

LA LANGUE FRANÇAISE DANS LE MONDE



**édition
2022**

Les cartes figurant dans cet ouvrage n'ont aucun caractère officiel
et ne visent qu'à donner des repères géographiques.
Les frontières et les noms indiqués notamment n'impliquent
pas reconnaissance ou acceptation officielle par l'OIF.

LA LANGUE
FRANÇAISE
DANS LE MONDE

2019-2022



LA LANGUE FRANÇAISE DANS LE MONDE

2019-2022

Gallimard

SOMMAIRE

Préface de Souleymane Bachir Diagne	9
Entretien avec Louise Mushikiwabo, Secrétaire générale de la Francophonie	11
Avant-propos d’Alexandre Wolff, responsable de l’Observatoire de la langue française	15

PARTIE 1 PRÉSENCE ET USAGES DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS LE MONDE

1. DÉNOMBREMENT ET RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES FRANCOPHONES	
▪ On naît de moins en moins francophone, mais on le devient de plus en plus	21
▪ Combien de francophones en 2022 ?	22
2. UNE VISION POLYCENTRIQUE DU FRANÇAIS	
▪ Connaissance et usages du français en Afrique et au Maghreb	39
▪ La langue française à géométrie variable dans les villes d’Afrique	45
▪ Les impensés de la variation de la langue française	46

3. LANGUE FRANÇAISE ET MULTILINGUISME DANS LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

▪ Les dangers du monolinguisme	73
▪ « Faire reculer le recul du français »	78
▪ Vers plus de multilinguisme ?	89

PARTIE 2 POLITIQUES LINGUISTIQUES ET ENSEIGNEMENT DU/EN FRANÇAIS DANS LE MONDE

1. LE FRANÇAIS LANGUE DE SCOLARISATION	
▪ Choix de politiques linguistiques et actions menées par les États	95
▪ Évolutions du français langue de scolarisation: état des lieux par régions et par pays	111
Amériques et Caraïbes	114
Europe	123
Afrique subsaharienne et océan Indien	133
Asie et Océanie	162
▪ Actions de la Francophonie pour une éducation en français de qualité	164

2. LE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

- L'apprentissage du français, marqueur des politiques éducatives plurilingues 171
- Évolutions pour les pays où le français est langue étrangère : état des lieux par régions et par pays 185
 - État des lieux 185
 - Évolutions 187
 - Afrique subsaharienne 190
 - Afrique du Nord 204
 - Moyen-Orient 210
 - Asie et Océanie 224
 - Amériques et Caraïbes 243
 - Europe 265
- Actions de la Francophonie en faveur du français et de la formation des enseignants de/en français 304

PARTIE 3

LANGUE FRANÇAISE, CULTURE ET NUMÉRIQUE 311

1. LES LANGUES D'INTERNET

- Synthèse des évolutions 313
- La place de la langue française sur Internet 314
- Répartition des internautes francophones 317
- Les atouts de la langue française dans le monde numérique 322
- Une vision géolinguistique 326

- La fracture numérique en Francophonie 327
- La place des autres langues 328

2. LES CONTENUS CULTURELS

FRANCOPHONES EN LIGNE : ENJEUX ET DÉFIS DE LA DÉCOUVRABILITÉ

- Les principales tendances des industries culturelles et créatives 334
- Pourquoi s'intéresser à la découvrabilité ? 339
- Les processus techniques de la découvrabilité systémique 340
- La découvrabilité, une question de souveraineté des États et une prise en charge multiacteurs 342
- Les défis à relever 345
- Conclusion 346

3. LES GRANDS RENDEZ-VOUS DU LIVRE ET DES AUTEURS DE LANGUE FRANÇAISE

- Les États généraux du livre en langue française dans le monde 349
- Le Congrès mondial des écrivains de langue française 354
- Conclusion 355
- Glossaire 356
- Remerciements 360

PRÉFACE



Le rapport qui suit n'est pas tant la description de l'état de la langue française qu'une présentation, une saisie sur le vif du *mouvement* francophone dans le monde. Il s'ouvre en effet sur ce constat : « On naît de moins en moins francophone, mais on le devient de plus en plus. »

Car la francophonie, comme il est dit dans le rapport, est devenir, variations, polycentrisme. D'un mot, elle reflète le pluriel du monde.

La francophonie est devenir car elle est énergie qui puise à celle des démographies d'un continent africain qui, comme elle, va vers sa jeunesse. La langue française est donc plus que jamais langue d'Afrique, de ses écoles, de sa production littéraire, de sa recherche, de ses pensées. Elle sait également se faire la *lingua franca* de ses rues, de ses marchés, de ses villes en croissance toujours plus rapide.

La francophonie est devenir aussi car elle est accueil, encore et toujours, des variations et variétés qui continuellement adviennent dans le foisonnement des cultures qu'elle rassemble autour de la langue qu'elles partagent.

Elle compose ainsi un cercle vivant dont on dira, en paraphrasant l'ancienne image médiévale, que son centre est partout et sa circonférence nulle part.

Polymorphe et polycentrique donc, la francophonie fait corps avec le pluriel du monde. Son credo est qu'un monde pluriel est non seulement un fait, mais une valeur qui doit lui donner orientation. La francophonie est ainsi la promotion continue du pluralisme linguistique et de ses vertus, dans le monde et en son sein. Parmi celles-ci, d'abord, la faculté de penser de langue à langue, qui est aussi capacité de décentrement et d'ouverture.

Voilà pourquoi ce rapport insiste sur « les dangers du monolinguisme » en général, dans les institutions et les relations internationales en particulier. Il ne s'agit pas, en effet, d'imposer ou de s'imposer une langue qui serait plus « universelle » que les autres, mais de comprendre que dans un monde du pluriel des cultures et des idiomes, qui sont autant de visages de l'humanité, c'est au bout de la rencontre des langues, de leur dialogue, qui peut être difficile, de leur mise en relation, qui ne va certes pas sans malentendus, que se trouve le commun, l'universel, qu'il faut réaliser ensemble. Qui ne peut donc être, selon le mot du philosophe Maurice Merleau-Ponty, que « latéral » ou « horizontal » et non pas « de surplomb ».

De ce (multi)latéralisme nécessairement plurilingue, la francophonie est le héraut et la manifestation.

Souleymane Bachir Diagne
Columbia University

Entretien avec Louise Mushikiwabo

Secrétaire générale de la Francophonie



« Je compte faire de l'observatoire un véritable centre de données probantes et de veille. »

La Francophonie est la seule organisation géolinguistique dotée d'un véritable observatoire consacré à la langue qui fonde son existence. En quoi les travaux de cet observatoire vous sont-ils utiles?

La langue française est le lien qui unit et qui réunit les quatre-vingt-huit États et gouvernements membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Cette langue crée les conditions du partage et de la solidarité qui sont au fondement de notre organisation et auxquels je suis très attachée. Je considère aussi que son enseignement et sa promotion contribuent au développement de nos sociétés. Cette conviction, commune aux États et gouvernements membres de l'OIF, ne peut se transformer en volonté agissante qu'avec une bonne connaissance de la présence et de l'usage du français par leurs populations et dans les institutions.

Quelle place occupe la langue française, aux côtés des autres langues nationales ou de travail, dans nos territoires? Quels sont les rapports qu'entretiennent ses

locuteurs avec elle? En quoi sa maîtrise favorise-t-elle l'insertion économique et sociale? L'innovation? La créativité? Son apprentissage, y compris comme une langue étrangère, est-il en progression? Ou quels sont, au contraire, les freins à sa diffusion? Le multilinguisme est-il bien une réalité au sein des organisations internationales?

Nous avons besoin de répondre à toutes ces questions – et à bien d'autres encore – pour disposer d'une cartographie de la langue française et ainsi mieux accompagner nos États et gouvernements dans leurs choix stratégiques, mieux orienter nos actions de coopération et favoriser l'interaction entre celles et ceux qui parlent cette langue, tout particulièrement les jeunes.

Je compte faire de l'observatoire un véritable centre de données probantes et de veille au service de tous ceux qui sont intéressés par la langue française.

La présente édition du rapport quadriennal sur la langue française dans le monde confirme l'ancrage africain de la francophonie et le dynamisme que ce continent lui confère. Elle souligne en même temps une certaine stabilité dans la part des populations francophones des pays d'Afrique, et insiste sur

« Le français doit devenir pleinement une langue de réussite pour nos populations. »

plusieurs défis à relever comme celui de l'éducation. Quel regard portez-vous sur ces analyses et quelles conclusions en tirez-vous ?

Le français est une langue d'enseignement dans une trentaine de pays. Et nous savons que l'éducation est un facteur déterminant, non seulement de l'émancipation personnelle, mais aussi de la capacité d'un pays à progresser, à se développer et à rayonner. Or, s'il est vrai que des progrès considérables ont été accomplis par les pays francophones du Sud, les défis restent de taille : accueillir un nombre important et croissant d'élèves, accélérer la scolarisation des filles, assurer une formation de qualité et la relève générationnelle des enseignants, tenir compte de l'articulation entre le français et les langues nationales, contextualiser et moderniser les ressources et les supports pédagogiques (ne serait-ce que pour assurer une forme de continuité éducative en cas de crise sanitaire telle que nous la traversons)... Les données rapportées par cette édition me confortent dans l'idée que nos programmes consacrés à l'éducation et à la formation, notamment ceux menés par notre Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (IFEFF), basé à Dakar au Sénégal, le programme de mobilité des enseignants, les projets de nos centres régionaux francophones (CREFF), doivent poursuivre leur renforcement afin de « passer à l'échelle », en tirant profit de la transition numérique. Je suis convaincue également que nous devons renforcer tous les projets qui concourent à l'autonomisation et à l'insertion économique et sociale des femmes et des jeunes (entrepreneuriat, littérature numérique). Le français doit devenir pleinement une langue de réussite pour nos populations.

Parmi les questions soulevées concernant la dynamique mondiale de la langue française, le rapport pose celle des politiques linguistiques menées par les États et gouvernements membres de l'OIF et nous livre les résultats d'une enquête sur les variétés de français. Vous avez souvent déclaré votre attachement aux relations entre la langue française et les autres langues. Comment mieux valoriser la diversité autour de cette langue partagée qui donne sa raison d'être à la Francophonie ?

La diversité linguistique est une réalité de l'espace francophone. Non seulement par le plurilinguisme qui caractérise la grande majorité des locuteurs de français, mais aussi par les diverses manières de le parler, de Québec à Abidjan en passant par Beyrouth. Cette richesse est reconnue et fait le succès par exemple de la création littéraire en langue française, dont témoigne le dernier prix Goncourt attribué à Mohamed Mbougar Sarr. Nous la valorisons notamment à travers le programme ELAN (École et langues nationales), qui favorise les premiers apprentissages dans la langue maternelle des enfants. Mais la diversité de la langue française n'est pas encore suffisamment partagée ni mise en valeur par toute la Francophonie. C'est pourquoi j'ai soutenu avec enthousiasme l'année dernière l'élaboration et le lancement du Dictionnaire des francophones. Il faut poursuivre cet effort et avancer dans une réflexion plus globale sur la reconnaissance des variétés de français, tout en veillant à préserver une langue commune à tous les francophones. Cette langue commune doit se débarrasser de son caractère élitiste et devenir plus accessible. C'est ainsi qu'elle sera davantage présente dans les réseaux sociaux et qu'elle jouera pleinement son rôle d'outil de communication internationale.

Parmi les sujets abordés, la question de l'usage du français dans les organisations internationales nous est présentée comme prioritaire pour vous. Dans un contexte où le monolinguisme semble s'être largement imposé, quels sont les atouts du français ?

Le monolinguisme appauvrit l'échange et exclut les locuteurs d'autres langues. C'est particulièrement préoccupant dans des enceintes – les organisations internationales – précisément dédiées au dialogue, à la négociation, à la compréhension des points de vue et des intérêts de chaque pays afin de parvenir à des positions susceptibles de faire consensus et de contribuer à un monde moins conflictuel et plus inclusif. La langue française a le privilège d'être une langue officielle dans la plupart des organisations internationales, voire régionales, et même d'avoir le statut de langue de travail du Secrétariat général de l'ONU. À ce titre, et parce qu'elle fédère largement plus du tiers des pays de la planète répartis sur les cinq continents, la Francophonie a une responsabilité particulière dans la mise en œuvre d'un véritable multilinguisme, dont les vertus sont reconnues et proclamées par les organisations internationales, mais dont la mise en œuvre effective reste très faible. Le multilinguisme, condition essentielle du multilatéralisme, est un bien commun et une valeur à défendre.

Compte tenu des évolutions en cours dans les industries culturelles et créatives en rapport avec le numérique décrites dans plusieurs articles de ce rapport, quels sont, selon vous, les nouveaux enjeux liés à la promotion de la diversité culturelle et linguistique ?

La diversité culturelle et linguistique est à l'origine même de la Francophonie, qui ne se conçoit pas sans ce qui est, en réalité, une des valeurs essentielles de notre organisation. Les principes fondamentaux n'ont pas changé depuis que nous avons soutenu à l'UNESCO l'adoption de la Convention de 2005 sur la promotion et la protection de la diversité des expressions culturelles : valorisation de toutes les cultures,

« Le multilinguisme, condition essentielle du multilatéralisme, est un bien commun et une valeur à défendre. »

juste rémunération de l'artiste, meilleure circulation des œuvres et des créateurs, accès plus large à la culture pour toutes et tous... Cependant, la révolution numérique est passée par là, et les secteurs culturels sont particulièrement touchés, avec une accélération récente due aux évolutions techniques et à la crise de la COVID-19. Les échanges constructifs qui ont eu lieu en décembre 2021 au cours de la Conversation francophone « La Francophonie au service des industries culturelles et créatives » ont permis de lancer des pistes d'action pour dynamiser ces secteurs, en particulier au Sud. À l'heure des plateformes et des algorithmes, la question de la « découvrabilité » des biens culturels francophones et, au-delà, des savoirs et des connaissances, devient centrale et exige l'implication des États et gouvernements, des professionnels, des régulateurs et du secteur privé, que la Francophonie est résolue à mobiliser afin de mieux répondre aux défis actuels.

AVANT-PROPOS

Cette cinquième édition de *La Langue française dans le monde* nous plonge au cœur des différentes francophonies qui sont nées et se sont épanouies au fil des voyages que la langue française accomplit depuis quelques siècles. Ses pérégrinations l'ont conduite des terres européennes aux Amériques, à la Caraïbe, au Maghreb, dans l'océan Indien, en Afrique subsaharienne, au Levant et même en Asie. Avec plus de 321 millions de locuteurs, la langue française demeure la cinquième langue la plus parlée au monde (après le chinois, l'espagnol, l'anglais et l'hindi).

À travers une série d'enquêtes et d'analyses basées sur des recherches universitaires, des travaux de documentation et d'analyses statistiques sur les évolutions démolinguistiques, des entretiens et des témoignages, l'ouvrage rend compte de la présence et de l'usage du français dans la grande diversité des contextes sociolinguistiques au sein desquels il évolue.

Il est traversé par un constat encore trop peu partagé, qui nous indique pourtant que la majorité des locuteurs de français et des enfants scolarisés en français pour l'acquisition de leurs premiers savoirs résident sur le continent africain.

Pour bien le comprendre, nous sommes invités à une exploration de la « galaxie francophone », dans la première partie de l'ouvrage, qui dévoile le nombre et la répartition des francophones dans le monde, mais qui décrit surtout la réalité des usages et des niveaux d'appropriation de cette langue que des millions de locuteurs utilisent, modifient et enrichissent chaque jour au contact d'autres réalités et d'autres langues. La présentation des résultats d'une

enquête de terrain, conduite sur une année dans une dizaine de pays d'Afrique subsaharienne et de l'océan Indien, permet d'aborder en profondeur et sans tabous la question des variétés de français issues de la décentralisation d'une langue autrefois hyper centralisée.

Parmi les nombreux enjeux liés au caractère mondial de la langue française et à la diversité de ses contextes d'usage, nous avons tenu à examiner plus particulièrement la question du multilinguisme dans les organisations internationales, et à considérer notamment l'impact du « dispositif de veille, d'alerte et d'actions » initié en 2020 par la Secrétaire générale de la Francophonie, Mme Louise Mushikiwabo, qui déclare dans l'entretien qu'elle nous a accordé que « le multilinguisme, condition essentielle du multilatéralisme, est un bien commun et une valeur à défendre ».

La deuxième partie du livre se révèle être une mine d'informations précises sur la situation de l'apprentissage du et en français dans près de 160 pays. Mesurant les évolutions globales et présentant les avancées et les reculs, les monographies consacrées à chaque territoire sont complétées par une analyse plus générale sur les leviers (notamment en termes de politiques publiques) favorables au plurilinguisme dans les systèmes éducatifs, ou aux réformes promouvant le bi-plurilinguisme plus largement au sein des sociétés. L'occasion aussi de faire le point sur les différentes activités soutenues par la Francophonie pour accompagner la réussite des plus de 93 millions d'élèves qui ont le français parmi leurs langues de scolarisation.

LE COMITÉ SCIENTIFIQUE DE L'OBSERVATOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

À l'invitation de M. l'administrateur de l'OIF, douze personnalités du monde universitaire et scientifique ont accepté de siéger (pour une période de deux ans renouvelable) au sein d'un comité scientifique qui accompagne l'Observatoire de la langue française dans son travail de collecte et d'analyse de données sur la présence et l'usage du français dans le monde.

Issus de l'ensemble de l'espace francophone, ces chercheuses et chercheurs, reconnus dans les différentes disciplines et domaines intrinsèques aux réalités des usages et des évolutions des langues, ont accompagné la préparation et l'élaboration du rapport sur la langue française dans le monde. Outre la question de la fiabilité et du contrôle des données, ces experts ont formulé des recommandations méthodologiques tenant compte des contextes linguistiques dans lesquels évolue la langue française ; et émis des avis sur la structuration du rapport et sur les champs prioritaires à investiguer afin de saisir et de rendre compte de la réalité du moment présent ainsi que des ferments de l'avenir du français.

Depuis la dernière édition, le comité scientifique s'est réuni à trois reprises, en mars 2019, mars et décembre 2021, pour examiner les résultats des enquêtes menées, discuter et valider les méthodologies employées. À l'issue de leur dernière réunion, ils ont également décidé de poursuivre leur réflexion sur la question des variétés de français, en vue d'une meilleure prise en compte de cette réalité dans les recherches à mener et les politiques publiques mises en œuvre.

LES MEMBRES DU COMITÉ

- Jean-Pierre CORBEIL, professeur associé au département de sociologie de l'université Laval, Québec (Canada).
- François GRIN, professeur d'économie à la faculté de traduction et d'interprétation de l'université de Genève (Suisse).
- Jean-Marie KLINKENBERG, professeur émérite de l'université de Liège (Belgique).
- Jean-Martial KOUAME, professeur titulaire au département des sciences du langage de l'université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan et directeur de l'Institut de linguistique appliquée d'Abidjan (Côte d'Ivoire).
- Samir MARZOUKI, professeur émérite de littérature française et francophone à l'université de Manouba à Tunis (Tunisie).
- Marinette MATTHEY, professeure émérite en sciences du langage à l'université Grenoble-Alpes (France).
- Thi Thanh Huong NGUYEN, enseignante-chercheuse, maîtresse de conférences, Institut polytechnique de Hanoï (Vietnam).
- Adeline Larissa SIMO-SOUOP, chargée de cours de linguistique française et de didactique du français, département de français de l'université de Buea (Cameroun).
- Destiny TCHEHOALI, professeur de communication internationale au département de communication sociale et publique de l'université du Québec à Montréal et co-titulaire de la Chaire UNESCO en communication et technologies pour le développement (Canada-Québec).
- Rada TIRVASSEN, professeure émérite, département des langues anciennes et modernes, université de Pretoria (Afrique du Sud).
- Thierry VERDEL, recteur de l'université Senghor, opérateur direct de la Francophonie, Alexandrie (Égypte).
- Monica VLAD, professeure des universités, directrice de l'Institut des études doctorales à l'université Ovidius Constanta (Roumanie).

« Dépasser l'image traditionnelle d'une langue académique ou élitiste vers une fonction plus pragmatique et favorable à l'employabilité et aux mobilités. »

Pour ce qui concerne l'enseignement du français langue étrangère (deuxième langue la plus apprise dans le monde, par plus de 50 millions d'individus), la valorisation des atouts des formations en français à usage professionnel permet de dépasser l'image traditionnelle d'une langue académique ou élitiste vers une fonction plus pragmatique et favorable à l'employabilité et aux mobilités professionnelles et étudiantes. On pourra également constater que la demande de français est importante et que le nombre de ses apprenants croît sensiblement dans certaines parties du monde (Afrique, Amérique, Asie), même si la régression constatée en Europe pèse et conduit plutôt à une stagnation au niveau mondial.

La langue française n'en demeure pas moins ce magnifique matériau et le terreau de la diversité des expressions culturelles, dont la troisième partie de cet ouvrage s'attache à décrire la vitalité propre à l'espace francophone.

Tout d'abord, une actualisation des chiffres de la présence de la langue française sur Internet confirme sa quatrième place (après l'anglais, l'espagnol et l'arabe). L'approche originale de ce texte met en avant la notion de « cybermondialisation des langues », qui montre à quel point l'anglais et le français se détachent des autres langues.

Vient ensuite un état des lieux inédit sur la nouvelle question de la « découvrabilité » des contenus culturels en ligne, qui nous confirme, s'il en était besoin, l'importance des enjeux liés à la transition numérique et des questions que pose la « plateformes » des secteurs culturels, de l'audiovisuel et de la musique notamment. Parallèlement, en rendant compte de la tenue, en 2021, du premier Congrès mondial des

écrivains de langue française et des États généraux du livre en langue française dans le monde, nous rappelons combien l'espace francophone du livre et de la lecture est révélateur à la fois de la richesse des univers culturels mais aussi des déséquilibres encore à corriger.

Espérons que cet ouvrage contribuera à divulguer au mieux les données que nous avons pu collecter sur la francophonie dans nombre de dimensions – et pu restituer seulement en partie dans cette nouvelle édition – et qu'il apportera des réponses objectives aux questions que se posent les étudiants, les enseignants-chercheurs, les professionnels et tous ceux qui s'intéressent aux réalités des usages linguistiques des pays de l'espace francophone et plus spécifiquement à la langue française, tout en proposant des pistes de réflexion pour l'avenir.

Alexandre Wolff

*Responsable de l'Observatoire
de la langue française*



PARTIE 1

**PRÉSENCE
ET USAGES DE
LA LANGUE
FRANÇAISE
DANS
LE MONDE**

DÉNOMBREMENT ET RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE des francophones

**ON NAÎT DE MOINS
EN MOINS FRANCOPHONE,
MAIS ON LE DEVIENT
DE PLUS EN PLUS**

La Francophonie s'est grandement transformée depuis ses débuts. Composée de 21 pays membres lors de sa création en 1970, elle regroupait alors 185 millions d'habitants. Devenue Organisation internationale de la Francophonie (OIF), elle compte désormais 88 États et gouvernements, rassemblant 1,4 milliard d'individus en 2022. L'effectif a donc été multiplié par 6 en un peu plus de cinquante ans.

En 2022, plus d'une personne sur six sur la planète réside dans un pays de la Francophonie. Évidemment, cette forte croissance est grandement liée à l'ajout de nouveaux pays qui, en se joignant à l'OIF comme membres ou observateurs, adhèrent à ses objectifs et à sa mission. On sait toutefois que les populations de ces nouveaux pays – comme celles de plusieurs de ses membres fondateurs – ne peuvent pas toutes être qualifiées de francophones.

Partant d'une définition qui se rapproche du sens commun, les francophones regroupent pour nous toutes les personnes qui maîtrisent la langue française pour être à même de l'utiliser pour communiquer (parler et/ou comprendre), et ce quel que soit le niveau ou la maîtrise d'autres compétences, comme l'écriture ou la lecture. Puisant ensuite dans une multitude de sources de données probantes, nous avons pu estimer en 2022 à 321 millions le nombre de francophones dans le monde¹.



¹ Site de l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF). Voir QR code.

**« Nous avons pu
estimer en 2022 à
321 millions le nombre
de francophones
dans le monde. »**

Relevons toutefois que la répartition de cette population a connu d'importantes transformations. Il faut remonter au début des années 1960 pour apprécier à sa juste valeur la reconfiguration que l'espace francophone connaîtra et qui, en quelques décennies, fera que l'Afrique émergera comme continent-pôle de la Francophonie, du moins sur le plan démographique.

Amorcé au milieu du XX^e siècle, le processus de décolonisation conduit plus d'une vingtaine de pays africains à devenir des États indépendants de la France ou de la Belgique. Certaines des premières enquêtes démographiques nous permettent toutefois de constater que l'expérience coloniale a eu un effet très limité sur l'adoption de la langue française. En 1960, on estime ainsi à environ 75 000 au Mali, 50 000 au Bénin et moins de 10 000 au Niger le nombre de personnes de 10 ans et plus sachant lire et écrire en français. C'est moins de 2 % de la population de ces pays nouvellement indépendants. La France comptait, elle, en 1960 plus de 46 millions d'habitants, alors que le recensement canadien de 1961 évaluait à un peu plus de 5 millions le nombre de ceux que l'on

nommait à l'époque les « Canadiens français ». Bref, au début des années 1960, la population dite francophone du monde est bien campée au Nord, à plus de 90 %.

Les dynamiques démographiques contrastées et les efforts dans le domaine de l'éducation en Afrique viendront complètement chambouler ce paysage. Les pays du Nord entrent dans ce que d'aucuns nomment « l'hiver démographique », qui se caractérise par le maintien d'une fécondité sous le seuil de remplacement des générations, et qui conduit au vieillissement de la population et à un ralentissement, voire parfois à une décroissance démographique.

La situation est tout autre sur le continent africain. Le maintien d'une fécondité élevée et le déclin de la mortalité conduisent à une incroyable poussée démographique depuis les années 1960, qui se maintient aujourd'hui et se poursuivra dans les années à venir.

S'ajoutent à cette croissance démographique d'importants investissements dans le domaine de l'éducation depuis les années 1980, avec comme objectif d'augmenter substantiellement et rapidement les taux de scolarisation. Dans les pays africains où le français est langue d'enseignement, cela a conduit à une augmentation phénoménale du nombre de personnes sachant lire et écrire le français. Si la tendance se maintenait, les scénarios que nous avons dressés pourraient conduire à ce que la planète compte jusqu'à 750 millions de francophones en 2070 et que 90 % des jeunes francophones de moins de 30 ans résident sur le continent africain.

On comprend qu'au-delà de la démographie, c'est principalement l'institution scolaire africaine qui a contribué à faire en sorte que la langue française a été adoptée par de nombreuses populations dont les langues maternelles sont fort variées. Cette institution a toutefois été fragilisée au cours des dernières années par l'instabilité politique, les conflits armés et l'insécurité, et souvent par le manque de moyens. La pandémie de COVID-19 n'a assurément pas amélioré les choses.

On devra de toute évidence porter une attention toute particulière à l'école en Afrique dans les années à

venir et la supporter davantage, si on souhaite que se poursuive l'essor sans précédent du nombre de personnes qui adoptent la langue de Molière... et celle de Léopold Sédar Senghor, Ahmadou Kourouma, Dany Laferrière, Yasmina Khadra, Alain Mabanckou, Beata Umubyeyi Mairesse et bien d'autres².

COMBIEN DE FRANCOPHONES EN 2022?

■ Une croissance qui se ralentit?

Avec 321 millions de francophones³ estimés à travers le monde en 2022, la langue française se maintient dans le groupe des cinq langues les plus parlées à l'échelle de la planète (après l'anglais, le chinois, l'hindi et l'espagnol⁴). En quatre ans, ce sont 21 millions de personnes supplémentaires qui parlent le français, soit une progression de 7 % depuis 2018. La croissance constatée depuis maintenant plusieurs années se poursuit donc à bon rythme, même s'il faut noter un léger ralentissement. En effet, sur le même périmètre, le nombre de francophones avait crû de près de 10 % entre 2014 et 2018. Pour tenter d'analyser ce qui ressemble à un infléchissement, il faut pénétrer au cœur de ce que nous appelons la « galaxie francophone ».

Nos réflexions tiennent compte des contextes variés dans lesquels s'épanouit la langue française. Pour des raisons à la fois méthodologiques, qu'impose une pensée rigoureuse, et pragmatiques, qui évitent de perdre le contact avec la réalité, nous choisissons de distinguer une francophonie « du quotidien » (au sein de la planète « Naître et/ou vivre aussi en français ») de celle qui s'exprime dans des environnements où le français est exclusivement une langue étrangère, représentée par une « autre planète » (voir graphique page de droite). Outre le fait que les 36 pays⁵

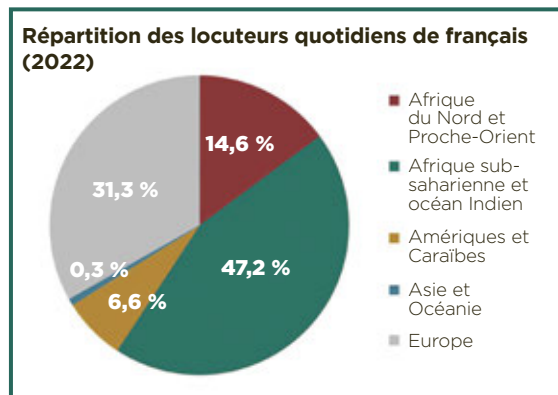
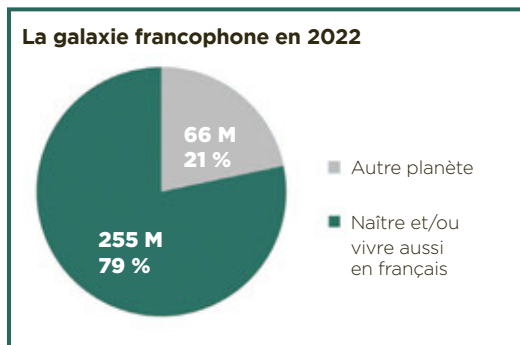
² Cette introduction a été rédigée par Richard Marcoux, professeur titulaire et directeur de l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF), université Laval (Québec, Canada).

³ Pour le détail des calculs, voir la note de recherche : Richard Marcoux, Laurent Richard et Alexandre Wolff. *Estimation des populations francophones dans le monde en 2022. Sources et démarches méthodologiques*. Québec, 2022, Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF), université Laval. Voir QR code.

⁴ Les estimations du nombre de locuteurs des autres langues proviennent de l'ouvrage *Ethnologue. Languages of the World*. 23^e édition, 2020, cité par Wikipédia.

⁵ Algérie, Andorre, Belgique (dont la fédération Wallonie-Bruxelles), Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada (dont Canada-Nouveau-Brunswick, Canada-Ontario et Canada-Québec), Comores, Congo, Congo (République démocratique du), Côte d'Ivoire, Djibouti, France (et ses territoires ultramarins), Gabon, Guinée, Guinée équatoriale, Haïti, Liban, Luxembourg, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Monaco, Niger, République centrafricaine, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Suisse, Tchad, Togo, Tunisie, Vanuatu.

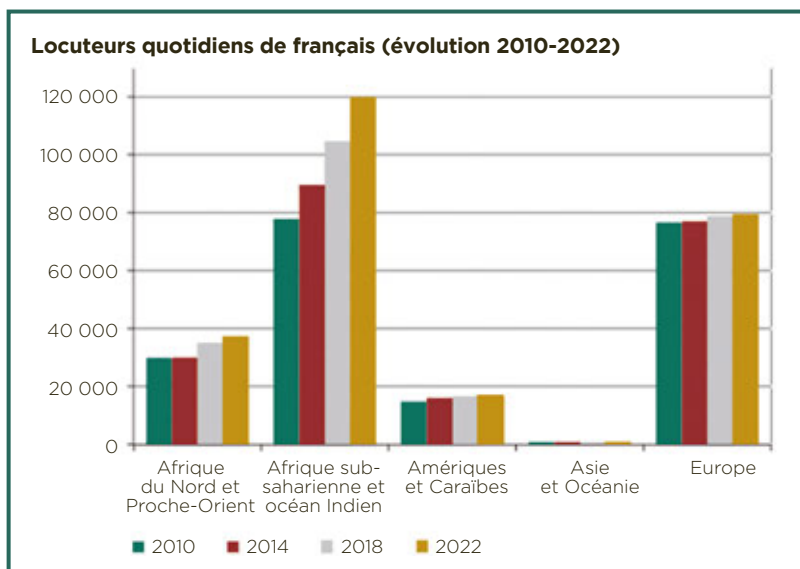




concernés par la francophonie du quotidien concentrent à eux seuls près de 80 % des francophones du monde, ils constituent surtout un ensemble déterminant pour l'avenir de la langue française. Certes, l'importance de la dynamique liée à l'apprentissage du français comme langue étrangère, sur laquelle nous revenons en détail dans cet ouvrage⁶, est indiscutable et ses inflexions disent beaucoup de la capacité de la langue française à demeurer attractive et utile dans un monde où le plurilinguisme progresse. Néanmoins, comme le montrent les statistiques et les études que nous rassemblons depuis plus de dix ans, c'est sur le continent africain que se joue l'avenir de la langue française.

En effet, non seulement la croissance du nombre de francophones sur la planète « Nés et/ou vit(e) aussi en français » est légèrement supérieure à celle enregistrée sur l'ensemble du monde (+1 point⁷), mais elle représente surtout à elle seule 95 % de l'augmentation constatée. Ainsi, plus de 19 millions de « nouveaux francophones » résident dans cet espace dont la composante principale est africaine.

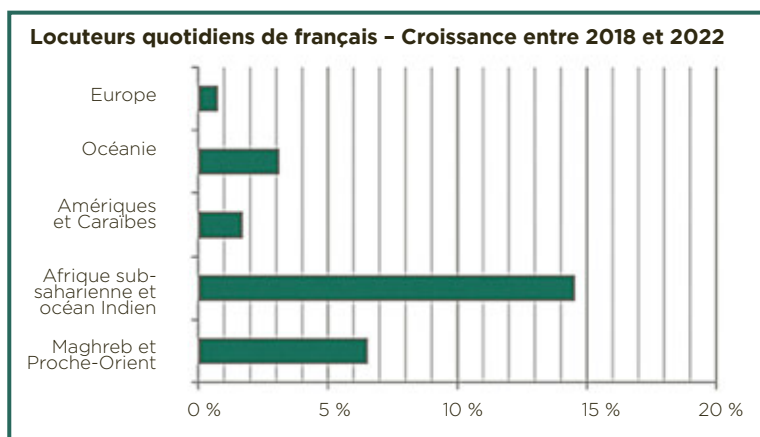
En gagnant 2,5 points de pourcentage par rapport à 2018, le continent africain confirme à la fois sa place centrale dans la francophonie quotidienne et la dynamique qui le distingue des autres espaces. Cette tendance se confirme maintenant depuis plus de dix ans, comme l'indique le graphique ci-dessous.



⁶ Voir « Le français langue étrangère » p. 171.

⁷ Celle-ci est en réalité un peu plus forte, mais la révision à la baisse (par rapport à 2018) de la population totale de certains territoires où les francophones sont plus de 80 % (Fédération Wallonie-Bruxelles, Guadeloupe, Martinique, Polynésie française et Wallis-et-Futuna) l'a mathématiquement freinée.

affinant un peu notre observation, on voit d'ailleurs que cette dynamique africaine est surtout due aux pays de l'Afrique subsaharienne, qui représentent à eux seuls plus de 80 % de la croissance francophone de l'ensemble africain. Dans ces pays, à quelques exceptions près sur lesquelles nous reviendrons, les taux de progression sont en effet nettement supérieurs à ceux qu'affichent les autres. Alors que le nombre de locuteurs quotidiens du français a progressé de 8 % entre 2008 et 2022, il a bondi de près de 15 % dans l'ensemble Afrique subsaharienne-océan Indien.



Face à cette évolution positive, il convient néanmoins de relever deux choses : elle est partout légèrement inférieure à celle constatée entre 2014 et 2018, et elle masque des disparités certaines entre les pays.

■ Qu'est-ce qui change?

Concernant les pays, il faut tout d'abord retenir que, quels que soient les commentaires que nous allons présenter ci-dessous, la progression du nombre de francophones en Afrique subsaharienne et dans l'océan Indien est toujours au moins égale à celle de la population totale sur la même période.

« Le nombre de francophones progresse partout, mais à des vitesses variables. »

Dans certains cas, c'est le reflet du mode de calcul appliqué à l'actualisation de l'estimation :

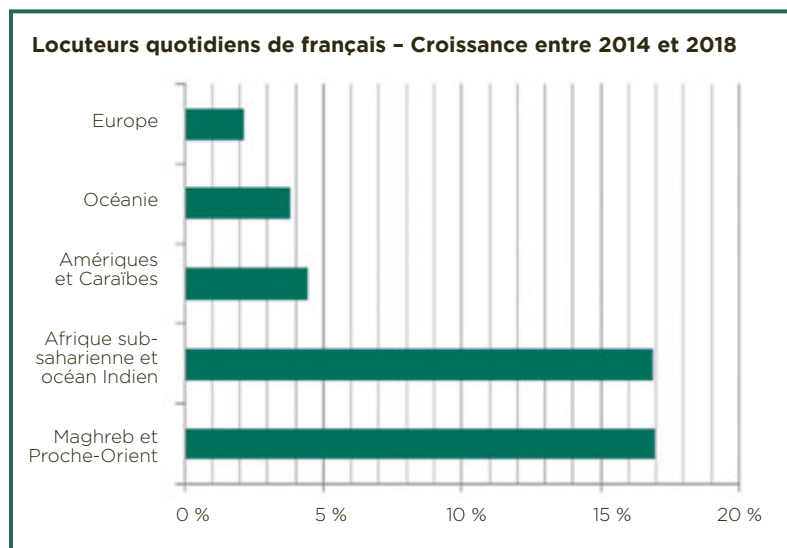
- soit sur une base linéaire⁸ (le pourcentage de francophones augmente comme celui de la population totale) ;
- soit sur le pourcentage de la population âgée de 10 ans et plus sachant lire et écrire en français⁹ (si cette part de la population augmente plus vite que l'ensemble de la population, le poids des francophones dans le total s'en trouve augmenté).

Dans d'autres cas, il s'agit d'une dynamique propre à l'acquisition du français, dont les fluctuations méritent d'être examinées.

Si l'on s'en tient à une vision globale, on constate que tous les continents de la planète « Naître et/ou vivre aussi en français » marquent le pas dans la progression du nombre de francophones. La croissance est en effet toujours moins forte que celle enregistrée lors de notre dernière estimation. La différence étant de 1 point de pourcentage en Europe et en Océanie, de 2 points dans les Amériques et en Afrique subsaharienne-océan Indien, mais de 10 points au Maghreb-Proche-Orient.

⁸ C'est le cas de la Guinée, pour laquelle l'absence de données sur la capacité à lire et écrire spécifiquement en français dans les recensements nous oblige à travailler à partir des données des enquêtes démographiques et de santé.

⁹ C'est le cas du Bénin par exemple, pays pour lequel nous avons pu utiliser en 2018 des données d'un recensement relativement récent sur la proportion de francophones chez les 10 ans et plus et que l'on reconduit en 2022 avec une structure par âge évidemment légèrement différente.



Encore une fois, les effets statistiques liés aux bases de calcul ne sont pas négligeables et ils s'appliquent tout particulièrement à l'apparente moindre progression relevée au Maghreb-Proche-Orient. Le lecteur pouvant se référer à la note méthodologique¹⁰ qui détaille le calcul effectué pour chaque pays, il n'est pas utile de l'exposer ici, mais il faut tout de même pointer les cas de l'Algérie, du Maroc et du Liban. Ce sont en effet ces trois pays qui expliquent la hausse moins forte constatée sur cet ensemble (qui, du fait de sa petitesse, est très sensible aux variations touchant ne serait-ce que l'un de ses membres). Concernant l'Algérie et le Liban, il faut se souvenir que les estimations du nombre de francophones proposées reposent sur un pourcentage fixe de la population (pour des raisons expliquées dans la note) et que les effectifs qui en découlent sont exactement corrélés aux variations de celle-ci. Or, dans le cas de l'Algérie, la croissance démographique ralentit de façon continue (2,1 points de moins depuis 2010 par exemple) et le Liban, selon les chiffres de l'ONU, a même vu sa population diminuer entre 2018 et 2022 (-5,3 %). Dans le cas du Maroc, c'est le réajustement de l'estimation en 2018, basée sur des données de recensement absentes auparavant, qui a provoqué un accroissement important du nombre de francophones par rapport au nombre présenté en 2014, qu'on ne retrouve évidemment pas dans les mêmes proportions cette année¹¹.

¹⁰ Voir note 3 de cette partie.

¹¹ Voir les explications concernant le Maroc p. 27.

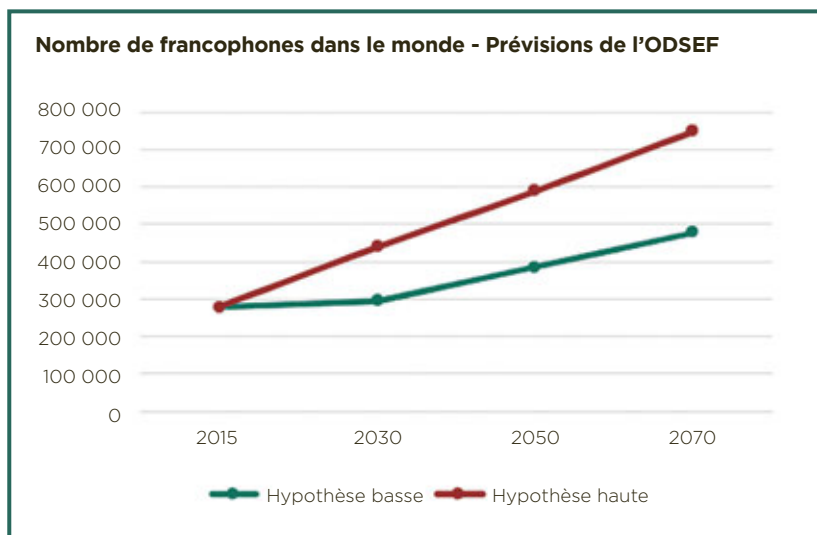
Concernant l'Afrique subsaharienne-océan Indien, la croissance moyenne un peu moins forte sur les quatre dernières années par rapport aux quatre années précédentes masque des évolutions assez différentes selon les pays.

Si l'on excepte le cas de Madagascar, dont le recensement de 2018 nous a révélé une proportion plus importante de francophones que celle avancée jusque-là (passant de 20 % de la population à 23,7 %), ce qui ne permet pas de faire des comparaisons, des évolutions repérables entre 2014 et 2022 pour les autres pays de cet espace peuvent être signalées.

Comme on l'a vu, le nombre de francophones progresse partout, mais à des vitesses variables. Ainsi, si l'on retient les pays dans lesquels le nombre de francophones a crû d'au moins 10 % et à un rythme plus rapide que l'ensemble de la population, on relève les cas suivants : Bénin, Burundi, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée équatoriale, Mali, Niger, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad et Togo.

Parmi eux, ce sont le Niger et la RDC qui affichent les meilleurs taux de progression par rapport à ceux de l'ensemble (respectivement +18 % et +15 %). Et pour plusieurs, les progressions sont bien plus fortes qu'entre 2014 et 2018 (entre +7 points et +13 points), alors que, pour d'autres, la progression est significativement moins forte qu'entre 2014 et 2018 (entre -5 et -16 points).

Les effets liés aux dynamiques démographiques (croissance et structure) pouvant expliquer en partie ces évolutions, il serait hasardeux de tirer des conclusions générales, et encore moins pertinent de proposer un « palmarès ». Mais nous avons suffisamment alerté nos lecteurs, au moins depuis 2010, sur l'attention qu'il fallait prêter aux conditions nécessaires à la progression de la francophonie dans les pays où le français n'est pas la langue première (hausse de la scolarisation en français et qualité



de l'enseignement notamment), pour pouvoir pointer ici ce qui pourrait être ce que les prospectivistes appellent un « signe faible », préfigurant un scénario moins optimiste que celui retenu dans l'hypothèse haute des excellentes prévisions réalisées par notre partenaire de l'Université Laval (l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone, ODSEF) présentées ci-dessus.

Un indicateur peut-être moins sensible aux aléas liés aux calculs que nous réalisons tous les quatre ans, et sans doute plus important lorsque l'on veut prendre du recul et envisager la question sur un plus long terme est à chercher dans les changements intervenus dans le pourcentage de la population considérée comme francophone¹² dans chaque pays de cette planète « Naître et/ou vivre aussi en français »¹³.

■ Seuil à franchir ou plafond ?

À cet égard, on ne peut que constater la relative stabilité des pourcentages, ce qui n'est pas surprenant concernant un sujet – l'usage et la maîtrise de la langue française – dont les facteurs d'évolution prennent des années à produire des effets. En dehors des territoires dans lesquels le français est la langue première (où les évolutions éventuelles seraient

encore plus longues à percevoir à une échelle macro), les leviers comme les freins à la présence de la langue française n'entraînent pas de changements rapides. Ainsi, parmi les principaux outils de diffusion du français dans ces pays, l'école procède par cycles de cinq ou six ans minimum pour espérer, dans le meilleur des cas, amener un enfant à « savoir lire et écrire » en français (critère retenu dans une majorité des estimations produites sur l'Afrique). En cas de dysfonctionnement du système éducatif, il faudra également plusieurs années

avant d'en percevoir les conséquences dans les indicateurs de mesure. Bien sûr, d'autres « moteurs » de la francophonie sont à l'œuvre, comme la transmission de la langue au sein des familles, sa présence dans les médias et les industries culturelles et créatives, son usage dans les environnements urbains et les circuits économiques, mais ils ne peuvent qu'accompagner, et sans doute accélérer, une progression ou un recul du français à plus ou moins long terme.

Ainsi, aucun pays de l'espace africain n'a connu de modification significative du pourcentage de sa population francophone par rapport à sa population totale. Depuis 2010, on retrouve les mêmes pays dans les mêmes tranches, majoritairement inférieures à 50 %, à l'exception des cinq ou six pays qui avaient déjà dépassé ce seuil ou en étaient très proches.

Comme expliqué, les faibles variations ne sont pas forcément révélatrices, mais l'on peut se risquer néanmoins à formuler une proposition générale et à examiner quelques exemples.

En premier lieu, et quelles que soient les précautions méthodologiques prises, il ne semble pas possible de conclure à un approfondissement de l'ancrage francophone de ces pays. La langue française maintient sa présence, mais elle ne paraît pas creuser son avance. Si, sur le long terme, comme le montre la contribution de

¹² Là encore, il serait hasardeux de présenter les évolutions de pourcentage par pays, entre 2010 et 2022 par exemple, sans multiplier les avertissements concernant les changements intervenus dans les sources utilisées et les longues explications techniques sur les effets de structures démographiques. Nous choisissons donc la vision d'ensemble.

¹³ Voir la carte « La densité francophone dans le monde en 2022 » pp. 28-29.

Richard Marcoux à cet ouvrage¹⁴, la part des francophones croît indéniablement, on doit constater qu'elle semble avoir atteint, certes assez rapidement (en une vingtaine d'années) une sorte de seuil. Partant de très bas – car, faut-il le rappeler, la période coloniale n'a que très faiblement contribué à la diffusion de la langue française parmi la population –, le niveau de francophonie a spectaculairement augmenté, grâce à l'école. Les progrès de la scolarisation aidant, il a continué de s'élever, mais plus lentement. Cela confirme nos avertissements répétés depuis 2010 concernant les conditions nécessaires à l'avenir de la francophonie sur le continent africain.

Il faut néanmoins distinguer les pays dans lesquels le pourcentage élevé de francophones peut réduire la marge possible de progression. Il est en effet beaucoup plus difficile de résorber une « non-francophonie » résiduelle que d'élargir un petit cercle de francophones.

■ Trois exemples pour penser l'avenir

Lorsque les sources des données retenues pour l'estimation sont comparables d'un exercice à l'autre, ce qui n'est pas fréquent, il est possible d'examiner quelques exemples afin de mieux comprendre les évolutions, ce que nous ferons pour le Maroc, le Sénégal et le Gabon.

Au **Maroc**, un recensement de la population (2004) permettant de mesurer le nombre de personnes âgées de 10 ans et plus alphabétisées en français était disponible lors de la publication de *La Langue française dans le monde* en 2010. En rapportant les francophones de cette tranche d'âge à la population totale, nous obtenions 31,6 % de francophones. Les résultats d'un nouveau recensement effectué en 2014 ont pu être exploités pour l'estimation produite en 2018 et actualisés pour celle de cette année. Sur la base du même raisonnement (part francophone des personnes âgées de 10 ans et plus), le pourcentage total de francophones s'élève ainsi à 35,6 %, soit 4 points de plus entre 2010 et 2022. Cette hausse du niveau de francophonie globale est cependant à relativiser puisque le poids du groupe d'âge servant de base au calcul s'est accru dans la population du fait de sa croissance en volume conjuguée à la baisse de la fécondité (diminution du groupe d'âge de 0 à 4 ans).

¹⁴ Voir « On naît de moins en moins francophone, mais on le devient de plus en plus » p. 21.

L'exemple du **Sénégal** vient, lui, illustrer le cas de figure exposé plus haut d'une progression lente de la proportion de francophones. Calculée comme pour le Maroc, elle passe de 25,9 % à 26,3 % entre 2018 et 2022, et ce avec la même source de données constituée par le recensement de 2013. Les quelque 400 000 francophones supplémentaires enregistrés entre ces deux années ne modifient donc pas substantiellement la place de la francophonie dans ce pays.

Enfin, le cas du **Gabon** nous permet de « tester » l'image du plafond. Entre 2010 et 2022, la part de francophones dans la population totale est passée de 55,2 % à 65,2 %, soit un gain de 10 points. La progression est nette, même si, comme pour le Maroc, le poids des personnes âgées de 10 ans et plus tend à peser davantage en raison d'une stagnation du groupe des 0 à 4 ans. Cependant, malgré les 150 000 francophones supplémentaires constatés entre 2018 et 2022, leur part dans la population totale s'est réduite de près d'un point (0,9) entre ces deux dates. Ce plafonnement, perceptible dans un pays déjà très francophone rappelons-le, mérite sans doute d'être observé avec attention dans les années à venir.

En conclusion, il apparaît que les défis à relever en matière d'éducation de qualité en français sont plus que jamais urgents. À cet égard, les derniers résultats de l'étude PASEC¹⁵ concernant 14 pays¹⁶ membres de la Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN) ne sont pas des plus rassurants. En effet, en moyenne, en début de cycle¹⁷, plus de 55 % des élèves n'ont pas atteint le niveau « suffisant » en langue. De même, en fin de scolarité, en lecture, plus de la moitié des élèves (52,1 %) sont en dessous du seuil « suffisant » de compétences. Le rapport PASEC2019 note tout de même que les résultats sont, en moyenne, meilleurs que ceux constatés lors de l'évaluation précédente en 2014, même si quelques pays stagnent voire régressent.

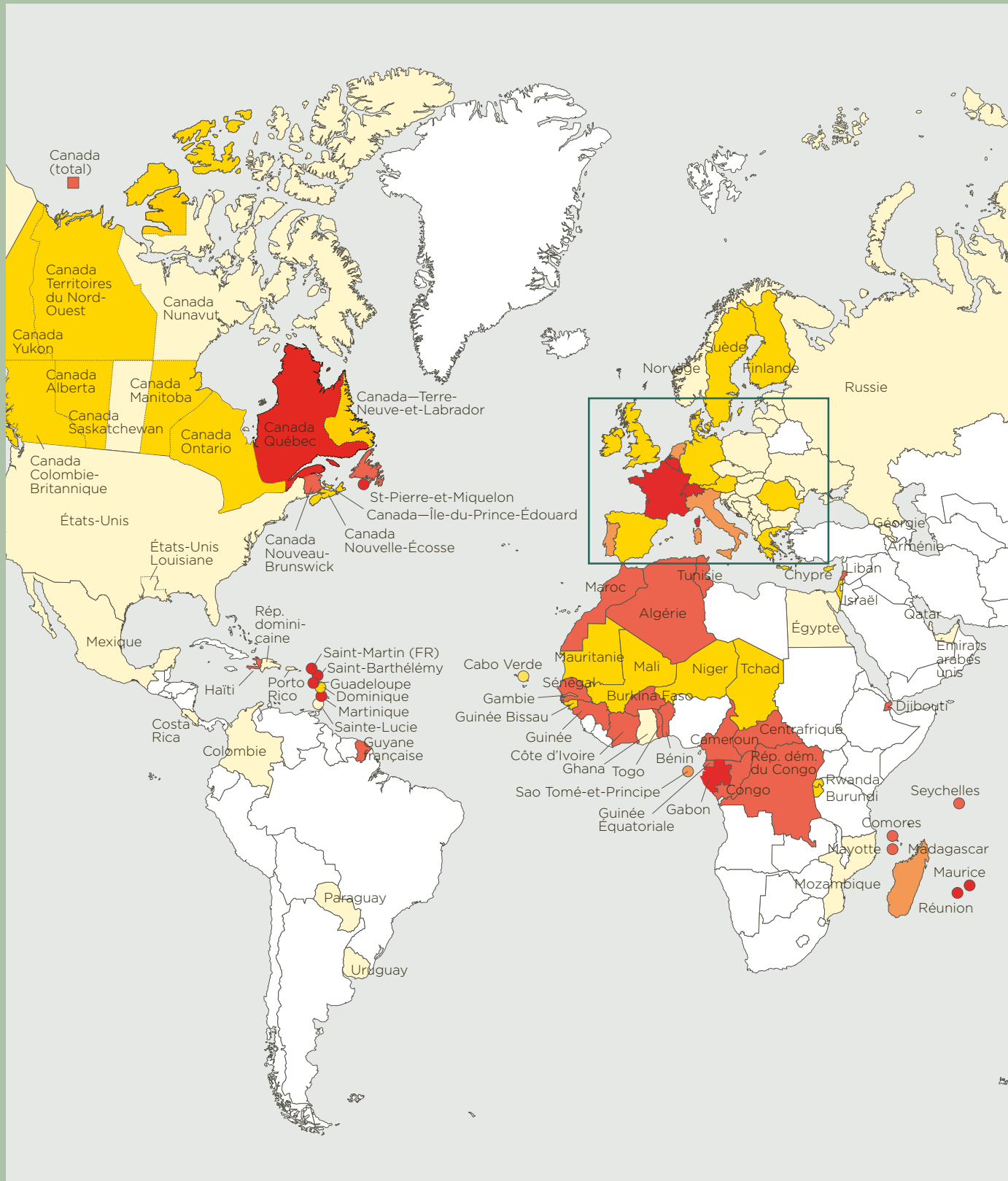
¹⁵ PASEC2019. « Qualité des systèmes éducatifs en Afrique subsaharienne francophone. Performances et environnement de l'enseignement-apprentissage au primaire », 2020. Voir QR code.

¹⁶ Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Madagascar, Niger, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad et Togo.

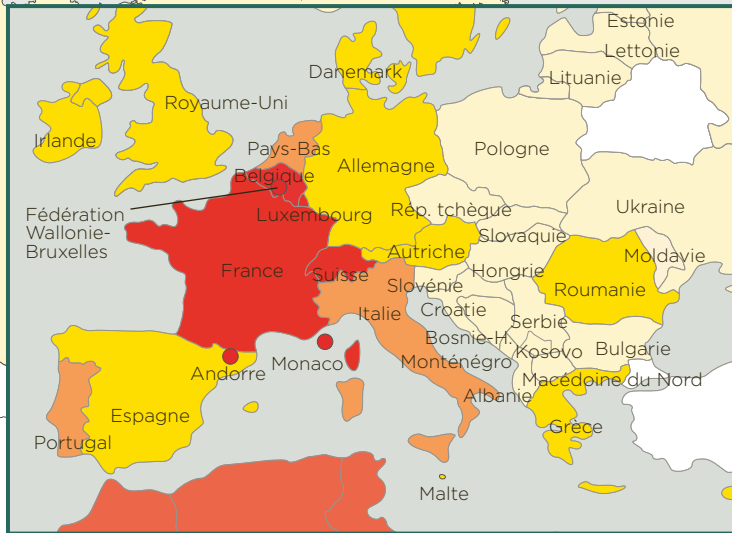
¹⁷ Les évaluations ne portent que sur l'enseignement primaire.



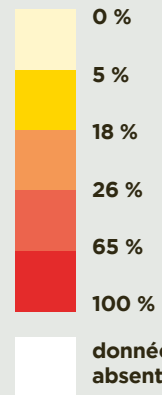
PRÉSENCE ET USAGES DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS LE MONDE



LA DENSITÉ FRANCOPHONE DANS LE MONDE EN 2022



Pourcentage de francophones par pays



ESTIMATION DU NOMBRE DE FRANCOPHONES (2022)

STATISTIQUES PAR PAYS*

	POPULATION 2022** (EN MILLIERS***)	FRANCOPHONES 2022 (EN MILLIERS***)	EN POURCENTAGE DE LA POPULATION TOTALE****
PAYS MEMBRES, ASSOCIÉS ET OBSERVATEURS DE L'OIF			
Afrique subsaharienne et Océan Indien			
■ Bénin	12 785	4 306	34 %
■ Burkina Faso	22 103	5 404	24 %
■ Burundi	12 625	1 074	9 %
■ Cabo Verde	568	61	11 %
■ Cameroun	27 912	11 491	41 %
■ Centrafrique	5 017	1 435	29 %
■ Comores	907	237	26 %
■ Congo	5 798	3 518	61 %
■ Congo (République démocratique du)	95 241	48 925	51 %
■ Côte d'Ivoire	27 742	9 325	34 %
■ Djibouti	1 016	508	50 %
■ Gabon	2 332	1 519	65 %
■ Gambie	2 558	512	20 %
■ Ghana	32 395	274	1 %
■ Guinée	13 866	3 777	27 %
■ Guinée-Bissau	2 063	317	15 %
■ Guinée équatoriale	1 497	433	29 %
■ Madagascar	29 178	7 729	26 %



* Pour le détail des calculs, voir la note de recherche : Richard Marcoux, Laurent Richard et Alexandre Wolff. *Estimation des populations francophones dans le monde en 2022. Sources et démarches méthodologiques*. Québec, 2022, Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF), université Laval. Voir QR code.

** United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2019). World Population Prospects 2019, Online Edition. Rev. 1. Projection pour l'année 2022 selon la variante moyenne.

*** Effectifs arrondis au millier près.

**** Pourcentages arrondis à l'unité inférieure au-dessous de 0,5 et à l'unité supérieure au-dessus ou égal à 0,5.

	POPULATION 2022** (EN MILLIERS***)	FRANCOPHONES 2022 (EN MILLIERS***)	EN POURCENTAGE DE LA POPULATION TOTALE****
■ Mali	21 474	3 703	17 %
■ Maurice	1 275	926	73 %
■ Mauritanie	4 902	656	13 %
■ Mayotte (Fr)	286	180	63 %
■ Mozambique	33 089	99	0,3 %
■ Niger	26 084	3 363	13 %
■ Réunion (Fr)	908	799	88 %
■ Rwanda	13 600	793	6 %
■ Sao Tomé-et-Principe	228	46	20 %
■ Sénégal	17 654	4 640	26 %
■ Seychelles	99	53	53 %
■ Tchad	17 414	2 249	13 %
■ Togo	8 681	3 554	41 %
Afrique du Nord et Moyen-Orient			
■ Égypte	106 157	3 205	3 %
■ Émirats arabes unis	10 082	264	3 %
■ Liban	6 685	2 540	38 %
■ Maroc	37 773	13 457	36 %
■ Qatar	2 980	127	4 %
■ Tunisie	12 047	6 321	52 %

** United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2019). World Population Prospects 2019, Online Edition. Rev. 1. Projection pour l'année 2022 selon la variante moyenne.
*** Effectifs arrondis au millier près.

**** Pourcentages arrondis à l'unité inférieure au-dessous de 0,5 et à l'unité supérieure au-dessus ou égal à 0,5.

ESTIMATION DU NOMBRE DE FRANCOPHONES (2022)

STATISTIQUES PAR PAYS*

	POPULATION 2022** (EN MILLIERS***)	FRANCOPHONES 2022 (EN MILLIERS****)	EN POURCENTAGE DE LA POPULATION TOTALE****
Asie-Océanie			
■ Cambodge	17 169	463	3 %
■ Laos	7 481	204	3 %
■ Nouvelle-Calédonie (Fr)	291	288	99 %
■ Polynésie française (Fr)	284	278	98 %
■ Thaïlande	70 078	578	1 %
■ Vanuatu	322	100	31 %
■ Vietnam	98 954	693	1 %
■ Wallis-et-Futuna (Fr)	11	9	83 %
Europe centrale et orientale			
■ Albanie	2 866	30	1 %
■ Arménie	2 972	10	0,3 %
■ Bosnie-Herzégovine	3 249	26	1 %
■ Bulgarie	6 845	157	2 %
■ Chypre	1 223	81	7 %
■ Croatie	4 059	96	2 %
■ Géorgie	3 969	17	0,4 %
■ Hongrie	9 606	113	1 %
■ Kosovo	1 814	26	1 %
■ Macédoine du Nord	2 081	43	2 %
■ Moldavie	4 013	55	1 %
■ Monténégro	628	13	2 %



* Pour le détail des calculs, voir la note de recherche : Richard Marcoux, Laurent Richard et Alexandre Wolff. *Estimation des populations francophones dans le monde en 2022. Sources et démarches méthodologiques*. Québec, 2022, Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF), université Laval. Voir QR code.

** United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2019). World Population Prospects 2019, Online Edition. Rev. 1. Projection pour l'année 2022 selon la variante moyenne.

*** Effectifs arrondis au millier près.

**** Pourcentages arrondis à l'unité inférieure au-dessous de 0,5 et à l'unité supérieure au-dessus ou égal à 0,5.

	POPULATION 2022** (EN MILLIERS***)	FRANCOPHONES 2022 (EN MILLIERS***)	EN POURCENTAGE DE LA POPULATION TOTALE****
■ Pologne	37 740	947	3 %
■ République tchèque	10 737	233	2 %
■ Roumanie	19 031	2 282	12 %
■ Serbie	6 839	245	4 %
■ Slovaquie	5 460	114	2 %
■ Slovénie	2 078	50	2 %
■ Ukraine	43 192	53	0,1 %
Europe du Nord et de l'Ouest			
■ Andorre	77	54	70 %
■ Autriche	9 067	1 166	13 %
■ Belgique	11 668	8 815	76 %
■ Fédération Wallonie-Bruxelles	4 667	4 573	98 %
■ Estonie	1 322	19	1 %
■ France (total)	68 508	66 394	97 %
France (métropole)	65 585	63 959	97 %
France (outre-mer)	2 924	2 435	84 %
■ Grèce	10 317	754	7 %
■ Irlande	5 020	636	13 %
■ Lettonie	1 849	20	1 %
■ Lituanie	2 662	62	2 %
■ Luxembourg	642	591	92 %

** United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2019). World Population Prospects 2019, Online Edition. Rev. 1. Projection pour l'année 2022 selon la variante moyenne.
*** Effectifs arrondis au millier près.

**** Pourcentages arrondis à l'unité inférieure au-dessous de 0,5 et à l'unité supérieure au-dessus ou égal à 0,5.

ESTIMATION DU NOMBRE DE FRANCOPHONES (2022)

STATISTIQUES PAR PAYS*

	POPULATION 2022** (EN MILLIERS***)	FRANCOPHONES 2022 (EN MILLIERS***)	EN POURCENTAGE DE LA POPULATION TOTALE****
■ Malte	444	58	13 %
■ Monaco	40	39	97 %
■ Suisse	8 774	5 889	67 %
Amérique latine et Caraïbes			
■ Costa Rica	5 182	5	0,1 %
■ Dominique	72	7	10 %
■ Guadeloupe (Fr)	400	336	84 %
■ Guyane française (Fr)	314	195	62 %
■ Haïti	11 680	4 906	42 %
■ Martinique (Fr)	374	303	81 %
■ Mexique	131 563	30	0,02 %
■ République dominicaine	11 056	159	1 %
■ Saint-Barthélemy (Fr)	10	8	84 %
■ Saint-Martin (Fr)	40	33	84 %
■ Sainte-Lucie	185	3	2 %
■ Uruguay	3 496	5	0,1 %
Amérique du Nord			
■ Canada (total)	38 694	11 061	29 %
■ Canada-Nouveau-Brunswick	781	327	42 %
■ Canada-Ontario	15 034	1 711	11 %
■ Canada-Québec	8 595	8 021	93 %



* Pour le détail des calculs, voir la note de recherche : Richard Marcoux, Laurent Richard et Alexandre Wolff. *Estimation des populations francophones dans le monde en 2022. Sources et démarches méthodologiques*. Québec, 2022, Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF), université Laval. Voir QR code.

** United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2019). *World Population Prospects 2019*, Online Edition. Rev. 1. Projection pour l'année 2022 selon la variante moyenne.

*** Effectifs arrondis au millier près.

**** Pourcentages arrondis à l'unité inférieure au-dessous de 0,5 et à l'unité supérieure au-dessus ou égal à 0,5.

	POPULATION 2022** (EN MILLIERS***)	FRANCOPHONES 2022 (EN MILLIERS***)	EN POURCENTAGE DE LA POPULATION TOTALE****
■ Louisiane (E.U.)	4 574	84	2 %
■ Saint-Pierre-et-Miquelon (Fr)	6	6	100 %
PAYS HORS OIF			
■ Algérie	45 350	14 904	33 %
■ Allemagne	83 884	12 298	15 %
■ Colombie	51 513	5	0,01 %
■ Danemark	5 835	438	8 %
■ Espagne	46 719	5 472	12 %
■ États-Unis	334 805	2 179	1 %
■ Finlande	5 555	438	8 %
■ Israël	8 923	528	6 %
■ Italie	60 263	11 797	20 %
■ Norvège	5 511	168	3 %
■ Paraguay	7 306	15	0,2 %
■ Pays-Bas	17 211	3 307	19 %
■ Portugal	10 141	2 547	25 %
■ Royaume-Uni	68 498	11 281	16 %
■ Russie	145 806	629	0,4 %
■ Suède	10 219	845	8 %

** United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2019). World Population Prospects 2019, Online Edition. Rev. 1. Projection pour l'année 2022 selon la variante moyenne.
*** Effectifs arrondis au millier près.

**** Pourcentages arrondis à l'unité inférieure au-dessous de 0,5 et à l'unité supérieure au-dessus ou égal à 0,5.

**SOURCES POUR L'ESTIMATION DU NOMBRE
DE FRANCOPHONES POUR 112 PAYS ET TERRITOIRES**

SOURCE	N	%	
Recensement	37	33	
Enquête	48	43	
Questionnaire OIF	20	18	
Autres sources	7	6	
Total	112	100	

UNE VISION POLYCENTRIQUE du français

La progression du nombre de francophones en Afrique étant une constante depuis quelques années, la répartition des locuteurs de français s'est profondément modifiée, tout comme se sont transformés les usages de cette langue dans des contextes essentiellement plurilingues qui caractérisent le continent africain. Les modes d'acquisition de la langue française passant par des processus d'apprentissage essentiellement formels (mais pas exclusivement), la pratique du français, plus ou moins intense selon les pays concernés, s'ajoute à celle d'une ou plusieurs autres langues dans des contextes moins formels, par exemple en dehors du milieu scolaire ou des institutions officielles. De plus, ces nouveaux locuteurs pour lesquels le français n'était pas, le plus souvent, la première langue, se l'approprient sur la base d'autres compétences linguistiques. Cela multiplie les occasions d'interactions entre le français et les langues nationales, dont la résultante prend diverses formes : création de nouveaux mots, transposition au français d'expressions ou de formes issues d'autres langues, émergence de parlers différents du français standard...

Ces réalités sociolinguistiques révèlent quelques traits communs, mais elles sont aussi souvent différentes d'un pays à un autre. C'est particulièrement vrai concernant les usages du français, qui varient sensiblement d'un pays à l'autre, notamment en fonction de la place qu'y occupe une langue nationale largement partagée¹⁸, mais aussi selon des dynamiques urbaines¹⁹. Une autre question, à la croisée des modes d'acquisition, des usages et de la connaissance du français et des autres langues, méritant une approche plus fine, le lecteur pourra aussi bénéficier des résultats d'une enquête récente conduite dans une dizaine de pays d'Afrique mettant en avant les

« Ces nouveaux locuteurs pour lesquels le français n'était pas, le plus souvent, la première langue, se l'approprient sur la base d'autres compétences linguistiques. »

constats faits en matière d'usages variés du français²⁰. Tout cela confirmera la nécessité d'adopter une vision résolument polycentrique de la langue française.

CONNAISSANCE ET USAGES DU FRANÇAIS EN AFRIQUE ET AU MAGHREB

Depuis plus de dix ans, l'institut Kantar procède à des enquêtes par sondage dans les villes (capitales et villes secondaires) d'Afrique subsaharienne et du Maghreb. Les questions portant à la fois sur la maîtrise autodéclarée de la langue française et son usage, aux côtés d'autres langues, dans différentes circonstances, elles permettent d'avoir une perception plus fine de la réalité de la francophonie que celle issue des recensements qui servent de base à l'estimation globale du nombre de francophones par pays.

¹⁸ Voir « Connaissance et usages du français en Afrique et au Maghreb » ci-contre.

¹⁹ Voir « La langue française à géométrie variable dans les villes d'Afrique » p. 45.

²⁰ Voir « Les impensés de la variations de la langue française » p. 46.

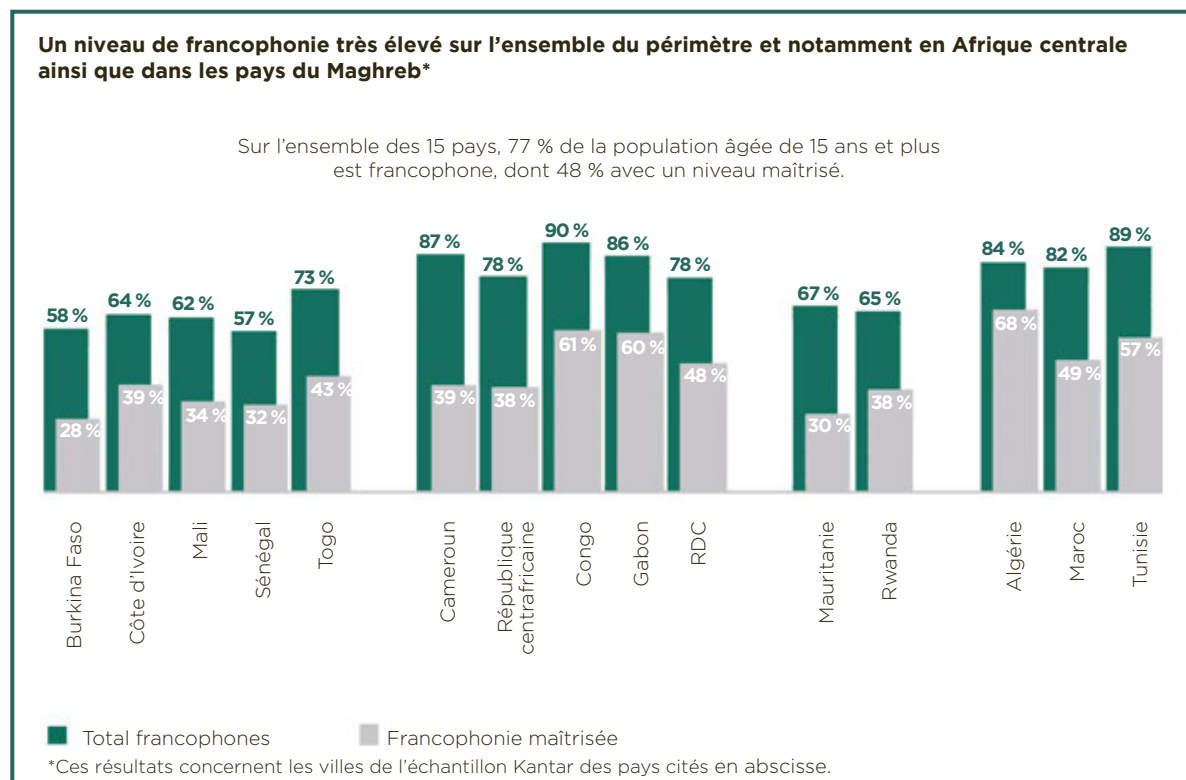
Les dernières campagnes dont nous avons pu exploiter les résultats²¹ concernant les villes de 15 pays²² et se sont déroulées au cours du deuxième trimestre de l'année 2020 et du premier trimestre de l'année 2021.

■ **Une connaissance significative mais variable du français**

Dans tous les pays de l'échantillon, la population se déclarant francophone est majoritaire : entre 57 % (dans les villes sénégalaises) et jusqu'à 90 % (dans les villes congolaises), mais la réelle maîtrise du français concerne un nombre plus réduit de personnes. Selon un indicateur établi par Kantar définissant une « francophonie maîtrisée²³ » la fourchette s'étend entre 28 % (villes burkinabées) et 68 % (villes algériennes).

Il faudrait examiner en détail les contextes sociolinguistiques de chaque pays pour expliquer ces différences, mais il suffit de comprendre que les ressorts principaux de la dynamique du français dans ces pays reposent sur trois piliers, qui sont autant de facteurs influençant sa diffusion :

1. le mode d'acquisition de la langue française (essentiellement scolaire) ;
2. la présence d'autre(s) langue(s) partagées par une partie plus ou moins grande de la population ;
3. le statut unique ou partagé de langue officielle (et de scolarisation) pour le français.



²¹ Voir encadré « Méthodologie des enquêtes Kantar » p. 44.

²² Maroc, Algérie, Tunisie, Mauritanie, République centrafricaine, Togo, Rwanda, Sénégal, Côte d'Ivoire, Cameroun, RDC, Gabon, Mali, Burkina Faso, Congo.

²³ Pour être dans cette catégorie il faut avoir au moins un « très bien » à l'une des composantes lire/écrire/parler/comprendre et/ou avoir fréquenté l'école en français au-delà du primaire.

« Dans tous les pays de l'échantillon, la population se déclarant francophone est majoritaire [...], mais la réelle maîtrise du français concerne un nombre plus réduit de personnes. »

Avec cette grille de lecture, on comprendra aisément qu'un pays comme le Sénégal, dont la quasi-totalité de la population parle wolof, affiche des taux de maîtrise de la langue française (comme cela sera naturellement le cas pour la fréquence d'usage) plus faibles que le Gabon, dont aucune langue nationale n'est commune à tous. De même, si l'Algérie se trouve en tête des taux de « francophonie maîtrisée », alors même que l'arabe est la langue véritablement commune, c'est que justement son acquisition dépend quasi exclusivement de l'école, qui assure ainsi à ses locuteurs une maîtrise plus grande que celle reconnue à leurs homologues francophones résidant dans des pays où le français est l'unique langue officielle, ce qui encourage son apprentissage, y compris informel.

Cette grille de lecture nous aide aussi à comprendre les différences constatées par les locuteurs eux-mêmes dans la maîtrise des compétences en français (écrire, lire, comprendre et parler). Ainsi, les répondants du Burkina Faso, du Mali et du Sénégal sont enclins à déclarer une plus grande aisance à l'oral (parler et comprendre) qu'à l'écrit ; ils révèlent ainsi un rapport moins formel à la langue française, à laquelle ils peuvent plus facilement « échapper » du fait de la place qu'occupent leurs langues nationales respectives (mooré, bambara et wolof).

Par ailleurs, il faut noter que la connaissance du français n'est que rarement significativement différente entre les résidents des capitales et ceux des villes secondaires. Ce résultat pourrait surprendre lorsque l'on connaît le poids des variables liées aux niveaux d'études et de revenus – réputés plus élevés dans les capitales – quant à la compétence en langue française. Outre le fait que les écarts de revenus et de « bagages scolaires » ne sont pas nécessairement importants (et peut-être de moins en moins) entre la capitale et les autres villes, cette indication nous

laisse à penser que la connaissance du français se généralise peu à peu. Même si la non-prise en compte des zones rurales – qui restent souvent les plus peuplées dans nombre de ces pays – dans ces enquêtes nous incite à relativiser fortement cette conclusion.

Du point de vue des évolutions, on peut noter une relative stabilité dans les niveaux de francophonie déclarés par les populations. Les plus anciennes enquêtes en notre possession remontant à 2008²⁴, un certain recul permet de faire quelques constats. Si une majorité des pays concernés ne semblent marqués par aucun changement significatif, tant dans le total déclaré de francophones que dans celui des personnes considérées comme ayant une « francophonie maîtrisée », on peut relever quelques cas particuliers.

Ainsi, les résidents des villes gabonaises et marocaines révèlent une nette progression de la « francophonie maîtrisée » (respectivement +16 et +8 points entre 2010 et 2020/2021), comme du total des francophones (+11 et +22 points). La « francophonie maîtrisée » est également en forte hausse dans les villes ivoiriennes (+10 points entre 2009 et 2020/2021) tandis que le niveau général de francophonie ne change pas. Les villes maliennes et tunisiennes affichent également un accroissement du nombre de personnes se déclarant francophones entre 2010/2011 et 2020/2021 (respectivement +17 et +18 points).

En revanche, si la proportion globale de francophones est stable dans les villes de la RDC, celle des locuteurs maîtrisant le mieux la langue française se réduit de 7 points entre 2009 et 2020/2021. Les villes sénégalaises révèlent une tendance inverse, avec un maintien des francophones confirmés, mais une baisse du total (-5 points entre 2009 et 2020/2021).

²⁴ Sauf pour la République centrafricaine et le Rwanda.

« La proportion de jeunes citadins maîtrisant la langue française est bien supérieure à celle des autres tranches d'âge. »

■ Un profil dominé par les jeunes

Néanmoins, le fait que la majorité des francophones d'Afrique subsaharienne et du Maghreb se situe dans la classe d'âge comprise entre 15 et 24 ans révèle une potentialité de croissance forte pour la francophonie. En effet, les résultats montrent que ces jeunes sont relativement plus nombreux à maîtriser la langue française que leurs aînés. À l'exception du Mali, du Rwanda et du Togo et, dans une moindre mesure, du Congo et de la RDC, la proportion de jeunes citadins maîtrisant la langue française est bien supérieure à celle des autres tranches d'âge. L'écart constaté est en moyenne de 6 points, mais il se situe parfois (4 pays) à 10 ou 20 points ! Ceci est naturellement un gage d'avenir pour le français, que nous avons déjà constaté dans d'autres études qui faisaient apparaître un recours plus important au français de la part des jeunes générations.

Outre sa relative jeunesse, le groupe des francophones des villes est majoritairement constitué de personnes ayant suivi un minimum d'études (au moins primaires, mais surtout secondaires et supérieures) et se situant dans les catégories les plus aisées de la population. On retrouve ici l'importance de l'école, dont l'accès est en partie conditionné par le niveau de revenu, qui est lui-même lié au statut social de l'individu, donc à ses interactions sociales, à sa consommation culturelle, à son milieu professionnel, etc. ; tous ces éléments favorisant plus ou moins la fréquence et la qualité d'usage du français.

■ Une place reconnue à la langue française

Ces liens entre la maîtrise de la langue française et les opportunités qu'elle permet de saisir sont d'ailleurs parfaitement exprimés dans les réponses concernant l'importance de cette langue par rapport à différents sujets comme les études, le travail, l'information et la communication (par la voie numérique notamment) ou encore l'ouverture culturelle.

Ainsi, le français fait très souvent l'unanimité ou se trouve très apprécié car il permet de :

- obtenir un travail (entre 67 % et 97 % des avis) ;
- faire des études (entre 68 % et 98 %) ;
- s'informer (entre 49 % et 98 %) ;
- faire des recherches sur Internet (entre 53 % et 97 %) ;
- accéder à d'autres cultures (entre 55 % et 96 %).

Au-delà de sa maîtrise, ce sentiment d'utilité de la langue française explique sans doute aussi la place qu'elle occupe dans les usages, même si ceux-ci reflètent évidemment le caractère fondamentalement plurilingue des pratiques langagières africaines²⁵.

■ Le français, une seconde langue

La mesure des usages de la langue française par contexte (à la maison et au travail) nous donne des indications précieuses sur sa place tout à fait singulière dans les sociétés africaines de la quinzaine de pays étudiés. Dans une certaine mesure, plus encore que les données quantitatives sur le nombre de locuteurs, elles permettent de s'approcher au plus près de la réalité des pratiques, d'évaluer le degré d'appropriation de cette langue par les populations et de dégager des tendances.

Les questions posées permettaient de classer les langues utilisées à la maison et au travail en distinguant celle dont l'usage est le plus fréquent (langue principale) et les autres, par ordre d'importance.

²⁵ Voir « La langue française à géométrie variable dans les villes d'Afrique » p. 45.

Au travail

Le français est présent dans tous les cas de figure. Il se trouve même en première position (« langue principale ») dans les villes de Côte d'Ivoire, du Cameroun, du Congo, du Gabon (où il est même la seule langue citée) et de la RDC. Dans tous les autres pays, à l'exception du Burkina Faso (où le mooré et le dioula le devancent) et du Rwanda (après le kinyarwanda et l'anglais), le français est la deuxième langue principalement utilisée au travail dans les villes.

À la maison

Les fréquences d'usage du français sont toujours moins nombreuses dans les foyers qu'au travail – jusqu'à disparaître parfois, comme dans les villes du Sénégal et de la Mauritanie – mais sa position dans la hiérarchie des langues demeure relativement stable. On retrouve même la langue française en première position dans les milieux urbains de la Côte d'Ivoire, du Cameroun, du Congo et du Gabon. Dans les villes de plusieurs pays, elle est la deuxième langue la plus utilisée : Algérie, Mali, République centrafricaine, RDC et Togo. Enfin, au Maroc, en Tunisie et au Rwanda, sa place est marginale et elle n'est, au mieux, que la deuxième ou troisième « autre langue » pouvant servir de médium de communication dans les familles, mais elle est présente.

■ Conclusions des enquêtes Kantar

Beaucoup d'autres informations et croisements de données auraient pu être présentés ici à partir des milliers de résultats issus des enquêtes Kantar, notamment sur la maîtrise et l'usage des autres langues en présence sur ces territoires, mais les traits dominants que nous avons mis en avant concernant la langue française sont déjà suffisamment éclairants pour en tirer quelques conclusions.

La première d'entre elles étant que l'évaluation de la situation du français et de ses évolutions résiste à une trop forte schématisation. Certes, nous avons insisté sur quelques caractéristiques communes à certains contextes (place des langues nationales et statut du français), mais trop de facteurs, plus ou moins reliés à ces caractéristiques, interviennent dans chaque pays, surtout au niveau des villes, pour que l'on prétende tirer des enseignements généraux. La question des variations sociolinguistiques de français par exemple, phénomène

urbain par excellence, devrait nécessairement s'inviter à la réflexion sur les situations présentées en Côte d'Ivoire, au Cameroun ou encore au Gabon²⁶.

On peut néanmoins inciter les autorités nationales et les organisations en charge de la promotion de la francophonie à n'engager toute réflexion sur le sujet qu'après avoir intégré les prérequis suivants :

- tous les francophones présents sur ces territoires sont plurilingues et leur première langue n'est que rarement le français ;
- l'acquisition de la langue française requiert des efforts, et sa connaissance, sans parler d'une maîtrise complète, n'est partagée que par une partie des populations ;
- le statut officiel du français et sa qualité de langue d'enseignement ne garantissent pas à eux seuls une diffusion généralisée, ni de sa maîtrise ni de son usage ;
- la place singulière (incomparable à d'autres langues étrangères ou à d'autres langues transnationales, voire nationales) que cette langue occupe dans les sociétés la qualifie au titre de langue africaine, propriété de ses locuteurs ;
- certains marqueurs de son implantation durable et de sa potentielle progression (jeunesse de ses locuteurs, présence avérée dans les foyers et les activités économiques) méritent une attention particulière.

Enfin, pour que la confiance manifestée par les francophones dans le pouvoir émancipateur de la langue française (obtenir un travail, faire des études, s'informer, etc.) ne soit pas déçue, il faut qu'elle maintienne, voire renforce, sa place dans tous les secteurs correspondants (économique, numérique, médiatique, scientifique, culturel, etc.) et y valorise celle des francophones.

²⁶ Voir « Les impensés de la variation de la langue française » p. 46.

MÉTHODOLOGIE DES ENQUÊTES KANTAR

■ Échantillon et couverture géographique

Un échantillon représentatif de la population âgée de 15 ans et plus résidant dans les principales villes d'Afrique francophone : 11 pays d'Afrique renouvelés tous les ans et 4 ou 5 pays supplémentaires, en alternance, tous les trois ou quatre ans.

Pour 2020/2021, 15 pays

Maroc (Casablanca, Rabat, Marrakech, Tanger, Fès), Algérie (Alger, Constantine, Oran), Tunisie (Grand Tunis, Annaba, Sfax, Sousse), Mauritanie (Nouakchott), République centrafricaine (Bangui, Bambari), Togo (Lomé), Rwanda (Kigali), Sénégal (Dakar, Thiès, Saint-Louis), Côte d'Ivoire (Abidjan, Bouaké, Korhogo), Cameroun (Douala, Yaoundé, Garoua), RDC (Kinshasa, Lubumbashi, Bukavu), Gabon (Libreville, Port-Gentil), Mali (Bamako, Sikasso), Burkina Faso (Ouagadougou, Bobo-Dioulasso), Congo (Brazzaville, Pointe-Noire).

Au total : 20 500 interviews réalisées pour 37,9 millions d'individus :

- 2 000 interviews/pays en Afrique subsaharienne (Africascope)
- 1 600 interviews/pays au Maghreb (Maghreb-scope)
- 850 interviews/pays pour les pays supplémentaires

La représentativité de l'échantillon est garantie par un recueil selon la méthode des quotas et une stricte dispersion des interviews au sein des villes investiguées.

■ Mode de recueil

Enquêtes en face-à-face au domicile des interviewés avec une seule interview par foyer, sur tablette – Administration du questionnaire (renseigné par l'enquêteur) : en français ou en langue locale ou en français et en langue locale.

Étalement des interviews sur plusieurs mois :

- 6 semaines de terrain par an réparties tout au long de l'année en Afrique subsaharienne ;
- 4 semaines de terrain au second semestre au Maghreb ;
- 2 semaines de terrain au second semestre pour les études supplémentaires.

■ Questions

Maîtrise du français (autoévaluation)

- Parler, lire, écrire, comprendre (un journal radio-ou télédiffusé) :
→ Très bien / Assez bien / Avec difficulté / Pas du tout
- Selon vous, la connaissance du français est-elle indispensable, importante ou pas importante dans les situations suivantes :
→ Obtenir un travail ; Faire des études supérieures ; S'informer dans les médias ; Faire des recherches sur Internet ; Accéder à d'autres cultures.

Maîtrise de l'anglais (autoévaluation)

- Parler, lire, écrire, comprendre (un journal radio-ou télédiffusé) :
→ Très bien / Assez bien / Avec difficulté / Pas du tout

Pratiques des langues

- Quelle est la langue la plus souvent parlée à la maison ? Quelles autres langues parlez-vous à la maison ?
- Quelle est la langue la plus souvent parlée sur votre lieu de travail/études ? Quelles autres langues parlez-vous sur votre lieu de travail/études ?
- Compréhension d'un journal à la radio ou à la télévision en mandingue/malinke (Sénégal), bambara/malinke (Mali), dioula/bambara (Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Guinée), kiswahili (RDC, Congo) :
→ Oui, très bien / Oui, assez bien / Oui, avec difficulté / Non

LA LANGUE FRANÇAISE À GÉOMÉTRIE VARIABLE DANS LES VILLES D'AFRIQUE²⁷

Le plurilinguisme est assurément l'un des traits dominants des villes africaines. Ayant accès à des données d'enquêtes conduites par Kantar-TNS abordant notamment les pratiques linguistiques dans près d'une vingtaine de villes d'Afrique subsaharienne et du Maghreb, il a été possible de dessiner un ensemble de portraits linguistiques et de dégager quatre profils distincts à partir de la construction d'indicateurs permettant :

1. d'évaluer la maîtrise autodéclarée du français dans ses quatre dimensions (expression orale, compréhension, lecture et écriture) ;
2. de mesurer la couverture démographique des différentes langues en présence dans ces villes ainsi que leur usage à la maison et au travail ;
3. de saisir le niveau de cohabitation des langues et le plurilinguisme qui prévaut dans ces contextes urbains africains ;
4. de dégager finalement les langues priorisées dans ces contextes plurilingues, que ce soit dans les espaces privés ou au travail.

Le **premier profil** comprend trois villes d'Afrique de l'Ouest, à savoir Dakar, Bamako et Ouagadougou, caractérisées par des compétences autodéclarées faibles en français, quelle que soit la dimension considérée. Dans ces villes, on observe la prédominance d'une langue nationale (le wolof, le bambara et le mooré) aussi bien en termes de répertoire linguistique des individus qu'en termes d'usage des langues à la maison et sur le lieu de travail. Une caractéristique commune qui pourrait expliquer la faible influence du français constatée dans ces villes, notamment dans les espaces privés, est **l'existence d'une langue largement majoritaire** parmi les langues nationales. Les individus pouvant déjà communiquer entre eux et se comprendre à travers la langue nationale majoritaire, ils sont moins enclins à utiliser le français dans leurs échanges que dans d'autres villes.

Le **deuxième profil** regroupe les villes d'Abidjan, de Douala et de Libreville. Dans ces villes, l'influence du français sur les langues nationales est confirmée aussi bien en termes de répertoire linguistique des individus qu'en termes d'usage dans le cadre familial et sur le lieu de travail. Les compétences autodéclarées en français sont assez bonnes et le plurilinguisme, associant le français et les langues nationales, se fait largement à l'avantage du français. Une des caractéristiques communes de ces villes est **l'absence d'une langue largement majoritaire** parmi la gamme de langues nationales. Dans un tel contexte, et avec des compétences avérées en français, il paraît logique et peut-être plus facile pour les individus de recourir au français dans leurs échanges quotidiens, d'autant plus que la langue française y est très présente dans les espaces privés.

Le **troisième profil** est constitué des villes du Maghreb, où les compétences autodéclarées en français sont moyennes ou faibles et où **l'arabe propre à chaque pays est pratiquement la seule langue qui occupe le paysage linguistique**, aussi bien en termes de connaissances qu'en termes d'usage à la maison et sur le lieu de travail. Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que l'arabe est à la fois une langue nationale largement majoritaire, une langue officielle (même s'il s'agit là de l'arabe dit « classique », peu utilisé dans la vie quotidienne) et une langue d'enseignement, alors que le français est certes enseigné, mais souvent comme langue seconde.

Le **dernier profil**, qui paraît un peu atypique, est constitué d'une seule ville, Kinshasa. Bien que le répertoire linguistique des individus de cette ville se caractérise par une très bonne maîtrise du français parlé, compris, lu et écrit, c'est le lingala qui demeure la première langue d'usage à la maison et sur le lieu de travail. Ainsi, **les langues nationales – principalement le lingala – semblent cohabiter avec le français** sans qu'aucune perde son influence propre. Dans cette mégapole, on note ainsi que le lingala est largement majoritaire en termes de connaissances chez les individus, alors que le français, langue d'enseignement, y est aussi grandement présent dans les espaces privés et au travail. Ayant une bonne connaissance à la fois du lingala et du français, les Kininois pourraient choisir de communiquer davantage en lingala plutôt qu'en français, mais ils semblent très bien s'accommoder de ce bilinguisme qui semble se pratiquer au quotidien.

²⁷ Ce texte est tiré d'une étude intitulée « Portrait démolinguistique de quelques grandes villes d'Afrique subsaharienne et du Maghreb : un plurilinguisme dominant », rédigée par Moussa Bougma, enseignant-chercheur, ISSP, université Joseph Ki-Zerbo (Ouagadougou, Burkina Faso), et Richard Marcoux, professeur titulaire et directeur de l'ODSEF, université Laval (Québec, Canada), publiée dans la collection « Etudes de l'ODSEF » en 2021.

« La question de l'utilité perçue et réelle de cette langue, et celle du sentiment qu'elle inspire au locuteur dont elle n'est pas la langue maternelle, ont également été pointées comme cruciales. »

LES IMPENSÉS DE LA VARIATION DE LA LANGUE FRANÇAISE

Les éditions précédentes de *La Langue française dans le monde* (2010, 2014 et 2018) ont révélé, puis confirmé, des tendances lourdes concernant la maîtrise et l'usage de la langue française et tenté de les analyser afin d'en étudier les éléments déterminants, notamment au regard de l'avenir de cette langue. La présente édition confirme l'essentiel des dynamiques constatées. Ainsi, il est patent que le nombre de locuteurs de français progresse, porté essentiellement par une dynamique africaine reposant principalement sur les progrès de la scolarisation en français. Nous confirmons également la dimension plurilingue des francophones qui recourent quotidiennement à la langue française (à distinguer de ceux qui l'ont apprise comme une langue étrangère *stricto sensu*), et ce, pas seulement en Afrique.

Les enquêtes menées chaque année depuis plus de dix ans par Kantar²⁸, comme celle diligentée en 2017 par l'Observatoire de la langue française²⁹, montrent également une présence constante du français aux côtés des langues nationales dans les pays d'Afrique, et un accroissement relatif de son usage dans les foyers, au point de devenir parfois une langue de transmission (plutôt dans les milieux aisés et urbains). Dès 2010, nous avons néanmoins alerté nos lecteurs sur les hypothèques qui pèsent sur cette progression du nombre de francophones, dont la principale concerne l'enseignement de qualité en français, condition essentielle de son avenir à l'échelle mondiale. La question de l'utilité perçue et réelle de cette

langue, et celle du sentiment qu'elle inspire au locuteur dont elle n'est pas la langue maternelle, ont également été pointées comme cruciales.

Il nous semble que la relation qu'entretient le francophone non natif avec la langue française se trouve au croisement de nombreuses autres questions. Or, parmi ces questions, il en est une qui nous apparaît importante et qui, bien que documentée grâce à de nombreux travaux en francophonie, reste encore largement ouverte : celle des variétés d'une langue diffusée en dehors de son territoire d'origine, en l'occurrence le français. Ce sujet concerne de fait les locuteurs qui n'ont pas le français pour langue première, ce qui entraîne des conséquences en chaîne sur les autres déterminants de l'avenir de cette langue, notamment dans le domaine de l'apprentissage. Car qui dit variété dit norme et donc processus de standardisation pour l'apprenant comme pour l'enseignant. Les enseignants et les parents d'élèves, et, plus largement, la société dans son ensemble (les milieux professionnels, les agents du service public, les médias, etc.), à travers leur degré d'acceptation des variations, ont une influence sur l'image qu'auront d'eux-mêmes et de la langue ceux qui y ont recours.

■ L'étude « Pratiques et représentations sociolangagières des Français en Francophonie » (PRESLAF)

L'Observatoire de la langue française a lancé une étude³⁰ inédite – bien que le sujet fasse l'objet de recherches depuis longtemps³¹ – sur la question de



²⁸ Voir « Connaissance et usages du français en Afrique et au Maghreb » p. 39.

²⁹ « Usages et avenir du français dans l'espace francophone du Sud », dans *La Langue française dans le monde* (2018) (pp. 41 à 50). Voir QR code.



³⁰ « Pratiques et représentations sociolangagières des Français en Francophonie » (PRESLAF). Rapport complet et résultats de l'étude : voir QR code.

³¹ Cette enquête marque néanmoins une étape, car elle présente trois particularités par rapport aux travaux précédents : elle est très récente ; c'est une enquête de grande envergure ; et, en raison des « terrains » multiples où elle a été conduite, elle permet des comparaisons intéressantes sur la thématique à l'étude.

la variation sociolinguistique du français, la perception qu'en ont ses locuteurs et les usages qui en sont faits, notamment dans la sphère éducative. Les chercheurs étaient également invités à explorer les voies d'une possible « gestion concertée » de la langue française, considérée comme devant être la propriété légitime de tous ses locuteurs, qu'ils résident à Paris, à Dakar ou à Kinshasa. Portant sur une dizaine de pays d'Afrique et de l'océan Indien³², les enquêtes se sont déroulées entre la fin de l'année 2019 et l'été 2021.

Après une revue de la littérature produite sur le sujet dans les pays de l'échantillon (1 225 publications), l'équipe de recherche (au total une soixantaine d'universitaires mobilisés), coordonnée par Comlan Fantognon (université Grenoble-Alpes) avec l'appui scientifique de Jean-Pierre Chevrot, Laurent Puren (université de la Réunion) et Amélie Lecomte (université Aix-Marseille), a conduit des entretiens (425), distribué des questionnaires (plus de 4 135 exploités) et mené des observations dans des classes (157) avant de proposer des éléments de réflexion concernant une forme de « gestion concertée » de la langue française qui s'inscrirait dans une « politique et planification plurilingue » (dont il ne sera pas traité ici, car elle fera l'objet d'un travail ultérieur avec le comité scientifique de l'Observatoire de la langue française).

Cette présentation³³ se nourrit des principaux résultats de l'étude, mais elle présente les analyses de l'Observatoire de la langue française, qui n'engagent pas les chercheurs. Ces analyses sont d'ailleurs avancées avec beaucoup de prudence et doivent toujours être appréhendées en tenant compte de la relative faiblesse des échantillons de population interrogés. Par ailleurs, la composition de l'échantillon n'étant pas pleinement représentative de la population, les coordonnateurs de l'étude ont veillé à « redresser » les résultats et à tester leur significativité³⁴, mais nous sommes conscients qu'il s'agit d'une étude pilote visant à dégager des tendances générales.

³² Algérie, Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Liban, Madagascar, Maroc, RDC et Tchad.

³³ Cet article a bénéficié du concours de plusieurs membres du comité scientifique de l'Observatoire de la langue française, et tout particulièrement des professeurs Jean-Pierre Corbeil, François Grin, Samir Marzouki et Rada Tirvasen. Une note méthodologique complète est disponible en ligne. Voir QR code.



³⁴ Voir encadré « Éléments de méthodologie » ci-contre.

ÉLÉMENTS DE MÉTHODOLOGIE

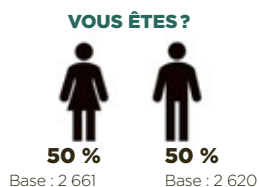
En préambule, il faut dire que la période à laquelle se sont déroulées les enquêtes était marquée par les restrictions sanitaires, qui n'ont pas facilité le travail des personnes chargées de diffuser le questionnaire, même si une bonne part a été envoyée par Internet. Dans le cadre du recueil de données par questionnaire autoadministré, la méthode d'échantillonnage utilisée est celle par quotas, et des dispositions ont été prises pour réduire le risque de biais de sélection, notamment grâce aux consignes données aux enquêteurs, dont voici quelques exemples :

- savoir éviter d'interroger, dans une zone donnée, des personnes se ressemblant trop ou vivant dans les mêmes conditions ;
- ne pas hésiter à renoncer à une interview si la personne contactée ne correspond pas aux quotas ;
- respecter les consignes de dispersion géographique des interviews ;
- brasser large à l'intérieur des cellules de quota (par exemple, pour la CSP-, qui rassemble ouvriers, artisans, etc. ne pas se contenter d'interroger les ouvriers).

Ensuite, l'échantillon a fait l'objet d'un redressement calé sur les 4 variables à partir desquelles les quotas sont définis, ce qui offre certaines garanties de représentativité de l'échantillon. Enfin, pour une meilleure comparaison des résultats selon les pays notamment (mais aussi en fonction des autres variables sociodémographiques), des tests de significativité ont été réalisés afin de mettre en évidence les valeurs nettement supérieures ou inférieures à la proportion globale. La significativité des valeurs est à relativiser pour les bases faibles (elles sont renseignées par un astérisque), mais aussi pour le secteur d'activité (éducatif vs non éducatif) et le type d'établissement (privé vs public), car certains inactifs ont renseigné ces variables sur la base de leur dernier emploi récemment quitté.

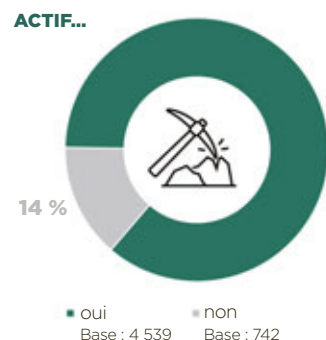
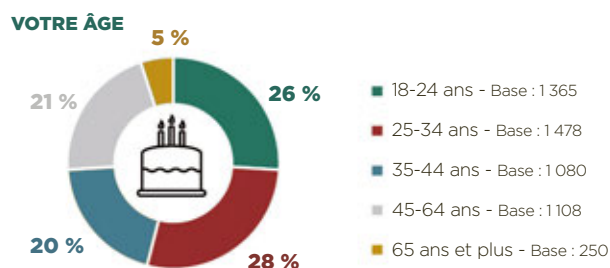
CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉTUDE PRES-LAF³⁵

Échantillon d'étude redressé (enquêtes quantitatives)



VOTRE PAYS DE RÉSIDENCE

	Effectifs	Pourcentage
ALGÉRIE	518	10 %
BÉNIN	500	9 %
CAMEROUN	527	11 %
CÔTE D'IVOIRE	557	11 %
GHANA	557	11 %
LIBAN	637	12 %
MADAGASCAR	500	9 %
MAROC	500	9 %
RDC	485	9 %
TCHAD	500	9 %



CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE

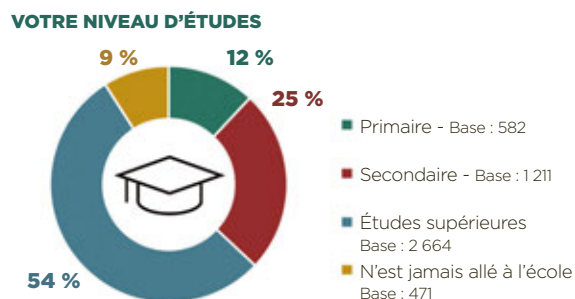
Catégorie	Effectifs	Pourcentage
CSP+	813	15 %
CSP-	3 726	71 %
SANS ACTIVITÉ	742	14 %

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteur	Effectifs	Pourcentage
ÉDUCATIF	1 220	28 %
NON ÉDUCATIF	3 142	72 %

VOUS TRAVAILLEZ DANS LE...

Type	Effectifs	Pourcentage
PUBLIC	892	21 %
PRIVÉ	3 447	79 %



VOTRE ZONE DE RÉSIDENCE

Zone	Effectifs	Pourcentage
RURALE	2 267	43 %
URBAINE	3 014	57 %

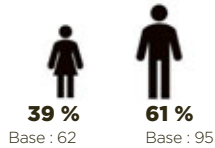
³⁵ Compte tenu de la faiblesse de la base interrogée pour l'Algérie, les résultats de ce pays issus des questionnaires et des entretiens ont été écartés de l'analyse.

³⁶ Comme annoncé dans la méthodologie, le redressement a été fait sur les critères d'âge, de sexe, de CSP, de zone de résidence et de pays.

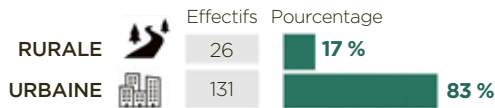
Observations de classe - Échantillon enseignants (enquêtes qualitatives)³⁶



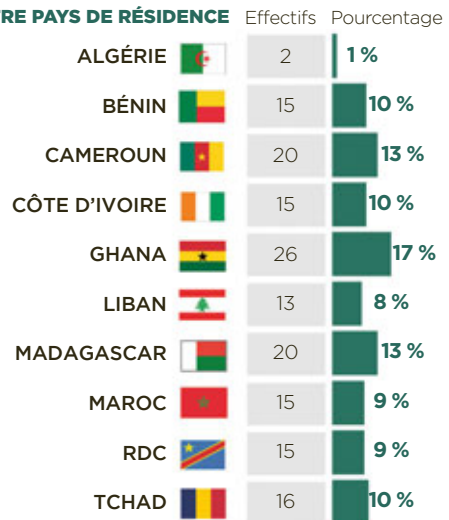
VOUS ÊTES ?



VOTRE ZONE DE RÉSIDENCE



VOTRE PAYS DE RÉSIDENCE

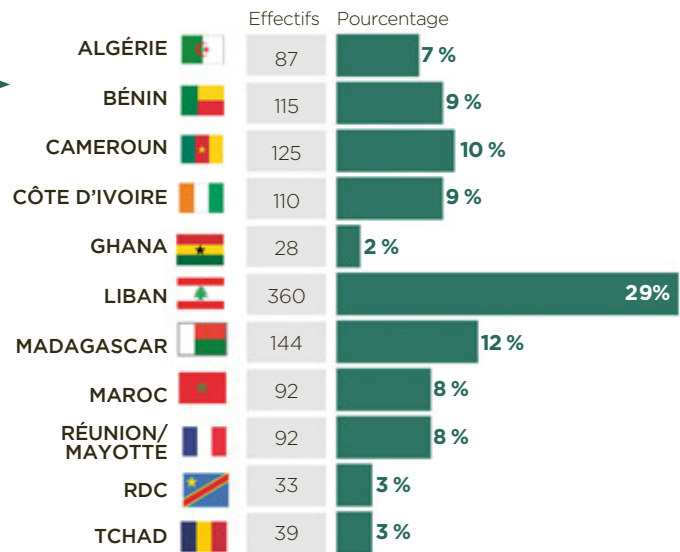
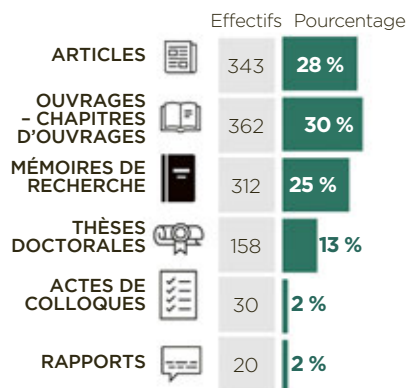


Bibliographie analytique - Catégorisation des titres retenus

1 225

TITRES RETENUS

Base : 11



« Il est très difficile, et sans doute peu souhaitable, de figer des catégories de français. »

■ Les variétés de français existent-elles ?

La première difficulté pour appréhender l'ensemble de ces phénomènes est de savoir de quoi l'on parle. Certes, de nombreux travaux de recherche et plusieurs inventaires ou répertoires existent, qui décrivent, décryptent et analysent les variations sociolinguistiques du français, mais les limites inhérentes au sujet lui-même sont vite atteintes.

Scientifiques d'abord, lorsqu'il s'agit de tracer des frontières précises entre d'une part une langue française de référence d'où s'écarteraient les variétés en question, et d'autre part ses évolutions de forme ou créations de mots qui témoignent de sa vitalité et relèvent d'un processus normal de transformation de toute langue non « morte ». Même la fameuse ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539, celle signée de la main de François I^{er}, qui imposa le français contre le latin pour dire le droit et gérer l'administration, fut rédigée en ce qu'on appelle aujourd'hui le « moyen français », que l'on est bien en peine de comprendre... Quelques années auparavant, en 1534, le même François I^{er} envoyait Jacques Cartier explorer les voies maritimes de l'océan Atlantique, initiant ainsi sans le savoir le « fait français » dans le territoire que l'on n'appelait pas encore Canada et qui abrite aujourd'hui des millions de francophones. Les français parlés en Belgique ou en Suisse romande puisent sensiblement aux mêmes origines d'un « français initial » (lui-même issu du groupe des langues d'oïl), et ont leurs caractéristiques propres qui les distinguent, tout en ayant suivi les évolutions d'usage naturelles aux langues en général³⁷.

La nature du surgissement puis de l'implantation progressive de la langue française sur le continent africain est très différente et son origine beaucoup plus récente. Marqués

plus que les autres par les phénomènes de variation dus essentiellement à la pluralité des langues en présence, ces nouveaux territoires du français sont aussi ceux où la croissance du nombre de ses locuteurs est la plus forte. La question de l'écart entre un français « standard » et des français « locaux » y apparaît donc à la fois plus évidente et plus importante lorsque l'on cherche à anticiper des scénarios d'avenir. Cependant, la difficulté à définir de manière claire et précise les contours des différents français en usage reste un défi pour les linguistes (et les sociolinguistes), même si certaines caractéristiques générales sont proposées dans la littérature pour décrire les principaux phénomènes de variation, surtout sur le plan syntaxique (et morphosyntaxique).

Dans tous les cas, partant du principe que ce sont les locuteurs qui fixent progressivement l'usage d'une langue (dont la pérennité garantit souvent sa reconnaissance comme norme), il est très difficile, et sans doute peu souhaitable, de figer des catégories de français.

Les limites à l'examen des variétés de français sont aussi d'ordre empirique. Pour des raisons proches des réserves exprimées d'un point de vue scientifique (où commence et où s'arrête la variété?), mais sur un plan pratique cette fois-ci, il est impossible de procéder à un recensement systématique de tous les usages du français dans la trentaine de pays où il est d'usage quotidien. Et ce d'autant moins que ce recensement serait rapidement obsolète. La multiplication des lexiques et autres inventaires du français consacrés à tel ou tel pays, région ou continent, ou à telle ou telle catégorie de locuteurs ou d'usages (« les jeunes », les jargons professionnels, etc.), outre le défaut d'exhaustivité qui les frappe, n'a toujours pas permis de réunir une information complète, structurée et facilement consultable. La mise en ligne récente du Dictionnaire des francophones³⁸ constitue sans doute la démarche la plus aboutie en la matière³⁹, ne serait-ce que par son caractère contributif. Son ambition essentiellement descriptive, voire ludique, très appréciable par ailleurs, ne lui permet cependant pas pour l'instant de présenter un tableau complet, ni même de faciliter une recherche ouverte (sauf sur un terme ou une expression déjà connus) ou des comparaisons (synonymie).

³⁸ Voir « Entretien avec Bernard Cerquiglini, président du comité scientifique du Dictionnaire des francophones » page de droite.

³⁹ Sur un autre plan, on peut noter aussi la parution, en octobre 2021, de *La Grande Grammaire du français* (Actes Sud/Imprimerie nationale), dirigée par Anne Abeillé et Danièle Godard, qui semble tenir compte des usages en vigueur en dehors de la France.

³⁷ À noter cependant que les variantes dialectales, en Suisse romande, sont issues du franco-provençal, rattaché aux langues d'oc. Seule exception : le patois jurassien (canton du Jura).

Entretien avec Bernard Cerquiglini

Linguiste, professeur émérite Université de Paris, président du comité scientifique du Dictionnaire des francophones.



Avec ses 500 000 mots et expressions répertoriés en provenance de 52 pays et 112 localisations, le Dictionnaire des francophones (DDF), dictionnaire en ligne, illustre la variété et la richesse de la langue française. « C'est parce que le Dictionnaire des francophones a vocation à regrouper le plus grand nombre possible de variétés du français que l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) s'est associée à ce projet novateur et dynamique (...) Qu'il devienne un outil de référence pour toutes et tous! », résume la Secrétaire générale de la Francophonie.

« Le français appartient à ceux qui le parlent, s'en soucient et le font vivre. » Partant de cette affirmation qui vous appartient, pourriez-vous nous faire part en quelques mots de la genèse de ce projet et de l'ambition qu'il s'est donnée?

L'initiative du DDF est française; sa mise en œuvre est francophone. Il est en France une tradition de commande publique d'un dictionnaire national : pensons au *Dictionnaire* de l'Académie française

par Richelieu (1635), au *Trésor de la langue française* par le président de Gaulle (1960). Au XXI^e siècle, le président Macron a souhaité un dictionnaire qui rendit compte de la richesse mondiale de la langue, qui échappât, par le numérique, à la fixité close du volume de papier, qui fût en francophonie l'affaire de tous.

Quelle est à votre avis sa plus-value par rapport aux dictionnaires explicatifs déjà existants?

Il convient d'insister : le Dictionnaire des francophones n'est pas un livre, mais un outil numérique. Comme tel, il est cumulatif, faisant accéder aux principaux dictionnaires et bases de données en ligne, à l'immense savoir déjà accumulé sur le français et qu'il importe de mettre à la disposition de tous. Il est participatif, offrant à chacun de contribuer à cette connaissance (mot nouveau, sens neuf, définition), d'enrichir encore le grand trésor des mots francophones. Interactif, il est en constante évolution, telle la langue elle-même, mouvante dans le temps comme elle se montre diverse dans l'espace.

Comment assurer la pérennité de cet outil et son appropriation par les populations les plus jeunes?

Nous l'avons nommé Dictionnaire des francophones, et non pas de la Francophonie, pour afficher la mutualisation de sa préparation, et surtout afin d'inciter à un usage quotidien et intrépide. Pratique et simple, conçu dans l'esprit des objets numériques actuels, il devrait rendre les meilleurs services, notamment scolaires, aux jeunes, et les séduire. Leur appropriation nous satisferait, leur collaboration à l'enrichir nous ravirait : ils sont, notamment dans le Sud, l'ardeur de la langue et son avenir. Au-delà des jeunes, nous souhaitons que la consultation et l'enrichissement du DDF entrent dans les habitudes : offert à tous, ouvert à tous, enrichi par tous, ce dictionnaire est à l'image d'une langue mondialement partagée, vivante et libre.

■ Résultats de l'enquête

Résultats issus de la revue de littérature

En analysant la bibliographie qu'ils ont retenue⁴⁰, les auteurs de l'étude PRES-LAF ont fait le choix de retenir trois grandes entrées dans les publications consacrées aux variétés de français :

- les « français populaires » (ou « courants ») ;
- le français « en contact » ;
- l'hybridation et les « parlars jeunes ».

Bien que cette typologie puisse être contestée, ne serait-ce que parce que certaines catégories sont transversales à tous les phénomènes de variation et qu'elles se chevauchent parfois (« en contact » et « hybridation »), nous l'avons conservée pour permettre au lecteur non spécialiste d'appréhender les grandes lignes de ces phénomènes.

En synthèse, la plupart des travaux relèvent des similitudes dans les différentes variétés de français, dont les moteurs sont la *simplification*⁴¹ et l'*innovation* et qui se nourrissent bien souvent des autres langues en contact avec le français. La question du « niveau de langue » semble alors sous-jacente, même si des auteurs défendent l'idée d'une variété géographique, voire le concept de « normes endogènes ». Sur le plan formel, l'inventaire des travaux en Afrique subsaharienne montre l'importance des apports lexicaux et morphosyntaxiques des langues africaines tout autant que la difficulté pour les institutions à les prendre en compte. Les travaux révèlent enfin la place importante que les pratiques plurielles du français occupent dans des pays comme le Cameroun, la Côte d'Ivoire ou la RDC⁴². Parmi ces pratiques, l'hybridation et les parlars jeunes sont particulièrement étudiés, y compris dans le champ des réseaux sociaux, et ils sont « perçus comme moyen de participation sociale des jeunes et comme langue d'intégration des nouveaux arrivants dans [certaines] villes » (comme Abidjan). Ces recherches confirment aussi la difficulté à établir des différences entre les argots ou les parlars jeunes, les langues mixtes émergentes et les techniques d'alternance codique (lorsque l'on passe d'une langue à une autre dans un même énoncé).

⁴⁰ Voir « Bibliographie analytique – Catégorisation des titres retenus » p. 49.

⁴¹ Ce terme, qui implique un jugement sur la variation, n'est en général pas employé par les sociolinguistes, mais nous le conservons pour sa... simplicité.

⁴² Il faut citer aussi le Bénin, où l'intensité des recherches sur le sujet n'est pas liée à des pratiques avérées concernant les variétés de français, mais correspond à l'intérêt des chercheurs pour les langues nationales et leur rapport au français.

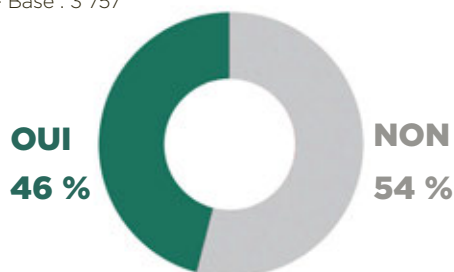
Les auteurs de l'étude concluent d'ailleurs que « la confusion entre une variété et le recours aux stratégies langagières (telles que l'alternance codique) dans une perspective d'intercompréhension, comme la confusion entre la variété et le registre de langue, est encore marquée ». Ils avancent l'idée qu'il serait plus adapté « d'envisager les variantes du français comme davantage associées à la notion de style ». Le style se trouvant davantage « dans les effets de sens produits que dans l'intention du locuteur ».

Résultats issus des entretiens et des questionnaires

Rendant compte de réalités locales, si un peu moins de la moitié des répondants (46 %) pensent qu'il existe une variété de français dans leur pays, les résultats pour le Cameroun (68 %), la Côte d'Ivoire (65 %) et la RDC (56 %) sont beaucoup plus affirmatifs, tandis que les Béninois ne sont que 1 % dans ce cas. Ce sont les personnes les plus âgées (+65 ans) et celles travaillant dans le secteur éducatif, donc celles qui attachent probablement le plus d'importance à la norme, qui perçoivent davantage la présence de variétés.

Diriez-vous qu'il existe différentes variétés de français dans votre pays ?

À tous – Une seule réponse possible
– Base : 3 757

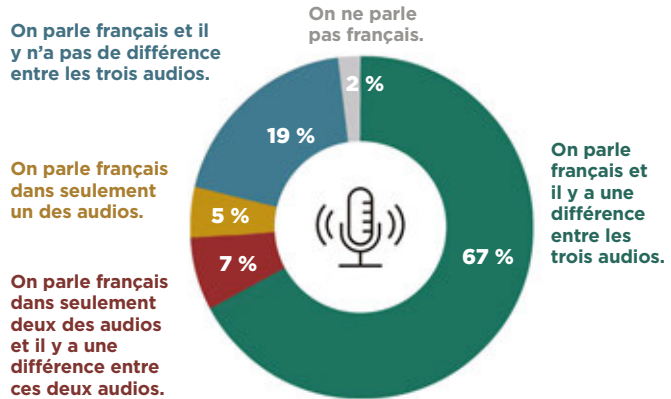


À la question de savoir comment désigner ces variétés de français, la grande majorité (80 %) de ceux qui pensent qu'elles existent les qualifient d'abord par le registre de langue (français populaire, de la rue, académique, familier, soutenu, standard, etc.) avant de leur donner un nom ou une référence nationale (nouchi, camfranglais, français ivoirien, etc.). De plus, les 32 variétés de français perçues par les personnes interrogées leur semblent dues avant toute chose à l'interférence linguistique entre le français et les langues nationales, et quelquefois l'anglais.

Plus proches de la réalité pratique sont les réactions recueillies auprès des personnes ayant écouté des extraits audio de pratiques langagières variées du français (un en contexte arabophone et deux en contexte subsaharien). Ils ne sont que 19 % à considérer qu'il s'agit bien de français et qu'il n'y a aucune différence entre les enregistrements. En dehors de ceux qui n'ont pas trouvé trace de français dans au moins l'un des enregistrements (2 %), les deux tiers des témoins ont perçu des différences. De nouveau, ce sont ceux qui résident en zone urbaine, travaillent dans le milieu éducatif, ont fait des études supérieures ou font partie des cadres supérieurs qui sont plus nombreux à considérer que les discours entendus sont différents du français (plus de 75 %).

Après avoir écouté les audios, diriez-vous que...

À tous – Une seule réponse possible – Base : 3 805



Sollicités pour caractériser les différences perçues, les répondants qui en avaient décelé ont naturellement cité souvent (63 %) des marqueurs de l'oralité (accent, prononciation, intonation, rythme, interférences linguistiques, articulation, etc.), mais les registres ou types de français arrivent en deuxième position (19 %), à égalité avec l'explication par la nationalité de l'orateur (qui n'était pourtant pas indiquée).

Enfin, à mi-chemin entre la mesure de la présence des variétés de français et l'image qu'elles renvoient, la réponse à la simple question « Quel français parlez-vous principalement ? » est riche d'enseignements⁴³ : 65 % des répondants considèrent parler le français soit « standard » (36 %), soit « académique » (29 %), tandis que 21 % déclarent parler un français « populaire ». Cet « aveu » est beaucoup plus fréquent en Côte d'Ivoire (48 %), au Tchad (41 %) ou, dans une moindre mesure, au Cameroun (27 %) ; alors que les Ghanéens (91 %), les ressortissants de la RDC (78 %), les Malgaches (74 %) et les Libanais (73 %) sont plus de 70 % à affirmer parler le « bon français ». Le décalage perceptible entre la présence avérée de variétés de français dans certains pays (comme la RDC ou Madagascar) et le manque d'entrain pour se déclarer locuteur de celles-ci montre à quel point la question des représentations liées « aux langues françaises » rend difficile l'analyse objective et davantage encore la prise de décision éventuelle concernant le rôle qu'elles pourraient ou devraient jouer. À cet égard, il est aussi révélateur

de voir les très faibles scores obtenus par l'une des réponses possibles, qui était « Un mélange du français avec d'autres langues » : 0 % dans la plupart des pays, à l'exception du Maroc (6 %), de Madagascar et du Cameroun (1 % chacun) et de quelques Congolais (RDC, 0,3 %). Compte tenu des effectifs relativement réduits considérés, il n'est pas permis de tirer de conclusion générale, mais il y a manifestement une réticence à être perçu comme ne maîtrisant pas suffisamment au moins une des formes de français.

■ Que pensent les locuteurs ?

De la langue française et des variétés de français...

À une large échelle⁴⁴, grâce à un outil d'analyse des réponses, il apparaît que les mots « France » et « Français » puis « colonisation » sont spontanément les plus souvent associés à la langue française. Celle-ci étant ensuite fortement liée à des marqueurs relatifs à la structure de la langue (grammaire, expression, conjugaison, orthographe, vocabulaire, etc.). Cela dit, d'après les rédacteurs de l'étude⁴⁵ – qui présentent la structure complète du « champ représentationnel » portant sur la langue française –, il n'y a pas de mots « candidats à la centralité », ce qui signifie que ce champ représentationnel est « instable ». On peut comprendre qu'il n'est pas figé et qu'il brasse énormément de références, pas forcément convergentes.

⁴³ Cette question n'a été posée qu'à ceux qui parlaient français (3 514 répondants).

⁴⁴ Questionnaire administré à près de 4 000 personnes.

⁴⁵ Voir encadré « Analyse des discours sur les langues » p. 54.

ANALYSE DES DISCOURS SUR LES LANGUES

La complexité des relations que les locuteurs entretiennent avec leurs langues en général se voit mieux à une échelle plus réduite⁴⁶, lorsque l'on prend le temps de discuter⁴⁷ avec les locuteurs (dont des experts⁴⁸). En effet, un lien est établi entre langue française, variétés de français et langues nationales, mais une attente ou des préventions s'expriment aussi envers la Francophonie (l'OIF).

En résumé, **pour les experts**, si le français est fortement associé à l'idée de langue, cette dernière est immédiatement reliée aux autres langues du territoire, et les fonctions d'intercompréhension et de communication sont rapidement avancées, pour lesquelles la dimension orale (la « façon de parler ») devient importante. Par ailleurs, la langue française et l'enseignement sont logiquement réunis dans les discours des experts. Enfin, autour de la notion de Francophonie, ce sont des considérations plutôt générales qui interviennent : « pays », « politique », « culturel », « statut », « organisation », « ensemble », « officiel », etc. Ainsi les rédacteurs de l'étude PRES-LAF avancent-ils l'idée que, concernant les variétés de français, les experts considèrent qu'elles doivent être associées aux questions d'enseignement-apprentissage et que la Francophonie pourrait y jouer un rôle.

L'analyse dite « factorielle confirmatoire » (AFC⁴⁹) retenue par les auteurs de l'étude confirmerait que les questions de variétés de français, bien que présentes en position médiane, se trouvent encore en retrait aussi bien de celles liées à

l'enseignement-apprentissage (axe des ordonnées) que de la Francophonie (axe des abscisses). Dans cette vision, les auteurs supposent que les experts pensent que « l'entrée des variétés de français dans le système éducatif sera d'autant plus efficace que la Francophonie adoptera un rôle de régulateur, de médiation ».

Pour les locuteurs (non-experts), le français est toujours associé à l'idée de langue, mais c'est aussi l'occasion pour eux d'évoquer tout de suite les statuts de toutes les langues du pays (maternelles, officielles, locales, etc.). Les non-experts se concentrent beaucoup plus sur les actions existantes ou à entreprendre (à l'aide de verbes comme « soutenir », « imposer », « promouvoir », etc.). Ils font également le lien entre langue française et enseignement, tout en soulevant les questions liées à la communication entre personnes (intégrant les difficultés du français) et aux pratiques des jeunes (réseaux sociaux notamment). Pour eux, la Francophonie en tant qu'institution, qui n'occupe pas du tout une place centrale dans les discours sur les langues (moins de 19 % des mots prononcés), est aussi perçue comme un ensemble (pays, organisation), mais ses actions sont plus souvent citées (promotion, culture, politique) que chez les experts, avec une présence nette du mot « France ». Bien plus souvent, les non-experts parlent surtout de leurs pratiques diversifiées du français (« mot », « exemple », « variété », « prononcer », etc.) et des contextes de son usage aux côtés d'autres langues (« professionnel », « école », « classe », « fon », « maison », « lingala », « communication », « obliger », etc.).

L'AFC présentée par les auteurs place les contextes d'usage normatif du français en ordonnée et la tolérance aux pratiques diversifiées en abscisse, et les deux groupes semblent être assez proches, tandis que la Francophonie apparaît comme promouvant plutôt l'usage normé du français.

⁴⁶ 279 entretiens, dont 49 avec des experts, dont les transcriptions ont été analysées automatiquement.

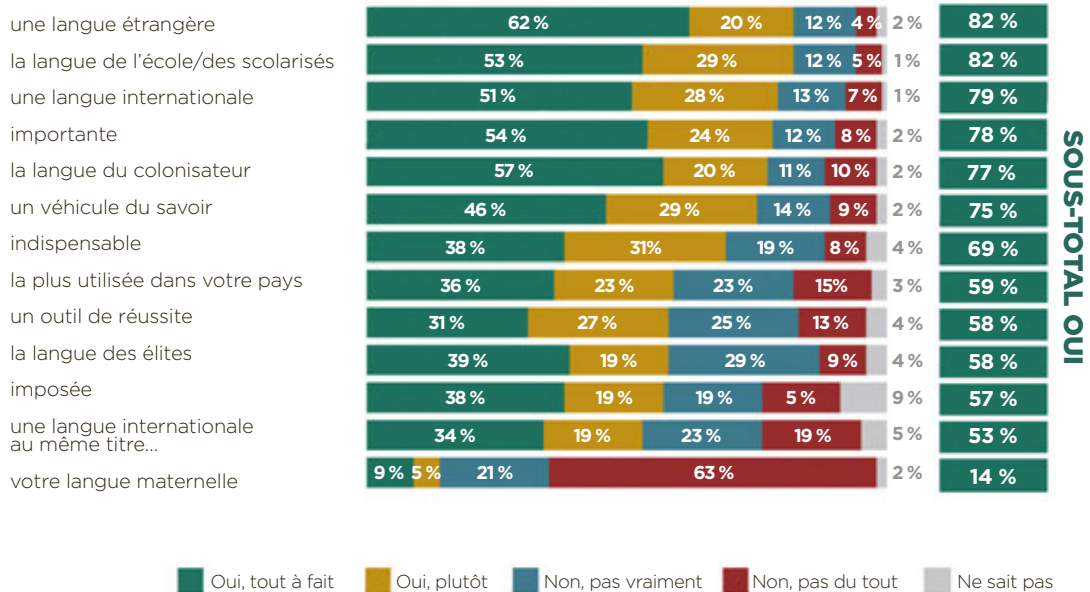
⁴⁷ Entretiens réalisés individuellement, parfois avec traduction (au Ghana et dans les pays arabophones), sur la base d'un guide méthodologique et thématique.

⁴⁸ Experts scientifiques et/ou institutionnels dans le domaine de l'éducation, de l'étude des langues et de l'enseignement-apprentissage.

⁴⁹ L'AFC consiste en une matrice de type abscisse/ordonnée qui permet de visualiser l'importance relative d'une problématique par rapport à deux facteurs.

Diriez-vous que la langue française dans votre pays est...

À tous - Une seule réponse possible - Base : 3 988



Afin de « stabiliser » cette image de la langue française, il est utile d'examiner directement les réponses collectées par questionnaire.

Si les répondants sont tous pour qualifier le français de langue étrangère qui s'acquiert d'ailleurs en contexte scolaire (qui occupe la deuxième place), ils sont aussi tous d'accord pour lui attribuer un statut de langue internationale, ce qui renvoie au potentiel que cette langue représente pour eux (« importante »). Réunissant une large majorité, mais en cinquième position, vient le rappel de son origine liée à la colonisation : cet attribut vient s'intercaler entre divers traits associés au français⁵⁰. Deux autres caractéristiques plutôt négatives suggérées aux personnes interrogées (« langue des élites » et « langue imposée ») recueillent également une majorité d'avis favorables.

⁵⁰ La liste des propositions n'était pas modifiable et le répondant devait se déterminer pour chacune d'entre elles en choisissant son degré d'adhésion à l'une des cinq réponses possibles : Oui, tout à fait ; Oui, plutôt ; Non, pas vraiment ; Non, pas du tout ; Ne sait pas.

« Ces résultats confirment la complexité et la polyvalence des opinions et des sentiments des locuteurs africains de français. »

Ces résultats confirment la complexité et la polyvalence des opinions et des sentiments des locuteurs africains de français par rapport à cette langue. Celles-ci se retrouvent sensiblement dans tous les pays de l'échantillon, avec néanmoins une association à la colonisation beaucoup moins forte au Ghana et au Liban (inférieure à 60 %), ce qui paraît logique, alors qu'elle est très présente au Bénin, au Tchad et en Côte d'Ivoire (supérieure à 90 %).

Pourquoi pensez-vous que la langue française est importante ?

À ceux qui pensent que la langue française est « importante » – Question ouverte – Base : 2 997

Elle est internationale	21 %	Elle facilite la communication dans un contexte multilingue	3 %
Elle ouvre des opportunités (d'affaires, d'emploi...)	20 %	Elle est une belle langue/riche...	3 %
Elle est la langue utilisée dans le système éducatif / Elle est la langue de scolarité	18 %	Elle permet les échanges économiques	2 %
Elle permet l'accès à la fonction publique / Elle est une langue officielle	16 %	Elle facilite l'accès à l'information / Langue des médias	2 %
En tant que langue, elle est avant tout un outil de communication/une richesse	16 %	Langue du colonisateur, langue imposée, langue moins importante	2 %
Elle permet de transmettre le savoir et le savoir-faire / Elle est la langue des recherches scientifiques	11 %	Elle permet la civilisation	1 %
Elle est l'une des langues les plus utilisées au monde/dans le pays	10 %	Elle sert à apprendre/comprendre d'autres langues	1 %
Elle est une langue de culture	6 %	Elle fait partie de notre histoire / C'est notre patrimoine	1 %
Elle est omniprésente dans toutes les sphères de la société	6 %	Elle nous permet de nous divertir (chansons, films...) / Langue des réseaux sociaux	1 %
Elle facilite les échanges frontaliers/régionaux	5 %	Elle est une langue importante	1 %
Elle permet d'être considéré.e / Langue des élites	4 %	Rien / Aucun 0%	0 %
		Autre	6 %
		Ne sait pas	1 %

Il est finalement très difficile de démêler l'écheveau des opinions émises lorsque les répondants d'un même pays considèrent que la langue française est à la fois « importante », voire « indispensable », ou encore « un outil de réussite », tout en pensant qu'elle est « imposée » (même si ce n'est plus par la France aujourd'hui). En interrogeant plus précisément ceux qui ont déclaré la langue française importante (78 % de l'échantillon), il apparaît que ce sont des arguments relatifs à l'utilité qui sont quasi exclusivement avancés (tableau ci-dessus) et que les mentions qui relèveraient plutôt d'une forme d'attachement ou d'un préjugé positif (« belle langue/riche », « notre patrimoine », etc.) sont extrêmement rares.

On peut d'ailleurs rapprocher ces résultats du faible score (13 % en moyenne) réalisé par la réponse « votre langue maternelle », qui ne semble être une réalité significative que dans deux pays : le Liban (32 %), où elle l'est effectivement depuis très longtemps, notamment dans la communauté chrétienne, et la Côte d'Ivoire (34 %), pays aux nombreuses langues nationales, où plusieurs

enquêtes ont déjà montré que le français servait de pont entre les communautés linguistiques – notamment au sein des couples – et tendait ainsi à prendre une place significative en famille (plutôt dans les milieux urbains et scolarisés). En RDC aussi, le choix des répondants pour cette proposition est proche de la moyenne (11 %) ce qui n'est pas négligeable, mais, dans tous les autres pays, les taux sont inférieurs à 10 %, voire à 5 %.

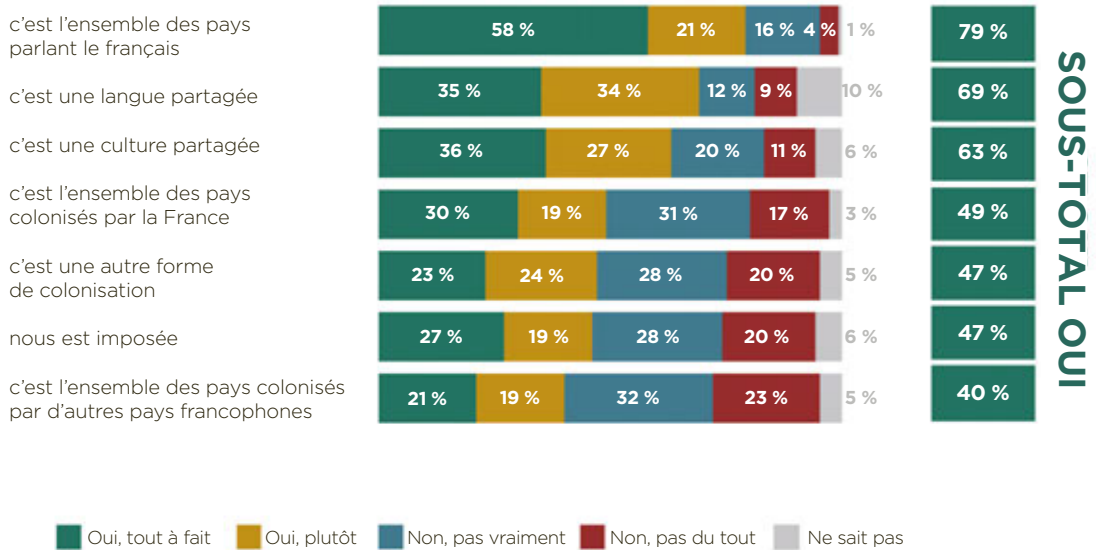
Concernant les **variétés de français**, les questionnaires adressés ne rendent qu'indirectement compte du regard porté sur elles, en ce qu'ils se concentraient sur leur possible usage dans l'enseignement⁵¹. On verra qu'une majorité des répondants rejette cette hypothèse, ce qui, en creux, révèle la moindre qualité qui leur est accordée par rapport au français dit standard. Des indications nous sont néanmoins données par l'analyse des discours tenus par les locuteurs⁵².

⁵¹ Voir « De la place des langues dans l'apprentissage » p. 62.

⁵² Voir encadré « À la loupe » pp. 58-61.

Diriez-vous que la Francophonie...

À ceux qui ont déjà entendu parler de la Francophonie – Une seule réponse possible – Base : 3 241



« Les répondants d'un même pays considèrent que la langue française est à la fois "importante", voire "indispensable", ou encore "un outil de réussite", tout en pensant qu'elle est "imposée". »

... et de la Francophonie

Les avis⁵³ concernant la Francophonie en général (en tant qu'institution) recourent en partie ceux émis sur la langue française, avec une adhésion plus forte aux propositions descriptives ou positives qui leur sont faites. Invités à se prononcer sur des formulations figées, ce sont celles qui se réfèrent à la colonisation qui recueillent une majorité (parfois faible) de « non ».

Dans le détail des réponses, on trouve cependant des éléments intéressants distinguant certains groupes de pays. Ainsi, le rapport à la colonisation convainc plus fortement les Ivoiriens (69 %) – et d'une manière générale les Africains subsahariens – que les ressortissants des pays arabophones et de Madagascar (entre 29 % et 45 %).

⁵³ 74 % des répondants (4 124 questionnaires) connaissent la Francophonie.

À LA LOUPE

Au cours d'entretiens individuels⁵⁴, les réponses s'affinent et leur analyse fournit des indications utiles sur l'image de la langue française et de la Francophonie.

■ Langue française et langues locales

Discours sur la langue française : experts

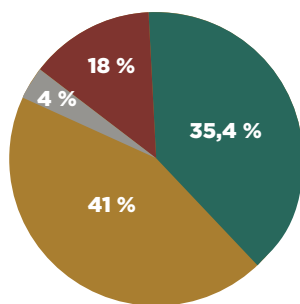
Les experts expriment des opinions très contrastées sur la **langue française** en mettant légèrement en tête les appréciations critiques ou problématiques (41 %), suivies de mentions positives (35,4 %) et de quelques constats objectifs neutres (18 %).

Ces résultats sont à comparer à ceux livrés par le discours de ces mêmes experts sur les pratiques de la langue française, qui révèlent que celles-ci sont majoritairement liées au statut de cette langue (« omniprésente », « officielle », « de scolarisation », « de l'administration », « de l'écrit », etc.), ce qui pourrait correspondre à la catégorie « neutre » des opinions émises plus haut. Il semble ainsi que la nécessité pratique d'un recours fréquent au français (question de statut) ne s'accompagne pas d'une adhésion sans réserve à cette langue. Pour autant, les experts constatent également des recours au français dans des contextes moins contraints comme la chanson, le théâtre, les réseaux sociaux, etc. (un quart des références).

« Pour les experts, la nécessité pratique d'un recours fréquent au français ne s'accompagne pas d'une adhésion sans réserve à cette langue. »

Discours sur la langue française : experts

Base : 49



POSITIF

- Langue d'intégration sociale / de communication / d'intercompréhension
- Français, langue de prestige / langue des privilégiés / de la modernité / langue de salon, langue de l'élégance, de l'esthétique
- Le ferment de l'unité nationale / outil de médiation entre les multiples ethnies

CRITIQUES ET PROBLÈMES

- Conflit entre le français et les autres langues locales (prédominance de l'une ou de l'autre, etc.) / concurrence
- Français, langue coloniale (facteur d'aliénation) / vecteur de la culture occidentale / vecteur de la civilisation française
- Avenir incertain du français / langue en recul, en déclin au fil des générations / rejet du français, réticence des pouvoirs publics / résilience face à l'arabisation ou à l'anglais / perte d'intérêt des populations

NEUTRE

- Langue officielle
- Langue étrangère / seconde / internationale
- Langue de scolarisation

AUTRES

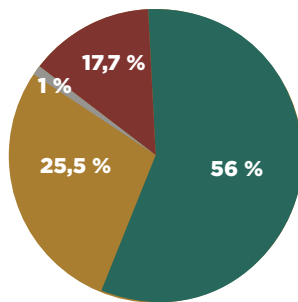
⁵⁴ 279 entretiens, dont 49 avec des experts, dont les transcriptions ont été analysées automatiquement.

Discours sur la langue française : non-experts

Pour les autres locuteurs (non-experts), la perception du français s'exprime sous des formes moins tranchées que pour les experts : « intérêt de parler français », « langue de communication », « d'intercompréhension », « d'instruction », « d'évolution » (socio-économique, personnelle), « des échanges économiques », « internationale », etc., ce qui souligne le caractère utilitaire de la langue. Même si quelques jugements (positifs et négatifs) sont également émis : « langue du colonisateur », « en conflit avec les langues locales », « difficile », mais aussi « langue de prestige », « de beauté », « du cœur », « de la recherche », « d'union », etc. En réalité, la somme des opinions franchement hostiles au français dépasse à peine 5 % des discours. D'ailleurs, lorsqu'il s'agit de décrire les pratiques de cette langue, c'est son caractère utile (et surtout positif) qui l'emporte, à l'inverse du discours des experts, qui insistaient sur son caractère obligatoire. Ainsi, plus de 80 % des exemples donnés présentent des contextes où son usage est bénéfique ou choisi : « milieu professionnel », « divertissement », « milieu familial », « communication », « intercompréhension », etc.

Discours sur la langue française : non-experts

Base : 230



INTÉRÊT, UTILITÉ

- Langue importante (importance, intérêt de parler français, moyen de survie, atteinte des objectifs, liberté d'expression, voyages, etc.)
- Langue de communication / d'intercompréhension
- Langue d'instruction (documentation), éducation et professionnalisation, de l'alphabétisation

OPINIONS (POSITIVES ET NÉGATIVES)

- Avenir mitigé du français / désintérêt grandissant pour le français
- Conflit entre le français et les autres langues internationales (chinois, espagnol, etc.)
- Langue du colonisateur / imposée / d'aliénation / langue du peuple français

NEUTRE

- Langue prédominante dans le pays / langue officielle / prioritaire sur les autres langues / langue nationale
- Conflit entre le français et l'anglais (prédominance de l'un ou de l'autre, etc.)
- Langue de l'administration

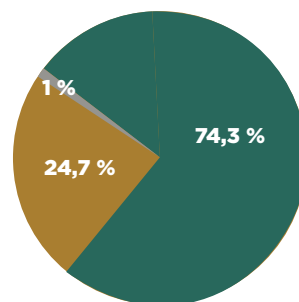
AUTRES

Discours sur les langues locales : non-experts

De même, contrairement aux idées reçues, si l'on examine leurs discours sur les langues locales, ils révèlent nettement une approche pragmatique (plus de 70 % des références), bien plus qu'une relation affective ou militante. Les locuteurs non experts semblent ainsi se poser moins de questions que les experts et être plus aptes à profiter sereinement des avantages que procurent les langues.

Discours sur les langues locales : non-experts

Base : 230



APPROCHE PRAGMATIQUE

- Usage en contexte familial
- Autres langues internationales officielles au pays (cas du Ghana, du Tchad et du Liban pour l'anglais et l'arabe)
- Usage en contexte social / de divertissement

REGISTRE AFFECTIF OU MILITANT

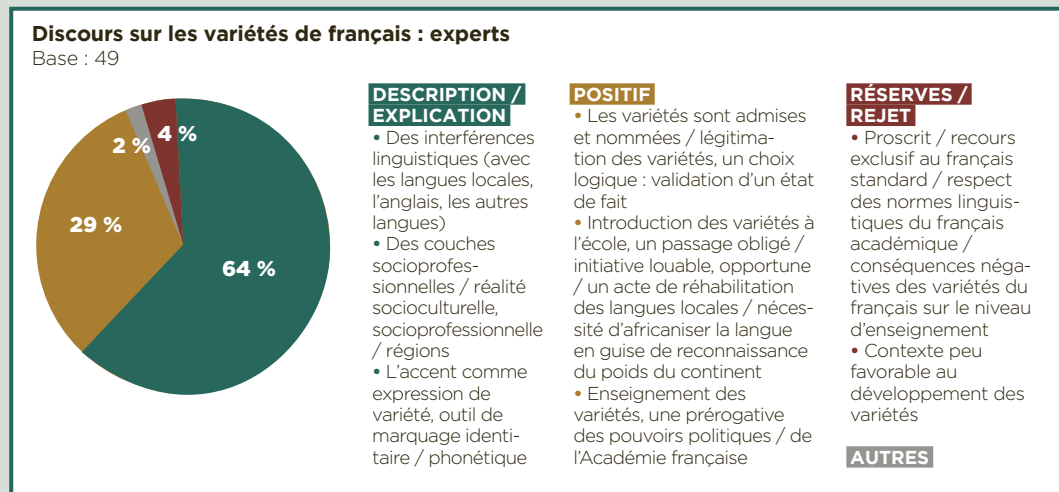
- Intérêt / importance de l'apprentissage des langues locales / diffusion et promotion
- Bonne opinion sur le plurilinguisme
- Langue de distinction ethnique / de démarcation sociale

AUTRES

■ Variétés de français

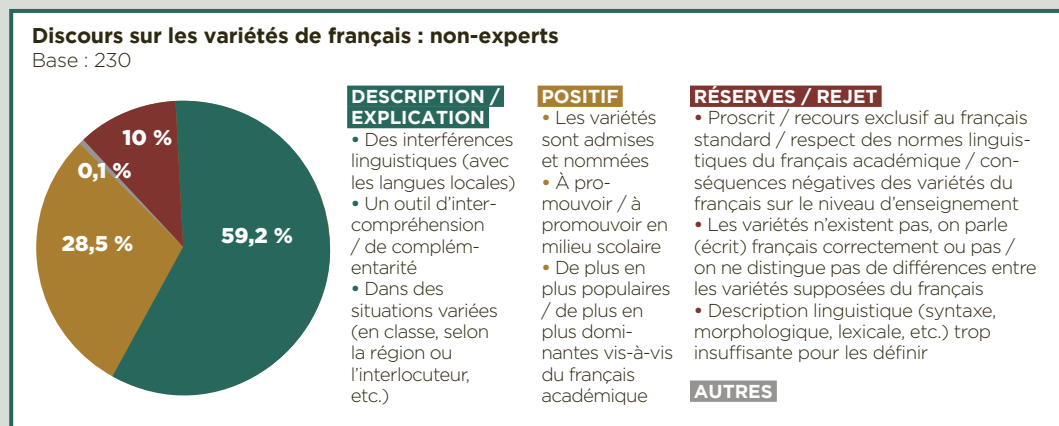
Discours sur les variétés de français : experts

Les experts s'attachent plus à décrire ces variétés et à expliquer leur origine (reconnaissant donc leur existence) qu'à donner leur opinion sur elles : 64 % des items recensés pour la description et 33 % pour les avis, dont très peu sont négatifs. Dans leurs explications, les experts mettent en avant les interférences entre les langues et l'origine sociale et géographique des locuteurs. Cet avis est partagé en partie par les non-experts, qui insistent cependant davantage sur la fonction d'intercompréhension qu'elles assurent.



Discours sur les variétés de français : non-experts

Les non-experts, comme les experts, s'attachent également surtout à décrire ou expliquer la présence des variétés de français et les considèrent positivement dans les mêmes proportions, tout en étant un peu plus nombreux à les rejeter (10 % du poids du discours).



■ Francophonie

Représentation de la Francophonie : experts

Concernant la Francophonie, chez les experts, elle suscite des appréciations variées, que l'on peut regrouper en trois catégories : positives, neutres et négatives. De ce point de vue, les avis positifs ou neutres sont très largement dominants (83 % du poids total des discours), suivis de quelques formulations négatives (8 %), pas toujours exactes d'ailleurs (lorsqu'ils pensent que la Francophonie est l'ensemble des pays colonisés par la France) et plus fréquentes au Cameroun et en RDC.



Représentation de la Francophonie : non-experts

Pour les non-experts, on retrouve ces mêmes catégories, mais la préséance revient à un discours plutôt descriptif. Ainsi, les considérations neutres occupent plus de la moitié des énoncés (58 %), suivis d'avis plutôt positifs (37 %) et de rares avis négatifs (5 %).



De la place des langues dans l'apprentissage

Outre les qualificatifs qui leur sont attribués, souvent péjoratifs, la place que l'on est prêt à accorder aux variétés de français à l'école fournit un bon indicateur de leur acceptabilité sociale autant que de l'intérêt qu'on leur prête.

Selon vous, est-ce qu'on peut enseigner ce ou ces français à l'école ?

À ceux qui pensent qu'il existe des variétés du français - Une seule réponse possible -
Base : 1 535



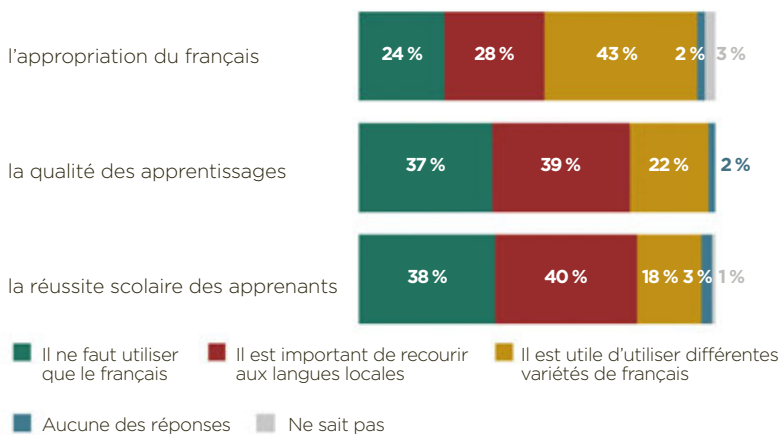
Cette courte majorité sceptique quant à la possibilité d'enseigner des français différents à l'école ne nous informe malheureusement pas suffisamment sur les convictions des répondants. La question posée portant sur la *possibilité* de le faire et pas sur sa *pertinence*, elle rend difficile l'analyse. Ainsi, dans les raisons invoquées par les partisans du « non » arrivent en tête des considérations « objectives » sur l'absence de standardisation et de règles qui empêchent leur enseignement (86 % des réponses), bien avant les jugements négatifs (36 %). Même si, lorsque les répondants déclarent que « ces français ne respectent pas les règles grammaticales », ils ne sont pas loin de la

critique... Sans savoir donc exactement s'ils n'y sont pas favorables ou s'ils considèrent que cela n'est pas possible, il faut tout de même noter que les répondants congolais (RDC), camerounais et ivoiriens sont nettement plus nombreux à se ranger dans le camp du « non » (entre 60 % et 73 %), ce qui s'explique sans doute par la place importante (ou ressentie comme telle) qu'occupent les variétés de français dans leurs pays... et l'inquiétude que cela suscite. En revanche, les Béninois, les Libanais et les Tchadiens se trouvent majoritairement chez les tenants du « oui » (entre 61 % et 70 %).

En affinant un peu l'analyse des réponses franchement hostiles, lorsqu'elles avancent des arguments liés à la qualité de l'enseignement ou à la mauvaise image des variétés (« font baisser le niveau », « langue des voyous »), on constate que les hommes sont 2 à 3 fois plus nombreux à le penser que les femmes et que, concernant la seule mauvaise image, ce sont les 45-64 ans, vivant dans des zones urbaines, travaillant dans le secteur éducatif et le secteur public et ayant plutôt fait des études supérieures, qui constituent l'essentiel des réfractaires. Pourtant, rien n'est simple sur ce sujet, car on trouve aussi parmi les non-scolarisés une écrasante majorité (88 %) pour rejeter l'idée d'un enseignement des variétés de français à l'école alors que 78 % des répondants ayant achevé le cycle primaire y seraient favorables...

Pour garantir...

À ceux qui travaillent dans le secteur éducatif - Une seule réponse possible -
Base : 910



« Décrite déjà par Senghor dans les années 1960, la difficulté, voire la souffrance, ressentie par l'enfant confronté à une langue étrangère à son arrivée à l'école compromet ses chances de réussite. »

L'avis des personnes travaillant dans le secteur éducatif nous offre un éclairage plus précis sur le degré d'ouverture aux pratiques plurilingues en général et sur le recours aux différentes variétés de français selon les objectifs poursuivis par l'école (voir page précédente).

Conformément aux politiques de nombreux pays d'Afrique francophone, accompagnés en cela par la Francophonie institutionnelle (OIF et AUF), la nécessité de recourir aux langues nationales s'affirme nettement en arrivant en première position quel que soit l'objectif visé. Au moins depuis les États généraux de l'enseignement du français en Afrique subsaharienne (Libreville, 17-20 mars 2003⁵⁵), un consensus s'exprime en faveur non seulement de l'usage, mais aussi de l'apprentissage des langues nationales dans les systèmes éducatifs. Décrite déjà par Senghor dans les années 1960, la difficulté, voire la souffrance, ressentie par l'enfant confronté à une langue étrangère à son arrivée à l'école compromet ses chances de réussite. Depuis, des programmes adaptés, notamment ceux conçus et développés avec le soutien de l'OIF, comme ELAN-Afrique⁵⁶, ont permis de travailler sur des supports pédagogiques (bi-grammaires, livrets du maître, guides d'orientation, etc.) dans une trentaine de langues nationales, dans une optique de réussite scolaire et de meilleure maîtrise de la langue française, qui reste langue d'enseignement.



⁵⁵ Rapport général des États généraux de l'enseignement du français en Afrique subsaharienne, OIF, 2003. Voir QR code.

⁵⁶ Voir encadré ci-contre et p. 164.

ÉCOLE ET LANGUES NATIONALES EN AFRIQUE – ELAN : LA RÉUSSITE PAR LES LANGUES NATIONALES

Démarrée au début de l'année 2011 pour une durée initiale de trois ans, l'initiative ELAN-Afrique est un accompagnement technique et financier spécifique pour l'introduction, le renforcement ou l'extension d'un enseignement bi-plurilingue (français-langues nationales). Les onze pays membres de l'initiative (Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Madagascar, Mali, Niger, République démocratique du Congo, Sénégal, Togo) sont appuyés par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), maître d'ouvrage international, le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et l'Agence française de développement (AFD). À ce jour, près de 4 000 enseignants ont été accompagnés et formés dans plus de 1 000 écoles bilingues au bénéfice de plus de 100 000 élèves.

Les langues nationales d'enseignement retenues par pays sont :

- Burkina Faso : mooré, dioula, fulfulde, gulmancema, dagara, bissa, lyélé, nuni, kasim
- Burundi : kirundi
- Cameroun : fulfulde, ewondo, basa'a, ghomala'
- Côte d'Ivoire : dioula
- Guinée : soso
- Madagascar : malagasy
- Mali : bamanan, fulfulde, songhaï, tamasheq
- Niger : hausa, buduma, sonay-zarma, fulfulde, gulmancema, tamahaq, tubu, arabe
- RDC : lingala, kikongo, kiswahili, tshiluba
- Sénégal : joola, mandinka, pulaar, seereer, soninke, wolof
- Togo : ewé, kabiyé

« Le “décrochage” de la cote de la langue française dans sa fonction d’apprentissage du français lui-même ne laisse pas d’interroger sur la complexité du sujet. »

Les évaluations⁵⁷ ont montré depuis la pertinence et l’efficacité de cette approche dite d’enseignement bi-plurilingue, malheureusement encore limitée par des moyens insuffisants et toujours conditionnée à la sélection par les pays de la ou des langues nationales à retenir et sur lesquelles travailler. Ce premier résultat n’est donc pas une surprise et l’on retrouve d’ailleurs, chez les ressortissants de certains des pays bénéficiaires d’ELAN, de très forts taux d’adhésion à l’usage des langues nationales (94 % au Bénin et 61 % en RDC). D’un point de vue sociologique, ce sont les répondants résidant dans des zones rurales qui sont les plus nombreux à plébisciter cette vision (62 %), ce qui s’explique par le profil de leurs élèves, plus éloignés du français que leurs homologues des centres urbains. Mais ce sentiment est largement partagé, comme le montre le petit 24 % qui soutient le recours exclusif au français académique pour l’appropriation du français.

Ce « décrochage » de la cote de la langue française dans sa fonction d’apprentissage du français lui-même ne laisse pas d’interroger sur la complexité du sujet.

En effet, le point de vue concernant les variétés de français attribuée à celles-ci le premier rôle dans leur capacité à garantir l’appropriation du français. Ce résultat spectaculaire, et – on le verra – en contradiction partielle avec les pratiques réelles des enseignants, révèle la conviction de la nécessité d’intégrer ces variétés au processus d’apprentissage. Néanmoins, les pourcentages modestes qu’elles obtiennent concernant leur apport à la qualité des apprentissages et à la réussite scolaire des élèves

montrent aussi de fortes réserves relatives à leur capacité à participer à la bonne formation des apprenants. Ces préventions sont très fortes chez les répondants exerçant dans le secteur public, qui ne sont que 8 % (contre une moyenne de 18 %) à penser que l’usage des différents types de français peut être bénéfique.

De l’autre côté du spectre, les tenants du « français académique » – toujours moins nombreux que ceux qui prônent l’usage des langues nationales – lui accordent des vertus plutôt liées à la qualité de l’enseignement et à la réussite scolaire. Ce sentiment est particulièrement fort (entre 7 et 24 points de plus que la moyenne) concernant au moins l’une de ces ambitions – qualité ou réussite – à Madagascar et au Liban pour la première, et au Tchad, en Côte d’Ivoire et au Liban pour la seconde⁵⁸.

Faut-il y voir une inquiétude liée aux performances générales des systèmes éducatifs de ces pays, qui inciteraient au renforcement des « fondamentaux » ? Les derniers résultats de l’étude PASEC2019⁵⁹ concernant certains d’entre eux plaident en faveur de cette hypothèse puisque le pourcentage d’élèves se situant en dessous du niveau de compétence en lecture en fin de scolarité y est particulièrement élevé : 59,5 % en Côte d’Ivoire (en hausse par rapport à 2014), 77,8 % au Tchad (en hausse par rapport à 2014) et 82,5 % à Madagascar. Cela s’explique aussi peut-être par la forte concurrence exercée par d’autres types de français (nouchi et français populaire en Côte d’Ivoire, variaminanana à Madagascar ou franbanais au Liban) ou d’autres langues nationales et parfois internationales (malagasy à Madagascar, arabe au Tchad et au Liban, où l’anglais est aussi très présent, etc.).

⁵⁷ On peut citer, entre autres, l’évaluation du projet ELAN-Afrique – réalisée par Isabelle Nocus, Philippe Guimard et Agnès Florin, du Centre de recherche en éducation de Nantes (CREN) de l’Université de Nantes – qui a été conduite tout au long de son déploiement afin d’en mesurer l’impact sur les résultats des élèves. Les enfants ont été évalués au début de la mise en œuvre du dispositif (2013), puis en fin de CP1, puis en fin de CP2 (2015). Globalement, il apparaît que les élèves bénéficiaires de l’initiative ELAN-Afrique affichent de meilleurs résultats que leurs homologues soumis à d’autres méthodes d’enseignement (parfois également basées sur un apprentissage bilingue langue nationale-français).



⁵⁸ Le Ghana, qui se trouve aussi dans cette catégorie, n’est pas retenu pour l’analyse car le français n’y est pas langue d’enseignement.

⁵⁹ PASEC2019. « Qualité des systèmes éducatifs en Afrique subsaharienne francophone. Performances et environnement de l’enseignement-apprentissage au primaire », 2020. Voir QR code.

Il serait cependant hasardeux de chercher à interpréter abusivement ce qui relève avant tout d'une opinion spontanée. D'autant que les réponses émanant d'autres territoires également marqués par une forte concurrence linguistique, comme le Cameroun, ne confirment pas cette préférence pour le français académique.

Par-delà les opinions ou les souhaits, les pratiques déclarées et observées sont naturellement moins fluctuantes et éclairent plus sûrement les analyses qui peuvent être faites, voire les orientations favorables à prendre relativement à la promotion du français et de la diversité linguistique.

■ Que font les locuteurs?

Les pratiques sociolinguistiques

En 2014, l'Observatoire de la langue française proposait une catégorisation des francophones⁶⁰ les rattachant d'une part à un usage régulier (résumé en «quotidien») du français, et d'autre part à un usage répondant à des contingences particulières dans des environnements non francophones, pour des raisons professionnelles ou personnelles, de personnes ayant très majoritairement appris le français comme une langue étrangère. Dans la première catégorie, «Naître et/ou vivre aussi en français», se retrouvait la trentaine de pays et territoires dans lesquels le français est langue officielle et/ou langue d'enseignement (exclusivement ou avec d'autres langues), en plus d'être significativement présente dans les médias, l'administration, les entreprises, la vie culturelle, etc.

Déjà confirmée par les enquêtes sociolinguistiques menées en 2017 à l'initiative de l'OIF et dont les résultats⁶¹ ont été synthétisés dans *La Langue française dans le monde* (2018)⁶², cette manière d'appréhender la francophonie s'avère assez conforme à la réalité des pratiques déclarées.



⁶⁰ Wolff A. «Qu'est-ce qu'un francophone?», in Maurer B. *Mesurer la francophonie et identifier les francophones : inventaire critique des sources et des méthodes*. Éditions des archives contemporaines, 2015, 223 p. Voir QR code.



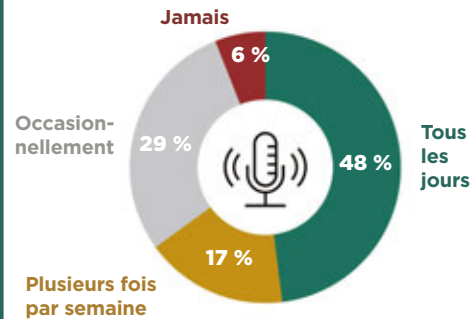
⁶¹ «Usages et avenir du français dans l'espace francophone du Sud», Observatoire de la langue française de l'Organisation internationale de la Francophonie, 2018. Voir QR code.



⁶² *La langue française dans le monde* (2018), OIF/Gallimard. Voir QR code.

À quelle fréquence parlez-vous français?

À tous - Une seule réponse possible - Base : 4 013



Ainsi, les deux tiers des personnes interrogées affirment utiliser le français tous les jours ou plusieurs fois par semaine. Ce résultat semble peu sensible à l'origine géographique des répondants, à l'exception du Ghana, du Liban, de Madagascar et du Maroc. Cependant, les taux d'usage quotidien du français sont significativement plus élevés (entre 20 et jusqu'à 33 points de plus) au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Cameroun (dans l'ordre décroissant). Sans surprise en revanche, la fréquence d'usage du français est nettement moins importante en zone rurale (48 % cumulant «tous les jours» et «plusieurs fois par semaine», contre une moyenne générale de 65 %) et pour les personnes qui n'ont jamais été scolarisées.

Il est par ailleurs très rare que le français soit totalement exclu des pratiques linguistiques. Ce cas ne se rencontrant de manière certaine qu'au Ghana (où le français est une langue étrangère) pour 23 % des réponses, à Madagascar (où le malagasy est langue officielle à côté du français et où pratiquement toute la population le parle) pour 19 %, et au Liban (où l'arabe est langue officielle, parlée, dans sa déclinaison libanaise, par pratiquement toute la population et où l'anglais est la deuxième langue d'enseignement) pour 12 %. Dans tous les autres pays (Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Maroc, RDC et Tchad), ce sont entre 0 % et 2 % (1 seule fois) des répondants qui n'utilisent jamais le français.

Les **contextes d'usage** du français se répartissent de façon relativement équilibrée entre la sphère publique et la sphère privée.

On constate néanmoins une petite majorité concernant les contextes publics (205 % contre 203 % dans le privé), qui se retrouve dans tous les pays dans des proportions équivalentes, sauf au Bénin, où ils dominent plus nettement (132 % contre 54 %), et au Tchad, où ils deviennent minoritaires (221 % contre 376 % dans le privé). En examinant le détail des réponses fournies pour le Bénin, on s'aperçoit que la réponse « partout où c'est une obligation » se détache très fortement (65 %) alors que toutes les autres se situent entre 4 % et 11 %. Cette réponse, classée par défaut comme relevant de la sphère publique (ce qui n'est pas sûr dans tous les cas), écrase toutes les autres. Abstraction faite de cette réponse, les proportions s'inversent... Pour le Tchad, ce sont le peu de références faites à l'école et à l'université qui semblent faire baisser la part des usages publics alors même qu'une part significative de l'enseignement, surtout supérieur, se fait en français.

Concernant les usages privés, une attention particulière doit être accordée à ce qui se passe à la maison. C'est

en effet l'un des indicateurs probants de la diffusion du français et de son avenir. Il s'avère que la place du français reste relativement marginale dans l'environnement familial, sauf en Côte d'Ivoire, en RDC et au Tchad (supérieur à 50 %). Par ailleurs, une majorité des 18-24 ans déclare parler le français à la maison, ce qui pourrait signifier une progression de cet usage dans le temps. Ce phénomène avait déjà été relevé dans les résultats des enquêtes conduites en 2017⁶³.

Les pratiques pédagogiques

→ Le français, mais pas seulement...

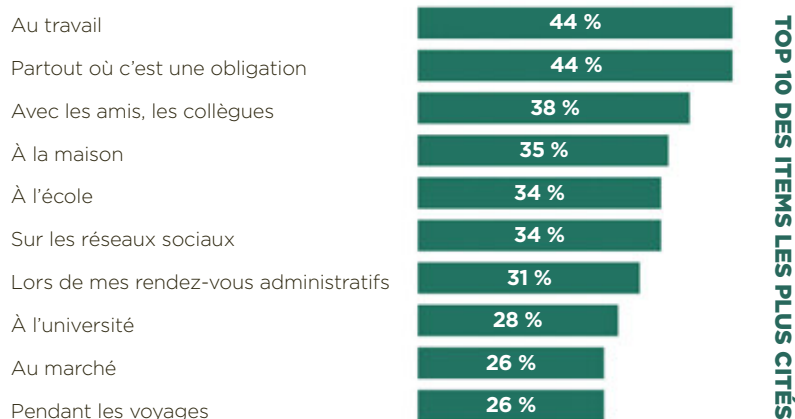
Après avoir vu ce que déclare le personnel éducatif sur les places respectives que devraient occuper les différents français dans les pratiques de classe, il est intéressant d'observer ce que les professeurs affirment être les types de langue française utilisés (questionnaire), mais aussi ce qui est effectivement constaté lorsque l'on assiste à leurs cours (observations de classe).

Il y a ainsi une différence notable entre le souhaitable (qui est conforme à ce qui est déclaré) et le réellement pratiqué. En effet, si l'on se souvient que le personnel du secteur éducatif considèrerait qu'il fallait utiliser les différentes

variétés du français (en moyenne 28 % d'entre eux, avec des scores différents suivant l'objectif visé : 43 % pour l'appropriation du français, 22 % pour la qualité des apprentissages et 18 % pour la réussite scolaire), et qu'on apprend qu'il déclare le faire dans la même proportion (29 % cumulant « français populaire » et « parler jeune »), il est intéressant de constater que ces variétés sont en réalité très peu présentes dans la classe (5 % et 7 % en ajoutant « français populaire »).

Dans quel(s) contexte(s) utilisez-vous le français ?

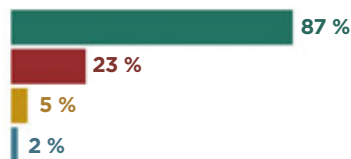
À ceux qui parlent français – Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100 % – Base : 3 895



⁶³ Voir note 29 de cette partie.

Registres de français utilisés par les enseignants

Observations de classe. Base : 177



	PAYS									
	TOTAL	Bénin	Cameroun	Côte d'Ivoire	Ghana	Liban	Madagascar	Maroc	RDC	Tchad
Courant	87 %	100 %	95 %	100 %	96 %	100 %	90 %	100 %	92 %	25 %
Académique	23 %	7 %	35 %	0 %	19 %	58 %	0 %	0 %	8 %	75 %
Variante locale du français	5 %	0 %	0 %	47 %	0 %	8 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Populaire	2 %	0 %	5 %	0 %	0 %	0 %	10 %	0 %	0 %	0 %

Il faut toutefois remarquer que les termes employés peuvent prêter à confusion. Les enseignants interrogés n'avaient pas la possibilité de choisir la catégorie « variétés de français » et ont dû se rabattre sur « populaire » ou « parler jeune », tandis que les observateurs disposaient d'une case « variante locale du français », potentiellement distincte du français populaire. On peut cependant admettre que toutes ces catégories sont bien différentes de « français standard », « courant » ou « académique ». Ce sont donc ces français, considérés comme plus corrects, qui occupent la première place, de façon d'ailleurs plus marquée dans les pratiques que dans les déclarations (87 % constatés contre 66 % déclarés). Notons au passage que le total des observations excède 100 %, ce qui révèle un cumul de l'usage de différents français au sein du même cours. C'est particulièrement frappant en Côte d'Ivoire, où les deux seules catégories relevées sont le français « courant » (100 %) et la « variante locale du français » (47 %). En examinant les réponses par pays, il n'en demeure pas moins que, sans être toujours hégémonique, la place du français « courant » est située entre 90 % et 100 % dans tous les pays (le Tchad excepté, où c'est même le français « académique » qui l'emporte).

« La présence des variétés de français est une réalité de la salle de classe africaine. »

En résumé, on peut dire que la présence des variétés de français, bien que non prévue (voire proscrite) par les consignes officielles (et *a fortiori* non accompagnée...), est une réalité de la salle de classe africaine, même si les observations de classe révèlent une très forte domination du français « courant » (voire « académique ») dans tous les pays et une exclusion totale des variantes locales au Bénin, au Cameroun, au Ghana, à Madagascar, au Maroc, en RDC et au Tchad. D'une manière générale, les observations démontrent que les variétés de français sont pratiquement absentes dans le secteur public et au niveau primaire (0 % aussi bien au début qu'à la fin du primaire).

On peut dire aussi que les professeurs, sans s'en cacher, ont quelques réticences à mettre ces usages en avant de façon trop crue, en évoquant plutôt le « français

populaire» ou le « parler jeune ». De même, pratiquement aucun ne dit utiliser un mélange de français et d'autres langues (1 %, sauf à Madagascar, qui affiche 12 %), ou le nouchi (0,1 % et uniquement en Côte d'Ivoire bien sûr) ou un français qui serait propre au pays (0,002 %). Les pratiques étant un peu différentes selon l'âge des enseignants, même si ce sont les plus âgés (à partir de 45 ans) qui utilisent massivement le « français standard » ou « courant » et qui réduisent la part du populaire et du « parler jeune ».

Cette « retenue », du moins dans les pratiques, n'est pas complètement partagée par les apprenants. Les observations de classe révèlent, en moyenne, un usage plus important du français « populaire » (22 %) et des variantes locales (11 %). Ces variantes ne sont néanmoins pas présentes partout, mais sont logiquement repérées dans les pays où elles occupent une certaine place dans la société : Cameroun, Côte d'Ivoire et Liban.

Ces pratiques semblent légèrement plus marquées dans les milieux urbains et dans le cadre des enseignements de disciplines non linguistiques, alors qu'elles disparaissent presque complètement des niveaux primaires, de l'université et du secteur public.

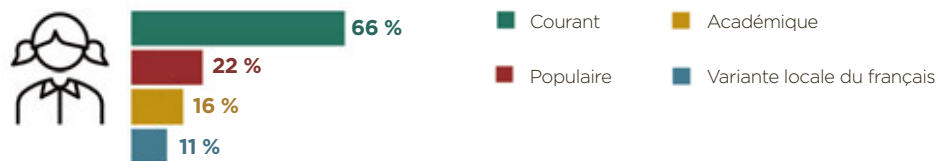
Comme pour leurs professeurs, les élèves cumulent les registres de langue (total supérieur à 100 %) et accordent une place privilégiée au français courant (à l'exception des Tchadiens, qui semblent très attachés au français « académique », avec 75 % des interventions relevées).

→ **Les raisons du plurilinguisme, de l'usage des variétés ou du monolingue en classe**

Les raisons invoquées pour le recours aux différentes variétés de français en classe sont très majoritairement dictées par des besoins pratiques à visée pédagogique : expliquer, faire comprendre, donner des exemples, etc. Mises en avant par les professeurs eux-mêmes, ces raisons sont confirmées par les observations faites en classe, avec une nuance de taille puisque les observateurs s'intéressent plus particulièrement à l'alternance codique (le fait d'utiliser au moins une langue nationale avec le français dans le même énoncé), que les enseignants déclarent pourtant ne pas pratiquer (1 % seulement reconnaissent le « mélange du français avec d'autres langues »), mais dont l'usage a été relevé dans presque un cas sur deux (49 %) en moyenne. Pour les observateurs, cet usage se justifie également par la nécessité d'expliquer, de surmonter les difficultés rencontrées par l'apprenant ou de délivrer une consigne. On peut penser que, malgré la

Registres de français utilisés par les apprenants

Observations de classe. Base : 134



PAYS

	TOTAL	Bénin	Cameroun	Côte d'Ivoire	Ghana	Liban	Madagascar	Maroc	RDC	Tchad
Courant	66 %	100 %	89 %	100 %	15 %	82 %	75 %	100 %	0 %	19 %
Populaire	22 %	0 %	11 %	0 %	81 %	0 %	25 %	0 %	0 %	6 %
Académique	16 %	0 %	11 %	0 %	8 %	45 %	0 %	0 %	100 %	75 %
Variante locale du français	11 %	0 %	11 %	80 %	0 %	9 %	0 %	0 %	0 %	0 %

« Quelles que soient les pratiques des enseignants, les observations de classe ont montré une assez grande tolérance [...] à l'usage d'autres langues que le français standard. »

mise en place de grilles d'observation détaillées, l'utilisation des langues nationales en général par les enseignants (repérée dans 44 % des observations) a pu être associée à l'alternance codique dans certains cas.

Certains enseignants ayant accepté d'être confrontés aux observations réalisées, les auteurs de l'étude ont pu approfondir avec eux les raisons de tel ou tel usage.

Ainsi, les **pratiquants du plurilinguisme** (ce sont les locuteurs plurilingues, à distinguer de ceux qui utilisent les variétés de français) s'attachent tout simplement à tenir compte de la réalité des connaissances linguistiques de leurs élèves, surtout en début de cycle lorsque l'enfant n'a que très peu ou pas du tout de notions en français (particulièrement en milieu rural) et que le passage par sa langue première facilite le processus d'apprentissage. C'est vrai en Afrique subsaharienne, mais également dans les pays arabophones ou anglophones.

Le **recours à différents registres de français** (familier, courant, etc.) est privilégié par les professeurs soucieux de s'adapter au niveau de leurs élèves, mais qui restent attachés à la correction et utilisent ces registres en guise de remédiation et d'explication. Ils refusent par conséquent le recours aux variétés ou au français dit « populaire » (qu'ils proscrivent de la classe).

Ceux qui acceptent le **recours aux variétés** avec les élèves – peu nombreux comme on l'a vu – pensent pouvoir ainsi identifier les écarts par rapport à la norme, les expliquer et, si possible, mieux établir la différence dans l'esprit de leurs élèves. Ils constatent également que cette ouverture aux variétés « se révèle être un puissant facteur d'interaction et de rapprochement » avec eux. Leur discours demeure néanmoins très critique par rapport aux variétés qui « dénaturent (...) la langue à tous les niveaux (lexical, orthographique, syntaxique, etc.) ».

Enfin, les tenants d'un **monolinguisme français** avancent à la fois des raisons pragmatiques comme l'impossibilité de choisir une langue nationale en particulier (lorsque les enfants sont porteurs de différentes langues) et des motivations pédagogiques, comme la volonté d'imposer un effort aux élèves. Ils manifestent également leur inquiétude concernant le niveau des élèves en général (lecture, orthographe, grammaire, etc.) et leur capacité à maîtriser la norme (prononciation, formulation, vocabulaire, syntaxe, etc.), que l'usage des variétés de français, et même des langues nationales, pourrait affaiblir.

Pour conclure sur ce point, quelles que soient les pratiques des enseignants, les observations de classe ont montré une assez grande tolérance (« très tolérant » pour 30 % et « assez tolérant » pour 40 %) à l'usage d'autres langues que le français standard (sauf en RDC). Et, de fait, les observations⁶⁴ confirment l'existence d'un écart entre la norme prescrite par les systèmes éducatifs et la réalité des usages (dans 55 % des cas en moyenne, mais dans tous les cas en Côte d'Ivoire et très rarement au Bénin).

⁶⁴ 151 observations de classe.

« La langue française est perçue par ses locuteurs non natifs essentiellement comme un outil fonctionnel, dans un rapport marqué du sceau du pragmatisme et de l'utilité. »

■ Conclusions provisoires

La **langue française** est perçue par ses locuteurs non natifs essentiellement comme un outil fonctionnel, dans un rapport marqué du sceau du pragmatisme et de l'utilité. C'est d'ailleurs également le cas pour les **langues nationales**, dont les usages et les déclarations qui les accompagnent ne font que marginalement affleurer une approche militante. Il est d'ailleurs intéressant de noter que, bien que présente à l'esprit des locuteurs, l'origine historique de l'arrivée de la langue française sur le continent africain et dans l'océan Indien (la colonisation) ne suscite que fort peu d'expressions d'hostilité à son endroit. Même si son caractère obligatoire, voire « imposé », peut être relevé, les réserves qu'il pourrait engendrer s'exprimeraient à l'encontre des politiques nationales, ce qui, soixante ans après les indépendances, semble assez logique. Cela ne signifie pas pour autant que les citoyens ne perçoivent pas l'intérêt pour les pays francophones du Nord, et singulièrement pour la France, de maintenir et d'accroître la présence de la langue française à l'échelle internationale. Ils insistent néanmoins surtout sur le levier que représente la maîtrise de cette langue. Enfin, le recours très fréquent au français, qui semble se confirmer, n'entame pas les pratiques plurilingues, qui sont indiscutablement une caractéristique des contextes sociolinguistiques francophones du Sud.

L'enjeu pour les promoteurs de la langue française, dont la Francophonie institutionnelle, serait donc lié à leur capacité à soutenir et valoriser le plurilinguisme tout en faisant valoir l'utilité du français.

Les **variétés de français**, quant à elles, ne sont pas niées, mais elles ne semblent pas non plus revendiquées. Les locuteurs sont finalement peu nombreux à reconnaître leur emploi pour eux-mêmes, alors qu'ils témoignent volontiers de leur présence et de leur usage en général. Aux difficultés qu'ils rencontrent à cerner les contours de cette catégorie de langue – tout comme les chercheurs qui publient sur ces questions – s'ajoute manifestement une réticence diffuse à s'en réclamer. Pour autant, les déclarations les concernant, y compris pour leur prise en compte dans les processus d'apprentissage, révèlent le sentiment d'une nécessité d'appréhender la question et de leur « faire une place ». Cette place n'est d'ailleurs pas nulle à l'école, même si les enseignants privilégient très majoritairement le français dit « standard » dans leurs pratiques de classe, tout en ayant recours ponctuellement à différentes formes de français (ainsi qu'aux langues nationales) pour autant qu'elles favorisent les interactions et l'acquisition des connaissances à transmettre. Ils émettent parallèlement de sérieux doutes sur le bien-fondé, et surtout la pertinence, en termes de résultats, de l'emploi des variétés de français pour la réussite des élèves.

Il y a là manifestement un sujet à saisir pour accompagner, là où le besoin existe, les enseignants, en identifiant de « bonnes pratiques » qui ne seraient plus « taboues », pour peu qu'elles garantissent un enseignement de qualité.

LANGUE FRANÇAISE ET MULTILINGUISME DANS

les organisations internationales

LES DANGERS DU MONOLINGUISME

Les rapports émanant aussi bien des organisations internationales elles-mêmes que des observateurs extérieurs s'accordent tous à déplorer la dérive dans les pratiques linguistiques vers le non-respect du multilinguisme. Même s'ils soulignent aussi que les réunions officielles assurent globalement une relative équité dans le traitement accordé aux langues et prodiguent les services nécessaires en interprétation et traduction, l'usage d'autres langues que l'anglais dans toutes les autres réunions – les plus nombreuses et les plus importantes, car elles préparent en amont toutes les décisions – reste une exception. De même, les déséquilibres constatés en faveur de l'anglais au détriment des autres langues officielles ou de travail dans les processus de recrutement, dans la communication externe et dans les appels d'offres ou à projets ne sont pas corrigés.

■ À L'ONU

Ainsi, le rapport du Secrétaire général des Nations unies sur le multilinguisme⁶⁵, publié en mars 2021 et portant sur la période de janvier 2019 à décembre 2020, met en exergue les difficultés récurrentes de plusieurs de ses structures à mettre en œuvre le multilinguisme, aggravées par les contraintes dues à la crise sanitaire.



⁶⁵ Rapport du Secrétaire général des Nations unies sur le multilinguisme, 2021. Voir QR code.

« Les déséquilibres constatés en faveur de l'anglais au détriment des autres langues officielles ou de travail [...] ne sont pas corrigés. »

Rendant compte des résultats des enquêtes menées par le coordonnateur pour le multilinguisme, le rapport montre que l'anglais reste toujours la langue privilégiée dans le processus de recrutement : 98,7 % des offres d'emploi exigent la connaissance de l'anglais, alors que le français enregistre une diminution de 1,2 point depuis 2017 (à 10,4 %). Seule une minorité d'avis de vacance de poste exigent l'anglais ou le français (68 avis de vacance de poste en 2019, soit 1,13 % du total). Cette tendance est observée également à Genève, ville francophone, où le français n'était exigé que dans 14,9 % des avis de vacance de poste publiés en 2019 (soit une baisse de 13,6 % depuis 2017). Par ailleurs, la connaissance de la ou des langues officielles parlées dans les pays hôtes des entités sur le terrain n'est pas toujours exigée. Sur 103 entités distinctes inventoriées, pour l'année 2019, 45,6 % des recrutements n'exigeaient pas la connaissance de langues autres que l'anglais.

« Les organes directeurs devraient [...] prendre des mesures audacieuses afin d'établir le bon équilibre entre la mise en œuvre effective du multilinguisme et l'allocation des ressources nécessaires. »

En ce qui concerne les formations, le français est la première langue des activités de formation linguistique (en présence et surtout en ligne, les cours de français à distance ayant suscité un grand intérêt en 2020) et la deuxième langue des examens d'aptitudes linguistiques après l'anglais.

Quant à la communication interne, 98 % du contenu des sites intranet des entités du Secrétariat est disponible en anglais (soit une augmentation de 23 points depuis 2018), et 16 % en français. En outre, la plupart des entités n'utilisent que l'anglais lors des réunions entre le personnel et l'administration. Depuis que la responsabilité de diffuser les communications au personnel a été transférée, en avril 2020, du Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité au Département de la communication globale, toutes ces communications ont été diffusées en anglais, et environ la moitié en français. En ce qui concerne les contenus du site Internet, seuls 43,3 % des contenus sont disponibles en français alors que ceux en anglais représentent 99,3 %.

Le rapport du Secrétaire général présente néanmoins quelques avancées.

Au niveau des **services de la traduction et de l'interprétariat** : la mise en place de logiciels innovants grâce aux développements technologiques ; l'adoption par l'OMS de l'outil de traduction assistée par ordinateur et de la base de données terminologique des Nations unies (UNTERM), qui inclut la terminologie relative à la COVID-19 dans les six langues officielles⁶⁶ ; la mise en place d'accords de partage de la charge de travail entre

les centres de conférences et les groupes professionnels pour mutualiser les capacités, ce qui a permis la distribution simultanée des documents officiels dans toutes les langues prescrites ; la production d'une première série de résolutions de l'Assemblée générale lisibles par machine dans les six langues officielles, qui ont été mises à la disposition du grand public et ont servi à la production automatique d'une partie des résolutions adoptées par l'Assemblée générale à sa soixante-quinzième session ; la mise en place de tests et de cours de formation en ligne pour les interprètes indépendants et d'autres publics dans le cadre des efforts de planification de la relève.

Au niveau de la **communication externe** : la mise en place d'un cadre juridique et opérationnel régissant l'utilisation institutionnelle des médias sociaux (circulaire), permettant ainsi au Département de la communication globale de tenir une base de données de tous les comptes administrés par les entités du Secrétariat, comportant des informations sur la ou les langues utilisée(s) ; le lancement d'un nouveau site Internet par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, dont le contenu respecte l'égalité des six langues officielles ; le remplacement du site bilingue de l'Office des Nations unies à Genève par une nouvelle plateforme pouvant fonctionner dans les six langues ; la création, en 2020, par l'Office des Nations unies à Genève, d'un compte Twitter distinct à l'intention de son public francophone. Il est cependant constaté que, globalement, les entités du Secrétariat produisent du contenu pour les médias sociaux essentiellement en anglais ; la création par le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme d'un poste de coordonnateur(trice) de son site Internet multilingue et la réaffectation des ressources extrabudgétaires prévues pour les voyages en avion afin de permettre la diffusion sur Internet des



⁶⁶ Ressources des Nations unies consacrées à la pandémie de COVID-19. Voir QR code.

débats et l'archivage des enregistrements diffusés dans les six langues officielles ; des émissions radiophoniques ont continué à être diffusées dans une grande diversité de langues officielles et locales dans les principaux lieux d'affectation et sur le terrain : à la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), Radio Okapi diffuse des émissions en français, et, dans le cadre de la MINUSMA (au Mali), Mikado FM diffuse des émissions soit en français, soit dans des langues locales ; à l'Office des Nations unies à Genève, en plus d'un segment hebdomadaire en anglais sur World Radio Switzerland, un podcast qui passe la semaine en revue a été lancé en français par le Service d'information des Nations unies ; la création de six postes de temporaires pour permettre au Service de l'information des Nations unies à Genève de fournir ses services dans toutes les langues officielles.

Parmi les principales mesures prises, le rapport évoque la création d'un réseau de personnes référentes qui assurent la liaison entre le coordonnateur pour le multilinguisme et les entités respectives. Ce réseau s'est étendu et comportait, en 2020, 103 référents représentant 72 entités. Il est précisé que le coordonnateur, en partenariat avec la Sous-Secrétaire générale aux ressources humaines, organise périodiquement des séances d'information afin de sensibiliser les hauts dirigeants du Secrétariat notamment à l'importance du respect du multilinguisme dans la sélection du personnel. En outre, un indicateur de performance portant sur le multilinguisme, facteur d'amélioration de l'efficacité, des résultats et de la transparence, a été introduit en 2018 dans les contrats de mission des hauts fonctionnaires. Selon le rapport du Secrétaire général, il s'agit de déclencher une réaction en chaîne dans l'ensemble de l'organisation et l'intégration systématique du multilinguisme.

Cependant, dans l'ensemble, les déséquilibres observés dans le précédent rapport entre les langues de travail et les langues officielles se sont creusés en 2019, toutes les langues stagnent ou diminuent à l'exception de l'anglais.

Cet état des lieux est confirmé par le rapport du Corps commun d'inspection (CCI) du système des Nations unies « Multilinguisme dans le système des Nations

unies »⁶⁷, couvrant la période d'avril 2019 à mars 2020 et publié en juin 2021⁶⁸. Cette étude constate l'existence d'obstacles récurrents à la pleine mise en œuvre du multilinguisme dans l'ensemble du système onusien. Malgré les recommandations faites dans le précédent rapport du CCI sur cette question, publié en 2011, les inspecteurs signalent l'absence d'avancées notables et la nécessité pour les organes directeurs de s'investir davantage, en prenant des mesures audacieuses pour veiller au bon équilibre entre la mise en œuvre effective du multilinguisme et l'allocation des ressources nécessaires.

Les inspecteurs soulignent l'absence de perspective globale développée dans un cadre stratégique et de plans d'action, et notent que les organismes onusiens ne mettent pas en œuvre les règles pertinentes, ni au stade du recrutement ni dans les procédures de promotion du personnel. Ils s'inquiètent de la lenteur des progrès des initiatives de soutien au multilinguisme à l'échelle du système, et formulent sept recommandations formelles.

Trois adressées aux organes délibérants ou directeurs de toutes les organisations participantes :

- élaborer un cadre stratégique pour le multilinguisme assorti de directives administratives et opérationnelles pour sa mise en œuvre, et soumettre ce cadre et ces directives pour adoption avant la fin de 2022 ;
- nommer d'ici à la fin de 2022 un haut responsable comme coordonnateur/coordonnatrice ou référent(e) pour le multilinguisme, en précisant clairement ses responsabilités et les pouvoirs qui lui sont délégués pour la coordination de la mise en œuvre du cadre stratégique ;
- adopter d'ici à la fin de 2022 des politiques de formation qui encouragent les fonctionnaires à se perfectionner en permanence et à renforcer leurs compétences dans les langues officielles de l'entité ainsi que, le cas échéant, dans d'autres langues, et assurer un financement suffisant à cet effet.

⁶⁷ Le rapport comprend l'examen approfondi et l'analyse quantitative et qualitative de données provenant de la documentation collectée, des réponses à des questionnaires et entretiens (plus de 100 entretiens avec les représentants des organismes onusiens qui siègent à Genève, New York, Paris, Rome et Vienne et dans deux lieux d'affectation hors siège : Bruxelles et Nicosie).

⁶⁸ « Le multilinguisme dans le système des Nations unies », rapport du Corps commun d'inspection, 2021. Voir QR code.



Trois adressées à leurs chefs de secrétariat :

- améliorer les politiques mises en place pour attirer de nouveaux traducteurs et interprètes et fidéliser le personnel talentueux et qualifié des services linguistiques, ou introduire des politiques à cet effet, y compris en élaborant des plans d'organisation de la relève qui précisent les langues et combinaisons de langues requises ainsi qu'en développant les programmes de promotion externe (d'ici à la fin de 2022);
- demander au Comité de haut niveau sur la gestion du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations unies pour la coordination (CCS) de créer un groupe de travail chargé d'élaborer pour adoption, d'ici à la fin de 2022, un cadre du système des Nations unies pour l'enseignement, l'apprentissage, l'évaluation et la certification dans les six langues officielles, qui pourrait notamment s'appuyer sur les résultats des travaux déjà entrepris par le Secrétariat de l'ONU dans ce domaine;
- charger le Comité de haut niveau sur la gestion d'élaborer une approche globale et coordonnée du multilinguisme en tant que valeur fondamentale du système des Nations unies.

Une adressée au Secrétaire général de l'ONU : demander aux coordonnateurs/coordonnatrices résident(e)s, qui le représentent au niveau des pays et dirigent les équipes de pays des Nations unies, de planifier des actions de sensibilisation, telles que des événements liés aux langues ou d'autres manifestations sur la promotion du multilinguisme en tant qu'expression de la diversité et vecteur de la mise en œuvre des objectifs de développement durable au cours de la dernière décennie du Programme 2030.

Six autres recommandations, dites « souples » ou peu contraignantes, abordent des questions cruciales comme :

- l'intégration des technologies linguistiques mises au point en interne dans les systèmes et outils informatiques des secrétariats;
- la prise en compte des compétences linguistiques lors de la sélection des hauts responsables et plus généralement dès le stade du recrutement et dans les parcours professionnels, y compris dans le cadre du système d'évaluation des compétences, de notation et de promotion;
- l'accroissement des contenus multilingues des sites officiels et des comptes de médias sociaux dans le monde entier.

En réponse au rapport du CCI, le Secrétaire général des Nations unies a transmis, le 16 juillet 2021, une note contenant ses observations et celles du Conseil des chefs de secrétariat des organismes onusiens pour la coordination. Cette note indique que les entités onusiennes ont accueilli favorablement le rapport et les recommandations formulées par le CCI, réitérant leur engagement en faveur d'un multilinguisme effectif, mais elle appelle l'attention sur la nécessité d'adapter les recommandations et les délais aux spécificités de chaque entité et sur l'importance de la compatibilité des exigences linguistiques fixées avec les mandats et les besoins opérationnels de chaque structure⁶⁹.

■ À l'Union européenne

Documentée notamment par le rapport de suivi du *Vademecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales*⁷⁰ de l'OIF, la situation qui prévaut dans les institutions européennes n'est guère plus favorable au multilinguisme. La 7^e édition⁷¹ de ce rapport, diffusée en octobre 2020, relève ainsi qu'entre 3,7 % (à la Commission européenne) et 12 % (au Parlement européen) seulement des documents produits ont pour langue source le français (qui est aussi la première langue cible des traductions). Pour mesurer la chute, on peut remonter vingt ans en arrière, lorsque cette proportion était de 34 % (1999).

Du fait du nombre important de langues officielles (24), les institutions de l'UE comptent quelque 4 300 traducteurs et 800 interprètes parmi leur personnel statutaire, auxquels s'ajoutent ceux qui sont sollicités en externe ponctuellement (par exemple pour 50 % des 100 000 journées/an d'interprétation réalisées par la Commission). Ils jouent leur rôle de façon satisfaisante lors des grandes réunions officielles, mais la multiplicité des régimes linguistiques appliqués selon les différents formats de travail provoque de très nombreux écarts. Comme précisé par le règlement CEE n° 1/1958 du 15 avril 1958, qui fixe la règle générale (toutes les langues déclarées par les pays membres deviennent officielles), les institutions peuvent déterminer les modalités d'application du régime linguistique dans leurs règlements intérieurs. De



⁶⁹ Voir « Des avancées à l'ONU » p. 89.

⁷⁰ Ce vademecum a été adopté par les États et gouvernements membres, associés et observateurs de l'OIF lors de leur Conférence ministérielle de Bucarest, en septembre 2006. *Vademecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales*, OIF, 2006. Voir QR code.

⁷¹ 7^e document de suivi du *Vademecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales*, OIF, 2020. Voir QR code.

fait, l'anglais, le français et l'allemand ont une place particulière à ce titre. Ce sont par exemple les langues de travail au sein de la Commission ou du Comité des représentants permanents (COREPER) du Conseil, où siègent les ambassadeurs des pays membres accrédités auprès de l'UE. S'agissant du fonctionnement linguistique des groupes de travail, en amont des réunions ministérielles du Conseil, le régime linguistique s'adapte en fonction de la nature des discussions :

- pleine interprétation pour les réunions ministérielles et pour certaines réunions préparatoires;
- trois langues au COREPER;
- anglais et français pour les réunions portant sur des sujets de politique étrangère et de sécurité commune (PESC).

Cette entorse au principe général du multilinguisme masque en réalité un recours massif à l'anglais. Sans compter les autres réunions qui se déroulent sans interprétation.

Les auteurs du rapport de la mission parlementaire de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), présenté en novembre 2019⁷², s'inquiètent de cette domination d'une langue, tout particulièrement en ce qu'elle nuit à la compréhension par les citoyens et leurs élus des textes qui concernent (ou concerneront après adoption) leur vie quotidienne. Ils s'alarment tout autant du nombre de sites Internet des institutions européennes dans lesquels l'anglais domine largement, et de cette même domination constatée dans la communication avec les médias ou dans la diffusion des appels d'offres (même si des versions existent dans d'autres langues).

Les mêmes constats sont faits dans le rapport « Diversité linguistique et langue française en Europe⁷³ », qu'un groupe de travail indépendant, présidé par le professeur Christian Lequesne et composé de personnalités indépendantes aux origines et aux parcours divers, a remis aux autorités françaises en octobre 2021. On y souligne aussi la baisse des budgets consacrés à la traduction et à l'interprétation



⁷² Rapport de la mission parlementaire de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, 2019. Voir QR code.

⁷³ Rapport du groupe de personnalités indépendantes « Diversité linguistique et langue française dans les institutions européennes » présidé par Christian Lequesne, 2021. Voir QR code.

« Préserver la diversité linguistique dans la vie internationale est un combat qui relève d'enjeux majeurs. »

(baisse de 10,5 % des effectifs de la Direction générale de la traduction de la Commission entre 2016 et 2021, par exemple).

Ils ont d'autant plus raison que, selon les enquêtes, seuls 25 % des citoyens européens sont capables de comprendre un article de journal ou une information audiovisuelle en anglais⁷⁴ et que, depuis la sortie du Royaume-Uni de l'UE, moins de 1 % de la population des pays membres a l'anglais pour langue maternelle...

Les constats faits pour l'ONU et l'Union européenne sont à peu près les mêmes dans les autres organisations régionales ou internationales, comme le montre le dernier document de suivi du *Vade-mecum de la Francophonie*, qui traite aussi de l'Union africaine, du Parlement européen ou du Conseil de l'Europe.

La tendance à un monolinguisme de fait dans les enceintes internationales et régionales est une réalité qui ne doit être ni niée ni ignorée. La crise sanitaire de la COVID-19, avec ses conséquences directes sur les ressources financières et humaines, auxquelles se sont ajoutés, du moins au début, les obstacles technologiques, n'a fait qu'aggraver la situation.

Or préserver la diversité linguistique dans la vie internationale est un combat qui relève d'enjeux majeurs en garantissant :

- la participation équitable de tous les pays membres aux discussions, aux échanges, aux négociations, aux procédures de recrutement et d'appel d'offres;
- la qualité, la pertinence et la bonne réception des propos et écrits échangés conduisant à la décision qui s'appliquera (dans toutes les législations nationales pour ce qui est de l'UE) ;

⁷⁴ Eurobaromètre Spécial 386, 2012.

« Assurer une veille permanente et exercer une vigilance continue. »

- une efficience dans le fonctionnement des organisations en évitant le gaspillage des ressources humaines et financières lié à l'unilinguisme non maîtrisé qui prévaut actuellement (les coûts de révision des traductions par exemple ne cessent d'augmenter).

Comme le soulignait la Secrétaire générale de la Francophonie, M^{me} Louise Mukishiwabo, lors de la Conférence ministérielle de la Francophonie de novembre 2021, l'efficacité du multilatéralisme et de la coopération internationale est étroitement liée à la mise en œuvre d'un multilinguisme effectif et respectueux de la diversité culturelle du monde.

« FAIRE RECULER LE RECUL DU FRANÇAIS »

Les États et gouvernements membres de l'OIF ont pris plusieurs engagements en faveur de l'usage du français et du multilinguisme, au moins depuis 2006 et l'adoption du *Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales*, dont les principes ont été réaffirmés dans la résolution sur sa mise en œuvre adoptée lors de la Conférence ministérielle d'Antananarivo (Madagascar, 2016) et le Plaidoyer en faveur de la langue française et du multilinguisme dans les institutions européennes adopté en marge de la Conférence ministérielle d'Erevan en 2018.

Afin de « faire reculer le recul du français », selon l'expression de la Secrétaire générale de la Francophonie,

M^{me} Louise Mushikiwabo, une nouvelle dynamique favorisant une action concertée des francophones en faveur de la langue française et du multilinguisme a été créée à partir de 2019 au sein de l'OIF. M^{me} Mushikiwabo a engagé une vaste réflexion avec les représentants des États et gouvernements dans le cadre d'un groupe de travail « Langue française » qu'elle a mis en place et qu'elle anime régulièrement. Les États et gouvernements membres, associés ou observateurs ainsi que tous les acteurs de la Charte de la Francophonie⁷⁵ ont été invités à nourrir la réflexion, et le groupe s'est réuni à dix reprises depuis octobre 2019, dont deux fois dans un format conjoint avec le groupe de travail sur le numérique afin d'élargir l'analyse aux possibilités offertes par le développement des nouvelles technologies.

Dès la deuxième réunion du groupe de travail, qui s'est tenue le 10 décembre 2019, les États et gouvernements ont adhéré à la proposition de la Secrétaire générale de mettre en œuvre un « dispositif de veille, d'alerte et d'action en faveur de la langue française et du multilinguisme dans les organisations internationales ».

■ Vers un dispositif opérationnel à trois volets : veille, alerte et action

Conçu comme un processus opérationnel basé sur le partage d'informations entre différents acteurs (Francophonie, représentants des États et gouvernements et des organisations concernées), le dispositif vise à coordonner les initiatives qui sont déjà déployées et à mobiliser plus efficacement les réseaux francophones. De nouveaux outils et des procédures standardisées ont été proposés afin de faciliter le partage d'informations et la concertation des francophones pour assurer une veille permanente et exercer une vigilance continue. Il s'appuie notamment sur les constats du 7^e document de suivi du *Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales*.

Un plaidoyer politique

L'OIF s'est mobilisée, depuis son siège à Paris et à travers ses représentations extérieures⁷⁶, notamment celles

⁷⁵ Sont désignés comme acteurs de la Charte de la Francophonie, outre l'OIF, les opérateurs spécialisés (AUF, AIME, TV5MONDE, université Senghor), l'APF et les Conférences ministérielles permanentes (CONFEMEN et CONFÉJES).

⁷⁶ Addis-Abeba, Bruxelles, Genève et New York, ainsi qu'Antananarivo, Bucarest, Dakar, Hanoï, Libreville, Lomé, Port-au-Prince, Québec, Tunis et bientôt Beyrouth.

œuvrant auprès des organisations internationales, dans un plaidoyer qu'elle mène à différents niveaux, ainsi qu'à travers de nombreuses activités, parmi lesquelles :

- le renforcement des compétences en langue française des diplomates et fonctionnaires nationaux et internationaux ;
- le développement des capacités des services de traduction et d'interprétariat⁷⁷ ;
- et l'animation des Groupes d'ambassadeurs francophones (GAF) et des réseaux de fonctionnaires internationaux.

Parallèlement, la Secrétaire générale mène des actions de sensibilisation au plus haut niveau auprès des chefs d'État et de gouvernement, des ministres et des responsables des organisations internationales. Elle aborde notamment ces sujets lors de ses audiences, comme lors de ses interventions devant les Groupes d'ambassadeurs francophones et dans les instances des différentes organisations, jusqu'au Conseil de sécurité des Nations unies.

Ainsi, dans un courrier adressé en janvier 2020 aux quatre-vingt-huit chefs d'État et de gouvernement membres de l'OIF, la Secrétaire générale a rappelé l'importance de l'usage effectif de la langue française dans les enceintes internationales aux côtés des autres langues officielles et de travail, pour une pleine participation de tous aux débats et aux décisions stratégiques.

Dans le même esprit, elle s'est adressée aux responsables des institutions européennes pour les sensibiliser à cet enjeu : M^{me} Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, M. Charles Michel, président du Conseil européen, et M. Josep Borrell, haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. Elle a notamment formulé des propositions concrètes à la présidente de la Commission européenne, qui permettraient de retrouver un meilleur équilibre linguistique, par exemple : exiger des fonctionnaires la maîtrise d'au moins trois langues au moment de leur recrutement ; définir des pourcentages de documents initialement rédigés dans d'autres langues que l'anglais ; respecter le multilinguisme dans la communication et les appels à projets et à propositions de l'Union ; prendre

en compte, dans le budget européen et dans son cadre financier pluriannuel, le financement des dispositifs de traduction et d'interprétation, ainsi que les nécessaires investissements à réaliser en matière de recherche et d'innovation afin de faire progresser les technologies de la traduction.

De même, elle a pris part, en septembre 2020, au débat inédit du Conseil de sécurité des Nations unies consacré à la coopération entre l'ONU et l'OIF, organisé à l'initiative du Niger. Dans son discours d'ouverture, elle a rappelé que sept des quinze membres du Conseil de sécurité étaient alors membres de la Francophonie tout en évoquant la création de la « plateforme francophone au Conseil de sécurité », grâce à laquelle la mobilisation pour la promotion de la langue française et la diversité linguistique dans les travaux du Conseil va se poursuivre de manière concertée. Dans ce contexte, la Secrétaire générale a salué l'utilisation, pour la première fois, d'un dispositif de vidéoconférence multilingue qui permet aux participants d'accéder à la traduction simultanée des travaux dans les six langues officielles des Nations unies. En outre, elle a souhaité que le débat contribue à une prise en compte plus systématique des enjeux tant linguistiques que culturels dans les mandats constitutifs des opérations de maintien de la paix décidées par le Conseil⁷⁸. Elle est intervenue dans le même sens, le 22 février 2021, durant les travaux du segment de haut niveau de la 46^e session du Conseil des droits de l'homme des Nations unies.

La plateforme francophone au Conseil de sécurité s'est enrichie d'un outil précieux en octobre 2021, avec la traduction en français, grâce à la Mission permanente de la Suisse à New York, du « Manuel du Conseil de sécurité de l'ONU : guide de l'utilisateur aux pratiques et aux procédures⁷⁹ ».

La résolution A/75/L.103 portant sur la coopération entre l'Organisation des Nations unies et l'Organisation internationale de la Francophonie, adoptée le 7 juillet 2021, a salué l'action multiforme menée par l'OIF en faveur du multilinguisme, notamment grâce à la mise en

⁷⁷ Voir « L'accompagnement de l'OIF » p. 82.



⁷⁸ Voir « Le cas spécifique des opérations de maintien de la paix » p. 85.

⁷⁹ « Manuel du Conseil de sécurité de l'ONU : guide de l'utilisateur aux pratiques et aux procédures », Security Council Report, 2021. Voir QR code.

place du « dispositif de veille, d'alerte et d'action pour la langue française et le multilinguisme dans les organisations internationales ».

Enfin, l'OIF intègre la dimension linguistique dans les accords conclus avec les organisations internationales. Ainsi, par exemple, l'accord signé le 9 novembre 2021 avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui vise à intensifier la collaboration et à améliorer l'accès aux services de santé dans les pays francophones, met tout particulièrement en avant le multilinguisme, et notamment l'utilisation de la langue française dans les supports de promotion et de formation dans le domaine de la santé.

Une mobilisation des États et des gouvernements

Afin d'opérationnaliser ce dispositif, et à la demande de la Secrétaire générale de la Francophonie, les États et gouvernements membres ont nommé un « point focal national » disposant d'une vue d'ensemble sur l'activité diplomatique. Ces points focaux nationaux sont de précieux relais entre l'OIF et les ministères.

Le réseau des points focaux compte actuellement cinquante représentants nationaux qui sont également chargés d'agir en liaison avec l'ensemble des acteurs concernés : représentants des États et des gouvernements (diplomates en poste auprès des organisations et fonctionnaires nationaux en charge de dossiers internationaux), acteurs de la Charte de la Francophonie, Groupes d'ambassadeurs francophones, associations, réseaux de fonctionnaires et de traducteurs et interprètes francophones mobilisés par les organisations internationales et régionales, et responsables des organisations internationales eux-mêmes. Depuis, un flux d'informations et d'alertes sur des manquements avérés au régime linguistique des organisations est parti de l'OIF, souvent alertée par ses représentations extérieures. Il a entraîné ou relayé des réactions des représentants francophones sur place, et, en particulier, des GAF. Une réunion du réseau des points focaux nationaux s'est tenue en visioconférence le 29 septembre 2020. Elle a permis une meilleure appropriation de cette mission en validant les trois volets suivants :

- **Coordination** : pour la collecte et le partage d'informations obtenues au niveau national relatives au respect du statut des langues dans les organisations

internationales et régionales, ainsi que d'analyses sur la situation du français ; pour l'échange de bonnes pratiques et de propositions pour une action concertée ; pour le partage des éléments de plaidoyer et de sensibilisation au service du multilinguisme.

- **Mobilisation** : afin de veiller à ce que des instructions officielles soient données aux représentants dans les organisations pour la mise en œuvre des engagements qui ont été pris. Un exemple de bonne pratique au niveau des États et des gouvernements est l'initiative du ministre-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles de transmettre des instructions précises aux agents de la fonction publique de la Communauté française (Fédération Wallonie-Bruxelles) concernant l'utilisation et la promotion de la langue française dans le cadre national et international ; afin de mettre en place progressivement, au niveau national, dans les carrières diplomatiques, des formations linguistiques initiales et continues ainsi que des dispositifs de reconnaissance des compétences linguistiques, en particulier en français ; afin de s'assurer que les compétences linguistiques sont prises en compte dans les processus de recrutement du personnel envoyé en mission auprès des OI ; afin d'exercer une vigilance permanente sur la communication interne et externe en français (contenus des sites des ministères des Affaires étrangères, des missions/représentations diplomatiques auprès des OI, des communiqués officiels, des publications, etc.).

- **Sensibilisation/animation** : pour l'organisation de manifestations francophones et le soutien aux activités des GAF afin de sensibiliser les organisations internationales et régionales et les administrations nationales à l'importance et aux avantages du multilinguisme.

Une méthodologie de travail a par ailleurs été adoptée visant à mettre en place un circuit de partage et d'échanges afin de :

- collecter des informations utiles à l'Observatoire de la langue française de l'OIF, notamment pour l'élaboration du document de suivi du *Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales* (publication biennale) et du rapport quadriennal *La Langue française dans le monde* ;
- diffuser les informations relatives aux démarches entreprises par l'OIF, les GAF et certains pays ;

« L'OIF intègre la dimension linguistique dans les accords avec les organisations internationales. »

- alerter sur des situations de non-respect du régime linguistique lorsqu'une intervention rapide de la Francophonie (au niveau pertinent) est requise;
- anticiper les moments importants pour la langue française et le multilinguisme sur lesquels la Francophonie devrait se concerter et, éventuellement, prendre position;
- alerter et mobiliser les francophones en vue de réunions décisives concernant l'usage des langues et les moyens alloués à un fonctionnement multilingue;
- alerter sur les vacances de postes de haut niveau afin de rappeler les exigences linguistiques de la Francophonie et, si possible, de promouvoir des candidatures francophones;
- informer et partager les expériences sur les manifestations en faveur de la langue française et du multilinguisme.

Des outils de veille, sous la forme de grilles d'observation, ont été élaborés et mis à la disposition des points focaux afin de :

- constater les pratiques linguistiques et les dispositions prises par les organisations pour assurer le multilinguisme dans les réunions, formelles et informelles, et pour veiller au respect des engagements pris par les pays membres et observateurs de la Francophonie concernant l'utilisation de la langue française lors des interventions ou dans la documentation distribuée;
- s'assurer de la place de la langue française dans le processus de recrutement, ainsi que dans la prise en compte des compétences linguistiques dans la gestion des carrières.

Un rôle important dans le cadre de ce dispositif revient aux Groupes d'ambassadeurs francophones (GAF). Consciente du potentiel que représente cette communauté diplomatique francophone, notamment dans la mobilisation pour la langue française, la Francophonie s'investit pour le renforcement de ce réseau des GAF

auprès des organisations internationales. Une application numérique pour connecter tous les GAF du monde est en préparation.

Le levier constitué par les Groupes d'ambassadeurs francophones (GAF)

Avec l'appui des représentations extérieures de l'OIF dans les capitales internationales, plusieurs réunions ont permis de renforcer le rôle des GAF et leurs moyens d'agir en faveur du multilinguisme.

À Genève, le 6 mai 2021, s'est déroulé un séminaire en ligne sur le dispositif de veille, d'alerte et d'action à l'attention des personnes désignées par les membres du GAF pour suivre tout particulièrement les questions liées au multilinguisme. Suite à cette rencontre, un réseau de « points focaux multilinguisme » du GAF auprès de l'Office des Nations unies à Genève a été constitué afin d'assurer une veille et une action concertées. Ce réseau s'est réuni de nouveau le 9 juillet 2021, en concertation avec le groupe hispanophone, ce qui a permis d'explorer des pistes de collaboration entre ces deux groupes linguistiques, en vue de mener des actions conjointes. Une troisième réunion, le 23 septembre 2021, a permis d'envisager une évaluation régulière du dispositif afin de l'inscrire dans la durée ; la mobilisation de ressources financières et humaines ; l'adaptation des grilles d'observation aux contextes des organisations internationales présentes à Genève ; ainsi que l'élaboration d'un guide pour faciliter l'utilisation de ces grilles.

À New York, une table ronde a été organisée le 19 mai 2021 mobilisant trois espaces linguistiques : le Groupe des ambassadeurs francophones, le Groupe des amis de l'espagnol et le Groupe des ambassadeurs de la Communauté des pays de langue portugaise. Sur le thème « Pour un multilatéralisme qui nous rassemble, faisons parler nos langues ! », les participants ont pu

entendre le Secrétaire général adjoint aux affaires de l'Assemblée générale et à la gestion des conférences, M. Movses Abelian, également coordonnateur pour le multilinguisme des Nations unies. Tout en affirmant le profond engagement du Secrétariat dans la pleine mise en œuvre du multilinguisme, il a appelé l'attention des délégations sur les défis posés par la progression exponentielle du nombre de réunions officielles et informelles induisant une hausse du volume des traductions et des besoins en interprétation, dans un contexte de baisse des moyens budgétaires alloués aux services de traduction et d'interprétation.

Cette convergence entre différents espaces linguistiques a eu une illustration concrète dans une initiative en faveur de l'environnement et du climat menée à New York par le GAF avec le Groupe des amis de l'espagnol, réunissant des jeunes des autres aires linguistiques, dans le cadre de la première édition du Forum jeunesse du Conseil économique et social (ECOSOC) des Nations unies (6, 7 et 8 avril 2021).

À Addis-Abeba, le Groupe des ambassadeurs francophones auprès de l'Union africaine, présidé par l'ambassadeur du Sénégal, a décidé le 24 septembre 2021, en coordination avec la représentation de l'OIF auprès de l'Union africaine, de créer un groupe de travail sur le multilinguisme et d'élargir la composition du bureau de coordination sur la base d'une répartition géographique. Par son action constante et déterminée, le GAF d'Addis-Abeba soutient l'initiative de la Secrétaire générale de la Francophonie, Louise Mushikiwabo, relative à la mise en place d'un dispositif de veille, d'alerte et d'action pour la mise en œuvre des engagements pris aux différents sommets concernant l'utilisation de la langue française et le respect du multilinguisme dans les organisations internationales.

À Bruxelles, au sein du Groupe des ambassadeurs francophones auprès de l'Union européenne (GAF-B), la question de l'usage du français dans le travail quotidien des ambassadeurs et des représentants permanents est au cœur des préoccupations exprimées lors des différentes réunions. Des concertations régulières dédiées au multilinguisme sont organisées – en format élargi ou restreint – avec les membres du GAF-B à l'initiative de

la représentation permanente de l'OIF auprès de l'Union européenne, dont la réunion organisée le 12 février 2021 avec les représentations permanentes des trois pays ayant inscrit le français comme langue officielle au sein de l'Union européenne, à savoir la France, le Luxembourg et la Belgique, à travers la Délégation de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). Les participants ont convenu de la nécessité d'agir sur la base d'une stratégie concertée et d'une approche progressive, dans le but d'impliquer, à terme, toutes les représentations des États membres, associés et observateurs de l'OIF membres de l'Union européenne, ainsi que des experts et fonctionnaires européens dans le domaine de l'interprétariat et de la traduction.

■ L'accompagnement de l'OIF

Depuis plus de quinze ans, l'OIF s'emploie au renforcement du multilinguisme dans les enceintes internationales, d'une part en soutenant la définition et la mise en œuvre d'actions de formation au et en français des diplomates et des fonctionnaires, et d'autre part en coopérant directement avec les organisations internationales, pour renforcer les compétences des traducteurs et des interprètes ou des forces déployées dans les opérations de maintien de la paix, par exemple. Elle mène également une action spécifique dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques.

L'OIF favorise également la production d'outils et de ressources sur le français et pour la promotion du multilinguisme. Ainsi, à l'occasion de la Journée internationale du multilatéralisme et de la diplomatie au service de la paix, le 24 avril 2021, l'OIF a lancé une nouvelle vidéo de sensibilisation⁸⁰ : « Faites parler vos langues! »

Coopérer avec les organisations internationales et régionales (OIR)

Dans le cadre de ses activités de soutien au renforcement du multilinguisme sur la scène internationale, l'OIF coopère depuis quelques années directement avec des organisations internationales et régionales, notamment avec l'Union africaine. Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de renforcement du français au



⁸⁰ « Faites parler vos langues! », vidéo publiée à l'occasion de la Journée internationale du multilatéralisme et de la diplomatie au service de la paix, OIF, 2021. Voir QR code.

sein de la Commission de l'Union africaine, un cycle de formations techniques en français destiné aux fonctionnaires de l'Union africaine (UA) a été lancé en mai 2021. Depuis 2009, environ 175 personnes ont participé à ces formations, qui s'inscrivent dans un programme tripartite OIF/Union africaine/France. Le programme est articulé autour de trois volets : la formation linguistique au français des agents non francophones, le renforcement des capacités professionnelles en français des agents francophones, des interprètes et des traducteurs ainsi qu'un cycle de conférences/débats sur des sujets d'intérêt commun aux deux organisations. En outre, dans le cadre des réformes institutionnelles en cours, l'UA a engagé récemment un large mouvement de recrutement de hauts cadres au sein de la Commission et de ses organes. À travers ces actions, l'OIF accompagne les fonctionnaires francophones pour saisir les opportunités d'accès à des postes de responsabilités et participer aux prises de décisions renforçant ainsi la place du français au sein de l'Union africaine, notamment dans le contexte de la mise en œuvre de l'Agenda 2063.

Parmi d'autres réalisations récentes, il faut signaler l'élaboration pour la Cour pénale internationale (CPI) d'un module en communication professionnelle et français juridique, qui a démarré en 2021. Ses contenus pourront facilement être mutualisés et ajustés au contexte d'autres organisations internationales de nature juridique.

Afin de poursuivre de manière systématique ce genre de coopération, l'OIF a publié en 2021 deux appels à manifestation d'intérêt visant à renforcer d'une part les capacités en français des agents et d'autre part la médiation linguistique.

Ces appels ont permis de sélectionner neuf projets portés par huit OIR, parmi lesquels :

- des projets de renforcement des compétences en français des fonctionnaires internationaux via la mise en œuvre de formations linguistiques et de certifications en français de la diplomatie et des relations internationales, ainsi que de formations techniques en français ;
- le développement, en français, d'une formation de sensibilisation aux préjugés linguistiques qui pourra ensuite être adaptée dans plusieurs langues ;

- la mise en place d'une stratégie visant à recruter davantage de personnel francophone, basée sur la création d'exercices en français et/ou valorisant le passage d'une langue à une autre ;
- le développement, en français, d'un référentiel de compétences langagières pour le Cadre de référence des Nations unies pour les langues, puis son adaptation dans les cinq autres langues officielles des Nations unies ;
- la création, en français, d'un outil de reconnaissance automatique de la parole, puis son adaptation dans les cinq autres langues officielles des Nations unies et sa mutualisation auprès d'autres organisations.

Ces projets, portés par l'Union panafricaine des Postes, la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, l'Organisation des Nations unies (à Genève et à New York), l'Organisation internationale des migrations, la Cour internationale de justice, la Conférence internationale de La Haye de droit privé et le Marché commun d'Afrique orientale et australe (COMESA), bénéficieront de l'accompagnement et de cofinancements de l'OIF jusqu'en décembre 2022.

Former et renforcer les capacités

Afin de renforcer les capacités des États ou des établissements nationaux de formation dans la définition et la mise en œuvre de plans de formation au et en français des (futurs) fonctionnaires et diplomates, l'OIF développe les programmes « Initiative francophone nationale » (IFN) et « Initiative francophone d'établissement » (IFE). Ces programmes visent principalement l'augmentation du nombre de cadres et d'experts des administrations ciblées qui attestent d'un niveau de langue française suffisant pour s'exprimer en français dans leur contexte professionnel, et notamment au sein des institutions internationales.

Dans le cadre du deuxième cycle d'IFN-IFE 2019-2022, dix-neuf États ou établissements nationaux ont signé des accords de coopération avec l'OIF pour mettre en œuvre des actions de formation en français des relations européennes et internationales. Plus de 1 200 agents – dont au moins 70 % de femmes – sont ainsi formés chaque année.

« La pratique du français par le personnel d'une OMP [...] contribue significativement à la performance de l'opération. »

ÉTATS (IFN) : Albanie, Andorre, Arménie, Autriche, Burundi, Comores, Chypre, Croatie, Égypte, France, Ghana, Kosovo, Lettonie, Macédoine du Nord, Moldavie, Monténégro, Slovaquie, Slovénie, Vietnam.

ÉTABLISSEMENTS NATIONAUX (IFE) : École des hautes études internationales de Vienne, Académie chypriote d'administration publique, Institut national de la gouvernance et du développement durable d'Égypte, École nationale d'administration française, Académie d'administration publique de Moldavie, Institut national d'administration de Roumanie, Académie diplomatique du Vietnam.

Les États ou établissements nationaux déploient des plans de formation qui se déclinent en deux volets principaux : formation au français des relations européennes et internationales (FRI) et formation en français.

Pour la formation au FRI, les établissements de formation partenaires proposent des actions de renforcement des capacités linguistiques selon différentes modalités : formations collectives ou individuelles des niveaux A2 à C1⁸¹, séjours en immersion pour les hauts dirigeants et préparation à la certification au diplôme de français des relations internationales (DFP-RI) de la chambre de commerce et d'industrie de Paris Île-de-France⁸².

⁸¹ Le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) du Conseil de l'Europe définit une échelle de compétence langagière avec trois niveaux généraux subdivisés en six niveaux communs : Niveau A : utilisateur élémentaire (= scolarité obligatoire), lui-même subdivisé en niveau introductif ou de découverte (A1) et intermédiaire ou usuel (A2) ; Niveau B : utilisateur indépendant (= lycée), subdivisé en niveau seuil (B1) et avancé ou indépendant (B2) ; Niveau C : utilisateur expérimenté, subdivisé en C1 (autonome) et C2 (maîtrise).

⁸² Voir « Proposer des outils et des ressources » ci-contre.

Les formations en français visent, quant à elles, le renforcement des capacités professionnelles par le biais de séminaires de formation technique (négociation internationale, rédaction administrative, prise de parole en public, etc.) ou thématiques, sur des sujets d'actualité internationale ou en lien avec l'agenda politique des États (innovation dans l'administration publique, présidence du Conseil de l'Union européenne, développement durable, etc.).

Ces actions peuvent être organisées à l'échelle nationale, régionale ou internationale lors de séminaires réunissant des diplomates venus de tous horizons géographiques francophones. L'OIF encourage les actions à dimension régionale, qui permettent de renforcer les complicités francophones entre États.

Proposer des outils et des ressources

L'OIF noue des partenariats pour soutenir la production de ressources de qualité en français des relations internationales, destinées à un public constitué d'enseignants, d'étudiants, de diplomates et de fonctionnaires. La plupart de ces ressources étant libres d'accès, en ligne, elles ont été tout particulièrement consultées par les utilisateurs lors de la crise sanitaire qui a marqué l'arrêt, pour un temps, des cours en présentiel et accéléré l'organisation des formations via les plateformes d'enseignement en ligne.

→ TV5MONDE

TV5MONDE, par le biais de son site « Apprendre et enseigner avec TV5MONDE », est un partenaire privilégié de l'OIF dans le domaine du français des relations internationales. Le dossier « Enseigner le français des relations internationales » propose de nombreuses ressources pour l'autoapprentissage et l'enseignement des diplomates et des fonctionnaires. En 2020, l'OIF a

apporté son soutien à TV5MONDE pour la production de 42 émissions sur l'actualité (« 7 jours sur la planète »), 1 080 exercices d'autoformation et 262 fiches pédagogiques. Pour l'apprentissage en autonomie, certaines collections rencontrent un grand succès : « Le français des relations internationales », destiné aux personnes qui préparent la passation du diplôme de français professionnel-relations internationales (DFP-RI), la collection « Mieux se comprendre » pour explorer les relations interculturelles et interpersonnelles, et la collection « Objectif diplomatie » pour s'initier au français des relations internationales dans des contextes formels ou informels. Ces ressources sont très populaires auprès des apprenants et des enseignants de FRI à travers le monde : en 2020, le site « apprenants » a accueilli 1,5 million de visites, et le site « enseignants » plus de 320 000. Par ailleurs, en mars 2020, TV5MONDE a lancé officiellement la nouvelle application baptisée « Apprendre le français avec TV5MONDE ». Cette offre, disponible partout dans le monde, contient les 3 000 exercices du site apprendre.tv5monde.com. L'application est gratuite et téléchargeable sur un téléphone intelligent.

→ **Partenariat Hachette FLE**

L'OIF s'est associée à Hachette FLE, premier éditeur international de français langue étrangère, pour la publication, en janvier 2017, d'*Objectif diplomatie* niveau 1 nouvelle édition, un ouvrage consacré à l'apprentissage du français pour les diplomates, et de nouveau, en décembre 2019, pour la mise à disposition d'un parcours numérique de 150 exercices autocorrectifs : *Objectif diplomatie* niveau 1. Fin 2021, la collection « Objectif diplomatie » s'est enrichie avec la mise en ligne d'*Objectif diplomatie.lab* niveau 1. Cet outil numérique ouvert mis à disposition des enseignants permet d'élaborer des scénarios d'hybridation des contenus de la méthode, et d'éditer des fiches de cours répondant aux besoins spécifiques et aux pratiques de classe de chaque enseignant.

→ **Le diplôme de français professionnel-relations internationales (DFP-RI)**

L'OIF a accompagné, dès 2014, la création et le développement des diplômes de français professionnel-relations internationales (DFP-RI) de niveaux B1, B2 et C1 pouvant intéresser des diplomates, hauts fonctionnaires nationaux et internationaux. Une certification

internationalement reconnue en français des relations internationales est en effet un atout qui permet de valoriser les carrières des lauréats et qui facilite aussi la gestion des compétences en français au sein des administrations centrales.

Le cas spécifique des opérations de maintien de la paix (OMP)

La majorité des OMP de l'ONU sont déployées dans l'espace et elles concentrent environ deux tiers des personnels des OMP. Pourtant, le niveau actuel de participation de personnels francophones au sein des OMP reste encore limité. En janvier 2021, la part des personnels francophones en uniforme (militaires et policiers) des OMP onusiennes est estimée à environ 27 %, et à moins de 2 % pour les personnels féminins francophones. Des progrès très significatifs ont cependant été réalisés au niveau des personnels de police des missions (66 % du personnel de police déployé est francophone).

La déclaration d'engagements communs, qui a fait suite à l'initiative « Action pour le maintien de la paix » lancée par le Secrétaire général des Nations unies en mars 2018, a pris en compte les enjeux au cœur du plaidoyer de l'OIF, qui se fonde sur les considérations suivantes :

- La pratique du français par le personnel d'une OMP, lorsqu'il s'agit de la langue du pays hôte d'une mission, contribue significativement à la performance de l'opération.
- Dans un contexte où les mandats des OMP sont multidimensionnels, avec des tâches croissantes dévolues à la protection des civils et à la consolidation de la paix, pouvoir interagir en français, s'il s'agit de la langue des autorités et des populations locales, revêt une dimension essentielle. Cela favorise la confiance et l'acceptation des missions, tout en facilitant l'interculturalité et une meilleure compréhension des réalités locales dans une perspective de pérennisation de la paix.
- L'usage du français, et les cultures juridiques que cette langue véhicule, sont un élément clé de l'efficacité des stratégies de sortie comme des transferts de compétences vers les institutions nationales de l'État de droit, de la police, ou encore du système pénitentiaire.
- Enfin, le français participe au renforcement de la sécurité de l'ensemble des personnels en uniforme et civils déployés.

Pour renforcer la présence de francophones, l'OIF, en partenariat avec l'ONU et ses États membres, mène de longue date des actions en vue de promouvoir la langue française et l'interculturalité dans les OMP, dont plusieurs ont produit des résultats tangibles en 2021 et 2022.

À titre d'exemple, on peut citer le projet pilote OIF-ONU-France de renforcement du dispositif d'enseignement du français pour le personnel militaire de la MINUSMA (mai 2021-en cours). À la demande du Secrétariat de l'ONU, l'OIF et la France ont initié, à partir de l'été 2020, une réflexion afin de concevoir un projet visant à améliorer le dispositif d'enseignement du français de la MINUSMA pour son personnel militaire. En effet, le français qui y est enseigné aux troupes (plus de 200 apprenants en juin 2021) demeure relativement généraliste et donc peu adapté aux missions.

Les concertations menées ont permis de finaliser les contours du projet, dont l'objectif global est d'améliorer la performance de la MINUSMA⁸³, en intégrant dans ses cours de langue la méthode d'enseignement du français sur objectifs militaires spécifiques et opérationnels (« français sur objectifs spécifiques », FOS). Développé en coordination avec le Mécanisme de coordination souple (LCM) du Département des opérations de paix de l'ONU et le Centre intégré de formation (IMTC) de la MINUSMA, le projet capitalise sur la méthode d'apprentissage du français *En Avant!* conçue par l'OIF et la France à l'attention du personnel militaire des opérations de maintien de la paix. Celle-ci s'articule autour de trois composantes :

- la formation des enseignants⁸⁴ de français de la MINUSMA à la méthodologie FOS ;
- le développement d'un cursus de cours de français taillé sur mesure pour les militaires, notamment sur la base de la méthode d'apprentissage du français *En Avant!* ;
- l'élaboration d'outils d'évaluation pour mesurer l'impact du projet.

⁸³ Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali.

⁸⁴ Six enseignants de français basés à Bamako, Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal.

Mis en œuvre par France Éducation International (ex-Centre international d'études pédagogiques CIEP) en 2021, le projet est une initiative pilote qui pourrait être étendue au personnel de police et civil de la MINUSMA, ou être dupliquée dans d'autres OMP déployées en environnement francophone.

→ Un engagement continu avec la police des Nations unies

L'OIF et la Division de la police des Nations unies ont développé, au fil des ans, un partenariat étroit qui débouche sur une progression significative du nombre de policiers francophones effectivement déployés dans des environnements francophones.

Depuis 2018, deux séminaires régionaux (Paris, 2018 et Bamako, 2019) organisés conjointement par la Division de la police des Nations unies, l'OIF et le réseau francophone de formation policière Francopol ont contribué à améliorer la qualité des candidatures présentées par les pays francophones, que ce soit pour des postes de policiers individuels (UNPOL) ou des postes dits professionnels (P-3 à D-2), à la fois sur le terrain et au siège de l'ONU à New York.

La coopération tissée entre l'OIF, la Division de la police des Nations unies et le Réseau d'expertise et de formation francophone pour les opérations de paix s'est également traduite par la publication d'un *Guide pratique* sur la préparation des candidatures aux postes de policiers au sein du Secrétariat des Nations unies et dans les OMP, qui sera prochainement réédité.

Elle se poursuit, en 2021, dans le cadre du développement d'une action de sensibilisation aux opportunités professionnelles parmi les policiers impliqués dans des OMP des Nations unies, à destination des écoles de police et de gendarmerie des pays francophones.

→ De nouvelles formations francophones

- Le premier stage francophone de formation à la direction des missions (*Senior Mission Leadership Course*), stage qui n'avait été développé et dispensé jusqu'à présent qu'en anglais.
- Le premier cours francophone pour les officiers militaires féminins (*Female Military Officer Course*), qui

n'avait également été développé et dispensé jusqu'à présent qu'en anglais. Après dix-sept sessions organisées en un peu plus de cinq années, ce cours s'est tenu pour la première fois en français en avril 2021.

- L'élaboration d'une formation pour les conseillers militaires chargés de l'égalité entre les femmes et les hommes (EFH) des missions de paix onusiennes, formation inédite à l'échelle des Nations unies, qui a été conçue en français. Afin que les OMP des Nations unies intègrent davantage la perspective liée à l'EFH dans la réalisation de leur mandat, le Département des opérations de paix de l'ONU, UNITAR, l'OIF et la France ont organisé en 2021 la première formation portant spécifiquement sur les fonctions attendues des conseillers et des points focaux militaires chargés de l'EFH au sein de ces opérations. Proposée initialement en français, la formation est principalement destinée aux personnels militaires francophones amenés à être déployés dans une OMP en tant que conseillers ou points focaux militaires en matière d'EFH. Elle est également d'intérêt pour tout le personnel en uniforme, les civils et les professionnels travaillant dans le domaine du maintien de la paix.

L'OIF, le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et le Centre de linguistique appliquée (CLA) de l'Université de Franche-Comté ont mis en œuvre (septembre 2021-mars 2022) un projet de renforcement des capacités d'une quinzaine de lecteurs français langue étrangère devant enseigner le français aux forces de défense et de sécurité de pays partenaires. La première action a été l'organisation d'une formation de pré-déploiement à Besançon du 6 au 10 septembre 2021. L'objectif général était de consolider les compétences d'enseignement du français des lecteurs dans la perspective d'accroître la performance du personnel en uniforme pour la coopération en matière de sécurité et de maintien de la paix.

Les modules de la formation ont porté sur l'enseignement du français de spécialité, la sensibilisation à la méthode de français *En avant!*, la conception de matériels pédagogiques, l'interculturalité ainsi que l'usage des outils numériques. À l'issue de cette formation, les enseignants seront déployés au Cambodge, en Colombie, en Corée du Sud, en Égypte, en Éthiopie, en Jordanie, à Madagascar, en République tchèque, en Ukraine et au Vietnam. Il est prévu, à terme, le développement d'un

« L'OIF noue des partenariats pour soutenir la production de ressources de qualité en français des relations internationales. »

réseau les regroupant, auquel il sera proposé des webinaires d'accompagnement, notamment pour élaborer des ressources pédagogiques.

Par ailleurs, l'OIF soutient régulièrement des cours de français sur objectifs spécifiques adaptés au public militaire afin de faciliter sa projection dans des théâtres francophones. Pour ce faire, elle s'appuie sur la méthode *En Avant!* et sur les Instituts français et les Alliances françaises implantés à l'étranger. Dans ce cadre, vingt-deux personnels militaires féminins ont été formés au français de septembre 2020 à mars 2021 (en partenariat avec le Centre national de gestion des forces de maintien de la paix, de déminage et d'élimination des déchets de guerre de Oudong, en France, et l'Institut français de Phnom Penh au Cambodge). Dans le même registre, vingt-quatre carabiniers moldaves ont bénéficié de cours de français de juin à décembre 2021 (en partenariat avec l'Inspectorat général des carabiniers moldaves et l'Alliance française de Chisinau).

→ La force des réseaux francophones

À l'occasion de la Journée internationale des Casques bleus, le 29 mai 2021, l'OIF a lancé la nouvelle plateforme du Réseau d'expertise et de formation francophone pour les opérations de paix (REFFOP), désormais intégré au site Internet de l'Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix. Le REFFOP vise à valoriser l'expertise francophone et le potentiel des écoles et des centres de formation au maintien de la paix répartis en Afrique, en Amérique du Nord, en Europe et en Asie du

« Un indicateur de performance portant sur le multilinguisme, facteur d'amélioration de l'efficacité, des résultats et de la transparence, a été introduit en 2018 dans les contrats de mission des hauts fonctionnaires. »

Sud-Est. Dans ce cadre, des ressources de formation⁸⁵ au maintien de la paix en français, y compris en matière d'enseignement du français et d'interculturalité, sont accessibles en ligne. À ce stade sont proposés la version électronique de la méthode *En Avant!* ainsi que des exercices en ligne d'apprentissage du français conçus sur la base de cette méthode.

Le français, langue officielle aux Jeux olympiques et paralympiques⁸⁶ (JOP)

Depuis plus de dix-sept ans, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), ses États et gouvernements membres et ses partenaires s'investissent aux côtés du Comité international olympique (CIO) et du Comité d'organisation des Jeux olympiques (COJO) pour la promotion de la langue française ainsi que pour la diversité linguistique et culturelle au sein du mouvement et des événements olympiques. L'OIF accompagne également le mouvement olympique international pour mettre le sport au service des valeurs communes et des grands enjeux de la société actuelle : la paix, la solidarité, la santé, l'éducation et le développement, et l'égalité des chances.

Pour chaque édition, l'OIF met à la disposition du COJO du personnel francophone spécialisé en traduction qui a été affecté aux services linguistiques et aux médias et qui contribue notamment : à la traduction et à l'élaboration de documents/publications en français (par exemple le *Manuel des chefs de mission* ou le *Guide de rédaction* du CIO) ; à la traduction/relecture d'articles et publications pour le site Internet des JOP : à la traduction en français

des annonces lors des cérémonies officielles ; à la mise en ligne de publications/guides en français sur le site Internet officiel des JOP et sur les réseaux sociaux.

Parallèlement, la/le Secrétaire général(e) de la Francophonie nomme, depuis 2004 (Jeux olympiques d'Athènes), une personnalité chargée de veiller au respect de l'article 23 de la Charte olympique, qui consacre la langue française comme l'une des langues officielles du mouvement olympique. La mission de ce grand témoin de la Francophonie est d'encourager l'usage et la visibilité du français dans le cadre des JOP et de s'assurer que les services linguistiques offerts aux sportifs, aux officiels, aux journalistes et plus largement au grand public soient effectivement en français. Depuis 2004, les grands témoins ont été Hervé Bourges (Athènes 2004), Lise Bissonnette (Turin 2006), Jean-Pierre Raffarin (Pékin 2008), Pascal Couchepin (Vancouver 2010), Michaëlle Jean (Londres 2012), Hélène Carrère d'Encausse (Sotchi 2014), Manu Dibango (Rio 2016) et Fleur Pellerin (Pyeongchang 2018).

Pour l'édition de 2020 (qui s'est déroulée du 23 juillet au 8 août 2021 pour les JO et du 24 août au 5 septembre 2021 pour les Jeux paralympiques), la Secrétaire générale de la Francophonie a désigné M. Thierry Marx, grand chef gastronomique de renommée mondiale. L'OIF a signé, le 21 novembre 2019, avec le COJO de Tokyo 2020 un mémorandum d'entente sur l'usage et la promotion de la langue française et de la Francophonie aux Jeux olympiques et paralympiques. Ce mémorandum a été renouvelé le 30 mars 2021. Les deux parties se sont engagées à assurer l'usage du français à tous les niveaux : documents et communications, signalétique, activités protocolaires, etc. La mission du grand témoin de la Francophonie a été significativement impactée par la pandémie de la COVID-19. Les restrictions d'entrée

⁸⁵ Ressources formations et carrières de l'Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix. Voir QR code.

⁸⁶ Article 23 de la Charte olympique : 1. Les langues officielles du CIO sont le français et l'anglais. 2. À toutes les sessions, une interprétation simultanée doit être fournie en français, anglais, allemand, espagnol, russe et arabe. 3. En cas de divergence entre le texte français et le texte anglais de la Charte olympique et de tout autre document du CIO, le texte français fera foi sauf disposition expresse écrite contraire.



au Japon et de présence sur les sites des épreuves olympiques ont rendu difficile le mandat d'observation et de mobilisation du grand témoin. Toutefois, lors de sa courte présence aux JOP, il a porté – dans les médias et lors des entretiens avec les officiels – des messages forts en faveur de la place du français.

VERS PLUS DE MULTILINGUISME ?

Comme on l'a vu, les conditions d'un renforcement du multilinguisme dans les organisations internationales relèvent de responsabilités multiples et dépendent pour beaucoup des moyens alloués aux services de médiation linguistique. Mais aucune modification des pratiques n'est à attendre sans une prise de conscience effective de tous les acteurs du système : responsables politiques nationaux, dirigeants et cadres des organisations internationales, fonctionnaires internationaux et diplomates, agents publics travaillant avec les OI et experts... Cette prise de conscience semble se faire jour, en particulier au sein de l'ONU, mais pourrait bien également se manifester à l'Union européenne, même si la situation y est tout à fait différente, notamment en raison du grand nombre de langues en présence.

■ Des avancées à l'ONU

Le Cadre des Nations unies pour les langues

Le Bureau des ressources humaines de l'ONU a achevé, en 2020, la rédaction du Cadre des Nations unies pour les langues, qui a pour objectif d'harmoniser et de renforcer la cohérence de l'apprentissage des six langues officielles des Nations unies et l'évaluation des compétences linguistiques dans ces six langues. Le Cadre est publié sur le portail des ressources humaines des Nations unies, en français et en anglais⁸⁷. Cet outil, qui appartient à tous les agents des Nations unies, devient un levier majeur pour la réalisation effective du multilinguisme à l'ONU. Il s'agit d'un Cadre sur mesure pour l'ONU, qui peut être comparé au Cadre européen des langues.

Trois années de discussions et de réflexion se sont avérées nécessaires afin d'élaborer le Cadre des Nations unies pour les langues, et de renseigner de façon fine les niveaux de langue et les exigences pour chaque langue.

Le Cadre est en effet composé de trois éléments :

- une description fine des quatre niveaux (I : niveau de base – II : niveau intermédiaire – III : niveau avancé – IV : niveau expert) de compétence langagière des Nations unies commune aux six langues officielles ;
- un curriculum des Nations unies en langue, commun à l'ensemble des langues officielles, qui comprend des objectifs d'apprentissage groupés par niveau et associés à des domaines et à des types de textes et de situations de communication ;
- un curriculum spécifique à chacune des six langues officielles, pour les niveaux I, II et III des Nations unies. Chaque composante par niveau fait l'objet d'une présentation détaillée.

Offrant un référentiel commun aux six langues officielles des Nations unies, le Cadre pour les langues devient ainsi un outil central pour l'évaluation des compétences linguistiques (le Cadre soutient la reconnaissance des niveaux de langue, notamment le niveau III en référence à l'examen d'aptitude linguistique, mais aussi les niveaux inférieurs), pour leur enseignement, et aura un impact sur le recrutement et la gestion de la performance. Il devrait aussi conduire à une plus large reconnaissance des compétences langagières et soutenir la mobilité et le développement des carrières.

La mise en œuvre du Cadre a d'ores et déjà permis de redéfinir les programmes des cours de langue dispensés à New York et à Genève, leurs contenus étant désormais alignés sur les différents niveaux de langue et sur les contextes d'utilisation de la langue consacrés par le Cadre. Il s'applique également désormais dans l'évaluation des compétences linguistiques : l'examen d'aptitude linguistique est à présent aligné sur les objectifs du niveau III du Cadre des Nations unies pour les langues, l'objectif étant de professionnaliser cet examen et de garantir une cohérence entre les six langues.



⁸⁷ Cadre des Nations unies pour les langues, sur le portail des ressources humaines des Nations unies. Voir QR code.

À court et moyen terme, les enjeux sont de trois ordres :

- l'appropriation du Cadre par les personnels des Nations unies, à tous les niveaux, des formateurs aux responsables du recrutement, ceux-ci déterminant les compétences linguistiques publiées dans les offres de poste;
- la mise en œuvre du Cadre, en adéquation avec les nouveaux outils de travail développés durant la pandémie de COVID-19;
- l'appropriation de ce Cadre dans les activités quotidiennes des fonctionnaires onusiens.

Au-delà de cet outil, le Secrétariat des Nations unies a annoncé des initiatives favorables au multilinguisme pour 2022 :

- Le développement d'un **cadre politique stratégique et cohérent**, visant l'intégration systématique du multilinguisme et des considérations linguistiques à l'action des Nations unies, conformément aux dispositions de l'Assemblée générale et aux recommandations applicables du Corps commun d'inspection. L'élaboration de ce cadre d'action stratégique pour le multilinguisme reçoit le soutien de l'OIF à travers la mise à disposition d'une contribution visant le recours à une expertise de haut niveau. Un groupe de travail pour le développement de ce cadre a été mis en place, sous la direction de la directrice de la Division des services de conférences à l'Office des Nations unies à Genève.
- Le développement de **lignes directrices** concernant la détermination des exigences linguistiques au recrutement, en s'appuyant sur le Cadre des Nations unies pour les langues. Comme le rappelle le dernier rapport du Secrétaire général sur le multilinguisme, le recrutement est le principal outil pour façonner le personnel multilingue du Secrétariat; d'où l'importance d'un effort et d'une veille ciblés sur les compétences linguistiques exigées dans les avis de vacance de poste. Plusieurs autres chantiers sont en cours : l'intégration du multilinguisme dans les projets stratégiques dans le domaine des ressources humaines, notamment la révision du référentiel de compétences ou encore le lancement d'un projet pilote sur le multilinguisme dans la gestion des aptitudes (afin de recueillir des informations sur les compétences linguistiques du personnel et d'aider les entités en matière de prise de décision).

Le Secrétaire général de l'ONU formule également d'autres propositions : intégrer le multilinguisme dans les programmes de gestion des talents ou de diversité et d'inclusion, afin que celui-ci soit pris en compte dans tous les aspects de la gestion des ressources humaines.

■ Un débat en cours à l'Union européenne

Depuis le Brexit, la domination de l'anglais dans les pratiques linguistiques en vigueur dans les institutions européennes est ressentie par beaucoup comme d'autant plus injustifiée. De nombreuses voix se sont élevées⁸⁸ pour dénoncer l'usage majoritaire d'une langue qui n'est désormais officielle, aux côtés des langues nationales, que dans deux pays membres : l'Irlande et Malte. Le débat sur le multilinguisme à l'UE a également été relancé avec la crise sanitaire, qui a conduit les institutions de l'Union européenne à faire un usage sans précédent des outils de visioconférence pour organiser, pendant les premières semaines, des réunions virtuelles uniquement en anglais à tous les niveaux, y compris pour les réunions du Conseil, qu'il s'agisse des groupes de travail ou des réunions informelles des ministres européens. Les ministres ne parlant pas l'anglais intervenaient alors dans leur langue et, dans le meilleur des cas, se faisaient traduire par leur assistant(e) personnel(le).

À partir du mois d'avril 2020, la Commission européenne a mis en place un système de traduction à distance qu'elle avait déjà testé en 2019 en faisant l'acquisition de plateformes numériques d'interprétation. Cette solution permet aux interprètes de travailler depuis leur cabine, c'est-à-dire dans un environnement connu et conforme aux normes ISO, pour des participants distants. La plateforme Interactio acquise permet d'utiliser jusqu'à trente-deux langues. La première utilisation notoire de cette plateforme a été la Conférence des donateurs sur la COVID-19, organisée le 4 mai 2020 par la Commission européenne et présidée par M^{me} Ursula von der Leyen. Cette conférence a été couverte dans six langues : le français, l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'arabe et le chinois. Depuis, quinze salles de réunion ont été équipées avec la plateforme Interactio et d'autres installations étaient prévues.

⁸⁸ On peut citer l'initiative d'un groupe de fonctionnaires européens francophones, baptisé « Carré bleu », qui a adressé une lettre ouverte à la présidente de la Commission en septembre 2019 pour réclamer le droit de travailler en français.

On peut escompter que cette expérience et les progrès accélérés accomplis d'un point de vue technique permettront de poursuivre dans la voie d'un plus grand respect du multilinguisme, au moins pour les réunions virtuelles.

Enfin, la présidence française de l'Union européenne du premier semestre 2022 devrait être l'occasion de mettre en débat de nouvelles propositions favorables à un rééquilibrage dans l'usage des langues officielles.



PARTIE 2

**POLITIQUES
LINGUISTIQUES
ET ENSEIGNEMENT DU/EN
FRANÇAIS
DANS LE MONDE**

LE FRANÇAIS

langue de scolarisation

Dans ce chapitre, un code couleur permet de distinguer quelques actions phares sur deux thématiques en particulier :

■ évolution des politiques linguistiques ;

■ actions pour le français professionnel.

CHOIX DE POLITIQUES LINGUISTIQUES ET ACTIONS MENÉES PAR LES ÉTATS

Au sein du très vaste espace francophone, la langue française cohabite au quotidien avec plus du quart des 6 000 langues qui existent dans le monde ; avec une estimation de 2 000 à 2 550 langues sur le seul continent africain, où les territoires sont toujours fortement marqués par le multilinguisme.

Les organismes de gestion linguistique et conseils de la langue française des États et gouvernements francophones du nord de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB)¹, de la France, du Québec et de la Suisse romande mobilisent déjà à l'échelle nationale des moyens et des outils leur permettant de mettre en œuvre le mandat politique qui leur est confié afin de promouvoir la langue française (aux côtés des langues nationales, régionales, autochtones) sur leurs territoires respectifs à travers des interventions institutionnelles.

Ils coordonnent par ailleurs un certain nombre d'actions dans le cadre du réseau des Organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques (OPALE)², qu'ils ont créé en 2009 afin de mieux répondre à des enjeux qui dépassent souvent les logiques territoriales et d'affirmer la légitimité d'une

politique linguistique, tant aux yeux des responsables sociaux, économiques et politiques qu'à ceux des citoyens.

Ce réseau constitue aussi une enceinte de concertation sur les initiatives de chaque membre en matière de politique linguistique (évolutions législatives, enrichissement du français, réforme de l'orthographe, féminisation, etc.) et il se mobilise également autour de colloques de référence faisant le point sur les enjeux actuels du français et son rôle dans les sociétés (le dernier en date portait sur le français et les sciences³). Parmi les opérations emblématiques de cette coopération francophone, les activités organisées à l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie, le 20 mars, se distinguent tout particulièrement car elles mobilisent des centaines de milliers de personnes, notamment les jeunes scolaires. Grâce à Dis-moi dix mots⁴, ils découvrent des mots, jouent avec, créent et échangent avec d'autres francophones.

Le réseau OPALE, qui compte à ce jour huit membres (dont l'OIF, qui est membre observateur), pourra par ailleurs sans doute s'étendre en direction des pays du Sud : est-il en effet nécessaire de rappeler que la langue française est langue officielle ou co-officielle dans trente-deux États et gouvernements répartis dans le monde ?

La langue française est d'ailleurs plus particulièrement présente sur le continent africain. En effet, il rassemble plus des deux tiers des pays où elle a un statut de langue officielle et surtout de langue de scolarisation. Il s'y concentre 62 % des locuteurs quotidiens du français et 80 % des élèves scolarisés en français dans le monde.



¹ Les sigles présents dans ce chapitre sont explicités dans un glossaire p. 356.

² Site Internet du réseau OPALE. Voir QR code.



³ *Pour des sciences en français et en d'autres langues*, actes réunis par Jean-Christophe Bonnissent et Paul de Sinety, éd. Honoré Champion, coll. « Lexica mots et dictionnaires », Paris 2021, 238 p.

⁴ Site Internet de Dis-moi dix mots. Voir QR code.

Le français y occupe généralement la fonction de langue d'enseignement, mais aussi de langue de communication entre les populations qui ont pour langue première une ou plusieurs autres langues, parfois transnationales, sur des territoires qui se caractérisent donc par une grande diversité linguistique et culturelle.

Les États et gouvernements des pays de l'espace francophone du Sud – plus particulièrement pour l'Afrique subsaharienne et l'océan Indien – nécessitent donc des politiques publiques qui prennent en compte leurs réalités sociolinguistiques, et doivent faire des choix d'aménagement⁵ linguistique qui puissent répondre à différents enjeux : démocratie linguistique⁶ et respect des droits des langues minoritaires; éducation et formation de qualité bi-plurilingues; employabilité et développement; cohésion sociale et transmission entre les générations; accès pour toutes et tous à l'information et à ses droits dans sa langue maternelle, etc.

Certes, nombre de résolutions et de textes favorables à la diversité linguistique intègrent déjà des éléments de politique linguistique à l'échelle nationale de plusieurs pays d'Afrique (citons avant tout autre l'Afrique du Sud), qui rappellent notamment la nécessité d'intégrer une approche bi- ou plurilingue dans les systèmes éducatifs afin d'améliorer les premiers apprentissages (comme au Mali, précurseur en la matière, ou encore plus récemment au Burundi). Par ailleurs, il existe bien un consensus international de haut niveau pour protéger toutes les langues, et des actions sont menées pour les répertorier et tâcher de répondre aux défis d'une « protection écolinguistique » (comme l'Atlas des langues en danger de l'UNESCO⁷).

La réalité du terrain démontre cependant que seules des politiques linguistiques réduites au minimum sont appliquées car elles ne portent le plus souvent que sur le

« Les États et gouvernements des pays de l'espace francophone du Sud nécessitent donc des politiques publiques qui prennent en compte leurs réalités sociolinguistiques. »

statut des langues (officielles, nationales), et leurs implications restent souvent implicites. Quant à leurs effets, ils sont souvent peu ou mal mesurés.

Quand des textes sont produits, que des programmes sont financés par les États et par les partenaires dans le domaine, ils relèvent presque exclusivement de l'introduction de certaines langues dans le système éducatif et de l'alphabétisation, principalement dans le cycle primaire.

On peut enfin relever que les questions de politiques linguistiques sont généralement traitées par les États à l'échelle nationale, sans considération des spécificités territoriales, et qu'elles sont dispersées entre des instances dépendant selon les pays de ministères différents (Éducation, Culture, Enseignement supérieur, Alphabétisation, etc.).



⁵ La notion de politique linguistique est la notion la plus large, qui renvoie à toute forme de décision prise pour orienter et régler l'usage d'une ou de plusieurs langues, et englobe donc les notions d'aménagement et de législation linguistiques. Celle d'aménagement linguistique (ou « planification linguistique ») relevant alors de sa mise en œuvre, lorsqu'un État a choisi d'intervenir explicitement sur la question des langues. Voir QR code.



⁶ « Les langues sont un facteur fondamental dans la vie des citoyens et le fonctionnement démocratique des sociétés », pour que tout(e) citoyen(ne) puisse avoir accès à l'information et à ses droits sa langue maternelle – dans le cas des pays multilingues où plusieurs communautés linguistiques cohabitent, également pour l'intégration linguistique des migrants. Voir QR code.



⁷ Atlas des langues en danger. Voir QR code.

Le français est langue d'enseignement dans les systèmes éducatifs de trente-six États et gouvernements⁸ appartenant à l'espace francophone à travers le monde, dont vingt-quatre se trouvent dans les zones Afrique-océan Indien et Proche-Orient.

- Pays où le français est la seule ou principale langue de scolarisation dès l'entrée à l'école : Bénin, Burkina Faso, Canada-Québec, Centrafrique, Comores, Congo, Congo RD, Côte d'Ivoire, Fédération Wallonie-Bruxelles, France, Gabon, Guinée, Mali, Monaco, Niger, Sénégal, Suisse romande, Togo.

- Pays où le français est langue de scolarisation aux côtés d'une ou de plusieurs autres langues, entièrement ou partiellement selon les niveaux : Algérie, Andorre, Belgique, Burundi, Cameroun, Canada (hors Québec), Djibouti, Égypte, Haïti, Liban, Luxembourg, Madagascar, Maroc, Mauritanie, Tchad, Tunisie, Vanuatu.

C'est dans ce contexte que le Sommet de la Francophonie de Madagascar a ancré, en 2016, la promotion du français aux côtés des langues partenaires, afin que toutes les composantes linguistiques puissent être prises en compte dans les politiques de développement des pays; en faveur à la fois d'environnements qui promeuvent les liens entre les langues, mais aussi du développement et de la mise en œuvre des politiques linguistiques où le français et les langues nationales intègrent une vision globale du développement linguistique et social des pays.

La Francophonie accompagne déjà des États et gouvernements membres à travers une multitude de programmes et d'initiatives qui seront détaillés plus loin (programme de l'OIF consacré aux politiques linguistiques et programme ELAN de l'IFEF; programme APPRENDRE de l'AUF; programme d'évaluation du PASEC de la CONFEMEN, etc.).

Nombre de réseaux d'expertise et de partenaires des pays de l'espace francophone s'attellent par ailleurs au

renforcement de la coopération internationale en faveur du développement de la connaissance et de l'analyse des nouvelles dynamiques sociolinguistiques, du renforcement de l'expertise, de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques linguistiques et éducatives; plus particulièrement pour les pays de l'espace francophone du Sud en faveur d'une éducation de qualité pour toutes et tous.

Comme le laissent supposer les éléments de contexte brossés ci-dessus, les résultats de l'étude sur les variations sociolinguistiques⁹ ou encore l'entretien consacré aux politiques linguistiques dans les pays de l'espace francophone du Nord et du Sud¹⁰, présenter un état des lieux général ou exhaustif de la situation des politiques linguistiques et éducatives dans les pays de l'espace francophone relève d'une tâche ardue, tant les situations de ces pays (historiques, ethnolinguistiques, géopolitiques et économiques notamment) sont diverses, plus ou moins complexes et documentées; et difficiles à analyser de façon comparée, à systématiser, à catégoriser (que ce soit par régions, par groupes ethnolinguistiques, par typologies de choix de politiques linguistiques dans les pays ou par catégories linguistiques).

Il nous a cependant semblé nécessaire de relever ici – en introduction de la rubrique qui sera plus particulièrement consacrée aux évolutions du français comme langue de scolarisation – un certain nombre de décisions et d'actions de politiques linguistiques qui ont été portées par les États et gouvernements membres des régions du Nord ou du Sud au cours de ces dernières années : émergence de structures consacrées à la gouvernance linguistique, à l'observation des dynamiques linguistiques, à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans d'action de politiques linguistiques et éducatives; promulgation et mise en œuvre de choix de politiques linguistiques, de lois et de réformes linguistiques, suivies d'investissements financiers et humains pour ce faire; ou encore élaboration et opérationnalisation d'outils, d'initiatives, de dispositifs qui se mettent au service de l'accès au savoir, de la formation, de plans d'action dans ce domaine.

⁸ Faute de données probantes ou en raison du statut officiel de langue étrangère du français, les pays suivants ne seront pas traités ici : Algérie, Andorre, Centrafrique, Égypte, Liban, Maroc, Mauritanie, Tunisie et Vanuatu.

⁹ Voir « Les impensés de la variation de la langue française » p. 46.

¹⁰ Voir l'entretien avec Jean-Marie Klinkenberg et Rada Tirvassen p. 99.

LES POLITIQUES LINGUISTIQUES DANS LES PAYS DE L'ESPACE FRANCOPHONE DU NORD ET DU SUD



Entretien avec Jean-Marie KLINKENBERG, membre de l'Académie royale de Belgique, et Rada TIRVASSEN, professeur émérite, université de Pretoria.

Quels liens établissez-vous entre politiques linguistiques et objectifs de développement ?

Jean-Marie Klinkenberg : Tout dépend des objectifs que l'on assigne aux politiques linguistiques. Il peut par exemple y en avoir de nationalistes, tendant à assurer l'unité du corps social par la coercition et la violence symbolique. Mais d'autres peuvent viser à la réappropriation de leur destin par les citoyennes et citoyens.

Si l'on assigne un tel objectif à la politique linguistique, en le déclinant explicitement – par exemple : éduquer enfants et adultes à la tolérance, lutter contre la marginalisation et l'exclusion, qui ont souvent des causes langagières... – alors, bien évidemment, les politiques linguistiques sont un facteur de développement. De

développement personnel autant que de développement collectif. Personnel quand elles visent à faire s'harmoniser le marché des langues et le marché de l'emploi, à accroître la compétence en matière de maniement des outils d'expression, à encourager à la créativité sous tous ses aspects. Collectif quand elles s'articulent à la politique de la formation, à la politique de protection et de promotion du travailleur (en agissant sur la langue des contrats, du travail, de l'équipement), à la politique de protection du consommateur (modes d'emploi, sécurité), à la politique de contacts entre le citoyen et les pouvoirs publics (simplification du langage administratif, juridique, etc.), à la politique de l'égalité des chances (féminisation des noms de métier), à la politique de recherche et de développement, notamment en matière numérique,

et à la politique d'accès du citoyen aux techniques contemporaines d'information et de communication.

Rada Tirvassen : Dire que le développement des ressources humaines est une condition élémentaire du progrès économique et plus généralement du bien-être des populations est une vérité de La Palice. Il est sans doute plus important aujourd'hui de souligner le rôle indispensable de l'éducation et de la formation professionnelle pour la croissance économique et le bien-être des populations. L'éducation, c'est non seulement le développement des aptitudes de lecture-écriture, de l'esprit critique et de la créativité, mais aussi le préalable indispensable à la formation professionnelle, celle qui permet de viser la croissance économique. Un exemple : dans un pays du Sud, dans un document officiel publié en 2017, les autorités soulignent que 96,9 % des jeunes n'ont pu bénéficier d'une formation pour exercer leurs activités professionnelles. Dans un autre État, les décideurs eux-mêmes signalent que la formation technique et professionnelle « non formelle » (sur le tas, avec une absence d'organisation, de référentiels de compétences et de certification) couvre plus de 80 % des effectifs. À défaut de formation professionnelle adéquate, les actifs du monde rural et agricole utilisent encore des pratiques et technologies traditionnelles, ce qui impacte directement la croissance de l'économie nationale de ces pays. Le Rwanda, qui a pris des mesures pour former ses actifs et changer de techniques de production, a connu des résultats immédiats : les rendements de maïs et de blé auraient augmenté de respectivement 227 % et 173 % de 2007 à 2009 pour l'ensemble du pays. Or, si l'on veut que les jeunes bénéficient d'une formation professionnelle, il faut mettre en place une éducation de qualité. Viser une éducation de qualité et une scolarisation universelle au moins jusqu'à la fin du cycle primaire – ce qui n'est pas garanti dans les États qui sont le plus confrontés au problème de la pauvreté –, pour ensuite espérer offrir une formation professionnelle adéquate aux jeunes avant qu'ils ne rejoignent la vie active, implique une gestion efficace du plurilinguisme. Car le langage est intimement lié aux missions fondamentales de l'école. Or les pays du Sud doivent gérer un plurilinguisme complexe compte tenu de la coexistence d'une part de langues peu ou pas standardisées, souvent

perçues comme un vecteur identitaire, et d'autre part d'une autre langue, qui présente de nombreux atouts, mais qui a aussi hérité des stigmates de son association à la colonisation. Pour des raisons qu'il est difficile de résumer ici, les pays francophones ont été confrontés à cette gestion des rapports conflictuels entre le français et les langues locales, avec les conséquences que l'on devine pour la croissance économique. Face à un tel constat, il faudrait trouver des solutions adéquates. Elles portent au moins pour partie sur les choix de politique linguistique.

Il pourrait donc y avoir des enjeux spécifiques à la Francophonie?

Jean-Marie Klinkenberg : Énoncer dogmatiquement que la Francophonie ne devrait avoir qu'une seule politique linguistique serait méconnaître le fait qu'une même langue peut être prise dans des situations bien différentes : le français peut être langue majoritaire ici, langue minoritaire là-bas ; langue d'une minorité, elle peut être ici l'apanage d'une minorité riche et influente et là-bas stigmate d'une minorité dominée. Car, expression des jeux sociaux, la langue a une existence : elle n'est pas une essence. Vivant des réalités distinctes, les francophones du monde sont donc loin de toujours avoir partie liée. Tous les objectifs que je viens d'énumérer ont donc vocation à se décliner de manière spécifique dans les pays francophones.

Mais, bien évidemment, des convergences francophones existent et peuvent être la base de politiques concertées. Et cela pour deux raisons. D'une part, la place particulière du français dans le concert des langues requiert que certaines actions soient communes : promouvoir le français sur la scène internationale, rationaliser le corpus de la langue, produire une terminologie scientifique et technique cohérente... D'autre part, la francophonie organisée s'est donné des objectifs collectifs, qui doivent de toute évidence être servis par des politiques linguistiques : la lutte pour la diversité culturelle est le premier de ces objectifs. Enfin, il y a dans le monde des groupes de pays francophones ayant des structures économiques, culturelles et sociales comparables, ce qui justifie des synergies plus locales.

« Expression des jeux sociaux, la langue a une existence : elle n'est pas une essence. »

Selon vous, les structures, les outils et l'expertise nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques linguistiques et éducatives sont-ils suffisamment développés dans les pays francophones ?

Rada Tirvassen : Je commencerai par établir une distinction entre les trois éléments de votre question : les outils sont à caractère conceptuel et voyagent d'un pays à l'autre avec facilité, même si, parfois, ils demandent quelques ajustements contextuels. Il est difficile de se prononcer sur l'expertise disponible dans les pays francophones sans une évaluation de ce qui existe ou non : en tout cas, je ne dispose pas de cette information. La question des structures est différente : rares sont les pays qui ont une structure permanente. En général, elles ont souvent un caractère *ad hoc*, c'est-à-dire qu'elles sont conçues et mises en place à un moment précis pour des tâches spécifiques. Le vrai problème est de savoir si les politiques sont disposés à les créer, à leur donner plein pouvoir, car les questions de politique linguistique ne sont que rarement nourries par les travaux à caractère technique. Le plus souvent d'ailleurs, les politiques prennent des décisions de politique linguistique pour résoudre des problèmes sociaux, même dans les systèmes éducatifs qui sont appelés à porter tous les fardeaux des communautés humaines.

Jean-Marie Klinkenberg : Si l'on excepte certains cas (comme le Québec, qui est sans doute l'État qui, dans l'histoire, a le plus investi dans sa politique linguistique), la réponse est non. Et cela pour au moins deux raisons. La première est générale : c'est le caractère nécessairement transversal de la politique linguistique. Comme je l'ai suggéré en énumérant les rôles qu'elle joue dans le développement, elle a à voir avec les politiques sociale, éducative, scientifique, et même économique. Étant partout, elle risque de n'être nulle part ; ou, comme cela arrive trop souvent, d'être confinée dans le cadre étroit des politiques culturelles. L'autre raison est le poids de l'histoire, qui confère à la France un poids déterminant dans la gestion de la langue, ce

qui a sans nul doute freiné la mise en place de structures dans les différentes zones de la Francophonie.

Quelles sont les initiatives à relever et vos recommandations au vu des évolutions récentes (choix de politiques linguistiques, réformes, espaces et outils, etc.) qui sont observées à l'échelle des pays, des régions, des réseaux ?

Jean-Marie Klinkenberg : Vaste question, dont le traitement réclamerait tout un livre ! Du côté des initiatives à souligner, je noterai le développement des politiques éducatives en Afrique. On sait que c'est là que se joue le sort de la francophonie, et que c'est par la formation que cet avenir sera garanti. Les chiffres fournis par le présent rapport indiquent que l'effort porte des fruits, et doit encore être encouragé. Du côté des recommandations, je suis convaincu que la promotion de la langue française dans le monde serait mieux assurée par la mise en place d'une concertation organisée, sur le modèle des instances chargées des langues allemande, espagnole ou encore néerlandaise : c'est assurément une des structures dont je disais qu'elles faisaient défaut.

Rada Tirvassen : Je pense que les universités ont un rôle majeur à jouer dans la diffusion de connaissances techniques et, sans doute plus généralement, dans la sensibilisation des jeunes générations aux implications des choix de politiques linguistiques. Il faudrait d'ailleurs qu'elles ne se limitent pas aux seules formations destinées aux étudiants en lettres. Les linguistes peuvent aussi, par leur participation juste aux débats publics, éclairer la société civile sur ces enjeux majeurs du devenir des communautés humaines. Enfin, l'OIF élabore en ce moment même un projet de coopération multilatérale qui vise à offrir une formation de base en aménagement linguistique aux décideurs des pays du Sud. C'est un projet qu'il faudrait multiplier après une évaluation de ses résultats et, si nécessaire, des ajustements.

■ Nouvelles réglementations et réformes en matière de politiques linguistiques et capitalisation d'outils

Des changements réglementaires ou législatifs

Les textes constitutionnels et législatifs qui concernent les langues et la politique linguistique des pays – notamment là où le français est langue officielle et langue de scolarisation – désignent le français comme langue officielle, parfois aux côtés d'autres langues (comme c'est le cas pour le Cameroun, le Canada, Djibouti, etc.) avec des variantes dans les formulations, dans des contextes toujours particuliers, avec des flottements parfois aussi entre les appellations (langues officielles, nationales, africaines, autochtones ou encore « indigènes » pour les pays d'Amérique latine).

Il faut cependant souligner qu'entre la loi, les faits et les usages, il y a souvent une marge – surtout dans les contextes de territoires fortement marqués par le multilinguisme, au vu de la complexité que cela impose aux pratiques et aux stratégies d'apprentissage à l'école notamment en Afrique.

De nouvelles réformes et lois viennent alors formaliser de nouveaux choix de politiques linguistiques (ré)orientées, selon les cas, vers la promotion des langues nationales, des langues internationales ou du plurilinguisme à l'école ou dans l'entreprise. Elles viennent également fixer les modalités de leur promotion, de leur modélisation et de leur application, d'une véritable gouvernance linguistique, qui prenne en compte la réalité des usages, des moyens mis au service de choix politiques et de leur application à travers des textes et des lois, en cohérence avec les faits, les usages et les moyens.

→ Canada

Le document de réforme de la loi sur les langues officielles intitulé « **Français et anglais : vers une égalité réelle des langues officielles au Canada** »¹¹ a été dévoilé le 19 février 2021 par la ministre du Développement économique et des Langues officielles. Il porte sur la vision du gouvernement pour une loi sur

les langues officielles (LLO) modernisée et renforcée, et présente une série de mesures réglementaires et administratives. Il s'inscrit dans la continuité du plan d'action pour les langues officielles 2018-2023 (« **Investir dans notre avenir** »). Ce plan d'action misait sur trois volets : renforcer ses communautés ; renforcer l'accès aux services ; promouvoir un Canada bilingue.

Dans la nouvelle réforme proposée, le gouvernement reconnaît notamment que la sécurité et la vitalité de la langue française nécessitent une approche particulière et la prise de mesures afin de favoriser l'égalité réelle entre les deux langues officielles tout en protégeant les droits des minorités linguistiques. Il note que, même si les populations francophones sont dynamiques et continuent de croître, certaines tendances sont préoccupantes :

- diminution du pourcentage de francophones à l'extérieur du Québec ;
- lente croissance des taux de bilinguisme chez les Canadiens de langue anglaise à l'extérieur du Québec.

De plus, les données historiques du recensement révèlent une diminution du poids relatif de la population de langue maternelle française au Canada depuis 1951.

Selon des projections de Statistique Canada, le poids relatif de la population francophone au Canada selon la première langue officielle parlée, qui était de 27,5 % en 1971 et de 22,9 % en 2011, passerait à 20,4 % en 2036. Au Québec, le poids de la population francophone selon la première langue officielle parlée passerait de 85,4 % en 2011 à 82,1 % en 2036. Hors Québec, le poids de la population francophone selon la première langue officielle parlée, qui était de 6,6 % en 1971 et de 3,9 % en 2011, passerait à 3 % en 2036.

La réforme présentée en février 2021 est la plus importante proposition sur le statut du français et de l'anglais au Canada depuis l'adoption de la Charte des droits et libertés en 1982.

Elle préconise plus de cinquante mesures législatives à adopter et se fixe six grandes priorités :

- Reconnaître les différentes dynamiques linguistiques dans les provinces et territoires et confirmer que la loi ne portera pas atteinte au maintien et à la valorisation des



¹¹ « Français et anglais : vers une égalité réelle des langues officielles au Canada ». Voir QR code.

langues autochtones (une loi sur les langues autochtones a été adoptée en juin 2019 afin de préserver les quatre-vingt-dix langues autochtones parlées au Canada).

- Encourager l'offre d'apprentissage des deux langues officielles et notamment les programmes d'immersion en français (hors Québec, seule 10 % de la population à majorité anglophone est bilingue. L'éducation étant une compétence provinciale, on observe de fortes inégalités s'agissant de la disponibilité et de la qualité de ces programmes).
- Favoriser le développement des communautés linguistiques en situation minoritaire en appuyant la vitalité des langues officielles dans des secteurs clés comme l'immigration, l'éducation, la santé, la culture et la justice.
- Protéger et promouvoir l'utilisation du français partout au Canada, y compris au Québec.
- Renforcer l'exemplarité de l'État et le bilinguisme du gouvernement du Canada (nomination de juges bilingues et amélioration de l'appui offert aux fonctionnaires fédéraux dans l'apprentissage de la langue seconde).
- Mettre en place un examen périodique de la loi et de sa mise en œuvre.

Concrètement, les propositions de modification auraient des effets dans plusieurs domaines.

Dans les entreprises

Les entreprises privées sous juridiction fédérale telles que les banques, les sociétés de télécommunications ou les compagnies ferroviaires de plus de cinquante salariés et situées au Québec ou dans des régions à forte densité francophone devront respecter le droit de travailler en français et communiquer dans les deux langues (communication interne, offres d'emploi et conventions collectives).

Dans le domaine culturel

- Le gouvernement s'appuiera également sur la nouvelle réglementation prévue par le projet de loi C-10 sur la radiodiffusion (déposé en novembre 2020) et visant à imposer la mise en valeur des contenus canadiens sur les grandes plateformes (sous risque de sanctions pécuniaires), tout en reconnaissant l'importance du rôle du CRTC¹² afin de « soutenir la production, la diffusion et la “découvrabilité” de contenus francophones sur les ondes et dans l'espace numérique ».

- Le réseau public CBC/Radio-Canada, dont le rôle essentiel en tant que diffuseur bilingue sera réaffirmé dans la loi sur les langues officielles, se verra confier la conception et l'exploitation de l'outil gratuit de formation linguistique en ligne Mauril.

Dans les instances fédérales

- La nomination des juges à la Cour suprême sera conditionnée à leur bilinguisme.
- Les exigences linguistiques dans la fonction publique seront revues à la hausse, en particulier lors du recrutement et pour l'accès à des postes d'encadrement, et la qualité et l'accessibilité de la formation linguistique sera développée pour tous les niveaux hiérarchiques.
- Le gouvernement s'engage à renforcer les pouvoirs du commissaire aux langues officielles, qui se verra attribuer la capacité de rendre des ordonnances pour faire respecter la loi et la possibilité de conclure des « ententes exécutoires » (pour encadrer la mise en œuvre des changements qu'il recommande).

À noter que, dans un rapport publié en novembre 2020, le commissaire aux langues officielles estime que la réponse à la pandémie a mis au jour les lacunes de la communication gouvernementale dans les situations d'urgence. Invitant les autorités (fédérales et provinciales) à se ressaisir, il dénonce notamment les discours et interventions, en anglais seulement, de l'administratrice en chef de la santé publique du Canada et le manque de services bilingues dans les aéroports internationaux ou auprès de l'Agence des services frontaliers du Canada.

Enfin, la presse se fait l'écho d'un malaise grandissant parmi les fonctionnaires fédéraux francophones, qui estiment leurs droits linguistiques bafoués depuis le début de la pandémie. En effet, alors que la loi sur les langues officielles (1969) garantit en principe aux employés de six grandes régions, dont la capitale nationale (Ottawa-Gatineau), le droit de choisir de travailler en français ou en anglais, l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada et l'Alliance de la fonction publique du Canada estiment que le télétravail a contribué à brouiller les lignes et à généraliser l'usage de l'anglais.

¹² Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.

En matière d'immigration

- Mettre en place un nouveau « corridor d'immigration » qui serait uniquement dédié au recrutement d'enseignants francophones et de français et qui permettrait de limiter les pénuries.
- Viser une augmentation et une meilleure rétention de l'immigration francophone à l'extérieur du Québec (la cible fédérale de 4,4 % d'immigrants francophones hors Québec d'ici à 2023 est inscrite dans la Stratégie en matière d'immigration francophone, présentée en 2019).

Dans la continuité de ce document, le gouvernement du Canada a déposé, le 15 juin 2021, un projet de loi modifiant la loi sur les langues officielles et apportant des modifications connexes et corrélatives à d'autres lois¹³. Cette nouvelle orientation est une réelle « révolution » au Canada, puisqu'elle remet en question l'approche dite « symétrique » des deux langues officielles et reconnaît certains des enjeux propres à la langue française au Canada, mais aussi à l'échelle internationale (avec une référence explicite à la Francophonie et à la promotion du français dans les organisations internationales).

→ **Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB)**

Une circulaire relative à l'emploi de la langue française dans la fonction publique fait part de la volonté de la FWB de faire de la défense du français et du multilinguisme au sein de l'UE une des priorités de son mandat (2019-2024), s'illustrant plus particulièrement dans la perspective de la présidence belge de l'UE (1^{er} semestre 2024).

Signée par le ministre-président du gouvernement de la FWB en avril 2021, la circulaire comprend également un volet dédié au cadre national, encourageant les fonctionnaires à « utiliser le français à l'écrit et à l'oral de façon claire et précise ».

→ **France**

L'adoption par le Parlement, le 8 avril 2021, de la **loi relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion, dite « loi Molac »**, marque une étape importante dans la reconnaissance

institutionnelle des langues régionales et s'inscrit de ce fait dans la continuité de l'article 75-1 de la Constitution : « Les langues régionales font partie du patrimoine de la France », introduit suite à la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008. Cette loi apporte des mesures de protection et de promotion des langues régionales dans trois domaines : le patrimoine, l'enseignement et les services publics¹⁴.

Renforcement de la coopération linguistique à l'échelle des territoires

Dans le contexte d'une préoccupation accrue pour les territoires, le ministère de la Culture a lancé en 2019 un nouveau dispositif, intitulé Pacte linguistique et piloté par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), qui vise à renforcer la coopération entre l'État et les collectivités territoriales pour une meilleure prise en compte des besoins et des priorités linguistiques des territoires. Dans l'objectif de mieux articuler à l'échelle régionale les actions en matière de langue française, francophonie, langues régionales et plurilinguisme, plusieurs pactes étaient en préparation en 2021.

Un premier pacte linguistique a été signé en décembre 2020 par le ministère de la Culture, la région Hauts-de-France, le département de l'Aisne et la communauté de communes Retz-en-Valois. Ce pacte a vocation à s'articuler étroitement au projet de Cité internationale de la langue française au château de Villers-Cotterêts, dans le département de l'Aisne.

Image de la langue française au sein de l'État et des populations

À la demande de la DGLFLF, une étude a été confiée en décembre 2019 au Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC). Il ressort de cette étude, intitulée « Langue française – Quelques pratiques et opinions », plusieurs enseignements qui confortent l'idée que les citoyens français sont extrêmement attachés à leur langue et qu'ils perçoivent négativement tout ce qui lui porte atteinte.

On note en particulier un attachement au fait qu'une loi garantisse l'emploi du français dans la société (à 65 %



¹³ Projet de loi C-32 : loi modifiant la loi sur les langues officielles et apportant des modifications connexes et corrélatives à d'autres lois. Voir QR code.

¹⁴ Voir « France » p. 126.

cette loi est jugée utile). La dégradation estimée de la qualité de la langue des médias et des réseaux sociaux est une préoccupation pour plus de 70 % des Français. Les nombreux anglicismes dans la publicité font qu'un Français sur deux se déclare agacé ou hostile aux messages publicitaires en anglais. Par ailleurs, deux Français sur trois déclarent avoir déjà renoncé à acheter des produits dont les indications n'étaient pas disponibles en français. Enfin, travailler dans une langue qui n'est pas la leur est vécu comme une gêne par la moitié des personnes consultées.

On le constate, des enjeux de cohésion sociale rejoignent des enjeux économiques, mais c'est essentiellement l'appartenance à la nation, concrétisée par la langue commune, qui est ici valorisée.

À noter que c'est la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, un service à compétence interministérielle mais rattaché au ministère de la Culture, qui est chargée de piloter la politique linguistique de l'État; celui-ci est par ailleurs doté d'un Observatoire des pratiques linguistiques s'appuyant sur un conseil scientifique.

→ Québec

Le gouvernement a présenté en mai 2021 un **projet de réforme linguistique** intitulé loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français¹⁵.

En effet, on constate depuis peu un certain effritement de l'utilisation du français à la maison et dans le milieu de travail au Québec ; non qu'il y ait baisse du nombre de locuteurs du français, mais ce dernier est moins l'unique langue utilisée. En août 2020, l'Office québécois de la langue française (OQLF) a publié des résultats de son enquête sur les exigences linguistiques auprès des entreprises, des municipalités et des arrondissements de Montréal. Selon le rapport, 39,8 % des entreprises québécoises ont exigé ou souhaité que la personne embauchée ait des compétences linguistiques en anglais pour le dernier poste pourvu en 2018. Sur l'île de Montréal, ce pourcentage s'élève à 62,9 %.

Projet de loi confirmant le statut du français langue officielle et langue commune du Québec¹⁶

Déposé à l'Assemblée nationale en mai 2021, le projet de loi comporte quatre grands objectifs :

- consacrer le français en tant que seule langue officielle et langue commune au Québec;
- renforcer le statut du français au Québec, dans toutes les sphères de la société;
- assurer l'exemplarité de l'État en matière d'utilisation du français;
- aménager une gouvernance linguistique à la fois neutre et forte.

Ce projet de loi proposant une réforme majeure de la Charte de la langue française se découpe en plusieurs thématiques :

- **Statut de la langue** : le français est la seule langue officielle du Québec. Elle est aussi la langue commune de la nation québécoise, c'est-à-dire la langue d'intégration des personnes immigrantes, la langue de communication interculturelle qui unit l'ensemble des citoyens du Québec ainsi que la langue d'adhésion et de contribution à la culture distincte de la nation.
- **Exemplarité de l'État** : l'État québécois est un acteur central de la promotion et de la défense de la langue française. Les ministères, les organismes et les municipalités devront par conséquent être exemplaires et jouer un rôle moteur en ce sens. La seule langue officielle de l'État québécois est le français et cela doit se refléter à tous les égards.
- **Gouvernance linguistique** : les mesures du projet de loi visent à renforcer les capacités des organismes et à accroître leur transparence, leur neutralité et leur indépendance. L'enjeu de la langue française demeurera ainsi une priorité d'action permanente et invariable du gouvernement du Québec. Ce réaménagement passe par la création d'un ministère de la Langue française et celle d'un commissaire à la langue française, de même que par un renforcement de l'Office québécois de la langue française.
- **Francisation des entreprises et langue du travail** : le projet de loi vise à rétablir, à toutes les étapes d'une carrière, le droit des Québécoises et des Québécois à travailler en français au Québec.

¹⁵ Voir « Projet de loi confirmant le statut du français langue officielle et langue commune du Québec » ci-contre.



¹⁶ Projet de loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français. Voir QR code.

• **Langue des services et du commerce** : différents lieux de l'espace public présentent une diminution de l'usage du français. Cette tendance s'observe tant dans l'affichage public et commercial qu'en ce qui a trait à la langue des services ou encore à la documentation commerciale. D'ailleurs, 83 % des plaintes reçues par l'OQLF portent sur ces questions. La réforme proposée entend donc remettre en avant l'objectif de faire du français la langue du commerce et des affaires. Elle vise à assurer que le visage commercial du Québec soit et demeure francophone.

• **Immigration et apprentissage du français** : le français, accessible à tous, qui concerne la création de Francisation Québec comme unique point d'accès gouvernemental des services de l'État pour l'apprentissage du français¹⁷.

• **Législation et justice** : le projet de loi avance plusieurs mesures législatives de nature à garantir le plein accès à une justice en français pour tous les citoyennes et citoyens québécois, et ce en toutes circonstances.

• **État national** : le projet de loi vient renforcer le statut de la Charte de la langue française, notamment en l'élevant au rang de loi fondamentale. Il inscrit de surcroît le français comme seule langue officielle et comme langue commune du Québec au sein de la Constitution.

L'Office québécois de la langue française a également intégré dans son plan stratégique 2018-2023 un **indicateur dédié aux organismes de l'Administration ayant un certificat de conformité à la Charte de la langue française**, et ce afin de s'assurer que ces organismes respectent leurs obligations linguistiques une fois certifiés. En plus de cette vérification, il s'agit de promouvoir la langue française et de rappeler l'importance du rôle moteur et exemplaire attendu des organismes de l'Administration en matière linguistique.

Le Secrétariat à la promotion et à la valorisation de la langue française (SPVLF) s'est par ailleurs doté, en 2019-2020, d'**ententes particulières relatives à la promotion et à la valorisation de la langue française avec deux universités québécoises**, dans l'objectif de mieux protéger et promouvoir le patrimoine linguistique du Québec. La première entente concerne l'université Laval et vise le développement de contenus et d'outils multimédias dans le but de développer et valoriser l'histoire du français au Québec. L'entente avec l'université de

Sherbrooke, quant à elle, instaure la création d'un Fonds documentaire linguistique et d'une plateforme numérique permettant au Québec ainsi qu'à la Francophonie de découvrir le patrimoine linguistique et culturel québécois.

Des outils de partage et de recherche

→ France

Le **dispositif officiel d'enrichissement de la langue française**, que coordonne la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), recommande par voie de publication au *Journal officiel* des termes dont l'emploi est obligatoire pour les services et les établissements publics de l'État, notamment en lieu et place des expressions et termes équivalents en langues étrangères.

Ce dispositif est actuellement constitué d'une **Commission d'enrichissement de la langue française**, de dix-neuf groupes d'experts permanents et de groupes *ad hoc* temporaires qui proposent des définitions et des termes pour les notions nouvelles qui apparaissent dans les domaines scientifiques et techniques. Outre de nombreuses institutions, entreprises et organisations représentatives des différents domaines techniques, l'Académie française, l'Académie des sciences, l'Association française de normalisation, l'Office québécois de la langue française et le Bureau de la traduction du gouvernement du Canada, ou encore le Département linguistique de langue française de la Direction générale de la traduction de la Commission européenne sont associés étroitement aux travaux du dispositif.

En moyenne, chaque année, près de 250 termes et définitions sont publiés au *Journal officiel* et portés à la connaissance du public dans la base FranceTerme¹⁸.

Depuis le 7 février 2019, l'Académie française s'est dotée d'un nouveau portail numérique consacré à son dictionnaire¹⁹. Sont accessibles la 8^e édition et la 9^e édition (entreprise en 1986), dont la rédaction devrait être achevée en 2023 et qui est pour l'heure consultable jusqu'à la lettre S.

¹⁷ Voir « Québec » p. 119.



¹⁸ Base FranceTerme. Voir QR code.

¹⁹ Dictionnaire de l'Académie française. Voir QR code.

Le portail numérique du dictionnaire recèle de nombreuses ressources supplémentaires, notamment la conjugaison de tous les verbes, un ensemble de notices sur les difficultés du français, des liens vers les ouvrages numérisés dans la bibliothèque numérique Gallica, ainsi que des liens vers des ressources externes, notamment sur la terminologie (FranceTerme) et les variétés du français dans la francophonie. En particulier, le dictionnaire est désormais ouvert aux mots et emplois du français dans toute la francophonie, en ayant intégré de très nombreux liens avec le site de la Base de données lexicographiques panfrancophones (BDLP), qui répertorie les variétés lexicales du français dans vingt pays.

Le **Dictionnaire des francophones** (DDF)²⁰ a été lancé le 16 mars 2021. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre le ministère de la Culture, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, l'Institut français, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), TV5MONDE et l'Académie des sciences d'outre-mer (ASOM). Il a été mis en œuvre par l'Institut international pour la Francophonie (université Jean Moulin Lyon 3).

Le travail de diffusion, d'enrichissement des corpus et d'appropriation de ce dictionnaire par les acteurs de terrain se poursuit. Le DDF est aussi le déclencheur d'un nouveau dialogue d'expertise des linguistes de toute la francophonie, appelés à se mobiliser pour des travaux de recherche, et des réseaux de terminologues, en Afrique notamment.

Le DDF s'inscrit dans une volonté affichée de promouvoir un nouveau rapport à la langue française sur son territoire, d'ouverture et de partage entre l'ensemble des locuteurs²¹, et il est porté parallèlement au lancement d'initiatives emblématiques comme le projet de Cité internationale de la langue française au château de Villers-Cotterêts, qui est le chantier majeur du plan présidentiel « Une ambition pour la langue française et le plurilinguisme » lancé le 20 mars 2018 et mis en œuvre par le ministère de la Culture, et dont le Centre des monuments nationaux (CMN) est le maître d'œuvre.

Il a vocation à devenir, en lien avec les instances de la Francophonie, « un lieu de création, innovation, diffusion de la culture en langue française, en France et dans le monde », ainsi qu'un lieu de référence pour les langues régionales de France. Au-delà de sa dimension patrimoniale, le projet constitue « la pierre angulaire d'une politique linguistique renouvelée ». La partie « culturelle » du projet architectural devrait être inaugurée en 2022, tandis que la partie « valorisation économique » sera finalisée à l'horizon 2023-2024.

→ Québec

Le **Grand Dictionnaire terminologique** (GDT)²² et la **Banque de dépannage linguistique** (BDL)²³ sont des outils linguistiques de l'Office québécois de la langue française consultés par des millions d'internautes de toute la Francophonie. Ils contribuent à la promotion et à la valorisation du français au Québec et au-delà de ses frontières. En 2020-2021, plus de 1,6 million d'internautes ont utilisé le GDT, y parcourant plus de 15,5 millions de pages, pendant que plus de 5,5 millions d'internautes ont visité la BDL, y consultant plus de 17 millions de pages.

En 2020-2021, l'Office a également produit dix Vocabulaires accessibles en ligne, dont ceux de la médecine, de la pharmacie, du courtage immobilier et de la comptabilité pour les ordres professionnels, et ceux du jeu vidéo, de l'hôtellerie, de l'enseignement à distance, du télétravail, et des troubles et situations de handicap. En rendant la terminologie accessible, l'Office contribue à la francisation des secteurs d'activité, particulièrement ceux où le français est le moins utilisé. Depuis 2017, l'OQLF a également publié des Vocabulaires sur les technologies de l'information et des communications (intelligence artificielle, cryptomonnaies, métiers du jeu vidéo, réalité virtuelle, etc.).

Pour ce qui relève de la **toponymie**, la Commission a officialisé 1 024 noms de lieux, dont 545 noms de voies de communication en 2020-2021. À la fin de l'année, le Québec comptait 244 672 noms officiels, diffusés sur le Web dans la Banque de noms de lieux du Québec²⁴.



²⁰ Dictionnaire des francophones. Voir QR code.

²¹ Voir entretien avec le professeur Bernard Cerquiglini, président du conseil scientifique international du DDF, p. 51.



²² Grand Dictionnaire terminologique. Voir QR code.



²³ Banque de dépannage linguistique. Voir QR code.



²⁴ Banque de noms de lieux du Québec. Voir QR code.

■ Émergence de structures pour la gouvernance linguistique, de réformes en matière de choix de politiques linguistiques et éducatives

Pour ce qui relève des pays de l'espace francophone du Sud, un certain nombre d'initiatives nationales peuvent être relevées, déployées plus spécifiquement en appui des systèmes éducatifs. Ces derniers sont en effet confrontés notamment aux enjeux liés aux variations sociolinguistiques de la langue française et à leur prise en compte dans les pratiques de classe, mais également aux enjeux de l'acquisition des compétences fondamentales à travers la structuration et le déploiement de dispositifs bi-plurilingues, ou encore à la nécessité de former et de recruter un nombre d'enseignants suffisant pour remédier aux manques de systèmes éducatifs toujours plus en tension, avec des effectifs scolaires de plus en plus importants.

L'urgence des questions éducatives et leur nécessaire prise en compte, y compris dans leur composante linguistique, ressort aussi des constats qui sont faits concernant le développement d'un vaste secteur privé en réponse aux faiblesses des systèmes publics. À défaut de pouvoir être abordé et étudié plus en détail ici, le rôle que peuvent jouer ou jouent déjà nombre de dispositifs d'enseignement privé dans les pays afin d'absorber des flux d'élèves grandissants mérite d'être observé dans les états des lieux par pays qui vont suivre. C'est en effet un phénomène qui touche particulièrement le continent africain, ce qui est démontré par l'étude menée par Mark Bray dans le cadre de l'élaboration de l'édition 2021 du Rapport mondial de suivi sur l'éducation (rapport GEM) portant sur les acteurs non étatiques dans l'éducation, et qui vise à appréhender l'ampleur, les enjeux et les implications politiques du soutien scolaire privé.

« L'ÉDUCATION DE L'OMBRE EN AFRIQUE – IMPLICATIONS POLITIQUES DU SOUTIEN SCOLAIRE PRIVÉ »²⁵

L'étude menée sur l'« éducation de l'ombre » s'intéresse à une offre de soutien privé dispensée de façon complémentaire à l'enseignement public primaire et secondaire sous une forme payante et pour les matières scolaires traditionnelles (mathématiques, langues, etc.) : soit en complémentarité de l'enseignement dispensé dans le système public, soit pour assurer un enseignement primaire et secondaire; et proposant des contenus en tous points identiques à ceux proposés dans l'enseignement scolaire public, et ce même lorsque des réformes curriculaires sont opérées.

Si ce type d'éducation constitue un centre d'intérêt majeur en Asie et est l'objet d'un intérêt grandissant en Europe et en Amérique du Nord, la question n'a en effet pas encore eu l'attention qu'elle mérite sur le continent africain, malgré son importance clé dans le contexte de l'ODD 4²⁶ et des enjeux plus généraux du développement social et économique : d'importantes disparités régionales subsistent dans la région, où certains pays n'ont pas encore atteint l'objectif de

l'enseignement primaire et secondaire universel. Cette « éducation de l'ombre », bien qu'elle participe à la consolidation des apprentissages des élèves, à mobiliser les jeunes de manière productive pendant leur temps libre et à pourvoir les enseignants d'emplois voire de revenus complémentaires, présente aussi une ambiguïté quant à son rôle dans le domaine de l'éducation.

Ce phénomène attire en effet une part importante des ressources des familles, ce qui contribue à maintenir, voire à exacerber inégalités sociales et disparités entre zones urbaines et zones rurales; sans compter le temps d'étude supplémentaire, facteur de stress pour les élèves. Il prive également le système éducatif de certains des enseignants les plus performants, qui choisissent de travailler dans des structures de soutien plutôt que dans les écoles. Enfin, ce phénomène comporte des « éléments corrupteurs », notamment lorsque les enseignants donnent des cours de soutien privés à leurs propres élèves.



²⁵ Mark Bray, *L'Éducation de l'ombre en Afrique – Implications politiques du soutien scolaire privé*, Hong Kong, 2021. 108 p. Voir QR code.

²⁶ Objectif de développement durable (ODD) n° 4 : « Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ».

Un constat qui engage donc également les responsables politiques à prendre des mesures en faveur de l'amélioration générale de la qualité de l'enseignement public, de la revalorisation des salaires des enseignants et de partenariats avec les syndicats d'enseignants, les médias ou les organisations communautaires afin de rationaliser ces pratiques. Même si les structures gouvernementales peinent encore à émerger dans les pays de l'espace francophone du Sud, on relève plusieurs initiatives nationales (au Burundi, au Cameroun, au Sénégal, au Tchad et au Togo) pour l'élaboration de réformes, la structuration d'espaces et d'équipes pour l'observation, et l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action fonctionnels d'aménagement linguistique, dont certains seront accompagnés en 2022 par l'OIF à travers le programme de politiques linguistiques ou encore dans le cadre du programme ELAN de l'IFEF (Burkina Faso, Burundi et Cameroun).

→ Burundi

Le gouvernement burundais est en train de restructurer, et ce depuis 2020, l'**Académie Rundi** : une institution attachée au ministère de l'Éducation nationale et de la Recherche scientifique qui devra contribuer à la promotion du kirundi, langue nationale du Burundi, et à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique linguistique nationale.

Le Burundi mène par ailleurs depuis 2017, à travers le Centre pour l'enseignement des langues au Burundi (CELAB), une étude technique qui s'emploie à faire adopter le français comme langue de travail de la Communauté des États de l'Afrique de l'Est (EAC).

→ Cameroun

La **Commission nationale pour la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme** (CNPBM)²⁷ a été créée en janvier 2017 suite aux conflits sévissant dans les régions anglophones du nord-ouest et du sud-ouest (NOSO) du Cameroun. Il s'agit d'un organe consultatif placé sous l'autorité du président de la République, qui s'est notamment chargé de rédiger la nouvelle loi 2019/019 portant sur la promotion des langues officielles (l'anglais et le français), promulguée par le président de la République le 24 décembre 2019.



²⁷ Site de la CNPBM. Voir QR code.

Cette loi stipule en son article 13 que « l'anglais et le français sont des langues de travail dans les entités publiques ». L'article 14 dispose quant à lui que « chaque entité publique dispose d'une structure interne en charge de la traduction, de l'interprétation et de la promotion des langues officielles, animée par des traducteurs et des interprètes professionnels ».

Ses principaux objectifs relèvent d'un concours au maintien de la paix, à la consolidation de l'unité du pays, et au renforcement de la volonté et de la pratique quotidienne du vivre ensemble de ses populations à travers notamment : la soumission de rapports et avis au président de la République, le suivi de la mise en œuvre des dispositions constitutionnelles faisant de l'anglais et du français deux langues officielles d'égale valeur ; l'organisation de missions d'écoute des populations dans les dix régions du pays ; la mise en place d'antennes régionales, ou encore la réalisation de campagnes de sensibilisation, de colloques et de séminaires.

Parmi les actions menées en faveur de la promotion du bilinguisme et du plurilinguisme par la CNPBM depuis sa création, on peut notamment relever :

- l'évaluation de la « saine application » de l'article 1 alinéa 3 de la Constitution sur la promotion du bilinguisme dans les trente-sept ministères du pays ;
- des enquêtes dans vingt-huit établissements et entreprises publics basés à Yaoundé pour y évaluer l'application de ce même article ;
- d'autres actions pour lutter contre les discours de haine et la xénophobie ;
- la création d'antennes régionales de la CNPBM.

→ Sénégal

Parmi les actions menées par le Sénégal en faveur du plurilinguisme et de l'aménagement linguistique, on peut relever l'élaboration d'un **modèle harmonisé de l'enseignement bilingue du Sénégal** (MOHABS)²⁸ ; ainsi que d'un document de politique linguistique.

À noter également la **réforme des écoles franco-sénégalaises qui a été engagée dès septembre 2019 avec le ministère de l'Éducation nationale** et qui donne à ces établissements des missions d'écoles d'application à

²⁸ Voir « Sénégal » p. 153.

la fois pour la formation des enseignants aux méthodes pédagogiques françaises dans le premier degré et pour le renforcement de compétences en faveur de l'utilisation du numérique éducatif.

Les plus hautes autorités du Sénégal ont d'ailleurs lancé en avril 2021 un **recrutement exceptionnel de 5 000 enseignants** afin de résorber le déficit en formateurs.

Le ministère de l'Éducation nationale en charge des langues nationales a lancé, en 2021, **un projet de cartographie linguistique concernant toutes les langues parlées au Sénégal**, y compris les langues d'origine étrangère comme le français, l'arabe, le portugais ou l'anglais. La langue des signes est aussi prise en compte dans cette initiative. Ce travail regroupe notamment des universitaires spécialistes de linguistique, des sociologues et des socio-anthropologues.

→ Tchad

Le **réseau des CALF** (centres d'apprentissage de langue française) est constitué de cinq centres nationaux dédiés à l'alphabétisation et au renforcement linguistique en français à l'attention de tous types de publics.

Par ailleurs, des réseaux de centres d'apprentissage pour l'alphabétisation, l'apprentissage et la promotion de la langue française se sont constitués à l'échelle nationale et régionale avec l'appui de la coopération internationale.

→ Togo

Le **Village du Bénin**, centre international d'enseignement, de recherche et d'étude de langues, assure l'enseignement et contribue à la promotion de la langue française pour les locuteurs anglophones, lusophones et pour les demandeurs d'apprentissage et de renforcement des capacités en langue française.

En appui à ces initiatives nationales ou pour les susciter, la Direction de la langue française et de la diversité des cultures francophones (DLC) de l'OIF développe un programme consacré aux politiques publiques pour l'aménagement linguistique. Il favorise l'émergence de structures et le renforcement des compétences en faveur des politiques et de l'aménagement linguistiques : appui à l'Académie Rundi au Burundi, renforcement des compétences des acteurs en charge de l'aménagement linguistique au Burkina Faso ; ou encore la réactualisation de la cartographie des langues nationales au Cameroun pour un arrimage des programmes de formation aux exigences de l'éducation plurilingue.

L'OIF participe également à la sensibilisation des cadres décideurs des ministères et des administrations des pays membres, à travers la construction avec l'université Senghor d'Alexandrie d'une formation en ligne qui sera déployée sur un format 100 % en ligne en juin 2022 en faveur de « politiques publiques pour l'aménagement linguistique ». La première cohorte sera composée de fonctionnaires issus des ministères, des administrations nationales et territoriales (Éducation, Jeunesse, Développement des territoires, Économie, Culture, Formation et Emploi, etc.) des pays de l'espace francophone d'Afrique subsaharienne et de l'océan Indien.

ÉVOLUTIONS DU FRANÇAIS LANGUE DE SCOLARISATION : ÉTAT DES LIEUX PAR RÉGIONS ET PAR PAYS

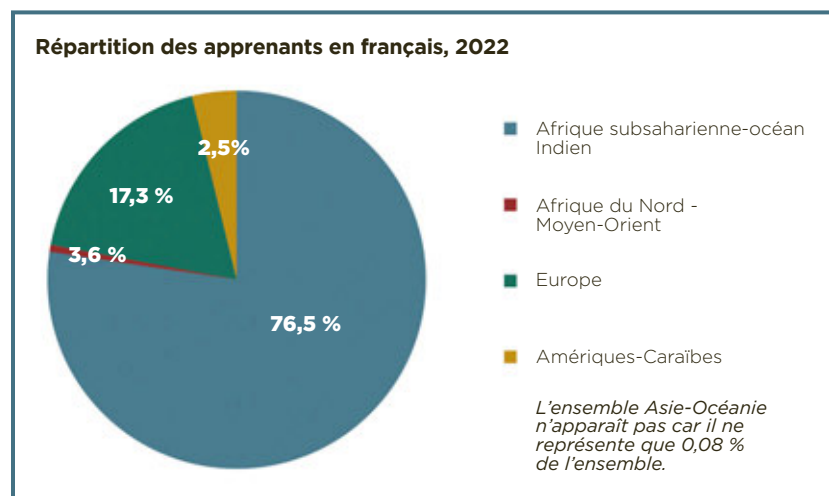
Environ 93 millions d'élèves et étudiants²⁹ suivent leurs enseignements en français dans le monde. Contrairement aux évolutions concernant le français langue étrangère, la comparaison avec le chiffre global présenté dans la précédente édition n'a qu'un intérêt limité, même s'il sera intéressant d'examiner les dynamiques à l'œuvre dans quelques pays dans lesquels le français n'est pas la langue officielle ou n'est qu'une langue d'enseignement parmi d'autres. En revanche, la progression confirme au moins deux choses : que le français n'a perdu nulle part son statut de langue d'enseignement, et que les systèmes éducatifs des pays où le nombre d'enfants se présentant à l'école augmente (au Sud) en accueillent une part croissante (même si tous ne sont pas scolarisés).

Ce sont naturellement les pays où le français est langue officielle unique qui pèsent le plus lourd dans l'ensemble mondial et, parmi eux, l'écrasante majorité des apprenants en français réside sur le continent africain, y compris dans des pays où il n'est pas langue officielle (comme au Maghreb par exemple).

L'Europe arrive en deuxième position, grâce à la France bien sûr (91 % des apprenants européens), mais aussi à la Fédération Wallonie-Bruxelles, à la Suisse romande, au Luxembourg et à Monaco.

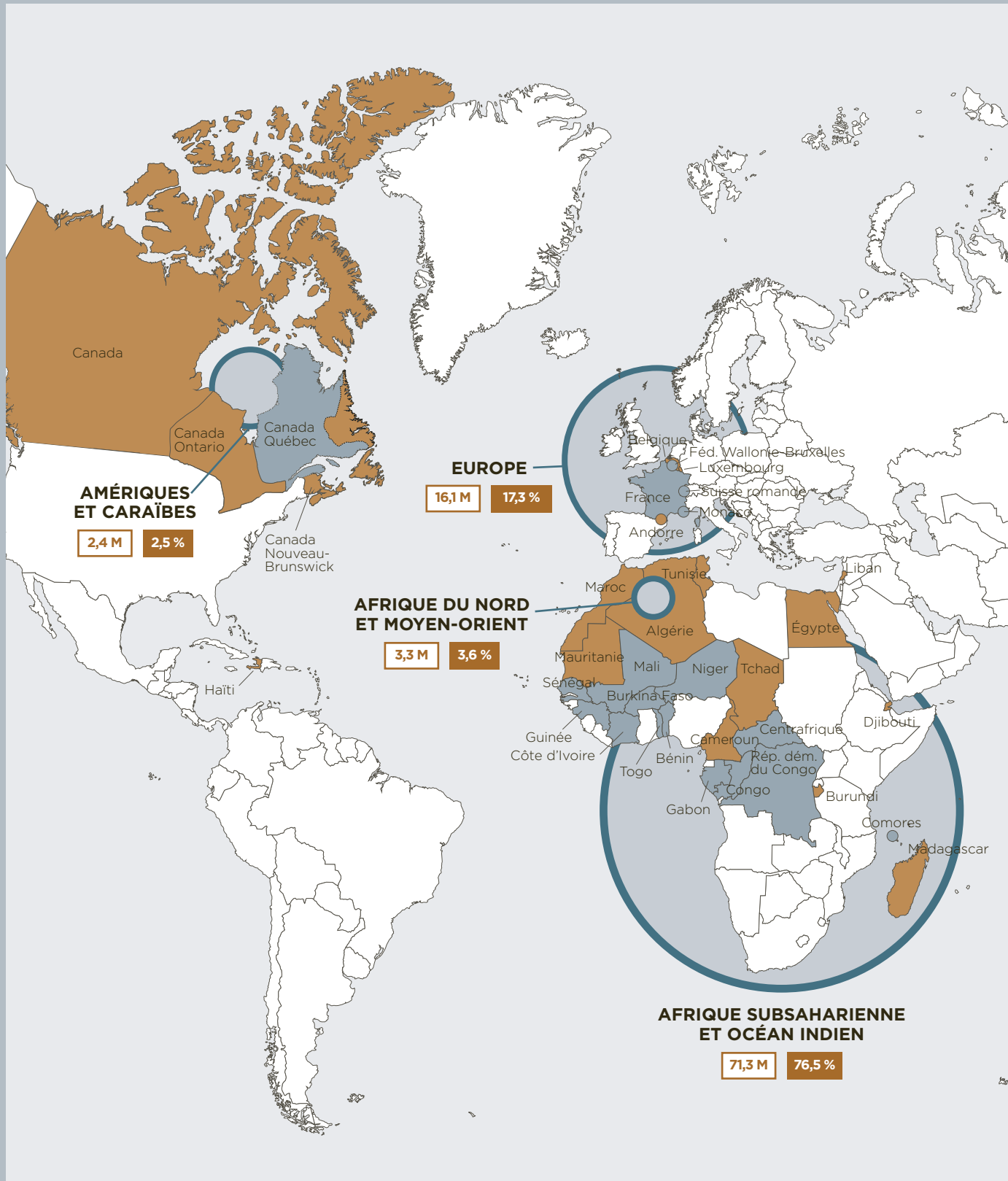
Si l'Amérique du Nord doit sa troisième place au Québec et au Canada en général, il ne faut pas oublier le rôle joué par Haïti, même si les dernières statistiques disponibles concernant ce pays sont anciennes (2015-2016).

Enfin, c'est le Liban qui domine le paysage scolaire en français de la zone Afrique du Nord-Moyen-Orient, même si la place de cette langue comme médium d'enseignement est loin d'être négligeable (mais peu précisément chiffrée) dans les pays du Maghreb.



Quant à la partie asiatique, le faible volume d'apprenants en Nouvelle-Calédonie et au Vanuatu la rend difficilement visible par rapport à la masse totale.

²⁹ Données compilées pour une trentaine de pays : Algérie (supérieur uniquement), Andorre (système français), Belgique (communauté germanophone), Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada (hors Québec), Centrafrique, Comores, Congo, Congo RD, Côte d'Ivoire, Djibouti, Fédération Wallonie-Bruxelles, France (dont Nouvelle-Calédonie), Guinée, Haïti, Liban, Luxembourg, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Monaco, Niger, Nouveau-Brunswick, Québec, Sénégal, Seychelles, Suisse, Tchad, Tunisie, Togo, Vanuatu. Bien qu'avéré, l'enseignement en français pour les élèves et étudiants du Gabon n'a pu faire l'objet d'un chiffrage précis.



LE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT



- Seule ou principale dès l'entrée à l'école
- Avec une ou plusieurs autres langues, entièrement ou partiellement selon les niveaux
- Élèves scolarisés en français par zone géographique (en 2021)

2,4 M Nombre d'élèves (en millions)

2,5 % Part de chaque zone géographique

Total : 93,2 millions d'élèves dans 36 pays

ASIE ET OCÉANIE

0,07 M 0,08 %

Vanuatu

Nouvelle-Calédonie (Fr)

AMÉRIQUES ET CARAÏBES



■ Canada

**Politiques linguistiques,
usages des langues et enseignement**

Il n'y a ni ministère fédéral de l'Éducation ni système national intégré d'éducation.

Dans le système fédéral de partage des pouvoirs, la Loi constitutionnelle de 1867 du Canada stipule que, dans « chaque province, la législature pourra exclusivement décréter des lois relatives à l'éducation ». Dans les treize instances – dix provinces et trois territoires –, les ministères de l'Éducation sont donc responsables de l'organisation, de la prestation et de l'évaluation de l'éducation primaire et secondaire, de la formation technique et professionnelle et de l'enseignement postsecondaire.

Le Canada étant un état officiellement bilingue, les dispositifs de soutien aux politiques éducatives sont de façon générale en faveur de l'éducation bilingue (français/anglais).

Par ailleurs, du fait de la présence des Premières Nations, mais aussi des politiques d'immigration attirant les populations du monde entier, il existe une grande diversité linguistique au Canada. Ainsi, les langues autochtones et les langues allophones, parmi lesquelles en premier lieu le chinois, sont largement représentées sur le territoire canadien. Grâce à des mesures de préservation et de promotion, mises en œuvre par les autorités canadiennes ou par des acteurs internationaux, ces langues tierces gagnent du terrain en particulier dans le domaine éducatif (ce qui peut parfois réduire la place du français). Les droits linguistiques en milieu minoritaire des élèves

francophones résidant à l'extérieur du Québec (et des élèves anglophones vivant au Québec) sont protégés par la Charte canadienne des droits et libertés; une Charte qui définit les conditions en vertu desquelles les Canadiens ont le droit d'avoir accès à une instruction publique dans la langue de la minorité (donc en anglais au Québec et en français dans le reste du Canada). Chaque province et territoire a créé des conseils scolaires francophones pour gérer le réseau d'écoles où le français est la langue première. Au Québec, la même structure existe pour l'éducation en anglais langue première.

Depuis près de cinquante ans, les gouvernements provinciaux, territoriaux et le gouvernement fédéral participent au financement de l'enseignement des langues officielles. Le gouvernement fédéral accorde des contributions couvrant une partie des dépenses encourues par les provinces et territoires pour offrir des programmes d'enseignement dans la langue de la minorité et d'enseignement de la seconde langue officielle.

Le Québec, seule province majoritairement francophone où le français est la langue officielle, s'est doté d'une Charte de la langue française qui établit l'utilisation prépondérante du français au sein des institutions gouvernementales de la province et de la société québécoise. La province du Nouveau-Brunswick est, en vertu de la Constitution canadienne, officiellement bilingue.

Dans toutes les provinces et tous les territoires du pays, à l'exception de la Colombie-Britannique, le français bénéficie de garanties juridiques ou de politiques gouvernementales quant à son usage dans les institutions publiques.

Dans le domaine de l'éducation, la Cour suprême du Canada a rendu, le 12 juin 2020, une décision majeure qui donne de nouveaux arguments aux francophones à travers le pays. En effet, depuis une dizaine d'années, le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique et la Fédération des parents francophones de Colombie-Britannique étaient lancés dans une bataille judiciaire contre leur gouvernement provincial, à qui ils reprochent un sous-financement chronique des écoles de langue française, se traduisant par des infrastructures et un transport scolaire insuffisants. La Cour

suprême du Canada leur a finalement donné raison en considérant que « l'expérience éducative des jeunes francophones doit être équivalente et non proportionnelle à celle de la majorité ». D'importants changements sont donc à attendre, allant dans le sens de la protection de la francophonie en Colombie-Britannique.

Renforcement des équipes pédagogiques pour l'enseignement du/en français

À compter de 2019-2020, un budget est plus particulièrement alloué pour appuyer des stratégies de recrutement et de rétention d'enseignants en français dans la langue de la minorité et pour les enseignants de français langue seconde et en immersion ; avec également la bonification de programmes de bourses d'études en langue seconde.

À noter également, parmi les nombreuses mesures, l'augmentation du financement pour les organismes de promotion et de soutien à l'apprentissage de la langue seconde, et la promotion des possibilités d'échanges linguistiques et culturels.

Comme on l'a vu, dans le cadre des nouvelles mesures du plan fédéral relatif aux langues officielles au Canada, Ottawa entend, entre autres³⁰, mettre en place un nouveau « corridor d'immigration » qui serait uniquement dédié au recrutement d'enseignants francophones et qui permettrait de limiter les pénuries.

Programmes d'appui aux langues officielles et à la formation des enseignants de français

Enjeu majeur de la francophonie canadienne, l'éducation en français au Canada (dans les écoles francophones et les écoles anglophones à programme d'immersion) doit faire face à une pénurie d'enseignants qui s'est encore accentuée avec la pandémie en raison d'une diversification des modalités d'enseignement (en présence, à distance, en mode hybride).

Pour contrecarrer ce phénomène, les autorités canadiennes mettent en œuvre des programmes d'appui aux langues officielles dédiés en particulier à l'enseignement du français et à la formation des enseignants de français.

Nouvelles perspectives de recrutement à travers un dispositif franco-canadien de formation

Sur la base d'un accord signé en mai 2017 à l'ambassade de France au Canada entre Universités Canada et l'Association des collèges et universités de la Francophonie canadienne (ACUFC), d'une part, et la Conférence des présidents d'université (CPU) de France, d'autre part, de nouvelles collaborations entre les facultés d'éducation de la francophonie canadienne et les facultés de français langue étrangère (FLE) en France ont vu le jour.

Ces collaborations ont débouché sur la mise en place de doubles diplômes d'enseignement du français permettant à des étudiants français ou canadiens de compléter leur formation dans une université du pays partenaire. Avec leur diplôme de fin d'études (master 2 en FLE), les étudiants français obtiennent l'accréditation pour enseigner le français dans les établissements scolaires canadiens.

L'accord historique entre l'université de Tours et l'université Simon Fraser en Colombie-Britannique, signé dès 2007 et reconduit en 2018, permet à 20 étudiants français d'enseigner dans les écoles canadiennes, et a permis à 31 Canadiens de bénéficier de ce programme.

Depuis 2017, quatre autres accords de coopération universitaire pour la formation des enseignants de français ont pu être signés sur ce modèle.

Celui entre l'université Grenoble-Alpes et le Campus Saint-Jean en Alberta a d'ores et déjà permis la mise en place d'un programme commun de formation pour un cursus double au niveau master 2. Les premières cohortes d'étudiants étaient attendues, en Alberta, en 2021 pour être opérationnelles dès 2023 dans les établissements scolaires de la province.

Si ce dispositif de formation présente de belles perspectives de développement dans l'Ouest canadien, à majorité anglophone, il peut se heurter dans l'Est, où la francophonie est bien mieux représentée, à l'idée que la pédagogie du FLE ne correspond pas à un public pour lequel le français est une langue seconde et non pas une langue étrangère.

³⁰ Voir « Des changements réglementaires ou législatifs » p. 102.

Pour remédier à cette réserve, un double diplôme dans le domaine des sciences de l'éducation entre l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de Nantes et l'université Regina au Saskatchewan met en relation les programmes de formation des enseignants tels qu'ils sont prévus et reconnus par les autorités éducatives provinciales (au Canada) et l'autorité nationale (en France) pour un enseignement en français; garantissant ainsi aux autorités éducatives de l'Est canadien (c'est-à-dire l'Ordre des enseignants en Ontario) l'adéquation d'un enseignement du français avec leur contexte linguistique où le français a un statut de langue officielle.

Cette collaboration présente le double avantage de répondre à la pénurie des enseignants au Canada, et d'offrir des perspectives professionnelles aux étudiants français des INSPE qui échouent aux concours de l'enseignement en France mais qui sont néanmoins qualifiés et compétents pour enseigner, et éligibles au programme de mobilité avec le Canada.

Parmi les programmes d'appui à l'enseignement du français figure le Programme des langues officielles en enseignement (PLOE), qui encadre les ententes par lesquelles le gouvernement fédéral transfère des fonds aux provinces et aux territoires pour appuyer l'éducation dans la langue de la minorité et l'apprentissage de la langue seconde. Les ententes conclues sont renouvelées tous les cinq ans.

Le gouvernement accorde ainsi annuellement 235 millions de dollars canadiens pour l'éducation dans la langue de la minorité, notamment pour la formation des enseignants.

Toutefois, le Canada étant un État fédéral, l'engagement du gouvernement canadien n'est pas la garantie d'un soutien systématique et conséquent à la francophonie dans les provinces, qui sont souveraines en matière de politique éducative et linguistique. Les fonds fédéraux pour la promotion des langues officielles, qui sont attribués sur la base d'appels à projets, ne sont donc pas nécessairement utilisés dans les provinces si celles-ci n'en font pas une priorité.

Le deuxième pilier du plan d'action « Français et anglais : vers une égalité réelle des langues officielles au Canada »³¹ s'intitule « La volonté d'offrir des occasions d'apprentissage des deux langues officielles » et présente plusieurs initiatives dont le souhait que CBC/Radio-Canada joue un rôle dans l'apprentissage des langues officielles et le maintien des compétences linguistiques chez un large public. Une mesure phare est la création d'une application mobile gratuite intitulée Mauril pour apprendre le français et l'anglais comme langues secondes et conserver ses acquis. Lancée au printemps 2021 à destination des résidents du Canada, elle n'est pas disponible à l'extérieur du pays.

Système éducatif

En 2018, le taux de scolarisation était de 99,8 % pour l'enseignement primaire; de 99,9 % pour l'enseignement secondaire; et les filles représentaient 39 % des effectifs dans les matières et les cursus scientifiques et techniques (dans le secondaire).

Dans le public, 528 234 élèves étaient scolarisés dans le préscolaire, 2 957 175 dans le primaire, et 1 423 725 dans le secondaire (avec le concours de 408 810 enseignants). Le privé accueillait 381 000 élèves.

L'anglais et le français sont langues d'enseignement : dans le réseau des écoles anglophones, l'anglais est langue première et le français est langue seconde. Dans le réseau des écoles francophones, c'est l'inverse. À noter également la présence des langues autochtones et allophones en langues 3 et 4 d'enseignement.

Plus de 3 000 écoles primaires et secondaires, environ 75 collèges et près d'une trentaine d'universités sont de langue française, une majorité se situant au Québec. À l'extérieur du Québec, plus de 170 000 francophones étudient dans leur langue dans 624 établissements publics des niveaux primaire et secondaire, gérés par les communautés; et les francophones ont aussi accès à plus d'une vingtaine de collèges et d'universités.

En 2018-2019, plus de 1 million d'élèves étudiaient dans le système de langue française au Canada (environ 861 000 au Québec et 171 000 dans le reste du Canada), ce qui représente une progression de 18 % à l'extérieur du Québec depuis 2008-2009.

³¹ Voir « Des changements réglementaires ou législatifs » p. 102.

Au Canada (hors Québec), de nombreuses écoles anglophones proposent des programmes d'immersion en français (filiale d'enseignement renforcé du français). L'immersion précoce prévoit, pour les premières années de la scolarité, un enseignement à 100 % en français, l'anglais faisant son entrée progressivement (en général en 3^e année du primaire). Les élèves ont la possibilité de repasser à un enseignement à 100 % en anglais, abandonnant ainsi le français. En général ce choix est fait en 5^e ou en 9^e année.

Un enseignement bi-plurilingue est proposé aux côtés du français à 50 262 élèves du préscolaire, à 337 443 élèves du primaire, et à 89 958 élèves du secondaire, où les enseignements sont respectivement assurés à 100 % en français; puis à 50 %; puis de 30 % à 50 %.

Il n'y a pas d'équivalent dans le réseau francophone où serait proposée de l'immersion en anglais. L'enseignement bilingue existe, mais dans une configuration où le français est enseigné aux côtés ou en plus de l'anglais et non l'inverse.

L'apprentissage d'une langue étrangère est facultatif dans les écoles publiques au Canada (autre que les langues officielles que sont l'anglais et le français), aussi bien au primaire qu'au secondaire. Par ailleurs, il n'y a aucune prescription de la part des autorités éducatives provinciales pour l'apprentissage des langues étrangères, les conseils et districts scolaires étant libres de leur stratégie et de leur politique en la matière. Les langues vivantes étrangères enseignées sont tout d'abord l'espagnol, qui peut être proposé dans le cadre d'un parcours bilingue allant de la 1^{re} à la 12^e classe; puis le mandarin.

Toutefois, en raison de la grande diversité culturelle de la population canadienne, les écoles proposent un large éventail de langues étrangères que les élèves peuvent apprendre, sur initiative personnelle, dans le cadre de programmes spécifiques allant des filières bilingues à des activités extrascolaires (le samedi matin) en passant par des cours «classiques» de LV (hors disciplines non linguistiques). Ces programmes sont toujours pilotés par les conseils scolaires. Dans le secondaire, en fonction du profil des écoles, ils permettent d'obtenir des «crédits» pour le diplôme de fin d'études secondaires.

Le test de connaissance du français (TCF) pour le Canada

Parmi les certifications officielles de français existantes, le TCF a connu une avancée majeure au Canada en raison de l'agrément délivré par les autorités fédérales en charge de l'immigration, qui a conduit à la création du TCF Canada.

Ainsi, dans le cadre de leur système d'immigration, les autorités fédérales ont décrété que la maîtrise de la langue française permettrait désormais de cumuler davantage de points, et ce même dans les provinces anglophones ou bilingues (Nouveau-Brunswick) du pays.

À ce titre, les immigrants francophones pourront faire valoir leurs connaissances en français dans un contexte où les capacités d'accueil du pays sont appelées à doubler.

Enseignement supérieur

Le Canada compte plus d'une centaine d'universités publiques et privées en 2018-2019 (dont 96 publiques) dont la langue est le français ou l'anglais. Avec un nombre total de 2 155 425 étudiants – les femmes représentant 57,2 % des étudiants inscrits en sciences physiques et de la vie et technologies – et avec le concours de 46 440 enseignants.

Certaines universités offrent des programmes dans les deux langues officielles³².

Au Canada hors Québec, le français est la langue minoritaire pour les universités et les collèges. Il existe un certain nombre de campus francophones, dont les effectifs sont cependant réduits par rapport aux effectifs des campus anglophones, surtout dans les provinces où le français est une langue minoritaire.

Environ 1 300 étudiants canadiens partent suivre un cursus en France chaque année; une partie non négligeable d'entre eux allant suivre des formations en anglais (INSEAD, Sciences Po, etc.).



³² Site EduCanada. Voir QR code.

L'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC) regroupe 22 collèges et universités.

Apprentissage du FLE

Le programme des écoles anglophones comprend, en plus des cours d'immersion que les élèves suivent sur initiative personnelle, des cours obligatoires de français langue seconde (FLS). Ces cours sont disciplinaires et sont proposés tout au long de la scolarité avec un volume horaire variable d'un conseil/district scolaire à l'autre.

En 2018-2019, le nombre d'apprenants de FLE dans le public est de 7 428 dans le préscolaire, de 1 646 514 dans le primaire, et de 360 495 dans le secondaire. Plus de 1,7 million d'élèves apprennent le français comme langue seconde dans le système de langue anglaise à l'extérieur du Québec, dont plus de 475 000 dans des programmes d'immersion française.

Les filières d'immersion sont les seules filières qui proposent un enseignement renforcé du français.

Alors que les chiffres relatifs de la francophonie canadienne sont à la baisse, il s'avère que l'attrait de l'enseignement immersif en français dans le réseau des établissements anglophones ne cesse de croître. Cette filière jouit, en effet, d'une image d'excellence et est en accord avec les politiques linguistiques pancanadiennes et, le cas échéant, provinciales, de promotion du bilinguisme. Ainsi, entre 2003 et 2013, la filière French Immersion a connu une augmentation de 52 % du nombre d'inscriptions. En Colombie-Britannique, le nombre d'élèves dans les classes d'immersion a même augmenté de 72 % en dix ans. À l'échelle du pays, ce sont ainsi 477 663 élèves sur 4,9 millions au total, soit 9,7 %, qui sont scolarisés dans près de 2 500 établissements proposant des programmes d'immersion française.

Statistique Canada prévoit que le taux national de bilinguisme, qui était de 17,5 % en 2011, sera de 18,5 % en 2036, alors que le taux de bilinguisme des anglophones hors Québec passera de 6,6 % à 6,7 % pendant la même période.

Le DELF-DALF (Diplôme d'études en langue française et Diplôme approfondi de langue française) est largement déployé dans le système éducatif national, avec plus de 13 600 passations par an et une gestion locale portée par les instances éducatives canadiennes.

Grâce au DELF scolaire, qui rencontre un large succès à tous les niveaux des instances éducatives ainsi qu'auprès des élèves et de leurs parents (l'association Canadian Parents For French soutient l'idée d'une implication forte des ministères de l'Éducation des provinces pour un large déploiement de la certification dans les écoles), le nombre de passations a augmenté de 85 % ces cinq dernières années. Un succès qui est principalement dû à trois facteurs :

- le DELF permet de mettre en œuvre, dans l'évaluation linguistique, le Cadre européen commun de référence pour les langues, particulièrement apprécié par les Canadiens;
- il contribue à faire évoluer les pratiques pédagogiques des enseignants selon une démarche actionnelle et de valorisation des compétences linguistiques, dans un contexte où la qualité des cours de français au Canada est souvent décriée;
- il est géré et financé, le cas échéant avec le soutien des familles, par les autorités éducatives canadiennes, qui paient le prix coûtant, après reversement de la contribution à France Éducation international.

Enfin, en 2020, 12 582 apprenants étaient inscrits aux cours des Alliances françaises (AF), contre 13 444 apprenants en 2019. Les effectifs des apprenants de français dans le réseau des AF au Canada ont connu une baisse entre 2019 et 2020, principalement à cause de la pandémie de COVID-19 et surtout dans les grands centres de Toronto et de Vancouver.

En 2020, 8 179 enfants étaient par ailleurs scolarisés dans des établissements d'enseignement français à l'étranger homologués.

■ Québec

Politique linguistique, usages des langues et enseignement

Le gouvernement du Québec a déposé, le 13 mai 2021, le projet de loi 96 « Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français » confirmant le statut du français comme langue officielle et langue commune du Québec³³. Ce projet de loi prévoit de modifier la Charte de la langue française, adoptée en 1977, afin d'assurer la vitalité et l'avenir de la langue française au Québec. Les dispositions législatives proposées dans ce projet de loi visent à renforcer le statut de la langue française au Québec, dans toutes les sphères de la société³⁴.

Il contient en particulier deux volets concernant directement l'enseignement et l'apprentissage du français :

- **Langue de l'enseignement** : Depuis vingt-cinq ans, tant la proportion que le nombre d'étudiants dans le réseau collégial francophone ont diminué. Ainsi, entre 1995 et 2019, la proportion d'étudiants dans le réseau collégial francophone sur l'ensemble du réseau collégial est passée de 83,3 % à 81,6 %. Sur l'île de Montréal, en 2019-2020, c'est près de la moitié des étudiants inscrits à un programme préuniversitaire qui étudiaient dans le réseau anglophone. L'objectif du projet de loi est de consacrer la langue française comme la langue normale des études en préservant l'équilibre entre les réseaux collégiaux francophone et anglophone.

- **Immigration et apprentissage du français** : La francisation est un vecteur essentiel de l'intégration des personnes immigrantes. Le projet de loi inscrit la langue française comme langue commune du Québec, ce qui en fait la langue d'intégration des personnes immigrantes, la langue de la communication interculturelle et la langue permettant l'adhésion et la contribution à la culture distincte de la nation québécoise. À cet effet, la création de Francisation Québec comme unique point d'accès gouvernemental des services de l'État pour l'apprentissage du français favorisera et facilitera l'accès à cet apprentissage.

Le système éducatif du Québec est composé de **trois régimes pédagogiques** : la formation générale des

« Au Canada, l'attrait de l'enseignement immersif en français dans le réseau des établissements anglophones ne cesse de croître. »

jeunes, la formation générale des adultes et la formation professionnelle.

Pour ce qui relève de la **formation générale des jeunes (FGJ)**, l'enseignement primaire se donne en français, en anglais ou dans les langues autochtones; l'enseignement secondaire se donne en français ou en anglais. Sont principalement admis à l'enseignement en anglais les enfants dont le père ou la mère a reçu, au Canada, un enseignement primaire en anglais.

La **formation générale des adultes (FGA)** est une offre de services éducatifs qui comprend des services de formation (incluant le soutien pédagogique, l'alphabetisation, le présecondaire, le premier cycle du secondaire, le second cycle du secondaire, l'intégration sociale, l'intégration socioprofessionnelle, la francisation, la préparation à la formation professionnelle, la préparation aux études postsecondaires) et des services d'éducation populaire.

Formation des personnes immigrantes adultes

Dans le budget 2019-2020 du gouvernement du Québec, des investissements historiques ont été réalisés afin de cibler la francisation des personnes immigrantes.

Ces investissements ont notamment permis la bonification de l'allocation dite « de participation », favorisant ainsi une hausse de 15 % du nombre d'élèves participant aux cours de français à temps complet; et de 20 % aux cours de français à temps partiel par rapport à l'année précédente; ainsi que l'embauche de 176 nouveaux professeurs et de 25 conseillers pédagogiques.

³³ Voir « Des changements réglementaires ou législatifs » p. 102.

³⁴ Voir « Projet de loi confirmant le statut du français langue officielle et langue commune du Québec » p. 105.

L'enseignement du français est assuré dans un cadre informel par les Services de francisation du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec, pour les personnes immigrantes adultes en milieu institutionnel (dans les cégeps : collèges d'enseignement général et professionnel, universités, centres de services scolaires), communautaire (dans des organismes sans but lucratif) ou encore en ligne, à travers des cours accessibles depuis l'étranger.

Entre le 1^{er} avril 2019 et le 31 mars 2020, 35 358 personnes immigrantes distinctes ont participé à un cours de français langue d'intégration et ont reçu une attestation de niveau.

La **formation professionnelle (FP)** est une offre de services éducatifs offerts qui vise à l'acquisition, à l'évaluation et à la sanction des compétences recherchées par les programmes d'études offerts en vue de l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification professionnelle menant à l'exercice d'un métier spécialisé ou d'une profession.

Système éducatif

En 2019-2020, il y avait 1 093 037 élèves scolarisés en formation générale des jeunes (FGJ) à raison de 104 149 dans le préscolaire (6 837 enseignants), de 524 113 dans le primaire (59 056 enseignants) et de 335 849 dans le secondaire (30 554 enseignants) pour le public; et dans le privé, 5 299 enfants étaient scolarisés dans le préscolaire, 35 045 dans le primaire et 86 524 dans le secondaire.

Les langues d'enseignement sont le français pour 507 872 élèves du primaire et 379 170 du secondaire (public et privé); l'anglais pour 48 799 élèves du primaire et 41 370 du secondaire; et les langues autochtones pour 3 616 élèves du primaire et 2 570 du secondaire.

La langue d'enseignement ne change pas au cours de la scolarité, sauf dans le cas de certaines commissions scolaires autochtones, comme à la Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq (3 200 élèves) où la langue d'enseignement est l'inuktitut et les langues secondes sont le français ou l'anglais. De même, à la Commission scolaire crie (4 500 élèves), l'enseignement est offert en cri, français ou anglais. Les premières années du primaire se font exclusivement en inuktitut ou en cri, puis le français ou l'anglais sont introduits progressivement à partir de la

3^e année du primaire, au choix des parents. La plupart des matières sont alors enseignées en français et/ou en anglais.

Entre l'année 2015-2016 et l'année 2019-2020, les effectifs en formation générale des jeunes (FGJ), formation générale des adultes (FGA) et formation professionnelle (FP) pour l'ensemble des réseaux ont évolué de +4,1 % pour les enseignements en langue française (passant de 1 182 147 à 1 230 212 élèves); de -2,7 % pour la langue anglaise (passant de 138 070 à 134 373 élèves); et de -2 % pour les langues autochtones (passant de 7 342 à 7 195 élèves).

En 2020, il y a par ailleurs 2 établissements d'enseignement français homologués (lycées français) assurant une scolarisation en français avec le concours de 206 enseignants.

Enseignement supérieur

Il y a 70 collèges et 18 universités en 2019-2020, avec un total de 387 718 étudiants et le concours de 9 980 enseignants (dont 38 % sont des femmes) : l'enseignement étant proposé en français à 295 953 d'entre eux; et en anglais à 91 765 d'entre eux.

Pour le collégial, des cours de langue seconde sont intégrés aux programmes d'études menant à un diplôme d'études collégiales (anglais ou français selon la langue du programme d'études).

Pour l'ordre d'enseignement universitaire, le français occupe le haut du pavé au Québec. Parmi les 18 universités québécoises, 15 sont en effet francophones.

■ Nouveau-Brunswick

Politique linguistique, usages des langues et enseignement

Le bilinguisme officiel³⁵ est un élément précieux de la culture et de l'histoire du Nouveau-Brunswick.

L'anglais est langue maternelle pour 499 970 personnes (67,9 % de la population) et le français pour 234 055 individus (31,8 %). Au 31 décembre 2019, on



³⁵ Statistique Canada. Recensement 2016. Voir QR code.

comptait 16 509 membres des Premières Nations au Nouveau-Brunswick : 9 889 dans les réserves et 6 620 hors réserves. Selon le recensement canadien de 2016, 2 165 personnes utilisent les langues autochtones comme langue maternelle au Nouveau-Brunswick.

Le processus de révision de la loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick 2021 est en cours, et un rapport final devait être disponible en décembre 2021³⁶.

Système éducatif

En 2020-2021, 97 263 élèves étaient scolarisés, avec 66 158 élèves dans le primaire (de la maternelle à la 8^e année) et 31 105 dans le secondaire; et le concours d'un total de 7 961 enseignants (de la maternelle à la 12^e année).

Il existe deux systèmes éducatifs (un francophone et un anglophone) au Nouveau-Brunswick dont les programmes d'études sont différents : la langue d'enseignement est le français pour 20 533 élèves du primaire et 8 602 du secondaire; et l'anglais pour 45 625 élèves du primaire et 22 503 du secondaire; l'espagnol est par ailleurs la première langue vivante étrangère enseignée dans le secondaire.

Des **certificats professionnels et techniques en français** sont proposés à 800 élèves dans le cadre d'un programme d'un an et des diplômes pour 1 600 élèves dans le cadre d'un programme de deux ans.

Enseignement supérieur

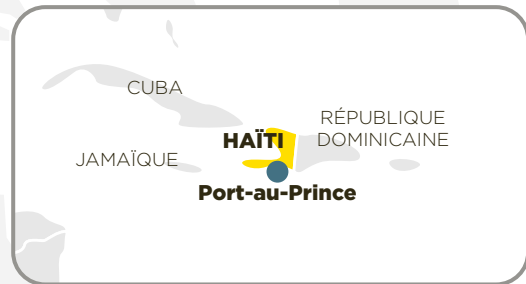
L'université de Moncton, qui est francophone, accueillait en 2020-2021 un total de 4 459 étudiants (dont 62,6 % sont des femmes) avec le concours de 342 enseignants (dont 145 sont des femmes); la part des filles dans les filières scientifiques et techniques étant par ailleurs de 45 %.

Tout l'enseignement se fait en français : les langues étrangères enseignées étant en LVE1 l'espagnol et en LVE2 l'allemand.

En 2020-2021, 774 étudiants néo-brunswickois poursuivaient leurs études en français dans 40 pays de la Francophonie, principalement en Algérie, en République démocratique du Congo, au Mali, au Sénégal, en Guinée et au Maroc.



³⁶ Révision de la loi sur les langues officielles et amélioration de l'apprentissage d'une langue seconde au Nouveau-Brunswick. Voir QR code.



■ Haïti

Politique linguistique, usages des langues et enseignement

Le français est langue officielle et d'enseignement; et le créole langue officielle et théoriquement langue d'enseignement pour les seuls trois premiers cycles d'enseignement du primaire selon la réforme établie en 1987, mais qui n'est pas ou peu appliquée car, dans les faits, l'enseignement se poursuit parfois en créole.

Les locuteurs de créole – langue maternelle et première en Haïti – sont estimés à 11 263 077, à savoir l'ensemble de la population³⁷.

On estime à 4 600 000 le nombre de locuteurs du français, soit 42 % de la population.

Le français jouit d'une image ambivalente en Haïti : à la fois langue internationale et d'ouverture sur le monde, mais aussi langue d'exclusion quand son insuffisante maîtrise (les enseignants du et en français étant généralement peu ou mal formés) empêche toute évolution sociale ou professionnelle.

Ainsi, le français perd du terrain et une part importante d'Haïtiens, notamment en dehors de la capitale, Port-au-Prince, le maîtrisent insuffisamment.

Les observateurs constatent une baisse constante de la maîtrise de la langue française, le créole étant la langue utilisée dans les interactions quotidiennes et occupant une place de plus en plus importante dans les médias et plus particulièrement à la radio.



³⁷ Population totale issue des données de la Banque mondiale. Voir QR code.

Système éducatif

En 2015-2016, 887 000 élèves étaient scolarisés dans l'enseignement public haïtien. Les langues d'enseignement étaient le créole puis le français; avec 41 000 élèves dans le préscolaire (1 075 enseignants); 750 000 dans le primaire (17 000 enseignants) et 96 000 élèves dans le secondaire.

En 2020, 2 397 apprenants étaient inscrits dans les Alliances françaises (contre 2 948 en 2019) et 1 620 à l'Institut français.

Les établissements d'enseignement français à l'étranger homologués comptaient par ailleurs 640 élèves scolarisés en français en 2019 et 560 en 2020.

Les résultats des enquêtes sur les acquis scolaires des dernières années montrent que la langue française, transmise essentiellement à l'école, est moins bien maîtrisée que le créole, car les enseignants ont eux-mêmes un niveau insuffisant en français.

À noter que l'espagnol et l'anglais sont fortement présents en Haïti, beaucoup d'Haïtiens vivant, travaillant ou étudiant en République dominicaine. Les milieux économiques ainsi que l'influence des États-Unis (forte diaspora haïtienne) jouent par ailleurs un rôle important dans la diffusion de l'anglais.

Réforme dite Bernard

La réforme dite Bernard (qui institue le bilinguisme dans les premières années du primaire) n'a jamais été mise en œuvre depuis son adoption en 1987 en raison de moyens très limités.

Les actions en faveur du bilinguisme sont pour beaucoup initiées par les coopérations internationales et répondent surtout à une volonté d'amélioration des acquis scolaires.

L'Académie du créole haïtien a par ailleurs été créée en 2014 dans le but de réguler l'évolution de la langue et son usage (orthographe, conjugaison, etc.).

Coopération internationale pour l'apprentissage en/du français

Dans le cadre du projet Pour un enseignement renouvelé du français en Haïti (PERFH), une première expérience est en

cours pour 2020 et 2021 afin d'améliorer les compétences en français d'une centaine d'enseignants du fondamental, avec l'appui de l'ambassade de France. À l'issue d'une formation dans les cinq Alliances françaises du pays, ces enseignants devraient en effet pouvoir se présenter à un diplôme de niveau B2, aucun dispositif de certifications officielles de français n'ayant été mis en place pour le moment dans le système éducatif national.

Ce projet a également permis de relancer et de moderniser la filière « langue française » à l'École normale supérieure de l'université d'État d'Haïti (ENS-UEH), par la création d'un master « didactique du français en milieu créolophone » et la relance d'une licence de français; il a aussi permis d'entreprendre d'autres actions telles que la structuration de la filière française de six universités publiques en région (UPR) à travers l'harmonisation des programmes de français et la formation d'enseignants.

L'initiative IFADEM, mise en œuvre en Haïti depuis 2009, a permis d'installer deux espaces numériques conçus sur le modèle de centre de formation et d'accès aux ressources, connectés à Internet et dotés d'une dotation pédagogique; et de produire cinq livrets de 40 heures d'autoformation au cours de la phase pilote, de renforcer les compétences de 440 enseignants pour l'enseignement du français, et de 70 encadreurs à l'encadrement et à la gestion d'un dispositif de formation à distance (tutorat) dans les départements du Sud et du Sud-Est.

La phase de déploiement mise en œuvre entre 2014 et 2017 avec l'appui du ministère des Relations internationales et de la Francophonie du gouvernement du Québec a permis de produire deux nouveaux livrets, de former 1 600 enseignants de six départements (Sud, Sud-Est, Nippes, Artibonite, Grande Anse, Centre), 143 encadreurs, et d'installer 15 points numériques.

Une convention a été signée entre l'Association pour la promotion de l'éducation et de la formation à l'étranger (APEFE), soutenue par la FWB, et le gouvernement haïtien, comprenant la mise à disposition d'un million de dollars pour le déploiement d'une nouvelle phase d'IFADEM à travers le pays, entre 2017 et 2021; la mise en œuvre des activités a officiellement commencé en 2018, mais a connu des difficultés en raison du contexte sociopolitique du pays.

EUROPE



« En Belgique, le français occupe la première place dans l'ordre des langues étrangères étudiées, devant l'anglais, le néerlandais et l'espagnol. »

■ Belgique

Politique linguistique, usages des langues et enseignement

En Belgique, le français, langue officielle de la Région wallonne (262 communes) et de la région bilingue de Bruxelles (19 communes), est la première langue pour 4 603 233 individus; le néerlandais, langue officielle de la Région flamande (300 communes), est premier pour 6 811 881 individus; l'allemand, langue officielle des neuf communes situées dans l'est de la Région wallonne, est la langue maternelle de 77 527 individus³⁸.

L'enseignement relève des compétences des Régions et pas de l'État fédéral.

Système éducatif

Pour la Communauté germanophone de Belgique, ce sont plus de 12 000 élèves qui suivent un enseignement de français (2 455 dans le préscolaire, 4 851 dans le primaire, 4 534 dans le secondaire et 238 dans le supérieur).

Le français occupe ainsi la première place dans l'ordre des langues étrangères étudiées, devant l'anglais, le néerlandais et l'espagnol (tous deux optionnels). Par ailleurs, 328 élèves dans le préscolaire et 670 dans le primaire suivent un enseignement en français.

Projet pilote bilingue

Un projet pilote d'enseignement bilingue français-allemand dans plusieurs écoles préscolaires (479 élèves) et dans une école primaire (311) a démarré, dans lequel les

élèves suivent 40 % des cours en français et 60 % des cours en allemand ou l'inverse.

En dehors du système scolaire général, le français est également enseigné dans les institutions de promotion sociale (liées à une école secondaire) suivantes : Abendkurse der Bischöflichen Schule Sankt Vith (24 adultes), Institut für Weiterbildung Eupen (123 adultes), Institut für Weiterbildung Kelmis (40 adultes) et Institut für Weiterbildung Sankt Vith (14 adultes).

En 2020, la Communauté germanophone comptait 138 enseignants FLE; 65 élèves étaient inscrits dans l'une des deux AF (contre 80 en 2019) avec l'appui de 25 enseignants de FLE; et 140 élèves étaient scolarisés dans le lycée international d'Anvers (établissement d'enseignement français à l'étranger homologué).

À noter que l'école européenne de Mol a une filière française reconnue par le gouvernement français, mais n'est pas un établissement AEFÉ (Agence pour l'enseignement français à l'étranger); et que très peu de cours de français sur objectifs spécifiques (FOS) sont déployés en Belgique néerlandophone et germanophone sauf à l'Alliance française de Gand, où l'activité est la plus forte, avec 60 apprenants, et qui a été accréditée pour assurer la passation du diplôme de français professionnel de la CCI de Paris Île-de-France.

³⁸ Chiffres de population au 1^{er} janvier 2020. Statbel.

« En FWB, la Direction de la langue française de l'Administration générale de la Culture a lancé différents projets de valorisation de la diversité culturelle. »

■ Fédération Wallonie-Bruxelles

Politique linguistique, usages des langues et enseignement

Le français est parlé sur le territoire de la Wallonie (les cantons de l'Est exceptés) dans 253 communes et sur le territoire de la région bilingue de Bruxelles-Capitale (19 communes)³⁹ par 4 603 233 locuteurs⁴⁰.

Le néerlandais est parlé sur le territoire de la Flandre (300 communes) et sur le territoire bilingue de la Région de Bruxelles-Capitale par 6 811 881 locuteurs.

L'allemand est parlé par 77 527 locuteurs dans les cantons de l'Est situés en Wallonie. Ils sont composés des neuf communes suivantes : La Calamine (Kelmis), Lontzen, Raeren, Eupen, Bütgenbach, Bullange (Büllingen), Amblève (Amel), Saint-Vith et Burg-Reuland.

Système éducatif

La Belgique a un modèle fédéral qui s'appuie sur les communautés linguistiques et la FWB étant unifiée en tant que telle a la compétence exclusive en matière d'enseignement.

En 2019, le taux de scolarisation est de 96 %, avec un total de 105 855 élèves scolarisés dans le préscolaire

et le concours de 8 484 enseignants pour le public (70 960 élèves et 5 609 enseignants dans le privé) ; de 196 212 élèves scolarisés dans le primaire et le concours de 18 763 enseignants pour le public (145 650 élèves et 13 009 enseignants dans le privé) ; de 149 898 élèves scolarisés dans le secondaire et le concours de 20 096 enseignants pour le public (234 896 élèves et 28 164 enseignants dans le privé).

Dans un cadre informel, on enseigne également le français dans des organismes d'éducation permanente reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles et subventionnés par des fonds publics tels que des maisons de jeunes, des maisons de quartier, des associations, des espaces d'accueil extrascolaire ; ou encore dans des centres d'apprentissage privés.

Les langues vivantes étrangères (LVE) enseignées dans le primaire et le secondaire sont tout d'abord le néerlandais, l'anglais, puis l'allemand. Les langues d'enseignement dans le supérieur sont le français puis l'anglais.

En 2020, la Direction de la langue française (DLF) de l'Administration générale de la Culture a lancé différents projets de valorisation de la diversité culturelle, pour le renforcement de l'appropriation du français à travers les pratiques artistiques et culturelles chez les jeunes et les adultes, notamment par le financement de projets menés dans le cadre de la Semaine de la langue française en fête.

Elle s'est également engagée dans la traduction par des mineurs non accompagnés (MENA) et l'édition (visuelle et sonore) d'un album jeunesse à destination des enseignants, formateurs, bibliothécaires, professionnels travaillant dans les centres de demandeurs d'asile. La publication de cet album sera accompagnée d'un outil d'exploitation pédagogique interlinguistique et interculturel.

Cette initiative poursuit plusieurs objectifs solidaires : promouvoir le patrimoine linguistique collectif, soutenir le monde éducatif et associatif dans le contexte des vagues migratoires actuelles, renforcer le français d'apprentissage (FLA) à travers une meilleure connaissance de la langue maternelle

³⁹ Sources : portail officiel de la Belgique fédérale, portail officiel de la Wallonie, portail officiel de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

⁴⁰ Statbel. Chiffres de population au 1^{er} janvier 2020. Les estimations du nombre de francophones, germanophones et néerlandophones en Belgique se basent sur le nombre d'habitants par région linguistique et considèrent la répartition communément admise de 85 % de francophones contre 15 % de néerlandophones en Région de Bruxelles. Voir QR code.



Enseignement supérieur

Pour la Communauté française de Belgique, 101 844 étudiants étaient inscrits en 2018-2019 – hors enseignement supérieur de promotion sociale – au sein de l'une des 41 universités, avec le concours de 11 039 enseignants (dont 51 % de femmes) : personnel enseignant des Hautes Écoles et des écoles supérieures des arts et personnel académique des universités; à noter que la part des filles dans les filières scientifiques et techniques (dans le supérieur) est de 24 %.

Dispositifs déployés en faveur de l'éducation bi-plurilingue

« Considérant l'importance de l'ouverture internationale des études de bachelier et de master, tant en accueil d'étudiants issus d'autres systèmes d'enseignement que dans la formation prodiguée aux futurs diplômés », un arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 5 mars 2020 autorise l'organisation de bacheliers et de masters en langue anglaise⁴¹.

L'enseignement en immersion linguistique est organisé au niveau de l'enseignement obligatoire⁴² pour les langues anglaise, néerlandaise et allemande.

Les établissements d'enseignement supérieur habilités à dispenser des études en Communauté française sont autorisés à organiser et évaluer en langue anglaise les programmes conduisant aux grades académiques de bacheliers suivants : ingénieur de gestion et sciences informatiques (180 crédits) pour toutes les institutions universitaires organisant ces cursus. Les masters organisés et évalués en langue anglaise concernent les masters en ingénieur civil, sciences biomédicales, sciences économiques, sciences de gestion, sciences informatiques, sciences politiques, gestion de l'entreprise, biologie, biochimie et biologie moléculaire et cellulaire, sciences chimiques, sciences mathématiques, sciences physiques, sciences biologiques, sciences des données, gestion de la santé publique, communication multilingue.



⁴¹ Arrêté du Gouvernement de la Communauté française autorisant l'organisation de bacheliers et de masters en langue anglaise. Voir QR code.



⁴² Apprentissage par immersion linguistique sur le portail de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles. Voir QR code.

Le français langue étrangère

En 2019, environ 600 apprenants de FLE étaient inscrits à l'AF de Bruxelles (qui dispense par ailleurs une offre de cours sur objectifs spécifiques pour les fonctionnaires des institutions européennes) avec le concours de 100 enseignants de FLE; et environ 2 800 élèves étaient scolarisés en français au sein du lycée de Bruxelles et de l'École internationale de Bruxelles en 2019 (des effectifs qui sont restés stables en 2021) avec le concours d'environ 200 enseignants en français.

Coopération internationale pour l'apprentissage en/du français

Dans le cadre de la coopération avec la France, près de cinquante boursiers belges sont envoyés chaque année dans huit pays de l'UE et hors UE pour assurer une fonction d'auxiliaire de conversation en FLE durant huit à dix mois dans le système scolaire.

Des **stages d'été** en français langue étrangère (FLE) et d'approche culturelle à travers la langue française destinés aux (futurs) professeurs ont également été pris en charge par le biais d'un partenariat avec l'université catholique de Louvain, l'université de Liège, ainsi qu'avec l'université de Mons (Umons) (140 boursiers par an en provenance d'une cinquantaine de pays UE et hors UE). Un quota annuel de quinze bourses de trois semaines étant réservé à la FIPF et à l'ABPF pour soutenir des (futurs) professeurs émanant des pays membres ou observateurs de l'OIF, en plus de la liste des pays concernés par l'offre initiale.

Des bourses d'été de trois semaines axées sur l'utilisation du français dans les relations internationales et destinées aux diplomates et cadres administratifs (en provenance d'une trentaine de pays différents UE et hors UE) ont également été financées, à raison d'une quarantaine de bourses par an en partenariat avec l'Umons.

Des **programmes à la demande** ont également été organisés dans le cadre de stages (en administrations notamment) en FWB et en Wallonie pour des fonctionnaires étrangers; et trois bourses sont accordées par année afin de favoriser la participation d'étudiants du supérieur aux sessions d'été ou d'hiver axées sur le droit international public ou privé à l'Académie internationale de La Haye aux Pays-Bas (seul organisme dispensant ces formations de haut niveau en français).

À noter enfin que, par le biais du réseau des agents de liaison académiques et culturels (ALAC) de Wallonie-Bruxelles International (WBI), des formations (cours et séminaires thématiques) sont dispensées au sein des systèmes d'enseignement supérieur des partenaires étrangers (600 étudiants touchés; outre les différentes activités de promotion de la langue française). Les ALAC ont également organisé une série de webinaires partout dans le monde en 2020 dans le cadre de la Journée internationale des professeurs de français (JIPF) en complément des centaines d'heures d'enseignement assurées à distance en raison de la pandémie de COVID-19.

Dans le cadre de la coopération multilatérale francophone, 48 bourses annuelles ont été octroyées à des étudiants en master à l'université Senghor d'Alexandrie (ces bourses privilégiant les jeunes filles à compétences égales).

Outre la contribution du ministère de la FWB à TV5MONDE, WBI octroie également chaque année une subvention à TV5MONDE pour soutenir ses programmes d'apprentissage et d'enseignement du français.

Les étudiants de l'Établissement spécialisé de la Francophonie pour l'administration et le management (ESFAM) originaires des pays d'Europe centrale et orientale et de l'ancienne Communauté des États indépendants ont également bénéficié de bourses (à raison d'un maximum de cinquante bourses par an) et de dix stages (d'une durée variable) dans les PME wallonnes et dans les administrations publiques francophones, avec notamment l'objectif de renforcer leur connaissance du français.



■ France

Politique linguistique, usages des langues et enseignement

La France dispose d'un cadre légal relatif à l'emploi de la langue française, décliné dans le droit de l'article 2 de sa Constitution, selon lequel « la langue de la République est le français ».

La loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française garantit ainsi l'emploi du français dans toutes les composantes de la vie sociale – l'enseignement, le travail, les échanges, les services publics – et permet un égal accès de l'ensemble des citoyens à l'information et aux savoirs.

L'adoption par le Parlement, le 8 avril 2021, de la **loi relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion, dite « Loi Molac »**, marque une étape dans la reconnaissance institutionnelle des langues régionales.

La loi Molac entraîne trois conséquences majeures, dont deux concernent l'enseignement :

- La langue française et les langues régionales sont inscrites au Code du patrimoine, ce qui entraîne l'obligation pour l'État et les collectivités territoriales de concourir à l'enseignement, à la diffusion et à la protection de ces langues.
- La loi permet aux services publics d'assurer l'affichage de traductions de la langue française en langue(s) régionale(s) sur les inscriptions et les signalétiques apposées sur les bâtiments publics, les voies publiques de circulation, dans les infrastructures de transport ainsi que dans leurs principaux supports de communication institutionnelle.

- Les langues régionales sont des matières enseignées dans le cadre de l'horaire normal des écoles maternelles et élémentaires, des collèges et des lycées sur tout ou partie des territoires concernés, dans le but de proposer l'enseignement de la langue régionale à tous les élèves. Cette généralisation devra néanmoins se faire dans le cadre de conventions entre l'État et les collectivités territoriales concernées.

Pour les territoires d'outre-mer, l'article L. 372-1 du Code de l'éducation est abrogé, ce qui permet aux deux langues régionales de Mayotte (mahorais et kibushi) d'être enseignées dans les régions où elles sont en usage.

En matière de financement, la participation des communes à la scolarisation des enfants dans les établissements privés du premier degré sous contrat d'association dispensant un enseignement de langue régionale, mais situés sur le territoire d'une autre commune devient obligatoire, dans le cadre d'un accord entre la commune de résidence de l'enfant et l'établissement privé concerné.

Alphabétisation fonctionnelle

Le ministère de la Culture a renforcé dans la période récente son soutien à l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, groupement d'intérêt public au sein duquel il est représenté par la DGLFLF. Il a fait de l'action culturelle un levier pour le réapprentissage de l'écrit de la part de personnes sorties du système scolaire sans maîtriser les compétences de base. En raison de son succès auprès du tissu associatif, l'appel à projets national « Action culturelle et langue française » lancé en 2015 a été reconduit en 2019 et 2021.

Soutien aux structures publiques d'appui linguistique et aux associations

La DGLFLF et les services déconcentrés du ministère de la Culture (directions régionales des affaires culturelles, directions des affaires culturelles dans les territoires d'outre-mer, missions aux affaires culturelles de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie française) accordent des aides aux structures publiques d'appui linguistique (Institut occitan de culture, Office public de la langue basque, Office public de la langue bretonne, Office public de la langue occitane, Office public de la langue catalane) et à de nombreuses structures de type associatif

(Maison du patrimoine oral de Bourgogne, Chubri-Institut d'inventaire et d'étude linguistique du gallo, Académie des langues de Wallis-et-Futuna, Lofis La Lang Kréol La Réunion, Institut culturel basque, Office pour la langue et les cultures d'Alsace et de Moselle, Agence régionale de la langue picarde, etc.).

À noter enfin parmi les **initiatives majeures menées pour la valorisation des langues transfrontalières ou régionales** : le projet de traducteur automatique français-basque et basque-français Itzuli, fruit d'une coopération entre l'OPLB et le Pays basque espagnol ; l'ouverture à Saint-Sébastien à la rentrée 2020 de Larrun, lycée basco-français, financé par l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine-Euskadi-Navarre sur une initiative de l'association Échanges Pays basque ; et l'enquête sociolinguistique réalisée par l'OPLO début 2020 dans les régions Occitanie, Nouvelle-Aquitaine et au Val d'Aran (Espagne).

À l'initiative de la DGLFLF, dans la perspective des Jeux olympiques de Paris en 2024, des traductions du vocabulaire du rugby ont été effectuées ou sont en cours de traduction dans trois langues régionales transfrontalières : en basque (par UZEI, Centre de terminologie et de lexicographie de Saint-Sébastien), en catalan (par l'université Pompeu Fabra de Barcelone en coopération avec TERMCAT) et en occitan (par l'OPLO).

Système éducatif

En 2018-2019, 2 141 855 élèves étaient scolarisés dans le préscolaire dans le public et 321 585 dans le privé ; pour le primaire, 3 623 026 dans le public avec le concours de 332 832 enseignants (617 302 élèves et 44 846 dans le privé) ; et dans le secondaire 4 468 483 étudiants avec 392 349 enseignants pour le public, et 1 208 000 élèves accompagnés par 96 456 enseignants dans le privé.

La langue d'enseignement est le français pour tous les élèves du primaire et du secondaire. Les langues vivantes étrangères enseignées dans le pays sont : l'anglais pour 3 492 597 élèves du primaire et 5 634 546 élèves du secondaire ; l'espagnol pour 18 115 élèves du primaire et 3 260 370 élèves du secondaire ; l'allemand pour 119 560 élèves du primaire et 885 188 élèves du secondaire ; et l'italien pour 14 492 élèves du primaire et 14 492 élèves du secondaire.

Il y avait par ailleurs 30 854 apprenants de FLE inscrits dans le primaire et 37 055 dans le secondaire en 2018-2019.

Enseignement supérieur

67 établissements supérieurs accueillent 2 725 300 étudiants en 2020; avec le concours de 92 160 enseignants (dont 40 % sont des femmes).

La langue d'enseignement dans le supérieur est le français, même si 1 707 formations partiellement en anglais sont recensées par le site de Campus France, dont 970 sont diplômantes.

Les langues vivantes étrangères enseignées dans le supérieur sont : l'anglais⁴³ (spécialistes : 35 000; non-spécialistes : 2 000 000); puis l'espagnol; le chinois (spécialistes : 8 500; non-spécialistes : 25 000)⁴⁴ et l'italien.

À noter par ailleurs que 6 825 étudiants de FLE/FOS étaient inscrits en 2018-2019 dans les universités françaises⁴⁵.

Le nombre d'étudiants adultes apprenant le français en tant que langue étrangère en France dans les 110 centres (privés et publics) labélisés qualité FLE/FOS (dont 35 au sein d'établissements d'enseignement supérieur – 25 universités et 10 grandes écoles) est de 140 000 en 2019 (il n'y a pas de chiffres pour 2020). Il faut compter environ 1 100 apprenants par centre, ce qui représente un total de 30 000 apprenants dans les seuls centres labélisés au sein des universités.

En 2017, 15 912 étudiants français poursuivaient leurs études en français au Canada; 10 621 en Belgique; 10 162 en Suisse; 996 au Luxembourg; et 485 au Maroc.



■ Luxembourg

Politique linguistique, usages des langues et enseignement

Aux côtés des trois langues administratives – le luxembourgeois (langue nationale, administrative et judiciaire pour 77 % de locuteurs); le français (langue législative, administrative et judiciaire pour 98 % de locuteurs); et l'allemand (langue administrative et judiciaire pour 78 % de locuteurs)⁴⁶ – il faut ajouter l'usage courant du portugais et de l'anglais⁴⁷.

La langue française jouit globalement d'une image positive, elle est un facteur important pour l'intégration. Le français reste majoritairement la langue de travail au Luxembourg, la langue de la législation, et la demande de cours de français est élevée dans un pays qui connaît une croissance économique soutenue et dont la population est composée de près de 48 % de résidents étrangers.

Le français est aussi perçu comme la langue de l'élite luxembourgeoise (classe politique, administration). Son image est dégradée cependant dans l'éducation et auprès des jeunes générations en âge scolaire : le français est perçu comme une langue difficile nécessitant des apprentissages grammaticaux fastidieux.

Depuis 2016, de **profondes réformes** ont eu lieu concernant la politique éducative, avec la diversification de l'offre scolaire publique et gratuite et le renforcement de

⁴³ En 2018 en LEA (langues étrangères appliquées) et en LLCER (langues, littératures et civilisations étrangères et régionales), toutes langues confondues, nous comptons 87 000 étudiants et environ 95 000 si on prend en compte les mentions lettres et langues et science du langage. Les effectifs des non-spécialistes pour l'anglais concernent potentiellement tous les étudiants de l'enseignement supérieur.



⁴⁴ European Association for Chinese Teaching (EACT, président Joël Bellassen). Voir QR code.

⁴⁵ Tableau de bord de l'enseignement, MESRI. Voir QR code.



⁴⁶ Loi du 24 février 1984 sur le régime des langues, JO du GDL. Voir QR code.



⁴⁷ Ces statistiques sont le résultat d'une étude du ministère de l'Éducation nationale luxembourgeois datant de 2018. Voir QR code.

l'apprentissage des langues dès l'éducation précoce. Cette nouvelle politique éducative, fruit des réalités du terrain et des valeurs sociales et démocratiques qui fondent le pacte social luxembourgeois, entend donner à chaque élève les meilleures chances de réussite en réduisant les inégalités scolaires en relation avec l'origine sociale, la migration ou le contexte linguistique et en diversifiant l'offre scolaire afin de s'adapter à la diversité des parcours et des talents.

À partir de la rentrée 2017-2018, l'initiation à la langue française s'est ainsi ajoutée officiellement aux missions du cycle 1 de l'enseignement fondamental : tous les enfants (de 3 à 5 ans) en profitant, que ce soit leur premier contact avec cette langue ou qu'ils aient déjà bénéficié d'un encadrement plurilingue à la crèche; un programme d'éducation plurilingue étant offert dans l'ensemble des crèches et autres structures prestataires du chèque-service accueil pour que tous les enfants soient mis en contact avec le luxembourgeois et le français. Les langues des familles des enfants sont également valorisées. Pour garantir l'équité d'accès au programme d'éducation plurilingue, tous les enfants de 1 à 4 ans bénéficient d'un encadrement gratuit de 20 heures hebdomadaires, pendant 46 semaines par an⁴⁸.

La création d'un poste de commissaire à la langue luxembourgeoise pour coordonner les efforts en faveur de la promotion de la langue luxembourgeoise (loi du 20 juillet 2018) ainsi que d'un Zenter fir d'Lëtzebuurger Sprooch chargé entre autres de l'étude et de la normalisation de la langue luxembourgeoise sont à signaler également.

Système éducatif

En 2020-2021, il y a 16 330 élèves scolarisés dans le préscolaire, 35 892 dans le primaire et 38 837 dans le secondaire dans le public (et dans le privé, 1 665 élèves dans le préscolaire, 6 359 dans le primaire, 4 532 dans le secondaire)⁴⁹ pour les classes de l'enseignement secondaire général et de l'enseignement secondaire classique (la formation professionnelle est exclue à cause de la difficulté de classification des formations).



⁴⁸ « Une nouvelle approche pour l'apprentissage du français », ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. Voir QR code.



⁴⁹ Chiffres des élèves du public luxembourgeois qui suivent les programmes officiels du ministère de l'Éducation nationale. Voir QR code.

Les élèves de 4 à 16 ans sont soumis à l'obligation scolaire, le taux de scolarisation est donc de 100 % pour cette tranche d'âge⁵⁰.

Les langues d'enseignement dans le primaire et le secondaire en 2018-2019 sont l'allemand (34 414 dans le primaire et 35 470 dans le secondaire); puis le français (28 749 dans le primaire et 36 531 dans le secondaire); l'anglais (26 056 dans le secondaire); l'espagnol (457 dans le secondaire); l'italien (78 dans le secondaire); le chinois (129 dans le secondaire).

Les langues occupent une place très importante dans le parcours scolaire de l'élève avec près de 38 % des heures d'enseignement. Au Grand-Duché de Luxembourg, la particularité du système repose sur l'apprentissage des connaissances et des compétences de base en plusieurs langues. Les enfants étrangers nouveaux arrivants peuvent bénéficier de plusieurs heures de soutien linguistique (cours d'accueil). Ces heures de soutien sont données pendant la journée de classe en remplacement d'autres enseignements.

Le nombre d'apprenants de français tous niveaux confondus s'avère très difficile à estimer. Plus de 37 organismes de formation et centres de langues sont référencés.

L'offre scolaire publique luxembourgeoise s'est diversifiée ces dernières années et complète les offres internationales privées et payantes déjà existantes au Luxembourg.

Ainsi, depuis 2016, le Luxembourg a ouvert des écoles internationales publiques et gratuites, qui fonctionnent selon les programmes, les critères de promotion et les grilles horaires du système des écoles européennes en vertu d'une procédure d'agrément et qui proposent des filières francophones, germanophones et anglophones.



⁵⁰ Loi du 6 février 2009 relative à l'obligation scolaire, JO du GDL. Voir QR code.

Une convention a été signée en 2020 entre le ministère de l'Éducation nationale luxembourgeois et France Éducation international, avec le concours du service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France au Luxembourg, pour la mise en place du DELF Prim et du DELF scolaire dans un établissement scolaire luxembourgeois, le lycée Michel Lucius. La première session a eu lieu en mars 2021.

Au cycle 1 de l'enseignement fondamental (enfants de 3 à 5 ans), le programme accorde une importance particulière à l'apprentissage du luxembourgeois. S'y ajoute une initiation au français depuis la rentrée scolaire 2017. Ensuite, aux cycles 2 à 4 (enfants de 6 à 11 ans), l'alphabétisation se fait en allemand, langue véhiculaire d'enseignement de l'ensemble des disciplines. L'apprentissage du français oral commence au cycle 2 et celui du français écrit au cycle 3.1. Cependant, selon la composition des classes et la proportion d'élèves nés de familles immigrées, les enseignants sont amenés à alterner avec le luxembourgeois et le français.

Au secondaire, l'importance des langues dans le programme varie en fonction du régime choisi (classique ou général), mais leur apprentissage continue à jouer un rôle central. La langue véhiculaire est soit l'allemand, soit le français. À ceci s'ajoute l'anglais comme troisième langue et, optionnellement, l'italien, l'espagnol, le portugais ou le chinois comme quatrième langue vivante, et même le latin pour l'enseignement classique. Pour les classes inférieures (de la 7^e à la 5^e), les matières sont enseignées en allemand, à l'exception des mathématiques et des langues. Dans les classes supérieures du secondaire classique à partir de la 4^e, la langue d'enseignement devient le français, alors que l'allemand demeure prédominant dans l'enseignement secondaire général (technique) sauf pour certaines matières.

À noter qu'il existe une section francophone dans les écoles internationales publiques et gratuites luxembourgeoises, menant au diplôme du bac européen; avec 26 élèves inscrits en préscolaire; 469 en primaire; 800 dans le secondaire en 2020-2021.

Le français est aussi la langue de la formation professionnelle continue : 9 formations sur 10 sont dispensées en français.

Pour l'apprentissage du français dans un cadre informel, selon une étude sur les cours du soir de langues de

l'Institut de la statistique luxembourgeois, le STATEC, 6 245 apprenants suivaient des cours de français (communes, associations privées) en 2018-2019.

Ces chiffres ne prennent pas en compte le nombre d'apprenants de français de l'Institut national des langues, qui accueillait par ailleurs environ 5 000 apprenants.

À noter cependant que la demande de cours de français est croissante.

À l'Institut français, 547 apprenants étaient inscrits en 2019 et 489 en 2020, avec le concours de 21 enseignants de FLE.

En 2019, 3 113 élèves étaient scolarisés au sein des deux établissements d'enseignement français homologués (Vauban et Notre-Dame Sainte-Sophie). En 2020, ils étaient 3 152. Il existe par ailleurs deux écoles européennes : l'école européenne I au Kirchberg et l'école européenne II à Mamer, deux établissements où l'on recensait 1 935 élèves en section francophone à la rentrée 2020.

Enseignement supérieur

Dans la seule université du Luxembourg, créée en 2003, il y a 7 543 étudiants (de l'université du Luxembourg et inscrits en BTS dans des lycées luxembourgeois)⁵¹; avec le concours d'environ 1 420 enseignants (dont un peu plus d'un tiers sont des femmes).

L'université du Luxembourg, est une université multilingue⁵² («L'enseignement des programmes de formation menant aux grades de bachelor et de master est multilingue, sauf dans les cas où le programme d'études ne le permet pas.»). Les formations étant généralement bilingues (français-anglais ou français-allemand), parfois trilingues, voire exclusivement en anglais.



⁵¹ Statistiques du CEDIES. Voir QR code.

⁵² Site de l'université du Luxembourg. Voir QR code.

« Le LUCET est un centre de recherche qui rassemble principalement une expertise en évaluation et test (à grande échelle) dans des environnements d'apprentissage multilingues. »

À noter que 71,6 % de l'ensemble des programmes de l'université du Luxembourg ont le français parmi leurs langues d'enseignement.

La place du français dépend de la filière et du niveau. À titre d'exemple, 70 % des enseignements du bachelor de médecine sont en français, 10 % en anglais, et 20 % en allemand.

Au sein de l'université, le LUCET est un centre de recherche qui rassemble principalement une expertise en évaluation et test (à grande échelle) dans des environnements d'apprentissage multilingues⁵³.

En 2019-2020, 2 467 étudiants poursuivaient leurs études en français en France et 3 248 en Belgique.

Le nombre d'étudiants étrangers poursuivant leurs études en français dans le pays dans les départements de français et les filières francophones (niveau LMD) est en revanche très difficile à évaluer, le français étant une des langues d'enseignement de l'université du Luxembourg, et 54 % des étudiants de l'université du Luxembourg étant des étudiants internationaux.



■ Monaco

Politique linguistique, usage des langues et enseignement

Le français est langue nationale et officielle⁵⁴ pour tout le territoire monégasque; la langue monégasque est langue minoritaire et est enseignée de l'élémentaire au secondaire; la langue anglaise est souvent langue d'enseignement dans le secondaire; et l'italien est une langue étrangère parlée.

Le français est utilisé dans la vie courante de la Principauté sur tout le territoire national et dans la plupart des secteurs professionnels, et c'est la langue d'enseignement principale. Il faut noter cependant que l'anglais est une langue également très répandue et très utilisée, que de très nombreuses personnes sont bilingues français-anglais, et que l'italien est aussi une langue très répandue.

Coopération internationale

pour l'apprentissage en français et du FLE

En 2020, 70 apprenants de FLE sont inscrits dans les AF (effectifs stables) avec le concours de 3 enseignants de FLE.



⁵³ Luxembourg Centre for Educational Testing (LUCET). Voir QR code.



⁵⁴ Constitution de la Principauté de Monaco. Voir QR code.



« La Confédération suisse veille à accorder un traitement identique aux quatre langues nationales. »

■ Suisse

Politique linguistique, usages des langues et enseignement

L'allemand est langue nationale et officielle pour 4 470 580 locuteurs, soit 62,1 % de la population résidente; le français est langue nationale et officielle pour 1 625 363 locuteurs – pour les sept cantons francophones ou bilingues sur 26 –, soit 22,8 % de la population résidente; l'italien est langue nationale et officielle pour 590 226 locuteurs, soit 8 % de la population résidente. Le romanche est langue nationale bien que n'étant langue officielle que dans les rapports de la Confédération avec la Communauté romanche pour 36 349 locuteurs, soit 0,5 % de la population résidente⁵⁵.

Le suisse allemand (terme générique regroupant une grande variété de dialectes alémaniques employés dans la partie germanophone du pays par la grande majorité de la population) est la langue la plus courante en Suisse. La langue officielle en Suisse romande est le français.

Au Tessin et dans les vallées méridionales des Grisons, la langue officielle est l'italien. Seules quelques dizaines de milliers de personnes parlent le romanche dans certaines parties du canton des Grisons⁵⁶. Les dialectes lombards sont par ailleurs encore assez répandus.

L'article 3 alinéa 1 de la loi fédérale sur les langues nationales et la compréhension entre les communautés linguistiques (ci-après LLC) dispose que la Confédération veille à accorder un traitement identique aux quatre langues nationales dans

l'accomplissement de ses tâches (lettre a) et qu'elle garantit la liberté de la langue dans tous les domaines de l'activité de l'État (lettre b).

Système éducatif

En 2020, le taux de scolarisation est de 99,9 %, avec 179 132 élèves dans le préscolaire et un taux d'encadrement de 17 élèves par professeur; 524 645 dans le primaire (taux d'encadrement : 23) et 262 160 dans le secondaire (taux d'encadrement : 20).

L'école étant soumise à un système fédéral, il n'est pas possible de donner des statistiques nationales sur l'apprentissage du français à l'école. Le français est en effet pour certains cantons la première langue d'apprentissage, alors que dans d'autres cantons il fait l'objet de cours de langue (pour les élèves germanophones et italophones).

Pour l'enseignement des langues étrangères, l'article 15 alinéa 3 LLC pose un cadre qui s'applique à l'ensemble du pays : « La Confédération et les cantons s'engagent dans le cadre de leurs attributions en faveur d'un enseignement des langues étrangères qui, au terme de la scolarité obligatoire, assure des compétences dans une deuxième langue nationale au moins, ainsi que dans une autre langue étrangère. L'enseignement des langues nationales prendra en compte les aspects culturels liés à un pays multilingue. »



⁵⁵ Source : Office fédéral de la statistique 2019. Voir QR code.

⁵⁶ « Langues et dialectes », site de la Confédération suisse. Voir QR code.

AFRIQUE SUBSAHARIENNE ET OCÉAN INDIEN



■ Bénin

Système éducatif

En 2020, selon l'Institut de la statistique de l'UNESCO, 156 669 élèves fréquentaient le niveau préscolaire, 2 182 724 le primaire, 886 445 le secondaire et 132 429 le supérieur. La langue d'enseignement est le français.

Selon le programme d'évaluation **PASEC2019**⁵⁷ qui a été déployé au Bénin, de très importantes proportions d'élèves (62,4 %) ne disposent pas des compétences leur permettant de poursuivre sans difficulté leurs apprentissages en début de scolarité. Dans le même temps, la performance moyenne des élèves en langue en début de scolarité s'est considérablement améliorée (+66,5 points entre 2014 et 2019).

Concernant les mathématiques, les résultats du PASEC2019 montrent une élévation substantielle du niveau moyen de performance des élèves béninois (+70,4 points).

En fin de scolarité, on constate une nette amélioration de la performance moyenne en lecture (+62,3 points) entre 2014 et 2019 ainsi qu'une élévation du niveau moyen en mathématiques (+36,9 points).



⁵⁷ PASEC (2020). Résumé exécutif - PASEC2019, Qualité des systèmes éducatifs en Afrique subsaharienne francophone : performances et environnement de l'enseignement-apprentissage au primaire. Voir QR code.

Coopération internationale pour l'apprentissage du/en français

Le programme **IFADEM**⁵⁸ pour le Bénin a connu deux phases pour l'instant : une première de 2008 à 2010 et une deuxième de 2011 à 2014⁵⁹.

En 2020, les autorités nationales ont réitéré la volonté de s'appuyer sur le modèle IFADEM pour le renforcement des compétences professionnelles des enseignants et des acteurs de supervision pédagogique; et un atelier de co-construction a été organisé en février 2021 afin d'établir un diagnostic exhaustif des besoins et des opportunités en matière de formation continue des enseignants⁶⁰; d'identifier le public cible (enseignants détenteurs du certificat d'études élémentaire d'aptitude pédagogique – CEAP) ainsi que des orientations pour le développement des contenus de formation, le choix des acteurs du dispositif et les organes de gouvernance.

Dans le cadre d'**ELAN**⁶¹, les activités menées au Bénin ont permis de toucher 50 écoles bilingues, 180 classes, 214 enseignants et 4 193 élèves au cours de la période 2012-2017. Dix langues nationales étaient concernées par l'initiative. L'évaluation des acquis scolaires des élèves menée en 2013-2015 a démontré un impact positif de l'approche bilingue ELAN sur la compréhension orale en français et sur la maîtrise de l'écrit en langue nationale et en français. Le Bénin a toutefois décidé en 2018 de marquer une pause dans l'expérimentation de l'enseignement bilingue. En 2021, le programme ELAN a collaboré avec la Direction de la langue française et de la diversité des cultures francophones (DLC) de l'OIF pour mener une étude sociolinguistique prenant en compte les usages langagiers à l'école. Cette étude est en cours.



⁵⁸ Voir « IFADEM » p. 164.

⁵⁹ Source: IFADEM, (s.d.). Bénin. IFADEM. Voir QR code.



⁶⁰ « Atelier de co-construction », IFADEM Bénin. Voir QR codes.

⁶¹ Voir « ELAN » p. 164.



■ Burkina Faso

Politique linguistique, usages des langues et enseignement

Le français est la première langue d'enseignement dans le primaire et le secondaire. Les langues nationales telles que le mooré, le dioula, le fulfulde et le gulmancema sont également langues d'enseignement, ainsi que l'arabe.

Système éducatif

En 2020, 4 725 567 enfants sont scolarisés, dont 3 276 169 dans le public et 1 449 398 dans le privé (dont plus de 3,2 millions dans le primaire) avec le concours d'un total de 124 764 enseignants (public et privé confondus).

L'anglais est la première LVE enseignée dans le pays, suivi par l'arabe, l'allemand et l'espagnol.

Des actions ont été menées en faveur de l'éducation bi-plurilingue, notamment à travers la promotion et la création d'établissements non formels ainsi que la création et l'opérationnalisation des Centres de lecture publique et d'animation culturelle (CELPAC), dont le patrimoine documentaire a été enrichi avec l'appui de l'État et de l'OIF, tout comme celui des bibliothèques communautaires, qui mettent à la disposition des populations une variété de documents et manuels en français, en arabe et dans les langues nationales.

Selon le **PASEC2019**, de très importantes proportions d'élèves (65,8 %) ne disposent pas en début de scolarité des compétences leur permettant de poursuivre sans difficulté leurs apprentissages. Même si une amélioration de près de 20 points a été observée entre 2014 et 2019 en termes de performance moyenne en lecture.

À la fin de la scolarité, le Burkina Faso parvient à hisser la grande majorité de ses élèves au-dessus du seuil «suffisant» de compétences en mathématiques (62,5 %).

Coopération internationale pour l'apprentissage du/en français

De 2016 à 2019, une phase pilote du déploiement d'**IFADEM** conduite avec un appui financier de l'Union européenne à travers le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique a permis de former 2 000 enseignants dont 1 800 du primaire et 200 du post-primaire, 300 directeurs et chefs d'établissement et 120 personnels de supervision.

Plusieurs institutions et acteurs nationaux en charge de la formation continue des enseignants se sont mobilisés dans ce cadre avec l'appui d'experts internationaux et l'accompagnement du comité de coordination internationale d'**IFADEM**.

Dix-sept livrets d'autoformation couvrant les trois paliers de l'éducation de base (éducation préscolaire, primaire et post-primaire) ont été conçus. Ces livrets ont été scénarisés, mis en ligne et partagés sous forme de REL (ressources éducatives libres) dans le cadre de la contribution à la continuité pédagogique en période de COVID-19.

Quatre espaces numériques ont été aménagés dans les écoles nationales de formation des enseignants du primaire (ENP) et à la Direction générale de l'encadrement pédagogique, de la formation initiale et continue, équipés et connectés. Les concepteurs de contenus ont été équipés d'ordinateurs portables (26), les tuteurs et les superviseurs (114) de tablettes.

Depuis juin 2021, le pays met en œuvre la phase pilote du dispositif **IFADEM 100 % en ligne**. En tout, 382 enseignants du primaire suivent un parcours de formation totalement en ligne avec l'accompagnement de 20 tuteurs et tutrices formés au suivi d'un dispositif à distance (tutorat). Enfin, 4 livrets de 50 heures d'autoformation chacun ont été scénarisés et déployés sur une plateforme Moodle.

Le Burkina Faso participe également au déploiement de la phase pilote du projet « Enseignement et apprentissage de qualité pour les filles à l'école ». Les activités préliminaires au développement des contenus et au lancement de la formation sont en cours.

Dans le cadre d'ELAN, les activités menées au Burkina Faso lors de la première phase de déploiement de l'initiative (2013-2015) ont permis d'implanter une langue nationale (mooré) au côté du français dans 10 écoles, ce qui a concerné 30 enseignants formés, 10 directeurs d'école et 4 encadreurs pédagogiques.

Pendant la phase 2, qui est en cours (2017-2022), l'approche ELAN s'est étendue à 3 nouvelles langues nationales (dioula, fulfulde et gulimancema) en plus du mooré. En tout, 25 écoles réparties dans 6 régions ont été touchées pour un total de 135 classes, 152 enseignants formés plus 50 encadreurs pédagogiques et 17 formateurs nationaux. Les 23 livrets et guides d'orientation déjà produits ont été reproduits en 7 839 exemplaires.

En 2020, le pays a reçu un financement additionnel pour assurer la continuité des activités pédagogiques des écoles bilingues dans le cadre d'un plan national de riposte COVID-19. Un deuxième apport additionnel est en étude pour accroître la mise à l'échelle par l'introduction de modules bilingues dans les Instituts nationaux de formation des personnels de l'éducation (INFPE) à la suite de la formation par ELAN du pôle de formateurs nationaux et régionaux en fin octobre 2021.

Le programme ELAN est aussi en partenariat avec l'IPE-UNESCO Dakar pour élaborer un modèle de simulation financière de la généralisation de l'éducation bilingue au Burkina Faso, dont les travaux doivent débiter d'ici à la fin de l'année 2021 en accord avec les autorités de ce pays.

Enseignement supérieur

Le Burkina Faso compte 118 universités en 2019-2020, avec 151 305 étudiants et le concours d'un total de 1 689 enseignants (dont 13,7 % sont des femmes).

En 2019-2020, le français est utilisé dans la quasi-totalité des filières en tant que langue d'enseignement pour 142 448 étudiants; l'anglais est la première LVE enseignée

dans le supérieur (6 264 étudiants), suivi de l'allemand (1 824 étudiants) et de l'arabe (769 étudiants).

La même année, 419 étudiants du Bénin, 528 étudiants de Côte d'Ivoire, 22 étudiants de Guinée-Bissau et 181 étudiants du Mali ont poursuivi leurs études en français au Burkina Faso dans les départements de français et les filières francophones.



■ Burundi

Politique linguistique, usages des langues et enseignement

La loi n° 1/31 du 3 novembre 2014 portant sur le statut des langues au Burundi confère au kirundi le statut de langue nationale et de langue officielle; au français et à l'anglais celui de langue officielle et langue d'enseignement; et au swahili celui de langue enseignée.

L'anglais a obtenu ce statut en référence à l'appartenance du Burundi à la Communauté est-africaine anglophone. Dans la pratique, la pénétration de l'anglais dans le quotidien, l'administration et l'éducation reste marginale, bien en deçà de celle du français.

En 2018, le nombre de locuteurs du kirundi est estimé à 100 %, du français à 8,5 %, et de l'anglais à 1 % de la population.

Le français est également présent dans la vie courante, surtout dans le domaine médiatique, en matière de publicité et dans le commerce. Il domine largement dans le milieu académique et dans l'administration, car c'est la langue principale d'enseignement et dans laquelle la plupart des textes de loi et de l'administration sont écrits.

Le gouvernement burundais est par ailleurs en train de restructurer en 2020 l'Académie Rundi, qui contribuera à la promotion du kirundi⁶².

Système éducatif

Tous les paliers du système éducatif ont connu une croissance assez spectaculaire des effectifs en 2017-2018 selon le BPSE (Bureau de la planification et des statistiques de l'éducation). Les effectifs pour le préscolaire passant de 9 673 à 57 611 entre 2010 et 2017 ; de 1 720 287 à 2 376 036 pour les trois premiers cycles de l'enseignement fondamental ; et de 250 478 à 341 093 pour ceux du post-fondamental général et technique.

En 2018-2019, le taux de scolarisation est de 96,1 %, le taux d'encadrement est de 36 élèves par professeur dans le primaire, de 34 dans le secondaire, avec un total de 2 876 111 élèves scolarisés du préscolaire au secondaire, et de 65 139 enseignants.

La première langue d'enseignement est le kirundi, le français devenant la seule langue d'enseignement à partir de la 5^e année de primaire. La politique éducative du pays exige une transition linguistique en douceur sur trois ans, c'est-à-dire qu'on commence à enseigner un domaine seulement en français et on introduit progressivement d'autres domaines jusqu'à généraliser l'enseignement en français.

L'anglais est reconnu par les textes comme langue d'enseignement mais, dans les faits, il reste très marginal et n'apparaît que dans le secondaire. Le swahili est enseigné à partir de la 5^e année.

Dans le public, environ 7 000 écoles du primaire et 3 000 écoles du secondaire proposent l'enseignement d'une grande partie des disciplines non linguistiques (DNL) en français, et ce n'est qu'à partir de la 5^e année que toutes les écoles publiques enseignent les DNL en français. Les DNL sont enseignées en français dans toutes les écoles privées du préscolaire, du primaire et du secondaire.

Les langues vivantes étrangères (LVE) enseignées dans le pays sont le français, puis l'anglais et le kiswahili.

Le Plan de transition de l'éducation 2018-2020 a rappelé récemment que « l'enseignement (...) du français langue d'enseignement (FLE) nécessite une attention particulière » dans le cadre de la formation continue des enseignants.

Le **PASEC2019** relève pour le Burundi que la majorité des élèves en début de scolarité se trouvent au-dessus du seuil « suffisant » de compétences en langue (78,9 %). En outre, plus de la moitié (55 %) de ces élèves atteignent le niveau le plus élevé de l'échelle de compétences.

Pour la fin de scolarité cependant, le Burundi figure parmi les pays où les plus grandes proportions d'élèves ne manifestent pas les compétences suffisantes de lecture (71,8 %).

À l'inverse, en mathématiques, le Burundi fait partie des pays parvenant à hisser la grande majorité de ses élèves au-dessus du seuil « suffisant » de compétences (60,9 %). Entre 2014 et 2019, les évaluations du PASEC effectuées en fin de scolarité révélaient une régression significative de la performance moyenne en lecture (-35,5 points) et en mathématiques (de près de -50 points).

Au Burundi, l'enseignement bi-plurilingue est généralisé à l'école fondamentale. Un décret présidentiel a été promulgué en mai 2019 statuant sur les langues d'enseignement (kirundi et français) et sur les langues étrangères enseignées.

Enseignement supérieur

En 2018-2019, 11 694 étudiants sont inscrits dans l'une des 35 universités, avec le concours de 720 enseignants.

Le français est la première langue d'enseignement, à 95 %, et l'anglais à 5 % : deux universités (d'origine étrangère) proposent en effet leurs enseignements en anglais. À noter que l'enseignement du mandarin se développe également en tant que LVE1 au sein de l'Université nationale avec le concours de l'Institut Confucius.

Tous les travaux de recherche sont publiés en français en tant que langue d'enseignement dans la quasi-totalité des universités burundaises.

⁶² Voir « Burundi » p. 109.

À noter que l'université polytechnique de Gitega (UPG) et l'université de Mwaro sont issues d'initiatives communautaires et que, dans le cadre informel, le français est enseigné à l'Institut français du Burundi et au sein d'associations privées.

Coopération internationale pour l'apprentissage du/en français

Le Burundi fait partie des huit premiers pays de la phase 1 du programme **ELAN** (2012-2016). À l'issue de la signature d'un protocole d'accord de subvention, d'élaboration d'un plan d'action national structuré, et de mise en place des structures de pilotage et de coordination technique des activités pilotées par le ministère de l'éducation nationale, ce dernier a démarré les activités de contextualisation des outils didactiques.

Le projet pilote « Apprendre à lire et à écrire dans une langue africaine et en français », mis en œuvre par le programme ELAN et soutenu par le Partenariat mondial pour l'éducation (PME), y a également été déployé à partir de 2013.

La suspension du Burundi par les instances de la Francophonie en 2015 a freiné la mise en œuvre des activités du programme ELAN. L'Agence française de développement, partenaire du programme ELAN, a souhaité une synergie d'actions avec le programme APPRENDRE, sur le projet Twige Neza⁶³.

Le programme ELAN travaille à la relance du partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et de la recherche scientifique à travers l'accompagnement technique et financier de la Direction générale des curricula et des innovations pédagogiques pour la contextualisation et la finalisation des outils de mathématiques et des lexiques bilingues. Un nouveau plan d'action va être élaboré pour l'année 2022. À ce jour, on compte 46 écoles et 240 classes bilingues ELAN en 2019 ; et 253 enseignants et 14 formateurs formés, au profit de 9 800 élèves.



■ Cameroun

Politique linguistique, usages des langues et enseignement

Dans la Constitution de 1996, la République du Cameroun adopte l'anglais et le français comme langues officielles et d'enseignement d'égale valeur, et l'État garantit la promotion du bilinguisme sur toute l'étendue du territoire ; il œuvre également pour la protection et la promotion des langues nationales en consacrant le bilinguisme à tous les niveaux d'enseignement comme facteur d'unité et d'intégration nationale.

Il existe par ailleurs au Cameroun 239 langues nationales (selon l'UNESCO) qui n'ont pas le statut de langue officielle.

Un atelier de réflexion sur la politique linguistique du Cameroun s'est déroulé en février 2020⁶⁴ afin de préparer une feuille de route.

Il faut tout d'abord rappeler que huit des dix régions du pays (Adamaoua, Centre, Est, Extrême-Nord, Littoral, Nord, Ouest et Sud) abritent 83 % de la population camerounaise et sont majoritairement francophones ; et

que les deux autres régions (Nord-Ouest et Sud-Ouest, NOSO) sont principalement anglophones, ce qui représente 17 % de la population.

Depuis l'automne 2016, la minorité anglophone proteste (à travers des grèves et des manifestations organisées par les enseignants et soutenues par la population des zones anglophones) contre ce qu'elle considère relever

⁶³ Ce projet, cofinancé par l'AFD et le Partenariat mondial pour l'éducation, vient en appui au ministère de l'Éducation, de la Formation technique et professionnelle (MEFTP) dans le développement des réformes prioritaires et le soutien à la mise en œuvre du Plan transitoire de l'éducation (PTE) 2018-2020.



⁶⁴ « La réflexion sur la politique linguistique nationale du Cameroun se poursuit », UNESCO. Voir QR code.

d'une « marginalisation » de la société. Un des éléments déclencheurs du conflit est la nomination d'enseignants francophones dans les régions du NOSO, qui sont, elles, à majorité anglophone.

En conséquence de ce conflit qui perdure aujourd'hui, des milliers d'anglophones ont fui le NOSO pour se réfugier dans les régions francophones du Cameroun ou dans les pays limitrophes.

Système éducatif

Dans le système éducatif camerounais, le taux de scolarisation est de 67,67 % en 2019-2020. Dans le secondaire, on compte 1 354 945 élèves scolarisés dans le public et 514 037 dans le privé, et le concours de 72 614 enseignants dans le public. Le français est langue d'enseignement (général et professionnel) pour 1 532 751 élèves du secondaire, et l'anglais pour 332 288 élèves du secondaire.

En 2018-2019, 515 895 élèves étaient scolarisés dans le public au préscolaire (avec le concours de 9 638 enseignants), 4 707 887 dans le primaire, dont plus de 80 % dans le sous-système francophone (56 386 enseignants).

Dans le secondaire, l'espagnol est la première langue vivante étrangère (LVE) enseignée avec 365 341 apprenants. L'allemand est LVE2 avec 223 950 apprenants, le chinois LVE3 avec 12 968 apprenants, l'arabe LVE4 avec 12 931 apprenants et l'italien LVE5 avec 5 188 apprenants.

L'enseignement du français est en évolution malgré l'engouement des parents pour le sous-système anglophone.

D'après l'évaluation **PASEC2019**, 60,6 % des élèves camerounais ne disposent pas en début de scolarité des compétences nécessaires à la poursuite de leurs apprentissages sans difficulté.

Concernant la fin de scolarité, 30,1 % des élèves se situent sur le niveau 1 de l'échelle de compétences du PASEC et connaissent de très grandes difficultés en mathématiques pouvant les exposer au décrochage scolaire.

Le MINESEC (ministère des Enseignements secondaires) promeut l'éducation bi-plurilingue à travers la

création d'établissements bilingues (français-anglais) et la promotion des LVE2 et des langues nationales. L'enseignement joue un rôle essentiel dès le niveau primaire dans la perspective de construction d'un État véritablement bilingue : or très peu d'enseignants de FLE sont capables d'enseigner avec efficacité au sein des sections anglophones du primaire et du secondaire.

Le système éducatif est par ailleurs fortement affecté par l'afflux important de déplacés internes camerounais anglophones et de réfugiés nigériens et centrafricains dans des villes francophones, ce qui implique également d'énormes besoins en éducation, en enseignants et en matériel didactique.

Les élèves déplacés sont en effet accueillis de manière systématique et sans conditions au sein des établissements scolaires des villes frontalières (notamment Dschang et Douala), mais sont généralement intégrés dans les filières anglophones des établissements bilingues, qui voient leurs effectifs doubler voire tripler, parfois au détriment des filières francophones.

Le renforcement des capacités didactiques et linguistiques en FLE des enseignants pour l'insertion des élèves anglophones déplacés dans un environnement francophone est donc un enjeu de taille.

Enseignement supérieur

En 2019-2020, plus de 500 000 étudiants étaient inscrits dans l'une des 8 universités d'État (Buea, Douala, Dschang, N'Gaoundéré, Yaoundé 1, Yaoundé 2, Maroua et Bamenda) ou des 7 universités privées : université des Montagnes (Bangangté), université protestante Edwin Cozzens (Ebolowa), université adventiste Cosendai (Nanga-Eboko) ; université catholique d'Afrique centrale (Yaoundé), université protestante d'Afrique centrale (Yaoundé), université de l'Équateur (Ebolowa), université internationale Jean-Paul II (Bafang).

Le français ou l'anglais est la langue d'enseignement selon la région (les universités de Buea et de Bamenda étant situées en zone anglophone) et les langues étrangères enseignées sont tout d'abord l'allemand, l'espagnol, le mandarin, l'arabe et le portugais, puis le coréen.

En 2018, 4 214 étudiants ont poursuivi leurs études en français en France, 1 579 en Belgique, 1 231 au Canada et 395 en Tunisie; et 2 606 étudiants tchadiens, 132 étudiants gabonais, 68 étudiants centrafricains et 17 étudiants gambiens poursuivaient leurs études en français dans le pays dans les départements de français et les filières francophones (niveau LMD).

Au sein du réseau culturel français, des apprentissages de FLE étaient proposés en 2017 et en 2020 dans les 3 Alliances françaises (AF) et les 2 Instituts français (IF); et une scolarisation en français est dispensée au sein de 5 établissements d'enseignement français à l'étranger homologués (2 lycées et 3 écoles homologuées par l'AEFE).

Coopération internationale pour l'apprentissage en/du français

Le réseau des AF et des IF a déployé une offre de FOS et français professionnel, notamment au sein de l'AF de Garou, dans le cadre de programmes d'alphabétisation pour les producteurs de coton en partenariat avec la Société de développement du coton (SODECOTON) afin de permettre aux cotonculteurs d'acquérir des compétences de lecture et de compréhension des documents relatifs à la culture du coton, de développer chez les producteurs de coton les compétences d'écoute, d'intervention à l'écrit ou à l'oral sur les sujets liés aux travaux agricoles et d'améliorer leur capacité à rédiger des correspondances ou des comptes rendus.

L'AF de Dschang a pour sa part déployé des offres : en français des affaires afin de faciliter l'intégration et l'insertion socioprofessionnelle des opérateurs locaux ou étrangers; de renforcement des compétences langagières et culturelles des nouveaux étudiants (à destination surtout des étudiants tchadiens et centrafricains); d'ateliers d'expression orale pour les étudiants devant soutenir un mémoire ou un projet universitaire; ou encore pour les blogueurs et les journalistes numériques.

L'Institut français de Yaoundé et celui de Douala ont également déployé une offre de français professionnel, à destination notamment des personnels des représentations de l'UE à Yaoundé.

Une coopération entre l'ambassade de France et le gouvernement camerounais s'est par ailleurs structurée dans les domaines éducatifs et linguistiques à travers le Fonds de solidarité pour les projets innovants (FSPI) 2020 « Soutien au système éducatif camerounais : formation pédagogique et promotion du français ». Elle a été renouvelée en 2020 afin d'accompagner les autorités éducatives locales dans la création et la mise en œuvre d'un dispositif de formation continue de qualité adapté aux besoins des professeurs pour renforcer leurs capacités linguistiques et didactiques (notamment les professeurs anglophones et ceux enseignant dans les filières bilingues) et des apprenants (anglophones) afin de répondre à la demande du ministère de l'Éducation de base (MINEDUB) et du ministère des Enseignements secondaires (MINESEC).

Dans le cadre d'IFADEM, un atelier de co-construction a été organisé du 15 au 17 mai 2018, afin de procéder à l'analyse des besoins et des priorités en matière de formation continue des enseignants, à la définition des spécifications d'IFADEM Cameroun et à la planification des activités.

Le premier atelier de conception de contenus a par ailleurs été organisé en février 2019, afin de préparer les concepteurs de contenus à l'élaboration des livrets IFADEM et de définir les thématiques des livrets de formation⁶⁵.

Sur la période 2019-2020, six modules de formation ont été conçus pour les enseignants du Cameroun (trois pour les enseignants en français et trois pour les enseignants en anglais), et six livrets de formation ont également été conçus.

Pour ce qui relève de l'expérimentation d'ELAN, le ministère de l'Éducation de base (MINEDUB) du Cameroun s'est engagé à mettre en œuvre une seconde phase d'expérimentation de l'enseignement bi-plurilingue dans quelques-unes de ses écoles primaires dans le cadre de l'initiative ELAN. Le plan d'action national (2018-2022) a permis la consolidation des acquis de l'enseignement bi-plurilingue en ewondo, en poursuivant l'expérimentation de l'approche ELAN



⁶⁵ IFADEM, (s.d.). « Cameroun : Lancement de la conception des contenus IFADEM par SE Prof. Laurent S. ETOUNDI NGOA, ministre de l'Éducation de base ». IFADEM. Voir QR code.

de la lecture-écriture en 5^e et 6^e années, l'extension linguistique dans les deux premières années du primaire en fulfulde, basaa, ghomala' et duala, et l'élargissement de l'offre d'enseignement-apprentissage dans un contexte multilingue en y intégrant les disciplines dites non linguistiques. Plusieurs autres activités ont été réalisées, notamment des sessions de formation/recyclage d'enseignants et encadreurs pédagogiques, des missions de suivi de proximité et des activités d'évaluation des acquis scolaires.

L'initiative ELAN au Cameroun a concerné en 2021 43 écoles; 196 classes bilingues; 17 948 élèves dont 8 788 filles; 378 enseignants dont 100 femmes; 234 encadreurs dont 130 femmes et 32 formateurs nationaux dont 19 femmes.



■ Comores (Union des)

Dans le cadre de la première phase de déploiement d'IFADEM, les Comores ont bénéficié entre 2016 et 2019 de l'appui de l'extension d'IFADEM par l'Union européenne et le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (groupe ACP).

Entre 2016 et 2018, plusieurs activités ont été menées, parmi lesquelles la conception et l'impression (18 000 exemplaires) de quatre livrets pour les enseignants du primaire, l'élaboration des outils du dispositif de formation hybride, la formation des différentes parties prenantes ainsi que la réhabilitation de quatre salles amenées à servir de centres numériques IFADEM⁶⁶.

⁶⁶ IFADEM. (s.d.). « Atelier de restitution de l'état des lieux de la formation continue des enseignants en Union des Comores ». IFADEM. Voir QR code.

Une formation continue des enseignants du primaire a été lancée de façon officielle le 17 février 2018⁶⁷, dans le cadre d'un dispositif qui visait à former 4 200 enseignants (c'est-à-dire l'ensemble des enseignants du public et du privé) ainsi que 85 encadrants pédagogiques.



■ Congo

Politique linguistique, usages des langues et enseignement

D'après la Constitution de la République, adoptée le 25 octobre 2015, le français est langue officielle et langue d'enseignement. Le lingala (plutôt présent dans le nord du pays) et le kituba (essentiellement dans la partie sud) sont les principales langues nationales.

Le français est utilisé dans la vie courante, principalement dans les grandes villes, qui abritent les trois quarts de la population, ainsi que pour toute communication officielle, l'enseignement et la publicité.

Des initiatives sont menées par ailleurs en faveur de la promotion des langues nationales à travers certaines émissions à la radio, à la télévision et dans quelques filières à l'université.

Dans le cadre informel, le français est enseigné dans les centres d'alphabétisation tels que l'École ORA (pour un public autochtone non scolarisé).



⁶⁷ IFADEM, (s.d.). « IFADEM Comores : Lancement de la formation continue des enseignants du primaire ». IFADEM. Voir QR code.

Système éducatif

Le taux de scolarisation est de 80 % et les filles représentent plus de 65 % des effectifs des matières et cursus scientifiques et techniques (dans le secondaire). Le français est la langue d'enseignement dans le primaire et le secondaire. Le nombre d'élèves scolarisés dans le préscolaire est de 73 239 (dont 62 122 dans le privé) avec le concours de 3 845 enseignants (dont 3 267 dans le privé); 783 448 dans le primaire (dont 334 262 dans le privé) avec le concours de 17 341 enseignants (dont 10 141 dans le privé); et 483 648 dans le secondaire (dont 152 900 dans le privé) avec le concours de 23 273 enseignants (dont 17 307 dans le privé).

Selon le **PASEC2019**, 63,3 % des élèves en début de scolarité se situent au-dessus du seuil «suffisant» de compétences en langue (la majorité de ces élèves se plaçant, par ailleurs, au niveau le plus élevé de l'échelle de compétences). Entre 2014 et 2019, la performance moyenne des élèves congolais en début de scolarité s'est considérablement améliorée en langue (+59,7 points) et en mathématiques (+50,7 points). Le PASEC2019 relève également une amélioration substantielle de la performance moyenne en lecture en fin de scolarité (+38,6 points).



■ Congo RD

Politique linguistique, usages des langues et enseignement

La langue française est langue officielle selon l'article premier de la Constitution, parlée dans la vie courante dans l'ensemble du pays, mais plus fréquemment dans les contextes liés à l'administration, au Parlement, à la diplomatie, à la justice, aux médias, à l'enseignement (formel et

informel) et aux secteurs culturel et touristique.

Les quatre langues nationales sont le ciluba (parlé dans les anciennes provinces du Kasai-Oriental et du Kasai-Occidental); le kikongo (parlé dans l'actuelle province du Kongo Central et dans l'ancienne province de Bandundu); le kiswahili (parlé dans les anciennes provinces du Katanga, dans l'ancienne Province orientale, dans les provinces du Maniema, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu); et le lingala (parlé dans la ville de Kinshasa, dans l'ancienne province de l'Équateur, dans une partie de l'ancienne Province orientale et pratiquement dans l'ensemble du pays). Elles cohabitent avec les autres langues locales, dont le nombre est évalué à plus de 200.

L'expansion du lingala est plus particulièrement favorisée du fait qu'elle est la langue de la capitale, de la musique congolaise moderne (la rumba), de l'armée, de la police et des forces de sécurité, ou encore du petit commerce.

Il est à noter que le kikongo, le kiswahili et le lingala sont également des langues transfrontalières : le kiswahili ayant d'ailleurs été élevé au niveau de langue internationale par l'Union africaine.

Malgré leur statut de langues nationales qui a favorisé la réintroduction du ciluba, du kikongo, du kiswahili et du lingala dans le système éducatif au niveau du premier degré de l'enseignement primaire, très peu d'écoles appliquent cette instruction du ministère de l'EPST, les parents d'élèves restant attachés à l'apprentissage en français pour l'insertion sociale.

Bon nombre de Congolais apprennent aussi le chinois pour des raisons liées au commerce, une langue qui a d'ailleurs été retenue à l'Académie diplomatique du ministère des Affaires étrangères, pour les diplomates.

Parmi les actions qui ont été menées pour la valorisation des langues véhiculaires et transfrontalières, il est à noter que l'Observatoire des langues, en tant que «point focal» de l'Académie africaine des langues (ACALAN), a mis en place des Commissions nationales des langues transfrontalières lingala, kikongo et kiswahili, dans le cadre desquelles l'ACALAN a organisé plusieurs rencontres, notamment pour l'harmonisation de leurs systèmes d'écriture.

L'image du français reste positive dans les milieux officiels et éducatifs, mais est parfois altérée dans les milieux populaires, principalement à cause de la pression des langues nationales, et ce davantage dans les centres urbains; elle n'est par ailleurs plus perçue comme assurant l'ascension sociale. Paradoxalement, c'est aussi dans les villes que l'on rencontre de plus en plus de foyers qui ont adopté le français comme langue familiale.

Système éducatif

Le taux de scolarisation s'est élevé à 78 % en 2020-2021 : une augmentation favorisée par la gratuité de l'enseignement prônée par le nouveau gouvernement en place. Le nombre total d'élèves scolarisés est estimé en 2018 à 16 807 014 élèves par la Banque mondiale, le nombre total d'enseignants à 544 039; et le taux d'encadrement dans le primaire et le secondaire est estimé à 40 à 50 élèves par professeur.

D'après le **PASEC2019**, la République démocratique du Congo figure parmi les pays avec les plus grandes proportions d'élèves (72,9 %) ne manifestant pas les compétences suffisantes de lecture en début de scolarité. Le pourcentage d'élèves situés sur le niveau 1 de l'échelle et connaissant de très grandes difficultés en mathématiques pouvant les exposer au décrochage scolaire est par ailleurs de 37,2 %.

Dans les deux premières années du primaire, le gouvernement favorise l'enseignement de base en langues nationales, le français n'intervenant en principe qu'à partir de la troisième année du primaire (même s'il est aussi utilisé comme médium pour l'éducation).

Le français s'impose au secondaire et à l'université (sauf pour quelques cursus en anglais pour les départements de lettres et civilisation anglaises, d'anglais et informatique des affaires).

L'anglais (et dans une moindre mesure l'espagnol) est enseigné comme langue étrangère depuis le secondaire jusqu'à l'université (et dès le primaire dans certaines écoles privées).

En dehors de l'école, un enseignement en/du français

est proposé dans les écoles de langues attachées aux structures formelles comme l'université, particulièrement dans les facultés de lettres et sciences humaines; ou encore à l'Alliance française et dans les centres culturels rattachés généralement aux Instituts français. Il est également proposé dans les centres d'alphabétisation et d'apprentissage, où le français est enseigné comme matière et comme langue de communication; dans des structures aussi variées que le collège le Cartésien du sénateur Steve Mbikayi, la Harvard English School dans la commune de Lemba, près de l'intendance de l'université de Kinshasa, The Young Leaders School dans la commune de Kalamu ou le centre CAMS pour la formation à la conduite; et dans bon nombre d'églises évangéliques, qui disposent de centres privés pour l'apprentissage du français.

Un enseignement du français est également organisé directement dans des administrations, comme au ministère des Affaires sociales.

Enseignement supérieur

En 2021 la RD Congo compte 1 100 universités, dont 550 publiques et 560 privées, avec environ 15 millions d'étudiants et 588 500 enseignants qui œuvrent dans le supérieur.

Le français est la première langue d'enseignement, et l'anglais occupe la première place dans les départements de lettres et civilisation anglaises, ou encore en anglais et informatique des affaires. Dans les autres filières, l'anglais vient en deuxième position comme matière. Le portugais et l'espagnol sont parfois choisis par des étudiants pour des besoins de recherche ou pour se lancer dans le monde des affaires.

Au niveau des facultés des lettres, on constate une diminution importante du nombre d'étudiants dans les départements traditionnels comme celui de lettres françaises. Les étudiants préférant intégrer les filières telles que le droit, les sciences de la communication, l'anglais, l'informatique, les affaires, la médecine, les relations internationales, le pétrole et le gaz, etc.

Par ailleurs, le chinois a fait son entrée dans les structures de l'enseignement, notamment à l'Académie diplomatique : le

27 août 2021, vingt-deux Congolais ont été certifiés en maîtrise de la langue chinoise par l'Institut Confucius de l'Académie diplomatique du ministère des Affaires étrangères.

Dans les départements des lettres et civilisations africaines, deux langues sur les quatre se disputent le monopole. Il s'agit du kiswahili et du lingala.

Dans l'ouest du pays, le kiswahili vient en première position dans le choix des étudiants, suivi du lingala; et dans l'est du pays, c'est le lingala qui vient en première position.

En termes de mobilités, pour des facultés telles que celle de médecine par exemple, des étudiants camerounais viennent suivre leur formation dans les universités congolaises. Les étudiants étrangers que l'on rencontre en RD Congo se retrouvent aussi dans les filières de formation religieuse, comme l'université Loyola ou l'université Saint-Augustin. Ces structures reçoivent des étudiants qui viennent d'un grand nombre de pays africains, francophones et non francophones, par exemple des étudiants qui viennent du Soudan du Sud et du Rwanda. Il y a un mouvement inverse, celui des séminaristes congolais qui vont poursuivre leur formation à l'étranger, comme au Cameroun ou en Amérique du Sud, pour se préparer à la prêtrise.

Dans les universités privées, un nombre important d'étudiants étrangers s'inscrivent dans la filière médicale, principalement en provenance du Cameroun et de l'Angola. À l'est du pays, on trouve un nombre important d'étudiants rwandais qui traversent la frontière pour venir étudier dans les universités congolaises.

Coopération internationale pour l'apprentissage en/du français

À travers **IFADEM** et en partenariat avec l'Association pour la promotion de l'éducation et de la formation à l'étranger (APEFE), le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (MEPST) bénéficie d'un appui pour le renforcement des compétences professionnelles des enseignants et des cadres de supervision pédagogique sur l'enseignement du et en français depuis une dizaine d'années.

Sur la période 2011-2021 : 10 968 enseignants et 398 directeurs formés, 400 cadres formés à l'encadrement d'un dispositif de formation à distance, sept livrets

d'autoformation conçus, scénarisés et partagés sous forme de ressources éducatives libres (REL) dans le cadre de la contribution à la continuité des activités pédagogiques en période de crise sanitaire liée à la COVID-19, et sept espaces numériques et centres de ressources déployés.

La RDC fait également partie des cinq pays identifiés pour la phase pilote du dispositif **IFADEM 100 % en ligne** : une plateforme de formation Moodle et une application IFADEM 100 % en ligne ont déjà été déployées.

Sur la période 2022-2026, le partenariat avec l'APEFE se poursuivra. Le projet de partenariat en cours de finalisation vise 5 000 enseignants, 300 directeurs d'école et 150 cadres de supervision pédagogique⁶⁸.

En 2019, l'initiative **ELAN** concernait la région de Kisangani dans la province de la Tshopo et la langue kiswahili principalement. Dans cette région, ce sont 50 classes et enseignants, 10 directeurs d'école et 14 encadreurs pédagogiques qui ont été touchés par l'expérimentation.

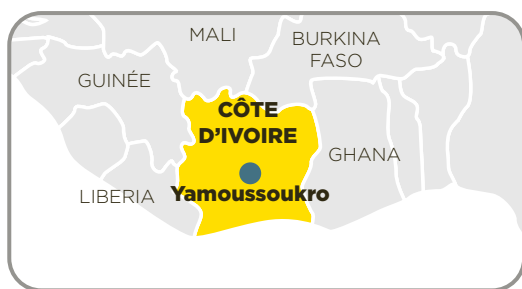
Au-delà de la langue d'expérimentation (kiswahili), et de la province de la Tshopo, la mobilisation autour de la question de l'enseignement bilingue a conduit les autorités du ministère de l'Enseignement primaire secondaire et technique à intégrer les 3 autres langues nationales (kikongo, ciluba, lingala) dans le processus d'expérimentation entamé par le programme ELAN en 2012. À noter par ailleurs qu'un appui de l'UNICEF en 2016 a permis l'extension du programme à 11 provinces, 4 langues nationales, 110 écoles, 438 enseignants et directeurs d'école, et 47 encadreurs. Ainsi, avec l'accompagnement des partenaires techniques et financiers (PME, UNICEF, AFD, USAID), le pays s'est engagé depuis 2017 dans une réforme et envisage la généralisation de l'enseignement bilingue sur l'ensemble du territoire en passant de 11 à 26 provinces d'ici à 2024.

Grâce à l'appui du Projet d'amélioration de la qualité de l'éducation (PAQUE) du Partenariat mondial pour l'éducation (PME), la mise en œuvre de cette alternative



⁶⁸ IFADEM, (s.d.). « Digitalisation des livrets IFADEM en RDC ». IFADEM. Voir QR code.

bilingue concerne à ce jour 19 provinces administratives avec les 4 langues retenues. Cet accompagnement a permis la formation de plus de 28 000 enseignants et la mise à disposition des ressources didactiques au profit de l'ensemble de ces écoles. Le comité technique ELAN, appuyé par l'expertise de la francophonie, travaille à l'instrumentation des langues, la recherche-action, la conception et la mise à disposition des écoles de tous les supports conçus pour accompagner les enseignants (guides, livrets, lexiques, bi-grammaires, fiches de transfert, boîtes à outils).



■ Côte d'Ivoire

Dans la Constitution ivoirienne, le français est langue officielle et d'enseignement, et les langues ivoiriennes sont des langues minoritaires.

Système éducatif

En 2020, 244 357 élèves fréquentent le niveau préscolaire, 4 101 430 le primaire, 2 385 513 le secondaire et 246 531 le supérieur. La langue d'enseignement est le français.

Selon le **PASEC2019**, une importante proportion d'élèves (66,9 %) ne disposent pas des compétences nécessaires en début de scolarité leur permettant de poursuivre leurs apprentissages sans difficulté. La Côte d'Ivoire figure parmi les pays avec la plus grande proportion d'élèves ne manifestant pas les compétences suffisantes en lecture (59,5 %) en fin de scolarité. On estime également que 42,1 % des élèves sont situés sur le niveau 1 de l'échelle en mathématiques et connaissent des difficultés pouvant les exposer au décrochage scolaire.

Entre 2014 et 2019, les évaluations du PASEC indiquent que la Côte d'Ivoire a connu une élévation substantielle

(+56,6 points) du niveau moyen de performance en mathématiques des élèves en début de scolarité. Pour la fin de scolarité, en revanche, on observe une régression significative de la performance moyenne en lecture (-14,2 points) et en mathématiques (-21,7 points).

Coopération internationale pour l'apprentissage du/en français

Dans le cadre d'**IFADEM** (phase 1 : expérimentation 2014-2016 ; phase 2 : extension 2019-2022), la Côte d'Ivoire a lancé en septembre 2018 le Projet d'appui à l'amélioration des apprentissages premiers et à la direction des établissements scolaires (PAPDES).

Cette phase d'extension du programme prévoit la formation de 26 000 personnels de l'éducation (instituteurs, directeurs d'établissements primaires et secondaires) sur la période 2019-2022. À ce titre, entre mars et juin 2019, 4 800 instituteurs et 5 000 directeurs d'école ont été formés lors d'une première phase.

En mai 2021, du matériel techno-pédagogique a été distribué aux personnels bénéficiaires du projet de la direction régionale de l'Éducation nationale et de l'alphabetisation de Bouaké 1 (DRENA-Bouaké 1). Au total, 63 tablettes numériques ont été distribuées aux bénéficiaires des DRENA-Bouaké 1 et 2, dans la région de Gbêké. Pour la même période, la secrétaire exécutive du projet, Mme Fatoumata Ouattara, faisait état de la remise de 20 000 livrets aux enseignants chargés des CP1, CP2 et CE1 et de plus de 1 000 tablettes pour assurer la pérennisation de l'initiative.

Parallèlement aux activités menées dans le cadre d'IFADEM-PAPDES, la Côte d'Ivoire fait partie de la phase pilote d'**IFADEM 100 % en ligne**, qui a été initiée afin d'assurer la continuité pédagogique dans le contexte de la COVID-19. Le lancement d'IFADEM 100 % en ligne en Côte d'Ivoire a eu lieu le 8 décembre 2020⁶⁹.

Le programme **ELAN** pour la Côte d'Ivoire concerne une langue nationale, le dioula, aux côtés du français. Les



⁶⁹ IFADEM 100% - Côte d'Ivoire et Jean Bavane Kouika, (08/12/2020). «Éducation nationale/ COVID-19 : La formation IFADEM 100% en ligne, lancée». Fratmat.info. Voir QR codes.

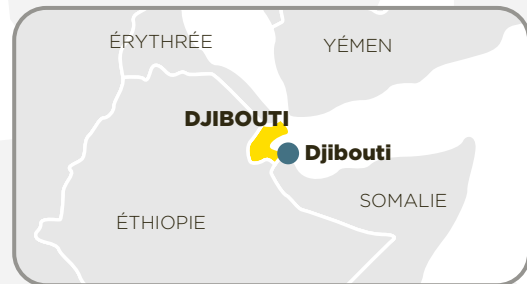
résultats en termes de compétences langagières orales et écrites sont appréciables.

Les activités menées depuis 2016 ont permis d'impliquer trois zones : la région du Worodougou (Séguéla, Kani), celle du Béré (Mankono) et celle du Tchologo (Kong). Dans ces régions, ce sont 14 écoles qui ont été touchées, soit 52 enseignants et 2 143 élèves. Huit encadreurs pédagogiques ont également participé aux différentes sessions de formation et aux activités de suivi et évaluation des classes.

Les supports didactiques conçus dans le cadre du programme ELAN ont été contextualisés dans les 10 langues utilisées dans les écoles bilingues (abidji, akyé, agni, baoulé, bété, guéré, mahou, sénoufo, koulango et yacouba) du Projet école intégrée (PEI). Le programme ELAN consacre la consolidation de ce projet né en 2001 à travers la formation, la conception et la mise à disposition de supports dans les langues en usage dans 8 régions, 8 directions régionales de l'Éducation nationale (DREN), 12 inspections de l'enseignement préscolaire et primaire (IEPP) et 22 écoles couvrant les ordres d'enseignement (maternelle et primaire) et tous les sous-cycles du CP au CM. Au total, pour le PEI et ELAN, ce sont 36 écoles bilingues fonctionnelles avec 11 langues nationales outillées et des supports didactiques aussi bien en français que dans ces langues pour réussir le processus d'enseignement-apprentissage dans un contexte bilingue.

Suite à la signature en novembre 2020 d'un protocole d'accord entre la CONFEMEN et l'OIF relatif à l'appui apporté par le PASEC au programme ELAN⁷⁰, le ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation de Côte d'Ivoire a organisé du 12 au 16 mai 2021 un atelier portant sur la conception et le partage d'instruments d'évaluation des acquis des élèves expérimentant l'approche ELAN, afin de mettre à la disposition de la Côte d'Ivoire des outils permettant l'évaluation en contexte bilingue des performances des élèves de CP2 et CM1 en dioula et en français. La création d'un dispositif international de capitalisation et de renforcement de capacités

au service de l'enseignement bilingue au sein de l'espace francophone est au cœur de ce partenariat.



■ Djibouti

Enseignement supérieur

Djibouti compte en 2020-2021 : 1 université publique, 3 établissements d'enseignement supérieur privés reconnus par l'État, et 1 institut public de formation en sciences infirmières et maïeutique ; accueillant 11 000 étudiants (45 % de femmes dans les filières scientifiques et techniques) et 300 enseignants (permanents et vacataires).

Le système universitaire est essentiellement francophone à l'exception de trois filières arabophones, de la faculté d'ingénieurs, qui est anglophone, et de quelques matières dans la filière Bachelor in Business Administration. En tout, 9 462 étudiants poursuivent leurs études en français au sein de filières totalement francophones ; 395 étudiants étaient inscrits en filière gestion comptable en arabe et 286 autres suivaient un cursus au sein de la filière lettres arabes et médias (portant donc à 681 le nombre d'étudiants pour lesquels la langue arabe est celle d'enseignement) ; 857 étudiants suivaient un cursus entièrement en anglais (693 au sein de la filière anglais et 164 au sein de la faculté d'ingénieurs), et 165 étudiants étaient par ailleurs inscrits en Bachelor in Business Administration (BBA), une filière partiellement anglophone.

En 2021, les deux langues étrangères les plus enseignées dans l'enseignement supérieur de Djibouti sont l'arabe puis l'anglais ; le département de français comptait 376 étudiants en 2020 (contre 250 en 2017) ; les étudiants des départements de langues étrangères ayant une



⁷⁰ CONFEMEN, (s.d.). «CONFEMEN-OIF : Appui du PASEC à l'évaluation des acquis des élèves en contexte bilingue». CONFEMEN. Voir QR code.

spécialité de français étaient environ 200 en 2017 (et aucun en 2020); et 76 apprenants de FLE/FOS étaient inscrits à l'université en 2020 (contre 63 en 2017) avec le concours de 3 enseignants de FLE/FOS.



■ Gabon

Politique linguistique, usages des langues et enseignement

Le français est langue officielle, d'enseignement et véhiculaire en milieu professionnel et social. Le fang (32 % de locuteurs estimés en 1994), le punu (12 %) et le nzebi (9 %) ont le statut de langues nationales.

Le français est utilisé sur l'ensemble du territoire national dans tous les secteurs, mais surtout en zone urbaine et dans les villages lorsque l'un des locuteurs ne parle pas l'idiome de la région.

Système éducatif

Les langues vivantes étrangères (LVE) enseignées dans le pays sont l'anglais, l'espagnol, le portugais et l'allemand.

D'après le **PASEC2019**, une majorité des élèves (66,1 %) en début de scolarité se trouve au-dessus du seuil « suffisant » de compétences en langue; la majorité de ces élèves se plaçant par ailleurs au niveau le plus élevé de l'échelle de compétences du PASEC.

En fin de scolarité, le Gabon se distingue en positionnant plus de 93 % de ses élèves au-dessus du seuil « suffisant » de compétences en lecture. Le pays parvient également à hisser la grande majorité de ses élèves (66,7 %) au-dessus du seuil « suffisant » de compétences en mathématiques.



■ Guinée

Politique linguistique, usages des langues et enseignement

Le français est la langue officielle de travail, utilisée dans l'administration publique et dans l'enseignement.

Parmi les principales langues nationales, on trouve notamment le pular (majoritairement parlé en Moyenne-Guinée), le maninka (Haute-Guinée), le soso (Guinée maritime), le kissi, le guerzé, le toma et le kpèlè (parlés en Guinée forestière).

La langue française est utilisée dans la vie courante, au niveau de l'administration, du secteur éducatif (dans les écoles d'enseignement général, franco-arabes pour les disciplines scientifiques, dans l'administration scolaire et universitaire, dans les institutions d'enseignement supérieur et de recherche scientifique), par les médias (associée à des émissions en langues nationales), dans le secteur financier (au plan administratif) et touristique, et sur l'ensemble du territoire national.

Système éducatif

En 2019-2020, il y a 21 549 élèves dans le préscolaire (466 enseignants), 1 424 423 dans le primaire (27 076 enseignants), 386 032 dans le secondaire (10 537 enseignants) pour le public; et dans le privé il y a 180 706 élèves dans le préscolaire (4 911 enseignants), 683 238 dans le primaire (16 838 enseignants), 328 035 dans le secondaire (21 253 enseignants).

D'après le **PASEC2019**, de très importantes proportions d'élèves en début de scolarité ne disposent pas des compétences leur permettant de poursuivre sans difficulté leurs apprentissages (76,7 %). Par ailleurs, la Guinée figure parmi les pays avec les plus grandes proportions d'élèves en fin de scolarité ne manifestant pas les compétences suffisantes en lecture (55,3 %).

De façon générale, le français est la langue d'enseignement du préscolaire au lycée, ainsi que dans les universités et établissements d'enseignement technique.

Les langues d'enseignement dans le primaire et le secondaire sont le français pour 2 107 661 élèves du primaire et 714 067 du secondaire dans l'enseignement général et franco-arabe; l'arabe pour 255 304 élèves du primaire et 30 871 du secondaire (les élèves du franco-arabe apprenant les matières scientifiques en français); et l'anglais pour 683 196 élèves du secondaire (effectifs des élèves moins ceux du franco-arabe).

La langue arabe est enseignée dans les écoles et établissements franco-arabes dans certaines disciplines (théologie, histoire, géographie, langue arabe, philosophie, éducation islamique), et des programmes d'enseignement spécifiques de l'INRAP (Institut national de recherche et d'action pédagogique)/MENA (ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation).

La langue anglaise est enseignée dans les collèges et lycées comme matière programmée dans les plans d'études; elle est également introduite en 2019 à titre expérimental dans quarante-huit écoles à raison de six par région dans les classes de CP1 (expérimentation menée dans le cadre d'une approche Jolly Phonics d'apprentissage de la lecture et de l'écriture de l'anglais à travers la phonétique, entre les programmes d'enseignement INRAP/MENA et le projet Jolly Phonics).

Plusieurs projets concourent à accompagner le MENA dans des démarches de promotion du bi-plurilinguisme pour des classes expérimentales où le français est couplé à des langues nationales, comme dans les trente classes expérimentales du programme ELAN Guinée en langue soso dans dix écoles pilotes, ou encore dans certaines disciplines enseignées en arabe au niveau des écoles et établissements franco-arabes, et dans les collèges et lycées où l'anglais est enseigné comme discipline au même titre que le français.

Dans le cadre informel, le français est également enseigné dans les centres NAFA (écoles de la seconde chance), qui accueillent 3 365 apprenants, dont 2 743 filles et femmes, en 2019-2020; et dans les centres

d'alphabétisation (pour certaines localités l'ayant sollicité, comme en région forestière), qui ont formé 97 000 jeunes et adultes, dont 4 300 enfants en situation difficile entre 2016 et 2019.

Enseignement supérieur

Le pays compte 17 universités publiques et 36 privées en 2019, avec un total de 85 467 étudiants (dont 63 116 dans le public) et le concours de 4 911 enseignants (dont 2 411 dans le privé).

La première langue d'enseignement dans le supérieur est le français avec un effectif de 85 234 étudiants.

L'université franco-arabe El Amar accueille en outre 233 étudiants.

En 2020, 14 étudiants ont bénéficié du Programme canadien de bourses de la Francophonie (PCBF).

Coopération internationale pour l'apprentissage en/du français

Depuis 2020, face au constat de la baisse de la qualité de l'enseignement, le MENA a planifié et est en train de mettre en œuvre un vaste programme de formation des enseignants avec l'appui de la Coopération française, pour le renforcement des compétences en langue française dans les écoles, afin de disposer d'un vivier de formateurs de formateurs qui sera en capacité de renforcer les compétences des enseignants généralistes et de ceux qui enseignent le français comme discipline en particulier.

Un programme d'appui multisectoriel à la diffusion et à la maîtrise du français en Guinée/FSPI (enseignants de la langue française) est en effet en cours de mise en œuvre pour la formation continue; ou encore une initiative entre le MENA et l'Institut français de Guinée, dans le cadre d'un projet national de mise en place d'un dispositif d'évaluation de la langue française (DELF) à l'intention des lycéens de Guinée; ainsi que le programme **APPRENDRE** de l'AUF (centré sur la capacitation des corps de formateurs de formateurs, en formation initiale avec le ministère de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle et, en formation continue, avec le MENA).

L'initiative **ELAN-Guinée** (2018-2022) concerne à ce jour les cinq premières années du primaire. Afin d'expérimenter l'approche pédagogique bilingue d'ELAN, le choix a été fait par le MENA de cibler une langue nationale, le soso, ainsi que dix écoles pilotes de la région de Kindia.

Le ministère a ainsi depuis 2018 élaboré des outils pédagogiques et didactiques adaptés, formé les formateurs et les différentes cohortes d'enseignants, renforcé les capacités linguistiques en soso des enseignants et mené des campagnes de sensibilisation (associations de parents d'élèves, cadres de l'inspection régionale de l'éducation).

En 2021, ELAN-Guinée fait état de 10 écoles bilingues à Kindia, de 54 enseignants, 10 directeurs d'école, 7 formateurs et 1 123 élèves touchés⁷¹. Une nouvelle cohorte d'enseignants doit être recrutée pour l'année scolaire 2021-2022.

Une évaluation des acquis scolaires en lecture-écriture et mathématiques au niveau de la classe de CP2 (2^e année du primaire) est en cours, en partenariat avec le programme PASEC.

Un atelier de co-construction pour le déploiement d'**IFADEM** en Guinée a été organisé du 9 au 11 juin 2021 en réponse à la demande des autorités éducatives. Le public retenu est l'ensemble des enseignants en poste au pré-primaire, primaire et au premier cycle du secondaire n'ayant pas eu de formation pédagogique ou professionnelle dans les institutions de formation attirées (ENI et ISSEG ou équivalents), se trouvant en zones rurale, péri-urbaine ou urbaine.

Le dispositif vise 25 526 enseignants, dont 5 195 femmes, répartis sur trois niveaux d'enseignement, dont 3 480 de la maternelle, 10 226 de l'élémentaire et 11 820 du collège⁷².



■ Mali

Politique linguistique, usages des langues et enseignement

Selon l'Institut de statistique de l'UNESCO, en 2018, 131 114 élèves fréquentaient le niveau préscolaire, 2 477 081 le primaire, 1 046 493 le secondaire et 83 150 le supérieur (chiffre de 2015).

Le Mali fait partie des premiers pays francophones d'Afrique ayant fait de l'usage des langues nationales une option pour l'amélioration des apprentissages scolaires, par l'introduction de la pédagogie convergente au cycle primaire dès octobre 1979, suivi de la mise à l'essai du curriculum bilingue dans les années 2000.

À la suite des acquis de la phase 1 d'**ELAN** et toujours dans la dynamique de la recherche d'amélioration de la qualité des apprentissages, le Mali a finalisé un plan d'action national en juin 2018 dans le cadre d'ELAN2, dont les activités visent une extension géographique et linguistique de l'enseignement bilingue, notamment dans quatre zones linguistiques (bamanankan, songhay, fulfulde et tamasheq) réparties dans six académies d'enseignement (Bamako rive gauche, Bamako rive droite, Ségou, Mopti, Gao et Ménaka).

Plusieurs activités de conception, d'adaptation d'outils et de formations de différentes cohortes d'enseignants ont alors été réalisées dans les académies de Bamako et Ségou. Mais les activités prévues dans les régions linguistiques fulfulde, songhay et tamasheq ont été ralenties par la croissante dégradation de la situation sécuritaire au nord et au centre du pays.



⁷¹ IFEF/ELAN, (mai 2019). « Synthèse du rapport d'exécution sur la période 2016-2019 ». ELAN (document interne).

⁷² IFEF (8 juin 2021). « Atelier de co-construction du déploiement de l'Initiative pour la formation à distance des maîtres (IFADEM) en Guinée ». IFEF. Voir QR code.

Suite à la fin du projet USAID/SIRA, qui intervenait dans la zone linguistique bamanankan aux deux premiers niveaux du primaire, les autorités du pays se sont engagées à s'appuyer sur le dispositif ELAN-IFADEM déjà existant pour toucher au cours de cette phase 2 (2017-2022) 3 090 écoles et 7 500 classes, accompagner 7 500 enseignants, 320 encadreurs pédagogiques et 40 formateurs nationaux et enfin reproduire en 24 850 exemplaires les 25 manuels et guides déjà produits.

De 2016 à 2019, une phase pilote du déploiement d'**IFADEM** conduite avec un appui financier de l'Union européenne(UE) à travers le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) a permis de former 2 000 enseignants du primaire, 403 directeurs et 95 personnels de supervision. Cinq livrets d'autoformation, dont quatre pour le renforcement des compétences des enseignants et un pour le renforcement des compétences des directeurs d'école, ont été conçus, et quatre centres virtuels de formation ont été réhabilités, équipés et connectés à Internet.

Dans le cadre de la synergie avec le programme ELAN, le Mali a contribué à la conception de trois livrets sur l'enseignement bilingue, qui ont été scénarisés et sont accessibles sur une plateforme de formation dédiée à l'enseignement bilingue.

Depuis 2021, le pays met en œuvre la phase pilote du dispositif **IFADEM 100 % en ligne**. Dans ce cadre, 382 enseignants du primaire suivent un parcours de formation totalement en ligne avec l'accompagnement de 20 tuteurs et tutrices formés au suivi d'un dispositif à distance. Cinq livrets de 50 heures d'autoformation chacun ont été scénarisés et déployés sur une plateforme Moodle.

Le Mali participe également au déploiement de la phase pilote du projet « Enseignement et apprentissage de qualité pour les filles à l'école ». Les activités préliminaires au développement des contenus et au lancement de la formation sont en cours.



■ Madagascar

Politique linguistique, usages des langues et enseignement

La Constitution de la V^e République datant du 11 décembre 2010 confère au malgasy le statut de langue nationale et au français le statut de langue officielle. La loi 2008 011 du 17 juillet 2008 portant orientation générale du système d'éducation, d'enseignement et de formation à Madagascar confère par ailleurs à l'anglais le statut de langue étrangère.

Le nombre de locuteurs du malgasy est estimé à 100 %, du français à 26 % et de l'anglais à 15 %. Le français est plus particulièrement utilisé au niveau de l'administration, dans le secteur éducatif et touristique. Il a une image de langue de prestige, parfois une source de la dichotomie linguistique, et de langue utilisée dans le monde professionnel.

Système éducatif

En 2018-2019, le taux de scolarisation est de 65,1 % avec 901 960 enfants scolarisés dans le préscolaire (dont 260 538 dans le privé), 4 648 600 dans le primaire (dont 973 193 dans le privé), et 1 092 285 dans le secondaire (dont 455 655 dans le privé) ; avec le concours d'un total de 223 947 enseignants.

Au primaire, le malgasy est la première langue d'enseignement suivi du français; le français devenant première langue d'enseignement dans le secondaire (et le malgasy la seconde). Les variétés linguistiques régionales sont par ailleurs utilisées dans le système scolaire.

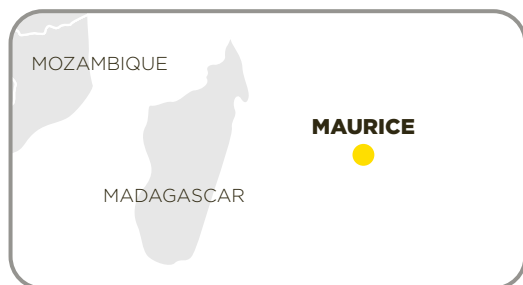
L'anglais est la première LVE enseignée dans le pays suivi de l'allemand, de l'espagnol et du russe.

La dotation de dictionnaires bilingues aux élèves est une initiative à signaler en matière de promotion de la langue française.

Une petite majorité (55,3 %) des élèves en début de scolarité se situe au-dessus du seuil « suffisant » de compétences en langue à Madagascar. La majorité de ces élèves se place également au niveau le plus élevé de l'échelle de compétences du PASEC.

Concernant la fin de scolarité, Madagascar figure parmi les pays avec les plus grandes proportions d'élèves (82,5 %) ne manifestant pas les compétences suffisantes en lecture. En mathématiques, le pourcentage d'élèves situés sur le niveau 1 de l'échelle est de 36 % : ces grandes difficultés exposent ces élèves au décrochage scolaire.

À noter que la langue d'enseignement dans le supérieur est à 100 % le français.



■ Maurice Politique linguistique, usages des langues et enseignement

La Constitution ne mentionne aucune langue officielle, l'anglais étant de fait utilisé dans les administrations, les tribunaux et dans les entreprises et donc considéré *de facto* comme la langue officielle. La section 49 de la Constitution stipule que la langue officielle de l'Assemblée nationale est l'anglais, mais que toute personne peut s'y exprimer en français si elle le souhaite. Même si la langue officielle des tribunaux est l'anglais, le français est non seulement autorisé, mais également beaucoup plus employé.

Les fonctionnaires utilisent généralement le français ou le créole comme langue de travail, et lorsqu'ils s'adressent oralement aux citoyens.

Le créole est la langue la plus utilisée à l'oral, suivi du français; et enfin le bhojpuri, l'hindi, le mandarin, le marathi, le tamil, le telugu et l'urdu sont des langues minoritaires.

Selon Statistics Mauritius, la population de Maurice était de 1 266 030 au 31 décembre 2020. Le pourcentage de francophones est estimé à 73 % en 2022.

En raison de ses similitudes linguistiques avec le créole, le français demeure la langue européenne la mieux comprise par l'ensemble de la population. Largement utilisé dans les médias, essentiellement la presse écrite, la radio et les journaux télévisés, ainsi que dans la littérature, le français est aussi la langue privilégiée à l'oral dans le cadre professionnel. Dans les bureaux et les commerces, l'accueil se fait généralement en français et/ou en créole.

On notera également que le français est plus couramment utilisé dans les régions urbaines, alors qu'en régions rurales, ce sont le créole et les langues orientales ancestrales qui sont plébiscités.

Le français tend à perdre du terrain face au créole mauricien, valorisé ces dernières années dans le milieu social et scolaire, mais reste la langue professionnelle par excellence; le phénomène d'externalisation ayant conduit un certain nombre de sociétés françaises ou francophones à s'implanter à Maurice, cela a suscité un regain d'intérêt pour la langue française pour l'insertion professionnelle.

Le français est cependant de moins en moins socialement valorisé et associé à la réussite sociale et professionnelle, principalement en raison de la valorisation du créole; mais il conserve une image très positive et progresse tant sur le plan quantitatif que qualitatif, dans les établissements scolaires, les universités et les médias.

■ Système éducatif

En 2019-2020, le taux de scolarisation était de 96,9 % dans le préprimaire, de 94,5 % dans le primaire et de 71,9 % dans le secondaire; le taux d'encadrement étant respectivement de 12, 18, et 11 élèves par enseignant.

La langue d'enseignement est l'anglais pour 82 514 élèves du primaire et 105 606 dans le secondaire. Le français est enseigné dans le primaire et le secondaire jusqu'au grade 9 (classe de 4^e); le ministère de l'Éducation a par ailleurs annoncé en mai 2021 que le créole mauricien serait désormais enseigné au-delà du grade 9 pour la rentrée 2021.

Cette reconnaissance et promotion du créole encouragent les jeunes élèves à l'utiliser de plus en plus au détriment du français; les enseignants de français des écoles mauriciennes observent d'ailleurs une baisse significative de niveau et le besoin d'adapter leur méthodologie.

En 2021-2022, 19 439 élèves apprenaient le FLE dans le préscolaire, 76 799 dans le primaire (dont 10 154 dans le privé) et 76 811 dans le secondaire (dont 34 961 dans le privé) à raison de 5 heures par semaine dans le primaire et de 4 à 9 heures par semaine dans le secondaire; avec le concours d'un total de 6 726 enseignants.

Les LVE enseignées dans le pays sont : dans le primaire l'hindi (26 193 élèves), le kreol morisien (19 605), l'arabe (7 117), l'urdu (5 345), le tamil (3 413), le chinois (2 707), le telugu (988) et le marathi (830); et dans le secondaire l'hindi (6 419), l'urdu (6 419), le kreol morisien (5 281), l'arabe (3 875), le tamil (3 734), le telugu (1 274), le marathi (935), et le chinois (503).

Le DELF scolaire niveau B2 est proposé aux élèves du secondaire, en collaboration avec le ministère mauricien de l'Éducation à travers son opérateur le Mauritius Examinations Syndicate : le nombre de candidats est passé de 237 en 2010 à 949 en 2016 et 831 en 2021.

Enseignement supérieur

Le taux de scolarisation dans le supérieur est de 48 %; et il y a 4 universités, 6 institutions publiques et 43 institutions privées, accueillant 49 653 étudiants en 2019-2020⁷³, et un total de 950 enseignants à plein temps.

« Le français tend à perdre du terrain face au créole mauricien [...] mais reste la langue professionnelle par excellence. »

L'anglais est langue d'enseignement dans le supérieur pour 30 057 étudiants. Le français est essentiellement utilisé pour les cursus directement liés à la langue française et les cursus proposés avec des partenaires français. Ainsi, l'université des Mascareignes a mis en place une formation bilingue en partenariat avec l'université de Limoges débouchant sur une double diplomation, dans le cadre d'un enseignement bilingue anglais et français dispensé à 1 375 étudiants.

Des masters professionnalisants en français sont par ailleurs déployés avec Paris-Dauphine pour 26 étudiants inscrits en MBA International Paris (destiné aux professionnels et délivré conjointement par les deux universités, avec plus de 400 professionnels formés depuis quinze ans); également pour 14 étudiants inscrits en Executive Master en marketing; et avec l'IAE de Paris-Sorbonne Business School pour 26 étudiants inscrits en MBA International Paris.

À noter enfin que l'université de Maurice a lancé deux nouveaux cursus francophones en 2020 en partenariat avec CY Cergy Paris université; et que l'université des Mascareignes propose 28 cursus avec l'université de Limoges pour 753 étudiants en 2020.

En 2017, il y avait 420 étudiants en licence et 5 en master du département de français (contre 393 en licence et 3 en master en 2020). Par ailleurs, 1 802 étudiants poursuivaient leurs études en français en France ou à la Réunion, en 2019.



⁷³ Higher Education Commission, *Participation in Tertiary Education 2019*. Voir QR code.

Enfin, parmi les formations professionnelles et techniques qui sont déployées en français en dehors de l'université, on peut relever le bachelor et le master international Hotel Management à l'école Vatel ; la licence Tourisme et Culture (MCCI Business School en partenariat avec le département d'études supérieures de tourisme et d'hôtellerie de l'université d'Angers-ESTHUA) ; la licence professionnelle Organisation et Gestion des établissements hôteliers et de restauration ; le parcours Manager d'unité hôtelière de luxe, la licence professionnelle des métiers des arts culinaires et des arts de la table ou le parcours Management opérationnel de la restauration (Institut Escoffier en partenariat avec CY Cergy Paris université).

Coopération internationale pour l'apprentissage en/du français

À Maurice, il y a 5 écoles (3 établissements conventionnés et 2 partenaires de l'AEFE) proposant des programmes français pour un total de 4 603 élèves (1 453 élèves au lycée La Bourdonnais, 603 élèves au lycée des Mascareignes, 1 110 élèves à l'école du Nord, 363 élèves à l'école Paul et Virginie et 1 104 élèves à l'école du Centre). En 2019, 2 621 apprenants de FLE étaient inscrits à l'AF, 77 à l'IF.

Depuis 2017, le ministère mauricien de l'Éducation a mis en place une réforme appelée le **Nine Years Schooling** (NYS) pour la formation des enseignants de français du secondaire de 2018 à 2020. Ce programme est piloté par le centre local de La Réunion de France Éducation International (ex-CIEP), et a permis de former 850 enseignants à l'enseignement du français oral de 2018 à 2019.

À noter enfin que, pour l'apprentissage du français dans un cadre informel, il existe également le Centre de langue (CDL) de l'Institut français de Maurice, un institut spécialisé en formation au français et un centre d'examen habilité France Éducation international et agréé MQA (Mauritius Qualifications Authority), l'université de Maurice et l'Open University of Mauritius, qui promeuvent également l'enseignement du français.



■ Niger

Politique linguistique, usages des langues et enseignement

Le français est langue officielle au Niger et langue de l'administration. Les langues nationales (haoussa et djerma notamment) sont valorisées depuis quelques décennies à travers l'éducation non formelle des jeunes et des adultes, et introduites dans l'enseignement primaire et les programmes de formation des centres de formation initiale des enseignants, ou encore dans les communications audiovisuelles.

D'après l'Institut de statistique de l'UNESCO, 177 822 élèves fréquentent le niveau préscolaire, 2 666 748 le primaire, 786 582 le secondaire et 80 415 le supérieur.

D'après le **PASEC2019**, le Niger figure parmi les pays avec les plus grandes proportions d'élèves ne manifestant pas les compétences suffisantes en lecture (69,9 %) en fin de scolarité. En mathématiques, le pourcentage d'élèves situés sur le niveau 1 de l'échelle est de 43,7 %, ces élèves connaissant par ailleurs de très grandes difficultés pouvant les exposer au décrochage scolaire.

Entre 2014 et 2019, le PASEC révèle une amélioration considérable de la performance moyenne en langue (+76,9 points) et en mathématiques (+89,2) des élèves en début de scolarité. En fin de scolarité, on observe également une amélioration de la performance moyenne en lecture (+67,5 points) et en mathématiques (+56 points).

Coopération internationale pour l'apprentissage en/du français

Pour ce qui relève d'**IFADEM**, dans la continuité d'une première phase d'expérimentation (2013-2015) ayant

permis la formation de 500 enseignants, 50 inspecteurs et 33 cadres, la phase de déploiement d'IFADEM au Niger (2015-2019) a permis d'impliquer trois types d'acteurs : les enseignants contractuels sans formation initiale, les directeurs d'école et chefs d'établissement, les encadrants pédagogiques; avec entre 500 et 4 600 enseignants formés chaque année ainsi que 4 000 directeurs d'école sur cette période.

Deux livrets pédagogiques ont par ailleurs été produits à destination des directeurs d'école et un dispositif pour la professionnalisation des encadrants a été mis en place.

Le bilan de l'initiative **ELAN** fait état de 2 régions (Maradi et Niamey) pour le Niger, 10 écoles et 40 classes impliquées. Une seule langue était concernée par l'expérimentation ELAN : le haoussa.

Pour la deuxième phase du programme (2017-2022), l'initiative a été étendue à 4 autres langues (fulfulde, kanuri, sonay-zarma et tamajaq) et appuie le renforcement des capacités de 500 directeurs d'école et 225 encadreurs pédagogiques. L'ambition portant également sur l'accompagnement de la réforme de l'enseignement en cours (avec une projection de 10 000 écoles entre 2019 et 2021) a permis la contextualisation des ressources didactiques ELAN dans les 8 autres langues que le haoussa, la reproduction et la mise à disposition de plus de 2 000 dictionnaires (en français-kanuri, français-tamasheq et français-songhay-zarma), la formation de plus de 200 cadres des directions centrales et techniques du ministère de l'Éducation nationale, la formation des formateurs des écoles normales d'instituteurs (ENI) et l'organisation de séances de sensibilisation en faveur de l'enseignement bilingue.

Une réforme des ENI est prévue avec l'appui financier de la Banque mondiale, et le programme ELAN entend intégrer les modules bilingues développés dans le cursus de formation des élèves maîtres pour doter les écoles de la réforme d'enseignants qualifiés. Les écoles pourraient être dotées de mallettes pédagogiques ELAN afin de favoriser un apprentissage rapide de la lecture et de l'écriture et la réussite des activités de transfert de la L1 vers la L2.



■ Sénégal

Politique linguistique, usages des langues et enseignement

De par son statut de langue officielle, le français est utilisé dans l'administration, dans l'éducation, dans les médias et dans les milieux professionnels et « formels » des affaires; principalement dans les centres urbains par toutes les catégories de la population – même si, en général, cet usage relève plutôt de ceux qui ont été alphabétisés en français –, et encore davantage par les cadres.

Un document de cadrage stratégique et opérationnel pour un modèle harmonisé de l'enseignement bilingue du Sénégal (MOHABS) a été élaboré et adopté fin 2020 en faveur d'un enseignement bi-plurilingue et de l'aménagement linguistique, qui fédère et met en cohérence notamment les actions : des programmes des écoles communautaires de base (ECB), qui ciblent les enfants âgés de 9 à 14 ans, souvent non scolarisés ou déscolarisés (mis en œuvre dans les académies de Diourbel et de Kaffrine par le projet PALAM, sous financement de la BID); les classes passerelles du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) et/ou de l'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (IFEFF) des 180 établissements des académies de Matam, Kédougou, Kolda, Sédhiou et Tambacounda; la formation de 15 450 personnes via les maisons de l'alphabétisation pour les jeunes adultes; des projets pilotes de l'UNESCO sur l'alphabétisation en wolof des métiers du bois autour de Kaffrine; les classes publiques formelles d'enseignement bilingue soutenues par ARED (ONG sénégalaise), l'IFEFF via le programme ELAN et l'USAID via le projet LPT (lecture pour tous).

Les difficultés dans la maîtrise du français ou son usage moindre se perçoivent aisément à travers les réseaux sociaux, les commentaires s'écrivant principalement en

wolof pour réagir à des articles écrits en français; à travers le recours de l'Assemblée nationale à un organe de traduction (20 % des députés ne maîtrisant pas le français); le développement de programmes en wolof sur les chaînes privées de télé et de radio; la volonté des universités françaises de demander un niveau B2 aux futurs étudiants en mobilité; et la non-conformité au niveau attendu par les autorités compétentes pour une émigration au Canada.

La baisse de niveau peut notamment s'expliquer par une explosion démographique, par un taux d'abandon de l'école de 10,7 %, et par un besoin toujours plus grand depuis quinze ans en enseignants, qui maîtrisent de moins en moins bien le français. Les plus hautes autorités du Sénégal ont d'ailleurs lancé en avril 2021 le recrutement exceptionnel de 5 000 enseignants, afin de résorber le déficit en formateurs.

Système éducatif

Le taux brut de scolarisation est de 84,9 % en 2018-2019; avec 282 597 élèves dans le préscolaire (dont 30 267 dans le privé); 2 505 976 dans le primaire (dont 334 009 dans le privé) et 1 232 575 dans le secondaire (dont 145 881 dans le privé); et le concours d'environ 92 000 enseignants au total.

Les évaluations du **PASEC2019** relèvent que la grande majorité des élèves en fin de scolarité se positionne au-dessus du seuil «suffisant» de compétences en mathématiques (65 %); et que la performance moyenne des élèves en début de scolarité entre 2014 et 2019 s'est considérablement améliorée en langue (+55,3 points) et en mathématiques (+42,1 points).

On observe également une amélioration substantielle de la performance moyenne en lecture en fin de scolarité (+27,5 points).

Le français est la première langue d'enseignement pour 37,8 % d'élèves avec 947 258 élèves dans le primaire et 876 360 élèves dans le secondaire; suivi par l'arabe avec 649 047 élèves dans le primaire et 319 236 élèves dans le secondaire; et 28,9 % des élèves qui présentent le bac arabe au sein des écoles franco-arabes et des écoles coraniques.

Au primaire, le wolof est la troisième langue d'enseignement pour 37 589 élèves (1,5 % des élèves), suivi par le pular pour 30 071 élèves (1,2 %), le sérère pour 7 517 élèves (0,3 %), le mandingue pour 5 011 élèves (0,2 %) et le diola pour 2 505 élèves (0,1 %).

Les projections sont définies en fonction du nombre d'écoles recensées dans le public, le privé et le communautaire en considérant les écoles franco-arabes à 25,9 % dans le public⁷⁴.

L'introduction du français au secondaire est obligatoire. À noter que les écoles communautaires n'enseignent pas forcément en français dans le préscolaire, et que des classes pilotes enseignent en langue nationale, l'introduction du français intervenant à la fin du primaire, dans le cadre d'un dispositif qui n'a pas été généralisé au Sénégal pour le moment.

Dans le secondaire, l'anglais est la première LVE enseignée (introduite dès la 6^e); suivi de l'arabe, puis de l'espagnol et de l'allemand (15 000 apprenants de l'allemand dans le secondaire) parmi les LVE2, introduites à partir de la 4^e avec entre 3 et 4 heures par semaine selon le grade.

Enseignement supérieur

En 2019-2020, 213 966 étudiants étaient inscrits dans l'enseignement supérieur (dont 70 % dans l'une des 8 universités publiques) avec le concours de 2 325 enseignants permanents dans le public.

Le français est la langue d'enseignement pour 100 % des effectifs; l'anglais est la première LVE enseignée avec 5 706 apprenants en 2017-2019, suivi de l'espagnol (3 500 étudiants) puis du chinois (1 300) et du russe (70).

En 2017, 12 705 étudiants (tous niveaux confondus) étaient inscrits dans les départements de français, avec le concours de 183 enseignants. Par ailleurs, 5 Maliens étaient inscrits au département de français de l'université Gaston Berger de Saint-Louis (UGB) en licence 1 et 2, et 13 étrangers suivaient des thèses en sciences du langage (dont 1 Belge, 2 Burkinabés, 1 Ivoirien et 6 Maliens).

⁷⁴ Projections au regard des chiffres renseignés dans le Rapport national sur la situation de l'éducation 2019.

L'UGB a par ailleurs lancé en 2021 une formation en ligne en master de lettres modernes avec 35 inscrits, dont 10 sont étrangers⁷⁵.

En termes de mobilités, 959 étudiants ont poursuivi leurs études au Canada, 921 au Maroc et 126 en Tunisie en 2018; 9 050 étudiants se sont rendus en France en 2018-2019; et 13 663 en 2019-2020. Enfin, 1 386 étudiants ivoiriens, 1 126 ghanéens, 1 009 malawiens et 998 mauriciens poursuivaient leurs études en français au Sénégal.

Selon l'Institut de français pour les étudiants étrangers (IFE-UCAD) de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar, les étudiants étrangers poursuivant leurs études en français au Sénégal dans les départements de français et les filières francophones (niveau LMD) en 2021 étaient principalement issus du Cap-Vert (22), de la Mauritanie (31), de Guinée-Bissau (39), ou encore de Gambie (7) ou de Guinée-Équatoriale (12).

Par ailleurs, l'École nationale d'administration (ENA) accueille en 2021 des étudiants étrangers (Djibouti et Niger) et a également lancé le projet Innov'Compétences – une offre de formation numérique à distance – financée à hauteur de 2 millions d'euros par l'AFD (et qui n'est cependant pas encore totalement opérationnelle).

Coopération internationale pour l'apprentissage en/du français

Une réforme des écoles franco-sénégalaises a été engagée dès septembre 2019 avec le ministère de l'Éducation nationale, donnant à ces établissements des missions d'écoles d'application à la fois pour la formation des enseignants aux méthodes pédagogiques françaises dans le premier degré, mais également pour le renforcement des compétences en faveur de l'utilisation du numérique éducatif.

Un accord-cadre de coopération en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation, ainsi qu'un protocole relatif à la création d'un campus franco-sénégalais ont été signés entre la France et le Sénégal, qui a par ailleurs conclu des accords avec le Gabon, Djibouti et la

Côte d'Ivoire pour des échanges d'enseignants et d'étudiants et la mise à disposition de bourses.

La seconde phase d'**IFADEM** au Sénégal (2017-2021) cible la formation de 1 500 enseignants des académies de Fatick, de Kaolack et de Kaffrine; avec l'appui de WBI et de l'APEFE⁷⁶ pour sa mise en œuvre. Entre juillet 2019 et décembre 2020, sept livrets d'autoformation à la formation initiale ainsi que deux modules de formation ont été adaptés pour les enseignants du préscolaire.

Le bilan des activités de l'expérimentation d'**ELAN** (2012-2018) fait état de 60 classes bilingues, 6 langues nationales concernées, 14 encadreurs pédagogiques, 60 enseignants et 1 309 élèves touchés. L'évaluation des acquis scolaires des élèves (2013-2015) a démontré des résultats positifs. Depuis 2019, ELAN appuie le ministère dans son ambition de généraliser l'enseignement bilingue au primaire. Le programme a ainsi accompagné techniquement et financièrement l'élaboration et l'adoption du modèle harmonisé de l'enseignement bilingue du Sénégal (MOHABS).

On peut enfin signaler les principaux programmes mis en œuvre au Sénégal en matière d'éducation, qui ont bénéficié de l'appui de la coopération bilatérale et multilatérale : notamment dans le cadre du Programme d'amélioration de la qualité, de l'équité et de la transparence éducation/formation (**PAQUET**, 2018-2030); du Programme d'appui au développement de l'éducation au Sénégal (**PADES**, 2019-2023, 72,2 millions d'euros), avec le soutien du PME, de l'AFD, de l'UNESCO, du GNPEF, de l'USAID, de la coopération canadienne; du Programme d'appui à la modernisation des daaras (**PAMOD**); ou encore du Projet d'amélioration de la qualité et de l'équité de l'éducation de base (**PAQEEB**, 2018-2021, 30 millions de dollars US).

Des cours de français sont par ailleurs proposés par le réseau culturel français avec 1 401 inscriptions à l'AF en 2019 (contre 817 en 2020) et 1 216 inscriptions à l'IF (contre 716 en 2020). En 2020, 7 424 élèves étaient scolarisés au sein d'un établissement de l'AEFE. Par ailleurs, 3 établissements sont en processus d'habilitation LabelFrancÉducation.



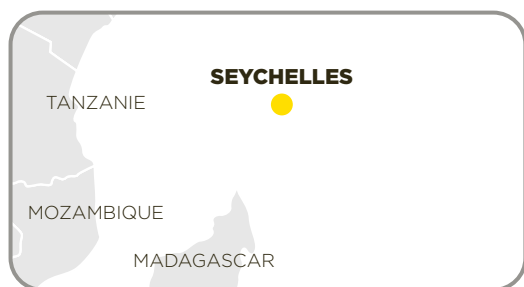
⁷⁵ Sites du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation sénégalais, de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar et de l'université Gaston Berger. Voir QR codes.



⁷⁶ IFADEM, (s.d.). «Sénégal – État d'avancement». IFADEM. Voir QR code.

L'Institut français travaille régulièrement avec le Fonds de formation professionnelle du Sénégal (3FPT), qui a permis de dispenser des formations spécifiques pour l'alphabétisation des employés en 2020, à la demande des ambassades et des entreprises en mécanique, réparation navale, des industries alimentaires et agricoles, ou encore des mines et des grands travaux.

À noter enfin que, dans un cadre informel, des cours de français sont par ailleurs dispensés au sein d'ONG telles qu'ARED, Emile, ADLAS; et par des partenaires de la coopération internationale tels que l'USAID.



■ Seychelles

Politique linguistique, usages des langues et enseignement

Sur les 95 000 habitants, on estime à 50 000 le nombre de francophones, soit 53 % de la population. La visibilité de la langue française s'est améliorée de façon générale, certains nouveaux bâtiments et places publiques en ville portant d'ailleurs des noms français (Maison Collet, Maison Esplanade, place de la Passerelle, Stade de la Musique). Pour la première fois, c'est d'ailleurs un discours officiel du président de la République qui a lancé les activités au programme de la Fête de la Francophonie 2021 sur le plan national, discours qui s'est illustré par un usage équilibré des trois langues nationales.

À noter cependant que les médias ne laissent que très peu la place à des articles et émissions en français en dehors du mois de mars, consacré à la Francophonie.

L'insécurité linguistique semble s'amenuiser à mesure que le choix des familles se tourne de plus en plus en faveur de cours de soutien de français et d'un enseignement bilingue, que les résultats au DELF et DALF s'améliorent.

La multiplication de publications de poèmes et d'histoires courtes en français témoigne aussi de cette évolution.

On constate par ailleurs depuis deux ans une plus grande propension des enseignants du niveau primaire à s'inscrire en licence de français.

Système éducatif

En 2020, 3 108 élèves étaient scolarisés dans le préscolaire, 9 509 dans le primaire et 7 174 dans le secondaire, avec le concours d'un total de 1 445 enseignants (public et privé confondus).

Les langues vivantes étrangères enseignées sont l'anglais et le français (dès la maternelle) de façon obligatoire du primaire à la fin du secondaire; puis l'espagnol en LVE1 dans le secondaire (enseigné à partir de la 6^e du 1^{er} cycle du secondaire à l'École française des Seychelles, qui offre aussi un enseignement bilingue depuis le primaire).

Un apprentissage « oralisé » du FLE est proposé dès la maternelle afin de mettre les enfants dans le bain linguistique; l'apprentissage formel (écrit et oral) se faisant des niveaux primaire 3 à 6. Puis un enseignement du FLE est proposé dans le secondaire à raison d'un peu plus de 200 minutes par semaine pour les premières années, puis de 160 minutes par semaine pour les deux dernières années.

D'une manière générale, le français dans les écoles publiques est en progression, que l'on constate notamment à travers le taux de réussite des examens de DELF (avec 98,78 %); et à travers une vraie envie de parler français : de nombreux parents envoient en effet leurs enfants suivre des cours particuliers de français à l'Alliance française ou chez les particuliers, ou choisissent de les inscrire à l'École française.

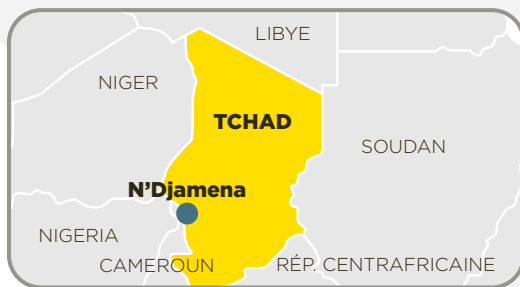
En 2020, 2 657 élèves apprenaient le FLE dans le préscolaire, 8 207 dans le primaire et 6 338 dans le secondaire, dans le public, avec le concours d'un total de 328 enseignants.

Dans le privé (École internationale, École française et École indépendante), 227 élèves étaient scolarisés en français dans le préscolaire, 1 077 dans le primaire, et 748 dans le secondaire.

L'École française des Seychelles (EFS), gérée par l'Association des parents d'élèves, est une école conventionnée rattachée à l'AEFE qui vient d'obtenir une homologation de la classe de 5^e jusqu'à la 3^e, dont l'une des conditions est l'enseignement bilingue.

Enseignement supérieur

L'université des Seychelles accueillait 323 étudiants et 85 enseignants en 2020-2021, et proposait un cursus francophone dans le cadre du master 2 en tourisme durable UNISEY en collaboration avec Paris 1–Sorbonne (avec 15 étudiants entre novembre 2016 et novembre 2018 et 9 étudiants de mars 2019 à juin 2021). Les langues étrangères enseignées sont l'anglais en LVE1 (avec 7 élèves) et le chinois en LVE2 (avec 8 élèves) dans le cadre d'un module inséré dans le programme de français.



■ Tchad

Politique linguistique, usages des langues et enseignement

Le français et l'arabe sont langues officielles aux côtés de plus de 120 langues nationales; les Tchadiens parlant plus l'arabe tchadien dans le nord du pays, alors que le français est plus répandu dans le sud comme langue seconde, en tant que langue de travail, du gouvernement et des affaires. La proportion de francophones au Tchad est estimée à 13 %.

Le bilinguisme peine à se mettre en place, le français restant majoritaire dans tous les secteurs; la DAPLAN

(Direction de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales) du ministère de l'Éducation nationale mène cependant avec l'UNESCO des programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle (AENF) dans cinq langues nationales (arabe tchadien, maba, massa,

moundang, sar) et pour certaines transfrontalières. Les émissions sont diffusées dans les langues officielles (arabe, français) et nationales.

La connaissance du français a longtemps été nécessaire pour intégrer la fonction publique et occuper des fonctions sociales importantes : le bilinguisme arabe-français est en effet inscrit dans les textes constitutionnels; mais ce n'est pas une réalité palpable dans le quotidien des Tchadiens puisqu'il n'existe toujours pas dans le système éducatif.

Les insuffisances des services éducatifs de l'État et le refus de l'école francophone par les populations arabomusulmanes ont eu pour conséquence l'augmentation du nombre d'analphabètes chez les adultes. En outre, la création d'écoles privées monolingues (arabophones ou francophones) favorise l'enfermement dans les schémas culturels propres à chaque langue ainsi que le cloisonnement et les risques d'éclatement entre les communautés.

Le réseau des CALF (centres d'apprentissage de langue française) a mis l'accent en 2020 sur le renforcement des capacités en français de ses personnes ressources, notamment autour de nouvelles pratiques numériques éducatives avec l'accompagnement de la coopération française et du ministère tchadien de l'Éducation nationale et de la Promotion civique; ainsi que pour la structuration et le renforcement des compétences d'un réseau d'écoles partenaires.

La plateforme éducative en ligne du réseau social mondial de l'éducation IFprofs Tchad ainsi que le dispositif de formation continue en ligne PRO FLE+, option didactique du français langue étrangère et second, ont été déployés pour quinze professionnels de l'éducation tchadiens en 2020-2021, avec l'appui de l'IF de Paris à travers le Fonds de langue française, afin de professionnaliser des didacticiens (ou futurs) internes et externes au CALF.

Les cinq CALF ont accueilli en 2020 4 711 inscriptions aux cours d'alphabétisation et de formation en français (niveaux A1 à B2) avec l'appui de 17 professeurs détachés du ministère et de 10 professeurs vacataires du privé.

Les parcours réguliers de formation continue déployés incluent les cours de français professionnel, les cours

particuliers et les formations de remise à niveau linguistique dispensées aux institutions, dont les principaux bénéficiaires en 2020 étaient : des réfugiés soudanais (500 environ) inscrits dans les CALF d'Abéché et de N'Djamena, sur financement de l'ONG Jesuit Refugee Service (pour une remise à niveau linguistique); des officiers de l'école militaire GEMIA, sur financement de l'ambassade de France (français sur objectif militaire); des agents de sécurité de l'ANS (services de renseignement tchadiens), sur financement de l'ambassade de France (remise à niveau linguistique); des agents de sécurité (policiers) tchadiens francophones, sur financement de l'ambassade de France (formation en français juridique); des élèves traducteurs de l'ENA (École normale d'administration), sur financement du gouvernement tchadien (renforcement linguistique); des employés du secteur privé et notamment CFAO Motors, sur financements propres (renforcement linguistique); et des maîtres communautaires (programme PAQEPP déployé aux CALF de N'Djamena et de Moundou pour pédagogues en français), sur financement de l'AFD (renforcement linguistique).

Système éducatif

L'évaluation PASEC2019 révèle que de très importantes proportions d'élèves (66 %) ne disposent pas des compétences en lecture leur permettant de poursuivre leurs apprentissages sans difficulté. En fin de scolarité, le Tchad figure parmi les pays avec les plus grandes proportions d'élèves (77,8 %) ne manifestant pas les compétences suffisantes en lecture. En mathématiques, le pourcentage d'élèves situés sur le niveau 1 de l'échelle et connaissant de très grandes difficultés pouvant les exposer au décrochage scolaire est de 50,8 %.

Entre 2014 et 2019, les évaluations du PASEC permettent néanmoins d'observer une élévation substantielle (+31,2 points) du niveau moyen de performance en mathématiques pour le début de scolarité et en lecture (de près de 20 points supplémentaires) pour la fin de scolarité.

Enseignement supérieur

En 2020, 9 universités publiques, 6 instituts et Écoles normales supérieures (ENS) et Écoles nationales d'instituteurs (ENI) proposent des enseignements à 60 000 étudiants (hors établissements privés) avec le concours de 2 700 enseignants, dont environ 40 % sont titulaires d'un doctorat.

Le français et l'arabe coexistent dans l'enseignement supérieur, mais le français est largement majoritaire. À noter que 9 universités publiques au Tchad dupliquent certains cursus en langue arabe, et qu'une seule université publique est totalement arabophone (université du Roi Fayçal pour environ 5 000 étudiants.).

Les études portant sur la langue et/ou la littérature sont organisées de la même façon qu'en France (département de lettres modernes et département de sciences du langage) et on peut également relever la création d'un département de lettres modernes à l'université de Moundou.

L'enseignement de l'arabe est obligatoire dans toutes les filières autres que les sections arabophones du baccalauréat, où les enseignements sont en arabe.

Le premier trimestre 2021 a vu la signature d'une convention avec la chambre de commerce et d'industrie de Paris Île-de-France (CCIP-IDF) pour le **déploiement des certifications officielles de FDA** (français des affaires). S'est ensuivi le lancement en juin 2021 des certifications TEF (tests d'évaluation du français) ainsi que des DFP (diplômes de français professionnel), pour accompagner les projets de citoyenneté (naturalisation et résidence en France, Suisse et Canada), d'immigration professionnelle (au Canada et au Québec) et d'intégration universitaire (en France). Les sessions se dérouleront au CALF de N'Djamena, sur ordinateur, avec une transmission informatisée des résultats aux candidats et aux ministères concernés.

En 2020, le DELF-DALF a réuni un total de 2 607 candidats au Tchad, qui occupe le premier rang en Afrique subsaharienne et le quatorzième rang mondial, sur 173 pays recensés. L'introduction des certifications du DELF Prim et du DELF Junior est envisagée pour 2022. L'équipe des correcteurs-examineurs est en train d'être renforcée à travers des formations et des personnes ressources supplémentaires qui viendront pallier les manques dus à l'expatriation ou au départ à la retraite de certains examinateurs-correcteurs, mais aussi et surtout à l'augmentation notable du nombre d'inscriptions à ces examens.

Dans le cadre de la mise en œuvre par le ministère tchadien de l'Éducation nationale du Programme de promotion

de la qualité de l'éducation de base du Tchad (ProQEB), appuyé depuis 2013 par la Direction du développement et de la coopération suisse (DDC) et depuis 2019 par l'Agence française de développement (AFD), l'IFEF à travers le programme ELAN appuie l'ONG EdM dans son action de développement des écoles bilingues utilisant les langues nationales tchadiennes et le français.

Il s'agit de mettre l'expertise francophone à la disposition du Tchad pour la réalisation d'une enquête sociolinguistique à visée éducative, l'appui à la conception/élaboration d'un dispositif d'utilisation des outils du type radio/éléments numériques pour l'amélioration du niveau de langue des enseignants et de leurs pratiques pédagogiques et la mutualisation des expériences bilingues.

Coopération internationale pour l'apprentissage en/du français

La phase 1 d'IFADEM s'est déroulée de 2016 à 2019 avec l'appui de l'extension d'IFADEM par l'Union européenne et le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (Groupe ACP).

En novembre 2018, une réunion du comité national de pilotage d'IFADEM a abouti à la sélection de deux projets du MENPC devant être développés suivant le modèle d'IFADEM : le projet Éducation à la paix soutenu par l'UNESCO sur financement du Japon ainsi que le projet de formation des professeurs scientifiques en collège et lycée porté par l'École normale supérieure avec le soutien financier de la Banque mondiale⁷⁷. En juin 2019, ce sont quatre espaces numériques situés dans les chefs-lieux des quatre provinces concernées par le programme qui ont été inaugurés⁷⁸.

En février 2021, la restitution de l'évaluation externe qui a été menée a permis de faire état de 2 000 enseignants, 400 directeurs d'école et leurs encadrants formés au cours d'un cursus de 9 mois (200 heures de formation) sur la période. En outre, plus de 3 750 agents du ministère de

l'Éducation nationale et de la Promotion civique ont également été initiés à l'usage de l'outil numérique en faveur de la formation à distance⁷⁹.

Entre 2019 et 2020 enfin, le dispositif IFADEM a évolué au Tchad pour organiser la formation initiale des enseignants. Aussi, six modules additionnels de formation ont été conçus à destination des enseignants et six livres de formation étaient en cours de conception.



■ Togo Politique linguistique, usages des langues et enseignement

Le français est langue officielle utilisée pour le travail, l'enseignement, l'administration, les médias et le tourisme notamment; il sert aussi dans la communication quotidienne lorsque les personnes n'ont pas la même langue d'origine; l'éwé et le kabyè sont langues nationales avec une estimation respectivement de 1 477 000 et de 1 032 000 locuteurs.

Il n'y a pas de prédominance d'une langue nationale comme c'est le cas dans d'autres pays francophones, le français restant la langue commune de toutes les communautés et pour l'enseignement (davantage pratiqué en zone urbaine qu'en zone rurale, et un peu plus parlé par les hommes que par les femmes).

Le **Village du Bénin** est un centre international de recherche et d'études de langues, et un outil de diffusion des valeurs africaines et francophones installé sur le campus de l'université de Lomé, directement rattaché au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,



⁷⁷ IFADEM, (s.d.). «Réunion du comité national de l'IFADEM au Tchad». IFADEM. Voir QR code.

⁷⁸ IFADEM, (s.d.). «Inauguration du réseau de quatre espaces numériques IFADEM au Tchad». IFADEM. Voir QR code.



⁷⁹ Groupe CAYAMBE (décembre 2020). *Évaluation externe de l'appui de l'UE/ACP à la mise en œuvre d'IFADEM au Tchad. Rapport final.* IFADEM. Voir QR code.

qui a bénéficié du soutien de l'État togolais, de la France et de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Parmi ses missions comptent notamment la promotion de la francophonie et la formation des formateurs de français en provenance des pays de toutes origines linguistiques ; il assure aussi des activités d'enseignement du français à l'attention des étudiants et enseignants anglophones et lusophones des pays de la région, mais également des professionnels non francophones souhaitant se perfectionner en français dans leur domaine de compétence (diplomates sud-africains par exemple) et des professionnels francophones souhaitant bénéficier de cours de français sur objectifs spécifiques (français des affaires, juridique, etc.). Il devrait développer des formations de formateurs et des formations de conseillers pédagogiques pour le système éducatif togolais.

La création conjointe en 2006, par la France et l'OIF, d'un réseau entre le Village du Bénin et les différents centres similaires au Nigéria, au Ghana et au Bénin a permis de renforcer et de mutualiser les ressources disponibles pour les centres de FLE.

Le **réseau des centres de FLE d'Afrique (RECFLEA)** est animé depuis Lomé par une assistance technique française, notamment chargée de la formation des formateurs des centres, d'harmoniser les certifications et de favoriser la production de documents pédagogiques via une plateforme de travail commune.

Systeme éducatif

En 2020, le nombre d'élèves scolarisés est de 204 182 dans le préscolaire (dont 68 896 dans le privé), de 1 634 441 dans le primaire (dont 541 778 dans le privé) et de 782 114 dans le secondaire (dont 222 305 dans le privé) ; avec l'appui d'un total de 100 075 enseignants.

Le **PASEC2019** révèle qu'en début de scolarité de très importantes proportions d'élèves (75,6 %) ne disposent pas des compétences en lecture leur permettant de poursuivre sans difficulté leurs apprentissages. Le Togo figure également parmi les pays avec les plus grandes proportions d'élèves (61,1 %) ne manifestant pas les compétences suffisantes en lecture en fin de scolarité.

Concernant les mathématiques, 32,1 % des élèves se situent sur le niveau 1 de l'échelle et connaissent de très grandes difficultés pouvant les exposer au décrochage scolaire. Par ailleurs, le Togo voit entre 2014 et 2019 sa performance moyenne en mathématiques diminuer de 24,8 points en fin de scolarité.

Le français est la langue d'enseignement dans le primaire et le secondaire, et l'anglais la première LVE enseignée dans le secondaire, suivi par l'espagnol.

Enseignement supérieur

Il y a 2 universités publiques (à Lomé et à Kara) et 78 universités privées, qui accueillent 92 293 étudiants en 2020 et environ 900 enseignants.

Le français est la langue d'enseignement dans le supérieur ; l'anglais la première LVE enseignée (avec 6 192 apprenants à l'université de Lomé en 2020-2021) ; puis l'allemand pour 764 apprenants ; le chinois (280), l'espagnol (169) et l'arabe (150). Toutes ces LVE sont enseignées à hauteur de 720 heures par année d'études.

En 2019-2020, 3 554 étudiants ont poursuivi leurs études en France, 772 au Sénégal et 429 en Côte d'Ivoire.

Coopération internationale pour l'apprentissage en/du français

Le projet FSPI Projet de formation et d'appui au secteur de l'audiovisuel et des médias (**PROFAMED**), mis en place par Expertise France en collaboration avec le ministère de la Culture et du Tourisme et le ministère de la Communication et des Médias, favorise la professionnalisation du secteur des médias et des créateurs audiovisuels, et entre dans sa seconde phase en 2021.

Les projets PROFAMED 1 et 2 ont permis de former deux promotions de la licence en journalisme professionnel de l'ISICA à l'université de Lomé (70 élèves par promotion) et de mettre en place des enseignements FLE et FOS au sein de l'ISICA à l'université de Lomé.

Le **centre de langues (CL) de l'Institut français du Togo** est ouvert sur site depuis 2015 et propose une

offre de formation ciblée : c'est l'unique centre de passation des certifications TCF et TEF. Sa coopération avec le CIREL-VB (Centre international de recherche et d'étude de langues – Village du Bénin) lui permet par ailleurs d'organiser les sessions DELF-DALF pour l'ensemble des candidats du Togo et de répondre à l'ensemble des demandes en certification en langue française sur le territoire.

Moyennant un financement de 15 millions d'euros, l'AFD accompagne également le ministère de l'Éducation togolais à travers un projet d'amélioration de l'accès à la scolarité, de la qualité de l'enseignement et de l'équité filles-garçons au collège (ou **PAREC**). Cela passe notamment par la construction de nouvelles salles de classe, le déploiement d'une nouvelle réforme d'encadrement de proximité des enseignants, la mise en œuvre de la formation continue des enseignants, l'amélioration de la gouvernance des collèges et des activités de mobilisation sociale pour sensibiliser les communautés à l'importance de la scolarisation des jeunes filles. Par le biais du PAREC, l'AFD appuie entre autres la mise en œuvre de la formation continue des enseignants.

Le Togo a adhéré à l'initiative **ELAN** en juin 2016 lors du lancement de sa phase 2. Deux langues sont en expérimentation dans 10 écoles, le kabiyé dans la région de la Kara au nord et l'éwé en zone maritime et dans la région Golfe-Lomé au sud. À ce jour, plusieurs activités pédagogiques ont pu être réalisées, notamment l'élaboration et la reproduction d'outils pour le CP1, CP2 et CE1, la formation-recyclage d'enseignants et d'encadreurs pédagogiques, et le suivi-supervision des activités de classe.

Parallèlement aux activités pédagogiques, le Togo a bénéficié d'un appui additionnel au même titre que deux autres pays (Côte d'Ivoire et Guinée) pour évaluer les acquis scolaires des écoles expérimentales et ainsi doter les systèmes éducatifs d'outils d'évaluation modernes combinant l'approche ELAN et le dispositif

PASEC (Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN) suite au protocole d'accord de subvention conclu entre l'OIF et la CONFEMEN en novembre 2020. La phase de collecte des données et de codification est en cours. Entre autres activités déjà réalisées, on compte : le laboratoire cognitif (prétest des outils d'évaluation) ; la formation des administrateurs à la maîtrise du protocole d'évaluation bilingue et des questionnaires ; la collecte des données sur le terrain (enquêtes) ; et la saisie et codification des données. La restitution des résultats d'évaluation est prévue au premier trimestre 2022 à Lomé dans le cadre d'un atelier international.

L'initiative ELAN au Togo a concerné en 2021 11 écoles, 44 classes bilingues, 2 318 élèves dont 1 174 filles, 47 enseignants, dont 13 femmes, et 6 formateurs nationaux.

Dans le cadre d'**IFADEM**⁸⁰, l'OIF a appuyé le ministère de l'Éducation nationale en 2015-2017 afin de renforcer les capacités professionnelles sur l'enseignement du et en français de 600 enseignants et d'une cinquantaine de cadres du ministère sur la gestion et le pilotage d'un dispositif de formation à distance.

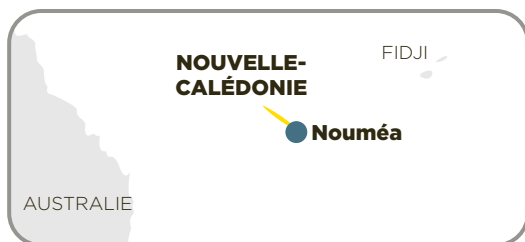
La formation a été organisée autour de 5 livrets d'auto-formation conçus par une équipe de 12 concepteurs nationaux avec l'accompagnement d'une expertise internationale (L1 : Vers la maîtrise de la lecture à l'école primaire ; L2 : Le français au service de l'enseignement des mathématiques ; L3 : L'étude du milieu pour faciliter les apprentissages des élèves au primaire ; L4 : L'évaluation des acquisitions des élèves et l'exploitation des résultats ; L5 : La gestion des grands groupes et la gestion des classes jumelées).

Le ministère s'est approprié le dispositif et mobilise les partenaires à travers la table sectorielle pour un passage à l'échelle (AFD, UNICEF et BM).



⁸⁰ IFADEM, (s.d.). « Restitution du rapport d'évaluation de la phase pilote d'IFADEM au Togo : Vers une extension de l'initiative », IFADEM. Voir QR code.

ASIE ET OCÉANIE



■ Nouvelle-Calédonie

Politique linguistique, usages des langues et enseignement

Le français est langue officielle. La Nouvelle-Calédonie est un territoire de la République française. Le français est utilisé aussi bien dans le cadre du fonctionnement de toutes les institutions et collectivités que dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur. En 2019, selon l'Institut de la statistique et des études économiques de la Nouvelle-Calédonie, le territoire comptait 271 407 habitants, tous locuteurs francophones.

Les langues kanak sont des langues minoritaires. Trente-deux langues ou dialectes kanak sont référencés par l'Académie des langues kanak, établissement public de la Nouvelle-Calédonie. Ces langues sont reconnues et parfois enseignées en tant que langues complémentaires.

Les langues océaniques sont aussi des langues minoritaires. La Nouvelle-Calédonie, par l'histoire de son peuplement, révèle la présence d'une nombreuse communauté océanique, notamment issue de Polynésie ou encore de Wallis-et-Futuna. Ces communautés gardent l'usage de leurs langues. Aussi, au même titre que les langues kanak, les langues océaniques sont reconnues et parfois enseignées en tant que langues complémentaires.

Le Centre de rencontre et d'échanges internationaux du Pacifique (CREIPAC), établissement public créé en 1980, a pour principale vocation de faire la promotion de la langue française, de la Francophonie et de ses valeurs, dans l'ensemble de la région Asie-Pacifique. Actif depuis plus de vingt-cinq ans dans l'enseignement du français langue étrangère (FLE), il favorise les actions et échanges culturels et scientifiques.

L'Académie des langues kanak contribue pour sa part plus particulièrement à la promotion et au développement des langues et dialectes kanak, à travers une démarche scientifique et linguistique.

Sur le plan régional, la Nouvelle-Calédonie, par le biais du CREIPAC, contribue à la promotion de la langue française par la mise en place de stages linguistiques en français langue étrangère destinés aux populations de la zone Asie-Pacifique, accueillant 1 000 à 1 200 stagiaires par an. Des formations de français sur objectifs spécifiques sont mises en place régulièrement à destination des hauts fonctionnaires et diplomates des pays de la zone Pacifique. Le CREIPAC propose également des sessions officielles des examens du DELF, du DALF et du TCF ANF.

L'université de la Nouvelle-Calédonie, avec son département des langues particulièrement actif en matière de recherche, contribue largement à l'observation des langues.

Sur le plan local, la Nouvelle-Calédonie contribue au plurilinguisme notamment par l'enseignement scolaire des langues. Étant donné sa situation dans un bassin anglophone, le bilinguisme français-anglais constitue pour la Nouvelle-Calédonie un véritable levier d'intégration régionale et de promotion de la langue française.

La Nouvelle-Calédonie soutient par ailleurs la formation au français des hauts fonctionnaires et diplomates des pays de la zone Pacifique (Vanuatu, Papouasie Nouvelle-Guinée, Fidji, etc.).

Systeme éducatif

En 2020-2021, le taux de scolarisation est de 100 %. Avec 9 486 enfants scolarisés dans le public au préscolaire (718 dans le privé), 16 662 dans le primaire (4 711 dans le privé) et 20 895 dans le secondaire (8 485 dans le privé) ; et le concours d'un total de 4 374 enseignants.

Le français est la langue d'enseignement dans le primaire et le secondaire. Dans le cadre de l'enseignement bilingue privé, 88 élèves de primaire et 114 élèves de secondaire suivent un enseignement en français et en anglais.

L'anglais est la première LVE enseignée en primaire et au secondaire. Dans le secondaire, l'espagnol est la deuxième LVE enseignée, suivi par le japonais puis le chinois.

Enseignement supérieur

On recense 3 045 étudiants, dont 65 % sont des femmes, avec le concours de 112 enseignants.

Le français est la langue d'enseignement dans le supérieur.

L'anglais est la première LVE enseignée dans le supérieur suivi par l'espagnol, le japonais et les langues océaniques.

En 2019, 4 439 étudiants ont poursuivi leurs études en France métropolitaine et 100 au Canada-Québec. En 2019, 236 étudiants de 22 nationalités différentes ont poursuivi leurs études en français en Nouvelle-Calédonie.

Coopération internationale pour l'apprentissage du/en français

La Nouvelle-Calédonie, dans sa volonté de promotion de la langue française et des valeurs de la Francophonie, accompagne plusieurs projets dans sa région, notamment la mise en œuvre de stages linguistiques en français à destination des publics de la région Asie-Pacifique, en présentiel et à distance (suite à la crise sanitaire) ; le financement et la mise en place de formations en FLE et FOS auprès des hauts fonctionnaires et diplomates des pays de la zone Pacifique ; le financement de professeurs de français à Fidji et Tonga en partenariat avec l'Alliance française de Fidji ; le financement, pour partie, de la construction de l'université nationale du Vanuatu ; et le financement, pour partie, d'une Maison de la Francophonie à Port-Vila (Vanuatu).

La Nouvelle-Calédonie organise depuis un peu plus de douze ans un événement unique dans sa région, le **Forum francophone du Pacifique**. Cette manifestation a pour but de rassembler les acteurs régionaux de

la langue française et de la Francophonie – attachés de coopération français, responsables d'Alliance française, associations de professeurs de français, artistes, scientifiques, personnalités francophones, etc. –, afin de renforcer les connaissances et les compétences communes, mais également de promouvoir les valeurs de la Francophonie en faveur de la jeunesse, de l'égalité femmes-hommes, de l'éducation au changement climatique, de la liberté d'expression ou encore de la diversité culturelle.

Depuis trois éditions, le Forum est devenu itinérant avec une première édition au Vanuatu. La prochaine édition devrait se dérouler en Polynésie française.

En raison de la crise sanitaire, le 13^e Forum francophone du Pacifique n'a pu avoir lieu en 2020. Aussi, à la demande du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, le CREIPAC a pu organiser les Journées francophones du Pacifique.

À cette occasion, le projet Îles lettrées a été mis en place par le vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie, en étroite collaboration avec le CREIPAC, pour son déploiement régional. Le projet, de création littéraire des jeunes publics francophones de la région Pacifique, a rencontré un grand succès.

ACTIONS DE LA FRANCOPHONIE POUR UNE ÉDUCATION EN FRANÇAIS DE QUALITÉ

■ Programmes de l'OIF (IFEF)

L'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (IFEF) accompagne à travers ses différents programmes les pays partenaires dans la réalisation de projets structurants, dans une approche systémique, qui concernent les domaines de l'éducation, de l'emploi, de la formation, de l'insertion professionnelle, du numérique ou des innovations dans les différents secteurs du développement. Ces actions, qui sont le fruit de la collaboration entre l'IFEF et les structures nationales, peuvent influencer des changements quantitatifs et qualitatifs et s'inscrivent dans une pérennité institutionnelle.

ELAN (École et langues nationales en Afrique)

La nécessaire amélioration de la qualité des enseignements-apprentissages pose plus largement la question de la formation des enseignants; un des facteurs d'amélioration in fine de la qualité des acquis scolaires est par ailleurs la langue d'enseignement, ce que souligne l'évaluation PASEC2019.

En effet, la plupart des élèves ne maîtrisent pas le français à l'entrée du primaire, alors qu'il s'agit de la langue de scolarisation officielle dans la majorité des pays francophones, en particulier en Afrique subsaharienne. La Francophonie a ainsi intégré depuis de nombreuses années les langues nationales des pays aux côtés du français pour un meilleur apprentissage du français et des autres disciplines à partir des langues nationales par un transfert de compétences. L'expertise francophone en matière d'enseignement bilingue est mise à la disposition des pays qui le souhaitent, dans le but d'apporter des changements qualitatifs dans les performances des élèves.

C'est dans ce contexte que l'initiative ELAN – fruit du partenariat entre les pays bénéficiaires du programme, l'OIF, l'AUF, le MEAE français ainsi que l'AFD – a été lancée en 2012 en Afrique. Elle vise à améliorer l'enseignement et l'apprentissage des fondamentaux (lecture, écriture, calcul) grâce à l'introduction puis l'extension et la généralisation de l'enseignement bilingue articulant langues africaines et langue française, pour une acquisition des connaissances

et une meilleure maîtrise du français par les élèves, en leur permettant de suivre leurs premiers apprentissages dans leur langue maternelle.

Une première phase en 2012-2016 a permis d'améliorer le cadre général de l'enseignement des langues africaines dans les pays (renforcement des capacités des acteurs, amélioration des dispositifs existants, etc.) pour le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, le Mali, le Niger, la République démocratique du Congo et le Sénégal; et de mettre en œuvre le projet pilote « Apprendre à lire et à écrire dans une première langue africaine et en français », avec le soutien du Partenariat mondial pour l'éducation (PME) axé sur la lecture-écriture, dont les résultats sur les élèves ont été évalués.

La seconde phase en 2017-2022 s'inscrit dans la continuité des réalisations de la phase 1, pour un passage à l'échelle de l'enseignement bilingue à travers l'appui à la formation initiale des enseignants, à la planification, ou encore le renforcement sur le transfert de compétences L1/L2; et elle a également été étendue à la Côte d'Ivoire, à la Guinée, à Madagascar et au Togo.

En 2019, l'AFD a annoncé le renouvellement de son appui au programme ELAN, afin de permettre à tous les pays partenaires de finaliser les activités de la deuxième phase du programme et d'assurer le suivi et l'évaluation du déploiement de l'enseignement bilingue; une troisième phase devant débiter en 2022 pour s'achever en 2024.

IFADEM (Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres)

Selon l'Institut de statistique de l'UNESCO, d'ici à 2030, près de 70 millions de nouveaux enseignants devront être recrutés pour atteindre l'objectif de développement durable 4⁸¹. On constate en effet que les écoles ont de plus en plus de mal à recruter et à conserver des enseignants qualifiés, d'autant plus dans les régions rurales et reculées, et que de nombreux enseignants ne disposent pas des connaissances disciplinaires ou des compétences pédagogiques nécessaires pour enseigner (la formation initiale et continue faisant souvent défaut); les contraintes financières des pays

⁸¹ Objectif de développement durable (ODD) n° 4 : « Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ».

« Ces actions, qui sont le fruit de la collaboration entre l'IFEF et les structures nationales, peuvent influencer des changements quantitatifs et qualitatifs et s'inscrivent dans une pérennité institutionnelle. »

menant par ailleurs souvent à l'embauche d'enseignants temporaires.

C'est dans ce contexte que l'initiative IFADEM a été déployée depuis 2008 dans 16 pays (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Guinée, Haïti, Liban, Madagascar, Mali, Niger, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad, Togo); le Vanuatu étudiant par ailleurs la possibilité de rejoindre le dispositif.

IFADEM soutient les États partenaires dans le renforcement des capacités de leurs enseignants et des personnels de supervision dans l'enseignement du et en français, grâce à la mise en œuvre de dispositifs d'autoformation en partie ou totalement à distance, de pratiques innovantes et de l'emploi de nouveaux outils didactiques; pour le renforcement des capacités professionnelles des enseignants ayant peu ou pas de formation initiale; l'amélioration des méthodes d'enseignement; et l'accompagnement des États dans la définition de leurs stratégies nationales de formation continue des enseignants du primaire.

Elle est copilotée par l'OIF et par l'AUF, et bénéficie du soutien de nombreux partenaires techniques et financiers tels que l'Agence canadienne de développement international (ACDI), l'Agence française de développement (AFD), l'Association pour la promotion de l'éducation et de la formation à l'étranger (APEFE), le ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur du Québec (MRI), l'Union européenne (UE), à travers le Secrétariat des pays ACP, Wallonie-Bruxelles International (WBI), la Coopération suisse, l'UNICEF ainsi que des partenaires institutionnels comme la Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN).

KIX Afrique 2021

Le centre KIX francophone Afrique 21 est un consortium composé de l'AUF, de la CONFEMEN et de l'IFEF, regroupant vingt et un pays membres du PME, lancé en avril 2020 afin de « contribuer aux actions des quatre centres régionaux KIX⁸² réunis, en vue d'améliorer la définition des politiques publiques d'éducation dans les pays partenaires et permettre une large diffusion d'innovations ».

Il se positionne de façon transversale à la croisée des différents programmes d'éducation de l'OIF, de l'AUF, de la CONFEMEN ainsi que des programmes et projets des pays, et répond à une demande forte des États, dans un contexte de conjoncture sociale et économique marqué par l'importante érosion des TIC, par la persistance de la pandémie de la COVID-19, mais aussi par toutes les transformations sociales en cours ces quinze dernières années et qui concernent les systèmes éducatifs francophones.

Depuis sa mise en place, le KIX Afrique 21 a favorisé des échanges permettant d'alimenter les débats sur les défis majeurs et les priorités au niveau régional en matière d'éducation, et il a facilité la mobilisation et le partage de connaissances et de bonnes pratiques entre les principaux acteurs de l'éducation, dans un contexte marqué par la pandémie de la COVID-19.

La recherche, le renforcement des capacités des acteurs de l'éducation et le plaidoyer constituent les axes majeurs du programme à l'échelle régionale. Celui-ci cible en effet prioritairement la formation initiale et continue des enseignants, l'égalité des genres, l'équité et l'inclusion sociale, l'enseignement-apprentissage en milieu bi-plurilingue et l'alphabétisation de qualité, ainsi que des questions transversales telles que la gouvernance du système éducatif, le curriculum et le numérique éducatif.

⁸² Centre de partage de connaissances et d'innovations de l'IFEF.

« C'est à la lumière de ces constats que la Secrétaire générale de la Francophonie a souhaité organiser une grande Conférence internationale de la Francophonie pour l'éducation des filles, au Tchad, en juin 2019. »

Éducation des filles

D'après les chiffres de l'UNESCO, 62 millions de filles entre 6 et 14 ans sont privées d'éducation dans le monde. Les filles ont 1,5 fois plus de risques que les garçons d'être exclues de l'école primaire. Et c'est 2,5 fois plus dans les pays touchés par des crises et des conflits. Le monde francophone ne fait pas exception : les écarts entre filles et garçons dans l'accès à l'éducation, surtout à partir du secondaire, demeurent importants. En Afrique subsaharienne, particulièrement, seules 41 % des filles achèvent le premier cycle de l'enseignement secondaire.

Or, d'après le Partenariat mondial pour l'éducation (PME), une année de scolarité de plus peut augmenter les revenus d'une femme de 10 à 20 %, et si l'on améliore de 10 % la fréquentation de l'école par les filles chaque année, le produit intérieur brut (PIB) d'un pays augmente en moyenne de 3 %. La scolarité des filles est aussi le meilleur moyen de lutter contre leur mariage précoce.

Une fille qui aura reçu au moins une bonne éducation de base pourra mieux faire entendre sa voix, participer plus activement aux prises de décision, et cette situation se perpétuera à la génération suivante : une femme éduquée comprend l'intérêt de donner à ses enfants une éducation de qualité, qui intègre pleinement l'égalité et traduit et transmet ce principe en savoirs, en savoir-faire et en «savoir-être».

Nombre de manuels scolaires et de ressources éducatives sont par ailleurs encore empreints de stéréotypes légitimant des inégalités, que les enfants vont intérioriser et que l'on retrouvera dans leurs comportements d'adultes, telles que la sous-représentation des femmes ou leur présentation défavorable, cantonnées aux seules tâches ménagères.

C'est à la lumière de ces constats sur l'accès à l'éducation et sur l'image des filles et des femmes dans les enseignements que la Secrétaire générale de la Francophonie a souhaité organiser une grande Conférence internationale de la Francophonie pour l'éducation des filles, au Tchad en juin 2019, dès le début de son mandat. Cette conférence a été l'occasion d'un vibrant plaidoyer, l'«appel de N'Djamena», invitant les États et gouvernements membres de la Francophonie à redoubler d'efforts.

RELIEFH (Ressources éducatives libres pour l'égalité femmes-hommes)

RELIEFH est une plateforme destinée aux enseignants et aux personnels de supervision pédagogique désireux d'intégrer la thématique de l'égalité femmes-hommes (EFH) dans leurs pratiques, qui a été lancée en janvier 2021.

Le projet fait suite aux travaux menés lors de la Conférence de N'Djamena (2019), au cours de laquelle l'importance de l'intégration de l'EFH dans les supports de formation des enseignants a été réaffirmée, ainsi que la nécessité de mettre en partage les bonnes pratiques entre les pays.

Déployée par l'OIF à travers l'IFEF, en partenariat avec l'AUF, RELIEFH a pour vocation de permettre l'accès à des fiches pédagogiques, à des ressources pédagogiques ainsi qu'à des formations en ligne portant sur l'EFH.

La plateforme compte à ce jour 250 ressources et bonnes pratiques en matière d'égalité femmes-hommes issues de 40 pays, et devrait également permettre de rassembler et de relier les initiatives qui existent déjà en matière d'EFH.

Une formation a été mise en ligne pour sensibiliser et outiller les enseignants sur le respect et la promotion de

l'EFH dans leurs cours et dans leur manière d'enseigner et d'animer la salle de classe. À ce jour, 800 enseignants et personnels pédagogiques en ont déjà bénéficié. Un appel à production de ressources a par ailleurs été lancé par l'IFEF pour enrichir le portail RELIEFH, avec l'appui de 50 enseignants-concepteurs qui ont été recrutés pour la production des fiches pédagogiques.

Développées en collaboration avec le CAVILAM sur la base du Dictionnaire des francophones (DDF), ces fiches sont consacrées au thème de l'EFH à travers les ressources lexicales disponibles dans le DDF.

En 2021, le projet de formation des enseignants et des personnels de supervision « Enseignement et apprentissage de qualité pour les filles à l'école » est devenu 100 % virtuel pour une meilleure accessibilité dans le cadre du programme phare IFADEM 100 % en ligne; et il sera déployé en 2022 au Burkina Faso, au Mali et au Tchad. Ce projet prévoit 30 000 enseignants de l'éducation de base et directeurs d'école formés et 1 500 personnels de supervision de l'éducation de base outillés sur l'éducation des filles; et il devrait bénéficier à 840 000 filles.

■ Programmes de la CONFEMEN

PASEC (Programme d'analyse des systèmes éducatifs)

Le Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN existe depuis 1991. Il met en œuvre des évaluations visant à rendre compte de la performance des systèmes éducatifs des pays membres de la CONFEMEN, en Afrique subsaharienne, au Moyen-Orient, au Liban, et depuis 2011 en Asie du Sud-Est.

Pendant cette période, trente-cinq évaluations nationales ont été réalisées dans vingt-quatre pays, qui ont permis d'alimenter le débat public sur l'éducation et d'orienter la prise de décision; le PASEC participant également à renforcer les capacités techniques d'évaluation dans les pays et contribuant ainsi au développement d'une culture de l'évaluation dans les pays bénéficiaires.

Après une première période (1991-2012) au cours de laquelle des évaluations nationales thématiques ont été

organisées, le PASEC a connu une importante réforme de son approche méthodologique. Désormais orienté vers la comparaison internationale, le PASEC permet la mise en œuvre, tous les cinq ans, de cycles d'évaluations internationales comparatives, en début et en fin de scolarité primaire.

En 2014, dix pays d'Afrique francophone (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Niger, Sénégal, Tchad, Togo) ont intégré ce programme d'évaluation internationale standardisée. Le Gabon, la Guinée, Madagascar et la République démocratique du Congo les ont également rejoints en 2019, pour la mesure des acquis des élèves, mais également des connaissances disciplinaires et professionnelles en langue d'enseignement et en mathématiques des enseignants du primaire par le biais d'une enquête.

SYNERGIE PASEC-ELAN

Partenariat avec le PASEC pour l'évaluation des acquis des élèves en contexte bilingue en Côte d'Ivoire, en Guinée et au Togo.

Les programmes ELAN de l'IFEF et PASEC de la CONFEMEN ont collaboré depuis 2020 pour concevoir un dispositif d'évaluation des acquis des élèves adapté aux classes bilingues (langues nationales-français) des trois pays ELAN encore en expérimentation (Côte d'Ivoire, Guinée et Togo).

La passation des tests et la collecte des données ont eu lieu entre mai et septembre 2021. Les élèves des classes de 2^e année du primaire sont évalués en Guinée et au Togo. Ceux de la 2^e et de la 5^e année sont évalués en Côte d'Ivoire. L'analyse des données est en cours.

Le rapport de cette évaluation est attendu pour le premier trimestre 2022. Les résultats constatés permettront aux autorités éducatives des pays concernés d'orienter leur décision vers l'extension de l'enseignement bilingue ou non.

■ Programmes de l'AUF

Programme APPRENDRE (Appui à la professionnalisation des pratiques enseignantes et au développement de ressources)

Ce programme de l'AUF est mis en œuvre depuis 2018 pour une durée de cinq ans sur financement de l'AFD, pour la mise en œuvre d'une assistance technique dans les domaines pédagogique, didactique et universitaire pour les pays partenaires.

Initié à la demande des pays dans une démarche de co-construction, APPRENDRE accompagne les ministères de l'Éducation nationale dans ce qui relève du renforcement des capacités des enseignants du primaire et du secondaire; les appuis mis en place ciblant prioritairement les directions et les institutions en charge de la formation initiale et continue des enseignants.

Le programme, qui privilégie quatre modes opératoires (missions d'expertise nationale et internationale, ateliers de formation nationaux, projets de recherche et appui à la structuration de la recherche, activités transversales et événements scientifiques de partage d'expérience et de valorisation), concernait au moment de son lancement les pays suivants : Burkina Faso, Bénin, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo, Union des Comores.

La signature d'une convention de financement supplémentaire en 2019 a permis l'élargissement du programme aux trois pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie), ainsi qu'à Haïti et au Liban.

APPRENDRE-Ev@lang pour l'évaluation des besoins des enseignants

Développé par l'AUF et par FEI dans le cadre du programme APPRENDRE, le test de positionnement en langue française APPRENDRE-Ev@lang est destiné aux enseignants du primaire et du secondaire ainsi qu'à leurs ministères de tutelle.

Le test cible l'évaluation des compétences langagières des enseignants, pour leur permettre de mieux situer leur

niveau de maîtrise de la langue française et d'identifier leur marge de progression; et il vient en appui des ministères dans la définition de leurs politiques éducatives en matière de renforcement en français des enseignants, en leur fournissant des données générales pour le développement de parcours ou de ressources de formation.

En avril 2021, 200 enseignants (du Burkina Faso, du Burundi, de la Côte d'Ivoire, du Liban, de Madagascar, du Mali, du Niger, de la République démocratique du Congo, du Sénégal et du Tchad) ont pu tester l'application en préparation du lancement du test de positionnement en octobre 2021.

Programme AIMES (Accueil et intégration de migrants dans l'enseignement supérieur)

Le programme AIMES soutient les établissements francophones pour l'accueil d'étudiants en exil (réfugiés, sous protection ou demandeurs d'asile). L'objectif est de favoriser l'intégration de ces étudiants dans la société qui les accueille et de préparer leur avenir professionnel. Lancé en 2016 par l'AUF avec plusieurs partenaires publics et privés, le programme a soutenu à ce jour l'accueil de plus de 7 000 étudiants dans 45 établissements d'enseignement supérieur en France, en Belgique, au Liban et au Burundi. En 2019, le périmètre du programme s'est élargi avec deux appels à projets par an, dont un nouveau visant à renforcer les liens entre les établissements et les associations locales accueillant des migrants.

Soutien des parcours d'intégration comportant une formation en français langue étrangère (FLE)

Le premier appel à projets 2019, lancé en mai, soutenait des parcours d'intégration comportant une formation intensive en français langue étrangère (FLE). Pour l'année universitaire 2019-2020, ce sont 47 établissements qui sont aidés, dont 43 en France (regroupés en 35 projets de site), un au Liban, deux en Belgique et un au Burundi. Ils accueillent près de 2 000 étudiants, dont environ 1 500 en France provenant de 50 pays, en majorité du Moyen-Orient (Syrie 34 %, Afghanistan 8 %, Irak 6 %) et du Soudan (18 %). La proportion de jeunes femmes accueillies atteint 40 %, en augmentation. Les dossiers retenus montrent un effort accru de suivi des étudiants, y compris pour leur insertion professionnelle en liaison avec les organismes dédiés et des entreprises.

Parmi les universités françaises, 28 ouvrent cette année (soit 9 de plus qu'en 2019) un diplôme d'université intitulé « DU Passerelle » habilité par le ministère avec l'aide du réseau MENS (Migrants dans l'enseignement supérieur), et ouvrant les droits Crous aux étudiants réfugiés ou sous protection subsidiaire. Ces DU très structurés, ouverts à tous niveaux avec une emphase sur le niveau B1 (vers B2) sont un label de qualité dont les promoteurs souhaitent faire reconnaître la validation comme test de FLE pour le CIR et pour la poursuite d'études.

Renforcer les liens entre les établissements et les associations locales accueillant des migrants

Comme en 2019, un second appel (dénommé FFFLE, pour « formation de formateurs en FLE ») a été lancé en octobre 2020, encourageant les établissements à renforcer leurs liens avec les associations locales qui accueillent les migrants. Il s'agit d'établir un continuum entre ces associations et l'université, afin d'améliorer l'orientation des personnes accueillies en mesure de commencer (ou reprendre) des études et leur apprentissage du français. Ainsi se crée une chaîne d'apprentissage entre les associations formant aux premiers niveaux de FLE (français langue étrangère), le plus souvent grâce à la

contribution de bénévoles, et l'université voisine qui assurera ensuite le perfectionnement. Il est prévu que 8 universités puissent ainsi offrir des formations de formateurs en FLE et intensifier leurs relations avec les associations locales.

Des partenaires publics et privés soutiennent ces appels. Une levée de fonds a été effectuée pour compléter le budget alloué par l'AUF à ce programme. Au total, près de 600 000 euros ont été rassemblés pour les deux appels à projets 2019, grâce à une douzaine de partenaires publics et privés, sans compter l'apport considérable et essentiel des établissements eux-mêmes.

Les partenaires sont l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF); le ministère français de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (DAEI); le ministère français de l'Intérieur (DGEF-DAAEN et DA); le ministère français de la Culture (DGLFLF); le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères (DGM-DCERR-ESR); l'Association des centres universitaires de FLE (Campus-FLE/ADCUEFE); la Conférence des présidents d'université; la Mairie de Paris et la Fondation d'entreprise Michelin.

LE FRANÇAIS

langue étrangère

Dans ce chapitre, un code couleur permet de distinguer quelques actions phares sur deux thématiques en particulier :

■ évolution des politiques linguistiques ;

■ actions pour le français professionnel.

L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS, MARQUEUR DES POLITIQUES ÉDUCATIVES PLURILINGUES

■ Politiques linguistiques éducatives favorables au français

L'évolution du nombre d'élèves apprenants de FLE⁸³ est différente selon les régions ou les pays, et relève en grande partie de la volonté des pays de rendre obligatoire l'enseignement d'une deuxième langue étrangère (voire plus) dans leurs systèmes éducatifs. En dehors des pays anglophones, on constate en effet souvent que les politiques publiques ne laissent place qu'à l'anglais comme seule altérité linguistique et culturelle dans la construction des jeunes citoyens et citoyennes.

L'attractivité de la langue française auprès des jeunes publics, des parents d'élèves et des établissements tient également aux perspectives qu'elle peut offrir en termes d'employabilité, d'opportunités de mobilités pour étudier à l'international, d'accès à des métiers liés au tourisme, aux organisations internationales, ou encore d'évolution au sein de son entreprise, de son administration.

L'action politique est déterminante dans la construction de systèmes éducatifs et de sociétés plurilingues, qui favorisent l'employabilité des jeunes, la formation et les évolutions professionnelles tout au long de la vie. C'est elle aussi qui doit prendre en charge les difficultés auxquelles sont confrontés nombre de systèmes éducatifs, parfois mis

en tension en raison d'effectifs souvent pléthoriques et d'enseignants de/en français qui viennent de plus en plus à manquer : départ à la retraite d'enseignants formés (ce qui suffit parfois pour que l'offre en français n'existe plus dans l'établissement), ou crise des vocations pour enseigner les langues (dont le français), qui sont souvent optionnelles en tant que deuxième langue étrangère.

Les politiques éducatives et linguistiques jouent donc un rôle majeur dans l'apprentissage des langues étrangères, non seulement par les obligations fixées par les programmes scolaires, mais aussi par les moyens qui y sont dévolus : métier d'enseignant qui devrait être revalorisé ; besoin de renouveler et de former des viviers de jeunes professeurs ; ou encore décentralisation en dehors des grandes villes et démocratisation des offres de formation plurilingue sont parmi les enjeux qui permettront aux systèmes éducatifs de répondre aux demandes des populations en faveur de sociétés plurilingues.

De même, les choix de politiques nationales qui s'inscrivent dans des perspectives plurilingues en faveur des langues nationales et transnationales à l'échelle d'un pays ont une influence sur le degré d'ouverture des systèmes éducatifs, vers une mobilité internationale par exemple.

C'est dans ce contexte que nous rendons compte de la manière dont certains États opèrent des choix de réformes et établissent des accords de coopération multilatérale ou bilatérale en faveur du renouvellement et de la mobilité de viviers d'enseignants et du renforcement de leurs compétences linguistiques et didactiques, dans la mise en œuvre de programmes d'assistants de langue, de mobilités étudiantes, etc.

⁸³ Les sigles présents dans ce chapitre sont explicités dans un glossaire p. 356.

Exemples de réformes favorables à l'enseignement du français

Les réformes qui ont été engagées sur l'enseignement des langues à l'échelle des pays – et qui seront décrites plus en détail ci-après ainsi que dans les états des lieux par pays – sont souvent favorables, soit directement, soit indirectement, au français.

Ainsi, après avoir adopté, en 2019, une loi qui vise le renforcement de la maîtrise des langues officielles – l'arabe et l'amazighe – ainsi que la maîtrise des langues vivantes étrangères dans le système éducatif, le **Maroc** a décidé la généralisation de l'enseignement de la langue française depuis la première année du primaire (engagée en 2020-2021).

Le **Vietnam** a été moins loin, mais la circulaire publiée en juillet 2021 précisant le programme d'enseignement général en langues russe, japonaise, française et chinoise a tout de même classé le français dans la liste des langues étrangères 1, faisant de lui une potentielle matière obligatoire enseignée de la 3^e à la 12^e année. À **Cuba**, la réintroduction du français en tant que matière optionnelle pour les trois années du lycée, engagée depuis 2019, devrait également lui être favorable. De même, la réintroduction du français dans les établissements publics au **Pérou** est en cours dans le cadre d'un accord signé avec la France.

D'autres réformes permettent la consolidation des équipes pédagogiques et le renforcement des compétences des enseignants de et en français, comme on l'a relevé à **Maurice**, dont le programme Nine Years Schooling (NYS), piloté par le centre local de la Réunion de France Éducation International (ex-CIEP), a permis de former 850 professeurs de français du secondaire de 2018 à 2019 à l'enseignement du français oral.

Au **Bahreïn**, un accord signé en 2019 entre la France et le ministère de l'Éducation annonce la création d'un diplôme supérieur de langue française, le bachelor d'enseignement du français.

Comme on le voit, les accords signés avec la France sont souvent déterminants dans le renforcement de l'enseignement du et en français.

■ Coopération bilatérale française en faveur de la langue française⁸⁴

Dans le cadre de sa politique bilatérale, la France développe et accompagne des actions de coopération avec les autorités locales à travers des financements (notamment FSPI) nationaux ou régionaux et la mobilisation de l'expertise de ses opérateurs – notamment France Éducation International (FEI, ex-CIEP) – en faveur du renforcement du français dans les établissements publics ou privés des systèmes éducatifs nationaux et dans les établissements scolaires français homologués dans les pays.

Le détail de cette coopération par pays étant présenté dans les monographies qui suivent, nous nous contenterons de mentionner ici les principales actions à vocation régionale, les outils et les opérateurs impliqués.

La coopération française s'articule particulièrement autour de la mise en œuvre d'initiatives telles que le LabelFrancÉducation, qui s'inscrit dans le cadre du plan pour le développement de la langue française et du plurilinguisme; ou encore le programme d'assistants de langue en France et à l'étranger; et enfin grâce à l'instrument qui permet de financer des interventions bilatérales au titre de l'aide publique au développement: le Fonds de solidarité pour les projets innovants, les sociétés civiles, la francophonie et le développement humain (FSPI).

Le FSPI fonctionne sous la forme d'**aides aux projets dans un spectre thématique et géographique large** pour venir en soutien d'initiatives, notamment dans les domaines de la culture, du français, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Parmi les FSPI à vocation régionale qui ont été déployés au service du FLE, on peut notamment relever:

- Le nouveau fonds FSPI obtenu au titre des années 2021-2022 pour **l'Afrique du Sud, le Lesotho et le Malawi**, afin de concevoir et mettre en œuvre un dispositif de formation initiale et continue visant à la création de centres de ressources et de formation répartis sur l'ensemble des 3 pays, à la formation de 100 formateurs

⁸⁴Les informations présentées dans cette section ne seront pas reprises dans le détail par pays.

locaux qui pourront répondre aux besoins des professeurs de la zone de chaque centre.

- Les formations en français professionnel qui se sont structurées et organisées dans le cadre du **FSPI Appui au renforcement du capital humain en Amérique centrale** (ARCHAC), à destination de 30 fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères du **Panama** en français des relations internationales; de 24 étudiants en médecine en FOS santé afin de développer le lien entre les médecins français et panaméens; de 12 avocats en français juridique afin d'aider et de faire le lien avec les Français présents au Panama et de faciliter des possibilités d'échanges étudiants; de 15 agents du service de migration du Panama en français « tourisme/migration/humanitaire » pour leur travail aux frontières avec les migrants et aux postes frontières des aéroports; ou encore de 15 agents du SENAN/SENAFRONT⁸⁵/Police pour agir dans les zones frontalières ou avec des touristes dans leurs actions quotidiennes.

- Le renforcement des compétences en français de 244 agents non francophones de l'Union africaine (UA) entre 2019 et 2021 dans le cadre du **FSPI 2020-29 Renforcement et pérennisation de l'environnement francophone au sein de la commission de l'Union africaine en Éthiopie**; ainsi que le renforcement des capacités professionnelles en français des interprètes et traducteurs francophones du service de conférences de l'UA et la formation technique au profit des agents francophones de l'UA – en partenariat avec l'ENA et Thinking Africa.

- Le projet **CARICOM FSPI IFLE**, déployé en 2019-2020 pour la **Caraïbe** anglophone pour inscrire le français comme langue d'échanges, de développement et d'accès à l'enseignement supérieur dans la communauté caribéenne. Ce projet régional, initié en 2019, a été conçu avec l'ambition de renforcer l'enseignement du français en se concentrant sur la formation en ligne à destination des professeurs. Il a permis de mettre en place des formations en ligne : 11 formations (pour un total de 300 heures) pour l'habilitation à la correction-examen du diplôme d'études en langue française (DELF) ont ainsi permis de former 118 professeurs dans 8 pays différents (Antigua-et-Barbuda, Barbade, Dominique, Grenade, Jamaïque, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis et Saint-Vincent et les Grenadines). Par ailleurs, 4 outils d'accompagnement des professeurs de français ont été créés : une

« Le FSPI fonctionne sous la forme d'aides aux projets dans un spectre thématique et géographique large. »

lettre d'information trimestrielle, des programmes de formation en ligne, une adaptation d'un manuel scolaire aux spécificités de la région, et la création d'un espace dédié à la Caraïbe anglophone sur une plateforme de l'Institut français (IFprofs). En complément, le FSPI IFLE permet aux professeurs de FLE de bénéficier d'ateliers spéciaux dispensés à l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de Martinique, de valider les compétences linguistiques et de construire des partenariats avec des classes en Martinique.

- Sur le même périmètre, le Fonds européen de développement régional finance le programme **Interreg ELAN**⁸⁶ (Échanges linguistiques et apprentissage novateur par la mobilité), qui vise à encourager la maîtrise des langues de la Caraïbe et à renforcer la mobilité scolaire, étudiante, enseignante, universitaire et professionnelle, au sein du bassin caribéen. Sa finalité est de renforcer les leviers d'employabilité et d'insertion pour les jeunes, de stimuler l'attractivité et la compétitivité des territoires visés et d'encourager l'émergence d'une identité caribéenne partagée, comme socle d'une intégration régionale réussie et durable. Il permet aussi aux professeurs de FLE de bénéficier d'ateliers spéciaux organisés à l'INSPE de Martinique, de valider leurs compétences linguistiques et de construire des partenariats avec des classes en Martinique.

- Un fonds pour les **écoles d'Orient** a été créé en 2021 : cofinancé par l'État français et par l'Œuvre d'Orient, à destination d'établissements scolaires en Égypte, en Irak, en Israël, en Jordanie, au Liban, à Jérusalem et dans les

⁸⁵ Servicio Nacional Aeronaval et Servicio Nacional de Fronteras.



⁸⁶ Site d'ELAN Interreg. Voir QR code.

Territoires palestiniens. Le soutien apporté aux écoles d'Orient vise à contribuer au développement de la diffusion de la francophonie et d'une éducation à caractère humaniste, porteuse des valeurs de liberté, de fraternité, d'égalité, notamment entre les femmes et les hommes, et de respect des convictions. Le fonds a pour vocation d'accompagner et de soutenir les établissements pour la création ou le renforcement d'un environnement francophone, l'acquisition de matériel, la formation linguistique et pédagogique des enseignants de et en français et la formation de cadres administratifs et de direction d'établissement.

Par ailleurs, au-delà de l'activité directe d'enseignement qui est conduite par les équipes pédagogiques des réseaux culturels et scolaires français présents dans les pays (Alliances françaises, Instituts français et lycées d'enseignement français), elles accompagnent l'élaboration, la mise en œuvre et le partage d'outils et de ressources pour l'enseignement, la certification et la formation de formateurs qui se structurent à travers les programmes de coopération des SCAC.

→ Le réseau des Instituts français

Parmi les actions de promotion déployées en 2019 et en 2020 par l'Institut français pour la promotion du français et du plurilinguisme, du français comme langue de culture et langue professionnelle, et le renforcement de la place de la langue française au sein des systèmes éducatifs, on peut retenir :

- Le soutien à l'organisation de forums tels que le forum de l'emploi au Mexique ou le Ghana-France Digital June à Accra en 2019, réunissant les secteurs éducatif, numérique et économique; tout comme la création d'un label multilingue pour les entreprises respectueuses du pluralisme linguistique pour valoriser les parcours plurilingues et interculturels dans le cadre professionnel, expérimenté à titre pilote dans la région de Marrakech-Safi en 2021.
- Le soutien à 37 projets (27 projets nationaux et 10 projets régionaux) innovants en 2019 visant à renforcer la place de la langue française au sein des systèmes éducatifs à travers le fonds CEL (pour la coopération éducative et linguistique) en faveur du développement d'une stratégie numérique innovante des Alliances françaises du Brésil, de la création d'un outil en ligne d'apprentissage du français en Éthiopie, ou encore de l'organisation d'un séminaire régional du réseau culturel français en Asie pour le français précoce;

et le développement de différentes interfaces et solutions permettant de contribuer au renforcement des compétences des enseignants de et en français à destination du réseau et des systèmes éducatifs.

En 2020, le **Fonds Langue française** a soutenu 29 projets, portés par des Alliances françaises et Instituts français, parmi lesquels des Rencontres franco-brésiliennes du français du tourisme, un forum régional Génération Label FrancÉducation en Bulgarie, ou encore un projet à destination des publics scolaires « Les petits penseurs », aux États-Unis.

→ Le réseau des Alliances françaises

Selon le rapport d'activité de la Fondation Alliance française pour l'année 2019⁸⁷, 832 Alliances (dont plus de 90 % sont des Alliances enseignantes) présentes dans 131 pays accueillent 490 000 apprenants de FLE dans le monde (avec 379 000 apprenants en cours de FLE grand public, et 111 000 apprenants en cours de FLE en entreprises ou institutions), soit +3,4 % sur un an. Madagascar, Inde, États-Unis, Mexique et France sont les cinq premiers pays où l'on apprend le français dans les Alliances françaises en 2019. Viennent ensuite la Chine, le Brésil, la Colombie, le Pérou et le Zimbabwe pour compléter le top 10.

Si les cours de français grand public restent stables en 2019, les cours en entreprises et institutions progressent nettement sur un an (+16 %).

L'Amérique latine, avec 172 Alliances, est le premier continent d'apprentissage du FLE dans les Alliances françaises avec 130 000 apprenants de français et 9,1 millions d'heures de cours vendues (grand public, entreprises et institutions).

L'Europe, avec 236 Alliances, est le premier continent d'implantation des Alliances françaises dans le monde.

Par pays, ce sont les États-Unis qui occupent la première place, avec 107 Alliances. Suivent l'Argentine (53 Alliances), l'Italie et les Pays-Bas (32), le Mexique



⁸⁷ Rapport d'activité 2019 de la Fondation Alliance française. Voir QR code.

« En 2020, le Fonds Langue française a soutenu 29 projets. »

(31), le Brésil (29), l’Australie et Madagascar (27), la France (24), l’Espagne (19), la Chine (17), l’Inde et la Russie (13), l’Afrique du Sud, la Colombie et le Royaume-Uni (11).

Signalons enfin que les **centres de langues** des Instituts français et des Alliances françaises jouent un rôle important non seulement pour la mise en œuvre des actions de coopération linguistique et éducative des SCAC en tant que vecteur privilégié pour la diffusion et l’apprentissage de la langue française et pour la formation de formateurs, mais également en tant que centres d’examens officiels.

→ Les certifications officielles

Les certifications officielles – principalement du **DEL F** et du **DAL F** – permettent en effet non seulement de valider des compétences en français à travers un diplôme d’État délivré par le ministère français de l’Éducation nationale et de la Jeunesse et valable à vie ; mais elles sont également proposées aux systèmes éducatifs des pays dans le cadre de la coopération française en éducation pour valoriser les parcours d’apprentissage des élèves, mais aussi pour valider le niveau de français des enseignants ; ce qui leur confère une grande valeur dans les dispositifs de coopération qui sont déployés par la France.

Parmi les dispositifs de certification de FEI déployés dans le cadre de projets à destination des enseignants, il faut également signaler le lancement du dispositif **APPRENDRE/Ev@lang** en 2021 : un test porté par FEI et l’AUF, conçu pour évaluer le niveau de compétences en français des enseignants des systèmes éducatifs de 26 pays francophones.

À l’échelle nationale, FEI a également accompagné le projet ASTRE pour le Maroc : copiloté par l’AFD en

lien avec le poste diplomatique et le ministère de l’Éducation nationale marocain, il a sensiblement les mêmes objectifs qu’APPRENDRE/Ev@lang avec une nuance toutefois : dans ce projet, FEI accompagne le Maroc dans la conception de son propre outil d’évaluation. Ainsi, suivant le plan d’action courant jusque 2028-2029, le projet ASTRE est amené à cibler les enseignants en poste comme en devenir, enseignant le français ou en français (DNL). À terme, il est prévu que le Maroc gère ce test de bout en bout.

Malgré le contexte de la pandémie, certaines certifications ont été en mesure de se démarquer et de continuer à fonctionner. C’est le cas notamment du **DEL F Scolaire**, qui a continué sur sa lancée en Espagne par exemple, et dont la mise en œuvre est prévue prochainement en Autriche et en Russie. Cette solidité du DEL F Scolaire dans un contexte pandémique met en exergue le fait que les jeunes constituent aujourd’hui le principal vivier pour les certifications du DEL F-DAL F.

On doit par ailleurs remarquer tout particulièrement le vaste plan d’intégration du DEL F qui a été développé dans le système éducatif allemand, et qui a permis l’abandon partiel d’un certain nombre d’épreuves locales au profit du DEL F Scolaire.

Ce projet de « DEL F Scolaire intégré » est, en effet, le fruit d’une négociation du poste diplomatique français avec chacun des Länder allemands (la certification en langue française étant présente dans une dizaine de Länder sur les seize que compte le pays) ; et s’inscrit par ailleurs dans la stratégie allemande de redynamisation du français induite par les accords franco-allemands.

Le DEL F occupe également toujours une place importante dans les universités dans des pays tels que la Russie, le Mexique ou le Liban.

■ Déploiement d'une offre de formation en FOS/français professionnel

Dans le champ de la coopération bilatérale pour le français, la place occupée par les formations diplômantes à visée professionnelle mérite un examen particulier. Cette catégorie d'apprenants de français dit « sur objectif spécifique » (FOS) est en effet révélatrice d'une dynamique intéressante qui souligne l'utilité très concrète de la connaissance du français. Nombre de ces formations sont dispensées dans l'enseignement supérieur par le biais de masters dits « professionnalisants ».

Dans tous les pays du monde, ils concernent les domaines suivants : langues étrangères appliquées, culture et langage des organisations européennes, interprétation de conférences, traduction et terminologies spécialisées, stratégies de communication interculturelle (littéraires et linguistiques), langues modernes et communication internationale, technologies de la langue et de la traduction automatique, etc.

On retrouve également souvent la langue française, sur tous les continents, comme une des composantes nécessaires aux formations en rapport avec l'administration publique, les relations internationales, la diplomatie ou les questions liées à la défense et à la sécurité (surtout en Afrique).

En Europe, en Afrique du Nord et, dans une moindre mesure, en Asie, les disciplines concernées vont bien au-delà des secteurs directement liés aux langues : architecture, agriculture et agroalimentaire, journalisme, médecine et santé, management, innovation et technologies des systèmes collaboratifs, ingénierie des systèmes industriels, tourisme, marketing et vente, finance et contrôle, droit international (public et privé), économie et gestion, finance, mathématiques-informatique, génie électrique et génie informatique, génie chimique et biochimique, logistique et transport internationaux, sciences politiques, gestion de l'hôtellerie de luxe, etc.

D'autres dispositifs et outils, pilotés directement à partir de la France, permettent de satisfaire cette demande de français professionnel. C'est le cas notamment des diplômes de français professionnel (DFP) conçus et développés par Le français des affaires de la chambre

de commerce et d'industrie de Paris Île-de-France, appelé ci-après « FDA-CCIP », qui valorisent la maîtrise du français, plus particulièrement dans les secteurs des affaires, des relations internationales, du tourisme-hôtellerie-restauration ; et donc les compétences à travailler en français qui se sont déployées à l'international.

Déploiement des diplômes, centres d'examens et formations de formateurs

Selon Le français des affaires (FDA-CCIP), spécialiste en matière de formation de formateurs, d'élaboration d'offres de formation et de certifications en FOS/français professionnel, la demande de formation en français professionnel n'a pas faibli malgré la crise sanitaire qui a touché les centres de langue : le français professionnel étant perçu comme un axe possible de diversification des publics. La création d'une offre de formation à distance a par ailleurs permis au FDA de proposer des formations adaptées aux nouveaux besoins des centres de formation, et cette offre a été déployée au premier semestre 2021 dans 8 centres de formation.

Si l'on considère que tout centre d'examens exprimant un intérêt pour les diplômes de français professionnel a un projet, même embryonnaire, de développement d'un axe en français professionnel, on peut également considérer que l'intérêt pour le français professionnel est croissant, le nombre de demandes d'agrément de centres de langues à l'organisation des sessions du diplôme de français professionnel étant passé de 30 en 2018 à 89 en 2019, et 70 en 2020.

Sur les 42 formations enseignantes organisées entre 2018 et 2020, il est à noter que 12 portaient sur de la formation à l'évaluation et/ou la préparation à la certification en français professionnel ; 11 sur de la formation en français du tourisme ; 9 portaient sur le français des affaires ; et qu'une part plus marginale des demandes portait sur le français des relations internationales, le français de la santé ou le français de la mode.

Il est par ailleurs intéressant de remarquer que, parmi les plus de 23 000 candidats qui se sont présentés à l'un des diplômes de français professionnel entre 2016 et le premier semestre 2021, 72 % présentaient le DFP des affaires (16 766 candidats) ; puis 13 % le DFP secrétariat

(3 188 candidats) ; 6 % de DFP tourisme, hôtellerie et restauration (1 430 candidats) ; celui des relations internationales pour 5,5 % (1 052 candidats) et enfin très loin derrière celui de la santé (tout nouvellement lancé) avec 317 candidats (1,4 %), juridique pour 1,5 %, sciences et techniques pour 0,5 % et mode pour 0,1 %.

En termes de **répartition géographique des candidats entre 2016 et 2021**, 80 % des diplômes de français professionnel étaient délivrés dans les 10 pays suivants : Suisse (12 729 diplômes)⁸⁸, France (2 398), Italie (1 569), États-Unis (920), Égypte (724), Algérie (402), Espagne (380), Liban (380), Autriche (348), Russie (342), Belgique (310). Il est à noter un nombre également non négligeable de diplômes délivrés au Royaume-Uni (211), en Allemagne (189), au Kenya (148) et en Lettonie (130).

Selon FDA-CCIP toujours, **les grandes tendances** observées révèlent tout d'abord que le continent européen reste loin en tête dans les demandes de formation et de certification en français professionnel. Néanmoins, un intérêt est à noter dans la zone Afrique australe (nombreuses demandes de formation ; initiatives innovantes permettant de porter le français professionnel, par exemple au Kenya⁸⁹), en Inde et au Mexique. Dans d'autres régions, la demande reste stable (Amérique du Nord). La demande reste très faible sur le continent asiatique, où le besoin de recréer du lien entre maîtrise du français et compétence professionnelle semble être à retisser.

En 2020, les diplômes de français de la santé ont été créés. Plus larges que le diplôme de français médical, ils sont proposés aux niveaux B1, B2 et C1 du CECRL et permettent d'attester la maîtrise du français, à l'oral et à l'écrit, dans les principales situations de communication professionnelle des domaines médicaux et paramédicaux. Ces diplômes s'adressent ainsi à toute personne exerçant une profession médicale requérant d'interagir efficacement en français avec des patients, leurs familles, et avec le personnel soignant et médical. Ces diplômes permettent également aux institutions et entreprises du secteur de mieux servir une patientèle ou une clientèle francophones ou de se développer sur un marché francophone.



⁸⁸ Le Centre d'examens suisse du français des affaires. Voir QR code.

⁸⁹ Voir « Français du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration (THR) » p. 183.

Plusieurs **freins au développement du français professionnel** peuvent aujourd'hui être notés, tels que le fort taux de renouvellement des équipes enseignantes dans les centres de formation, qui peut réduire très rapidement le nombre d'enseignants formés à l'enseignement du FOS et mettre en péril l'offre de cours. La promotion d'une offre de cours en français professionnel implique une stratégie parfois très différente de la stratégie en place dans les centres de langues pour la promotion de l'offre de FLE. La mise en place d'une équipe marketing et commerciale est parfois nécessaire afin de sonder le marché, présenter l'offre de manière adaptée aux entreprises et aux professionnels. Par ailleurs, l'offre de cours en français professionnel est parfois peu en lien avec les besoins réels des entreprises (offre de formation trop volumineuse, trop axée sur du FLE, etc.). Le lancement d'un axe en français professionnel implique un investissement en temps et en ressources humaines conséquent. Enfin, les résultats n'apparaissent que sur du moyen ou du long terme. Certaines offres sont donc parfois délaissées avant d'avoir eu le temps d'arriver à maturité et de porter leurs fruits.

Développement de dispositifs et d'outils pour l'enseignement du FOS

→ Les Clés du français pro

Les Clés du français pro⁹⁰ ont été lancées en mars 2021 en partenariat entre FDA-CCIP et l'Institut français : il s'agit d'un dispositif de soutien au réseau des centres de langue française permettant d'accompagner le développement d'une offre de cours en français professionnel autour de quatre axes : l'étude des besoins locaux en français professionnel, la définition de l'offre de cours, l'identification des besoins de formation des équipes et l'élaboration d'une stratégie de promotion de l'offre.

En plus de ressources et d'une méthodologie de travail en accès libre, Les Clés du français pro permettront dès 2022 d'opter pour un accompagnement personnalisé du français des affaires.



⁹⁰ Site Les Clés du français pro. Voir QR code.

En 2020, la crise sanitaire a secoué les centres de langues, mais également le **réseau des chambres de commerce et d'industrie bilatérales**. Afin de conserver leurs adhérents et de maintenir leur activité, certaines CCI ont développé une offre de service en ligne⁹¹ à destination de leurs membres permettant de former les salariés en français. Le réseau des CCI bilatérales est très hétérogène : la taille, les moyens et les services proposés par les CCI varient d'un pays à l'autre. Les CCI ne proposent pas toutes les mêmes services et n'ont pas toutes les mêmes ressources permettant la mise en place d'offres de formation. Certaines ont ainsi émis l'idée de s'appuyer sur l'Alliance française ou l'Institut français local pour la construction de cette offre de cours.

→ TV5MONDE

En réponse à des demandes d'enseignants et d'enseignantes, et en collaboration avec la chambre de commerce et d'industrie de Paris Île-de-France, on peut également relever que l'offre de TV5MONDE s'est enrichie de **matériel pédagogique couvrant différents secteurs d'activité professionnelle : affaires, tourisme, hôtellerie-restauration, mode et design, relations internationales et diplomatie**⁹².

TV5MONDE a également développé des fiches pédagogiques pour des cours de français professionnel (hôtellerie, vente, tourisme) à partir de portraits montrant des professionnels résidant au Québec et exerçant leur métier dans une langue, le français, qu'ils ont apprise sur place (production TV5 Québec Canada avec le soutien financier de l'Office québécois de la langue française).

Un projet est également à l'étude pour élaborer des ressources pédagogiques sur les **métiers du bâtiment et de la restauration patrimoniale**, en partenariat avec la Cité de la langue française à Villers-Cotterêts.

Une demande de ressources pédagogiques a émané en avril 2021 de la part du ministère des Affaires étrangères kényan, pour mettre à disposition des enseignants universitaires des ressources pour des cours de français

destinés aux militaires engagés dans les opérations de maintien de la paix.

Des ressources sur le français des relations internationales et de la diplomatie sont également régulièrement renouvelées avec le soutien de l'OIF, avec 42 dossiers pédagogiques annuels et 42 éditions du magazine *7 jours sur la planète* chaque année; environ 80 exercices par an pour les niveaux B1 et B2 à partir d'extraits de magazines de géopolitique; 10 fiches pédagogiques « relations internationales » par an à partir d'extraits de magazines de géopolitique; et plus de 100 exercices sur la communication en contexte interculturel.

Destination francophonie

Dans le cadre de **Destination francophonie**, on peut également noter, parmi les panoramas de la langue française qui ont été présentés en 2019 et 2020, les émissions qui font référence à la **langue française comme vecteur de formation professionnelle** (l'archéologie en Jordanie, le journalisme au Mali, les études d'ingénieur en Angola, en Inde et en Australie, la recherche en écologie au Liban, les formations en tourisme et hôtellerie au Rwanda, le français militaire et médical au Cambodge); au **français comme langue d'accès à l'innovation** (hackathons francophones en Ukraine et développement des jeunes pousses au Rwanda); **comme langue d'accès à la culture et à l'art** (le théâtre joué en français en Autriche, le réseau des traducteurs francophones à Taïwan ou les projets artistiques en français développés au niveau des publics scolaires en Grèce).

Enfin, l'émission *La Francophonie chez toi*⁹³ a été lancée sur le site Internet de TV5MONDE en mars 2020 au moment du premier confinement pour montrer **l'évolution et la place de la langue française sur le numérique** dans les nouvelles conditions de vie à distance imposées par la crise sanitaire. Cette émission a été développée autour des acteurs de la francophonie d'une trentaine de pays, qui se sont fortement mobilisés pour continuer à faire vivre la langue française dans différents secteurs (culture, enseignement, librairie, santé, etc.).



⁹¹ Par exemple CCI France-Pologne. Voir QR code.

⁹² Voir « TV5MONDE » p. 84.



⁹³ Site La francophonie chez toi. Voir QR code.

ÉVOLUTIONS ET TENDANCES POUR L'APPRENTISSAGE DU FOS OU FRANÇAIS PROFESSIONNEL



Entretien avec **Florence Mourlhon-Dallies**, professeure en sciences du langage et didactique des langues, EDA et GRIP, université de Paris.

Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur les dernières évolutions en matière d'enseignement du FOS (français sur objectifs spécifiques) ou français professionnel ainsi que les grandes tendances qui se dessinent ?

Le premier fait notable est qu'on parle aujourd'hui de français professionnel aussi bien pour la préparation de publics encore étudiants en écoles spécialisées que pour les adultes déjà dans l'emploi, exerçant des métiers précis. Cette dimension professionnelle, qui met en avant les compétences de communication langagières et la capacité à agir adéquatement dans les équipes de travail, est devenue prépondérante, quel que soit le contexte d'enseignement ou de formation ; sauf peut-être pour les sections de traduction et

d'interprétariat, qui restent encore très centrées sur la maîtrise du lexique spécialisé.

Le second point à souligner, étroitement lié au premier, est la part croissante des publics adultes migrants parmi les apprenants de français professionnel, au sein même de certains territoires d'accueil francophones (Belgique, France, Luxembourg, Québec, Suisse). De nombreux métiers en tension (pour le bâtiment, l'aide à la personne, le secteur du nettoyage) font l'objet de formations spécifiques au français tel qu'il est utilisé en contexte professionnel. Les parcours diplômants de Français Operandi, créés en 2014 par la chambre de commerce et d'industrie de Paris Île-de-France, témoignent de cette tendance.

« Moins d'apprenants de haut niveau, mais beaucoup plus de demandes pour les qualifications intermédiaires et les métiers manuels. »

L'enseignement du français professionnel se rapprocherait ainsi du français langue seconde tel que pratiqué dans les organismes de formation dans les pays où le français est langue officielle, ou tout au moins parmi les langues de travail ?

Dans les pays d'accueil de migrants professionnels, il est vrai que beaucoup d'organismes de formation offrent à présent des programmes de français professionnel, principalement pour des publics dits « de bas niveau de qualification ». Et dans les pays de départ, des formations sur mesure dites « formations sas » se sont développées récemment, pour ouvrir des perspectives d'embauche, par exemple en Pologne ou en Roumanie, dans les domaines de la santé et du soin. Les cours du soir et les stages intensifs le week-end en écoles privées ont ainsi connu un net développement, rendant le décompte des personnes concernées plus difficile que du temps où l'enseignement du français de spécialité et du FOS était géré par des institutions académiques très en vue ou par les acteurs institutionnels traditionnels (Alliances françaises, Instituts français, universités, chambres de commerce). Cette diversification des lieux d'enseignement et de formation amène une certaine dilution du français professionnel dans le français langue étrangère. De plus, le fait que les métiers en tension ciblés sont de moindre qualification qu'il y a ne serait-ce que dix ans induit une baisse du niveau exigé de langue, souvent inférieur à B1. Et plus le temps passe, plus on a la chance de former des infirmières plutôt que des médecins, ou des secrétaires plutôt que des chefs d'entreprise.

Dans un tel contexte, quelle est désormais la place des publics académiques plus traditionnels ?

Un point saillant est aujourd'hui la mobilité académique. Les écoles de commerce et les écoles d'ingénieurs françaises ouvrent leurs portes aux étudiants selon la formule « d'admission sur titre ». Certains établissements ont quasiment doublé leur effectif avec ce système. D'après Campus France, en 2020, les étudiants internationaux représentaient 13 % de l'effectif total de l'enseignement supérieur en France. Ces chiffres donnent une idée de l'accompagnement linguistique à mettre en œuvre. Ajoutons que ce type de mobilité n'existe pas qu'en direction de la France. Le Maroc par exemple accueille dans ses universités des ressortissants de différents pays francophones du continent africain. Et certaines filières (notamment médicales ou environnementales) des universités d'Europe centrale (en Bulgarie et en Roumanie) reçoivent des étudiants de la Francophonie du Sud, qui côtoient des Français, également en mobilité dans ces sections. Le coût des études joue un grand rôle en la matière : plus les études et le logement étudiant sont accessibles financièrement, plus les cursus ont des chances de s'internationaliser.

À côté de ces publics mobiles qui relèvent du « français sur objectif universitaire », il ne faut pas oublier les étudiants en écoles professionnelles de pays qui accueillent traditionnellement des touristes français. Si on met entre parenthèses la pandémie de la COVID-19, les flux touristiques étaient en plein essor par exemple en 2018. Les écoles supérieures d'hôtellerie et de tourisme en Espagne, en Italie, en Suisse, au Maroc, en Thaïlande, au Vietnam poursuivent leur

activité. Dans ces pays, la vitalité du secteur se maintient, comme l'atteste le nombre important de passations du diplôme de français professionnel hôtellerie, tourisme, restauration de la chambre de commerce et d'industrie de Paris Île-de-France.

Enfin, différentes universités américaines et institutions européennes permettent de stabiliser l'effectif des étudiants et des personnels d'ambassades formés au français des relations internationales et de la diplomatie. L'extension de l'Union européenne aux pays baltes et à Malte, par exemple, se fait encore ressentir aujourd'hui dans les demandes, avec des exigences de formation pointue à la négociation ou à la traduction.

Justement, sur le plan de la demande, que retenir de la période actuelle?

Si l'état des lieux qui vient d'être fait montre que le français professionnel se maintient en beaucoup d'endroits, force est aussi de constater une certaine diminution des effectifs dans les domaines médicaux et scientifiques, sans doute en raison de la prépondérance de l'anglais dans les milieux de la recherche et dans les publications internationales.

De manière générale, la période actuelle est marquée par ce qu'on pourrait nommer un « effet de cisaille ». Alors qu'à l'international les publics les plus visibles, de haut niveau de qualification professionnelle et linguistique, ont tendance à s'effriter, de nouveaux publics émergent, animés d'un réel besoin de travailler en français, mais moins diplômés dans leur domaine et souvent d'un niveau de langue débutant ou moyen. Ces publics offrent aussi bien souvent

un net déséquilibre entre un oral relativement opérationnel et un écrit beaucoup plus problématique, qu'ils soient migrants francophones, étudiants en mobilité ou composés de personnes restées dans leur pays d'origine. On a donc moins d'apprenants de haut niveau, mais beaucoup plus de demandes pour les qualifications intermédiaires et les métiers manuels. Ce changement peut surprendre les enseignants de français professionnel et les formateurs, d'autant que les professions concernées peuvent différer de celles des décennies précédentes : métiers souvent féminisés du soin et de l'aide à la personne, secrétariat plutôt que négociation d'affaires, infirmiers brancardiers autant que médecins. Le matériel édité fait assez souvent défaut, d'ailleurs.

Dans ces conditions, les technologies numériques offrent des possibilités nouvelles, surtout en contexte de pandémie, qui rend souvent nécessaire la mise en place d'un enseignement à distance. On pense ici au développement de CLOM spécialisés, comme celui soutenu par l'OIF en français de la mode, en collaboration avec le Sénégal. On peut citer aussi les différentes opérations en français du nettoyage et de la propreté, composées de parcours numériques en libre accès (Lexique des métiers du nettoyage, ou bien Langage et propreté). Certains opérateurs sectoriels comme l'Institut national de l'hygiène et du nettoyage industriel (INHI) ont mis au point des formations tutorées sur le lieu de travail à partir de tablettes numériques (logiciel Libéro). Tout laisse donc à penser que l'enseignement du français professionnel connaîtra une certaine hybridation entre le « en présence » et le « à distance », à l'image de ce qui se produit déjà pour le français langue étrangère.

Émergence de besoins et d'offres de formation en FOS/français professionnel dans les pays

La vitalité des formations en français sur objectifs spécifiques, français professionnel ou «à visée professionnelle» à l'international, tout au moins leurs potentiels, ne font donc aucun doute, au vu de la dynamique des dispositifs de formation et de certifications constatée par FDA-CCIP, de l'opportunité de diversification des publics que cela représente pour les centres de langues et de formation ; et avant toute chose de l'émergence de nouveaux publics «animés d'un réel besoin de travailler en français» – pour citer M^{me} Florence Mourlhon-Dallies⁹⁴.

Les offres de formation qui ont été élaborées dans les pays pour répondre à des demandes spécifiques, renforcer ou établir des coopérations notamment avec les universités francophones, et favoriser l'employabilité des jeunes professionnels ou encore les mobilités professionnelles témoignent également de cette dynamique.

→ Apprentissage du FOS pour l'employabilité des jeunes et des étudiants

Des formations en français professionnel/FOS sont déployées dans les universités et les écoles du supérieur en réponse à des parcours spécialisés, des masters professionnalisants, ou dans le cadre de formations visant plus particulièrement l'employabilité et l'insertion professionnelle des étudiants.

L'Institut français de **Suède** a mis en place en 2021 un projet d'ampleur autour du français professionnel afin de créer un cours de français professionnel au sein des lycées professionnels et des universités, qui s'accompagnera du déploiement des diplômés de français professionnel de la chambre de commerce et d'industrie de Paris Île-de-France (notamment DFP affaires et DFP relations internationales ; puis DFP tourisme hôtellerie restauration et santé à venir).

Expertise France a déployé au **Togo** une formation en FOS des médias dans le cadre du FSPI **Projet de formation et d'appui au secteur de l'audiovisuel et des médias** (PROFAMED), mis en place pour deux promotions de la licence en journalisme professionnel de l'ISICA à l'université de Lomé (70 élèves par promotion) en collaboration avec le ministère de la Culture et du Tourisme

et le ministère de la Communication et des Médias en visant la professionnalisation du secteur des médias et des créateurs audiovisuels. L'Alliance française de Dschang (au **Cameroun**) a de son côté déployé un cours de français pour les blogueurs et les journalistes numériques.

Le **Cambodge** signale également la création d'une nouvelle licence professionnalisante en français appliquée au tourisme ; et l'Institut national de capacitation (INACAP) au **Chili** propose pour sa part depuis 2016 un parcours de formation FOS/français professionnel dans les domaines de l'hôtellerie et de la gastronomie internationale, qui a déjà accueilli 7 300 personnes.

→ Formation des fonctionnaires au français des relations internationales

En complément ou aux côtés des dispositifs de formation en français des relations internationales qui sont déployés par l'OIF (dans le cadre notamment du programme IFN-IFE) et par les partenaires de la Charte de la Francophonie et par les pays (principalement la coopération bilatérale française et belge) à destination des cadres des administrations et des fonctionnaires internationaux issus des pays membres⁹⁵, on peut signaler des initiatives déployées par les pays pour le renforcement des compétences linguistiques de leurs fonctionnaires nationaux et internationaux ; mais également une offre de formation professionnalisante déployée notamment par le **Maroc** ou encore par le **Chili** ou le **Mexique**.

L'Académie marocaine des études diplomatiques (AMED) a en effet déployé une formation pour les diplomates de la Dominique sous l'impulsion du ministère des Affaires étrangères du Maroc : une formation qui comptait une immersion en français ainsi que des ateliers d'apprentissage de la langue.

Dans la région Caraïbes, des initiatives en espagnol ont été développées avec le soutien du Chili et du Mexique, qui déploient une offre de formation à la diplomatie en espagnol qui pourrait s'ouvrir à d'autres langues. Dans ce cadre, le poste diplomatique français a déposé un *white paper* au ministère des Affaires étrangères de **Sainte-Lucie** en 2019 pour contribuer à la création d'un institut de formation des

⁹⁴ Voir l'entretien avec Florence Mourlhon-Dallies, p. 179.

⁹⁵ Voir « Vers un dispositif opérationnel à trois volets : veille, alerte et action » p. 78.

diplomates, dans lequel le français pour grands débutants se partagerait avec un cycle de conférences en relations internationales par des experts français.

→ **Français du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration (THR)**

Entre 2018 et 2020, au titre des formations de formateurs des centres d'examens FDA-CCIP au français des relations internationales, 64 enseignants ont été formés au **Mexique** en 2018 dans le cadre d'ateliers « Français du tourisme : élaborer rapidement un programme de formation » et « Comment et quoi évaluer en français professionnel » et 22 en 2019 pour « Enseigner avec les diplômes de français du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration » ; 36 aux **États-Unis** pour une « Initiation à l'enseignement du français des affaires et du français du tourisme » et 7 au **Kenya** pour « Concevoir des unités pédagogiques en français du tourisme »⁹⁶.

En 2019, 20 enseignants ont été formés en **Indonésie** pour « S'initier au français du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration », 15 au **Brsil** pour « Enseigner et évaluer le français du tourisme dans son établissement scolaire/universitaire », et en **Italie**⁹⁷ un total de 104 enseignants ont été formés sur 2 formations (« Enseigner le français des affaires » et « THR B1 avec DFP »). Une formation était par ailleurs prévue en 2020 au Kenya pour former 30 enseignants au « Français professionnel, exemple des domaines affaires et tourisme », mais elle a été annulée.

Parmi les initiatives déployées par le réseau des AF et des IF dans ces domaines, on peut signaler en **Équateur** l'offre de formation de l'Alliance française de Cuenca en « Français appliqué à la gastronomie » pour les étudiants de la filière gastronomie de l'université de Cuenca en 2020 à travers un module de FOS appliqué au tourisme ; ou encore un accord avec l'école de tourisme de l'université de l'Azuay signé avec la coopération française pour permettre aux étudiants de dernier cycle de la filière d'avoir accès au français comme deuxième langue étrangère à partir de septembre 2021.

« Des formations en français professionnel/FOS sont déployées dans les universités et les écoles du supérieur en réponse à des parcours spécialisés. »

Dans les **Territoires palestiniens**, l'Alliance française de Bethléem a mis en place en 2020 le projet Mashrou' Mariam, dont l'objectif est de soutenir des femmes travaillant dans le secteur du tourisme ; le projet Fonds Langue française commun aux quatre antennes de l'Institut français de Jérusalem et à l'Alliance française de Bethléem a par ailleurs permis de développer un volet de formation FOS/français professionnel destiné aux équipes pédagogiques.

À noter enfin le programme de français professionnel, qui a bénéficié à 10 000 artisans **marocains** en 2019-2020, avec l'appui du ministère du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport aérien et de l'Économie sociale, de l'Agence nationale de lutte contre l'analphabétisme et des associations de la société civile partenaires dans le cadre d'un programme d'alphabétisation en français à travers quatre cursus (compétences fondamentales en lecture, écriture, calcul et communication ; compétences socioprofessionnelles en techniques de vente et de commercialisation des produits et de communication ; informations utiles sur le secteur et les métiers de l'artisanat ; éducation financière).

→ **Français de la santé**

Entre 2018 et 2020, deux formations de formateurs des centres d'examens FDA-CCIP au français de la santé ont été menées en 2019 à l'attention de 22 enseignants formateurs pour « S'initier au français de la santé » ; et la formation de 32 autres était prévue en 2020 (mais a été annulée) pour « Enseigner le français de la santé et de l'humanitaire ».



⁹⁶ « L'ambassade de France au Kenya mise sur le français professionnel », site Internet du Français des affaires. Voir QR code.

⁹⁷ « 100 professeurs formés en Italie ! », site Internet du Français des affaires. Voir QR code.

Pour ce qui relève de l'offre de formation déployée dans les pays avec l'appui de la coopération française, le FSPI **Appui au renforcement du capital humain en Amérique centrale** (ARCHAC), déployé avec l'ambassade de France par le SCAC régional, a permis de former des étudiants en médecine au **Panama**. Un projet est également à l'étude pour la création d'une certification de français médical des étudiants en troisième année de médecine, dans le cadre d'une coopération entre le ministère de l'Enseignement supérieur et le groupe Pigier **Algérie**.

Parmi les dispositifs de certification officielle de français qui ont été mis en place, on peut relever le master Mekong Pharma (convention tripartite entre le **Vietnam**, le **Cambodge** et le **Laos** mise en place et financée par la fondation Pierre Fabre), mais aussi des coopérations universitaires développées dans le domaine de la santé avec des acteurs locaux renommés, dans des perspectives de collaborations professionnelles (Institut Pasteur, Institut Mérieux, fondation Pierre Fabre) au Cambodge, et enfin un accord universitaire pour le déploiement d'un diplôme de formation médicale spécialisée approfondie (DFMSA), en partenariat avec la faculté de Strasbourg.

→ Français des affaires

Parmi les formations déployées par **Le français des affaires**, on peut relever la formation en 2018 en **République tchèque** de 13 formateurs à la préparation des diplômes de français des affaires B2 et C1. Aux **États-Unis**, un module destiné à 14 formateurs pour « Enseigner le français des affaires » a été déployé en 2019, puis un autre plus spécifique en 2020, destiné à 30 formateurs pour « Enseigner le français des affaires : l'exemple de l'industrie de la mode et du luxe »⁹⁸.

Parmi les formations en français des affaires et plus largement en français en entreprise qui ont été déployées en **Équateur**, on pourra citer l'offre développée par l'AF à Guayaquil pour des employés de bureau et cadres des entreprises ; ou encore à la succursale de Peugeot de Cuenca (pour l'accueil et la relation client en langue française au sein de l'entreprise).

Au **Cameroun**, l'AF de Garoua propose un programme d'alphabétisation pour les producteurs de coton (FOS) en partenariat avec la Société de développement du coton (SODECOTON) afin d'amener les cotonculteurs à satisfaire les demandes de lecture et de compréhension des documents relatifs à la culture du coton, de développer chez les producteurs de coton des compétences d'écoute et d'intervention, à l'écrit ou à l'oral, sur les sujets liés aux travaux agricoles et d'améliorer leur capacité à rédiger des correspondances ou des comptes rendus⁹⁹.

L'Institut français du **Sénégal** travaille régulièrement avec le Fonds de formation professionnelle du Sénégal (3FPT). Dans ce cadre, en 2020, des formations spécifiques (alphabétisation des employés au service client) ont été menées à la demande des entreprises en mécanique, réparation navale, industries alimentaires et agricoles, ambassades ou encore mines et grands travaux.

Les CALF du **Tchad** ont pour leur part formé 500 employés des institutions et du secteur privé (notamment CFAO Motors, sur financements propres) en 2020, dans le cadre de cours de renforcement linguistique pour la formation continue.



⁹⁸ « La francophonie, un vecteur d'opportunités économiques aux États-Unis », site Internet du Français des affaires. Voir QR code.



⁹⁹ Programme d'alphabétisation de l'Alliance française de Garoua. Voir QR code.

ÉVOLUTIONS POUR LES PAYS OÙ LE FRANÇAIS EST LANGUE ÉTRANGÈRE – ÉTAT DES LIEUX PAR RÉGIONS ET PAR PAYS

Pour mesurer les évolutions de l'apprentissage du français dans le monde, il convient de se fixer quelques principes méthodologiques que le lecteur doit bien avoir à l'esprit afin de ne pas tirer de conclusions trop hâtives. Précisons tout de suite que, bien qu'ayant collecté des données chiffrées pour 134 pays, nous n'avons procédé à une comparaison par rapport à la précédente édition de ce rapport (2018) que pour 78 d'entre eux¹⁰⁰.

AVERTISSEMENT

En matière d'observation, il faut distinguer l'exercice consistant à reproduire une image de la situation à l'instant T, qui consiste à cumuler tous les effectifs des apprenants du français langue étrangère (FLE) dans les systèmes éducatifs, et celui qui cherche à mesurer les évolutions. Ce dernier n'a d'ailleurs véritablement de sens que réalisé pour un même pays sur une période donnée. Les analyses présentées ci-après, dans une approche régionale, mais par pays, sont les seules à considérer en la matière. Permettant d'examiner en détail les changements intervenus dans les politiques éducatives et les contextes particuliers liés à l'enseignement des langues étrangères, ou de comprendre comment et pourquoi un niveau ou un type d'enseignement connaît des bouleversements en quelques années, elles peuvent s'exercer sur l'ensemble du périmètre.

En revanche, l'approche mondiale nous oblige à évacuer les biais liés aux différences constatées entre les chiffres réunis lors de la précédente enquête et leur actualisation. Ces différences sont nombreuses : un ou plusieurs niveaux d'enseignement non renseignés d'une collecte à l'autre ; une catégorisation qui change et qui intègre une part

■ État des lieux

Comme en 2018, le nombre d'apprenants de français dans le monde dépasse légèrement les 51 millions d'individus. On considère ici les élèves des écoles, collèges, lycées et établissements d'enseignement supérieur publics et privés, de même que les effectifs d'instituts ou de centres de langues étrangères hors système scolaire.

Les grands équilibres repérés en 2018 ne sont pas modifiés, avec une prédominance de la région Afrique du Nord-Moyen-Orient, suivie de l'Afrique subsaharienne-océan Indien, de l'Europe, des Amériques-Caraïbes et de l'Asie-Océanie¹⁰¹.

de l'enseignement en français dans l'enseignement du FLE (confusion fréquente dans les pays où le français est en partie seulement médium d'enseignement) ; l'apparition des élèves fréquentant les systèmes privés d'éducation, non mentionnés précédemment, etc. La base pouvant servir à une comparaison mondiale s'en trouve donc nécessairement réduite, ce qui lui confère le nécessaire sérieux statistique.

Cependant, les statistiques ont aussi leur faiblesse, en ce qu'elles produisent – du moins lorsqu'il s'agit de calculer des évolutions en pourcentage – des résultats indépendamment des volumes considérés. Ainsi, ramenant tout à une base 100, le calcul de pourcentage délivrera imperturbablement le même 50 %, aussi bien pour un accroissement de 10 à 15 que pour une augmentation de 100 à 150 ou de... 1,5 million à 2,25 millions ! De ce point de vue, plus les effectifs sont faibles, plus les variations en pourcentage risquent d'être fortes, même en cas de changement de volume numériquement faible. Inversement, elles seront atténuées concernant les grands groupes. C'est d'ailleurs ce qui permet de raisonner avec le recul nécessaire à la compréhension proportionnée des choses, mais il faut s'en souvenir en les étudiant.

¹⁰⁰ Voir l'encadré « Avertissement ».

¹⁰¹ Voir « Répartition du nombre d'apprenants de FLE dans les systèmes éducatifs en 2022 (part par régions) » pp. 188-189.

Le poids du seul Maghreb est considérable puisque l'Algérie, le Maroc et la Tunisie totalisent à eux seuls plus de 17 millions d'apprenants de FLE. Comme nous l'avions déjà signalé en 2018, une part non négligeable des élèves ainsi recensés suivent en réalité un enseignement qui s'apparente largement à celui qualifié de « bilingue » dans d'autres systèmes éducatifs, voire en français pour certaines matières et à certains niveaux d'études, mais le qualificatif de langue étrangère appliqué au français dans ces pays est ainsi respecté.

De nouveau, comme en 2018, l'Afrique « non francophone » représente 25 % de l'effectif total. On y retrouve aussi bien des pays membres, associés ou observateurs de l'OIF que leurs voisins, qui jouent, dans une certaine mesure, la carte de la francophonie dans une perspective de coopération interrégionale. Le Cameroun (pour sa partie anglophone), le Mozambique ou le Ghana y côtoient ainsi l'Ouganda, l'Angola, l'Afrique du Sud ou le Kenya.

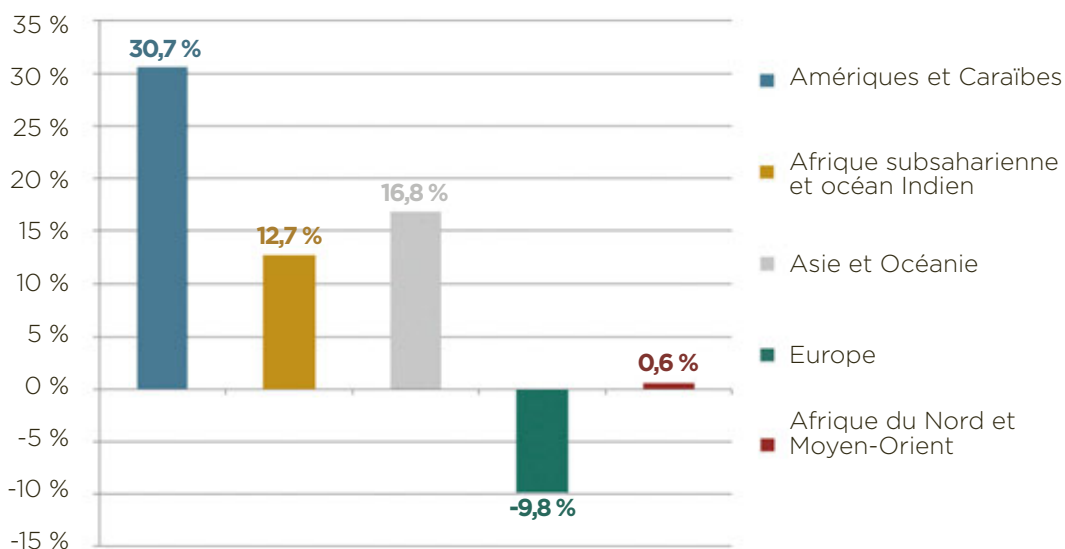
L'Europe, pour laquelle nous avons recueilli le plus de données probantes (pour 46 pays) reste un bastion de l'apprentissage du français. En volume, l'Italie et la Roumanie se

disputent la première place dans un peloton de tête réunissant l'Allemagne, l'Espagne, les parties non francophones de Belgique et de Suisse, les Pays-Bas, la Grèce et le Portugal. Bien placés également, rappelons que les pays anglophones (Royaume-Uni et Irlande) ayant le français comme première langue étrangère rassemblent plus de 0,5 million d'apprenants de FLE.

En matière de FLE, le continent américain et les Caraïbes occupent la troisième place. Les « poids lourds » de l'apprentissage du FLE sont le Canada (hors Québec) et les États-Unis d'Amérique, suivis du Costa Rica, du Brésil, du Mexique et de l'Argentine, entre autres.

Enfin, la région Asie-Océanie rassemble le moins d'apprenants de FLE comparativement à l'ensemble, mais certains pays de la zone se distinguent néanmoins par des effectifs significatifs (autour de 50 000 apprenants), même s'ils demeurent modestes par rapport à leur population scolarisée. C'est le cas de l'Australie, de l'Inde, de la Chine, du Laos, du Cambodge, de l'Azerbaïdjan ou du Vietnam.

Variation des effectifs de FLE entre 2018 et 2022 (périmètre constant)



■ Évolutions

Globalement, le nombre d'apprenants du français langue étrangère a très légèrement décliné depuis notre dernière enquête. La baisse de 0,1 % enregistrée n'est pas telle que l'on puisse y déceler un mouvement profond, mais elle dénote tout de même une tendance. Elle reflète en réalité un net recul de l'apprentissage du français en Europe (-10 %). En revanche, contrairement à l'évolution constatée entre 2014 et 2018, toutes les autres régions du monde connaissent, en moyenne, une hausse du nombre d'apprenants de français.

Comme nous l'avons expliqué plus haut, l'ampleur du mouvement reflété par le pourcentage doit être relativisée compte tenu de l'effectif relativement réduit pour chaque ensemble étudié. Des variations intervenues dans quelques pays seulement relevant d'une région peuvent peser fortement sur l'ensemble.

Cela est particulièrement vrai pour la zone Amériques-Caraïbes, marquée par peu de changements (dont quelques-uns à la baisse d'ailleurs), mais qui bénéficie d'un accroissement très significatif de l'apprentissage du français au Costa Rica et au Chili.

En Afrique subsaharienne, la croissance sur la période étudiée semble avoir été tirée par les quelques pays suivants : Angola, Éthiopie (avant la crise), Sao Tomé-et-Principe et les Seychelles.

Dans l'ensemble Asie-Océanie, ce sont le Cambodge, la Chine, le Laos, la Malaisie, la Thaïlande et le Vanuatu qui ont dopé la croissance globale, compensant quelques baisses constatées par exemple au Japon ou au Kazakhstan.

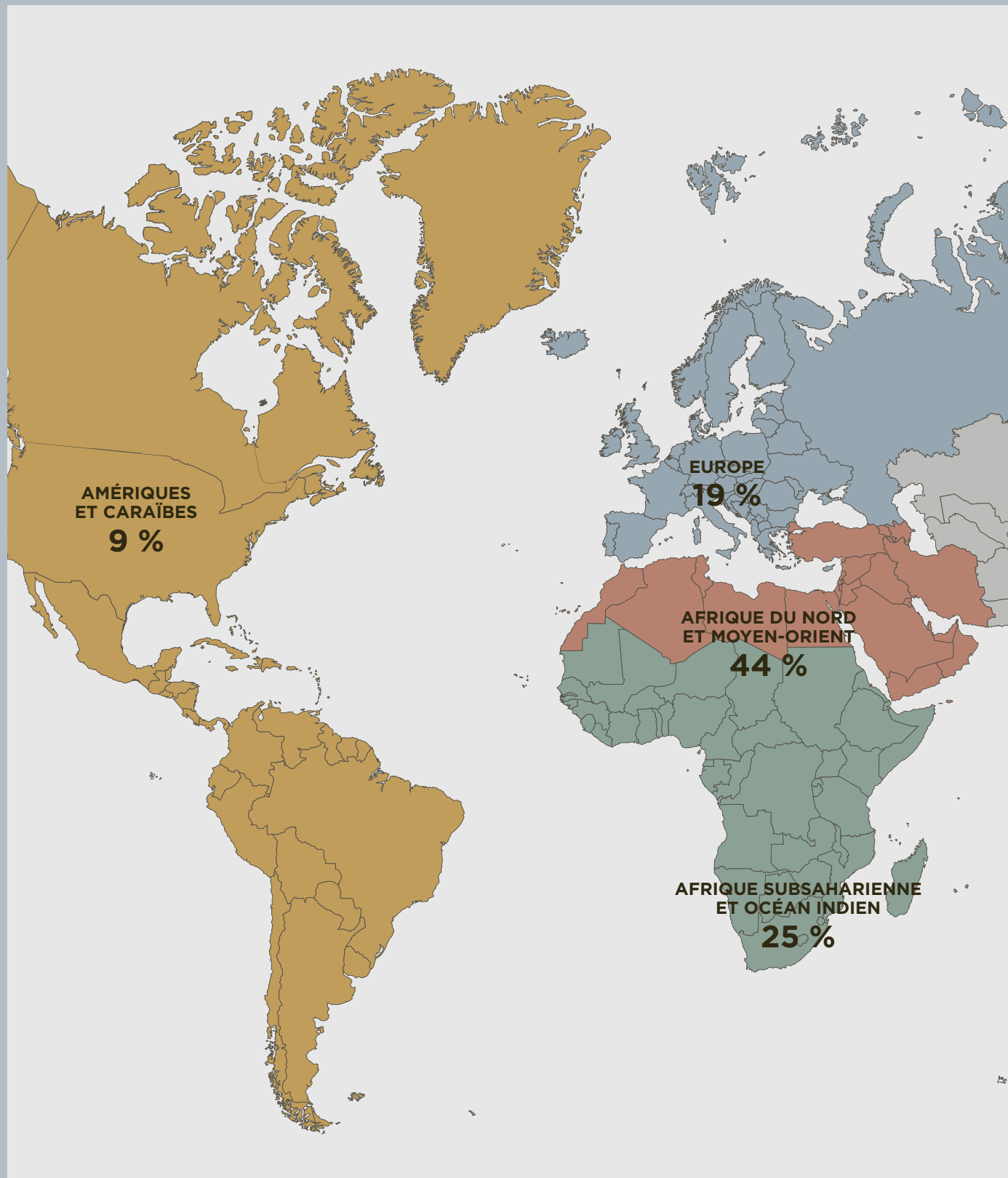
L'Europe se distingue non seulement parce qu'elle affiche un reflux de son nombre d'apprenants de français, mais aussi par la robustesse des données exploitées, qui ne laisse aucun doute sur la tendance à l'œuvre. En effet, alors que les comparaisons concernant les autres continents se limitent à une dizaine de pays, celle portant sur l'Europe en embrasse une quarantaine. L'analyse qui est proposée plus loin, pays par pays, permettra au lecteur de saisir les raisons qui expliquent ce recul, mais l'on peut déjà rappeler quelques évidences.

En dehors des pays anglophones, lorsque l'enseignement ne prévoit qu'une seule langue étrangère obligatoire, c'est l'anglais qui l'emporte (quand il n'est pas directement désigné comme obligatoire par les autorités éducatives, ce qui est souvent le cas). Et même au Royaume-Uni, la possibilité d'abandonner sa langue étrangère assez tôt dans la scolarité a fait fondre les effectifs de francisants. Pour les autres pays européens, dans un paysage linguistique très concurrentiel, les affinités culturelles, les proximités géographiques, la difficulté plus ou moins grande prêté aux différentes langues présentes « sur le marché » et le crédit qu'on leur accorde – tout autant que les politiques plus ou moins volontaristes des autorités éducatives – orientent le choix des élèves, de leurs parents et des étudiants. Lorsqu'une deuxième (ou une troisième) langue étrangère n'est pas obligatoire, la compétition s'aiguise entre, principalement, le français, l'espagnol, le russe, l'allemand et l'italien. ... dont le français ne sort pas toujours vainqueur.

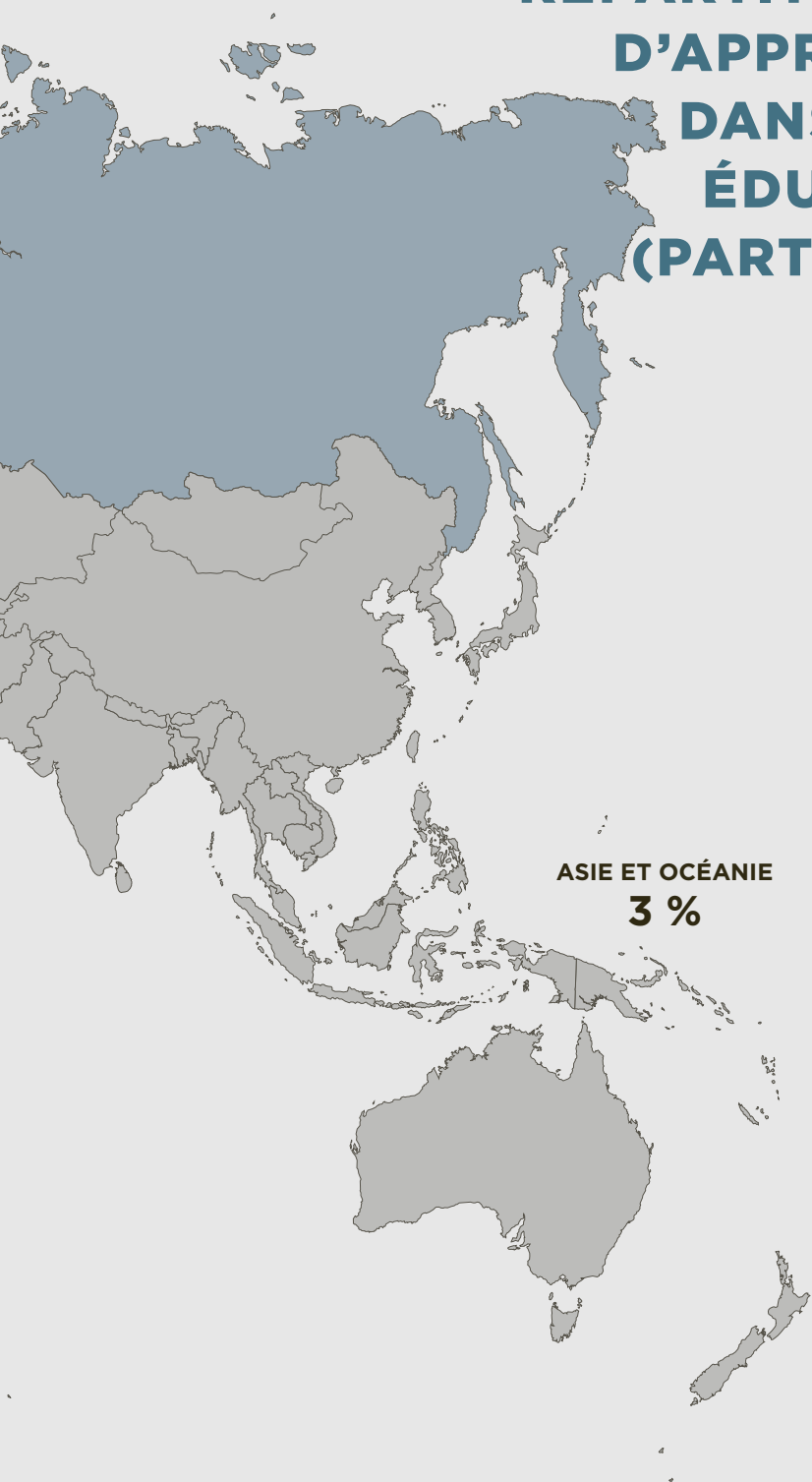
Pour ce qui relève de la fréquentation des cours de FLE des centres de langues du réseau des AF et des IF, tous les pays signalent avoir été marqués de façon significative par la crise de la COVID-19 ; souvent davantage les centres situés dans les grandes villes (notamment au Canada), ou ceux qui ne disposaient pas des équipements informatiques permettant de déployer une offre de formation ou de certification en ligne.

Des comparaisons avec les années précédentes ne sauraient donc être très significatives d'une évolution de l'attractivité du français, si ce n'est dans le cas où les centres disposaient déjà d'outils et de compétences nécessaires au déploiement d'une offre en ligne, ou d'un éventail de formations suffisamment diversifié pour survivre au choc de la pandémie.

Pour ce qui relève des certifications officielles de français de France Éducation International, une baisse assez considérable des certifications en langue française est observable en 2020, même si l'année 2019 avait été exceptionnelle. La perte de candidats par le réseau n'ayant cependant pas partout été la même, comme le montre le cas de Madagascar, où elle a été minime pour les AF du pays.

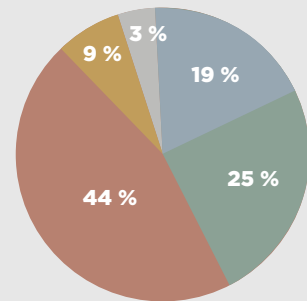


RÉPARTITION DU NOMBRE D'APPRENANTS DE FLE DANS LES SYSTÈMES ÉDUCATIFS EN 2022 (PARTS PAR RÉGIONS)



ZONE GÉOGRAPHIQUE

- Asie et Océanie
- Amériques et Caraïbes
- Europe
- Afrique subsaharienne et océan Indien
- Afrique du Nord et Moyen-Orient



AFRIQUE SUBSAHARIENNE



■ Afrique du Sud

Apprentissage du FLE

Le français est en première position des langues étrangères proposées comme matière facultative, les langues officielles étant les seules langues vivantes obligatoires (*first additional language*) disponibles dans le cursus scolaire local. La deuxième langue étrangère choisie est l'allemand. L'attractivité de la langue française est limitée par son statut optionnel (payant pour les familles) et une image pas toujours positive issue du passé colonial.

En parallèle, le nombre d'enseignants de FLE décroît, en raison de départs à la retraite et de migrations internationales. Les difficultés d'obtention de visas freinent par ailleurs les candidats français et francophones.

Le français n'étant pas inclus dans le curriculum national, les formations des professeurs de FLE ne sont pas encore reconnues par le ministère de l'Éducation de base, mais elles permettent aux professeurs du secteur privé d'obtenir des points d'avancement au sein de leur établissement.

L'enseignement/apprentissage de la langue française est stationnaire dans le système éducatif national, le niveau d'introduction et le nombre d'heures proposées variant selon les choix des établissements et des familles.

Quelques rares établissements proposent le français dès le grade 1 (premier cycle de l'enseignement de base), d'autres uniquement à partir du grade 10 (début du secondaire supérieur) en vue de préparer l'examen de fin de secondaire; à raison de 45 minutes toutes les 2 semaines, jusqu'à 4 heures par semaine.

Des initiatives de formation à l'enseignement bi-plurilingue, incluant le français, ont été lancées au cours des dernières années. Cependant, la politique linguistique du pays favorisant déjà un enseignement plurilingue avec ses 11 langues nationales, le concept n'a pas retenu l'attention des autorités éducatives locales ni des établissements d'enseignement privé.

Apprentissage du FLE dans le supérieur

L'anglais est la première langue d'enseignement dans le supérieur dans 25 universités, dans l'enseignement technique et professionnel (*Technical and Vocational Education and Training – TVET*) et les établissements privés. L'afrikaans est la deuxième langue d'enseignement notamment au sein de l'université de Stellenbosch (l'université de Pretoria ayant abandonné pour sa part l'usage de l'afrikaans en 2019 au profit exclusif de l'anglais).

En 2020, 4 449 étudiants étaient inscrits dans les départements de français des universités (contre 3 976 en 2017), avec l'appui de 45 enseignants (contre 59 en 2017).

L'université de Cape Town propose par ailleurs un master FLE accueillant 666 étudiants au sein du département de français en 2020; parmi lesquels seuls 5 élèves étaient inscrits en master et 7 en doctorat.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

En 2020, 4 119 apprenants de FLE étaient inscrits au sein des AF (contre 4 661 en 2017); et 1 484 élèves étaient scolarisés au sein d'un établissement d'enseignement français à l'étranger homologué (contre 1 556 en 2017).

La signature d'un accord bilatéral en matière d'éducation de base en février 2019 entre les deux ministres des Affaires étrangères sud-africain et français ainsi que les deux projets FSPI (en faveur de la langue française pour 2019-2020 et 2021-2022) révèlent un intérêt grandissant pour la langue française et une implication renforcée de la coopération française.

Un fonds FSPI en faveur de la langue française pour les professeurs de français d'Afrique du Sud et du Lesotho a permis de déployer plus de 500 actions de formation en 2019-2020 : formations linguistiques certifiantes, formations pédagogiques en ligne, en présentiel, sur place et en France, formations diplômantes (DU et masters FLE à distance) et habilitation à la correction et à l'application des examens du DELF et du DALF.

Dans le même cadre, une dotation en matériel et outils a été assurée au sein des établissements primaires, secondaires et universitaires sud-africains où le français est enseigné.



■ Angola

Apprentissage du FLE

La langue d'enseignement dans le primaire et le secondaire est le portugais.

L'anglais et le français sont les seules LVE, et il n'y a pas de LVE2 : il faut donc choisir l'anglais ou le français. L'étude d'une langue étrangère est obligatoire dans l'enseignement secondaire et la mise en place de ces enseignements dépend des directions des établissements et de la disponibilité d'enseignants formés.

Le français commence en 7^e classe avec 3 heures par semaine (270 heures par an et par niveau).

Dans 4 établissements publics (lycées Eiffel de Caxito, Malanje, N'Dalatando et Ondjiva), l'enseignement d'une grande partie des DNL (matières scientifiques) se déroule en français dans le secondaire pour 600 élèves et avec le concours de 41 enseignants. Ils proposent par ailleurs des cours de FLE au grand public dans leurs centres de langues créés *ad hoc*.

Un projet de construction de deux nouveaux lycées Eiffel à Huambo et Moxico (soutenu par un FSPI) est d'ailleurs prévu pour 2023 et 2024 à la demande du président de la République angolaise (ce qui devrait porter le réseau à 6 établissements et 1 000 élèves).

En 2020, environ 250 000 élèves apprenaient le FLE dans le secondaire, avec le concours d'environ 1 500 enseignants.

Les enseignants de français n'ont pas tous reçu de formation initiale, la grande majorité d'entre eux ayant vécu en RDC ou au Congo. On observe un fort déficit de qualification en didactique et en français écrit.

L'apprentissage du français est en légère progression : la langue française retrouvant progressivement la place qu'elle avait avant la période de guerre civile, mais faisant face à l'immense défi du déficit d'enseignants qualifiés. La concurrence de l'anglais (vu comme une langue internationale, d'avenir et plus utile) laisse peu de place au français dans les écoles secondaires, ne serait-ce que du fait du plus grand nombre de professeurs disponibles dans cette discipline qu'en français.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

Le portugais est la langue d'enseignement dans le supérieur pour la totalité des étudiants, l'anglais la première LVE enseignée, suivi par le français. À noter qu'il n'existe pas de langue obligatoire dans les cursus universitaires.

En 2020, 164 étudiants étaient inscrits dans les départements de français des universités (contre 169 en 2017) avec le concours de 11 enseignants, essentiellement concentrés à l'université Agostinho Neto Luanda, qui propose un master en langue française et littérature en français qui accueille 164 étudiants. De plus, 4 établissements proposent des masters francophones pour environ 500 étudiants.

Actuellement, 11 magistères (équivalent des lycées professionnels en France), 6 ISCED (universités proposant des formations au niveau licence) et l'université Agostinho Neto proposent une formation initiale de professeur de français. Une réforme des cursus de

français des ISCED est en cours, mais son avancée dépend d'une réforme curriculaire plus globale. On estime à 2 200 le nombre d'enseignants en formation de professeur de français dans les magistères et à l'ISCED.

En 2019, ce sont par ailleurs 820 étudiants qui ont effectué une mobilité vers la France.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

On constate, malgré la crise économique qui frappe le pays depuis 2014, une augmentation régulière des effectifs de l'AF de Luanda (+50 % depuis 2016) ; et une stagnation voire une diminution des effectifs en province. Cela s'explique essentiellement par le fait que l'activité économique est de plus en plus concentrée à Luanda. En 2020, 1 964 apprenants de FLE étaient inscrits à l'AF (contre 4 819 en 2017) avec le concours de 16 enseignants : suite à la crise de la COVID-19, le nombre d'apprenants à l'AF a en effet fortement chuté.

En ce qui concerne le lycée français de Luanda, on constate une baisse due au retour en France des familles expatriées travaillant pour l'entreprise Total : 857 élèves étaient scolarisés en français au sein du lycée français de Luanda (contre 1 018 en 2017), avec le concours de 54 enseignants et de 2 enseignants de FLE.

Pour ce qui relève des établissements d'enseignement français à l'étranger homologués, l'école Planeta Educar scolarise 117 élèves (contre 126 en 2017), avec le concours de 7 enseignants.

Parmi les moyens mis au service de l'enseignement du et en français, on peut relever des cofinancements (pour la formation et des programmes de bourses) des entreprises du secteur pétrolier (notamment Total et Castel), des entreprises publiques angolaises (Sonangol), et des administrations (ministère du Pétrole, Institut national des Bourses).

Le Bureau d'étude de la langue française en Angola (BELFA), situé au ministère de l'Éducation, a également accompagné la formation de 38 enseignants de français dans les 18 provinces pour devenir formateurs de formateurs et faire reconnaître ce statut dans le cadre de la

« La coopération française soutient l'Association des enseignants de français en Angola (AEFA), qui agit comme relais sur l'ensemble du territoire via ses secrétaires provinciaux. »

réforme éducative ; la refonte des programmes de FLE et la conception de nouveaux manuels pour le niveau collège en coopération avec l'Institut de recherche et développement du ministère de l'Éducation (INIDE) dans le cadre du Programme national de révision curriculaire ; et le Projet d'ouverture de spécialité de français dans deux magistères et dans trois Instituts supérieurs de sciences de l'éducation (ISCED) de province. Enfin, la coopération française soutient l'Association des enseignants de français en Angola (AEFA), qui agit comme relais sur l'ensemble du territoire via ses secrétaires provinciaux.

Le FSPI **Renforcement du réseau d'enseignement bilingue Eiffel et des capacités du réseau de formateurs de formateurs FLE pour l'enseignement secondaire en Angola** est assorti de trois objectifs :

- le renforcement des capacités des équipes existantes et la formation de nouveaux professeurs de DNL en français et en sciences (52 personnes formées) ;
- la création de centres d'enseignement du FLE et de passation du DELF ouverts au grand public au sein du réseau Eiffel, en cogestion avec l'Alliance française de Luanda, et la formation de 14 enseignants pour assurer la qualité de ces actions ;
- le renforcement des capacités du réseau de formateurs de formateurs provinciaux créé en 2018 pour la formation continue de 30 professeurs de français de l'enseignement secondaire.



■ Botswana

Apprentissage du FLE

Le français est la première et seule LVE enseignée dans le système public, qui accueillait 5 223 élèves de FLE dans le secondaire en 2017, et 89 enseignants (dont 74 sont des femmes).

En 2021, le Botswana compte 105 professeurs de français (contre 89 en 2017) pour 48 écoles proposant l'option FLE dans le système éducatif public, et 1 dans le privé. Le nombre de professeurs est en progression (+18 %), tout comme le nombre d'établissements publics enseignant le FLE (+2 % entre 2017 et 2021).

Malgré l'absence de données précises sur les évolutions du nombre d'apprenants de FLE, il est à noter que le ministère de l'Éducation au Botswana est en train de réviser son syllabus de français dans la perspective de maintenir un cursus moderne et adapté dans le cadre duquel la certification en français de 68 professeurs de français est envisagée à travers la passation du DELF B2.

Le français est également enseigné dans un cadre informel, au sein de l'association French Planet Center.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

En 2020, l'université du Botswana a ouvert un *Master of Arts in French Studies* pour 5 étudiants. En 2018, le français était enseigné à 45 étudiants dans l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur.

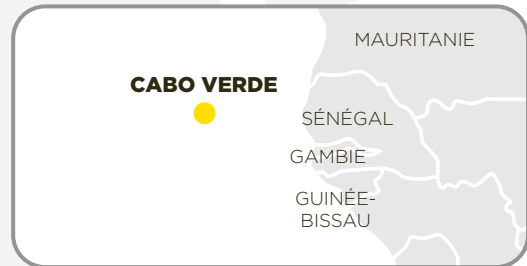
Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

L'AF de Gaborone a obtenu en 2019 le Fonds de coopération éducative et linguistique, et en 2020 et 2021 le Fonds Langue française de l'Institut français, qui ont

permis de mener les **Assises du français**, ayant réuni plus de 115 professeurs de français du système éducatif public, privé et universitaire pour un partage d'expérience et des formations.

Un projet régional avec la Zambie et l'Esuatini a par ailleurs permis de créer des capsules numériques à destination des professeurs de FLE avec des outils clefs en main pour accompagner les enseignants dans la création de leurs contenus de cours.

Les militaires (Botswana Defence Force – BDF) et les policiers (Botswana Police Service – BPS) suivent également des cours de français intensifs à l'AF de Gaborone grâce à une bourse de l'ambassade de France en Afrique du Sud.



■ Cabo Verde

Apprentissage du FLE

Le français et l'anglais sont les deux LVE enseignées dans le pays.

Dans le Plan stratégique pour l'éducation, mis en place depuis 2016 et qui a pris fin en 2021, les autorités ont introduit l'enseignement du français obligatoire dès les deux premières années de l'enseignement primaire jusqu'au début du lycée ; le français devient ensuite optionnel en première et terminale, sauf dans les filières littéraires où il reste obligatoire.

Ce plan stratégique insiste sur l'importance du plurilinguisme au sein du système scolaire, notamment au travers du français et de l'anglais ; une réflexion sur le plurilinguisme étant en cours dans les filières techniques.

Dans 3 établissements (3 écoles françaises, dont 1 seule est homologuée par l'AEFE), l'enseignement d'une

grande partie des DNL se déroule en français pour les niveaux préscolaire, primaire et secondaire; avec le concours de 58 enseignants.

Depuis 2017, l'enseignement du FLE commence en 5^e année, à raison de 2 heures jusqu'à la terminale (au lieu de 3 heures auparavant) avec le concours de 450 professeurs de français dans le public en 2021 : un nombre qui a augmenté au vu de la demande de français qui est croissante. Il est à noter également que les initiatives « club de français » se multiplient.

En revanche, on constate une baisse du niveau de français des formateurs. En effet, l'ancienne génération approche de la retraite, alors qu'elle avait un lien beaucoup plus fort avec la France et sa culture éducative et un meilleur niveau linguistique que la nouvelle génération. Les compétences linguistiques et pédagogiques françaises de ces derniers ne relèvent « plus que » du résultat de leur apprentissage du français dans le primaire, le secondaire et éventuellement le supérieur.

Le gouvernement capverdien n'a pas mis en place de politique particulière en faveur des professeurs de français; l'Association des professeurs de français (APROF) mène cependant des actions auprès des professeurs de l'archipel (formations, achat de matériel pédagogique, accompagnement des événements culturels francophones organisés par les écoles, etc.) en lien avec le ministère de l'Éducation et avec l'appui de la coopération française, ainsi que de l'université du Cabo Verde (UNI-CV), qui soutient également la formation des professeurs de français afin d'assurer la qualité de l'enseignement scolaire.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

Le français est une langue étrangère, obligatoire dans certaines filières et optionnelle dans d'autres, enseignée à raison de 4 heures par semaine, tout comme l'anglais, qui est la deuxième LVE enseignée dans le supérieur.

L'espagnol et le mandarin (respectivement LVE3 et LVE4) constituent une option possible pour les élèves en format « cours particuliers ».

En 2020, 150 étudiants étaient inscrits dans le département de français (en 4 classes et 2 pôles : Praia et Mindelo) dans le cadre d'un master de FLE créé par l'UNI-CV en 2018; avec le concours de 14 enseignants; et 84 apprenants étaient inscrits à l'Institut de langue française de l'UNI-CV en 2020.

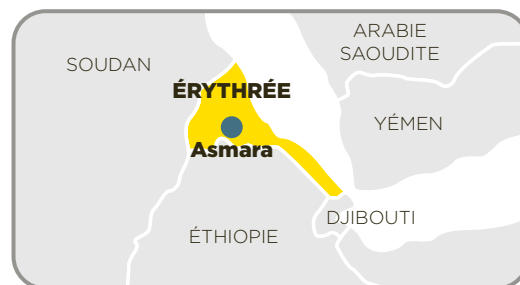
En 2020-2021, 6 étudiants ont poursuivi leurs études en France, et d'autres étudiants ont effectué une mobilité au Maroc et au Sénégal.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE/FOS

En 2019, 225 apprenants de FLE étaient inscrits à l'AF (l'Institut français du Cabo Verde a pour sa part fermé en 2015); enfin, 250 élèves étaient scolarisés en français au sein d'un établissement d'enseignement français à l'étranger homologué (contre 231 en 2017).

En 2021, le réseau culturel français emploie 49 enseignants en français et 12 enseignants de FLE.

Dans le cadre informel, le français est enseigné au sein de l'ONG Association Maracanã (30 apprenants en 2021), de l'ONG Centre d'intervention communautaire Bairro Brasil (60 apprenants) et de l'ONG Acredita na Bo Vitoria (20 apprenants).



■ Érythrée

Apprentissage du FLE

L'anglais est la LVE enseignée dans le secondaire. Le français n'est plus enseigné dans les établissements scolaires et universitaires depuis 2008; il est cependant enseigné à l'AF d'Asmara et à l'École internationale d'Asmara (établissement privé suivant les programmes britanniques) comme LVE2 à égalité avec l'espagnol. Il est encore

parlé couramment par une infime part de la population ayant vécu et ayant été éduquée à Addis-Abeba, dont le pourcentage n'est pas mesurable et serait sans doute peu significatif.

Dans le système éducatif, les langues nationales des neuf ethnies jouissent d'un statut égal : utilisées comme langues d'enseignement dans le cycle primaire, elles sont remplacées dans le cycle secondaire par le tigrigna et/ou par l'anglais.

L'éducation bi-plurilingue est cependant l'une des idées fortes du système éducatif érythréen.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

En 2020, 245 apprenants de FLE étaient inscrits à l'AF (contre 1 008 en 2017) – une baisse importante due à la fermeture de l'AF durant la pandémie – et le réseau employait 9 enseignants de FLE.

Des dispositifs de certification du DELF ont été mis en place par l'AF d'Asmara à destination d'apprenants de l'École internationale d'Asmara ainsi que des enseignants de l'École italienne d'Asmara, récemment fermée. Une formation d'habilitation aux certifications du DELF-DALF (2020) a été mise en œuvre au sein de l'AF d'Asmara pour son équipe d'enseignants ; 2 enseignants ayant par ailleurs suivi et réussi le DAEFLE en 2020, 3 ayant suivi en ligne le BELC régional délocalisé au Kenya en mars 2021, et des CLOM en ligne du CAVILAM.



■ Éthiopie

Apprentissage du FLE

À partir de 2008, le gouvernement éthiopien a décidé

d'interrompre l'enseignement des langues étrangères dans les écoles publiques et, en 2009, dans les écoles privées, souhaitant « mettre un terme à la compétition entre écoles privées » : des décisions qui ont entraîné une rupture profonde dans l'enseignement du français et dans la formation des enseignants de français en Éthiopie.

En dépit de cette décision, au moins 25 écoles privées (dont des écoles internationales) dispensent des cours de français, de nombreux établissements étant contraints de proposer l'enseignement des langues étrangères hors curriculum en tant qu'activités extrascolaires. Les écoles privées éthiopiennes privilégient l'anglais comme langue d'enseignement, tandis que les écoles privées internationales proposent d'autres langues européennes en fonction de leurs liens avec les pays concernés.

L'anglais est la première LVE enseignée dans le pays avec un effectif de 20 046 357 élèves en primaire et 2 820 135 élèves dans le secondaire ; et il est introduit en tant que matière au grade 1 (première année de la *Primary*).

Dans certains cas, il devient la langue d'enseignement, à partir du grade 7 ; et il est automatiquement langue d'enseignement dans le secondaire (grades 9 à 12).

Les autres LVE enseignées sont d'abord le français, puis l'arabe, l'italien, le turc, le chinois, et l'allemand.

Pour l'apprentissage du FLE, le niveau d'introduction du français est variable et dépend de chaque école (locale, privée) : au premier cycle de la primaire (grade 1) ou juste avant le deuxième cycle de la primaire (grade 4). L'enseignement se termine souvent avant le secondaire (grade 7).

Concernant les écoles internationales, l'introduction dépend du programme suivi (par exemple, dans le programme Cambridge, le français est enseigné du grade 2 au grade 11).

Le nombre d'heures d'enseignement est en moyenne de 2 heures par semaine pour environ 17 000 élèves du préscolaire au secondaire (public et privé) en 2019 avec le concours d'environ 150 enseignants dans le public (en 2021).

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

Suite aux accords de coopération passés avec la France en 2018, le Ministry of Science and Higher Education (MOSHE) montre une position favorable aux langues étrangères et à la coopération avec les pays accompagnant la diffusion et la promotion de leur langue, telle la France.

En plus de l'anglais, qui est l'unique langue d'enseignement dans l'enseignement supérieur, on note l'apprentissage de l'arabe, du turc, du chinois, du français, de l'italien, de l'allemand et du portugais.

En 2020, 12 étudiants suivaient des enseignements au sein d'un département de français (contre 78 en 2017) avec le concours de 8 enseignants; et 1 063 élèves suivaient des cours de FLE/FOS avec le concours de 15 enseignants¹⁰².

La disparition de l'unique master de français en Éthiopie (université d'Addis-Abeba) faute d'inscrits, ainsi qu'une baisse substantielle du nombre d'étudiants inscrits dans les programmes de bachelor en français¹⁰³ sont les marqueurs d'un intérêt qui reste pour le moment limité.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

En 2020, 140 apprenants de FLE étaient inscrits à l'AF (contre 409 en 2019), les Alliances ethio-françaises (AEF) ayant fortement été impactées par la crise de la COVID-19.

Les effectifs étaient par ailleurs stables dans les établissements d'enseignement français à l'étranger homologués, passant de 1 850 en 2019 à 1 890 en 2020 au lycée français.

En 2021, 70 enseignants en français travaillent au sein du lycée français et 25 enseignants de FLE travaillent au sein de l'Alliance ethio-française (Addis-Abeba et Dire Dawa).

Depuis 2019, le SCAC de l'ambassade de France en Éthiopie met au point un label encourageant le développement de la qualité de l'enseignement du français, dans les écoles comme dans l'enseignement supérieur, à travers quatre critères sur la base desquels les établissements partenaires s'engageront à développer l'enseignement du français: formation linguistique des professeurs validée au minimum par la certification DELF B2; certification des apprenants de français au DELF; formation initiale des professeurs en didactique du FLE; et mise en place d'un enseignement fondé sur le CECRL et l'approche actionnelle.

Dans ce cadre, 163 apprenants des établissements partenaires se sont présentés aux examens du DELF-DALF entre 2019 et 2021, et 11 professeurs ont bénéficié d'une formation linguistique et de l'inscription au DELF-DALF en 2020-2021.

À travers le FSPI 2019-34 **Structuration et développement de la francophonie en Éthiopie**, des actions ont été conduites en 2019-2020 notamment pour les professeurs et futurs professeurs de français issus des départements de français à travers: une formation didactique (utilisation des manuels de français, didactique du FLE, approche actionnelle, démarche FOS, français en contexte scolaire, français du tourisme); la formation initiale des professeurs inscrits à un DU FLE (en partenariat avec l'AEF et l'université du Mans); la certification des compétences à travers le DELF-DALF; ou encore la formation de (futurs) coordinateurs pédagogiques d'unités de français des établissements partenaires à la démarche qualité.

Des actions ont été menées en faveur de: 14 établissements partenaires qui ont adopté la démarche qualité; 6 nouveaux établissements souhaitant être conventionnés; la labellisation d'un établissement; l'intégration d'une plateforme EAD à l'offre de cours du réseau des AEF éthiopiennes; et une Association des professeurs de français en Éthiopie (avec 120 membres en 2019).



¹⁰² Federal Ministry of Education. *Education Sector Development Programme V (ESDP V) 2015/16 – 2019-20* (calendrier éthiopien), 2015. Voir QR code.

¹⁰³ Ministry of Education. *Education Statistics – Annual Abstract 2011* (calendrier éthiopien), 2011. Voir QR code.



■ Kenya

Apprentissage du FLE

Le Kenya a une tradition bien ancrée d'enseignement du FLE, de façon obligatoire ou optionnelle, au niveau tant primaire que secondaire, technique, professionnel et universitaire.

Le FLE est présent depuis 1964 dans le système éducatif kényan, où il dispose d'une assise solide et stable, avec un enseignement répertorié dans près de 500 établissements publics.

Malgré l'absence de chiffres officiels, le français reste très probablement la première langue étrangère enseignée avec environ 40 000 apprenants et l'appui de 450 enseignants de FLE. Si l'enseignement du FLE régresse dans les départements des universités, l'option en français professionnel (tourisme, diplomatie, affaires, relations internationales), elle, progresse.

La décision de l'EAC (East African Community) de faire du français une troisième langue de travail¹⁰⁴, prise en février 2021, devrait renforcer l'intérêt pour son apprentissage dans la région.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

L'Alliance française jouit d'une très bonne réputation et a le quasi-monopole de l'enseignement privé de la langue française : l'AF de Nairobi est d'ailleurs reconnue par la TVETA (Technical and Vocational Education Training Authority) pour la délivrance de certifications et de diplômes.



¹⁰⁴ Communiqué of the 21st Ordinary Summit of the East African Community Heads of State. Voir QR code.

Les AF – tout comme l'école française de Nairobi, née en 1962 – sont d'implantation ancienne avec des effectifs importants : 1 949 inscrits en 2020 pour Nairobi (contre 8 793 inscrits en 2019) et 1 975 pour Mombasa (contre 2 044 en 2019). Cet héritage favorise l'intérêt des Kényans pour l'Afrique francophone et pour le français, qui jouit d'un statut avantageux.

La capitale est la plus à même de développer l'enseignement du français au vu du nombre de Français et de francophones qui s'y trouvent, ainsi que des nombreuses familles de fonctionnaires internationaux des Nations unies et autres organisations internationales, de même que les expatriés d'entreprises et d'ONG ; ou encore d'un intérêt grandissant de la classe aisée et moyenne kényane pour la culture et l'éducation en français.

Le lycée français Denis Diderot de Nairobi est un établissement à gestion parentale conventionné avec l'AEFE, qui accueille depuis 2013 environ 670 élèves de 52 nationalités, de la maternelle à la terminale (dont 35 % d'élèves français, et 15 % de Kényans), qui bénéficie d'excellents résultats (100 % d'admission au bac) et d'un cursus bilingue dès le cycle 1 du primaire, et où le swahili est enseigné.



■ Lesotho

Apprentissage du FLE

Le français est langue étrangère et de prestige, et de plus en plus d'écoles proposent de l'enseigner, une évolution positive de la place du français s'observant dans les milieux scolaires et universitaires, et le nombre de candidats au DELF Prim et DELF Scolaire étant en constante augmentation.

Le français est LVE1 dans un nombre limité de structures du primaire et du secondaire ; avec 4 713 apprenants de FLE répertoriés en 2021 dans le secondaire pour le public et 4 220 pour le privé, et le concours d'un total de 45 enseignants.

On constate une évolution positive de l'enseignement du français, même si elle reste timide : plusieurs écoles privées prenant en effet l'initiative d'introduire le français dans leurs structures.

Dans le supérieur, le français est LVE1 pour 181 étudiants à raison de 3 heures par semaine sur 4 niveaux.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

En 2020, 304 apprenants de FLE étaient inscrits à l'AF de Maseru (contre 190 en 2019) avec le concours de 10 enseignants : une augmentation due à la restructuration de l'AF malgré les difficultés liées à la COVID-19.



■ Malawi

Apprentissage du FLE

L'État a une image positive de la langue française, car il forme des enseignants de français dans ses trois universités. Beaucoup de parents encouragent leurs enfants à apprendre le français et préfèrent les inscrire dans des écoles qui offrent des cours de français : un atout pour faire des études ou trouver du travail dans des pays francophones, et pour intégrer les organisations internationales.

L'enseignement du français est plus ou moins stationnaire, en tant que première LVE enseignée en primaire (seulement dans quelques écoles privées) et dans le secondaire (dans quelques écoles privées et publiques en tant qu'option, à

hauteur de 58,5 heures par an) même si de plus en plus d'écoles offrent des cours de français, avec un nombre d'élèves en baisse et un nombre de candidats aux examens de fin des études secondaires également trop bas.

Depuis plusieurs années, il n'y a pas de référent pour le français ni d'inspecteur au niveau du ministère de l'Éducation pour s'occuper de l'enseignement du français ; une pénurie de ressources pédagogiques est également à noter, ainsi que le fait que le syllabus de français n'a pas été révisé depuis plus de dix ans.

Suite à l'introduction récente de nouvelles matières dans les écoles, beaucoup d'élèves abandonnent le français. Les enseignants de français quittent parfois leur classe au profit de postes de directeur d'école ou dans l'administration ; d'autres se retrouvent dans des écoles où le français n'est pas enseigné et enseignent alors l'anglais ou d'autres matières. Le pouvoir de conviction des professeurs les plus motivés arrive cependant parfois à permettre de réintroduire le français dans l'école.

Dans le cadre informel, le français est enseigné au sein de Languages Training & Consultancy Solutions, qui accueillait 50 apprenants en 2020.

Le chinois est la seconde LVE enseignée au secondaire, et des cours sont donnés à la Kamuzu Academy et dans l'une des universités pour le moment.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

Le pays comptait 3 universités en 2020, avec 140 étudiants de français suivant des cours pour débutants ou plus avancés (et le concours de 12 enseignants) : des effectifs qui baissent dès la deuxième année, le français demeurant la première LVE enseignée dans le supérieur à raison de 192 heures par an par niveau.

Le chinois est la seconde LVE enseignée grâce à des cours offerts en partenariat avec la Chine à l'université du Malawi.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

Au sein du centre Jacaranda Cultural Center de la Maison de la France, ouvert en 2016 et également centre d'examens

« Au Malawi, beaucoup de parents encouragent leurs enfants à apprendre le français. »

du DELF et du DALF, 30 apprenants de FLE étaient inscrits en 2020 avec le concours de 3 enseignants de FLE.



■ Namibie

Apprentissage du FLE

La première LVE enseignée est l'afrikaans, puis l'allemand en LVE2 ; et le français ou le portugais en LVE3 (aussi bien dans le primaire que dans le secondaire).

En 2019, il y avait 225 apprenants de FLE dans le primaire et 1 540 dans le secondaire, pour le public. Au sein de l'Association des parents d'élèves francophones de Namibie, 24 apprenants de FLE étaient inscrits en 2021.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

En 2020-2021, à l'université de Namibie (UNAM), la LVE1 est l'allemand avec 65 étudiants, suivie du français avec 53 étudiants (pour 2 enseignants), du portugais (40 étudiants), de l'espagnol (15 étudiants) et du mandarin (10 étudiants).

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

En 2020, 330 élèves étaient scolarisés en français dans un établissement d'enseignement français homologué (contre 360 en 2019).

Les élèves du premier et du second degré peuvent passer le DELF Junior au Centre culturel français (CCFN), qui vient d'être récemment accrédité par FEI et la CCIP en tant que centre d'examens TCF, TCFQ, TEF et TEFaQ.



■ Ouganda

Le français en tant que langue étrangère pourrait bénéficier de deux décisions récentes : l'introduction du français comme troisième langue officielle de la Communauté d'Afrique de l'Est ; et l'accueil favorable réservé à la demande d'adhésion à la Communauté introduite par la RDC¹⁰⁵.

Apprentissage du FLE

L'anglais et le luganda sont les langues d'enseignement dans le primaire et le secondaire.

Les langues d'enseignement ne changent que dans les écoles primaires rurales, où la langue locale est un médium des classes 1 à 4 puis devient une discipline des classes 5 à 7 ; à l'inverse, l'anglais est une discipline des classes 1 à 4 puis devient un médium des classes 5 à 7. Ce système, en place depuis 2006-2007, s'est imposé du fait du faible niveau en anglais des écoliers à leur entrée en primaire¹⁰⁶.

Dans les écoles primaires urbaines, l'anglais est toujours la langue médium (*english as medium*), et le swahili et la langue locale sont des disciplines (*as subjects*).



¹⁰⁵ Communiqué of the 21st Ordinary Summit of the East African Community Heads of State. Al. 5 et 8. Voir QR code.



¹⁰⁶ Medadi E. Ssentanda, *The Challenges of Teaching Reading in Uganda: Curriculum guidelines and language policy viewed from the classroom*, 2014. Voir QR code.

Hors université, une formation professionnelle et technique en français est proposée et accueille 60 élèves (employés du secteur privé tels que coiffeurs, tailleurs, chauffeurs diplomatiques, gardes, etc.) au BTEV Certificate for Vocational Colleges; avec des effectifs fluctuants selon les années.

Le français est la première LVE enseignée en primaire et secondaire: dans 36 écoles privées (d'après les données communiquées par l'Association des professeurs de français en Ouganda) du primaire et à plus de 1 million d'élèves dans le secondaire.

Le français est introduit comme les autres langues vivantes à partir du *O Level* (l'équivalent du collège dans le système français) et fait partie des quatre catégories de cours obligatoires (sciences et mathématiques, sciences sociales, langues vivantes, enseignements professionnels)¹⁰⁷.

Il existe 1 établissement du primaire et 5 du secondaire dans le privé (basés sur le système congolais) où une grande partie des DNL se déroulent en français. Seules quelques écoles primaires privées enseignent les langues vivantes (de 40 minutes à 1 heure 30 par semaine).

Malgré une période d'étiollement du nombre d'apprenants du français au niveau secondaire, qui a été observée notamment du fait de la réforme du système éducatif ougandais de 2017 (certains lycées ne proposant plus le français en combinaison d'options avec des matières scientifiques); de l'absence d'inspecteurs académiques responsables de l'enseignement du français au sein des établissements qui ne proposent donc plus cette langue; ou encore d'un grand manque de professeurs de français dans certaines régions ainsi que d'un grand besoin de formation, un regain d'intérêt pour le français semble cependant s'amorcer.

En parallèle, une attention plus forte est portée sur l'enseignement spécifique et le FOS pour les adultes, ce qui traduit une progression sur le plan qualitatif.

L'allemand est la deuxième LVE enseignée dans le secondaire avec un effectif de 3 264 apprenants en 2021 (Goethe Institut), suivi du mandarin (introduit dans les écoles en 2018 dans le cadre d'un partenariat du gouvernement avec l'Institut Confucius, enseigné dans 20 écoles avec le concours de 39 professeurs¹⁰⁸); et de l'arabe.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

Le français est la première LVE enseignée dans le supérieur suivi de l'allemand, du chinois (en croissance, en raison de la coopération de la Chine, notamment via l'octroi de très nombreuses bourses et d'emplois)¹⁰⁹, de l'arabe, du russe et du lingala; à raison de 52 à 78 heures par an et par niveau selon la mention choisie.

En 2020, 447 étudiants étaient inscrits dans les départements de français des universités, et 300 étudiants de départements de langues étrangères avaient une spécialité de français; avec le concours de 12 enseignants.

À noter par ailleurs que le nombre d'étudiants de FLE/FOS a évolué de 851 en 2017 à 887 en 2020, avec le concours de 19 enseignants.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

Le FSPI (2020-60) déployé en faveur de la langue française a mis l'accent sur le renforcement du niveau de français des enseignants à travers des préparations aux examens du DELF-DALF (B2-C1), des bourses de master FLE et un soutien pour la recherche en didactique du français. Au titre de l'année 2021, de nombreuses actions de formation étaient prévues pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement grâce à des formations en didactique dans les domaines du FOS, du numérique et de la maîtrise du CECRL.

La création de la webradio Bonjour Kampala en 2019 est une initiative pluridisciplinaire autour de laquelle les partenaires de la langue française en Ouganda se sont rassemblés, en particulier l'Alliance française de Kampala et les universités publiques. Son audience reste



¹⁰⁷ Curriculum du *O Level*. Voir QR code.



¹⁰⁸ « Chinese Language to Be Offered as Part of Secondary School Curriculum », Teso College Aboet. Voir QR code.



¹⁰⁹ Benjamin Mulvey, « Foreign Students and China's Soft Power: The Case of Uganda », *The Diplomat*, 2020. Voir QR code.

toutefois assez limitée à ce stade compte tenu du vecteur de diffusion choisi.

Dans le cadre informel, le français est enseigné à la Maison TV5MONDE (30 apprenants en 2021, journalisme et informatique), à Akina Mama Wa Afrika (8 apprenants en 2019) et à Afrohun (8 apprenants en 2019).



■ Sierra Leone

Apprentissage du FLE

La Sierra Leone est une ancienne colonie britannique, indépendante depuis 1961, où l'anglais est langue officielle, avec environ 4 millions de locuteurs d'anglais, soit la moitié de la population.

Le krio est une langue vernaculaire (mélange de langues locales et d'anglais) parlée par la totalité de la population, soit 8 millions de personnes.

Le français est une langue étrangère, enseignée dans quelques écoles publiques et privées, et déclarée deuxième langue étrangère obligatoire dans les établissements publics en 2018 ; mais le manque de professeurs et de matériel didactique ne permet pas de généraliser cet enseignement.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

L'Alliance française a fermé en 1996, en même temps que l'ambassade de France, pendant la guerre.

Quelques centaines de personnes ayant suivi avant la guerre un enseignement français parlent français, et quelques autres dans le secteur touristique, fortement sinistré en raison de la guerre (1990-2001).

Dans le cadre informel, le français est enseigné dans un petit nombre d'écoles à quelques centaines d'apprenants, à l'université de Sierra Leone (Fourah Bay College – une centaine d'apprenants) et dans des établissements d'enseignement supérieur, notamment étrangers (sud-coréen, indien, à raison de quelques dizaines d'apprenants). L'anglais est la première LVE enseignée au primaire et dans le secondaire ; le français est deuxième LVE, enseigné dans peu d'établissements et davantage privés que publics.



■ Somalie

Apprentissage du FLE

Le Plan stratégique du secteur de l'éducation 2017-2021 du Somaliland (en partenariat avec le Partenariat mondial pour l'éducation et l'UNESCO) n'évoque pas les langues étrangères.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

Depuis plusieurs années, la coopération bilatérale de la France avec la Somalie est réduite à une modeste enveloppe annuelle qui a notamment permis, en 2017, de créer un centre de langue française dans l'université Edan Adan, que la France soutient par des formations et un financement pour la documentation.

Le poste diplomatique français poursuit son soutien depuis 2019 pour la création d'un centre d'exams DELF-DALF avec l'appui de l'Alliance française de Nairobi : une première session prévue en décembre 2020 a dû être repoussée en raison d'un double contexte, sanitaire et politique, peu favorable.

Ce centre d'exams est situé au cœur d'une université de qualité, qui par ailleurs poursuit un processus d'adhésion

à l'AUF. L'ensemble des 400 étudiants de première année suivent le français de manière obligatoire, et certains le poursuivent en option, ce qui constitue une manne importante de candidats potentiels, aux côtés des publics scolaires de la ville d'Hargeisa. Un travail est en cours avec la CCIP pour développer le DFP santé pour ces futurs professionnels.

Outre cette université, il faut noter la présence au Somaliland de la FAS (French Speakers Association of Somaliland).

Pour le reste du territoire somalien, la coopération française soutient l'Association des professeurs de français en Somalie (APFS) à Mogadiscio, qui regroupe au moins une quinzaine d'enseignants pour environ 80 étudiants.

Enfin, l'ambassade de France a financé la participation de trois enseignants au premier BELC numérique régional (Nairobi avril 2021).



■ Soudan

Apprentissage du FLE

L'arabe est la langue d'enseignement dans le primaire et le secondaire. L'anglais est la deuxième LVE enseignée en primaire et au secondaire ; et le français est la troisième LVE dans le secondaire.

Le français est enseigné comme langue vivante obligatoire en première et deuxième années de lycée (depuis 1957) ; une enquête récente fait apparaître que seuls 15 % des élèves de lycée, soit environ 75 000 élèves en première et deuxième années, apprennent le français, sachant que la population scolaire en première et deuxième années de lycée est proche de 560 000 élèves à la rentrée 2019-2020.

« Au Soudan, l'apprentissage de la langue française est plutôt stationnaire, voire en baisse. »

L'apprentissage de la langue française est plutôt stationnaire voire en baisse, puisque les horaires de cours au lycée où elle est enseignée de manière obligatoire en seconde et en première ne sont pas respectés (deux périodes de 45 minutes voire une seule au lieu des trois obligatoires).

La tendance de ces dernières années est plutôt à la disparition du français dans certaines écoles et un niveau d'apprenants de plus en plus faible, la motivation pour poursuivre le français en troisième année n'ayant jamais vraiment décollé, avec à peine 100 élèves.

Un très faible niveau des enseignants, un ratio professeur/élèves très élevé (1/70) et le caractère facultatif de la matière en troisième année réservée à la seule filière humanité l'expliquent sans doute, en l'absence également de soutien institutionnel, hormis l'appui structurel de la coopération française en faveur du maintien de l'enseignement du français.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

L'anglais est la première LVE enseignée, suivi par le français. En 2020, 5 000 étudiants étaient inscrits au département de français en cours de FLE/FOS, avec le concours de 80 enseignants.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

La coopération française vient en appui à l'enseignement du français à travers des formations linguistiques et pédagogiques, des bourses en France, la mise en place d'une nouvelle méthode de français, la création d'un groupe de formateurs soudanais, ou encore la création d'un pôle de formation au sein du ministère de l'Éducation.



■ **Soudan du Sud**

Apprentissage du FLE

L'arabe de Djouba est la première LVE enseignée au primaire et dans le secondaire, suivi par le swahili et le français, qui est cependant limité aux écoles de la capitale dans le primaire et le secondaire.

Dans le cadre informel, le français est enseigné au sein des écoles primaires et secondaires privées pour quelques dizaines d'apprenants par type de structure.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

Le pays compte 6 universités, où l'anglais est la langue d'enseignement et également la première LVE enseignée, suivi par l'arabe et le français.

En 2020, 15 étudiants étaient inscrits dans les départements de français avec le concours de 4 enseignants.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

En 2019, 80 apprenants de FLE étaient inscrits à l'Institut français, avec le concours de 9 enseignants.

Dans le cadre du FSPI 2021 Enseignement du français mis en œuvre par l'IF de Khartoum (dont dépend l'IF de Djouba), un programme de formation des professeurs de l'IF de Djouba a été mis en place et devrait permettre à terme de former les enseignants de français de l'enseignement sud-soudanais.



■ **Tanzanie**

Apprentissage du FLE

Le swahili est la première LVE enseignée, suivi de l'anglais, du chinois, du français et de l'arabe.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

En 2020, 930 apprenants de FLE étaient inscrits dans les Alliances françaises (contre 970 en 2019) et 330 élèves étaient scolarisés en français au sein du seul établissement homologué, l'école française Arthur Rimbaud; avec le concours de 15 enseignants de FLE et de 35 enseignants en français.

Les parcours de FOS sont proposés par les deux Alliances françaises et l'Association franco-zanzibarite, mais ne sont pas significatifs compte tenu de la faible demande des administrations et des entreprises.

Un projet FSPI est déployé en 2020-2021 par la coopération bilatérale et multilatérale au service de l'enseignement du et en français afin de structurer, moderniser et redynamiser l'enseignement du français dans le primaire et le secondaire; de renforcer et diversifier l'offre de français dans l'enseignement supérieur et d'apporter un soutien spécifique au National College of Tourism (NCT); et de développer l'attractivité du français comme langue utile, atout de réussite et d'excellence.

Des formations linguistiques de 130 heures ont également été offertes aux enseignants du primaire et du secondaire du secteur privé et public et leur ont permis de présenter une certification officielle du DELF.

AFRIQUE DU NORD



■ Algérie

Apprentissage du FLE

L'arabe est la langue d'enseignement, dans le primaire et le secondaire ; mais le français l'est également dans le privé pour ce qui relève des DNL scientifiques. L'augmentation du coefficient attribué au tamazight pour le cycle moyen est à signaler, à un niveau identique à celui de l'arabe, soit 2, sur les premières années.

Si l'ensemble de l'enseignement se fait en arabe jusqu'au baccalauréat, les DNL scientifiques sont par la suite très souvent enseignées en français dans les écoles supérieures et les universités techniques. Cette discontinuité pousse de nombreuses familles (de milieux favorisés) à inscrire leurs enfants dans des écoles privées (telles que les écoles à « double programme franco-algérien ») qui ont fait le choix d'assurer une continuité de langue pour ces matières et qui enseignent l'intégralité des deux programmes dans leurs langues respectives.

Un total de 29 751 enseignants de FLE œuvrent dans le primaire et 35 990 dans le secondaire, dans les établissements où l'enseignement d'une grande partie des DNL se déroule en français.

Il n'y a pas de statistiques permettant d'identifier les établissements privés dispensant le programme éducatif français. Étendu sur 31 wilayas¹¹⁰, le secteur privé compte 488 établissements scolaires, dont 295 à Alger, qui scolarisent près de 150 000 élèves et génèrent 40 000 emplois directs et indirects (1,18 % des élèves

¹¹⁰ L'Algérie est divisée, depuis décembre 2019, en 58 collectivités territoriales appelées wilayas, elles-mêmes subdivisées en daïras.

algériens tous niveaux confondus). Une bonne partie de ces établissements proposent par ailleurs le programme scolaire français de manière plus ou moins affichée.

Les langues vivantes étrangères enseignées sont d'abord le français dans toutes les filières du primaire et du secondaire ; puis l'anglais dans le secondaire dans toutes les filières, suivi de l'allemand et de l'espagnol.

Le français occupe par ailleurs une place importante au lycée Cheikh Bouamama, ex-Descartes ; seul établissement public algérien qui propose un parcours dit de « classes spécifiques » entièrement en langue française, à travers un programme algérien initialement prévu et adapté pour les enfants de diplomates algériens.

Treize établissements nationaux – où 12 509 élèves sont scolarisés avec l'appui de 953 enseignants – ont par ailleurs reçu le Label FrancÉducation.

Le français est introduit dans le public en troisième année de primaire à raison de 3 heures par semaine ; pour 2 801 650 élèves du primaire et 4 386 126 du secondaire en 2019-2020, et un total de 65 741 enseignants.

Nombreuses sont les familles (de milieux favorisés) qui inscrivent leurs enfants dans des écoles privées faisant le choix d'assurer une continuité de langue pour les matières scientifiques, car elles sont proposées en arabe dans l'enseignement public au collège et au lycée, alors qu'elles sont enseignées en français à l'université.

La ministre Benghebrit avait tenté d'introduire en 2016 l'enseignement de ces matières en français, comme l'a fait le Maroc, mais s'est heurtée à un refus pour « atteinte à l'identité nationale » après une vive controverse.

Ce changement de statut du français, de langue étrangère enseignée à celui de langue d'enseignement de disciplines (ou implicitement langue véhiculaire du savoir universitaire) a de lourdes conséquences sur la formation des étudiants : le contexte actuel étant davantage enclin à une arabisation des enseignements à l'université et à envisager de faire de l'anglais la seconde langue après l'arabe, à en croire les déclarations officielles récentes¹¹¹.

¹¹¹ Mussa Acher, « L'Algérie est-elle en train de se débarrasser de la langue

De même, la note datée du 21 octobre 2021 du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels enjoignant tous les cadres du secteur à utiliser « exclusivement » la langue arabe dans leurs correspondances, ainsi que dans l'enseignement qu'ils dispensent, montre l'intensité des débats sur le sujet.

On peut relever, parmi les signes qui semblent indiquer que l'attrait pour l'apprentissage du français ne faiblit pas, que les Instituts français affichent des taux de remplissage des classes constants et très élevés (autour des 95 %), que la demande en certifications ne cesse d'augmenter (+340 % de 2010 à 2018) et que la demande pour les cours pour enfants est énorme (ouverture d'annexes dédiées à Oran et Annaba en 2021). On peut également relever le succès des écoles privées à double programme franco-algérien (pourvoyeuses de candidats libres au baccalauréat) dont les effectifs ne cessent d'augmenter, ainsi que les inscrits au CNED (+300 % de 2017 à 2021) et le nombre de candidats libres au baccalauréat français (+100 % de 2017 à 2021).

Néanmoins, une baisse qualitative de la formation initiale des professeurs de français est constatée par beaucoup d'écoles privées et francophones partenaires du SCAC de l'ambassade de France, qui ont beaucoup de difficultés à recruter des enseignants de qualité. La place de la langue française n'aidant pas non plus à appréhender l'approche idoine à son enseignement : langue étrangère ou seconde, d'enseignement, de scolarisation, etc.

Ainsi, les écoles francophones à double programme franco-algérien alertent constamment sur la baisse qualitative de la maîtrise du français chez leurs étudiants, le justifiant principalement par la baisse du niveau de formation des professeurs de français, et le manque d'attrait des contenus culturels francophones.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

L'arabe est la première langue d'enseignement pour 60 % des étudiants (888 537 étudiants), et le français la deuxième langue d'enseignement pour 581 439 étudiants, la filière déterminant la langue d'enseignement dès la

première année (l'arabe pour les filières SHS et le français pour les filières scientifiques et techniques).

De nombreuses tentatives ministérielles se sont prononcées en faveur de la langue anglaise en substitution au français dans l'enseignement supérieur, comme le « plan Bouzid »¹¹² qui proposait, en 2019, entre autres mesures : de créer des écoles doctorales en anglais dans les quatre régions du pays ; d'organiser des formations de formateurs en anglais en utilisant des moyens pédagogiques spécifiques ; de créer un « espace américain » dans les universités en coopération avec l'ambassade américaine ; d'encourager le partenariat avec les universités britanniques ; et enfin de valoriser l'anglais dans le système éducatif en relevant le niveau exigé pour les bacheliers et l'accès au master, en augmentant le nombre d'heures d'enseignement de l'anglais et en exigeant un niveau B2 en anglais pour tous les doctorants s'appropriant à soutenir leur thèse, et la maîtrise de la langue anglaise pour tous les niveaux licence à long terme.

En 2019-2020, les principales langues étrangères enseignées dans le supérieur sont le français puis l'anglais, l'espagnol, l'allemand et l'italien.

En dehors des départements de français, les filières ou cursus francophones rassemblent près de 600 000 étudiants par an.

En 2020, 31 196 étudiants algériens ont poursuivi leurs études en français en France.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

En 2019, 17 405 apprenants étaient inscrits à l'Institut français ; 2 117 enfants étaient scolarisés dans les établissements d'enseignement français homologués ; et le réseau employait 166 enseignants de FLE (dont 79,5 % sont des femmes) en 2021.

L'Institut français d'Algérie fonctionne à flux tendu pour les cours de FLE, principalement pour un public jeune qui souhaite passer une certification de français et poursuivre ses études en France à travers Campus France.



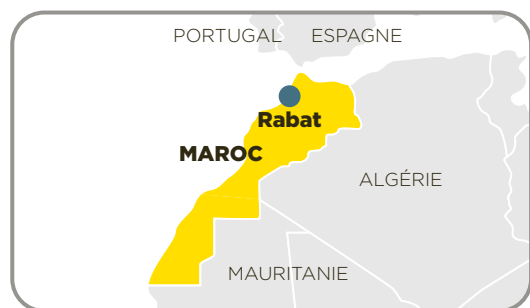
française ? », *Slate*, 2021. Ryad Hamadi, « Crise avec la France et arabisation : la polémique s'installe en Algérie », *TSA*, 2021. Voir QR codes.

¹¹² M. Tayeb Bouzid, ancien ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, avait notamment déclaré en 2019 que « le français ne vous mène nulle part ! »

Les différents projets de coopération et de renforcement de la formation des enseignants accompagnés par le poste diplomatique français sont tous à l'arrêt ou abandonnés (bourses FLE pour l'École normale supérieure, FOS pour les filières d'excellence avec le ministère de la Formation professionnelle, etc.) : un accompagnement du milieu associatif (coordination nationale des enseignants de français) et privé (écoles labellisées) permettant malgré tout de contribuer à la montée en compétences de plusieurs centaines d'enseignants de français chaque année, grâce notamment à une enveloppe importante de bourses FLE.

Le poste diplomatique français accompagne également un stage annuel d'été destiné aux majors de classe des ENS ; le Réseau mixte algéro-français de recherche-formation et de recherche sur la langue française et les expressions francophones (LaFEF) ; le laboratoire de langue de l'Institut de formation des imams (mis en place en 2017) ; et la Coordination nationale des enseignants de français d'Algérie à travers des activités de formation.

Un soutien structurel et financier est également accordé aux centres associatifs FLAM et au déploiement des certifications des DELF Junior et DELF Prim et des écoles labellisées LabelFrancÉducation ; ainsi qu'au projet pilote d'enseignement du français avec l'Albayan Academy (à Batna), auprès de 250 jeunes issus de milieux défavorisés.



■ Maroc

Apprentissage du FLE

Plus de 4,5 millions d'élèves du primaire et plus de 2,5 millions d'élèves du secondaire sont scolarisés en

arabe, langue obligatoire enseignée et langue d'enseignement à tous les niveaux des cycles scolaires.

L'enseignement en amazigh est par ailleurs généralisé dans le primaire en tant que langue obligatoire, en attendant sa généralisation dans tout l'enseignement scolaire.

Le FLE peut être introduit depuis le préscolaire, mais un véritable enseignement ne débute qu'à partir de la première année du primaire.

Pour la majorité des établissements du primaire (public et privé) l'enseignement d'une grande partie des DNL se déroule en français ; et pour 100 % des collèges et 70 % des lycées, avec le concours de 39 206 enseignants de FLE. Le français est enseigné dès la première année dans le primaire, puis devient langue d'enseignement des DNL scientifiques et de certains contenus ou modules à partir du collège.

Depuis 2013, le français est langue d'enseignement des disciplines scientifiques au niveau secondaire dans le cadre de la mise en place des sections internationales de baccalauréat (SIB) option français, dont le taux de généralisation est de 60 %. Il en est de même pour la généralisation des sections internationales en français au collège initiée en 2018 (avec un taux de couverture de 70 % ou 100 % pour certaines académies en 2020-2021).

L'offre pédagogique en langue française connaît ainsi une nette progression : le nombre de SIB est passé de 7 en 2013-2014 à plus de 1 500 en 2018-2019.

La réforme actuelle (vision stratégique 2015-2030) a l'ambition de généraliser le dispositif pour couvrir tous les établissements scolaires pour ce qui relève des langues d'enseignement, en introduisant l'enseignement des disciplines scientifiques (mathématiques, SVT, physique-chimie, technologie) en français à partir du cycle collégial ; afin d'assurer une transition réussie entre l'enseignement scolaire et l'enseignement supérieur, où toutes les filières scientifiques sont dispensées en langue française.

La réforme prévoit aussi de mettre en place l'enseignement de l'anglais à partir de la quatrième année du primaire, et de rendre cette langue obligatoire à partir du collège dans un premier temps, puis langue d'enseignement de quelques matières (progressivement pour certains contenus ou modules à partir du lycée, dans l'enseignement supérieur et dans la formation professionnelle). L'anglais est aussi la langue vivante dans la majorité des parcours et langue d'enseignement de DNL dans les sections internationales de bac option anglais.

L'espagnol est également enseigné en tant que LVE dans le secondaire (il existe une filière de section internationale option espagnol dans deux régions pour quelques établissements), ainsi que l'allemand.

En 2019-2020, 4 111 élèves apprenaient le FLE dans le préscolaire dans le public (238 533 dans le privé), 587 490 dans le primaire (162 183 dans le privé) et 823 904 dans le secondaire (97 811 dans le privé), avec le concours d'un total de 42 072 enseignants de FLE dans le préscolaire, 192 614 dans le primaire et 139 964 dans le secondaire.

À noter que les différentes déclinaisons du DELF-DALF sont par ailleurs proposées dans 85 établissements scolaires du privé.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

L'arabe est la langue d'enseignement pour 47,8 % des effectifs pour les filières à accès ouvert, des cursus en lettres, sciences humaines et sociales.

Le français est la langue d'enseignement pour 47 % des effectifs pour les cursus scientifiques et techniques, et en économie et gestion (notamment au sein des filières à accès régulé).

Il existe aussi une université anglophone à statut dérogatoire à Ifrane.

En dehors des départements de français, les filières ou cursus francophones rassemblent plus de 3 000 étudiants; et 28 431 étudiants poursuivaient leurs études en français en France en 2018, 1 471 au Canada, 999 en Roumanie, 981 au Sénégal, 2 343 au Mali, 1 344 en Côte d'Ivoire, 1 337 en Guinée et 1 217 au Congo.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

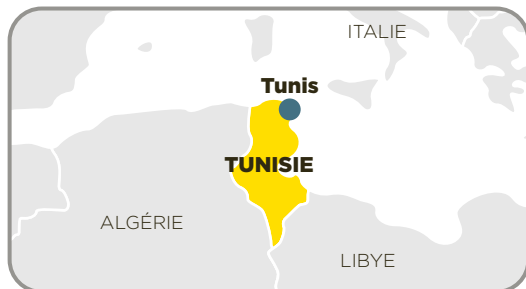
En 2019, 1 700 apprenants de FLE étaient inscrits à l'AF et 66 000 à l'Institut français; 43 000 élèves étaient scolarisés en français au sein des établissements d'enseignement français à l'étranger homologués (et 44 000 en 2020: une progression due aux homologations); avec le concours, en 2021, de 24 enseignants de FLE et de 1 200 enseignants vacataires.

Les IF et AF ont proposé des modules de formation et de certification en FOS/français professionnel à 3 212 personnes issues de 152 entreprises clientes en 2019, et à 639 personnes issues de 91 entreprises clientes en 2020, qui étaient consacrés pour la plupart à la communication professionnelle écrite (rédiger un rapport, un compte rendu, etc.) et orale (piloter une réunion, entretenir une relation client, etc.); à des modules de FOS consacrés à l'hôtellerie, la santé, l'administration; ou encore à la formation de formateurs (pédagogie et didactique, enseignement par projets, interaction dans la classe).

La coopération française se concentre sur les besoins de formation des enseignants à travers différents programmes, parmi lesquels le **programme ASTRE 2020 (Appui stratégique à l'éducation)**, qui organise des sessions de positionnement linguistique national des enseignants des DNL, avec 6 000 tests Ev@lang conçus par FEI; l'élaboration d'un référentiel B1 des niveaux de compétence des disciplines DNL (le référentiel niveau A2 a été élaboré en 2019, le niveau B2 devait être élaboré en 2021); la structuration d'un outil de scénarisation vidéo des séquences pédagogiques des DNL et la production de ressources (coopération Canopé et ministère de l'Éducation nationale marocain); et la relance des partenariats interacadémiques dès que les mobilités entre le Maroc et la France reprendront.

Le Plan d'action de coopération éducative 2020-2024 intègre par ailleurs des actions de formation à destination de 12 480 enseignants en présentiel et de 1 033 enseignants à distance dans le cadre de 72 sessions de formation; une université d'automne (Fès-Meknès); un colloque en ligne sur le préscolaire (Rabat); le financement de cours en ligne en autonomie (Frantastique) pour les futurs cadres de l'enseignement et les éducateurs

du préscolaire (180 licences) ; et des actions d'échange d'expertise et de soutien aux associations.



■ Tunisie

Apprentissage du FLE

L'arabe est la langue d'enseignement dans le primaire. Dans le secondaire, 962 630 élèves sont scolarisés en arabe et 550 000 suivent aussi un enseignement en français, car, à l'entrée au lycée, toutes les disciplines scientifiques et techniques sont enseignées en français (soit pour environ 4/7 des élèves du secondaire), avec jusqu'à 23 heures d'enseignement en langue française dans certaines filières. On constate un taux d'abandon scolaire et un taux de redoublement très importants au passage du collège au lycée ainsi qu'à la fin du lycée.

L'introduction de l'enseignement du français en classe de deuxième année du cycle primaire en 2020 (au lieu de la troisième année jusqu'alors) s'appuie sur des programmes d'enseignement reposant sur une approche « ludique ».

On constate une relative stabilité du nombre d'apprenants de français, mais les résultats aux examens nationaux montrent que le niveau de maîtrise de la langue française est en nette baisse. Près de 7 000 élèves ont obtenu la note de 0 à l'épreuve de français du baccalauréat tunisien chaque année depuis 2017.

Selon les données fournies par les autorités tunisiennes : 48 % des élèves sont en échec aux examens de français à la fin de l'école primaire, 60 % à la fin du collège et 87 % à la fin du lycée. Le manque de formation des enseignants joue un rôle majeur dans les faiblesses des élèves, et ce dès la petite enfance, où les enseignements préscolaires présentent de nombreuses lacunes. Les

instituts supérieurs de formation des enseignants ont été supprimés en 2007, et ce n'est qu'en 2016 qu'une formation initiale institutionnalisée a de nouveau vu le jour.

Après 2011, beaucoup de postes de fonctionnaires ont été créés, notamment dans l'éducation, et des personnes insuffisamment qualifiées et ne maîtrisant pas bien la langue française sont devenues enseignants, notamment dans le primaire. Depuis 2019, les autorités tunisiennes tentent de renforcer les compétences professionnelles et linguistiques de tous les acteurs du système (enseignants, chefs d'établissement). Cela s'est traduit par la réhabilitation du CENAFOP (Centre national de formation professionnelle), qui se veut le point focal pour la formation des personnels de l'éducation et dont la tâche est immense.

Un total de 24 établissements ont obtenu le LabelFrancÉducation en Tunisie. En 2021, 7 dossiers de reconduction ont été déposés et 8 nouveaux établissements ont candidaté pour l'obtention de ce label.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

Tous les enseignements des filières scientifiques dans le supérieur se déroulent en langue française.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

Les établissements d'enseignement français à l'étranger homologués (dont deux en cours d'homologation) accueillent 16 039 élèves (contre 12 202 en 2019).

En 2020, les quatre AF enregistraient 2 363 apprenants (contre 2 949 en 2019), et l'IF 14 673 (contre 18 936 en 2019) : une baisse qui s'explique par la crise sanitaire.

L'IF propose des parcours (en présentiel et en ligne) de formation en français professionnel à l'attention d'entreprises publiques et privées en français des affaires (STEG, Auxiliance Tunisia, TALAN), ainsi que les certifications DELF PRO B2, DFP B2 et C1 ; des universités privées (Sfax) en français des affaires également (Technopole) ; des institutions nationales (gendarmerie, armée, en cours de négociation) pour du français de spécialité et les certifications du DELF-DALF ; des établissements publics (ENA, Mairie de Tunis) en français

« Le soutien de la France au secteur éducatif tunisien se matérialise notamment à travers la mise en place de programmes de bourses-missions-invitations. »

des affaires et pour les certifications DELF-DALF/DFP. Il propose également des cours tous publics et des sessions de français professionnel au Petit Carnot (en français des affaires, français de communication professionnelle orale, français du secrétariat, français des relations internationales et cours de préparation au TEF) et des cours individualisés en français des affaires et des relations internationales.

Le soutien de la France au secteur éducatif tunisien se matérialise notamment à travers la mise en place de programmes de bourses-missions-invitations et par des subventions versées aux associations, ainsi qu'à travers la mise en œuvre d'actions de renforcement des compétences du système éducatif en complément des budgets annuels du SCAC et de l'IF.

Le poste diplomatique a bénéficié d'un FSPI en 2019 et 2020 (Cap2020), et déploie actuellement un nouveau FSPI avec pour objectif principal de déployer la coopération éducative dans les 26 régions afin d'apporter l'assistance technique et l'expertise souhaitées par le ministère de l'Éducation pour renforcer la présence de la langue française, et afin d'accompagner les évolutions du système éducatif tunisien relatives notamment à l'enseignement des langues, au numérique éducatif et aux « compétences de vie ».

Une formation auprès des 170 inspecteurs du primaire a aussi été assurée en juillet 2019 en faveur du français précoce (oral à partir de la deuxième année primaire) et de l'enseignement du français avec TV5MONDE aux élèves du primaire. Le SCAC assure également le renforcement linguistique à travers une application numérique pour plus de 5 000 enseignants, et le développement des compétences en didactique du FLE.

MOYEN-ORIENT



■ Bahreïn

Apprentissage du FLE

La langue d'enseignement dans le primaire et le secondaire est l'arabe, et les langues vivantes étrangères enseignées dans le pays sont l'anglais puis le français.

Le statut du français dans l'enseignement public bahreïnien a connu une évolution à la rentrée scolaire de 2010, avec la mise en place d'une réforme visant à introduire le français dans toutes les écoles secondaires du pays, alors que Bahreïn n'a pas de tradition francophone.

Le français n'est cependant enseigné que dans 30 collèges et 15 lycées publics, ce qui ne représente qu'environ un tiers des élèves des écoles publiques ; à raison de 2 heures par semaine, contre 3 heures par semaine il y a quelques années (voire 5 heures en 2012 et 2013). Il n'est pas enseigné en dernière année de l'école secondaire, ce qui l'empêche d'être consacré comme langue véritablement majeure et de constituer un pont avec l'université. Cet enseignement est proposé par une centaine de professeurs de français, principalement maghrébins (et seulement 3 Bahreïniens). Les professeurs de français n'étant généralement pas diplômés en FLE, mais plutôt en littérature française.

Même s'il n'existe pas de dispositif de certification officielle dans le système éducatif national, certaines écoles privées proposent à leurs élèves les DELF Prim et Junior.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

L'arabe puis l'anglais sont les langues d'enseignement. Bahreïn étant très majoritairement anglophone, l'anglais

était aussi la première langue étrangère enseignée dans le supérieur sans autre LVE.

Créé en 2009, le Centre d'études françaises offre un enseignement de langue française aux étudiants de l'UoB, une université publique de 30 000 étudiants où environ 500 étudiants suivent un cours optionnel de français, tandis qu'environ 120 étudiants (principalement des femmes) sont inscrits en mineure de français, dans le cadre de leur licence de littérature anglaise, vers un niveau A2/B1.

En 2020, les départements de français des universités comptaient 620 étudiants et 4 enseignants de FLE ; 120 étudiants des départements de langues étrangères ayant une spécialité de français.

La mise en place d'un bachelor d'enseignement du français est par ailleurs en projet pour la formation des professeurs de français bahreïniens qui viendront remplacer petit à petit le contingent actuel (venant des pays du Maghreb) dans les écoles publiques qui enseignent le français (dont le nombre est supposé augmenter chaque année).

En 2020, 26 étudiants ont par ailleurs poursuivi leurs études en français en France.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

La coopération française accompagne la formation des professeurs de français notamment à travers l'université régionale BELC : le poste de Bahreïn organisant pour la première fois le BELC régional (après le Koweït, le Qatar et Abu Dhabi) en 2017 avec 39 participants (dont 28 de Bahreïn, et 11 d'Arabie saoudite, du Liban, de Dubaï, d'Abu Dhabi, du Qatar et du Koweït).

Dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, le poste diplomatique français a par ailleurs mis en place des formations en ligne pour les professeurs, en partenariat avec le Centre de linguistique appliquée de Besançon.

En 2019, 520 apprenants de FLE étaient inscrits à l'AF et 700 élèves étaient scolarisés en français au sein d'un établissement d'enseignement français homologué avec le concours de 13 enseignants de FLE.

Lors de la visite du roi en France en 2019, un mémorandum dans le domaine de l'éducation dans l'enseignement supérieur a été signé avec le ministre de l'Éducation, fixant comme objectif la création d'un diplôme supérieur de langue française reconnu par les autorités bahreïnaises comme diplôme d'enseignement à l'UoB.



■ Émirats arabes unis

Apprentissage du FLE

L'arabe est la première langue d'enseignement dans le primaire et le secondaire, suivi par l'anglais, qui est aussi la première LVE enseignée dans le pays (puis le français et le chinois).

Le français est enseigné aux élèves du niveau primaire (10 heures par semaine en moyenne) et a été réintroduit dans les écoles publiques du pays en 2018, mais les *councils*, les directeurs d'établissement, les familles et les élèves restent encore globalement à convaincre de l'intérêt et du poids du français et de la francophonie.

Le FLE progresse néanmoins dans les écoles publiques émiriennes (gérées par le ministère fédéral de l'Éducation), la progression étant beaucoup plus aléatoire dans les écoles privées, où l'enseignement de la langue française dépend en grande partie des directeurs d'établissement qui peuvent décider de renforcer l'enseignement ou les effectifs ou de réduire voire de supprimer les cours de français en faveur d'autres matières.

Le chinois, en pleine expansion, fait par ailleurs concurrence au français.

Dans les écoles publiques, le français est enseigné des grades 9 (équivalent de la 3^e) à 12 (terminale), à raison de 2 à 3 heures par semaine selon les établissements.

Dans le privé, le français peut être enseigné dès le KG1 (première année de maternelle) et jusqu'au grade 12, avec un volume horaire très variable selon les écoles.

Dans le public, 6 500 élèves du secondaire apprennent le FLE en 2021, et dans le privé, 60 000 en 2019 (du primaire au secondaire), avec l'appui de plus de 470 enseignants (privé et public confondus).

Dans un cadre informel, le français est enseigné aux centres Eton Institut (1 500 apprenants en 2019) et Berlitz Institut (1 200 apprenants en 2019).

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

En 2020-2021, la Sorbonne University Abu Dhabi (SUAD) accueillait 1 046 étudiants, dont 79 % de femmes, avec le concours de 281 enseignants (dont 122 femmes).

Les langues d'enseignement sont le français pour 742 étudiants et l'anglais pour 304 étudiants ; et les langues étrangères enseignées sont le français (280 étudiants), l'anglais (222 étudiants), l'espagnol (103), le chinois (37), l'italien (33) et l'arabe (23).

À la SUAD, les programmes de master sont enseignés en anglais à l'exception du master langue française appliquée ; et le français est la langue d'enseignement de la plupart des licences (8 sur 11).

Le département de français de la SUAD accueillait 182 étudiants en 2017, et 327 en 2020 ; les étudiants des départements de langues étrangères ayant une spécialité en français étaient 72 en 2020, et le nombre d'enseignants de FLE de 31 ; et un master de langue française appliquée (LFA) déployé en partenariat avec l'Institut français est destiné à la formation continue des enseignants de français. Un projet de formation spécifique à destination des écoles publiques émiriennes entre le ministère fédéral de l'Éducation et la SUAD est par ailleurs à l'étude.

La SUAD et les AF assurent également des formations en FOS sur demande des institutions et des entreprises pour le renforcement de la maîtrise du français ou des compétences d'enseignement du français.

« Une décision visant à développer l'enseignement de cinq LVE en Iran a émané du ministère de l'Éducation afin de limiter l'influence de l'anglais. »

En 2020, 158 étudiants des Émirats ont poursuivi leurs études en France ; 122 au Canada et 80 au Maroc.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

L'AF propose des cours plus particulièrement de FLE (mais aussi de FOS) à certaines administrations telles que le ministère émirien des Affaires étrangères. Différents projets, dont le français militaire (le secteur de la défense étant très présent à Abu Dhabi), sont également en cours d'étude.

Dans les AF, 1 764 apprenants de FLE étaient inscrits en 2019 à Dubaï, 1 275 à Abu Dhabi-Al Ain ; et 10 300 élèves étaient scolarisés en 2020 au sein du réseau des 7 établissements d'enseignement français homologués, avec le concours de 741 enseignants en français et 500 enseignants de FLE en 2021 ; dans ces établissements, des parcours bilingues se sont également ouverts.

L'accord signé entre les Émirats arabes unis et la France en 2017 en matière d'enseignement du français concerne également la formation des enseignants du ministère de l'Éducation nationale, de l'université de la Sorbonne Abu Dhabi, et de l'Institut français ; à travers des ateliers de formation pour les professeurs de FLE, la mise à disposition de ressources éducatives, ou encore la formation d'habilitation au DELF-DALF.

L'Institut français travaille actuellement sur l'élaboration des programmes scolaires, matériels éducatifs et manuels ainsi que l'introduction des certifications en langue française (DELF Junior et/ou Scolaire) dans les programmes : le DELF Junior étant déjà proposé aux élèves des écoles privées partenaires et aux candidats libres.

Un accord est prévu entre le ministère fédéral de l'Éducation et TV5MONDE pour la mise à disposition, sur la plateforme LMS du ministère, de ressources pédagogiques TV5MONDE ; et un projet est aussi à l'étude avec l'ADEK, autorité éducative d'Abu Dhabi, pour proposer des cours de français pour certaines écoles publiques (américaines) avec l'appui de l'Alliance française et de l'Institut français.



■ Iran

Apprentissage du FLE

La totalité des enseignements sont dispensés en persan dans le primaire et le secondaire : une nouvelle décision a donné en 2019 la permission aux écoles des provinces d'accorder 2 heures par semaine à l'enseignement de leur langue locale dans leur programme scolaire (dans la limite d'un total de 60 heures sur toute l'année scolaire). Ces langues n'étaient pas enseignées officiellement dans les établissements scolaires des régions non persanophones avant cela.

Dans le primaire, l'anglais est la première LVE enseignée, suivi de l'allemand, du français, de l'italien, de l'espagnol et du russe comme LVE2.

Dans le secondaire, l'arabe est la première LVE enseignée en tant que matière obligatoire pour des raisons religieuses. L'anglais est la deuxième LVE enseignée dans le secondaire puis l'allemand, le français, l'italien, l'espagnol et le russe constituent des LVE3.

En 2017, une décision visant à développer l'enseignement de cinq LVE (allemand, français, italien, espagnol, russe) en Iran a émané du ministère de l'Éducation afin de limiter l'influence de l'anglais.

Deux établissements détenteurs du LabelFrancÉducation comptabilisent 544 élèves au niveau primaire et secondaire, avec l'appui de 37 enseignants.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

Le persan est la première langue d'enseignement dans le supérieur¹¹³; l'enseignement dans une autre langue que le persan ne se faisant que dans les départements spécialisés.

L'université Alzahra de Téhéran (université exclusivement féminine) propose un master de traductologie accueillant 50 étudiantes; l'université Bu-Ali Sina de Hamedan propose un master en traduction et traductologie avec un effectif de 25 étudiants; l'université Tarbiat Modares de Téhéran et l'université de Téhéran proposent toutes deux un master en didactique du FLE, accueillant respectivement 12 et 50 étudiants; et l'université Tarbiat Modares de Téhéran propose un master de traduction accueillant 13 étudiants.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

En 2020, le réseau de coopération français employait 42 enseignants en français.

Le contexte actuel ne paraît pas propice au développement de programmes en FOS/français professionnel. Les diplômes du DFP sont proposés dans 3 établissements, mais avec un nombre de candidats très réduit.

À noter qu'il n'y a pas de partenariat avec le ministère de l'Éducation autour de dispositifs de certification officielle

de français, mais que quelques écoles primaires (notamment les écoles bilingues) font le choix d'inscrire leurs élèves au DELF Prim et Scolaire. Les effectifs restent cependant assez réduits et ne font pas l'objet de partenariats systématiques.



■ Irak

Apprentissage du FLE

Le français est enseigné comme deuxième langue vivante dans les écoles secondaires (collèges et lycées). Il est obligatoire dans les « lycées d'excellence » et facultatif dans les autres institutions, et présent sur l'ensemble du territoire irakien depuis plus de cinquante ans. Il est également la langue d'apprentissage des deux écoles françaises du Kurdistan, à Erbil (où une émission de radio francophone est diffusée de façon hebdomadaire) et à Sulimaniah, les deux plus grandes villes. Le français est bien parlé majoritairement par des universitaires de plus de 50 ans et par certains jeunes étudiants ou actifs de moins de 30 ans.

La langue française est cependant en chute libre dans les écoles publiques, notamment à cause d'une dévalorisation du système de notation au brevet et au baccalauréat et de la qualité médiocre de l'enseignement. Les 250 enseignants de français répartis sur le territoire ont un niveau A2 en moyenne et ne bénéficient pas de suivi ni de formation de la part des autorités irakiennes.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

Un FSPI DEFI a été lancé en 2020 dans l'objectif de former sur le plan linguistique et pédagogique les 250 enseignants de français des écoles publiques.



¹¹³ Comme le MSRT le rappelle dans ses FAQ. Voir QR code.



■ Israël

Apprentissage du FLE

La première langue d'enseignement est l'hébreu avec un effectif de 650 000 élèves en primaire et 250 000 élèves dans le secondaire. L'arabe est la seconde langue d'enseignement avec 150 000 élèves dans le primaire et 90 000 élèves dans le secondaire. Dans le cas d'Israël, il s'agit d'une répartition de type communautaire, avec 85 % pour l'hébreu et 15 % pour l'arabe.

L'anglais est la première LVE enseignée en primaire et dans le secondaire, suivi par le français, le russe et l'espagnol.

L'enseignement du français est introduit dès le primaire, à raison de 2 heures par semaine, et dans le secondaire, en fonction des options choisies, de 2 à 4 heures par semaine.

En 2020, il y avait 15 700 apprenants de FLE dans le secondaire, dont 2 000 dans le privé (65 % de filles), et 147 enseignants dont 37 dans le privé (dont respectivement 70 et 80 % de femmes).

Selon les sources de l'Inspection générale de français du ministère israélien de l'Éducation, l'apprentissage de la langue française est en progression d'environ 10 % chaque année depuis 2018, notamment en raison d'un flux migratoire important en provenance de France et des pays de l'espace francophone (Belgique, Canada, etc.) dont les populations souhaitent ne pas perdre le lien avec la culture d'origine, mais aussi pour des raisons sociales et professionnelles : attrait pour les pays de l'espace francophone, langue des échanges dans la vie courante et qualité des cours de français, très souvent dispensés par des professeurs locuteurs natifs.

Depuis trois ans, le Label FrancÉducation connaît un intérêt grandissant, alors que seul un établissement était labellisé jusqu'en 2020 (section israélienne du collège-lycée franco-israélien de Mikvé-Israël avec 40 élèves et 9 professeurs). Deux nouveaux établissements ont reçu le label en 2021 : le collège des Frères de Jaffa (65 élèves et 11 professeurs) et le lycée français Yemin Orde.

Il existe également un programme de formation continue pour les diplômés universitaires venant de France et souhaitant se reconverter en professeur de français (*Olim Radashim*) pour une durée d'un an.

La question des moyens et dispositifs déployés en faveur de l'éducation bi-plurilingue et de sa promotion sera abordée durant les premières assises de l'enseignement du et en Français en Israël, dont l'organisation est prévue en janvier ou début février 2022, sous l'égide de l'Inspection générale des langues vivantes et des universités de Tel-Aviv et Bar-Ilan.

Le DELF Junior a par ailleurs été mis en place au sein du système éducatif israélien en 2020 au collège, dont l'impact ne se mesure pas encore avec pour l'instant 80 inscrits pour la première session.

Dans un cadre informel, le français est enseigné au Centre francophone municipal d'Ashdod et dans les associations culturelles municipales (2020).

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

La première langue d'enseignement dans le supérieur est l'hébreu pour environ 280 000 étudiants, puis l'anglais pour environ 40 000 étudiants et l'arabe pour environ 20 000 étudiants.

À l'exception du département de français de l'université Bar-Ilan, où les enseignements sont dispensés en français, aucune autre université n'a le français comme langue d'enseignement.

Au niveau de l'organisation communautaire, quelques filières en langue arabe existent, essentiellement de littérature et civilisation à Tel-Aviv et à l'Hébraïque de Jérusalem.

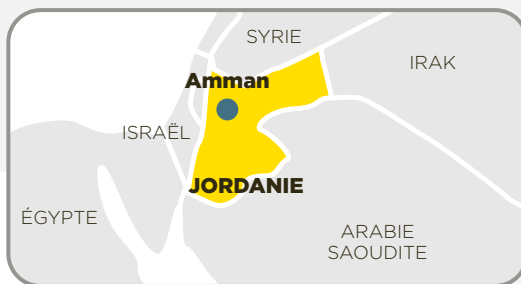
Les langues étrangères enseignées dans le supérieur sont l'anglais (180 000 étudiants); le français (3 500); l'espagnol (3 000); le russe (2 500) et l'allemand (1 500). Toutes ces langues sont enseignées à hauteur de 200 heures par an en moyenne vers un niveau B2.

En 2019 et en 2020, 110 étudiants étaient inscrits dans le département de français, 60 étudiants des départements de langues étrangères ayant une spécialité de français, avec le concours de 45 professeurs; et près de 700 étudiants suivaient un master en rapport avec la langue française (littérature, civilisation, etc.).

Pour ce qui relève des mobilités en 2019, 250 étudiants se sont rendus en France et 80 étudiants venant de France sont venus poursuivre leurs études en français en Israël dans les départements de français et les filières francophones (niveau LMD).

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

Il n'y a pas d'AF en Israël. En revanche, 1 280 apprenants étaient inscrits en 2019 à l'IF; 1 établissement conventionné et 4 établissements homologués accueilleraient 610 élèves en 2019; avec le concours de 125 enseignants en français et de 45 enseignants de FLE.



■ Jordanie

Apprentissage du FLE

En 2021, environ 20 000 élèves apprenaient le FLE dans le primaire (dont 50 % dans le privé) et 29 700 dans le secondaire (dont 19 700 dans le public), où œuvraient par ailleurs 225 enseignants de FLE (dont 150 dans le privé).

Le français est enseigné dans le public en option, de l'équivalent de la 4^e à la seconde, à raison de 2 heures par semaine.

Dans les écoles chrétiennes, il peut être une matière obligatoire et est alors enseigné de la 1^{re} année du primaire à la seconde.

Le français est en lente mais constante régression, car il n'est pas considéré comme une langue utile, ni promu par le ministère de l'Éducation. À l'inverse, l'allemand (université jordano-allemande), le turc et le chinois sont en progression dans la perspective de projets d'études supérieures et d'expatriation.

Quelques actions de formation continue des enseignants de/en français ont été organisées ces dernières années sans pour autant être inscrites dans un plan de formation négocié avec les autorités et en faveur de la promotion du lycée français international d'Amman.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

En 2019, 1 500 étudiants étudiaient le français comme langue étrangère, l'université de Jordanie proposant un master en traduction français-arabe et l'université du Yarmouk un master en science du langage (une dizaine d'étudiants chacun).



■ Koweït

Apprentissage du FLE

L'arabe est la première langue d'enseignement dans le primaire et le secondaire car langue nationale. L'anglais est la première langue vivante étrangère en primaire et secondaire, et le français la deuxième dans le secondaire aux niveaux première et terminale (obligatoire dans les classes littéraires), et ponctuellement au collège,

uniquement dans des établissements privés (une tentative d'étendre cet enseignement au collège ayant échoué en 2017).

Le français bénéficie d'un soutien fort au niveau du ministère de l'Éducation, avec une inspection générale dédiée. Il n'y a pas de section internationale en français. Seul le lycée français de Koweït dispense entièrement son enseignement en français. Il existe en revanche de nombreuses écoles étrangères (américaines et britanniques), où l'enseignement se fait entièrement en anglais et qui sont accessibles à partir de l'enseignement primaire.

L'apprentissage du FLE correspond à 180 heures d'enseignement par année, en première et terminale, soit 360 heures sur les deux années. Le lycée public recense 10 000 élèves inscrits en 2019 dans le secondaire (les femmes sont majoritaires) et 550 enseignants répartis dans environ 160 établissements.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

L'arabe est la première langue d'enseignement dans le supérieur (pour 65 000 étudiants sur 90 000 au moins), sauf dans quelques universités privées.

L'anglais est la deuxième langue d'enseignement dans 4 universités américaines, une canadienne et une australienne. Une autre université privée (gérée par des fonds koweïtiens) se calque également sur le système anglo-saxon et dispense ses enseignements en anglais.

Le français est la troisième langue d'enseignement dans 2 départements de français et dans 3 sections (cours optionnels) de français. Il est enseigné comme une langue professionnelle pour les futurs enseignants de français à la faculté de pédagogie de l'autorité publique pour l'enseignement technique et technologique (100 étudiants par année universitaire).

Son enseignement est stationnaire depuis 2014, date de la création d'un département de français à l'université du Koweït.

Il est également langue exclusive dans 40 % des cours de la licence dispensée au département de français de

l'université du Koweït (100 inscrits par année universitaire); et peut être enseigné de pair avec d'autres langues dans les sections de français à l'université privée GUST (100 étudiants par année universitaire) et à l'université privée AUK (80 étudiants).

Parmi les langues étrangères enseignées, l'anglais est en première position dans le supérieur, suivi du français (à raison de maximum deux semestres sur un cursus complet de licence, soit entre 80 et 100 heures d'enseignement de français au total); l'espagnol puis l'allemand sont également enseignés dans une université privée et en option au centre d'apprentissage des langues de l'université du Koweït, ainsi que le chinois.

En 2020, environ 600 étudiants étaient inscrits dans les départements de français des universités, avec l'appui de 18 enseignants. Par ailleurs, 300 apprenants de FLE/FOS étaient inscrits à l'université, et 200 étudiants ont poursuivi leurs études en français en France.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

En 2020, 1 200 étudiants étaient inscrits à l'IF (contre 1 500 en 2019) et 1 500 étudiants étaient scolarisés en français au sein d'un établissement d'enseignement français à l'étranger homologué (contre 1 300 en 2020); avec l'appui de 15 enseignants.

Le soutien à la formation continue des enseignants de français constitue la priorité de la coopération française, notamment à travers le déploiement d'IFprofs; le niveau des enseignants étant encore faible. Une formation spécifique aux inspecteurs de français était également prévue pour 2021-2022.

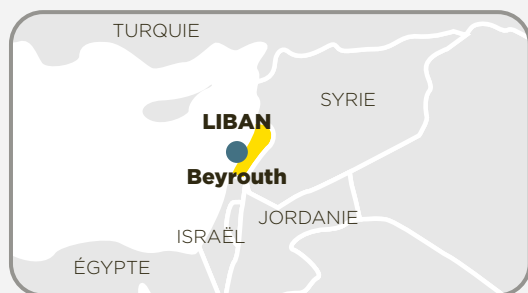
Des bourses linguistiques permettent enfin d'encourager chaque année la mobilité étudiante vers la France.

La coopération française soutient des parcours de formation en français spécifiques déployés à l'attention de 10 médecins par an dans le cadre du programme Médecins du Golfe; et soutient depuis plusieurs années la formation en français de membres de la garde nationale. Elle œuvre également à l'accréditation des écoles militaires françaises, où se rendaient jusqu'à

« Au Liban, le système éducatif est structurellement bilingue avec un choix entre deux filières, français-arabe ou anglais-arabe. »

récemment (et depuis 1996) plusieurs centaines de cadets koweïtiens.

Plus récemment, des demandes de formation pour les futurs magistrats au sein de l'Institut d'études juridiques et judiciaires, ainsi que pour les diplomates au sein de l'Institut diplomatique, ont été formulées, ainsi que des demandes plus ponctuelles du ministère de l'Intérieur, qui envoie, depuis 2020, une demi-douzaine de ses cadres étudier le droit en France.



■ Liban

Apprentissage du FLE

Au Liban, le système éducatif est structurellement bilingue avec un choix entre deux filières, français-arabe ou anglais-arabe. Deux disciplines non linguistiques (mathématiques et sciences) étant ainsi enseignées dans une langue étrangère (français ou anglais) au minimum, quel que soit l'établissement, privé ou public. Dans le secteur privé, plusieurs DNL peuvent être proposées.

L'arabe est la première langue d'enseignement dans le primaire et le secondaire pour 100 % des effectifs. L'anglais est langue d'enseignement pour 50,6 % des effectifs et le français pour 49,4 % (contre près de 66 % en 2000). La forte montée en puissance de l'enseignement anglophone est liée au dynamisme démographique, à l'afflux de populations

étrangères, syriennes majoritairement, et à l'ouverture vers les pays du Golfe, qui attirent désormais près de 50 % du flux migratoire libanais (source Institut français du Proche-Orient).

Un enseignement bilingue francophone est ainsi proposé dans 667 écoles publiques, 579 écoles privées et 4 écoles relevant de l'UNRWA (Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient). Pour l'année scolaire 2020-2021, ce sont 520 677 élèves qui fréquentent les écoles francophones (du préscolaire au secondaire).

La langue française est par ailleurs encore très présente dans l'enseignement professionnel et technique même si sa qualité reste aléatoire.

Les filières anglophones dispensent un enseignement de FLE à partir de l'EB1 (équivalent CP) à raison de 2 heures hebdomadaires puis en règle générale de 2 à 3 heures à partir de l'EB4 (équivalent CM1). Dans le privé, l'enseignement du FLE peut atteindre 5 heures par semaine au primaire et 2 heures par semaine en moyenne dans le secondaire.

En 2019-2020, 153 099 élèves suivaient un enseignement de FLE dans le primaire et le secondaire dans le public ; 350 754 élèves dans le privé, et 35 469 dans les écoles UNRWA.

En juillet 2021, 30 établissements nationaux (accueillant 21 624 élèves hors préscolaire et 1 023 professeurs de et en français) ont reçu le Label FrancÉducation.

L'enseignement-apprentissage de la langue française est en régression depuis les années 2000 (avec une perte régulière de 1 % d'effectif scolaire par an).

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

L'arabe est la première langue d'enseignement dans le supérieur, suivi de l'anglais et du français. Plusieurs cursus francophones sont développés dans les universités, dont la prestigieuse et francophone université Saint-Joseph à Beyrouth.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

En 2020, 4 330 apprenants de FLE étaient inscrits à l'IF (contre 6 417 en 2019) ; et 55 établissements proposent un enseignement français homologué (contre 49 en 2019) à environ 60 000 élèves : avec 7 demandes de première homologation en 2021.

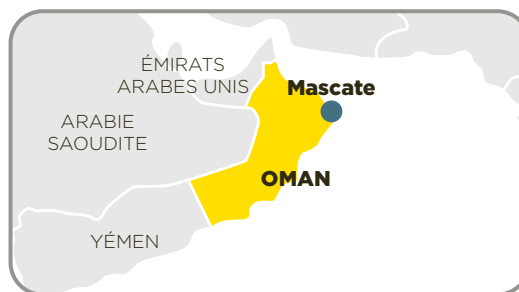
En 2019, 4 531 candidats étaient inscrits au DELF Junior au Liban (60 % des 8 373 candidats aux sessions de DELF-DALF) : une tendance qui s'est inversée en 2020 du fait de la fermeture des écoles, au bénéfice du DELF-DALF tout public.

De nombreux partenariats relatifs à la passation du DELF Junior et le développement de différents labels (CELF, LFE et CELFA) ont été mis en place avec des établissements scolaires privés francophones et anglophones.

Pour les 98 établissements labellisés CELF (Certification de l'enseignement en langue française) et LFE (LabelFrancÉducation), la mise à niveau linguistique en français est gérée par l'Institut français (qui soutient la certification d'environ 100 enseignants par an) et validée par l'obtention des certifications du DELF-DALF ; et la formation pédagogique et méthodologique est pilotée par le Service de coopération linguistique et éducative. Les établissements LFE ont également accès au plan de formation AEFÉ pour les établissements d'enseignement français homologués ; les enseignants des établissements privés bénéficient également d'un plan de formation mis en place par la coopération française.

Le label local du CELF permet également d'accréditer le niveau de français des enseignants de français et de DNL en français ; le LFE garantissant par ailleurs la qualité des méthodes et des structures pédagogiques des établissements.

Le ministère libanais de l'Éducation pilote pour sa part le **projet ECW (Education Cannot Wait)** qui se déploie autour de l'équipement, des ressources pédagogiques, et d'un volet qualité portant sur le renforcement des compétences linguistiques et professionnelles des conseillers pédagogiques francophones de la Direction de l'orientation pédagogique et scolaire (DOPS) et des enseignants.



■ Oman

Apprentissage du FLE

Le cycle préscolaire n'existe pas en Oman, les élèves de moins de 6 ans étant scolarisés dans le privé dans des écoles omanaises ou internationales. Un projet est toutefois en cours de réflexion pour ouvrir des « maternelles » publiques pour les 3 à 6 ans.

La première langue d'enseignement est l'arabe dans le primaire et le secondaire. L'anglais est LVE1 dans le primaire et le secondaire (à un niveau faible), suivi du français et de l'allemand, mais tout à fait à la marge.

Le français et l'allemand sont enseignés dans le secondaire pour les 11^e et 12^e grades, dans quelques écoles seulement (4 pour le français et 4 pour l'allemand) à raison de 3 heures par semaine. L'objectif étant d'atteindre le niveau A1 ou A2 et de passer le DELF.

En 2020-2021, 384 élèves apprenaient le FLE dans le secondaire public, et 75 dans le privé, avec le concours de 8 enseignants (dont 2 dans le privé).

Il existe par ailleurs le Centre franco-omanais de langues ainsi qu'une école française (mais les Omanais ne peuvent s'y inscrire). Le français est aussi enseigné en ligne ou sur place dans de nombreux centres de langue tels que Berlitz, Frenchfaster, etc.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

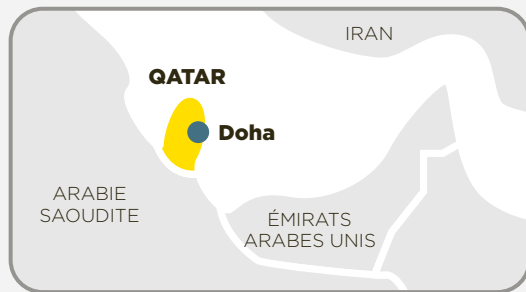
Dans le supérieur, les langues étrangères enseignées sont l'anglais, puis le français et l'allemand.

Au sein des départements de français, une trentaine d'étudiants étaient inscrits en 2020 avec 5 ou 6 enseignants : des effectifs qui sont stables depuis 2017.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

Il n'y a pas d'AF ni d'IF en Oman, mais un Centre franco-omanais qui réunissait 650 apprenants de français en 2019.

Un projet pilote d'enseignement du français est finalement conduit dans les écoles publiques omanaises par le Centre franco-omanais à travers la mise en œuvre d'un volet de formation continue.



■ Qatar

Apprentissage du FLE

Les langues vivantes étrangères (LVE) enseignées dans le pays sont tout d'abord l'anglais, comme langue de scolarisation ou langue étrangère, puis le français comme langue de scolarisation dans les établissements français ou langue étrangère, et enfin l'espagnol (langue étrangère au choix) et le chinois (langue étrangère au choix dans le secondaire uniquement).

L'ouverture d'établissements offrant trois langues démontre l'intérêt des autorités pour le plurilinguisme.

Le français est aussi enseigné au lycée Bonaparte (1 600 apprenants en 2020), au lycée Voltaire (1 630 apprenants en 2021) et à l'école Charlemagne, qui ont le Label FrancÉducation ; ainsi qu'au TII-LC (500 à 800 apprenants par an), à l'université du Qatar, à l'université de Lusail et dans les centres ACA Concept, Berlitz Language Center et Shakespeare Language Center.

La Qatar Foundation est un établissement qui se dote d'un service d'appui au développement de l'enseignement. Le TII-LC, qui en fait partie, est le centre de langues le plus important, où douze langues sont enseignées, dont le français, et qui accueille notamment des diplomates et professionnels qui se dirigent vers des pays francophones. Il existe également des formations en français offertes aux ambassades francophones et aux entreprises françaises (Total et QDVC notamment).

Des militaires de haut niveau bénéficient également d'un enseignement de français afin de se préparer à des formations en France.

Depuis 2017, le Qatar a connu l'ouverture de plusieurs écoles adoptant la langue française et le système IB (baccalauréat international). On peut également noter l'ouverture d'un établissement international suisse.

L'apprentissage du français se développe avec, notamment, les nombreuses inscriptions d'étudiants dans des programmes de français et des écoles françaises, l'école franco-qatarienne Voltaire entre autres, et l'ouverture de centres et d'écoles adoptant le système français.

On note aussi l'ouverture d'une deuxième *minor* en français à Lusail University.



■ Territoires palestiniens

Apprentissage du FLE

L'arabe est la langue d'enseignement pour 100 % des effectifs du primaire et du secondaire, et l'anglais – seule langue vivante obligatoire dans le cursus scolaire palestinien – est la LVE1 pour 100 % des effectifs également.

Le français est une deuxième LVE (optionnelle) enseignée dans le pays – rare en primaire, et pour 2 % des effectifs dans le secondaire – dans 86 écoles publiques sur près de 2 212, et dans 30 écoles sur 451 du privé en 2018-2019.

En 2018, 7 500 élèves du secondaire apprenaient le FLE dans le public. Dans le privé, ils étaient 5 800 dans le primaire et 8 200 dans le secondaire, avec respectivement 70 et 200 enseignants.

Le français fait par ailleurs la spécificité de grands établissements scolaires confessionnels qui jouissent d'une excellente réputation, mais il n'offre pas assez de débouchés attractifs pour qu'une majorité des étudiants choisissent une formation entièrement ou partiellement en français.

La place de la langue française est stationnaire mais aussi fragile, car elle est rarement utilisée en dehors d'une salle de classe ; tous les acteurs de l'enseignement du français s'accordent à dire que l'enseignement du français déclinera s'il n'est pas reconnu dans le cursus scolaire.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

Dans le supérieur, l'arabe est la première langue et l'anglais la deuxième langue d'enseignement.

Le nombre d'étudiants dans les départements de français des universités du pays était de 250 en 2020 ; le nombre d'étudiants des départements de langues étrangères ayant

une spécialité de français (par niveau) a évolué de 250 à 500, et le nombre d'enseignants de 17 à 24 entre 2013 et 2020.

Les bacheliers qui s'inscrivent dans un département de français ont souvent un projet d'études précis et postulent aux programmes de mobilité français et/ou européens pour poursuivre leurs études dans un pays francophone.

Les universités An-Najah, Birzeit et Al-Aqsa proposent chacune un master de FLE accueillant respectivement 20, 19 et 8 étudiants. Et le nombre d'étudiants de FLE/FOS a évolué entre 2013 et 2020 de 500/550 à 750, auxquels s'ajoutent 600 apprenants en cours optionnel avec l'appui de 25 à 30 enseignants de FLE.

En 2020, 8 étudiants poursuivaient leurs études en français en France.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

En 2019, 250 apprenants étaient inscrits à l'AF et 1 700 à l'IF ; et 331 élèves étaient inscrits en 2019 au sein de l'un des 2 établissements d'enseignement français homologués : le lycée français de Jérusalem et le lycée français international de Ramallah. En 2020, ce réseau employait 18 enseignants en français et 22 enseignants de FLE.

Depuis septembre 2021, le consulat général de France à Jérusalem propose le label CELF Jérusalem (une déclinaison du label CELF Liban) aux écoles qui enseignent le français en tant que LVE2. Ce label certifiera les compétences linguistiques de l'équipe enseignante et la conformité de l'établissement scolaire à des normes de qualité définies dans les domaines de l'encadrement pédagogique, de la communication et de l'environnement francophone. Le caractère institutionnel et international du label, la qualité et l'exigence de l'enseignement qu'il certifiera et la garantie de réussite et d'excellence qu'il impliquera constitueront des arguments pour promouvoir l'image de l'établissement et la reconnaissance des professeurs. Le label CELF Jérusalem pourrait être une première étape vers la création de filières LabelFrancÉducation.

L'Institut français de Jérusalem dispose de deux antennes, à Ramallah, où l'Institut français travaille avec son homologe allemand, le Goethe Institut, et à Gaza. Enfin, bien

« En 2020, l'Alliance française de Bethléem a mis en place le projet Mashrou' Mariam, dont l'objectif est de soutenir des femmes travaillant dans le secteur du tourisme. »

qu'autonomes, l'Alliance française de Bethléem, l'Association d'échanges culturels Hébron-France et l'association Multipurpose Community Ressources Center de Naplouse sont des partenaires privilégiés de la coopération pour le français.

En 2020, l'Alliance française de Bethléem a mis en place le projet Mashrou' Mariam, dont l'objectif est de soutenir des femmes travaillant dans le secteur du tourisme. Les 10 femmes bénéficiant de ce cours ont suivi d'abord un cours de remise à niveau, puis une formation pour se préparer au diplôme de français professionnel tourisme-hôtellerie-restauration de la chambre de commerce et d'industrie de Paris. Toutes ont réussi avec succès ce diplôme et suivent actuellement des cours de FLE pour améliorer leur français.

En 2021, le projet **Fonds Langue française** commun aux quatre antennes de l'Institut français de Jérusalem et à l'Alliance française de Bethléem propose un volet de formation FOS/français professionnel afin de permettre de développer des parcours de formation spécialisés.

Depuis l'introduction de l'enseignement du français dans les écoles publiques en 1995, le consulat général de France à Jérusalem est la première institution qui déploie des dispositifs de formation à destination des professeurs de français.

Dans les écoles publiques, un plan de formation didactique, validé par le ministère palestinien de l'Éducation, a été mis en place entre 2014 et 2018, et des formations linguistiques et didactiques semestrielles ont été animées entre 2018 et 2020 au bénéfice d'une soixantaine d'enseignants de l'enseignement gouvernemental. Une bourse didactique en alternance est également proposée chaque année aux professeurs de français des écoles puis aux professeurs des universités (en 2019, 5 professeurs des établissements scolaires publics ont

suivi un stage didactique au Centre universitaire d'études françaises de l'université Rennes 2).

Dans les écoles privées, un plan de formation, validé par le ministère palestinien de l'Éducation, a été mis en place de 2018 à 2022 à travers deux sessions de formation semestrielles animées par des professeurs de l'université de Lyon II pour 40 enseignants (sur une centaine dans le système privé).

Dans le cadre du partenariat avec le réseau Barnabé¹¹⁴, une bourse didactique est proposée aux professeurs des écoles confessionnelles : 5 professeurs des établissements scolaires privés ou chefs d'établissement ont suivi un stage didactique en 2019 dans des établissements catholiques de Paris.

Dans le primaire, les écoles privées qui enseignent le français en tant que LVE2 à partir de la première classe ont présenté 197 candidats au DELF Prim en 2019.

Le DELF Scolaire – seule certification permettant de sanctionner le niveau de français des élèves en tant que deuxième LVE dans les Territoires et à Jérusalem – n'a eu de cesse de se développer dans le secondaire depuis 2000 : avec 1 726 candidats au DELF Scolaire en 2019, dont 693 sont issus des écoles publiques palestiniennes, et 1 033 issus des établissements privés ; ce qui confère aux Territoires palestiniens la dixième place au rang mondial du nombre d'inscrits au DELF Scolaire.

En 2019, 282 étudiants ont été candidats au DELF-DALF afin de participer à un programme de mobilité dans un pays francophone ou de poursuivre leurs études dans un pays francophone.



¹¹⁴ Site du réseau Barnabé. Voir QR code.



■ Turquie

Apprentissage du FLE

Dans l'enseignement public, la principale langue étrangère enseignée est l'anglais (70 000 professeurs). C'est quasiment la seule langue étrangère enseignée en primaire et au collège, et de loin la première langue au lycée.

Les deuxièmes langues vivantes enseignées sont par ordre décroissant : l'allemand (4 000 professeurs), en augmentation ; l'arabe (2 000 professeurs), en forte augmentation ; le français (400 professeurs), en baisse, et l'espagnol, en hausse.

Puis de manière plus marginale : l'italien (en baisse), le russe (en baisse), le chinois (en hausse) et le japonais (très peu d'apprenants).

Seuls 2 % des élèves choisissent le français comme deuxième langue vivante.

Dix mille élèves apprenaient le FLE en 2020, dans le préscolaire, le primaire et le secondaire publics (avec l'appui de 434 enseignants), 22 000 dans le privé (1 070 enseignants) à raison de deux fois 40 minutes par semaine pour le secondaire.

Les autorités turques réaffirment régulièrement leur attachement à l'enseignement du français dans le système

« Les autorités turques réaffirment régulièrement leur attachement à l'enseignement du français dans le système éducatif, mais ne créent pas de postes d'enseignants dans le public. »

éducatif, mais ne créent pas de postes d'enseignants dans le public. Les enseignants turcs sont désormais titulaires d'un master délivré dans des facultés de pédagogie.

Pour l'enseignement des langues étrangères, notamment le français, le niveau linguistique des futurs professeurs de langue est souvent faible, et un manque de références pédagogiques modernes est également à signaler (enseignement très transmissif et insuffisamment actionnel).

En 2021, 17 établissements forment le principal réseau éducatif francophone en Turquie (où le français est langue d'enseignement), parmi lesquels les lycées Pierre Loti d'Istanbul et Charles-de-Gaulle d'Ankara – établissements à programme français et homologués par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, qui scolarisent 2 342 élèves. À ces lycées historiques se sont ajoutées 2 écoles maternelles privées : Petit Génie (53 élèves), homologuée en 2020, et La Petite École (50 élèves), homologuée en 2019, ainsi que 13 établissements à programmes locaux proposant un enseignement bilingue francophone et qui ont obtenu le LabelFrancÉducation.

Ces établissements scolarisent 9 475 élèves et relèvent du public (pour Galatasaray) et du privé, qu'ils soient laïques ou confessionnels (réseau des « Saints »), et couvrent les principales villes du pays.

Réseau historique d'écoles bilingues, ces établissements sont appréciés notamment par une élite turque attachée à la laïcité et par les familles qui recherchent l'excellence pédagogique. Ils constituent un vecteur important de francophonie : on constate d'ailleurs une légère progression de l'apprentissage de la langue française, avec cependant une concurrence de l'allemand, de l'arabe et de l'espagnol.

Au total, plus de 17 000 élèves étudient au sein du réseau éducatif francophone en Turquie, auxquels s'ajoutent les élèves des écoles privées et publiques sur lesquelles le ministère de l'Éducation turc ne communique pas.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

La Turquie compte 26 universités ayant au moins un département de français (2020-2021), avec 2 227 étudiants de FLE, et 500 enseignants.

De plus, une quinzaine d'universités dispensent un enseignement totalement ou partiellement francophone (masters professionnalisants), y compris l'école supérieure de langues étrangères, pour plus de 5 300 étudiants.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

En 2020, 321 apprenants de FLE étaient inscrits à l'AF, et 11 571 à l'IF (contre 12 049 en 2019) ; et 2 445 élèves étaient scolarisés en français au sein d'un établissement d'enseignement français à l'étranger homologué (contre 2 294 en 2019) ; avec le concours de 70 enseignants de FLE. Un établissement est en cours d'homologation.

En 2020, 9 sessions du DELF-DALF ont eu lieu, avec 3 454 inscrits, dont 2 017 candidats au DELF Junior issus du système éducatif.

Le poste diplomatique français accompagne les professeurs en activité à travers des programmes de bourses de master FLE, dont certains à distance, et pour soutenir la formation continue des enseignants (linguistique et pédagogique), des professeurs du public, de certaines écoles privées ou départements de traduction des universités, ainsi que la montée en compétence d'un groupe de formateurs amenés à devenir des conseillers pédagogiques.

La coopération française recourt aussi au Fonds d'intervention linguistique pour assurer la formation en français des fonctionnaires internationaux et des diplomates amenés à intégrer des organisations internationales.

ASIE ET OCÉANIE



■ Australie

Apprentissage du FLE

L'anglais est la langue d'enseignement dans le primaire et le secondaire.

Dans le secondaire, le mandarin est la première LVE enseignée avec 21,9 % des effectifs. Le japonais attire 20,2 % des effectifs, le français 18,1 % et l'italien 8,5 %.

Le français peut être introduit dès la prep/kindergarten (équivalent de la grande section), mais n'est pas obligatoire dans la plupart des États ; à l'exception de la Nouvelle-Galles-du-Sud, du Territoire de la Capitale australienne, du Queensland, de Victoria, de l'Australie-Méridionale et de l'Australie-Occidentale, où le français est obligatoire de façon variable sur une ou plusieurs années du primaire et du secondaire.

Quatre établissements ont reçu le LabelFrancÉducation : Killarney Heights Public School, Camberwell Primary School, Benowa State High School et Glen Eira College, et deux autres établissements sont en cours de labellisation : la Highate Primary School et la Fitzroy Primary School.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

Dans le cadre informel, le français est enseigné au sein de l'association les Petits Princes (60 apprenants en 2020) et de Hobart Accueil (30 apprenants), mais aussi du réseau des AF, avec 30 AF en 2020 (dont 5 sont conventionnées).

Il y a 6 établissements d'enseignement français homologués, les établissements du LabelFrancÉducation étant les seuls à faire systématiquement passer les épreuves du DELF-DALF à leurs élèves, avec, en 2019, 187 candidats au DELF Prim, 220 au DELF Junior et 239 au DELF-DALF tout public.



■ Azerbaïdjan

Apprentissage du FLE

L'azéri est langue d'enseignement dans 92 % des écoles, le russe dans 8 % des écoles et le géorgien dans une dizaine d'écoles plurilingues.

L'anglais est la première LVE enseignée dans le pays, dans 91 % des écoles, puis le russe (75,4 % des écoles), le français (8,4 %), et l'allemand (5,7 %).

Le français peut être introduit en LVE1 dès la première classe (équivalent CP) à raison de deux fois 40 minutes par semaine, avec 60 000 apprenants de FLE dans le secondaire en 2021 (et le concours de 540 enseignants de FLE).

Les directeurs d'école ont le choix des langues étrangères enseignées dans leur établissement, beaucoup faisant le choix de l'anglais. Des professeurs d'autres langues (français ou allemand) sont parfois forcés de se reconvertir en professeurs d'anglais. Cependant, l'introduction d'une LVE2 a contribué à renforcer le nombre d'apprenants de français dans le primaire et le secondaire, qui est en légère progression.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

L'azéri est la première langue d'enseignement, suivi du russe et de l'anglais.

L'anglais est la première LVE enseignée dans le supérieur, suivi du russe, de l'allemand et du français, à raison de 120 heures par an.

En 2020, 1 500 étudiants étaient inscrits dans un département de français avec le concours de 540 enseignants, et le FOS concernait environ 200 étudiants, le français étant une langue prisée par les étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études en France, mais aussi une langue d'évolution professionnelle, notamment dans les métiers de l'ingénierie liés à l'exploitation des hydrocarbures.

Le français fait également partie des langues enseignées à l'Institut de diplomatie (université ADA), qui forme les futurs diplomates.

En 2020, 366 étudiants ont par ailleurs poursuivi leurs études en France.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

Il n'y a pas d'AF, mais un Institut français qui accueillait 316 étudiants en 2020 (contre 522 en 2019) ; et les établissements français homologués accueilleraient 158 élèves scolarisés en français en 2020 avec le concours de 17 enseignants en français.

Des formations en langue française sont proposées à différents ministères et services de l'État, tels que le service des douanes, le ministère de l'Intérieur et le ministère des Situations d'urgence ou encore l'armée.

« En Azerbaïdjan, des formations en langue française sont proposées à différents ministères et services de l'État. »**■ Bhoutan****Apprentissage du FLE**

L'anglais est la langue de l'éducation (et la LVE enseignée) avec la langue nationale, le dzongkha.

Le français vient d'être introduit au Bhoutan, mais il est trop tôt pour avoir des données.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

En 2021, le pays compte 2 universités, où l'anglais est la première LVE enseignée à 2 000 étudiants.

En 2020, 15 apprenants de FLE étaient inscrits à l'IF dans le cadre d'un accord avec la Royal University of Bhutan (Thimphou) ; avec le concours d'une enseignante en français. Des cours de FOS sont dispensés aux guides et Casques bleus bhoutanais. La professeure a organisé, à Thimphou, un festival de films français en 2020.



■ Cambodge

Apprentissage du FLE

Le khmer est langue d'enseignement dans le primaire et le secondaire, et l'anglais est la première LVE enseignée, le français la seconde. Il existe aussi quelques écoles internationales privées qui privilégient l'enseignement en anglais ou en chinois.

Le français est introduit en primaire à raison de 2 heures par semaine et dans le secondaire à raison de 4 heures pour LVE1 et 2 heures pour LVE2, avec 59 713 élèves dans le secondaire en 2019-2020 et le concours de 816 enseignants dont un peu plus de 50 % sont des femmes. Le nombre d'apprenants de la langue française est stationnaire.

Des formations spécifiques sont destinées aux enseignants de DNL et de français, et le ministère a assuré la dotation de nouveaux manuels pour les classes bilingues au sein du système éducatif.

Deux écoles ont reçu le LabelFrancÉducation : la Canadian International School, qui scolarise 33 élèves, avec 3 enseignants français et canadiens ; et la NIRA, qui scolarise 8 élèves cette année, avec une enseignante.

Depuis 2019, l'Institut français du Cambodge a mis en place un programme de formation continue ambitieux, dont la plupart des formations sont gratuites : habilitation du DELF et DALF, certifications en langue française, formation FOS, jeune public, phonétique, gestion de classe, participations au CLOM.

En 2020, plus de 30 formations différentes et attractives sont proposées aux enseignants de FLE, qui sont malheureusement difficiles à mobiliser malgré les besoins immenses.

Le baccalauréat des classes bilingues a par ailleurs été mis en place dans le système éducatif national avec l'appui de la coopération française.

Dans un cadre informel, le français est enseigné au sein de l'ONG Pour un sourire d'enfant (1 500 apprenants en 2019), l'ONG Toutes à l'école (750 apprenants en 2019) et l'ONG Enfants du Mékong (3 000 apprenants en 2019).

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

L'anglais est la première langue d'enseignement et LVE enseignée dans le supérieur ; suivi par le français, qui est utilisé comme langue d'enseignement pour certains cursus, surtout dans les programmes de co-diplomation. Le nombre d'élèves de langue française reste stable, autour de 7 000 dans le supérieur.

Il existe par ailleurs 15 filières francophones au Cambodge¹¹⁵. En 2020, 240 étudiants étaient inscrits au sein des départements de français avec le concours de 15 enseignants ; et 8 500 étudiants étaient inscrits aux cours de FLE/FOS avec le concours de 80 enseignants. L'ouverture d'un master de l'enseignement du français à l'Institut national de l'éducation (INE) est à signaler.

Depuis 2019, l'INE propose un master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) avec un effectif de 50 étudiants.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

En 2020, le réseau culturel français employait environ 100 enseignants en français et 8 enseignants de FLE, au sein d'une AF (inaugurée en 2019, mais mise en sommeil en mai 2021 à cause de la pandémie), d'un IF à Phnom Penh – avec son antenne de Battambang – qui dispense des cours de FOS médical (à noter que plusieurs universités y ont externalisé leurs cours de FOS par manque de ressources humaines en interne) ; et deux établissements homologués dispensent un enseignement en français (et un troisième est en cours d'homologation).



¹¹⁵ Agence universitaire de la Francophonie. *L'Offre d'enseignement supérieur au Cambodge*, 2012. Voir QR code.

À noter que l'École royale d'administration offre des formations en français pour préparer les hauts fonctionnaires.

Une formation de renforcement des compétences en français, cofinancée par l'OIF et la coopération française, existe depuis 2017 et se développe, accueillant désormais 90 fonctionnaires d'administrations différentes chaque année.

Le poste diplomatique français propose de nombreuses bourses du gouvernement français.

Environ 1 500 candidats sont inscrits par ailleurs tous les ans au DELF et au DALF, essentiellement au B2 pour partir dans les universités françaises.



■ Chine

Apprentissage du FLE

Le chinois est la première langue d'enseignement dans le primaire et le secondaire, suivi des langues des minorités (dans certaines régions) et de l'anglais.

L'anglais est la première LVE enseignée dans le pays ; le japonais la deuxième, suivi par l'allemand (25 000 apprenants en primaire et secondaire en 2019) ; le français quatrième LVE (21 022 apprenants et 326 enseignants de FLE recensés en primaire et secondaire en 2021).

L'introduction du français n'est pas systématique et relève d'un choix de l'école. Selon le Programme expérimental du curriculum de l'enseignement obligatoire publié par le ministère de l'Éducation en 2001, les écoles

peuvent choisir l'anglais, le japonais, le russe ou d'autres langues pour les cours de langues étrangères à partir du collège. Par conséquent, il est possible de proposer le français à partir du collège. Certaines écoles expérimentales ont néanmoins choisi de proposer le français dès le primaire.

Parmi les dispositifs d'enseignement spécifiques où le français occupe une place importante, des accords bilatéraux sur l'enseignement des langues entre la France et la Chine ont permis de développer deux dispositifs d'enseignement spécifiques : l'un pour la section pilote de langue française (SPLF) dans 11 établissements secondaires pour 1 941 élèves (LVE1+LVE2) à raison de 1 à 6 heures par semaine et au sein du lycée franco-chinois (LFC) dans 3 établissements primaires et secondaires pour 1 485 élèves (LVE1+LVE2) à raison de 2 à 3 heures par semaine ; et l'autre dans les établissements nationaux ayant reçu le LabelFrancÉducation (ou en voie de le recevoir), ce qui représente 8 établissements, 2 425 élèves, et 55 enseignants de et en français.

En termes de certification, il n'y avait que l'option d'anglais, de russe et de japonais pour les enseignants de langues pendant longtemps, et les enseignants de français devaient passer l'épreuve de langue en anglais. Depuis 2021, le français a été proposé de manière expérimentale dans certaines régions, ce qui devrait se généraliser dans tout le pays dans les années à venir.

Hors écoles homologuées AEFÉ, il n'y a pas d'écoles en Chine proposant une grande partie de DNL en français. Les établissements ayant obtenu le LabelFrancÉducation ayant en général seulement une ou deux DNL en français.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

Le chinois est la langue d'enseignement dominante dans le système universitaire, même si dans les instituts, universités et programmes anglo-chinois, certains cours sont enseignés en anglais, ainsi que les formations destinées aux étudiants internationaux.

Dans les 17 instituts franco-chinois (IFC) ou les programmes franco-chinois, certains cours sont enseignés en

français, de même que dans le cycle francophone (licence-master-doctorat) en médecine clinique de la faculté de médecine de l'université Jiatong de Shanghai (plus de 1 000 diplômés par an), et des masters en traduction-interprétariat concernent également une centaine d'étudiants.

Hors université, environ 12 établissements d'enseignement professionnel spécialisés en langues étrangères disposent de filières en langue française, où environ 600 étudiants reçoivent un diplôme de LEA de niveau Dazhuan (enseignement professionnel supérieur) à la fin de leurs études.

En 2021, l'anglais est la LVE la plus enseignée dans le supérieur, suivi du japonais (1 million d'étudiants recensés en 2017) ; puis le français pour 66 739 étudiants des départements de français (26 431 étudiants inscrits en licence, master et doctorat avec le concours de 1 533 enseignants) des IFC et d'une partie des universités qui proposent le français en LVE2 en 2021 ; et enfin l'allemand (45 000 étudiants recensés en 2019).

En 2021, 66 739 apprenants étaient inscrits en cours de FLE/FOS, avec le concours de 1 744 enseignants. En 2020, 12 000 étudiants ont poursuivi leurs études en France et 5 884 au Canada ; ou encore en Belgique ou en Suisse.

La reconnaissance du diplôme de français professionnel de la CCIP est en cours de négociation avec le ministère chinois des Ressources humaines.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

En 2019, 19 000 apprenants de FLE étaient inscrits dans les AF et 4 720 au sein des établissements d'enseignement français homologués avec le concours de 213 enseignants de FLE et de 377 enseignants en français.

Parmi les moyens déployés par la coopération bilatérale française au service de l'enseignement du et en français dans le système éducatif, on peut relever la mise à disposition de professeurs de français/DNL, via le programme Jules Verne, dans les sections pilotes de langue française et dans les lycées franco-chinois ; la simplification des démarches d'obtention de visa pour les étudiants en mobilité encadrée ; ou encore le plan annuel de formation

pour les enseignants de français et en français qui a été établi.

■ Hong Kong et Macao

Apprentissage du FLE

Le cantonais est la première langue d'enseignement avec 373 228 élèves en primaire et 327 394 élèves au secondaire ; et l'anglais est la seconde langue d'enseignement avec 327 394 élèves dans le secondaire (donnée du Bureau de l'Éducation).

Toutes les écoles sont incitées, à des degrés divers et en fonction de leur situation, à mettre en place un enseignement trilingue, incluant en priorité l'anglais, puis le mandarin. L'anglais pouvant représenter jusqu'à 25 % du temps consacré aux DNL afin de favoriser l'exposition des élèves à l'anglais en préparation des études supérieures (qui ne se feront qu'en anglais) et pour le marché du travail.

L'enseignement du mandarin comme langue vivante est obligatoire. Son utilisation pour des matières non linguistiques, comme l'éducation civique, est aujourd'hui encouragée.

Une quatrième langue peut être introduite, à la discrétion des écoles, à compter de l'âge de 6 ans. Baptisé « Autre langue », ce dispositif de découverte permet d'avoir 1 à 2 heures de cours par semaine. De nombreuses écoles ont cependant abandonné ce dispositif compte tenu du relèvement du nombre d'heures de mandarin au cours des dernières années.

Le lycée français international de Hong Kong propose par ailleurs une filière internationale (préparation de l'IB (baccalauréat international), avec langue française) à 920 étudiants (sur un total de 2 700 étudiants).

L'enseignement du français se maintient dans une quarantaine d'établissements scolaires, principalement en option. En dehors des écoles internationales, il est particulièrement menacé en primaire, où il n'est enseigné que dans une demi-douzaine d'établissements locaux.

Sa place est mieux établie au niveau secondaire. Le *Diploma of Secondary Education*, qui correspond au baccalauréat, propose une épreuve optionnelle en langue française, qui

demeure de qualité et ouvre la voie aux universités locales, extrêmement sélectives.

Par ailleurs, les facilités d'émigration au Canada qu'offre la maîtrise de la langue française favorisent une recrudescence de son apprentissage, alors que le contexte politique s'est dégradé à Hong Kong.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

En dehors des départements de français (qui accueillent, en 2020, 1 500 étudiants et 15 enseignants), l'université baptiste de Hong Kong propose une licence d'études européennes, filière française qui accueille 22 étudiants par an.

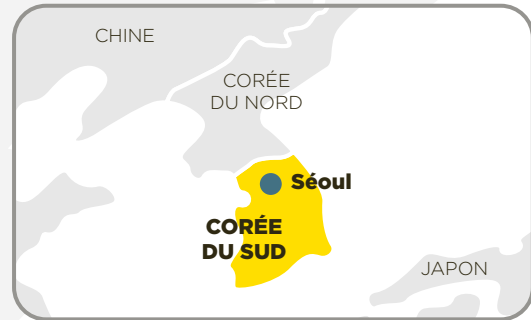
En 2019, 260 étudiants en provenance de Chine continentale ont poursuivi leurs études en français dans les départements de français et les filières francophones du pays.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

En 2020, 6 000 apprenants de FLE étaient inscrits au sein de l'AF de Hong Kong, seule habilitée à faire passer les certifications officielles du DELF-DALF ainsi qu'à organiser des sessions du DAEFLE et des modules de préparation.

L'AF de Hong Kong est la première d'Asie de par le nombre d'apprenants et la cinquième au monde en termes de chiffre d'affaires. On compte aussi 60 inscrits à l'AF de Macao. Enfin, 1 780 élèves étaient scolarisés en français au sein du lycée français international Victor Segalen de Hong Kong. De plus, les 5 Petites Écoles françaises (en niveau maternelle) accueillent environ 150 enfants en français en 2020.

Il existe, depuis plusieurs années, un partenariat entre l'ambassade de France et le Bureau de l'Éducation pour soutenir la formation continue des professeurs de français avec 2 formations annuelles. En 2019, le poste diplomatique et l'Alliance française ont proposé un BELC régional à 80 participants sur les pratiques numériques et l'enseignement du FLE aux jeunes publics : 2 thématiques constituant la ligne de force de la politique de formation des professeurs de français langue étrangère afin de former le vivier des francophones de demain. Un BELC numérique y était également consacré en 2021.



■ Corée du Sud Apprentissage du FLE

Le coréen est la seule langue d'enseignement dans le primaire et le secondaire, et l'anglais la première LVE obligatoire enseignée dans le primaire et le secondaire. Le japonais est la deuxième LVE enseignée, suivi par le chinois et le français, dans le secondaire uniquement. En 2021, au total, l'anglais réunit 5 549 652 apprenants, le chinois 768 817, le japonais 740 745, le français 27 668, l'espagnol 22 218, l'allemand 15 501, le russe 2 419, le vietnamien 606 et l'arabe 490 apprenants.

En 2020, 10 000 élèves apprenaient le FLE dans le secondaire dans le public, et un peu plus de 17 000 dans le privé avec le concours de respectivement 35 et 55 enseignants, qui sont, pour un peu plus de 80 %, des femmes.

À noter que le français occupe une place importante dans 14 lycées de langues étrangères répartis dans le pays.

L'enseignement de la langue française est en régression pour différentes raisons. En effet, une réforme du début des années 2000 a rendu la LVE2 facultative alors qu'elle était obligatoire auparavant (230 000 élèves apprenaient le français dans le secondaire en 1999, contre 25 000 en 2009). Par ailleurs, les universités réduisent les effectifs des départements de langues ou les ferment, car les taux d'employabilité sont plus faibles que dans d'autres départements. Cependant, la baisse du nombre d'apprenants de français doit être relativisée, dans un contexte où l'indice coréen de natalité est l'un des plus bas au monde, entraînant mécaniquement la disparition de classes dans les écoles, les lycées et les universités.

Au total, 203 établissements proposent le français : le français est langue seconde dans 18 collèges et 130 lycées ; et 55 écoles du supérieur enseignent le français ; avec un total de 536 apprenants dans les collèges et 27 426 dans les lycées, et le concours de 646 enseignants.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

Le coréen est la première langue d'enseignement à l'exception de l'université KAC (Keimyung Adams College), fondée en 2007 afin de former des experts internationaux, où tous les cours sont dispensés en anglais par des professeurs étrangers.

Les LVE sont enseignées dans les universités comme option de 3 à 9 unités pendant la scolarité, dans le cadre des matières de civilisation optionnelles pour le niveau 1 (1 semestre) et le niveau 2 (1 semestre) en général. L'anglais est le plus souvent obligatoire pour 3 à 6 unités. Chaque université définit ces cursus différemment. Les LVE enseignées sont l'anglais, le chinois, le japonais, le français, l'allemand, l'espagnol, etc.

En 2020, il y avait 5 635 étudiants inscrits dans les départements de français et 1 031 dans les départements de langues étrangères ayant une spécialité de français (dont 862 à l'Université de radio-diffusion et de communication, et 169 dans des masters spécialisés ou non), avec le concours de 465 enseignants de français.

De plus, l'université féminine Ewha dispose d'une Graduate School of Translation and Interpretation accueillant 32 étudiantes. L'université Hankuk des études étrangères dispose aussi d'une Graduate School of Translation and Interpretation qui accueille 31 étudiants. Enfin, 5 universités (SNU, KNUE, PNU, KNU et HUFs) proposent une formation en pédagogie du français, accueillant 321 étudiants.

L'Académie diplomatique nationale de Corée (Korea National Diplomatic Academy) offre à ses fonctionnaires internationaux et ses diplomates la possibilité de se former en français avant leur départ.

En 2019, 2 254 étudiants ont poursuivi leurs études en France en français.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

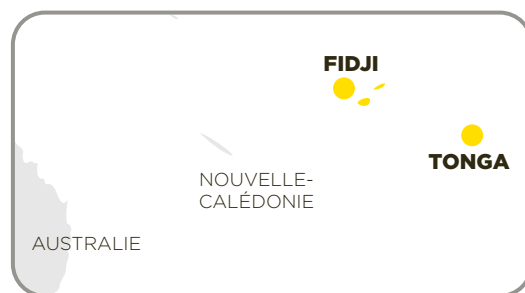
En 2020, 7 000 apprenants de FLE étaient inscrits dans les AF (contre 10 000 en 2019) et 500 au Centre de langue de l'ambassade de France, qui a été créé en juillet 2020 ; avec le concours de 66 enseignants de FLE.

Par ailleurs, 760 élèves étaient scolarisés dans les établissements d'enseignement français homologués en 2020 dans la capitale coréenne avec le concours de 15 enseignants en français.

L'IF de Corée du Sud gère, en collaboration avec le réseau des AF en Corée, les certifications de DELF-DALF, avec 5 231 candidats au DELF-DALF en 2019 et 4 254 en 2020.

Les bourses SPCD (stage pédagogique) et une formation continue annuelle locale organisée en hiver favorisent par ailleurs la formation continue des professeurs de français pour le renforcement linguistique et didactique de français dans le système éducatif national coréen.

L'adhésion de la République de Corée en tant que membre observateur de l'OIF en novembre 2016 a été suivie par l'adhésion de 4 universités sud-coréennes à l'Agence universitaire de la Francophonie.



■ Fidji et les Tonga Apprentissage du FLE

À Fidji et Tonga, le français est introduit en niveau équivalant à la 4^e à hauteur de 3 à 5 heures par semaine selon les années.

À Fidji, 180 élèves apprenaient le français dans le secondaire en 2020 dans le public, et 175 dans le privé avec le concours d'un total de 7 enseignants.

Aux Tonga, 45 élèves apprenaient le français dans le secondaire en 2020 dans le public, et 95 dans le privé avec le concours d'un total de 3 enseignants de FLE.

L'apprentissage du français est en régression, notamment du fait de la crise sanitaire, malgré son introduction progressive à de nouveaux niveaux de l'enseignement scolaire et universitaire.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

En 2020, il y avait 3 universités à Fidji et 1 université aux Tonga.

Le français est la première LVE enseignée avec un effectif de 60 étudiants (4 heures par niveau L1, L2 et L3), et le chinois est la seconde LVE enseignée.

À noter que des dispositifs de formation en français sont déployés par le pays à l'attention des fonctionnaires internationaux et diplomates du Ministry of Foreign Affairs (MOFA) amenés à intégrer des organisations internationales.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

Au sein du réseau culturel français, le nombre d'apprenants de FLE dans les AF de Suva (Fidji) et de Nuku'alofa (Tonga) était de 350 en 2020 (contre 680 en 2019) avec l'appui de 8 enseignants de FLE.



■ Indonésie

Apprentissage du FLE

L'indonésien est la première langue d'enseignement dans le primaire et le secondaire avec, respectivement, un effectif de 25 486 506 et 14 909 369 élèves pour le public et le privé.

L'anglais est la seconde langue d'enseignement, notamment dans les établissements privés, où il est utilisé en totalité ou en partie. Dans le secondaire, on estime que moins de 200 000 élèves suivent un enseignement en anglais.

Dans les régions rurales, les instituteurs ont le droit d'employer la langue régionale lors des deux premières classes du primaire. Ils passent progressivement à l'indonésien.

L'anglais est la première LVE enseignée avec plusieurs millions d'apprenants au primaire et 14 909 369 dans le secondaire, où il est la seule langue étrangère obligatoire. Dans les dernières classes du primaire, il s'agit d'une simple initiation. Une très petite proportion d'écoles enseigne en anglais (écoles privées onéreuses). L'arabe est la deuxième LVE enseignée dans le pays avec un effectif de 483 000 élèves dans le secondaire. Ce chiffre est une estimation à partir du nombre d'enseignants (4 026).

Le japonais est la troisième LVE enseignée dans le pays, avec un effectif de 271 000 élèves dans le secondaire. Ce chiffre est une estimation à partir du nombre d'enseignants (2 260).

L'allemand est la quatrième LVE enseignée dans le pays, avec un effectif de 187 500 élèves dans le secondaire. Ce chiffre est une estimation à partir du nombre d'enseignants (1 563).

Le français est la cinquième LVE enseignée avec un effectif de 61 200 élèves (dont 44 700 dans le public) avec le concours de 510 enseignants (dont 370 dans le privé).

Le français, comme toutes les langues étrangères autres que l'anglais, est un enseignement optionnel, présent seulement au lycée. Seuls 495 lycées publics et privés sous contrat (dont un tiers de lycées techniques) proposent une initiation au français.

Les dispositifs sont très variables selon les établissements, le français pouvant être enseigné pendant une, deux ou trois années scolaires, à quelques classes ou dans certains cas à toutes les classes de l'établissement, pour

un maximum de 1 heure 30 par semaine. Dans le meilleur des cas, le niveau A1 est atteint.

Une première section bilingue a ouvert en 2020-2021 dans un lycée privé de Jakarta, où des cours de français renforcé sont proposés ainsi que pour les sciences en tant que DNL sur les trois années du lycée; et d'autres sections bilingues sont en projet.

Le français est considéré comme un choix « conservateur », démodé et sans utilité professionnelle – à part notamment pour le tourisme – vis-à-vis de ses concurrents asiatiques (japonais, mandarin, coréen). Il n'y a en effet aucune perspective d'emploi en pays francophone (à la différence du Japon, de l'Allemagne, des pays du Golfe ou de la Corée) et l'apprentissage du français hors système scolaire ou universitaire est souvent lié à un projet de poursuite d'études dans un pays francophone.

Depuis 2013, le ministère de l'Éducation se désengage de l'enseignement des langues autres que l'anglais et le laisse à la discrétion des proviseurs. Chaque année, une dizaine de lycées indonésiens cessent d'enseigner le français, souvent à l'occasion d'un départ à la retraite ou d'une décision du proviseur contraignant l'enseignant de français à enseigner une autre matière pour partie ou totalité de son service. Les deux langues européennes proposées au lycée autres que l'anglais, l'allemand et le français, sont en déclin au profit de langues vues par les proviseurs comme plus prestigieuses ou plus utiles (arabe, japonais, chinois, coréen).

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

L'indonésien est la première langue d'enseignement dans le supérieur, une partie des enseignements étant dispensés en anglais dans certaines universités privées.

L'anglais est la première LVE enseignée dans le supérieur avec un caractère obligatoire pour l'ensemble des étudiants, à hauteur de 80 à 120 heures par année.

Le pays comptant plus de 50 départements de langue arabe, cette langue est la deuxième LVE enseignée dans le supérieur. Le japonais et l'allemand sont les troisième et quatrième LVE enseignées avec, pour chacune d'elles, plus de 30 départements de langue.

Enfin, le français est la cinquième LVE enseignée avec un effectif de 2 300 étudiants et 15 départements de français dans le pays (dont 1 master de didactique du français). Il est enseigné environ 350 heures par année pour les étudiants de ces départements (avec le concours de 90 enseignants). Deux départements sont en grande difficulté et devraient probablement fermer. Le nombre de candidats à l'inscription reste légèrement supérieur aux places disponibles, mais s'est effondré depuis une dizaine d'années. La licence de français est souvent un choix d'affectation par défaut pour les bacheliers. Il est donc à craindre que, même dans les départements de français des plus grandes universités, on constate à moyen terme une baisse des inscriptions. Le niveau des étudiants d'université est très hétérogène; bien peu d'entre eux atteignent le niveau B2 à la fin des quatre années de licence.

Pour la formation en français des fonctionnaires internationaux et des diplomates amenés à intégrer des organisations internationales, une formation en master (parcours interprétation et traduction) de jeunes diplomates indonésiens (deux promotions, au total 11 diplomates) s'est déroulée à l'ISIT Paris et à l'université de La Rochelle de 2015 à 2018; et un enseignement du français est proposé aux contingents de policiers ou militaires avant leurs missions d'opération de maintien de la paix en pays francophones depuis 2016.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

En 2019, 535 apprenants de FLE étaient inscrits à l'AF, et 4 897 à l'IF; et 650 élèves étaient scolarisés en français au sein du lycée français de Jakarta (400 élèves) et du lycée français de Bali (250 élèves). Ces lycées français ont vu le nombre de leurs élèves diminuer en raison du départ de plusieurs familles.

Après la fermeture des centres IF et AF au public à partir d'avril 2020, toujours en vigueur en mai 2021, la mise en place d'une offre nationale de cours à distance a permis de limiter la baisse des effectifs d'apprenants (-30 % en moyenne) pour l'ensemble du réseau.

En 2020, le réseau employait 60 enseignants en français et 55 enseignants de FLE, dont 90 % étaient des femmes.

Des parcours de formation à distance sont déployés pour l'enseignement : du français du tourisme et de l'hôtellerie à l'AF Bali (environ 15 apprenants) ; du français des affaires au centre IF Bandung (environ 20 apprenants) ; et en présentiel pour une formation en français destinée à 156 apprenants des forces de maintien de la paix.

En 2019, le DELF Scolaire (sur convention avec des lycées publics ou privés) était par ailleurs proposé à 136 élèves du système éducatif national ; et 3 393 candidats étaient inscrits au DELF-DALF.

Une première section bilingue (français renforcé) est également créée en 2020-2021 dans le cadre du Fonds Langue française.

L'Institut français d'Indonésie a déployé une offre de cours à distance à l'échelle nationale depuis avril 2020, des programmes de renforcement des capacités et de ressources pédagogiques. L'IF est également venu en soutien de la publication du premier manuel de français pour les élèves des lycées techniques indonésiens, et de la création d'une première section bilingue dans un lycée privé de Jakarta en 2020-2021. Cette section est soutenue par le Fonds Langue française afin d'amener les lycéens d'un niveau débutant en français vers le DELF B2 en fin de cursus, tout en suivant le curriculum national indonésien qui les prépare à l'examen de fin d'études secondaires, ce qui permettra ainsi aux lycéens qui le souhaitent d'entreprendre des études supérieures en France. Cette initiative pourrait inciter d'autres établissements à créer une section bilingue.



■ Laos

Apprentissage du FLE

En 2020-2021, les LVE enseignées sont tout d'abord l'anglais pour 611 089 élèves du secondaire (obligatoire dans toutes les classes du pays) ; le français pour 1 355 élèves du primaire et 1 701 du secondaire dans les classes bilingues, et pour 75 000 élèves du secondaire en LVE2 ; à noter qu'il n'y a ni LVE3 ni LVE4 dans les programmes nationaux.

En parallèle, il existe des classes bilingues franco-lao dont les disciplines scientifiques sont enseignées en français dans 4 établissements situés dans les 4 plus grandes villes du pays, à Luang Prabang, Vientiane, Savannakhet et Paksé. À Luang Prabang, les effectifs des élèves et des enseignants des classes bilingues sont largement supérieurs aux effectifs des classes normales.

L'apprentissage du français est stationnaire au niveau des classes bilingues, et le nombre d'élèves en LVE2 augmente légèrement malgré la politique éducative donnant la priorité à l'enseignement de base, où les quotas de recrutement sont plus importants qu'au niveau du secondaire. Le français est la seule LVE2 officielle actuellement proposée, même si certains établissements pilotes proposent un enseignement de langue japonaise, coréenne et/ou vietnamienne.

Face à une offre scolaire du système public laotien de faible qualité et à l'émergence d'écoles privées coûteuses, la filière bilingue publique (primaire et secondaire) demeure l'unique voie d'accès à une éducation de qualité pour les classes laotiennes les plus modestes, et la seule opportunité d'apprendre de façon intensive une langue étrangère.

Ce projet éducatif bilatéral de filière bilingue est soutenu depuis 1995 par la coopération française, mais la pérennité

de cette filière dite d'excellence est aujourd'hui fortement compromise par l'absence de recrutement de professeurs pour les DNL (mathématiques, biologie, physique et chimie), auquel le FSPI de 2019-2021 vient en appui afin de former une nouvelle génération d'enseignants.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

Il n'y a pas de filière francophone à proprement parler en dehors des départements de français et de 2 écoles normales supérieures qui forment des professeurs de français. La faculté de droit enseigne le français de manière obligatoire à tous les étudiants de licence. À l'université des sciences de la santé, les étudiants ont le choix entre l'anglais et le français comme langue vivante 1.

Le chinois est la première LVE enseignée, suivi du coréen, de l'anglais, du vietnamien, du français, du japonais, de l'espagnol, de l'allemand et du russe.

Le nombre d'apprenants de FLE/FOS en 2020 était proche de 1 000 dans différentes disciplines (droit et sciences politiques, sciences de la santé, pharmacie, tourisme, etc.).

L'Université nationale du Laos propose par ailleurs une licence de français appliqué au tourisme accueillant 23 étudiants.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

En 2019, 1 636 apprenants de FLE étaient inscrits à l'IF ; et 680 élèves étaient scolarisés en français au sein des 2 établissements d'enseignement français homologués avec le concours de 20 enseignants de FLE et de 15 enseignants en français.

Parmi les dispositifs de certification officielle de français qui ont été mis en place, on peut relever le DELF Scolaire pour les classes bilingues ou encore une convention signée entre l'INALCO et l'Université nationale du Laos.

Un FSPI vise à assurer la pérennité des classes bilingues francophones (considérées comme filière d'excellence du système éducatif public lao) ; et le gouvernement français finance des bourses Avenir (cofinancement avec une filiale d'EDF) et Eiffel.



■ Malaisie

Apprentissage du FLE

Le malais est la première langue d'enseignement dans le primaire et le secondaire publics et l'anglais deuxième langue d'enseignement dans les écoles publiques.

Le chinois et le tamoul sont utilisés dans les écoles publiques uniquement, en tant que troisième et quatrième langues d'enseignement, dans les régions où les populations recourent ces origines ethniques.

L'anglais est enseigné en tant que langue seconde à 100 % des effectifs du primaire et du secondaire, et le mandarin est la deuxième LVE enseignée dans les écoles de certaines régions (100 % des effectifs de ces écoles apprennent le mandarin en primaire et dans le secondaire). Enfin, 12 % des élèves du secondaire scolarisés dans d'autres écoles apprennent également le mandarin.

Le tamoul est la troisième LVE enseignée au primaire dans les écoles situées dans des régions à forte population d'origine indienne ; dans le secondaire, c'est l'arabe qui est la troisième LVE enseignée, principalement dans les écoles religieuses (pour 80 % des effectifs des écoles religieuses et 12 % des effectifs d'autres écoles).

Le japonais, le français, le coréen et l'allemand sont enseignés dans certaines écoles en fonction de la disponibilité des enseignants. Enseignées en tant que langues étrangères, ces langues sont apprises par 12 % des effectifs.

Le français bénéficie d'une bonne dynamique en Malaisie avec environ 15 000 apprenants de français recensés en 2021 dans l'enseignement secondaire public (et 641 dans le privé) : un chiffre qui a triplé depuis 2011. Le français occupe le deuxième rang après le japonais pour les langues

étrangères dites « internationales » dans l'enseignement secondaire malaisien, où l'anglais est déjà obligatoire. Une dynamique qui repose sur un programme de formation initiale : les professeurs de français des établissements publics du secondaire en Malaisie bénéficient en effet depuis plus de vingt ans d'un programme de formation de grande qualité, financé principalement par le gouvernement malaisien avec un appui de la coopération française. Les futurs professeurs de français intègrent l'IPGKBA à Kuala Lumpur (Institut de formation des maîtres) pour deux ans avant de partir à Besançon étudier un an au CLA (Centre de linguistique appliquée), puis deux ans à l'université de Franche-Comté (UFC), d'où ils ressortent avec une licence en sciences du langage option français langue étrangère : 44 professeurs supplémentaires seront formés de cette manière d'ici à 2024.

Cette augmentation est en grande partie liée au choix du gouvernement malaisien de mettre l'accent sur les langues étrangères dans son *blueprint* de 2013-2025. Ainsi, de nouveaux enseignants de FLE sont recrutés et formés régulièrement (environ 10 par an).

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

Dans l'enseignement supérieur, plus de 5 800 étudiants suivent des cours de français dans une vingtaine d'universités, le plus souvent en matière optionnelle, seules deux universités offrant un diplôme (niveau licence uniquement).

L'Institut diplomatique de Kuala Lumpur (Institute of Diplomacy and Foreign Relations – IDFR¹¹⁶), centre où sont formés les diplomates malaisiens, offre des cours de français.

En 2020, 100 heures de français étaient dispensées aux officiers passant leur *Diploma in Diplomacy* – DID (formation initiale d'une durée de 6 mois).

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

En 2020, 1 589 apprenants de FLE étaient inscrits dans les AF, et 640 enfants étaient scolarisés en français au sein des établissements d'enseignement français homologués (avec le projet de labellisation LabelFrancÉducation d'une école internationale).



¹¹⁶ Institute of Diplomacy and Foreign Relations, ministère des Affaires étrangères, Malaisie. Voir QR code.

En 2020, le réseau employait 2 enseignants en français et 29 enseignants de FLE.

À noter enfin que les enseignants malaisiens du système public passent le DALF C1 lors de leur formation initiale ; et qu'ils sont ensuite formés à devenir examinateurs et correcteurs pour le DELF-DALF. Les enseignants des universités peuvent aussi passer cette habilitation s'ils le souhaitent.



■ Myanmar

Apprentissage du FLE

Dans le cadre informel, le français est enseigné dans quelques monastères de façon ponctuelle, en fonction des bénévoles enseignants (par exemple au Manawramma Gratis Educational Institute). En 2019, le nombre d'apprenants était aléatoire (entre 50 et 150). La tendance est globalement à une nette baisse en raison du contexte sanitaire et économique depuis mars 2020, puis politique et sécuritaire depuis février 2021.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

En 2019-2020, 800 étudiants étaient inscrits au sein des départements de français avec le concours de 30 enseignants ; et 150 étudiants aux cours de FLE/FOS avec le concours de 2 enseignants.

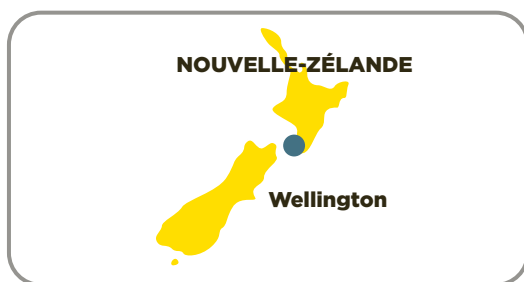
Le français était ainsi enseigné au sein de l'université des langues étrangères jusqu'en mars 2020, mais l'épidémie de COVID-19 a entraîné la fermeture de tous les établissements ; le coup d'État de février 2021 ayant été suivi du licenciement de 75 % des effectifs enseignants qui s'étaient mis en grève (mouvement général de désobéissance civile).

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

En 2019, 300 apprenants de FLE étaient inscrits à l'IF, 167 au sein d'un établissement homologué d'enseignement français (de la petite section à la troisième, puis par le CNED), et 147 au sein de l'Association française de Mandalay; avec le concours de 11 enseignants en français et 9 enseignants de FLE en 2021.

La coopération française a également appuyé la formation initiale des professeurs pour l'enseignement du français LVE2 dans le système éducatif public dans le cadre d'un projet FSPI; ainsi que la formation de professeurs LVE2 (non fonctionnaires) qui avaient vocation à enseigner au niveau secondaire, à Rangoun (première ville du pays) et à Mandalay (deuxième ville) depuis septembre 2019.

Dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, une formation au français en ligne a été déployée par l'Institut français de Birmanie (Rangoun) et l'Association française de Mandalay (deuxième ville du pays) depuis mars 2020. L'enseignement au lycée français international de Rangoun se fait également à distance ou par rotation depuis mars 2020.



■ Nouvelle-Zélande Apprentissage du FLE

L'anglais est la première langue d'enseignement dans le primaire et le secondaire avec un effectif total de 826 347 élèves. Le maori est la deuxième langue d'enseignement avec un effectif total de 210 439 élèves.

Au primaire, le chinois est la première LVE enseignée, suivi du français, de l'espagnol et du japonais. Dans le

secondaire, le français est la première LVE enseignée, suivi par l'espagnol, le japonais puis le chinois.

En 2017, dans le primaire, 15 761 élèves suivaient un enseignement de FLE dans le public et 7 740 dans le privé; et pour le secondaire 10 411 élèves dans le public et 4 241 dans le privé (chiffres pour 2020).

Dans un univers anglo-saxon et asiatique, le français reste encore la première langue étrangère enseignée dans le système scolaire, malgré une baisse globale de l'enseignement des langues étrangères et la concurrence de l'enseignement de plus en plus marqué du maori.

Il n'y a pas d'établissements AEF, mais des unités bilingues anglais-français, où 60 % de l'enseignement est délivré en français, avec l'appui d'un total de 11 enseignants: à Auckland (3 écoles primaires pour un total de 162 élèves), à Christchurch (1 école primaire avec 25 élèves) et à Wellington (1 école primaire avec 28 élèves).

L'apprentissage du français est en régression depuis 2007. Toutes les langues européennes ont en effet perdu des effectifs; peut-être notamment en raison de la progression du nombre d'apprenants en chinois, désormais première langue étrangère en école primaire, et du maori, langue officielle qui connaît depuis plusieurs années un regain d'intérêt auprès de la population néo-zélandaise et émigrée d'Europe.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

Dans les 7 Alliances françaises, 6 100 apprenants de FLE étaient inscrits en 2020, et 230 élèves étaient inscrits dans les sections bilingues (contre 210 en 2019). Les associations FLAM et autres accueillent 200 apprenants en 2020.

L'Alliance française de Wellington a mis en place des programmes FOS pour le musée Te Papa et pour le ministère des Affaires étrangères néo-zélandais (MFAT) pour les agents envoyés en poste dans des pays francophones.

Les certifications du DELF Scolaire connaissent une croissance constante dans les établissements du secondaire: introduit en Nouvelle-Zélande en 2012 à titre expérimental, il se révèle par ailleurs parfaitement adapté

au curriculum néo-zélandais, qui intègre déjà le CECRL (Cadre européen commun de référence pour les langues) dans ses programmes.

Une forte progression enregistrée dès 2014 (269 élèves inscrits et 28 écoles participantes dans l'ensemble du pays) s'est confirmée en 2015 (350 candidats, 36 écoles participantes, 9 centres de passation dans les principales villes du pays) puis les années suivantes. Cette croissance dépassant le minimum de 10 % annuels s'est maintenue en 2019 avec plus de 580 candidats. En 2020, les restrictions liées à la COVID-19 ont affecté les épreuves, notamment à Auckland.

La stratégie de la coopération française pour conforter la place du français, qui est menacée, est fondée d'une part sur le développement des certifications, et d'autre part sur la formation continue des enseignants et le soutien au développement des sections bilingues.

L'ouverture de sections bilingues au sein d'établissements publics néo-zélandais qui respectent les obligations locales et le programme national (à l'initiative de l'association néo-zélandaise des parents d'élèves Frenz) a permis de répondre à une petite demande de Français installés sur place, tout en inscrivant ces élèves dans une communauté d'élèves et de parents au niveau local.



■ Singapour

Apprentissage du FLE

L'anglais est la principale langue d'enseignement dans les écoles ainsi que la matière d'étude pour tous les élèves du primaire et du secondaire.

Dans le cadre de la politique locale, tous les élèves étudient l'anglais, et l'une des langues maternelles officielles (MTL),

le chinois, le malais ou le tamoul, est proposée dans les écoles de Singapour, en tant que matière obligatoire et pour dispenser certaines disciplines.

Le ministère de l'Éducation prévoit la possibilité pour les étudiants, dans certaines circonstances, de proposer une autre langue à la place de la MTL.

Le système d'enseignement singapourien ne laisse qu'une place optionnelle à l'enseignement d'une troisième langue, qui plus est réservée aux meilleurs élèves du pays.

Les étudiants sélectionnés rejoignent ainsi le Ministry of Education Language Centre (MOELC), qui dispose de deux campus (Bishan et Newton). L'entrée au MOELC est très sélective et implique de faire partie des 10 % des élèves ayant le mieux réussi le Primary School Leaving Examination (PSLE). Une fois reçus, les élèves peuvent apprendre les langues suivantes : français (depuis 1978), japonais (depuis 1978), allemand (depuis 1979), malais (depuis 1986), arabe (depuis 2008), bahasa indonésien (depuis 2008) ou espagnol (depuis 2014).

Concernant les LVE enseignées (au niveau secondaire uniquement), les étudiants éligibles peuvent étudier l'allemand, l'arabe, le bahasa indonésien, l'espagnol, le français ou le japonais comme troisième langue. Dans le cas du français, les cours commencent au niveau secondaire et supposent que les élèves n'ont aucune connaissance préalable de la langue. Les élèves suivent environ 120 heures de cours de français par niveau. Le nombre d'apprenants est estimé à 10 000 personnes et il y aurait une centaine de professeurs de français.

En 2021, 14 enseignants de FLE œuvraient dans le secondaire, dont 71 % de femmes.

Dans un cadre informel, le français est enseigné au French Toast (600 apprenants en 2020), au French Studio (600 apprenants en 2020) et à la French Language Academy¹¹⁷.



¹¹⁷ Sites Internet de ces écoles. Voir QR codes.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

L'anglais est la principale langue d'enseignement dans les établissements d'enseignement supérieur. Certains programmes ou modules peuvent également être dispensés dans l'une des langues maternelles : chinois, malais, tamoul (par exemple, le diplôme d'études chinoises ou la licence d'études malaises).

Les étudiants peuvent également suivre des cours facultatifs de langue pendant leur programme.

En 2019, le japonais était la première LVE enseignée avec un effectif de 2 854 apprenants. Le coréen était appris par 1 661 étudiants, suivi par le français (1 195), l'allemand (410) et le chinois (315). Le nombre d'heures enseignées variant selon les établissements, de 1 à 4 heures par semaine pendant 15 semaines, selon le niveau. Ces chiffres concernent les instituts polytechniques et les instituts d'enseignement technique. Le ministère de l'Éducation nationale ne dispose pas des informations pertinentes pour les universités, qui proposent des modules de langues donnant droit à des crédits au niveau du premier cycle, par exemple le *bahasa Indonesia* (indonésien), le coréen ou le français. Le nombre d'heures d'enseignement varie selon les universités.

À noter que le ministère des Affaires étrangères (MFA) et la Public Service Commission (PSC), qui forment les hauts fonctionnaires et diplomates singapouriens, proposent l'enseignement du français. Depuis cette année, le MFA a confié à l'Alliance française la formation intensive de ses diplomates en partance dans un pays francophone.

En 2019, 467 étudiants ont poursuivi leurs études en France, en anglais ou en français, et 223 en 2020.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

Au sein du réseau culturel français, 3 546 étudiants étaient inscrits à l'AF, qui a célébré en 2019 son soixante-dixième anniversaire. Elle dispose d'une implantation propre et bien identifiée et emploie 29 enseignants.

En 2020, environ 2 900 élèves étaient scolarisés en français au sein de l'International French School (IFS), qui propose un enseignement bilingue français-anglais,

et 125 à La Petite École (école maternelle) : des établissements d'enseignement français homologués.

Par ailleurs, environ 100 enfants étaient scolarisés à l'école Les Petits Gaulois, crèche et école maternelle, qui a conçu un programme d'immersion trilingue progressif et global (français, anglais, mandarin), et une vingtaine d'enfants à l'école Les Oliviers French Montessori (crèche et école maternelle). La majorité des élèves de grande section, dont plusieurs sont issus de familles singapouriennes, rejoignent ensuite l'IFS.

En 2020, selon l'Association des professeurs de français de Singapour (APFS) le réseau employait une centaine d'enseignants en français.

Les effectifs des écoles françaises sont en légère baisse depuis la rentrée de septembre 2020. Les fortes contraintes pesant sur les déplacements internationaux, et les restrictions de plus en plus importantes en termes de visa de travail, prises par le gouvernement singapourien pour favoriser l'emploi local, pourraient nuire à la stratégie de développement des établissements scolaires français, et notamment la politique d'ouverture vers l'ensemble des communautés internationales, mise en œuvre depuis 2018. Les objectifs de 3 750 élèves en 2024 (+15 % par rapport à 2020) et 4 250 élèves en 2030 (+30 % par rapport à 2020) pourraient être difficiles à atteindre si la crise sanitaire se poursuit (plan stratégique Éducation 2020-2024 à Singapour).

L'Association des professeurs de français de Singapour organise le congrès Asie-Pacifique (CAP2021) de la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF), qui regroupera professeurs, organismes et associations de FLE de la région pour la première fois à Singapour autour de la thématique « Interculturalisme et plurilinguisme : les défis de l'enseignement du FLE ». Le congrès a été reporté au second semestre 2022 du fait de l'épidémie de COVID-19.

La part des élèves et des étudiants apprenant le français dans le système éducatif local et dans les écoles internationales à Singapour – probablement plus de la moitié – est significative : l'une des motivations exprimées étant la poursuite d'études supérieures en France. Avec une

centaine d'accords interuniversitaires, la France constitue en effet une destination privilégiée des étudiants de Singapour pour environ 500 étudiants par an. Les étudiants apprenant la langue française sont particulièrement ciblés, via leurs professeurs de français, lors des actions de promotion du français, notamment le salon annuel *Choose France! Education Fair Singapore*.



■ Taïwan

Parmi les décisions majeures de politique linguistique qui ont été prises par le gouvernement taïwanais, on peut tout d'abord relever l'obligation d'apprendre une deuxième langue étrangère, alors que les langues européennes (français, espagnol et allemand) s'essoufflent au profit des langues de la région (coréen et japonais).

Les collèges et les lycées ont profité de cette obligation pour ouvrir de nouveaux cours, y compris de français. Le gouvernement taïwanais a par ailleurs décidé que le pays allait devenir bilingue (chinois/anglais) d'ici une génération, ce qui n'ira pas dans le sens d'éventuelles opportunités de créer des programmes ou des activités en français : l'anglais étant au centre de tout et presque l'unique perspective d'ouverture internationale.

Taïwan se trouve donc dans une situation paradoxale, à encourager les jeunes à apprendre les langues étrangères, avec l'anglais qui reste cependant la seule langue « utile » pour les autorités taïwanaises.



■ Thaïlande

Apprentissage du FLE

Le thaï est la seule langue d'enseignement dans le primaire et le secondaire.

L'anglais est la première LVE enseignée au primaire et dans le secondaire. Dans le secondaire, le chinois, le japonais, le coréen, le français et l'allemand sont des LVE2. L'offre de cours de langue étrangère se fait à la discrétion des chefs d'établissement.

Dans les écoles publiques, le FLE est introduit soit à 12 ans (Matthayom 1) à raison de 1 heure par semaine, soit à 15 ans (Matthayom 4) à raison de 2 heures par semaine pour 26 000 apprenants en 2019, avec le concours de 380 enseignants.

Dans les écoles privées, l'offre de cours de langue étrangère se fait à la discrétion des chefs d'établissement, en fonction de la demande des parents.

Un plan de formation continue est déployé pour les enseignants dans le cadre de la politique de coopération française, et axé sur la déconcentration des modules de formation en province (Bangkok-province) ; un stage de préparation au passage des examens du DELF B1 et B2 étant financé en cas de réussite.

En 2008, un dispositif d'enseignement dit bilingue a été monté dans 3 lycées du centre du pays (Pitsanulok) pour environ 400 élèves ; un seul d'entre eux continuant de proposer cet enseignement en 2021 pour quelques dizaines d'élèves. Le programme s'éteint malgré le soutien apporté, car il est lourd pour les élèves, qui effectuent les heures de DNL sur leur temps libre en plus du

curriculum obligatoire et de façon redondante; les professeurs de maths et sciences n'ayant pu atteindre qu'un niveau A2 en français et étant depuis partis à la retraite, et le centre du pays n'attirant par ailleurs que difficilement les jeunes professeurs.

Un nouveau programme a été initié en 2020 avec une équipe de jeunes professeurs de français et sept de leurs collègues de mathématiques et sciences au sein de quatre écoles de la capitale: ces derniers suivant des cours de français dans la perspective d'un niveau B1 pour pouvoir assurer des cours optionnels de français des sciences avec la mise en place d'un label d'excellence pour valoriser ces établissements.

Quantitativement, la langue française est en régression (moins d'élèves, moins de professeurs), mais en progression sur le plan qualitatif puisque la Thaïlande compte davantage de professeurs avec un niveau B2 qu'il y a quelques années, et davantage d'élèves avec un niveau B1 (avec l'introduction du DELF Scolaire en 2020).

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

Le thaï est la première langue d'enseignement dans le supérieur, suivi par l'anglais et le chinois.

L'anglais est la première LVE enseignée dans le supérieur, suivi par le chinois, le japonais et le coréen (LVE3), et l'allemand et le français (LVE4).

En 2020, 900 étudiants étaient inscrits dans les départements de français (par niveau), à 99 % pour le bachelor; et 1 800 étudiants des départements de langues étrangères avaient une spécialité de français (par niveau), le nombre d'étudiants du français optionnel étant en augmentation; avec le concours de 120 enseignants.

Le total des apprenants de FLE/FOS était de 3 500 en 2020, avec l'appui de 110 enseignants.

En 2021, 9 étudiants poursuivaient leurs études en France.

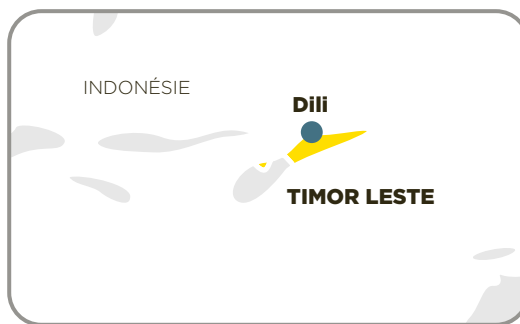
Coopération française pour l'apprentissage en français et du FLE

En 2020, 5 874 apprenants de FLE étaient inscrits dans

les AF, et 1 245 enfants étaient scolarisés en français au sein des établissements d'enseignement français homologués, avec le concours de 40 enseignants de FLE et de 132 enseignants en français.

L'AF de Bangkok est par ailleurs particulièrement sollicitée pour développer des modules de formation en matière de pratiques professionnelles pour la formation initiale des enseignants; elle forme de 5 à 10 diplomates et 2 ou 3 fonctionnaires de la cour administrative par an.

Depuis 2008, une session de DELF Scolaire est organisée chaque année dans 7 écoles centres de passation et concerne depuis 2016 plus de 2 000 candidats pour des élèves de 15 à 17 ans.



■ Timor Leste

Apprentissage du FLE

Le tétun et le portugais sont les deux langues d'enseignement dans le primaire et le secondaire (système bilingue).

Dans le secondaire, l'anglais est la première LVE enseignée (à partir du grade 7), suivi par l'indonésien (optionnel, à partir du grade 7).

Le français a été la seconde langue enseignée dans les écoles jusqu'en 1975, car ces dernières suivaient le système scolaire portugais. Aujourd'hui, l'enseignement/apprentissage de la langue française est stationnaire.

Entre 2017 et 2019, le bureau français de coopération a facilité l'acquisition du niveau A1.1 de quatre fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères grâce à la présence d'une enseignante sur place.



■ Turkmenistan

Apprentissage du FLE

L'enseignement du français est stationnaire dans les universités avec 2 facultés de français, et 1 université proposant le français comme seconde langue.

En tout, 12 écoles enseigneraient le français dans la capitale (au moins 9 confirmées) et 8 en province (au moins 2 confirmées).

L'école française MLF-Bouygues, qui est une école d'entreprise, ne peut pour l'instant pas accueillir d'inscrits locaux et le niveau en FLE des écoles turkmènes ne permet pas encore d'envisager des sections bilingues.

Dans l'enseignement supérieur, le turkmène est langue principale d'enseignement, et l'anglais langue d'enseignement dans une université.

En 2020, 16 étudiants étaient inscrits dans le département de français avec l'appui de 13 enseignants.

L'université d'État Magtymguly et l'Institut des langues mondiales Azady proposent tous deux un master en philologie française accueillant environ 40 étudiants chacun.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

En 2019, 929 apprenants de FLE étaient inscrits à l'Institut français (des cours de français sont notamment dispensés aux diplomates turkmènes) et 117 enfants étaient scolarisés dans les établissements d'enseignement français homologués.

Le projet FSPI **Revitalisation de la langue française en Asie centrale** a été déployé en 2020-2021, dans le cadre duquel des programmes régionaux de formation continue en ligne ont été intégrés.



■ Vietnam

Apprentissage du FLE

Le vietnamien est la langue d'enseignement au cours de toute la scolarité, l'anglais première LVE enseignée dans le pays avec plusieurs millions d'apprenants en primaire et dans le secondaire, et le français seconde LVE enseignée à 6 000 apprenants du primaire et 34 000 dans le secondaire (et le concours de 459 enseignants de FLE dans le secondaire).

Le français est introduit 6 à 7 heures par semaine pour les élèves en classes bilingues ou dans les classes où le français est première LVE; et à raison de 1 heure 30 par semaine en moyenne pour les élèves qui ont le français comme deuxième LVE.

Au Vietnam, le ministère de l'Éducation et de la Formation a publié, fin juillet 2021, une circulaire précisant le programme d'enseignement général en langues russe, japonaise, française et chinoise.

En tant que langues étrangères 1, ces quatre langues constituent des matières obligatoires enseignées de la 3^e à la 12^e année du cursus éducatif.

« Le ministère de l'Éducation et de la Formation du Vietnam a mis en place un Comité sur l'enseignement de la langue française en 2018. »

Contrairement aux langues étrangères 1, les langues étrangères 2 constituent une matière optionnelle dont l'apprentissage peut débiter en 6^e année puis se terminer à n'importe quel niveau selon les besoins de l'élève ou les capacités de l'établissement scolaire.

Huit établissements nationaux ont par ailleurs reçu le LabelFrancÉducation (ou sont en voie de le recevoir).

L'apprentissage de la langue française est en régression sur le plan quantitatif : le nombre d'apprenants du français étant en effet vraisemblablement inférieur à 60 000 personnes en 2021 (40 000 élèves en primaire/secondaire, 6 500 étudiants et plusieurs milliers d'apprenants hors système éducatif dans différents Instituts français du Vietnam).

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

Le vietnamien est la langue d'enseignement dans le supérieur, l'anglais est la première LVE enseignée, et le français est LVE2 pour 6 500 étudiants.

Le français est dispensé dans 33 établissements supérieurs au Vietnam, à travers des formations au et en français, depuis la licence jusqu'au doctorat pour toutes formations confondues.

En 2017, 4 226 étudiants étaient inscrits dans les départements de français, avec le concours de

207 enseignants ; et 6 000 étudiants vietnamiens ont poursuivi leurs études en France en 2020.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

Le ministère de l'Éducation et de la Formation du Vietnam a mis en place un Comité sur l'enseignement de la langue française en 2018 avec la participation de l'ambassade de France et des représentants de l'OIF à Hanoï. Ce comité a organisé des stages de formation pour les professeurs de français et les professeurs de matières scientifiques en français, ainsi que des formations aux ressources numériques pour tous les professeurs de mathématiques enseignant en français. Des mises à jour ont été réalisées pour des manuels bilingues vietnamien-français pour tous les niveaux et pour les matières qui font l'objet d'une formation bilingue.

Le ministère de l'Éducation et de la Formation et l'AUF ont signé en 2019 un accord-cadre de coopération en faveur d'activités et de projets de coopération communs pour le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche au Vietnam. Le CREFAP de l'OIF, basé à Hô Chi Minh-Ville, a organisé en 2020 des formations nationales ou régionales en ligne et en présentiel pour des enseignants de FLE au niveau primaire et secondaire, et permis la réalisation d'un guide d'auto-formation des enseignants de français, et la formation à l'utilisation de ce guide.

AMÉRIQUES ET CARAÏBES

■ **Antigua-et-Barbuda****Apprentissage du FLE**

La première LVE enseignée est l'espagnol, où les élèves obtiennent les meilleurs résultats; suivi du français (à raison de 2 h 30 par semaine dans le niveau secondaire inférieur et de 3 heures par semaine dans le niveau secondaire supérieur); et du mandarin (dans un seul établissement).

En 2021, 24 enseignantes (car il s'agit à 100 % de femmes) enseignent le FLE dans le public (secondaire) et 4 dans le privé (dont 1 dans le primaire).

La langue française est stationnaire depuis un certain temps selon les chiffres recueillis auprès de ceux qui passent les examens du *Caribbean Secondary Education Certificate* (CSEC). Une moyenne de 135,5 étudiants par an ont passé cet examen au cours des 10 dernières années: le nombre d'élèves qui se présentent à l'examen est assez constant, et pour l'instant le seul indicateur mesurable.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

Dans les 3 universités (dont 1 est américaine), tous les cours sont dispensés en anglais, et les langues étrangères n'y sont pas enseignées.

La coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE passe par le FSPI IFLE et le programme Interreg ELAN¹¹⁸.

¹¹⁸ Voir « Coopération bilatérale française en faveur de la langue française » p. 172.

■ **Argentine****Apprentissage du FLE**

La promulgation de la loi de l'Éducation nationale de 2006 favorise l'ouverture au plurilinguisme et introduit l'obligation de l'enseignement d'au moins une LVE tout le long de la scolarité, le français se situant en deuxième position parmi les langues vivantes étrangères enseignées dans le système scolaire, au niveau primaire et secondaire.

L'enseignement-apprentissage des langues étrangères est extrêmement hétérogène et dépend de la politique linguistique de chaque province, qui est par ailleurs souvent absente dans les discours des autorités éducatives locales.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

Différents masters professionnalisants en français sont proposés, principalement dans les domaines de la traduction et de l'interprétation, de la philologie, et de la traduction littéraire et scientifique. En 2021, 1 909 étudiants étaient inscrits dans ces formations: 339 en philologie (4 masters), 514 en traduction/interprétation (6 filières) et 1 056 dans des formations de professeurs de FLE.

En 2019, 1 029 étudiants du pays poursuivaient leurs études en français en France, et 150 étudiants au Canada et en Suisse.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

Il existe deux établissements franco-argentins homologués par l'AEFE : le lycée Jean Mermoz situé à Buenos Aires et le collège Martinez situé dans la province de Buenos Aires. De plus, 10 établissements (9 publics et 1 privé) accueillant un total de 2 999 élèves et 98 enseignants en 2020 ont reçu à ce jour le LabelFrancÉducation.

En 2020, 423 apprenants de FLE étaient inscrits dans les AF avec l'appui de 2 enseignants de FLE ; et 347 suivaient leur scolarité en français au sein d'un établissement d'enseignement français homologué avec l'appui de 11 enseignants en français (pour le collège Martinez et le lycée Jean Mermoz).

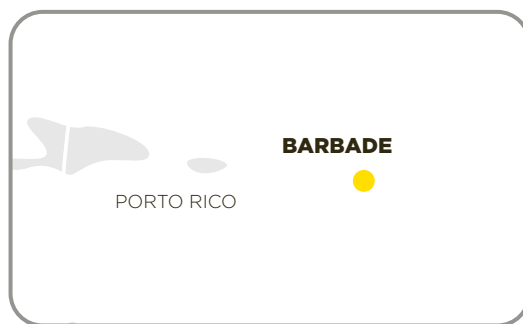
La coopération française, avec le concours de la chambre de commerce et d'industrie franco-argentine et la CCIP-Île-de-France, envisage la possibilité de déployer l'enseignement du français dans des secteurs professionnels porteurs tels que le tourisme, l'hôtellerie-restauration et l'industrie viticole.

Aucun dispositif de certification officielle de français (DELF-DALF) n'a été mis en place dans le système éducatif national. Il existe néanmoins deux certifications locales de français langue étrangère (CIPI, Cycle initial de langue à l'école élémentaire et CIP, Cycle de langue à l'école élémentaire) proposées au sein des établissements LFE de la ville de Buenos Aires. La passation de ces examens est considérée comme un projet institutionnel et fait donc l'objet d'un accompagnement par les professeurs de langues étrangères de l'école.

La coopération française accompagne la formation continue des enseignants du et en français des établissements LFE dans le cadre de : l'université d'été BELC, et la mise en place de formations coordonnées par les institutions locales (AF, associations de professeurs de français, universités, instituts de formation des enseignants de français) ; la formation linguistique des enseignants de DNL des établissements LFE (renforcement linguistique en classe virtuelle avec une AF locale et immersion linguistique au CLA de l'université de Besançon) ; l'internationalisation du profil des enseignants de

français avec la mise en place d'un programme de bourses master FLE en ligne et à distance en partenariat avec trois universités françaises (Rouen Normandie, Les Antilles et La Réunion), ou encore la formation en français de spécialité avec l'accompagnement de la CCIP.

Dans un cadre informel, le français est enseigné dans les centres de langues issus des communautés de descendants suisses (public), des centres de langues municipaux (non scolaires) du privé et du public, et au sein d'autres structures privées.



■ Barbade

Apprentissage du FLE

La première langue d'enseignement est l'anglais dans le primaire et le secondaire, puis l'espagnol LVE1 pour tous les élèves du primaire, et le français LVE optionnelle à partir du secondaire.

L'apprentissage du français occupe une place inférieure à celle de l'espagnol, qui est privilégié en tant que seule langue obligatoire au primaire, et conservé pour la suite de la scolarité. On enseigne le français dans un cadre informel au Language Fun Barbados (structure privée qui offre des cours à l'année et des camps d'été d'environ 2 jours par semaine).

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

L'anglais est la seule langue d'enseignement dans les 3 institutions d'enseignement post-secondaire.

Parmi les cursus francophones proposés dans les universités, on peut relever celui de *B.Sc. Management with*

French et B.Sc. Political Science and French; et pour les masters professionnalisants en français ceux de BA in French et Associate Degree in Foreign Languages for Business & Tourism.

En 2019, 5 étudiants du pays poursuivaient leurs études en français en France, et 3 en 2020.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

En 2020, 126 apprenants de FLE étaient inscrits à l'Alliance française, idéalement située près du campus UWI de la Barbade, qui met à disposition des salles.

Le réseau culturel et scolaire français comptait 5 enseignants en français et 5 enseignants de FLE en 2020.

Le pays est intégré aux programmes FSPI IFLE (Inscrire le français comme langue d'échanges) et Interreg ELAN¹¹⁹.



■ Bolivie

Apprentissage du FLE

La seule langue vivante enseignée dans le pays est l'anglais, au niveau secondaire, le français ayant en effet disparu de l'enseignement scolaire au profit de l'enseignement des langues premières après l'introduction de la loi linguistique de 2011.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

Le pays compte 13 universités publiques, dont 5 qui disposent d'un enseignement de français (*licenciaturas* anglais-français).

« En Bolivie, le français a disparu de l'enseignement scolaire au profit de l'enseignement des langues premières. »

La langue d'enseignement est l'espagnol et il n'existe aucune filière de formation en langue étrangère et donc aucune en français, même si 5 universités publiques sont membres de l'AUF (La Paz, Santa Cruz, Tarija, Sucre et Cochabamba), au titre de leurs filières de formation en langue étrangère.

En 2020, les départements de français comptaient 1 500 étudiants de FLE/FOS et 40 enseignants.

Même si la demande de formation en FOS est faible, il existe de réelles perspectives en français précoce dans les établissements scolaires privés.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

La Bolivie compte 4 Alliances françaises, 1 seul établissement d'enseignement français homologué en 2019, et un deuxième en 2020 ; avec l'appui de 220 enseignants en français et de 60 enseignants de FLE.

Des bourses de formation en master FLE à distance avec l'université des Antilles (20 en 2021) sont proposées aux anciens élèves des départements de français des universités publiques, ainsi que la prise en charge de la formation PROFLE de FEI sur 4 modules (avec 15 bénéficiaires en 2020). Et la réalisation d'une plateforme d'enseignement en ligne avec l'appui de l'IFAL (Institut français) de Mexico en 2021 est à signaler, avec le développement d'une offre d'enseignement en ligne.

¹¹⁹ Voir « Coopération bilatérale française en faveur de la langue française » p. 172.



■ Chili

Apprentissage du FLE

La langue d'enseignement est l'espagnol pour 1 962 420 élèves dans le primaire et 896 546 élèves dans le secondaire. Quelques établissements privés bilingues anglais, allemand, italien et français existent par ailleurs dans le pays.

L'anglais est la seule langue vivante étrangère prévue dans le système éducatif et compte 953 206 apprenants dans le primaire et 896 546 dans le secondaire, et il n'existe de programme et de système d'évaluation que pour l'anglais.

Les établissements disposent cependant d'une certaine autonomie et d'un nombre d'heures dites « de libre disposition » dans le cadre desquelles quelques établissements proposent un enseignement du français comme deuxième LVE.

Il existe un établissement privé, reconnu par le ministère chilien de l'Éducation, qui propose un enseignement en français de la maternelle à la terminale à 600 élèves sur un nombre d'heures important et qui bénéficie du LabelFrancÉducation depuis 2012.

L'enseignement de la langue française dans le système éducatif national primaire et secondaire est en lente régression. Certains établissements ont fait le choix d'offrir un enseignement du français comme LVE et en font une marque de distinction. Dans ceux-ci, l'enseignement du français est stable. Il s'agit cependant d'un nombre très marginal d'établissements.

Dans d'autres, le français continue à être enseigné, car, jusqu'à 2005, l'enseignement de deux langues était obligatoire au Chili et le français était souvent

la deuxième langue étrangère. Dans certains cas, les établissements ont maintenu le poste du professeur et l'enseignement du français ; dans ces cas cependant, cet enseignement disparaît lorsque l'enseignant quitte l'établissement, d'où cette lente régression.

Dans un cadre informel, le français est enseigné dans certains centres culturels municipaux de la capitale, et le nombre total de professeurs de français au Chili est estimé à 521.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

La langue d'enseignement est l'espagnol, avec cependant quelques cursus proposés en anglais, mais de façon tout à fait marginale.

En 2021, l'anglais était la première langue étrangère enseignée dans le supérieur, et le nombre d'apprenants de français dans le supérieur a été estimé à 9 595.

Les départements de français accueillent 310 étudiants en 2020, et 81 étudiants des départements de langues étrangères avaient une spécialité de français, avec le concours de 28 enseignants.

Plusieurs masters professionnalisants en français, concernant l'enseignement du FLE, la traduction-interprétation ou les sciences de l'éducation, mobilisent environ 300 étudiants.

En 2019, 650 étudiants chiliens suivaient un cursus en France.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

En 2019, 1 128 apprenants étaient inscrits dans les AF et 1 658 à l'Institut français ; 6 749 élèves étaient par ailleurs scolarisés au sein des établissements d'enseignement français homologués.

En 2018, le réseau comptait 270 enseignants en français et 33 enseignants de FLE.

Parmi les moyens déployés au cours des dernières années en faveur des enseignants de/en français, on peut relever la Rencontre nationale annuelle des professeurs de français

au Chili avec plusieurs ateliers de formation (80 participants) – le comité d'organisation représentant l'ensemble des secteurs d'enseignement du français au Chili ; des cours de perfectionnement en langue et culture françaises et de préparation aux certifications DELF et DALF gratuits pour 100 professeurs de français ; des formations annuelles mises en place par l'Association des professeurs de français du Chili ; et le programme de formation de 29 professeurs chiliens de DNL à l'enseignement en français avec l'université Clermont Auvergne en 2019-2020 pour deux établissements chiliens qui se préparent en vue d'une labellisation.



■ Colombie

Apprentissage du FLE

L'espagnol est langue d'enseignement dans le système éducatif colombien, et les langues indigènes peuvent également être langues d'enseignement dans les écoles bilingues.

Pour le quadriennat 2018-2022, le ministère de l'Éducation nationale souligne l'importance de l'apprentissage des langues étrangères en tant que «véhicules de communication, d'interaction, de génération d'opportunités et de développement pour nos enfants, adolescents et jeunes». Il ajoute que «l'intérêt du ministère est de favoriser le développement du processus d'enseignement et d'apprentissage dans d'autres langues déjà présentes dans le système éducatif, comme le français et le portugais».

L'anglais est la LVE la plus enseignée en tant que seule LVE obligatoire dans tous les établissements, et parfois dès la première année de primaire. Le français est optionnel dans le primaire et le secondaire (comme les autres LVE) et proposé de manière facultative dans les établissements, de façon variable et changeante (le départ à la retraite d'un enseignant de français suffisant parfois à faire disparaître l'offre).

Après le français, les deux LVE optionnelles les plus enseignées sont le portugais puis l'allemand.

Le pays compte deux établissements ayant reçu le LabelFrancÉducation : le Colegio Gimnasio de Los llanos à Yopal, établissement privé qui compte 438 élèves et 7 enseignants de et en français ; et le lycée féminin Mercedes Nariño à Bogota, établissement public qui accueille 5 000 élèves et emploie 5 enseignants de et en français.

Globalement, la langue française est en progression en Colombie, en raison d'un nombre croissant d'apprenants et d'étudiants qui choisissent la France ou d'autres pays francophones pour leurs études supérieures notamment ; le ministère colombien recense 108 établissements publics ayant une offre de français, sans que le nombre exact d'apprenants soit connu.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

La première langue d'enseignement reste l'espagnol, et quelques cours ou unités sont également proposés en anglais.

En 2020, la langue étrangère la plus enseignée dans le supérieur était l'anglais, puis le français pour 4 244 apprenants dans le cadre de 49 programmes au niveau national. Le portugais, l'allemand et l'italien occupent respectivement la troisième, quatrième et cinquième place.

Les départements de français des universités accueillent 30 094 étudiants en 2017 et 21 158 étudiants en 2020, et 246 enseignants. On compte environ 2 000 apprenants de FLE/FOS, et 3 301 étudiants ont choisi la France pour poursuivre leurs études en 2019-2020.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

En 2019, 18 868 personnes étaient inscrites dans les AF du pays (une baisse de 7,3 % est enregistrée en raison de la pandémie et de la crise économique) avec le concours de 223 enseignants de FLE. Les 5 lycées français (2 à Bogota, 1 à Cali, 1 à Pereira et 1 à Medellín) accueillent 4 127 élèves en 2020-2021.

Le réseau des AF en Colombie, présent dans onze villes, est le quatrième plus important au monde (selon les données de la Fondation des Alliances françaises¹²⁰). Il s'est attaché à proposer une offre éducative dans les établissements scolaires et participe également à la sensibilisation des autorités nationales et locales au soutien des établissements privés proposant l'enseignement du français, notamment au travers du programme Réseau d'excellence éducative de français (REF), qui compte actuellement 41 établissements.

Le français est également enseigné grâce aux 25 assistants de langue française qui travaillent dans des établissements colombiens, et dans 7 universités colombiennes qui sont par ailleurs membres de l'AUF.

Le DELF Scolaire a été testé dans le système éducatif national (primaire, secondaire et supérieur) dans 4 établissements de Bogota en novembre 2020 avec 147 candidats de niveau A1 et A2, et la coopération française accompagne la création d'un cinquième lycée français en Colombie situé à quinze kilomètres de Bogota ainsi que l'obtention du LabelFrancÉducation pour les lycées bilingues.

L'ambassade de France cofinance également avec la mairie de Bogota un programme d'appui à l'enseignement renforcé et qualitatif du français, qui s'est traduit à ce jour par la dotation de matériel et la formation linguistique et pédagogique des enseignants de 5 établissements, entre 2019 et 2021.

Enfin, 41 enseignants et 6 400 élèves, issus de 20 établissements scolaires publics (dans 14 villes réparties dans 10 départements en région), ont bénéficié d'une action du même type grâce un projet FSPI éducation baptisé **Franco**, en 2020 et 2021 ; pour la réintroduction ou le renforcement du français dans les établissements publics du pays, et la formation de ses enseignants, qui ont été amenés vers une certification du DELF-DALF.

Un séminaire « Être francophone et trouver du travail en Colombie » a été organisé afin d'apporter de nouvelles

perspectives dans l'apprentissage de la langue française. En 2019, la création de COLIFRI (Association colombo-française de chercheurs) lors des Assises franco-colombiennes de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation montre la force de la coopération universitaire et scientifique, avec un grand besoin de développer l'apprentissage du français et la création des filières francophones.

On peut enfin signaler la création, en 2021, du Collectif pour le plurilinguisme avec l'appui de l'ambassade de France et de l'Observatoire latino-américain du plurilinguisme (OLPI) : un observatoire qui dispose d'un volet Langue française et francophonie en Colombie.



■ Costa Rica

Apprentissage du FLE

Les langues étrangères dans le primaire et le secondaire sont tout d'abord l'anglais (LVE1 obligatoire) ; puis le français (LVE2 obligatoire dans le secondaire et optionnelle avec l'anglais pour la préparation du bac) dans 34 écoles du primaire, 3 écoles bilingues et au lycée franco-costaricien ; puis l'italien (2 lycées et 6 écoles) ; et en LVE4 le portugais, le mandarin ou l'allemand (projets sur 5 ans de fonctionnement dans un nombre limité d'établissements publics).

Il existe par ailleurs un programme de français d'immersion/renforcé depuis 2019, dans lequel les DNL en français sont introduites lentement avec l'appui de 34 enseignants de FLE.

En 2020, il y avait 144 451 apprenants de FLE dans le public pour le préscolaire, 463 284 dans le primaire et 389 481 dans le secondaire ; avec le concours de 944 enseignants de FLE.



¹²⁰ Top 15 des Alliances françaises, Fondation Alliances françaises. Voir QR code.

« On peut signaler la création du Collectif pour le plurilinguisme [...] : un observatoire qui dispose d'un volet Langue française et francophonie en Colombie. »

L'apprentissage de la langue française est en progression notamment grâce aux actions mises en œuvre par l'administration centrale, aux accords entre les gouvernements et aux actions pédagogiques et linguistiques dirigées par la communauté éducative.

Une augmentation des effectifs est observée dans le secondaire, ainsi que la croissance des sections de français renforcé, des programmes d'assistants de langue, et de la formation continue à distance.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

Les certifications DELF Prim et DELF Scolaire ont été déployées ces dernières années dans le pays, ainsi que le DELF B2 et le DALF C1 auprès des enseignants; le test Ev@lang étant également utilisé auprès des élèves et des enseignants.

Le Programme d'études de FLE pour l'enseignement public (primaire bilingue et FLE, secondaire et enseignement pour les adultes), mis en route en 2017, a bénéficié d'un diagnostic national des compétences

linguistiques chez les enseignants de FLE au Costa Rica entre 2019 et 2021, projet pilote pour le renforcement de l'enseignement de la langue française; du projet « Route de formation continue » destiné aux enseignants de FLE, et de l'introduction du test de positionnement linguistique Ev@lang pour les élèves de la dernière année du système public et privé.



■ **Cuba**

Apprentissage du FLE et coopération

L'anglais est la première LVE enseignée et constitue une matière obligatoire, dans le primaire et le secondaire.

En février 2021 (date de fermeture des écoles à la suite de la pandémie), le ministère de l'Éducation (MINED) avait déjà ouvert des cours de français à plus de 4 000 élèves du secondaire en 2020, dans le cadre du programme de réintroduction du français en tant que matière optionnelle engagé en 2019 pour les trois années du lycée (*preuniversitario*). À moindre échelle, le russe et le chinois sont aussi réintroduits.

Deux FSPI de l'ambassade de France bénéficient aux élèves intéressés par le tourisme et par des études en pays francophones (avec l'objectif de doubler le nombre d'apprenants en 2021).

Les Alliances françaises reçoivent chaque année environ 10 000 apprenants.



■ Dominique

Apprentissage du FLE

L'anglais est la langue d'enseignement dans le primaire et le secondaire, et des initiatives sont menées (Komité pou Etid Kwéyòl – Comité pour l'étude du créole) pour introduire le créole, en parallèle de l'anglais, comme langue d'enseignement.

Le système scolaire est national et centralisé, sans distinction fédérale, régionale ou communautaire ; néanmoins, une attention particulière est apportée à la culture kalinago, notamment dans les écoles situées en territoire indigène.

Le français est la première LVE enseignée dans le pays et est introduit dès le primaire, avec une légère progression en termes de nombre d'apprenants. L'espagnol arrivant juste après, en tant que LVE optionnelle au primaire et dans le secondaire.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

Le Dominica State College offre des formations de deux ans principalement techniques et professionnalisantes pour 1 066 étudiants, dans le cadre d'un enseignement supérieur qui est exclusivement assuré en anglais. Le français ne constituant pas une langue d'enseignement excepté pour les étudiants en parcours de français (*associate degree*).

Le français puis l'espagnol sont les deux langues vivantes étrangères enseignées dans le supérieur.

En 2019, 3 étudiants étaient en mobilité en France, et 2 en 2020.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

L'AF comptait 142 inscrits en 2019 et 74 en 2020. La pandémie a considérablement affecté l'établissement, déjà profondément affaibli structurellement par l'ouragan Maria, qui a inondé le terrain et fragilisé le bâtiment.

En 2021, le réseau compte 3 enseignants en français ainsi que 11 enseignants de FLE.

En juin 2018, le FSPI IFLE¹²¹ a permis le pilotage du DELF pour la Dominique dans les écoles secondaires, l'habilitation des correcteurs du DELF (niveaux A-B2), la formation de 22 professeurs de français parmi lesquels 11 enseignants issus de l'AF de la Dominique.

Une formation a été déployée par l'Académie marocaine des études diplomatiques (AMED) pour les diplomates de la Dominique, sous l'impulsion du ministère des Affaires étrangères du Maroc, à travers une immersion en français ainsi que des ateliers d'apprentissage de la langue.



■ Équateur

Apprentissage du FLE

La langue d'enseignement dans le primaire et le secondaire est l'espagnol.

L'anglais est la première LVE enseignée en primaire et secondaire, son apprentissage étant obligatoire depuis 2014 à partir de la deuxième année de l'éducation générale de base jusqu'à l'équivalent du baccalauréat.

Le français est en deuxième position après l'anglais. L'enseignement d'une deuxième LVE est optionnel

¹²¹ Voir « Coopération bilatérale française en faveur de la langue française » p. 172.

(et dépendant de chaque projet d'établissement), suite à l'arrêté ministériel de novembre 2015 dans lequel le français est institué comme deuxième LVE optionnelle au sein du programme d'enseignement scolaire équatorien de niveau lycée. Un curriculum national de français a d'ailleurs été créé et publié en 2016 avec l'appui de l'ambassade de France et de l'Alliance française de Quito afin de soutenir cette décision et de guider les professeurs de FLE au lycée.

Le français est notamment présent dans les établissements qui proposent le baccalauréat international (IB). L'enseignement d'une deuxième langue vivante étrangère est optionnel. Si très peu d'écoles, collèges et lycées publics ont les moyens financiers et humains de proposer une deuxième LVE, les établissements privés offrent généralement un plus grand choix.

Le volume horaire de français est très variable, notamment en fonction de la place qu'il occupe dans le cursus (LVE1, LVE2, enseignement bilingue).

Sur les 32 établissements primaires et secondaires (sur 52 sollicités) ayant répondu à l'état des lieux du FLE 2020-2021 réalisé par le SCAC de l'ambassade de France, le français est obligatoire dans 76 % d'entre eux; le volume horaire variant entre moins de 1 heure à 6 heures par semaine: 66 % des établissements sondés consacrant 2 ou 3 heures par semaine à l'enseignement du FLE.

Une autre langue est rarement proposée quand le français est déjà enseigné: 1 établissement proposant l'hébreu, 1 autre l'italien, et 1 le mandarin.

En 2021, le pays compte 271 apprenants de FLE dans le secondaire dans l'enseignement public, et 5 000 en primaire et 4 000 dans le secondaire dans l'enseignement privé, avec l'appui d'un total de 106 enseignants.

L'enseignement de la langue française est en progression avec environ 9 000 apprenants (contre 7 000 en 2018): un chiffre qui devrait augmenter grâce au projet **FSPI Renforcement de l'enseignement du et en français**, qui vise notamment la création de cours de DNL en français dans 6 établissements à Cuenca et Quito.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

Sur la base des informations données par les universités ayant des cours de français en 2021, l'anglais, le français, l'italien puis le mandarin sont les langues les plus enseignées dans le supérieur équatorien. Le français est, en moyenne, introduit à raison de 5 heures par semaine en licence (entre 2 et 10 heures selon les cursus et les établissements).

En 2021, 1 071 étudiants des départements de langues étrangères avaient une spécialité de français (contre 582 en 2017) avec le concours de 18 enseignants; les apprenants de FLE/FOS étaient 4 100 en 2020 (contre 6 000 à 7 000 en 2017) et les enseignants de FLE/FOS étaient au nombre de 47.

Les jeunes Équatoriens qui apprennent le français s'inscrivent principalement dans un projet de mobilité académique vers les pays francophones, principalement la France et le Canada; ou un projet professionnel, l'anglais ne suffisant plus à se distinguer des autres candidats sur un CV.

En 2020, 220 étudiants équatoriens se sont rendus en France afin d'y poursuivre leurs études, et 587 en 2019 avant la pandémie de COVID-19.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

Au sein du réseau des AF, 5 292 apprenants de FLE étaient inscrits en 2019; et 1 772 élèves étaient scolarisés en français en 2020 au sein des lycées français la Condamine (Quito) et Joseph de Jussieu (Cuenca); avec le concours de 70 enseignants de FLE et de 111 enseignants en français en 2021.

Un projet de création d'un établissement français à Guayaquil est à signaler, compte tenu de l'importance de la ville, de son poids économique et de l'existence d'une offre éducative internationale limitée.

L'Alliance française de Cuenca a proposé plusieurs formations de français professionnel aux étudiants de la filière gastronomie de l'université de Cuenca en 2018; ou encore un module « accueil et relation client » en langue française au sein de la succursale de Peugeot à

Cuenca en 2019; et un module appliqué au tourisme en 2020 avec l'école de tourisme de l'université de l'Azuay pour la sensibilisation des étudiants de dernier cycle à une deuxième LVE.

La coopération française accompagne également : le programme de formation d'un vivier de 15 professeurs de FLE par an mené par l'AF de Quito; le soutien aux congrès locaux, nationaux et régionaux organisés par les différents acteurs du FLE dans le pays et en Amérique latine; ou encore le projet FSPI **Renforcement de l'enseignement du et en français en Équateur** inauguré en mai 2021 pour une durée de 2 ans, principalement consacré au développement de l'enseignement bilingue francophone, quasi inexistant à ce jour dans le pays (formation linguistique et passage du DELF B2 par les enseignants de DNL en français et du DALF C1 ou C2 pour les enseignants de FLE; création d'un réseau de formation de formateurs en didactique du FLE et d'examineurs-correcteurs du DELF-DALF; implantation de la plateforme IFprofs dans le pays).

Le FSPI Renforcement de l'enseignement du et en français dans le système scolaire équatorien pour 2021-2022 devrait favoriser le développement de l'enseignement bilingue francophone par l'introduction de disciplines non linguistiques en français dans les établissements.

Ce projet pourra être élargi aux établissements scolaires publics, dans un contexte politique qui s'annonce favorable: le nouveau ministre de l'Éducation (depuis mai 2021) a parmi ses priorités d'accorder une plus grande autonomie aux différents acteurs éducatifs dans la mise en œuvre de projets innovants au sein des établissements scolaires. De plus, certaines autorités locales dans le secteur éducatif manifestent déjà l'intention de mettre l'accent sur le développement du plurilinguisme dans leurs établissements.



■ États-Unis

Apprentissage du FLE

La langue d'enseignement est l'anglais avec des effectifs de 40 millions d'élèves en primaire et de 15,4 millions d'élèves en secondaire. Les programmes d'immersion bilingue existent principalement au niveau primaire. L'enseignement au niveau secondaire est essentiellement monolingue, en anglais.

Un enseignement bi-plurilingue est proposé au sein du réseau des 165 écoles bilingues francophones, essentiellement dans le primaire, et dans 4 établissements du secondaire.

Le pays compte également 58 établissements ayant reçu le Label FrancÉducation (ou en voie de le recevoir), avec 11 000 élèves scolarisés et 200 enseignants (ces statistiques concernent les établissements publics et ne comptabilisent donc pas les établissements homologués).

Environ 400 000 apprenants sont par ailleurs inscrits dans un programme d'immersion bilingue, dont 350 000 en espagnol: l'espagnol est en effet la première LVE, enseignée à 6 053 208 apprenants (effectifs en légère diminution), puis le français à plus de 1,3 million d'apprenants (+30 000 dans le primaire, et +1 310 000 dans le secondaire) avec le concours de 11 000 enseignants (dont 500 dans le primaire), et l'allemand avec environ 331 000 apprenants.

De façon générale, l'enseignement du français est assez stable, et l'enseignement bilingue francophone est en constante augmentation.

Le French Dual Language Fund (FDLF) lancé par la France en 2017 a permis de lever et de distribuer

1,2 million de dollars pour soutenir la création et le développement de filières bilingues francophones dans les écoles publiques américaines.

L'enseignement bilingue est devenu très populaire aux États-Unis, et s'est développé initialement au profit de la communauté hispanophone : le soutien du FDLF ayant permis de positionner le français dans le cadre de cette « révolution bilingue » d'enseignement des langues aux États-Unis.

Pour ce qui relève des évaluations du français, les certifications officielles françaises sont en concurrence directe avec les certifications américaines alignées sur les standards de l'American Council on the Teaching of Foreign Languages (ACTFL, Conseil américain sur l'enseignement des langues étrangères) comme l'*Oral Proficiency Interview* (OPI) ou l'*Assessment of Performance toward Proficiency in Languages* (AAPPL). Le développement des certifications françaises s'appuie essentiellement sur l'enseignement homologué, les FLAM, les programmes bilingues – notamment pour le DELF Prim – et les Alliances françaises ; le poste diplomatique français souhaitant d'ailleurs s'appuyer désormais sur un réseau d'universités américaines pour en assurer la diffusion.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

Le français n'est jamais la langue d'enseignement unique dans le supérieur, y compris au niveau master, tous les départements de français aux États-Unis offrant des cours en français et en anglais. Le pourcentage de cours dispensés en français augmente avec le niveau de ces cours, donc de la progression dans l'apprentissage de la langue.

En 2016, 712 000 étudiants apprenaient l'espagnol (50,2 % des effectifs), 175 000 le français (12,4 %), 107 000 la langue des signes (7,6 %), 81 000 l'allemand (5,7 %) et 69 000 le japonais (4,9 %).

Les départements de français comptaient 197 679 étudiants en 2013 et 175 667 en 2016, et on dénombrait 33 formations en FOS (affaires, tourisme, relations internationales, etc.).

En 2018-2019, 17 000 étudiants ont réalisé une mobilité vers la France, 2 121 vers la Suisse, 1 210 vers la

Belgique, 375 vers le Sénégal et 168 vers Madagascar (parmi lesquels nombre d'étudiants de « *study-abroad* », qui reçoivent cependant des enseignements en français et en anglais, voire pour certains entièrement en anglais).

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

Les AF comptaient 27 742 apprenants de FLE en 2019 ; et les établissements d'enseignement français homologués 16 637 inscrits en 2019 et 15 140 en 2020 avec le concours de 1 000 enseignants en français, et de 900 enseignants de FLE.

Dans un cadre informel, le français est aussi enseigné au sein d'associations FLAM à 2 000 apprenants en 2019.

Le pays comptait par ailleurs 3 365 inscrits aux DELF et DALF en 2019, et 468 inscrits au TCF.

■ Louisiane

Apprentissage du FLE

Le Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL) est une agence de l'État de la Louisiane dont la mission est de promouvoir l'usage du français (aussi bien le français standard que le français cadien) au sein de la population louisianaise.

En 2021, les LVE enseignées dans le primaire et le secondaire sont l'espagnol avec 46 213 apprenants en primaire et 62 213 en secondaire ; le français (16 690 apprenants en primaire, 10 922 dans le secondaire et 1 703 dans le préscolaire) ; le mandarin (2 010 élèves du primaire et 462 élèves du secondaire) et la langue des signes (8 élèves du primaire et 1 054 élèves du secondaire).

Il y a trois établissements scolaires élémentaires à La Nouvelle-Orléans où l'on retrouve le curriculum franco-français dont bénéficient environ 1 000 élèves, à raison de 6 heures par jour.

En 2020-2021, 37 écoles de la Louisiane réservent une partie importante de leur enseignement quotidien au français (3 écoles de l'AEFE, 3 écoles IB et 31 écoles publiques d'immersion), à raison d'au moins 3 h 30 d'enseignement de français par jour.

Dans un cadre informel, le français est enseigné au sein des AF de Lafayette et de La Nouvelle-Orléans, de l'Union française et de la structure Potpourri (université de Louisiane, Lafayette).

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

En 2021, la Louisiane compte 29 universités, dont 19 sont regroupées en trois grands ensembles.

Le master professionnalisant *Master of Arts in Teaching* (immersion française) à l'université de Louisiane à Lafayette permet par ailleurs de préparer les futurs enseignants en immersion française en Louisiane.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

Les écoles d'immersion proposent le DELF Scolaire (A1, B1, B2) à environ 325 candidats chaque année.

Dans le cadre du dernier accord signé avec la France en février 2021, le système éducatif louisianais bénéficie du détachement d'environ 125 enseignants de l'Éducation nationale par année. La Louisiane a également signé des accords de coopération avec le Nouveau-Brunswick en 2019.

Concernant la formation continue, le programme Escadrille Louisiane est un programme de formation d'enseignants louisianais qui existe depuis dix ans, et a déjà formé environ 30 enseignants.

La Louisiane, qui a adhéré en tant qu'observateur à l'OIF en 2018, a introduit en 2021 le critère de *World languages* au sein de l'Interest & Opportunity Index, qui se charge de 5 % de l'évaluation annuelle des établissements scolaires.

La valorisation des langues étrangères par le système de pilotage louisianais devrait contribuer à la promotion du plurilinguisme, notamment à travers la prise en compte des certifications DELF dans le Louisiana School and District Accountability System du Louisiana Department of Education et la reconnaissance des compétences linguistiques des élèves mesurées par le DELF ; qui encourage également la création de la future école d'immersion en français de la Nation Unie Houma ; et valorise l'héritage culturel des communautés francophones amérindiennes.



■ Grenade

Apprentissage du FLE

La langue d'enseignement est l'anglais, et les LVE enseignées sont en premier lieu le français (débutant normalement en primaire), puis l'espagnol, avec un caractère cependant optionnel.

L'apprentissage de la langue française a connu une légère progression, le nombre d'étudiants prenant le français en option au bac (CAPE Exam) ayant presque triplé entre 2011 et 2013.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

L'anglais est la seule langue d'enseignement dans le supérieur. Le français n'est pas une langue d'enseignement excepté pour les étudiants en parcours de langues modernes.

En 2017-2018, le français était la première LVE enseignée dans le supérieur, suivi de l'espagnol, à raison d'un cours par semestre à partir de la deuxième année.

Coopération française pour l'apprentissage en français et du FLE

L'Alliance française de Grenade comptait 185 apprenants de FLE en 2019 et 109 en 2020 avec le concours de 60 enseignants en français travaillant au sein du réseau français.

La coopération française accompagne par ailleurs la formation des professeurs de français du pays à travers : l'habilitation à la certification du DELF ; le programme IFLE¹²², qui a permis de former 11 enseignants en langue française et en didactique du FLE (test de positionnement

¹²² Voir « Coopération bilatérale française en faveur de la langue française » p. 172.

suivi d'une formation en ligne en maîtrise de la langue en pédagogie); et un espace dédié sur la plateforme IFprofs où des ateliers d'innovation pédagogique ont été mis à disposition des professeurs de français.



■ Honduras

Apprentissage du FLE

La langue d'enseignement est l'espagnol, et l'anglais est la première LVE enseignée dans le primaire et le secondaire.

Le français est LVE uniquement dans 15 écoles du système public (et plusieurs établissements privés), à raison de 1 heure par semaine à un niveau débutant pour environ 150 apprenants de FLE dans le primaire en 2021, et avec le concours de 15 enseignants.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

L'anglais est la première LVE enseignée.

En 2021, l'Université nationale du Honduras propose une formation initiale en français, pour laquelle le nombre de demandes est en hausse; l'Université pédagogique nationale, chargée de la formation initiale et continue des enseignants honduriens, tous degrés confondus, souhaite également renforcer l'enseignement du français, uniquement présent à travers son école de langue; l'Université nationale agricole (publique), l'université Zamorano ainsi que l'UNITEC (privées) ont souhaité introduire l'enseignement du français.

Les départements de français des universités accueillent 500 étudiants en 2020 et 19 enseignants; et le français est également enseigné, au sein des centres de langues de 3 universités, à environ 30 étudiants. Par ailleurs, l'Universidad Pedagógica Nacional Francisco Morazan (UPNFM) accueille 15 étudiants de français et l'UNITEC 150.

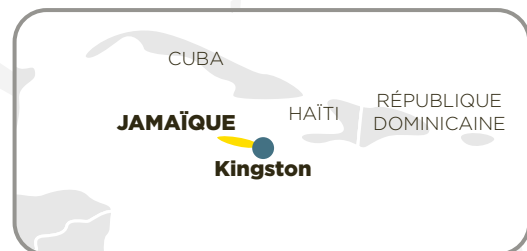
À noter enfin qu'à l'Universidad Nacional Autónoma de Honduras (UNAH), environ 200 personnes (étudiants et enseignants de français) ont passé le DELF-DALF et 105 personnes ont bénéficié du test Ev@lang.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

Les actions de coopération de la France sont régionalisées.

En 2020-2021, un FSPI comportant un volet langue française a permis de développer de nombreuses actions régionales pour la formation continue des enseignants de la région centraméricaine telles que PROFLE, le Passeport pour la France, le test Ev@lang, ou encore des séminaires régionaux.

Un accord tripartite entre le ministère de l'Éducation du Honduras, l'Université nationale et l'ambassade de France, prévoyant la création de postes supplémentaires d'enseignants de français dans le système scolaire, est par ailleurs en projet pour 2022.



■ Jamaïque

Apprentissage du FLE

La langue d'enseignement est l'anglais, et les LVE enseignées dans le primaire et le secondaire sont l'espagnol puis le français en tant qu'options (parfois dès le primaire pour le français). Le gouvernement jamaïcain cherche en effet à encourager les jeunes à débiter et poursuivre l'apprentissage des langues, et envisage de rendre l'une des deux langues obligatoire du CP à la fin du collège.

La langue française est en très légère progression, avec une tendance à l'augmentation du nombre d'étudiants qui choisissent la langue comme sujet à l'examen concluant le secondaire.

« Au Mexique, la coopération française a accompagné un programme de bourses de formations diplômantes entièrement à distance. »

Dans un cadre informel, le français est enseigné dans le cadre de l'International Youth Fellowship.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

La langue d'enseignement est l'anglais. Les deux premières LVE enseignées sont l'espagnol et le français (un cours d'été étant également proposé chaque année pour le français), puis le japonais et le mandarin (proposées uniquement en mineure).

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

En 2019, les AF comptaient 153 inscrits, et 122 en 2020 (avec le concours de 2 enseignants de FLE) : la crise de la COVID-19 a renforcé l'enseignement à distance, qui a permis de toucher de nouveaux publics très éloignés géographiquement de l'AF. La mise en place de cours de patwah connaît par ailleurs un vif succès.

L'AF a déployé une formation destinée aux employés de Total Jamaica en français usuel et d'entreprise, afin de faciliter les échanges avec la maison mère à Paris.

Des programmes tels que IFLE ont été mis en place pour la promotion de la langue française et la certification des compétences avec la formation au DELF.

La Jamaïque est intégrée aux programmes IFLE et Interreg ELAN¹²³.

Un MoU (*Memorandum of Understanding*) en cours de signature avec le National Focal Point de la langue française de la Jamaïque devrait asseoir le développement du DELF dans le pays.



■ Mexique Apprentissage du FLE

La principale langue d'enseignement est l'espagnol pour 13 072 686 élèves du primaire et 11 551 729 du secondaire.

En primaire, 789 635 élèves sont scolarisés en langues indigènes (préscolaire et école primaire uniquement) dans des écoles qui proposent l'espagnol comme deuxième langue ; et l'espagnol devient langue de scolarisation à partir du collège.

L'anglais est une LVE enseignée de manière obligatoire dans les écoles primaires, les collèges et les lycées publics et privés du pays, avec 13 862 321 apprenants en primaire et 11 551 729 dans le secondaire.

En 2017-2018, 25 180 élèves apprenaient le français dans l'enseignement public (données non exhaustives), principalement dans le secondaire (160 dans le primaire), et 6 982 dans le privé (dont 179 dans le préscolaire, 1 870 dans le primaire et 4 933 dans le secondaire) ; avec le concours d'un total d'environ 400 enseignants.

Le français est enseigné dans une seule école primaire publique et dans plusieurs écoles primaires privées ; et un programme de promotion de l'enseignement du français dans les collèges publics est actuellement mené avec le soutien de l'ambassade de France.

¹²³ Voir « Coopération bilatérale française en faveur de la langue française » p. 172.

Le français est proposé à partir du collège dans le système public, mais de façon optionnelle, à raison de 2 à 3 heures par semaine en moyenne.

En 2020-2021, le Mexique compte 3 lycées labellisés LabelFrancÉducation, qui scolarisent 2 627 élèves et emploient 72 enseignants de français et 27 enseignants de DNL.

Dans un cadre informel, le français est enseigné au sein de l'Association franco-guaymense AC (AFG) d'Hermosillo, de Familias Francofonas (AFFM) de Monterrey, des Amis du musée de San Rafael à Mexico, ou encore du Centre francophone de Querétaro AC, qui dispose de plusieurs classes de FLAM, de la primaire au collège.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

L'espagnol est la langue d'enseignement pour la totalité des effectifs du supérieur.

Les principales LVE enseignées sont l'anglais pour environ 30 % des étudiants de licence (1 112 992) et 45 % des étudiants de master et doctorat (111 608). À noter que l'anglais est obligatoire dans 48 % des universités.

En dehors des départements de français, l'Université technologique bilingue franco-mexicaine accueille 26 étudiants en première et deuxième années.

D'après une enquête commandée par l'ambassade de France en 2017-2018, les universités publiques et privées comptaient 58 113 apprenants de français, ce qui plaçait la langue française en deuxième position devant l'allemand. En 2017, les départements de français des universités accueillent 2 215 étudiants (non exhaustif) ; et 66 117 apprenants de FLE/FOS avec le concours de 970 enseignants.

En 2019, 3 326 étudiants mexicains étaient inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur en France, et 1 015 Mexicains étudiaient au Canada (Québec).

L'institut Matias Romero, académie diplomatique rattachée au MRE, assure par ailleurs une formation continue en français aux diplomates mexicains, avec l'appui notamment de l'Alliance française.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

Les AF accueillent 25 740 apprenants en 2019, et l'Institut français comptait 2 879 élèves.

La Délégation générale de la Fondation Alliance française du Mexique a mis en place le dispositif IFOS pour encourager la diversification de l'offre de cours en français pro, FOS et FOU, ainsi qu'un dispositif de bourses de formation qui a bénéficié à 16 professeurs en 2019 et sera renouvelé en 2021.

Enfin, 5 339 élèves étaient scolarisés en 2019 dans les établissements d'enseignement français homologués de Mexico D. F., Cuernavaca, Guadalajara et Querétaro ; et l'accord pour l'ouverture de la nouvelle école franco-mexicaine de Mérida en janvier 2022 a été entériné.

Beaucoup de nouvelles inscriptions ont été observées au lycée français international Jules Verne de Querétaro, surtout en maternelle, et ont dû être gelées, les parents attendant un retour en présentiel (hybride ou 100 %) pour remettre les enfants à l'école.

En 2020-2021, le réseau emploie 278 enseignants en français et 584 enseignants de FLE.

La coopération française a par ailleurs accompagné : un programme de bourses de formations diplômantes entièrement à distance avec les universités de Rouen et des Antilles, qui a bénéficié en 2020 et 2021 à une centaine de professeurs de français des écoles publiques et du réseau français ; la formation en didactique du FLE de 150 enseignants (assurée par les formateurs de l'IFAL, Institut français d'Amérique latine) ; le perfectionnement linguistique d'enseignants (assuré par l'Alliance française) dans le cadre du Programme de promotion de l'enseignement du français dans les écoles publiques de niveau secondaire ; le perfectionnement didactique des professeurs de français des collèges et lycées publics et des licences FLE des universités autonomes à travers un programme annuel de vingt bourses avec le CAVILAM (cofinancé par le ministère mexicain de l'Éducation, SEP) ; ou encore l'élaboration d'une série de webinaires mensuels autour des thématiques liées à l'enseignement du FLE et ouverts à tous les professeurs de français.

Le dispositif du DELF Scolaire a été mis en place avec des collèges et lycées publics ainsi qu'avec les lycées professionnels du CONALEP avec l'inscription de 1 507 candidats en 2019 ; et un tarif préférentiel a également été octroyé, au niveau national, pour les étudiants inscrits dans les universités technologiques et polytechniques, et pour les étudiants des Écoles normales (avec 2 176 inscriptions en 2019).

Suite à la signature des conventions (avec la Ville de Mexico, les États du Nuevo León, de Jalisco et de Querétaro dans un premier temps ; et bientôt avec les États de Veracruz, Yucatán, Mexico, Aguascalientes et Guerrero) concernant la réintroduction du français dans les collèges publics, la formation linguistique des professeurs de français des collèges publics de Mexico et de l'État de Nuevo León a été mise en place de manière virtuelle avec les Alliances françaises de Mexico et Monterrey sur la base de nouvelles ressources disponibles depuis août 2020.

Pour renforcer le niveau linguistique et didactique des professeurs de FLE de l'université technologique bilingue de Juarez, Nuevo León, des cours de français dispensés par l'Alliance française de Monterrey sont par ailleurs proposés aux professeurs des collèges publics, ainsi qu'une formation de 30 heures sur les bases de la didactique du FLE.



■ Panama

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

En 2019, les AF accueilleraient 951 apprenants, avec le concours de 28 enseignants de FLE en 2021.

La coopération française cofinance par ailleurs des cours de français à l'École diplomatique panaméenne via l'Alliance française de Panama, à l'attention des fonctionnaires et diplomates amenés à intégrer des organisations internationales.

Dans le cadre d'une initiative de l'ambassade de France et du Secrétariat national des sciences, technologies et innovations lancée en 2017, 10 à 15 bourses intégrales sont également attribuées tous les ans à des étudiants de master ou doctorat pour aller étudier en France dans les domaines suivants : sciences de l'agronomie, sciences de l'ingénieur, informatique et télécommunications, énergies renouvelables et développement durable, gestion de l'eau, biotechnologie et nanotechnologie, logistique et transport, écoconstruction, industrie alimentaire et bioressources. Même la maîtrise du français n'est pas un critère pour l'obtention de cette bourse : elle comprend une formation linguistique d'une durée de 6 mois à l'Alliance française pour obtenir au minimum le DELF B2.

Le Panama bénéficie du programme Appui au renforcement du capital humain en Amérique centrale (ARCHAC)¹²⁴.



■ Pérou

Apprentissage du FLE

L'anglais est LVE obligatoire dans le primaire et le secondaire ; et le français est LVE2 avec 5 580 élèves en primaire et 7 730 dans le secondaire, et le concours de 263 enseignants de FLE ; au sein notamment des établissements suivants : lycée franco-péruvien, collège péruvien-français Antoine de Saint-Exupéry d'Arequipa, collèges membres du Réseau d'excellence et collèges publics COAR (Colegio de

¹²⁴ Voir « Coopération bilatérale française en faveur de la langue française » p. 172.

Alto Rendimiento). L'allemand est la troisième LVE (collèges allemands) et l'italien la quatrième (collèges italiens).

Le français est enseigné dans les établissements scolaires privés (réseau d'excellence) entre 2 et 8 heures par semaine vers un niveau A2/B1 ; et dans 25 établissements publics depuis 2020, à raison de 2 heures par semaine au secondaire vers niveau A2/B1 également.

À noter enfin que le Colegio Peruano-Francés Antoine de Saint-Exupéry d'Arequipa (sud du Pérou) a reçu le LabelFrancÉducation.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

Les langues étrangères enseignées sont l'anglais, puis le français pour 745 étudiants des filières éducation – option français (pour les futurs professeurs de français) –, puis le portugais.

La langue française est également enseignée dans les filières de traduction et d'éducation et dans les instituts de gastro-nomie et de tourisme.

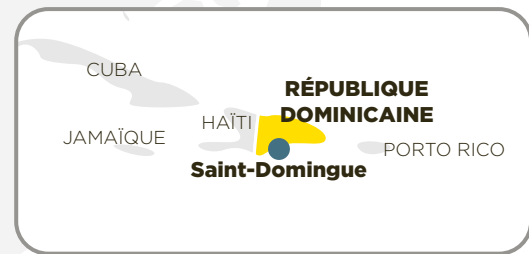
En 2020, il y avait 2 732 apprenants de FLE/FOS et 68 enseignants dans les départements de français et départements en langues étrangères ayant une spécialité en français ; et 713 étudiants ont effectué une mobilité vers la France en 2018-2019.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

En 2020, 15 488 apprenants de FLE sont inscrits dans les Alliances françaises (dans le cadre d'un enseignement virtuel depuis 2020) ; et 1 034 élèves sont scolarisés en français au sein du lycée franco-péruvien (enseignement virtuel également depuis 2020) avec le concours de 543 enseignants de FLE (qui interviennent au niveau scolaire, dans le supérieur et au sein des AF) et de 81 enseignants en français au sein du lycée franco-péruvien.

Les effectifs d'apprenants du FLE sont assez stables grâce aux dispositifs de cours à distance du réseau Alliance française et à l'inclusion du français dans 25 établissements publics. Un accord a été signé en août 2020 entre l'ambassade de France et le ministère de l'Éducation pour accompagner cette mesure.

Un Fonds de soutien aux projets innovants (FSPI) couvre la période 2021-2022 pour la valorisation du français au Pérou, notamment pour la formation continue des enseignants et le soutien à deux grandes actions de formation : l'université d'été organisée par l'Alliance française en février avant la rentrée académique et le Congrès international des professeurs de FLE du Pérou organisé par l'association Uniprof en octobre de chaque année.



■ République dominicaine

L'espagnol est langue nationale sur l'ensemble du territoire, l'anglais et le français langues étrangères ; et le créole haïtien est langue minoritaire utilisée par la grande communauté d'immigrés haïtiens.

Le français n'est pas utilisé dans la vie courante sur l'ensemble du territoire. Des communautés francophones (françaises, suisses, québécoises et belges) résident cependant dans le pays (majoritairement des retraités et de jeunes entrepreneurs, dans le secteur de la construction et de l'hôtellerie), principalement dans la capitale et sur le littoral nord du territoire, de Puerto Plata à Samana.

La langue française a connu un regain d'intérêt, qui s'observe ces dernières années à travers l'augmentation du nombre de bourses de « *Francés de Immersion* » et le maintien du nombre d'inscrits dans les AF malgré la crise de la COVID-19. Ce regain s'explique par les perspectives d'émigration vers le Canada (Québec) et les collectivités françaises d'Amérique, et par les actions de coopération universitaire menées notamment dans les secteurs du développement durable et de la recherche.

Cette tendance se constate particulièrement dans les universités avec l'instauration de l'enseignement de la langue française dans les filières universitaires et dans

le secteur touristique, dans les secteurs géographiques de l'Est (Higüey et Punta Cana) et du Nord (de Puerto Plata à Samana).

Des ONG assurent par ailleurs l'intégration des populations transfrontalières en promouvant l'espagnol et le créole haïtien.

Apprentissage du FLE

La langue d'enseignement dans le primaire et le secondaire est l'espagnol, et, dans l'enseignement privé, l'anglais peut être langue d'enseignement pour ces deux cycles.

Les LVE enseignées dans le pays, uniquement pour le secondaire, sont l'anglais puis le français (introduit comme LVE à partir de l'âge de 12 ans jusqu'à 15 ans, à hauteur de 2 heures par semaine).

Dans un cadre informel, le français est enseigné à l'Academia Europea de las Lenguas (300 apprenants en 2021) et à l'European School (70 apprenants en 2021), ainsi que par des ONG dans la zone transfrontalière.

Le programme de bourses « *Lenguas de Inmersión* » propose 23 000 bourses de formation linguistique en anglais en 2021 à la population dominicaine dans le cadre du programme « *Inglés de Inmersión* » ; et 80 bourses sur l'ensemble du territoire (soit 2 fois plus que les années passées) pour le « *Francés de Inmersión* ».

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

La langue d'enseignement dans le supérieur est l'espagnol ; ainsi que l'anglais dans les filières à double diplôme.

En 2020, il y avait environ 4 000 étudiants inscrits dans les départements de français des universités UTESA, UASD et UNAPEC ; et un master de français pour l'éducation accueillait 35 étudiants à l'UASD.

En 2020, 33 100 apprenants de FLE/FOS étaient inscrits à l'université (dont 23 000 à l'UASD) contre 25 800 en 2017 (dont 17 000 à l'UASD) pour les 3 mêmes universités.

En 2019-2020, 206 étudiants ont effectué une mobilité vers la France.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

Les AF accueillent 2 500 apprenants à Saint-Domingue en 2021 et 2 602 apprenants à Santiago en 2019 ; les établissements français scolarisaient 830 élèves en français en 2019 ; avec le concours, en 2021, de 27 enseignants de FLE et de 43 enseignants en français.

Le DELF B2 est par ailleurs obligatoire dans un établissement public : le Liceo Científico de Salcedo.

Les deux lycées français de Saint-Domingue et de Las Terrenas proposent une section internationale où l'apprentissage du français est obligatoire comme LVE2.

À noter enfin que IFprofs est la plateforme officielle du ministère de l'Éducation pour l'exploitation des ressources pédagogiques, et qu'un FSPI **Partenariat franco-dominicain pour l'enseignement du français** est déployé en faveur de la formation continue des enseignants.



■ Saint-Kitts-et-Nevis

Apprentissage du FLE

L'espagnol est la première LVE enseignée et le français est la deuxième. En 2020, le pays comptait 1 193 apprenants de FLE dans le secondaire et 16 enseignants de FLE ; des effectifs en légère régression pour l'apprentissage du français, en concurrence avec l'espagnol.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

L'anglais est la seule langue d'enseignement dans le supérieur, le français et l'espagnol sont des LVE; et 11 étudiants ont effectué une mobilité vers la France en 2019.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

L'AF accueillait 153 apprenants en 2019, et a ensuite été fortement impactée par la pandémie. Elle entreprend pour 2021 de gagner de nouveaux publics grâce à des actions ciblant Nevis, la partie la plus riche de l'île, et envisage de vastes travaux de rénovation qui vont lui permettre de devenir la première Alliance « verte » de la Caraïbe grâce à des fonds du PNUD.

En 2021, le réseau emploie 5 enseignants en français et 5 enseignants de FLE.

Le pays est intégré aux programmes IFLE et Interreg ELAN¹²⁵.

**■ Saint-Vincent-et-les-Grenadines****Apprentissage du FLE**

La langue d'enseignement dans le primaire et le secondaire est l'anglais.

Les langues vivantes étrangères (LVE) enseignées sont l'espagnol, puis le français à titre optionnel au primaire et dans le secondaire.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

L'anglais est la seule langue d'enseignement, et aucune LVE n'est enseignée dans le supérieur, où il est néanmoins possible

¹²⁵ Voir « Coopération bilatérale française en faveur de la langue française » p. 172.

de passer l'examen CAPE avec le français ou l'espagnol en option. Le mandarin est proposé depuis 2015 à raison de 2 heures par semaine pendant 12 semaines au niveau débutant.

En 2019, 1 étudiant a effectué une mobilité vers la France.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

L'AF, qui a fortement subi la pandémie, comptait 105 inscrits en 2019, et son principal défi est à présent d'ordre structurel – pour rouvrir des salles de classe dans des conditions saines – et économique, pour tenir financièrement l'institution avec de maigres effectifs d'apprenants.

En 2020, le réseau employait 23 enseignants en français et 3 enseignants de FLE.

Des programmes tels que le FSPI IFLE¹²⁶ ont été mis en place pour la promotion de la langue française et la certification des compétences avec la formation au DELF.

**■ Sainte-Lucie****Apprentissage du FLE**

La langue d'enseignement dans le primaire et le secondaire est l'anglais; et le ministère de l'Éducation a mis en place des politiques favorables à l'inclusion du créole comme langue d'enseignement, en partenariat avec l'UNESCO et les établissements d'enseignement supérieur à Haïti. Le français et l'espagnol sont LVE: le français étant obligatoire au primaire puis optionnel dans le secondaire; et l'espagnol optionnel dans les deux cycles.

En 2019, 1 161 élèves apprenaient le français dans le secondaire public, avec le concours de 109 enseignants (dans le primaire et le secondaire).

¹²⁶ Voir « Coopération bilatérale française en faveur de la langue française » p. 172.

Conjointement avec l'ambassade de France à Castries, la Fédération des professeurs de français valorise chaque année la carrière des enseignants de FLE, notamment au cours de la Journée des professeurs de français, mais aussi tout au long de l'année par des sessions de formation.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

L'anglais est la seule langue d'enseignement dans le supérieur.

En 2019-2020, 200 étudiants apprenaient le français et 300 étudiants apprenaient l'espagnol en LVE à raison de 3 heures par semaine. Des cours sont également proposés en créole et en mandarin depuis janvier 2021.

En 2020, 242 apprenants de FLE/FOS étaient inscrits dans les universités, avec le concours de 4 enseignants.

En 2019, 1 étudiant a effectué une mobilité vers la France. Ils étaient 14 en 2020.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

Les AF accueillent 356 apprenants en 2020 et 165 apprenants de janvier à avril 2021. La pandémie a considérablement réduit le nombre d'apprenants en raison de la fermeture de l'Alliance, le temps de mettre en place une offre numérique pour assurer la continuité de l'offre de cours.

En 2021, le réseau emploie 8 enseignantes en français et 8 enseignantes de FLE dont le niveau linguistique et didactique est assez faible, et qui bénéficient de salaires peu attractifs : ce à quoi l'Alliance française tente de remédier à travers une revalorisation du statut et une remise à niveau linguistique et pédagogique.

Des parcours de FOS sont en cours d'élaboration par le réseau nord-américain des Alliances françaises pour une mise en pratique dès 2022.

Après le programme IFLE¹²⁷, un nouveau programme FSPI **Forpro** débute pour deux ans en mars 2021 avec le Sir Arthur Lewis Community College, pour faire du français un outil professionnalisant.



■ Trinité-et-Tobago

Apprentissage du FLE

L'espagnol est la première LVE enseignée, notamment dans le cadre d'un programme dit « exploratoire » et d'initiation au niveau primaire. Le français est la deuxième LVE enseignée, notamment dans le secondaire (un seul programme dit « exploratoire » et d'initiation est proposé en primaire). L'hindi est la troisième LVE enseignée et suscite beaucoup d'intérêt pour près de la moitié de la population, originaire du subcontinent indien. Enfin, l'arabe est la quatrième LVE enseignée dans un contexte essentiellement religieux pour la population musulmane (environ 8 % de la population totale). En 2020, le pays comptait 10 000 apprenants de FLE dans le secondaire public et 100 apprenants dans le secondaire privé (dans 40 lycées sur une centaine au total), et un total de 115 enseignants.

Dans le cadre informel, le français est enseigné dans une école privée de langues étrangères offrant, entre autres, des cours de français (Caribbean School of Languages, avec très peu d'apprenants de français).

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

Les LVE enseignées sont tout d'abord l'espagnol pour environ 200 apprenants sur les trois années de licence (60 en moyenne par année), puis le français (100 apprenants) et le portugais (30 apprenants) ; à raison de 6 heures hebdomadaires en langue et 3 heures en littérature.

En 2020, 50 étudiants étaient inscrits dans le département de français, et 50 étudiants des départements de langues étrangères avaient une spécialité de français, avec le concours de 4 enseignants. À noter également que l'University of the West Indies propose tous les deux

¹²⁷ Voir « Coopération bilatérale française en faveur de la langue française » p. 172.

« La crise multiforme, mais surtout politique, existant au Venezuela depuis une quinzaine d'années a entraîné le départ continu et progressif des enseignants de français. »

ans un diplôme en interprétation (diplôme de deuxième cycle), en français et en espagnol, pour 15 étudiants.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

L'Alliance française de Trinité-et-Tobago, seul institut culturel européen présent dans ce pays, offre un éventail complet d'enseignement du français, ainsi que du créole pour quelques apprenants; elle comptait 334 inscrits en 2019, avec 8 enseignants de FLE en 2021.



■ Venezuela

Apprentissage du FLE

L'espagnol est la seule langue d'enseignement dans le pays (pour 3 312 560 élèves du primaire et 2 260 111 élèves du secondaire), à l'exception de quelques établissements privés qui proposent le baccalauréat international ou un pensum d'études britannique, américain, allemand, italien ou français (à dominante en anglais).

Concernant les LVE enseignées, l'anglais est obligatoire dans le secondaire et recommandé à partir de la quatrième année du primaire, mais seuls les établissements privés peuvent en réalité le proposer dans le primaire; et 2 260 111 élèves du secondaire apprennent l'anglais.

La deuxième langue étrangère est le français, obligatoire uniquement dans la mention littéraire, pour environ 20 000 élèves du secondaire à raison d'environ 144 heures par année scolaire.

Le Venezuela compte 12 établissements scolaires privés qui préparent au baccalauréat international (réseau Mondialobi) avec un enseignement à dominante en anglais et dans la plupart desquels le français est proposé comme LVE.

La crise multiforme, mais surtout politique, existant dans le pays depuis déjà une quinzaine d'années a entraîné le départ continu et progressif des enseignants de français (environ 40 % d'entre eux ont quitté le pays, à l'instar de 5,5 millions de Vénézuéliens).

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

En 2020 il y avait 1 918 étudiants dans les départements de français, et 51 étudiants des départements de langues étrangères avaient une spécialité de français.

Les masters professionnalisants en français mobilisaient plus de 2 000 étudiants en 2019-2020.

En 2020, 407 étudiants apprenaient le FLE/FOS dans les universités avec le concours de 7 enseignants, et 150 étudiants ont effectué une mobilité vers la France en 2019.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

La section vénézuélienne du lycée français de Caracas UE Colegio Francia est le seul établissement qui a obtenu récemment (2019-2020) le Label FrancÉducation. La

section propose désormais 6 heures hebdomadaires de français (4 heures de FLE et 2 heures de français DNL); avec 441 inscrits (212 dans le primaire et 229 dans le secondaire) en 2020-2021.

Il existe actuellement 10 Alliances françaises réparties sur le territoire, qui accueillait 10 523 apprenants en 2019. Le lycée français de Caracas accueillait pour sa part 504 élèves en 2019, 441 élèves en 2020 et 373 élèves en 2021 (une baisse des effectifs à relier à une augmentation des tarifs, ou au défaut de paiement des droits de scolarité de certaines familles), avec le concours de 22 enseignants en français et de 89 enseignants de FLE.

Les certifications du DELF-DALF qui sont déployées ne concernent pas le système éducatif national, mais elles sont cependant proposées au lycée français de Caracas (dans le primaire français et dans le primaire et le secondaire vénézuéliens).

Depuis mars 2020, l'enseignement du français ne peut avoir lieu qu'en ligne dans quelques universités et établissements scolaires privés, et dans les Alliances françaises du pays.

Parmi les programmes déployés par la coopération française, on peut notamment relever : le programme d'assistants de langue en France (28 postes); l'augmentation des bourses en France pour les enseignants de FLE (de 4 à 7 en 2020); la formation diplômante à distance (FOAD) des formateurs de FLE, déployée avec l'université des Antilles-Martinique, master 1 et 2, au bénéfice de 20 enseignants en 2020-2021; le renouvellement du fonds documentaire FLE des départements universitaires de français.

EUROPE



■ Allemagne

Apprentissage du FLE

La langue d'enseignement est l'allemand pour les 2 820 666 élèves du primaire et les 8 062 083 du secondaire (dont l'enseignement professionnel).

Les LVE enseignées sont l'anglais pour 1 668 327 élèves du primaire et 6 637 539 du secondaire (en baisse de 1 %) ; puis le français pour 59 079 élèves du primaire et 1 331 037 du secondaire (en baisse de 4 % dans le secondaire général) ; l'espagnol pour 2 790 élèves du primaire et 581 913 du secondaire (en augmentation de 2 % dans le secondaire général) ; et l'italien pour 2 322 élèves du primaire et 50 694 du secondaire (en baisse de 2 % dans le secondaire général).

L'année d'introduction de l'enseignement du français dépend de la situation géographique et sociale des Länder et du statut de la langue : en tant que LVE1 en CP ou en CE1 dans la majorité des Länder ; et dès le CP dans les Länder frontaliers (après une crèche qui propose une sensibilisation au français). Cependant, l'anglais reste majoritaire comme première LVE enseignée à l'école. Le français est le plus souvent introduit comme LVE2 en classe de sixième ou de cinquième selon les Länder.

Les classes bilingues allemand-français du cursus Abibac, ainsi que les écoles européennes de Berlin (4 primaires, 2 secondaires) proposent un cursus de français renforcé. Par ailleurs, 19 établissements ont reçu le LabelFrancÉducation.

Dans le système éducatif, l'apprentissage du FLE est clairement en baisse depuis dix ans, puisqu'il est passé de 15,9 % en 2009-2010 à 13,2 % en 2019-2020.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

La langue d'enseignement est l'allemand, et l'anglais est de plus en plus fréquent, notamment en sciences exactes et naturelles et plus particulièrement à partir du master (avec 1 398 formations universitaires dispensées uniquement en anglais, parmi les 1 744 qui sont dispensées dans une autre langue que l'allemand).

Il n'existe pas de département spécifiquement consacré au français, l'enseignement en langue française concernant principalement les départements d'études romanes (*Romanistik*).

Un réseau est en cours de formation par 7 centres universitaires (*Frankreichzentren*) situés dans les universités de Sarrebruck, Fribourg/Br., Mayence, Stuttgart, Dresde, Leipzig et Berlin (FU), et qui regroupent de façon interdisciplinaire des chaires de littérature, de linguistique, d'histoire et d'histoire de l'art, où la France et la Francophonie sont le principal objet d'étude et d'enseignement.

L'université franco-allemande (UFA) donne accès à environ 3 000 étudiants d'établissements allemands, inscrits dans les 186 cursus intégrés labellisés par l'UFA, à des cursus francophones, en France, et leur permet d'obtenir un diplôme français.

Il existe par ailleurs un certain nombre d'autres doubles diplômes, non labellisés par l'UFA, au sein des universités allemandes ayant des partenariats avec des établissements français.

En 2019, 5 881 étudiants des départements de langues étrangères ayant une spécialité de français étaient inscrits à l'université ; avec le concours de 1 252 enseignants en *Romanistik*.

En 2018, 4 231 étudiants ont par ailleurs poursuivi leurs études en français en France.

Pour le semestre d'hiver 2019-2020, 731 étudiants étrangers poursuivaient leurs études en français en Allemagne dans les départements de français et les filières francophones (niveau LMD).

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

En 2020, 6 883 élèves sont scolarisés en français au sein d'un établissement homologué; avec le concours de 468 enseignants français dans des établissements homologués, et de 67 enseignants détachés dans le système scolaire allemand. L'Institut français accueillait pour sa part 8 116 apprenants de FLE et 290 enseignants.

Dans un cadre informel, on enseigne le français à l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) à environ 3 000 apprenants en 2019-2020; à l'agence ProTandem pour 50 apprenants en cours de français en tandem; et dans des associations franco-allemandes, des comités de jumelages ou encore des associations de parents.

En Allemagne, le DELF-DALF est au cœur de la valorisation de l'enseignement du français – inscrite dans la stratégie allemande de redynamisation du français induite par les accords franco-allemands – à travers un vaste plan d'intégration dans le système éducatif, qui a permis l'abandon partiel d'un certain nombre d'épreuves locales au profit du DELF Scolaire.

Le DELF Scolaire Intégré est le fruit d'une négociation du poste diplomatique français avec chacun des Länder allemands, la certification en langue française étant actuellement présente dans une dizaine de Länder sur les seize que compte le pays. L'Institut français a également engagé une action d'intégration du DELF Scolaire dans le cursus des élèves du secondaire dans six Länder, afin d'ancrer une certification linguistique dans le parcours d'apprentissage de la langue française et de proposer des formations d'examineurs-correcteurs aux enseignants impliqués, participant ainsi à les sensibiliser à une vision différente de l'évaluation des compétences linguistiques.

Le DELF-DALF en Allemagne, ce sont 88 formateurs et 4 640 enseignants allemands habilités en tant qu'examineurs-correcteurs et 50 000 inscriptions en moyenne par an (40 760 candidats inscrits, et 36 497 diplômes délivrés en 2020 malgré la pandémie); 96 % des certifications étant par ailleurs décernées à des publics scolaires ou jeunes.



■ Andorre Apprentissage du FLE

Les langues d'enseignement sont le français et le catalan en primaire et secondaire pour toutes et tous; puis également l'anglais dans le secondaire pour 1 377 élèves, l'espagnol (1 084 élèves) et le portugais (146 élèves).

Dans le système éducatif espagnol, les langues d'enseignement sont tout d'abord le catalan et l'espagnol. La langue espagnole est étudiée du primaire au lycée dans 5 écoles, en tant que langue véhiculaire à l'école espagnole María Moliner (CEMM) et à l'Agora International School Andorra; et le catalan dans les écoles congrégationalistes (Sant Ermengol, Mare Janer et Sagrada Familia) dans toutes les matières, à l'exception de la langue et de la littérature espagnoles.

Conformément à l'accord établi entre le royaume d'Espagne et la principauté d'Andorre sur les questions éducatives, les centres éducatifs du système espagnol enseignent la formation andorrane (langue catalane, histoire, géographie, institutions andorranes et culture) depuis la maternelle jusqu'au lycée.

Dans tous les établissements du système espagnol, la première langue étrangère est l'anglais et la seconde est le français.

Le nombre d'apprenants de FLE est de 50 dans le préscolaire dans le public (et de 34 dans le privé) de 1 048 dans le primaire (111 dans le privé), et de 794 dans le secondaire (91 dans le privé) en 2020-2021.

Dans le système éducatif andorran, les langues d'enseignement sont le français, le catalan et l'espagnol. Le catalan et le français sont enseignés simultanément à l'école maternelle et au premier cycle du primaire avec un professeur pour chaque langue.

Dans le deuxième et le troisième cycle, les élèves continuent d'avoir la moitié des matières enseignées en catalan et l'autre moitié en français. Au collège, les enseignements se déroulent alternativement en catalan, en espagnol et en français. Au premier et au second cycle du collège, chaque collège peut proposer : la physique et les sciences de la vie et de la terre, ou la technologie, en français ou en espagnol ; les arts plastiques en français ; l'histoire-géographie en catalan.

Au lycée, l'élève choisit sa filière. Les langues véhiculaires variant en fonction des matières choisies. L'anglais est introduit en tant que langue étrangère au second et au troisième cycle du primaire (2 heures par semaine au second cycle et 3 heures par semaine au troisième cycle).

Par ailleurs, 7 établissements du préscolaire, 7 du primaire et 4 du secondaire enseignent une grande partie des DNL en français avec le concours de 98 enseignants du primaire et du préscolaire et 23 du secondaire.

Les LVE enseignées sont le français pour 1 658 élèves et l'espagnol pour 624 élèves du primaire ; le français et l'espagnol pour 1 351 élèves du secondaire, l'enseignement du français commençant à la maternelle et celui de l'espagnol en CM2 en tant que première langue étrangère ; et l'anglais pour 1 195 élèves du primaire et 1 351 dans le secondaire en tant que LVE2 (à partir du CE2).

Depuis le 16 avril 2019, le Lycée andorran¹²⁸ – où les langues d'enseignement sont le catalan, l'espagnol, le français et l'anglais – est devenu un centre baccalauréat international (IB).



¹²⁸ Programme du diplôme *batsxillerat internacional*. Voir QR code.

Le lycée Comte de Foix a lancé une section internationale américaine (options internationales du baccalauréat) en septembre 2021. Cette section accueillera des francophones pour une pratique approfondie de cette langue ; elle deviendra ainsi une vraie classe bilingue, à distinguer des sections européennes.

Chaque année, un nombre élevé de personnes s'inscrivent aux examens officiels de langue française, en particulier au DELF Junior, qui a accueilli de nombreux élèves des deux autres systèmes éducatifs publics en Andorre, l'andorran et l'espagnol, avec de bons résultats.

Dans le cadre informel, on enseigne le français gratuitement au lycée Comte de Foix à 175 apprenants en 2020-2021 (sur subvention du ministère chargé de l'Éducation) ; ou encore au CFLV (Centre de formation tout au long de la vie) à 150 apprenants.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

À l'université publique d'Andorre (Ud), les formations d'État sont proposées en catalan pour 97 élèves ; en anglais pour 22 étudiants (le *bàtxelor* en administration des entreprises offrant 30 ECTS en anglais ; le *bàtxelor* en sciences de l'éducation en offrant 40 ; le *bàtxelor* d'infirmier/ère, 13 ; le *bàtxelor* en informatique, 30) ; et le *bàtxelor* en sciences de l'éducation offrant 30 ECTS en français, la seule formation en langue française, pour 7 élèves.

Les langues de travail des programmes de doctorat sont le catalan et l'anglais.

En 2019-2020, 130 étudiants ont poursuivi leurs études en français en France (et 1 en Suisse) : une chute progressive du nombre d'étudiants s'observant par ailleurs, puisqu'ils étaient 221 en 2016-2017.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

En 2019, 150 apprenants de FLE étaient inscrits à l'Alliance franco-andorrane, qui a par ailleurs déployé un parcours de formation et de certification en français spécifique au secteur de l'hôtellerie et de la restauration.

L'ambassade de France en Andorre et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur d'Andorre travaillent ensemble à la création d'un programme d'assistants de langue française dans le système d'éducation andorran qui viendrait compléter le programme d'assistants de langue anglaise déjà en activité.

Le MAE travaille actuellement avec l'OIF à la conception d'un plan de formation pour le corps diplomatique à moyen et à long terme à travers des séminaires thématiques, dans le cadre duquel un accord MAE Andorre-OIF-chambre de commerce de Paris-Académie diplomatique de Vienne est envisagé pour l'organisation de cours à distance pour la préparation aux examens du diplôme de français professionnel des relations internationales.



■ Arménie

Apprentissage du FLE

En 2020-2021, l'arménien est la seule langue d'enseignement officielle dans les établissements publics. Parmi ces établissements, 49 proposent une grande partie des DNL en français dans le préscolaire ; 89 dans le primaire et 82 dans le secondaire.

Les LVE enseignées sont tout d'abord le russe et l'anglais, puis le français, dans le primaire comme dans le secondaire.

Le système scolaire arménien est fondé sur des séances de 45 minutes (heure académique) ; le programme de français renforcé (LVE1 ou LVE2) consistant en 1 heure académique par semaine en 2^e classe, puis 3 heures hebdomadaires à partir de la 3^e classe.

À l'école primaire, les langues étrangères sont le russe en LVE1 et l'anglais en LVE2.

Le français est en position de LVE3 dans les écoles d'enseignement général, et l'allemand en LVE4 : l'étude d'une langue étrangère commençant à partir de la deuxième année avec le russe, et à partir de la troisième année pour l'anglais, le français, l'allemand, l'espagnol ou une autre langue étrangère.

En 2019-2020, 55 352 apprenants et 331 enseignants de FLE sont répertoriés dans le secondaire.

Le ministère de l'Éducation a entrepris une réflexion visant à préserver l'enseignement d'une deuxième langue étrangère dans les écoles d'enseignement général. Au moins deux langues étrangères sont enseignées au lycée, l'une étant le russe, l'autre l'anglais, le français, l'allemand ou une autre langue.

Le Lycée 119 est le seul établissement qui accueille une section bilingue avec une DNL en français, pour 43 élèves de la seconde à la terminale en 2020-2021. En sus du programme officiel arménien, ses élèves suivent 4 heures d'histoire et géographie par semaine en français et 4 heures de français général, soit au total plus d'un tiers du volume d'enseignement hebdomadaire. Dans le système scolaire arménien, seule la filière bilingue du Lycée 119 est certifiante : les étudiants de 12^e classe (correspondant à la terminale) devant passer le DELF B1 (ou B2 pour les meilleurs), avec une dizaine de candidats par an.

Des formations professionnelles et techniques en français sont par ailleurs proposées au Centre d'enseignement professionnel franco-arménien à 133 élèves dans le cadre des CAP cuisine, couture, coiffure, prothèse dentaire ; ou encore à 35 élèves de bac pro prothèse dentaire.

La situation de la langue française est stationnaire avec des effectifs stables dans les écoles depuis 2017, malgré la fermeture de classes de français dans certaines villes et la baisse des inscriptions dans les centres de langue (liée à la pandémie de COVID-19) ; en raison notamment de l'augmentation des inscriptions au lycée français et à l'Université française en Arménie (UFAR) et de la

création de classes de français renforcé qui sont envisagées dans le pays. Ces dernières se développent notamment depuis la signature d'un accord, en 2011, entre le ministère de l'Éducation et de la Science de la République d'Arménie et le ministère des Affaires étrangères et des Affaires européennes de la République française.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

En 2017-2018, 61 universités accueillent 90 540 étudiants pour lesquels l'arménien est langue d'enseignement, suivi du russe, de l'anglais pour le cursus complet de médecine de l'université d'État, et du français pour certains modules des universités membres de l'AUF (architecture, université d'État, UFAR notamment).

Au sein de l'UFAR, les deux premières années sont dispensées en arménien (avec des cours de FLE intensifs en parallèle), puis les cours des filières sont à majorité en français à partir de la troisième année de la licence, et en master.

D'après les conventions de coopération signées avec les universités partenaires françaises, au moins 20 % des cours doivent en effet être dispensés en français. À l'UFAR l'ensemble des 1 142 étudiants inscrits doivent passer le DELF B2 à la fin de la licence (avec 284 candidats en 2019-2020).

En 2020, 152 étudiants étaient inscrits dans les départements de français, et 1 311 étudiants des départements de langues étrangères avaient une spécialité de français; avec le concours de 82 enseignants de français.

Des masters professionnalisants et des cursus francophones sont également proposés à environ 1 300 étudiants en 2021.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

En 2020, 337 apprenants de FLE étaient inscrits au sein des AF, dont 206 en ligne; 246 élèves étaient scolarisés en français au lycée français Anatole France, 60 apprenants au centre Le Monde, et 38 apprenants à l'Association des Français et rapatriés de France en Arménie.

L'ambassade de France a ouvert une section bilingue en 2013 au Lycée 119 d'Erevan sur un contingent de 11 écoles pilotes, dans le cadre d'un mémorandum de coopération éducative entre le ministère de l'Éducation et de la Science de la République d'Arménie et l'ambassade de France pour la mise en œuvre d'un programme francophone complémentaire au lycée franco-arménien B. Jamgotchian n° 119.

La législation – qui précise que la langue littéraire arménienne doit être langue d'enseignement sur tout le territoire de la République d'Arménie – rend cependant très complexe le développement de l'éducation bi-plurilingue en Arménie.

La région Île-de-France mène depuis 2011 une coopération décentralisée avec l'Arménie (relancée en 2018 à l'occasion de la visite de la présidente de la Région) qui a attribué au Fonds arménien de France une subvention sur le programme de promotion de la francophonie; et qui permettra également de piloter la création d'un programme de français renforcé en lycée (ouverture de 3 lycées à la rentrée 2021) et le renforcement du réseau d'écoles à français renforcé (ouverture de 4 nouvelles classes dont 3 en région) avec l'appui de la coopération française.

La formation des enseignants de FLE en Arménie est assurée en partie par l'ambassade de France et par l'Association des enseignants de français, d'autant plus depuis la fermeture de l'Institut national pédagogique, qui était responsable de la formation des enseignants (initiale et continue).

La coopération française est également mobilisée à travers l'octroi de bourses de FLE en France pour les professeurs de français (passant de 4 en 2019 à 8 en 2021), le congrès annuel des professeurs, qui s'est tenu du 21 au 25 juin 2021 et a été suivi de deux phases de formations certifiantes (60 heures), ou encore le lancement d'IFprofs en Arménie.



■ Autriche

Apprentissage du FLE

Au niveau de l'enseignement secondaire, le français est enseigné à raison de 3 heures par semaine en préparation du niveau B1 voire B2 selon le nombre d'années (4 ou 6 ans).

En 2018-2019, 695 élèves apprenaient le FLE dans le primaire, et 76 586 dans le secondaire, ce qui fait du français la deuxième langue choisie par les élèves et étudiants après l'anglais, malgré une tendance à la baisse ces dernières années, due en premier lieu à une croissance de l'enseignement de l'espagnol.

Outre le lycée français, deux lycées (*Gymnasium*) enseignent le français à Vienne de manière élargie, c'est-à-dire tout au long de l'enseignement secondaire.

Les effectifs des apprenants de FLE ont évolué à la baisse, passant de 124 800 en 2001-2002 à 77 281 en 2018-2019 : l'une des raisons souvent citées à cet égard étant la progression de l'enseignement de l'espagnol, avec des effectifs qui sont passés de 16 600 apprenants en 2001-2002 à 49 894 en 2018-2019.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

En 2019-2020, l'anglais est la première LVE enseignée à 6 589 étudiants, suivi du français (642), de l'italien (470), de l'espagnol (384) et du russe avec 184 apprenants.

En 2020, 642 étudiants étaient inscrits dans les départements de français, et 470 étudiants étaient inscrits au master professionnalisant de professorat de l'enseignement (français) au sein des hautes écoles pédagogiques de Vienne, Graz, Innsbruck, Salzburg et Klagenfurt ; à noter également le master professionnalisant de communication transculturelle à l'université de Vienne, à l'université de Graz ; ou encore le master Langue, culture, économie de l'université de Salzburg.

En dehors des départements de français, l'existence des cursus francophones de l'Académie diplomatique de Vienne sont à signaler : l'École des hautes études internationales, qui travaille en étroite collaboration avec l'OIF, est en effet la seule académie diplomatique hors régions francophones qui compte le français parmi ses langues de travail et qui accueille une chaire francophone des sciences politiques. Elle organise avec le concours de l'OIF des séminaires régionaux réunissant des experts des administrations en Europe centrale et offre une formation postuniversitaire préparant les diplômés des universités et universités des sciences appliquées à des carrières internationales dans les domaines de l'administration publique et de l'économie, ou encore à des fonctions de direction dans les organisations internationales et de l'Union européenne.

Chaque année calendaire, 120 à 140 étudiants des deux masters MAIS (*Master of Advanced International Studies*) et ETIA (master en sciences des technologies de l'environnement et affaires internationales) sont bénéficiaires de cours de langue à raison de 110 heures par an, de séjours à l'ENA à Strasbourg, ou encore de voyages d'études en Belgique.

On enseigne le français dans un cadre informel à la Volkshochschulen in Österreich (« université populaire ») ; au Wirtschaftsförderungsinstitut – WIFI (Institut pour l'enseignement professionnel des adultes) ou encore à l'Institut français d'Autriche-Vienne.



■ Bulgarie

Apprentissage du FLE

La première LVE enseignée dans le primaire comme le secondaire est l'anglais; puis le russe, l'allemand, le français et l'espagnol (les langues étrangères étant choisies par les établissements en fonction de la demande et de la décision du conseil pédagogique, sans caractère obligatoire).

La première langue étrangère – qui peut être le français – est introduite obligatoirement en 2^e classe du primaire (à l'âge de 8 ans), jusqu'à la 4^e classe (pour un total de 262 heures).

En 2020-2021, le français est enseigné dans 252 établissements, dont 24 proposent un enseignement intensif du français comme première langue étrangère.

L'enseignement du et en français en Bulgarie se fait essentiellement à travers le réseau des lycées à sections bilingues francophones (40 sections).

Dans ces lycées, l'enseignement intensif de la première langue étrangère, dont le français, se fait à raison de 18 heures par semaine en 8^e (la première classe du lycée). En 9^e et 10^e, l'enseignement est bilingue pour les différentes disciplines.

Le nombre total d'apprenants de FLE en 2020-2021 est de 4 647 dans le primaire et de 19 294 dans le secondaire, avec le concours de 402 enseignants de FLE dans le primaire et le secondaire.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

En 2020-2021, il existe 12 filières universitaires francophones dans les domaines suivants : génie électrique

et génie informatique, génie chimique et biochimique, économie et gestion, logistique et transport internationaux, langues étrangères appliquées, technologies pour la traduction, droit de l'Union européenne, sciences politiques, francophonie, plurilinguisme et médiation, gestion de l'hôtellerie de luxe.

Les filières universitaires francophones en Bulgarie, qui proposent des formations d'excellence en partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur français, attirent aujourd'hui plus de 800 étudiants.

L'ESFAM (Établissement spécialisé de la Francophonie pour l'administration et le management, qui est parmi les trois instituts de l'AUF) a vocation à contribuer au développement économique et social des pays de la région à travers la mise en place de formations diplômantes certifiantes, et des actions de recherche et de développement. Il propose actuellement à Sofia des programmes de master des universités publiques de Paris 1 (Panthéon Sorbonne), Paris 2 (Panthéon Assas), Liège, Corse et Nantes, à près de 2 000 diplômés issus de plus de 45 pays.

Il travaille également régulièrement au montage de formations courtes spécifiques avec des organisations publiques ou privées, et accueille chaque année des enseignants-chercheurs de près de 30 universités européennes, dont des professeurs de l'université de Sofia, de l'université technique de Sofia et de la Nouvelle Université bulgare.

Une École doctorale francophone en ingénierie est également présente à Sofia.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

L'enseignement en français se fait également à travers le réseau d'enseignement français à l'étranger depuis la création en 1966 de l'école française Victor-Hugo de Sofia (plus grand établissement étranger de Bulgarie reconnu officiellement par un accord bilatéral en avril 2010, avec 850 élèves, géré par une association de parents d'élèves bulgares, français et d'autres nationalités) et de l'école française internationale de Varna en 2009 (seul établissement international d'importance en

Bulgarie orientale, créé à l'initiative de parents bulgares francophones avec le soutien de l'AF de Varna).

Avec plus de 80 % d'élèves bulgares ou franco-bulgares, ces deux établissements, qui scolarisent aujourd'hui au total 1 100 élèves, sont reconnus pour la qualité de leur enseignement et les perspectives offertes de poursuite des études dans les meilleures universités en Bulgarie, en France et dans d'autres pays francophones.

Parmi les 10 lycées bilingues bulgares, 9 ont obtenu le Label FrancÉducation ; l'enseignement bilingue faisant partie du curriculum des lycées de langues et à profil depuis des décennies.

À noter enfin que 76 enseignants de français bulgares ont participé à au moins une activité en ligne (webinaires, ateliers, concours) du CREFECO depuis novembre 2019.



■ Chypre

Apprentissage du FLE

La langue d'enseignement est le grec pour 52 000 élèves du primaire et 40 000 élèves du secondaire. Les LVE enseignées sont tout d'abord l'anglais (à partir de la troisième classe du primaire, et dans toutes les classes du collège et du lycée) ; puis le français (deux dernières classes de 14 écoles primaires sur un total de 330 écoles primaires ; toutes les classes du collège et première classe du lycée comme matière obligatoire ; et deux dernières classes du lycée comme matière optionnelle) ; le russe (deux dernières classes du lycée comme matière optionnelle) ; et enfin l'espagnol (deux dernières classes du lycée comme matière optionnelle).

En 2021, 400 élèves apprenaient le FLE dans le primaire et 29 000 dans le secondaire pour le public, avec le concours de 240 enseignants (public et privé confondus).

La langue française est en progression à l'échelle de l'État : elle est enseignée dans 14 écoles primaires publiques dans tous les districts du pays depuis 2019. Son enseignement obligatoire pour toutes les classes du lycée et la reconnaissance du DFP (diplôme de français professionnel) par les autorités chypriotes sont effectifs en 2021 ; et l'application du DELF Scolaire est imminente.

Dans un cadre informel, le français est enseigné dans des structures publiques telles que les Instituts publics de langues (150 apprenants en 2020-2021), les Centres d'éducation supplémentaire (90) ; à l'Académie chypriote (90) ; ou encore dans le privé à l'Institut français (400 apprenants), ou dans les AF de Limassol et de Paphos (111 apprenants).

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

En 2020-2021, 70 étudiants sont inscrits dans le département de français de l'université de Chypre, 91 étudiants dans les départements de langues étrangères ayant une spécialité de français, avec le concours de 22 enseignants de FLE ; et 618 étudiants étaient inscrits en cours de FLE/FOS en 2020, avec le concours de 4 enseignants.

Parmi les masters professionnalisants en français, on peut signaler 22 étudiants inscrits au master en didactique du FLE à l'université de Chypre en 2017 ; et 19 inscrits en 2020.

Des cours de français des relations internationales sont proposés par l'Institut français à 90 fonctionnaires et diplomates en 2020-2021, dans le cadre du programme de l'OIF qui est coordonné par l'Académie chypriote de gestion publique.



■ Croatie

Apprentissage du FLE

En 2018-2019, le français est la quatrième langue étrangère apprise avec 1,36 % des apprenants alors qu'il représentait 20 % des élèves dans les années 1990. Le français se situe loin derrière l'anglais (68,40 %), l'allemand (24,20 %) et l'italien (7,01 %), et juste devant l'espagnol.

Le nombre d'apprenants a chuté en quinze ans de près de 40 %, avoisinant désormais les 8 000 apprenants. L'enseignement du français a subi une érosion progressive, mais légère, jusqu'en 2020 ; la mise en compétition de la deuxième langue non obligatoire à l'école primaire avec l'informatique à la rentrée 2020 a en effet entraîné une chute de 37 % du nombre d'apprenants en quatrième année du primaire (et de 40 % pour l'allemand soit 8 000 apprenants).

Le nombre d'apprenants en première langue étrangère est quant à lui plutôt stable ; et le nombre de lycéens dans les sections bilingues et d'étudiants dans les départements de français (Zagreb et Zadar) a pour sa part sensiblement baissé.

Aucun établissement ne propose de dispositif où une grande partie des DNL se déroulent en français, sauf l'école française internationale de Zagreb et les deux sections bilingues (avec 50 élèves et 5 professeurs de FLE/DNL au 4^e lycée de Zagreb ; 42 élèves et 5 enseignants de FLE/DNL au 18^e lycée de Zagreb), qui ont par ailleurs reçu le LabelFrancÉducation, et scolarisent un total de 92 élèves, avec le concours de 10 enseignants.

Des formations professionnelles et techniques sont également proposées en français hors université à 64 étudiants du bac hôtellerie-restauration et à 81 étudiants du bac tourisme, où le français est parfois imposé mais rarement choisi lorsqu'il est optionnel.

D'un point de vue qualitatif, on peut cependant penser que le niveau des élèves s'est amélioré avec la mise en place du DELF Scolaire au sein des établissements (un peu moins de 10 % du nombre d'apprenants chaque année), les plans de formation continue proposés aux enseignants, ou encore la mise en place d'un nouveau programme national de français axé sur une approche par compétences et transversale.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

En 2020-2021, il y a 9 universités – dont 2 proposent le français pour l'enseignement et la traduction à Zagreb et Zadar (avec 74 inscrits en master enseignement, 126 en traduction et 2 en recherche) –, qui accueillent un total de 499 étudiants (333 à Zagreb et 166 à Zadar) avec le concours de 30 enseignants.

En 2020, 300 étudiants étaient inscrits en licence dans les départements de français (des effectifs également en baisse, car ils étaient 401 en 2017).

Le français n'est pas enseigné au niveau de la faculté de pédagogie. En conséquence, le français n'est plus présent dans les jardins d'enfants et écoles maternelles.

L'anglais est langue d'enseignement pour les études de médecine (à Zagreb et à Split) et les modules de sciences politiques (à Zagreb).

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

En 2019, 1 765 apprenants de FLE étaient inscrits à l'AF, et 104 apprenants dans les associations FLAM ; 119 élèves étaient scolarisés en français dans les établissements français homologués en 2020-2021 avec le concours de 29 enseignants en français (15 à l'école française internationale de Zagreb, 6 dans les écoles FLAM, 8 dans les sections bilingues). On comptabilise 182 enseignants de FLE supplémentaires (135 dans le système éducatif, 40 dans les Alliances françaises, 7 dans les associations FLAM).

Parmi les actions de coopération qui ont été déployées en faveur de la formation des enseignants de français (par l'Agence pour la formation du ministère de la Science et de l'Éducation croate ; avec l'appui de

L'Association croate des professeurs de français, de l'ambassade de France et de l'Institut français de Croatie et de Wallonie-Bruxelles International) on peut relever la mise en place d'un stage national (pour une moyenne de 35 professeurs), annulé en 2020, et proposé en ligne en 2021 avec plus de 80 participants; des bourses octroyées pour des formations didactiques en France et en Belgique; et des stages d'habilitation d'examineur-correcteur du DELF.

Des cours sont également proposés depuis 2019 à des policiers ainsi qu'à des agents de la sécurité civile depuis 2020 (avec 63 apprenants répartis entre Zagreb et Split), grâce à l'appui du Service de sécurité intérieure de l'ambassade de France.

Une convention avec le ministère de la Science et de l'Éducation a permis de mettre en place le DELF Scolaire dans les écoles, avec 800 candidats par an pour 8 000 apprenants.



■ Espagne

Apprentissage du FLE

Les LVE enseignées sont l'anglais, puis le français, l'allemand et enfin le portugais, tant dans le primaire que dans le secondaire. Le désir d'apprendre l'anglais et l'allemand est observé au sein de toutes les classes sociales et surtout chez les jeunes, ces deux langues étant associées à l'innovation, à la réussite professionnelle, au monde des affaires, aux opportunités professionnelles et à un haut niveau de formation (d'ingénieur notamment pour l'allemand).

Selon les communautés autonomes, le niveau d'introduction du français varie, certaines communautés proposant le français dès le primaire en LVE2 à raison de 1 heure hebdomadaire ou encore en maternelle en initiation; il est cependant généralement introduit sur l'ensemble du territoire au collège à raison de 2 heures par semaine, et de manière optionnelle.

En 2018-2019 il y avait 2 713 apprenants de FLE dans le préscolaire, 387 088 dans le primaire, et 543 997 dans le secondaire pour le public; et pour le privé 4 568 dans le préscolaire, 160 518 dans le primaire et 342 610 dans le secondaire. En plus des 1 441 494 élèves de français répertoriés dans le système éducatif espagnol, il convient d'ajouter 6 925 élèves du second cycle appelé *infantil*; 66 000 apprenants dans les écoles officielles de langues (EOI); et 50 000 à l'université (dont 10 000 en français de spécialité); soit un total de 1 564 000 personnes.

Parmi les dispositifs d'enseignement nationaux où le français occupe une place importante, on peut signaler le bachibac (diplôme binational du baccalauréat et du *bachillerato*), qui a concerné 120 sections entre 2010 et 2021 et environ 2 200 élèves sur les deux dernières années de *bachillerato* (cycle terminal); et environ 175 sections bilingues-plurilingues qui ont déjà scolarisé quelque 56 000 élèves dans le cadre d'un baccalauréat international.

En 2021, 90 établissements espagnols ont le LabelFrancÉducation, et 20 nouveaux établissements ont candidaté à son obtention au titre de la campagne 2021.

Le nombre d'apprenants de FLE a connu une nette progression entre 2006 et 2019, notamment grâce à la politique ambitieuse conduite en Andalousie, où la LVE2 est devenue obligatoire à l'école primaire à la rentrée 2016-2017. Partout ailleurs, la LVE2 perd du poids dans le système éducatif espagnol, et le nombre d'apprenants de français stagne ou recule.

Ceci tout d'abord parce qu'aucune région n'a construit un continuum éducatif favorable à l'apprentissage de la LVE2: par exemple, le gouvernement qui dirige la communauté d'Andalousie depuis 2019 a décidé de revoir à

la baisse le nombre d'heures de LVE2 à l'école primaire et de la rendre optionnelle en *bachillerato*, et celui de la communauté de Madrid a retiré une heure d'enseignement à la LVE2 en 2020; celui de Castilla y León s'appretant à prendre la même mesure.

L'offre linguistique s'est par ailleurs réduite dans le système éducatif espagnol, sous l'effet de la crise économique, de la pression des régions ayant une langue régionale (basque, catalan, galicien, valencien, etc.) et avec l'adoption de la LOMCE (loi organique pour l'amélioration de la qualité de l'éducation), les enseignants partant à la retraite n'étant pas remplacés, et la deuxième langue étant mise en concurrence avec des options jugées plus faciles (religion, technologie, etc.).

Enfin, la *Orden* ECD/1941-2016 publiée le 23 décembre 2016, qui définit les modalités de passation des épreuves de l'*Evaluación final de Bachillerato* (EFB) pour l'accès à l'université, ne permet plus de choisir la langue étrangère à présenter à l'épreuve.

Les statistiques parues en 2019 montrent d'ailleurs la baisse du nombre d'apprenants de français dans 9 communautés sur 17.

La nouvelle loi éducative qui entrera en vigueur dès 2022 ne modifie pas le statut des langues étrangères dans le système éducatif.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

Au total, 50 000 étudiants apprennent le français à l'université, parmi lesquels 1 350 étudiants dans les départements de français, 615 étudiants des départements de langues étrangères ayant une spécialité de français, et les étudiants inscrits dans des masters, dont une partie au moins des enseignements se déroulent en français.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

En 2019, 10 441 apprenants de FLE étaient inscrits dans les AF avec le concours de 184 enseignants de FLE; après une progression de 16 % du nombre d'apprenants observée entre 2016 et 2019 et une augmentation sensible des jeunes publics (enfants et adolescents).

Dans un cadre informel, le français est également enseigné dans les associations FLAM à 300 apprenants de FLE en 2020-2021.

Outre les actions menées auprès des autorités éducatives locales et nationales pour promouvoir le plurilinguisme et développer l'enseignement bi-plurilingue, la coopération française promeut fortement le LabelFrancÉducation dans les 17 communautés autonomes du pays, afin d'assurer une plus grande visibilité aux sections bilingues en français et d'en assurer la pérennité (le nombre d'établissements labellisés a d'ailleurs été multiplié par 3,6 entre 2017 et 2020, passant de 25 établissements labellisés à 90).

Une campagne de labellisation en 2021 a permis d'enregistrer 20 nouvelles candidatures (hors demandes de reconduction et d'extension), ce qui pourrait porter le nombre total d'établissements labellisés à 110, soit une augmentation de plus de 22 %; et de toucher des régions jusque-là pas ou peu représentées dans le panorama du LabelFrancÉducation, telles que la Navarre, l'Estrémadure ou la Catalogne.

Les certifications officielles du DELF-DALF ne sont pas intégrées dans le système éducatif espagnol, mais des conventions pour le DELF Scolaire sur les niveaux A2, B1 et B2 ont cependant été signées entre les autorités éducatives de certaines communautés autonomes et l'ambassade de France, afin de permettre aux élèves du secondaire (collèges et lycées) des établissements publics de se présenter au DELF à des tarifs préférentiels. Les chiffres de 2020 classent d'ailleurs l'Espagne au deuxième rang mondial en nombre de candidats au DELF-DALF, et ceux de 2021 (qui n'ont pas encore été consolidés par les centres officiels d'examen) dépassent déjà ceux de 2019.

Au cours des dernières années, la coopération française a concentré sa stratégie autour des actions de formation (2 750 professeurs formés entre 2018 et 2020) et de son extension vers 7 communautés autonomes supplémentaires.

Plus de 600 enseignants de/en français ont d'ailleurs déjà été formés en 2021, avec l'appui notamment de la

Fédération espagnole des associations de professeurs de français, et des éditeurs, qui sont également des partenaires incontournables.

L'organisation de l'université d'été s'est par ailleurs développée sur les 4 éditions organisées entre 2016 et 2019, passant de 118 participants de 10 communautés autonomes (en 2017) à 230 participants de 17 communautés autonomes (en 2020), sur un format en ligne.

Depuis 2011, près de 700 juges et militaires ont bénéficié du programme Fonds d'intervention linguistique porté par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères français à travers des cours de français de niveau B1 à C1, débouchant parfois sur les certifications du DELF-DALF.

Chaque année, 20 militaires (officiers et sous-officiers de l'armée de terre, de la marine et de l'armée de l'air) et 20 magistrats suivent des cours de français et un cycle de conférences en français (ces derniers bénéficiant de cours de langue, d'un cycle de conférences et de débats d'actualité en langue française, sur l'Europe notamment, et sur des sujets sensibles tels que la lutte contre la corruption).



■ Estonie

Apprentissage du FLE

Les langues d'enseignement sont l'estonien et le russe, puis l'anglais (dans 9 établissements), le français (dans 1 établissement du primaire), le finnois (1 établissement), la langue des signes estonienne (1 établissement) et la langue des signes russe (1 établissement).

Les LVE enseignées sont tout d'abord l'anglais, le russe, l'allemand, puis le français, dans le primaire comme dans

le secondaire. Quelques rares écoles proposent par ailleurs le français dès la première année de primaire, et d'autres après deux, trois ou quatre années; la plupart proposant le français à partir du niveau lycée.

L'apprentissage de la langue française est stationnaire (en légère baisse depuis un nouvel engouement pour l'espagnol) avec environ 4 000 apprenants dans les écoles estoniennes en 2019-2020: pour le public, 518 élèves du primaire et 3 635 du secondaire et le concours d'un total de 103 enseignants de FLE (public et privé confondus).

À noter que le DELF est proposé gratuitement aux apprenants du secondaire, des niveaux A1 à B2. Le DELF B2 faisant office d'examen national de fin d'études secondaires en français pour les élèves apprenant le français comme première langue vivante, et le B1 pour la troisième langue.

L'école européenne de Tallinn compte une section francophone au niveau préscolaire et primaire (années 1 à 5) avec un total de 30 très jeunes apprenants.

Tous les enseignants, toutes matières confondues, ont bénéficié de formations en pédagogie générale et à l'utilisation du numérique. Une formation spécifique aux professeurs de français n'a cependant pas eu lieu de manière systématique, malgré quelques formations ponctuelles et ciblées qui ont pu être organisées par l'Institut français. Le plan stratégique en cours prévoit d'ailleurs une campagne de formation en direction des enseignants de français, en particulier concernant leur niveau de langue.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

Les langues d'enseignement sont l'estonien, l'anglais, puis le russe.

Les institutions d'enseignement supérieur sont libres d'organiser leur enseignement de LVE et peuvent offrir de nombreux cours de langue (en plus de ceux cités) et organiser l'étude elles-mêmes, en concordance avec le système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS), avec dans l'ordre des effectifs: l'estonien, l'anglais, le russe, l'allemand et le français. En 2020-2021, environ 15 enseignants de FLE œuvrent au sein des départements de français, et plus de 200 étudiants sont inscrits dans des masters à composante francophone.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

En 2020, 1 100 apprenants de FLE étaient inscrits dans les AF avec le concours de 12 enseignants de FLE; et le FLE était également enseigné dans un cadre informel à 30 apprenants dans le centre Petits Francophones.

La formation des professeurs de français est soutenue par la coopération française, afin d'accroître leurs compétences professionnelles et linguistiques; avec l'appui du ministère de l'Éducation et de la Recherche, de l'Association estonienne des professeurs de langues étrangères, de la Chambre de coopération des associations d'enseignants et de l'Agence de l'éducation et de la jeunesse (Education and Youth Board), dans les universités et ailleurs, où des opportunités de formation sont proposées aux enseignants.

Une formation en français pour les militaires – notamment gradés – a été déployée dans le cadre de la participation de l'Estonie aux forces de maintien de la paix en Afrique (un dispositif financièrement soutenu par la diplomatie française)



■ Finlande

Apprentissage du FLE

Les élèves du système scolaire général peuvent étudier les langues étrangères en suivant quatre programmes : deux enseignements de langue étant obligatoires et deux optionnels.

La première langue étrangère obligatoire (ou langue A) est généralement étudiée à partir de la classe 3 (9 ans), l'anglais étant majoritairement choisi, ou bien le finnois pour les élèves suédophones. Cette langue A est apprise dès la classe 1 (7 ans) ou 2 (8 ans) depuis la récente réforme mise en œuvre en janvier 2020.

La deuxième langue étrangère (A2, facultative) peut commencer dans les classes 4 ou 5 (10 ou 11 ans) et est souvent le français, l'allemand ou le russe; et l'anglais pour les élèves suédophones.

À partir de la classe 6 (12 ans), les élèves doivent choisir une autre langue (B1) : l'apprentissage de la deuxième langue officielle (suédois ou finnois) étant obligatoire et devant commencer à partir de la classe 7 au plus tard, les élèves choisissent souvent cette langue.

À partir de la classe 8 (14 ans), les élèves peuvent choisir une langue étrangère optionnelle (B2).

Enfin, l'apprentissage de la langue facultative (B3) commence au niveau du lycée (classe 10), et il s'agit le plus souvent de l'espagnol, de l'allemand, du russe ou du français.

Le système éducatif finlandais enseigne donc à ses élèves au moins trois langues : la langue maternelle, la deuxième langue nationale et une langue étrangère, généralement l'anglais.

Les chiffres ci-dessous correspondent à la langue choisie au moment où le choix est proposé; lorsque la langue est optionnelle, il peut y avoir d'importantes variations d'une année sur l'autre.

La récente réforme sur l'enseignement précoce des langues lancée en 2017 et applicable à la rentrée 2020 devrait permettre aux écoles de proposer une langue étrangère dès la classe 1 (7 ans), dont les impacts pourront être mesurés dans le temps, même si les chiffres actuels indiquent que la langue proposée, sous pression parfois des municipalités, est pour l'instant majoritairement l'anglais.

En 2017, la langue française est choisie en tant que LVE1 obligatoire par 3 965 élèves, en tant que langue A2 par 20 élèves, B2 par 3 428 élèves, et B3 par 836 élèves.

Elle est en régression sur la base des données statistiques de l'enseignement du français dans le système éducatif, avec 7 863 élèves dans le primaire en A, et 9 326 dans le secondaire (A, B1, B2 et B3) ; avec le concours de 45 enseignants pour le collège, le primaire et le préscolaire, et de 53 enseignants au lycée (ces derniers chiffres sont approximatifs, car ils ne comptent que la matière « la plus enseignée » par l'enseignant, qui enseigne en effet au moins deux matières).

Le lycée franco-finlandais d'Helsinki et sa filière bilingue (qui a reçu le LabelFrancÉducation) accueillent 820 élèves en 2019-2020, avec 50 % d'enseignements assurés en français au primaire et au collège, et une diminution graduelle au collège pour arriver à 25 % des enseignements en français au lycée.

L'école européenne d'Helsinki propose également une section de français du primaire au lycée.

Par ailleurs, 2 établissements ayant reçu le LabelFrancÉducation proposent aussi des enseignements bilingues : la filière bilingue de Turku avec 190 élèves en 2019-2020, où l'enseignement est à 30 % en français en début de primaire et à 50 % en fin de cycle, et de moins de 25 % au collège ; et la filière bilingue de Tampere avec 199 élèves en 2019-2020 allant du jardin d'enfants au collège ; où l'enseignement est à 50 % en français à l'école primaire et 40 % au collège.

Le français est enseigné dans 206 instituts populaires en Finlande, qui accueillent 800 000 apprenants, dont une centaine proposent des cours de français (au sein des universités populaires ou *työvänoipist*) dans le cadre de cours de français proposés à des prix bas, mais aussi par certaines municipalités qui aident les enfants natifs à maintenir leur niveau en langue maternelle ou par des jardins d'enfants francophones.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

En 2020, 4 universités sont dotées d'un département de français, et 17 universités proposent des cours de FLE, avec un nombre variable d'inscrits d'une année à l'autre. Plusieurs masters professionnalisants en français sont proposés dans les domaines des langues, de la littérature, de la traduction ou de l'enseignement-apprentissage.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

En 2020, 449 élèves étaient inscrits aux cours de français de l'Institut français avec le concours de 12 enseignants de FLE ; 123 élèves étaient scolarisés en français à l'école Jules Verne (maternelle et primaire) avec le concours de 8 enseignants ; 44 élèves en primaire (et 2 élèves en suivi CNED) à l'école d'entreprise Areva de Rauma (une école primaire homologuée MLF) avec le concours de 4 enseignants en français ; les seules écoles homologuées étant dans le primaire.

Parmi les actions de coopération françaises menées en faveur du français, on peut tout d'abord signaler que le DELF Junior est devenu DELF Scolaire en septembre 2020 dans le cadre d'une convention signée entre le SCAC de l'ambassade de France et les établissements qui en ont fait le choix, pour des élèves des filières bilingues du primaire, et surtout du collège et du lycée.

Aucun partenariat sur les certifications n'a été mis en place à ce jour au niveau du supérieur, mais le démarchage est en projet, en particulier pour proposer le DFP aux universités de sciences appliquées.

Des actions ont également été déployées par la coopération française : pour la formation des enseignants des DNL en français ; l'organisation d'un concours franco-allemand ; le lancement du choix Goncourt Finlande à destination des élèves en 2021 ; la création d'un poste de responsable des examens, qui accompagnera les écoles dans la mise en œuvre des centres d'examen du DELF Scolaire ; ou encore le lancement de programmes de mobilité lycéenne à partir de 2021.

Enfin, l'IF a mis en place deux formations en français professionnel à l'attention du personnel du Parlement finlandais et des députés finlandais, ainsi que des employés et fonctionnaires de la représentation de la Commission européenne.

Par ailleurs, la mission Défense de l'ambassade de France en Finlande offre des cours au personnel de la Grande École de la Défense nationale finlandaise (ou *Maanpuolustuskorkeakoulu*) dans le cadre de la coopération.



■ Géorgie

Apprentissage du FLE

Les langues d'enseignement sont le géorgien dans le primaire et le secondaire; ainsi que l'arménien en Djavakhétie, et l'azéri en Kvemo-Kartlie.

Les LVE enseignées dans le primaire et le secondaire sont tout d'abord l'anglais (576 600 élèves en 2019); le russe (343 632 élèves); l'allemand (43 130 élèves) et le français (15 079 élèves), à raison de 4 568 apprenants de FLE dans le primaire et de 10 511 dans le secondaire, en 2020 (public et privé confondus).

La langue française est toutefois en progression en Géorgie (+49 % depuis 2017) avec 14 248 apprenants de français comme LVE2 en 2019, dans le contexte notamment de l'ouverture de l'École française du Caucase en 2006; de l'implication du Fonds Molière de soutien à l'apprentissage du français depuis 2012; de l'apprentissage de la LVE2 devenue obligatoire en 2014; de l'obligation de proposer deux LVE2 au choix depuis 2018; de la création de l'Université franco-géorgienne en 2018, et du lancement de ses programmes en 2020, dont plusieurs sont francophones (master 2 de tourisme, licence informatique).

La reconnaissance marquée des autorités géorgiennes en faveur du français se traduit également à travers l'introduction d'un nouveau manuel conforme au CECRL dans les écoles publiques en Géorgie en 2020.

On dénombre 202 professeurs de français qui interviennent dans 132 écoles, parmi lesquelles l'école Saint-Exupéry de Tbilissi, qui accueille 351 élèves du primaire et du secondaire (la seule ayant reçu le Label FrancÉducation, et qui a le français comme LVE1 dès la 1^{re} classe) et 24 enseignants de FLE, ou encore l'école semi-privée Marie Brosset (pour

le primaire et le secondaire), qui propose un enseignement double des programmes géorgiens et français; les élèves passant le brevet français (depuis 2001) et le baccalauréat (depuis 2004).

Dans un cadre informel, le FLE est également enseigné à environ 200 apprenants dans le cadre de cours privés, et à environ 200 enfants dans les jardins d'enfants.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

Le géorgien est la première langue d'enseignement, puis l'anglais (pour plusieurs sections anglophones existant dans des universités publiques et privées, notamment le campus de l'université San Diego); le français pour 15 apprenants du master de tourisme de l'Université franco-géorgienne (UFG); et le russe pour plusieurs programmes de la Georgian Technical University.

En dehors de la spécialité FLE, le français est enseigné notamment dans les filières de droit, de relations internationales, de langues et d'agriculture.

Il existe également des filières francophones accueillant près de 600 étudiants.

En 2020, les LVE enseignées étaient l'anglais, l'allemand, le français, l'espagnol puis le russe; 197 étudiants des départements de langues étrangères avaient le français en mineure (contre 167 en 2017) et 1 250 étudiants apprenaient le FLE/FOS (contre 1 100 en 2017), et environ 300 étudiants poursuivaient par ailleurs leurs études en français dans un autre État francophone.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

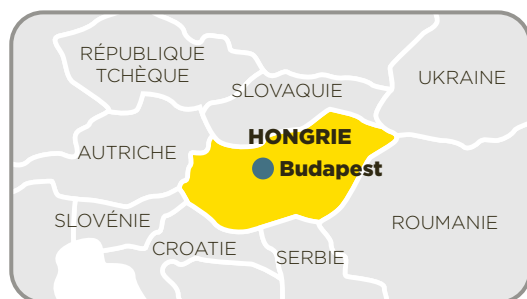
L'Institut français de Géorgie (IFG) signale une augmentation de 36,6 % du nombre de cours ouverts entre 2017 et 2020, et également du nombre d'inscriptions (12,7 %), avec 974 apprenants de FLE en 2019 et le concours de 22 enseignants de FLE en 2021.

La création du Fonds Molière en 2012 a permis de relancer l'enseignement du français dans le système éducatif géorgien dans une vingtaine d'établissements où le français a été réintroduit dès le primaire.

Le Fonds intervient dans les établissements scolaires bénéficiaires dans le cadre du mémorandum signé avec le ministère de l'Éducation, et finance la formation et le recrutement des enseignants de FLE au bénéfice de 1 018 élèves scolarisés dans 16 établissements différents en 2019-2020.

Le succès du Fonds a conduit à l'élargissement de ses missions à la promotion de l'Université franco-géorgienne (UFG) ou encore à l'octroi de bourses de stage pédagogique de courte durée à destination d'enseignants de français des écoles publiques et privées de Géorgie.

L'IFG met en place des formations qui sont désormais en ligne depuis la crise de la COVID-19, en faveur notamment des outils TICE pour la classe et de l'enseignement à distance par les enseignants de français des établissements scolaires. Un cofinancement de l'ambassade de France sur fonds CEL¹²⁹ a également permis d'organiser deux sessions de formation d'initiation au FOS, et de conception et d'animation des activités collaboratives en classe de FLE en 2019.



■ Hongrie

Apprentissage du FLE

Les langues d'enseignement sont le hongrois pour les 729 300 élèves du primaire (l'allemand pour 20 000 élèves) ; et pour les 221 720 élèves du secondaire.

Dans les écoles primaires et les collèges, l'apprentissage d'une LVE, généralement l'anglais, est obligatoire. Dans les lycées, une deuxième LVE est aussi obligatoire, les enfants choisissant principalement l'allemand en tant que seconde langue, et le français en troisième position (choisi par 15 % des lycéens).

¹²⁹ Voir « Le réseau des Instituts français » p. 174.

Les LVE enseignées dans le pays sont l'anglais dans le primaire et le secondaire (438 806 et 374 026 apprenants) ; l'allemand (124 282 et 179 229) ; le français (2 308 et 18 092) et l'italien (561 et 14 033 apprenants).

Le français peut être proposé dès la 3^e classe (8-9 ans), mais il est choisi le plus souvent au lycée (pour 77 % des apprenants) à partir de la 9^e classe.

En 2019-2020, 20 400 élèves apprennent le FLE, avec le concours de 320 enseignants de FLE dans le public.

Il y a par ailleurs 10 sections bilingues (dont 9 ont déjà reçu le LabelFrancÉducation) dans lesquelles une grande partie des DNL se déroulent en français, pour 1 341 élèves du primaire et du secondaire en 2020-2021, avec l'appui de 70 enseignants de FLE.

Le français est la troisième LVE, si l'on considère le nombre d'apprenants en langues, et son apprentissage est plutôt stationnaire, avec 19 629 apprenants en 2018-2019 et 20 400 en 2019-2020 : des chiffres qui sont à relativiser positivement, dans un État qui connaît une baisse démographique de 0,2 % par an (moins 20 000 personnes). De plus, le niveau général des lycéens en français semble être nettement supérieur à leur niveau d'anglais.

Selon une initiative du gouvernement hongrois, les lycéens seront obligés de participer à des cours de langue à l'étranger, deux fois deux semaines durant leurs études secondaires (à l'âge de 15 ans et 17 ans), qui seront financées par l'État. Selon des sondages, 20 % des lycéens qui apprennent le français comme langue secondaire (à peu près 3 000 personnes) ont choisi la langue française et participeront à ce stage en France. La pandémie de COVID-19 a cependant conduit au report du début de ce programme.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

Les langues d'enseignement sont le hongrois, puis l'anglais, l'allemand et le français.

La ville de Szeged est un point névralgique de la francophonie en Hongrie, où se trouve notamment le Centre universitaire de la francophonie de Szeged, où le français apparaît comme langue de culture et langue d'élite.

« Des partenariats entre des entreprises françaises et hongroises ont favorisé la création de doubles diplômes de licence d'économie en français. »

Des partenariats entre des entreprises françaises et hongroises ont favorisé la création de doubles diplômes de licence d'économie en français permettant l'insertion dans les entreprises françaises implantées en Hongrie.

En 2020, 302 étudiants étaient inscrits dans les départements de français, 1 319 étudiants dans les départements de langues étrangères ayant une spécialité de français; et 202 étudiants apprenaient le FLE/FOS, avec le concours de 35 enseignants.

En 2019-2020, les LVE enseignées étaient l'anglais (33 371 étudiants), l'allemand (8 681), l'espagnol (2 031), le français (1 621) et l'italien (1 317) en tant que langues étrangères.

En 2018-2019, 569 étudiants du pays poursuivaient leurs études en français dans un autre État, et 9 étudiants algériens, 6 camerounais, 7 marocains et 5 sénégalais poursuivaient leurs études en français dans les départements de français et filières francophones hongrois en 2020-2021.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

En 2019, il y avait 421 inscrits dans les AF et 2 517 à l'IF; et 744 enfants scolarisés en français dans les établissements d'enseignement français homologués; avec le concours de 63 enseignants en français et 30 enseignants de FLE.

Dans un cadre informel, le FLE est également enseigné dans le cours FLAM à 44 apprenants en 2020, ainsi que dans d'autres écoles de langues.

Dans le cadre d'un accord bilatéral pour les langues renouvelé en 2018, le DELF Junior est reconnu par les autorités hongroises, et l'Institut français est habilité à dispenser les formations aux professeurs de français.

Une coopération est par ailleurs engagée pour la prise en charge de la préparation des élèves aux épreuves du DELF Junior avec l'appui du réseau des AF en Hongrie.

Dans ce cadre, les apprenants des sections bilingues franco-hongroises ont la possibilité de valider leurs connaissances de français dans un centre d'examens officiel ou parfois dans leur établissement; à raison de 100 à 150 candidats au DELF Junior (essentiellement de niveau B2) et de 50 à 100 candidats au DELF Prim par an.

L'IF accompagne par ailleurs les neuf sections bilingues labellisées (et une dixième ouverte en 2020 dans le primaire) à travers des formations – notamment pour accompagner le passage à l'enseignement numérique –, ou l'envoi de jeunes enseignants natifs de FLE dans les sections bilingues.

La Fondation franco-hongroise pour la jeunesse, cofinancée par le ministère des Capacités humaines et le poste diplomatique français, permet d'assurer la présence de 20 à 24 jeunes enseignants natifs spécialistes du FLE en Hongrie.

Deux programmes appuyés par la fondation publique Tempus ont par ailleurs été programmés en 2022 afin de permettre au ministère hongrois des Capacités humaines de lancer un grand plan de formation continue (sur 3 ans) pour le renforcement linguistique et professionnel des enseignants de langue pour le primaire et le secondaire; en partenariat avec les instituts représentant chacune des langues concernées (British Council, Goethe Institut, Institut français, Institut Cervantès, Institut Dante, Institut Confucius); ces programmes permettront également aux élèves des classes de troisième et de première de bénéficier d'une bourse pour financer un stage de perfectionnement linguistique dans le pays de leur choix selon la langue étudiée.



■ Irlande

Apprentissage du FLE

La langue d'enseignement est l'anglais pour le primaire (516 565) et le secondaire (365 313) ; l'irlandais pour 44 846 élèves du primaire et 13 871 du secondaire.

Dans des établissements tels que la Newpark Comprehensive School à Blackrock (qui a reçu le LabelFrancÉducation), le français est enseigné sur les 6 années du cycle secondaire à environ 90 élèves, avec le concours de 5 enseignants de FLE (cours de français renforcé de culture et civilisation et de *home economics* – cuisine et étude de l'alimentation – en français).

Les langues d'enseignement sont l'anglais dans le primaire et le secondaire (majorité d'écoles en Irlande), mais aussi l'irlandais (avec l'anglais en L2) dans le primaire. Les langues étrangères sont le français, l'espagnol, l'allemand (mais aussi le russe, le japonais, l'arabe, le chinois, le mandarin, le polonais, le portugais et le lituanien) dans le secondaire.

Selon la stratégie Languages Connect (2017-2026), 58 % des élèves du secondaire apprennent le français, 3 330 enseignants de français sont enregistrés au Teaching Council, et un élève sur deux choisit de passer le français au *Leaving Certificate* (bac irlandais), soit environ 31 070 individus.

Un grand nombre d'étudiants étaient par ailleurs inscrits en français deuxième langue en 2020, avec plus de 50 000 étudiants.

Les examens d'État en français ont d'ailleurs été proposés pour le cycle junior à 31 070 personnes en 2019 et à

23 361 autres pour le certificat de départ (les examens d'État en 2020 et 2021 ayant été perturbés par la COVID-19). On constate une baisse significative du nombre d'élèves passant le français au *Leaving Certificate* depuis 1994 (avec 47 700 élèves en 1994, contre 31 070 en 2019).

Le DELF Scolaire et le DELF Prim ont par ailleurs été mis en place au sein d'écoles secondaires irlandaises avec 359 candidats au DELF Scolaire et 18 candidats au DELF Prim en 2021.

Dans le cadre de Languages Connect, les actions de promotion du français se sont principalement articulées autour du financement d'échanges scolaires, du perfectionnement des compétences des enseignants ; de l'augmentation du nombre d'assistants en langues étrangères venant de France ; d'un programme de bourses d'été pour les enseignants de français ; ou encore d'un appui à la section éducation de l'école polyvalente Newpark.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

En 2021, 9 000 étudiants (4 %) apprennent des LVE ; 1 860 étudiants sont inscrits dans le département de français ; et 732 étudiants du pays poursuivaient leurs études en français en France en 2019.

Un Goncourt des étudiants a également été mis en place ainsi que la compétition internationale « Ma thèse en 180 secondes », dans la perspective de l'adhésion d'établissements irlandais à l'AUF.

Un projet est également en cours pour la création d'un réseau linguistique français dans la fonction publique, qui favoriserait l'apprentissage du français pour les fonctionnaires de tous les ministères : le ministère des Affaires étrangères offrant d'ailleurs déjà une formation linguistique en français à tout le personnel diplomatique.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

Dans un cadre informel, le FLE est enseigné dans les AF à 5 112 apprenants en 2019, et 220 au sein du réseau FLAM : l'Alliance française en Irlande est d'ailleurs la troisième plus grande Alliance française en Europe et joue un rôle clé dans l'enseignement et la promotion de la langue française dans le pays.

Un plan ambitieux de formation continue linguistique, pédagogique et pour la certification des professeurs de français est également mis en place depuis plusieurs années, ainsi que des bourses d'excellence en cofinancement avec le ministère irlandais de l'Éducation; des bourses de mobilités en France; des ateliers de sensibilisation au CECRL en partenariat avec l'AF de Dublin; ou encore des stages d'habilitation d'examineur-correcteur du DELF-DALF avec l'appui de la coopération française.



■ Italie

Apprentissage du FLE

Le français est la seconde LVE la plus enseignée en Italie après l'anglais, avec environ 2 millions d'apprenants en 2020 (1,1 million en collège et 775 000 en lycée) sur un total de 8,6 millions d'élèves.

En Italie, tous les élèves doivent apprendre l'anglais comme matière obligatoire pendant toute leur scolarité, de 6 ans à 19 ans; une seconde langue européenne comme matière obligatoire entre 11 et 14 ans; et une seconde langue étrangère est obligatoire dans certaines filières. Il en va de même de 14 à 19 ans dans les lycées d'enseignement général dans la filière sciences humaines, option économique et sociale, et dans les lycées professionnels, dans les filières services sociaux et sanitaires, services commerciaux, services œnogastronomiques et hôtellerie.

Trois langues sont obligatoires au lycée linguistique. Une troisième langue étrangère est également obligatoire les trois dernières années du lycée technique, dans les filières affaires, finances et marketing et tourisme.

L'Italie propose aussi un enseignement de type EMILE permettant aux établissements primaires et secondaires, sur la base de leur autonomie didactique, d'expérimenter l'enseignement d'une DNL dans une langue étrangère.

Cet enseignement est obligatoire en dernière année des lycées d'enseignement général et des lycées techniques.

Dans les lycées linguistiques, l'enseignement est dispensé à partir de la troisième année dans une langue étrangère et, à partir de la quatrième année, dans une autre langue étrangère.

Dans la région à statut bilingue du **Val d'Aoste**, le français est enseigné depuis la maternelle jusqu'au lycée dans toutes les filières, dans les écoles régionales ainsi que dans les écoles privées sous contrat. Un enseignement en italien et en français est dispensé dans toutes les disciplines non linguistiques selon une répartition horaire qui varie d'un niveau à l'autre, pour 2 995 élèves en maternelle, 5 799 dans l'élémentaire, 3 610 au collège et 5 362 au lycée: avec 50 % du temps scolaire en français dans le primaire et l'élémentaire; 6 heures de français par semaine au collège, accompagnées d'autres DNL enseignées en français; et entre 3 et 5 heures par semaine de français au lycée, accompagnées d'autres DNL en français, la situation variant également d'une filière à l'autre.

Un accord gouvernemental signé en 2010 a introduit le dispositif binational EsaBac en France comme en Italie, permettant la délivrance simultanée de l'*Esame di Stato* italien et du baccalauréat français. Ce diplôme préparé dans les lycées à section bilingue francophone et appelé EsaBac donne accès à ses détenteurs à l'enseignement supérieur français et italien.

En 2019-2020, 316 lycées à section EsaBac réunissaient 25 415 élèves inscrits (23 620 en EsaBac général et 1 795 en EsaBac techno); et 8 128 élèves ont été diplômés en juin 2020 (contre 682 élèves en juin 2011): ce qui

représente un total de 40 770 diplômés de baccalauréat délivrés depuis 2011 (39 084 EsaBac général et 1 686 EsaBac techno).

Le LabelFrancÉducation a été attribué en 2014 pour la première fois en Italie à l'Institut du Sacré-Cœur de la Trinité des Monts (Rome) avec 137 élèves dans le primaire, un établissement italien à cursus bilingue en français, auquel se sont ajoutés 4 établissements bilingues du Val d'Aoste : l'Institution scolaire Luigi Barone (Verrès) avec 509 élèves du primaire au collège; l'Institution scolaire Ottavio Jacquemet (Verrès) avec 516 élèves de la maternelle au primaire; le Lycée classique, artistique et musical (Aoste) avec 101 élèves du lycée; et l'Institution scolaire Luigi Einaudi (Aoste) avec 1 887 élèves de la maternelle au lycée.

Les effectifs d'apprenants de FLE sont relativement stationnaires entre 2009 et 2019 si l'on considère la diminution régulière du nombre d'élèves dans le système scolaire à cause de la dénatalité en Italie; mais ils ont diminué de 14 % dans l'enseignement secondaire.

Depuis l'année 2000, le ministère italien de l'Instruction a introduit les certifications étrangères de langue dans l'enseignement scolaire, ce qui représente environ 35 000 DELF Scolaire en 2019.

Dans un cadre informel, le français est enseigné dans les associations privées de parents (FLAM) à 283 apprenants en 2021.

Des formations professionnelles et techniques en français hors université sont également dispensées dans 44 établissements pour 1 795 élèves en EsaBac technique en 2019-2020; dans lesquelles les LVE enseignées sont l'anglais pour 2 612 538 élèves du primaire et 4 212 806 du secondaire; puis le français pour 23 045 élèves du primaire et 1 702 825 du secondaire en 2020-2021.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

Les langues d'enseignement sont l'italien à 89,9 %; l'anglais à 7,34 % (et 3,47 % pour des formations partiellement en anglais), pour 61 parcours dans 33 universités en partenariat avec 54 universités étrangères, en majorité européennes.

Le français n'est pas une langue d'enseignement dans les universités italiennes, mis à part dans le cadre de parcours en français ou de doubles diplômes franco-italiens (les cours en français étant ceux dispensés par l'université française partenaire).

Par ailleurs, il n'y a plus de département de français en Italie depuis 2008 (le dernier, à La Sapienza, ayant fusionné avec le département d'anglais); le français est enseigné à l'intérieur des départements de langues, littérature et médiation culturelle ainsi que dans les Centres linguistiques (*Centro linguistico Ateneo* – CLA); avec le concours de 239 enseignants en 2017.

Les effectifs sont plutôt stables, voire à la hausse, avec 700 étudiants de français (dont 650 italiens et 50 étrangers) à l'université de Milan en 2020-2021; 3 000 à l'université de Turin (siège de l'Université franco-italienne et relais de l'AUF en Italie), des effectifs qui sont en hausse de 40 % entre 2019-2020 et 2020-2021; et 1 195 à l'université de Gênes.

En 2019-2020, 16 000 étudiants italiens poursuivaient leurs études en français en France.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

En 2020, 2 454 apprenants de FLE étaient inscrits dans les AF et 4 333 à l'IF; et 4 278 élèves étaient scolarisés en français dans 5 établissements homologués. Une baisse du nombre d'inscrits est d'ailleurs signalée à l'institut Saint-Dominique (Rome), mais aussi des effectifs complets dans les autres établissements, avec le concours de 43 enseignants en français et de FLE.

Le ministère reconnaît les certifications linguistiques délivrées par FEI et par la CCIP¹³⁰, et 40 000 élèves en moyenne sont certifiés par an grâce au DELF Scolaire.

Des efforts ont également été déployés en termes de coopération linguistique et éducative en 2020-2021, notamment : pour soutenir et nourrir l'existant (lycées linguistiques, lycées EsaBac, collèges, réseau des établissements homologués, LabelFrancÉducation, doubles diplômes uni-



¹³⁰ Site du Ministero dell'Istruzione italien. Voir QR code.

versitaires); pour entrer dans les universités – notamment dans les formations en sciences de l'éducation et de préparation aux concours de l'enseignement – en introduisant le français ainsi que les certifications du DELF-DALF (deux projets sont en cours avec l'université de Reggio Emilia et l'université Roma 3); pour l'élaboration d'un accord-cadre de formation bilatérale pour les futurs enseignants (accord de la CRUI et de la CRU qui pourrait intégrer la dimension linguistique et la mobilité des futurs enseignants); pour la formation continue des enseignants de français et de DNL en français et la mise en place de formations ciblées et en ligne; et pour l'introduction de cours de français dans les établissements du second degré ne le proposant pas comme langue vivante (lycées scientifiques, techniques, artistiques, etc.), et la préparation et la certification des élèves de ces parcours.



■ Kosovo

Apprentissage du FLE

Les LVE enseignées sont l'anglais et l'allemand, puis le français, dans le primaire comme dans le secondaire.

Dans le cadre de la réforme des programmes scolaires initiée par les autorités kosovares, les élèves ont la possibilité d'apprendre le français à partir de l'âge de 12 ans (6^e), dans la majorité des municipalités.

Celles qui sont plus particulièrement habitées majoritairement par les Serbes (dans le nord du Kosovo) enseignent le français à partir du niveau primaire, conformément aux programmes scolaires de la Serbie.

Le FLE est enseigné à 2 956 élèves du primaire, et 21 834 du secondaire en 2020-2021, avec le concours de 73 enseignants de FLE.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

La langue d'enseignement est l'albanais dans les 15 universités, le serbe étant également langue d'enseignement essentiellement au nord de Mitrovica, ainsi que l'anglais essentiellement dans les universités privées.

Les LVE enseignées sont l'anglais, l'allemand, le français et l'italien.

En 2020, il y avait 147 étudiants dans les départements de français; 45 étudiants des départements de langues étrangères ayant une spécialité de français; et 61 étudiants étaient inscrits en cours de FLE/FOS avec l'appui d'un total de 9 enseignants (dont 1 de FLE/FOS).

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

Dans les Alliances françaises, 708 apprenants de FLE étaient inscrits en 2019, avec le concours de 70 enseignants de FLE; et 46 élèves étaient scolarisés en français dans un établissement d'enseignement français homologué, avec le concours de 4 enseignants.

L'Alliance française de Pristina organise des formations FOS dans le domaine des relations internationales pour les fonctionnaires kosovars, et est accréditée pour faire passer les certifications DFP de la CCI Paris Île-de-France.

En 2020, ces formations en français ont été dispensées à 115 fonctionnaires dans le cadre du projet IFN du Kosovo avec l'appui de l'OIF, ainsi qu'à travers des coopérations bilatérales entre l'ambassade de France au Kosovo et différents ministères (Affaires étrangères, Finances, Défense, Intérieur).

Ces formations accompagnent la démarche du Kosovo, qui souhaite renforcer les capacités de ses fonctionnaires à représenter le Kosovo en français au sein des organisations internationales, et à resserrer les liens de coopération avec les pays francophones.

L'Alliance française de Pristina travaille par ailleurs actuellement à la création d'une offre de cours de FOS dans des domaines tels que le génie civil, le paramédical et l'hôtellerie-tourisme.

Les certifications du DELF Prim, du DELF Junior et du DELF-DALF Tout public sont par ailleurs reconnues par l'Agence d'accréditation du Kosovo ; et une vingtaine d'apprenants du système d'enseignement public (primaire et secondaire) où le français est enseigné ont bénéficié d'un soutien de l'ambassade de France et de l'Alliance française pour passer les examens à partir du niveau A2.

Le même type de dispositif est proposé au niveau universitaire aux étudiants du département de français de l'université de Pristina : l'adhésion à la carte de membre de l'Alliance française permettant de participer à des cours de préparation au DELF Tout public à partir du niveau B1, et de passer l'examen (environ 15 étudiants chaque année).

Chaque année, 4 à 6 enseignants de FLE membres de l'Association des professeurs de français du Kosovo (APFK) ont par ailleurs la possibilité de préparer le DELF à partir du niveau B2 avec l'appui de l'ambassade de France.

La coopération française soutient également un projet de filière bilingue dans l'enseignement professionnel à Vushtrri : un projet bilingue français-albanais dans le domaine de l'hôtellerie et de la restauration, qui est porté par l'APFK et la municipalité de Vushtrri (avec le partenariat de deux établissements d'enseignement professionnel dans la région Hauts-de-France, l'ensemble Saint-Luc à Cambrai et le lycée Jesse de Forest à Avesnes-sur-Helpe).

Le projet est principalement financé par les partenaires kosovars, tandis que l'ambassade de France facilite une expertise technique française (invitation d'enseignants, organisation de formations pour les élèves) ; et l'Alliance française est impliquée dans la formation linguistique des futurs enseignants en français.

Les enseignants de français bénéficient aussi de formations coorganisées par l'APFK, l'ambassade de France et l'Alliance française, notamment dans le cadre d'une formation régionale annuelle organisée par l'Institut français de Skopje, en Macédoine.



■ Lettonie

Apprentissage du FLE

Les langues d'enseignement dans le primaire et le secondaire sont le letton, les langues des minorités (russe, ukrainien, biélorusse, polonais, hébreu, lituanien, estonien) ; et l'anglais, l'allemand ou le français sont langues d'enseignement uniquement dans les écoles internationales.

Les LVE enseignées sont l'anglais pour 172 929 élèves du primaire et 28 387 du secondaire ; le russe pour 60 949 élèves du primaire et 17 201 du secondaire ; l'allemand pour 15 693 élèves du primaire et 9 019 du secondaire ; et le français pour 2 668 élèves du primaire et 1 879 du secondaire.

Le français est l'une des langues étrangères que les établissements d'enseignement général sont autorisés à enseigner en tant que première LVE, et peut également être enseigné en tant que deuxième, troisième ou quatrième LVE. Certaines matières peuvent également être enseignées en français, dans le cadre notamment de la méthode d'apprentissage intégré des contenus et des langues EMILE.

À l'école française Jules Verne, 132 élèves du primaire sont scolarisés en français ; et 156 le sont à l'école internationale Exupéry (dont 15 dans le secondaire) avec le concours d'un total de 79 enseignants.

À noter que le nombre d'établissements enseignant le français est en augmentation, puisqu'il est passé de 53 écoles en 2019-2020 à 62 écoles en 2020-2021.

En introduisant un nouveau contenu d'enseignement général basé sur les compétences, le contenu d'enseignement a été amélioré, y compris pour l'enseignement des langues étrangères, et donc le français : des outils pédagogiques appropriés et des mesures d'amélioration de la compétence professionnelle des enseignants sont d'ailleurs disponibles pour l'introduction d'un contenu de formation générale basé sur l'approche par compétences.

Des formations professionnelles et techniques sont organisées en français hors de l'université, comme à l'École secondaire des métiers d'art de Jelgava – qui propose des master classes en français pour 80 à 100 cuisiniers et boulangers par an depuis 11 ans, organisées avec des maîtres français (pour les étudiants en formation professionnelle initiale), et pour une durée d'une semaine tous les deux mois. Ou encore à l'École technique des technologies et du tourisme de Kuldīga pour 18 à 25 étudiants par an pour qui la langue française professionnelle est incluse dans le programme éducatif « spécialiste de la restauration ».

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

La langue d'enseignement est principalement le letton, mais également l'anglais pour les étudiants étrangers (14 % des étudiants en 2019-2020).

Les LVE enseignées sont l'anglais (généralement inclus dans les programmes d'études du premier cycle) ; le français, l'allemand, l'espagnol, le suédois, et d'autres langues étrangères également, mais plutôt dans le cadre de cours optionnels.

En 2020, 58 étudiants étaient inscrits en FLE/FOS dans le cadre de la licence de philologie française de l'université de Lettonie (UL) ; 24 dans les programmes des langues et de la culture romanes (master académique) de l'UL ; et 56 à l'université de Liepāja.

Conformément au « Règlement sur le remplacement de l'examen centralisé de langue étrangère dans un programme d'enseignement secondaire général par un examen d'un établissement de test international en langue étrangère » du cabinet des ministres de Lettonie n° 543 du 29 septembre 2015, un examen centralisé de langue étrangère (y compris le français) dans le

programme d'enseignement secondaire peut être remplacé par un examen international d'un établissement de test dans une langue étrangère. Dans ce cas, l'apprenant devra produire un certificat de l'établissement international attestant d'un niveau B1.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

Un plan d'action entre la Lettonie et la France a été élaboré pour 2020-2025 dans le cadre d'un accord de coopération éducative et scientifique signé le 30 septembre 2020. Il comprend une série de mesures visant à promouvoir la diffusion de la langue et de la culture des deux pays et à partager des expériences, des informations et de l'expertise dans le domaine de l'éducation.

Dans l'administration publique, environ 200 à 300 personnes participent chaque année à différentes formations au et en français. Entre avril 2020 et mai 2021, environ 425 personnes ont été formées dans le cadre de l'IFN de l'OIF (toutes activités et niveaux, débutants compris) : un nombre assez stationnaire malgré le taux de roulement du personnel, qui est plutôt élevé dans l'administration publique lettone.



■ Liechtenstein Apprentissage du FLE

La totalité des enseignements est dispensée en allemand.

Certaines écoles préparent leurs élèves aux certifications DELF-DALF, que les candidats vont ensuite passer dans un centre d'examen en Suisse voisine, dans le canton de Saint-Gall notamment.

Dans un cadre informel, on enseigne le FLE dans le cadre des cours de l'association FLAM pour 10 apprenants en 2021.



■ Lituanie

Apprentissage du FLE

En 2020-2021, les LVE enseignées sont l'anglais pour 86 974 élèves du primaire et 204 763 du secondaire; le russe (243 élèves du primaire et 108 681 du secondaire); l'allemand (488 élèves du primaire et 25 662 du secondaire); et le français (242 élèves du primaire et 9 560 du secondaire), avec l'appui de 104 enseignants de FLE tous niveaux confondus.

Bien que les parents soient libres de choisir une langue étrangère pour leurs enfants, 98 % des élèves apprennent l'anglais dans l'enseignement primaire.

Le lycée de l'Université des sciences de la santé (LSMU) est un établissement privé d'excellence soutenu par la ville de Kaunas, qui a été créé par l'Université des sciences de la santé – une des universités les plus dynamiques du pays – et est adossé à cette dernière. Il regroupe des classes équivalentes à un collège et un lycée en France, afin de renforcer la collaboration scientifique et professionnelle entre la Lituanie et les universités des pays francophones.

Le français renforcé y a été introduit dès la rentrée 2016 pour toutes les classes, et l'enseignement de deux disciplines dites non linguistiques en français (histoire et géographie) est également assuré parmi d'autres. Un enseignement de qualité est par ailleurs assuré en lituanien pour des matières telles que les mathématiques, la biologie et la chimie. Le LSMU accueille 604 élèves en 2020-2021, dont 479 apprennent le français (38 dans la classe labellisée LabelFrancÉducation du lycée international français de Vilnius) avec le concours de 7 enseignants (des locuteurs natifs intervenant au sein de la section bilingue).

L'apprentissage du français dans le secondaire est en augmentation, il est passé de 8 047 élèves (en LVE1/2/3, la très grande majorité étant en LVE2) en 2016-2017, à 9 802 en 2020-2021 : une augmentation constante au cours des quatre dernières années.

Le dispositif de classes bilingues, initié en 2001, est devenu Charte qualité francophone (QF) en 2017 dans le cadre d'un partenariat bilatéral entre le ministère de l'Éducation et l'Institut français de Lituanie

Ce label utilise des critères mesurables qui reprennent en partie ceux de LabelFrancÉducation : enseignement renforcé de la langue française et enseignement en français d'au moins une DNL; constitution d'un groupe par classe pour chaque niveau; réservation d'au moins une heure dans l'emploi du temps hebdomadaire des enseignants pour le travail commun FR/DNL; niveau de qualification des enseignants des disciplines enseignées en français; mise en œuvre d'un plan de formation pédagogique; présentation des élèves aux certifications de langue française; environnement francophone et politique d'ouverture internationale de l'établissement.

En 2020-2021, ce réseau compte 7 établissements et accueille 6 000 élèves, dont 1 500 apprennent le français dans des contextes d'enseignement renforcé, et 600 suivent des DNL en français (histoire, géographie, biologie, sciences naturelles, arts plastiques, musique).

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

Les langues d'enseignement sont le lituanien pour 94 470 étudiants; l'anglais (18 007), le russe (1 197), le biélorusse (678), et le français (340).

Les LVE enseignées sont l'anglais pour 49 848 étudiants, le russe (1 677), l'allemand (1 459), le français (768 étudiants, accompagnés par 96 enseignants de FLE/FOS) et l'espagnol (514).

En 2020, 188 étudiants étaient inscrits dans les départements de français, et 202 étudiants dans les départements de langues étrangères ayant une spécialité de français.

Des masters professionnalisants en français sont proposés en traduction et interprétariat à l'université de Vilnius; et en langue française et diplomatie à l'université Vytautas Magnus (un centre universitaire membre de l'AUF).

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

En 2019, 1 285 apprenants de FLE étaient inscrits à l'Institut français, et 535 élèves étaient scolarisés en français au sein du LIFV, seul établissement d'enseignement français homologué; avec l'appui respectivement de 33 enseignants de FLE et de 4 enseignants en français.

L'Institut français a organisé des cours en français spécialisé à destination de 149 fonctionnaires lituaniens en 2019-2020; mais aussi pour 19 fonctionnaires européens et internationaux (représentation de la Commission européenne, Institut pour l'égalité hommes-femmes, Comité international olympique, etc.) en français des relations internationales; pour 101 professionnels issus d'entreprises de divers secteurs (assurances, agroalimentaire, télécommunications, etc.); ou encore pour 88 membres du personnel de l'Académie militaire et du ministère lituanien de la Défense (au profil plutôt administratif) avec l'appui des ministères des Affaires étrangères et de la Défense.

La coopération française mobilise l'expertise de France Éducation International pour la mise en place des classes bilingues de la Charte qualité francophone, avec des séminaires de formation continue. Elle accompagne également des événements nationaux de promotion du français, un forum « Français langue de l'emploi », le déploiement de la plateforme IFprofs, la formation continue des enseignants de français et de DNL, l'Association lituanienne des professeurs de français, et d'autres associations francophones pour l'organisation de congrès nationaux et internationaux, d'universités d'été, de la Journée internationale du professeur de français, etc.



■ Macédoine du Nord

Apprentissage du FLE

Il existe un apprentissage intégré du français dès la première année de scolarité dans quelques écoles à travers des DNL telles que les mathématiques, l'art, l'environnement ou le sport.

Le français est introduit principalement en tant que deuxième LVE à partir de la sixième année de scolarité (11 ans) à raison de deux cours de 45 minutes par semaine; son apprentissage se poursuivant au secondaire sur le même rythme.

En 2019-2020, 30 740 élèves étudiaient le FLE dans le primaire et 15 591 dans les collèges.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

En 2019-2020, 248 étudiants étudiaient la langue française à l'université.

La Macédoine du Nord a récemment signé un accord avec la France pour créer des classes bilingues dans les lycées, qui permettra aux élèves de choisir entre l'anglais, l'allemand ou le français.

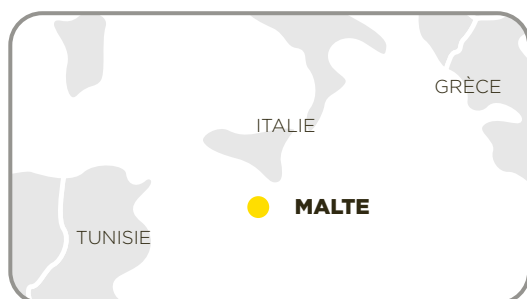
Ces dernières années, l'allemand prend en effet une place considérable en Macédoine du Nord et dans les pays voisins d'Europe centrale et orientale; aux côtés du français en tant que langue internationale sur Internet, des affaires, des organisations internationales ou encore de l'espace francophone.

La Macédoine du Nord étant en train de négocier son adhésion à l'Union européenne, le gouvernement s'est engagé dans une Initiative francophone nationale (IFN) pour 2019-2022 avec le soutien de l'OIF afin de former

le personnel de l'administration et les diplomates dans le cadre de cours de français intensifs. Le plan annuel de formation au titre de l'année 2020 prévoit de former environ 113 diplomates et fonctionnaires.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

Les autorités envisagent de réactiver la Commission gouvernementale pour l'affirmation de la langue française en République de la Macédoine du Nord, qui réunirait le représentant personnel du président de la République pour la Francophonie, le correspondant national auprès de l'OIF, les représentants des ministères de l'Éducation et de la Science, de la Culture, des Transports et Communications, ainsi que de l'Agence pour la jeunesse et les sports. Cette commission pourrait soutenir des projets visant à renforcer la langue française au sein du système éducatif à tous les niveaux (préscolaire, primaire, secondaire, supérieur, troisième cycle); ainsi que les publications en langue française dans les domaines de la promotion des investissements étrangers, de la culture et du tourisme.



■ Malte

Apprentissage du FLE

Le français est LVE en troisième position après l'italien et l'espagnol dans les écoles publiques, et occupe la deuxième place dans les écoles catholiques et indépendantes; l'espagnol et l'allemand ayant été introduits dans le système éducatif, ainsi que le chinois et l'arabe, tout récemment.

Le nombre d'étudiants qui choisissent le français diminue cependant à partir du post-secondaire et de l'enseignement supérieur.

Le français est enseigné à partir de la première année du secondaire, dans le post-secondaire et au niveau universitaire, ainsi qu'à l'Institut du tourisme; l'italien, l'allemand et l'espagnol sont également langues étrangères enseignées aux mêmes niveaux d'enseignement que le français.

Beaucoup de professionnels utilisent le français dans le secteur médical, financier, touristique (guides, agences de voyages), de l'interprétariat (procès à la Cour de justice), de l'hôtellerie-restauration (réception, service), et juridique (avocats); ainsi que les étudiants qui veulent se spécialiser dans leur filière dans un pays francophone.

Le français est par ailleurs la deuxième langue parlée après l'italien par les Maltais: nombre de familles ont en effet des origines françaises (parents ou grands-parents nés en Égypte, en Algérie ou en Tunisie ou ayant émigré vers la France après la Première Guerre mondiale).

Petit à petit, le français semble progresser, tant sur le plan quantitatif que qualitatif.



■ Monténégro

Apprentissage du FLE

Le français est la deuxième langue étrangère enseignée aux côtés d'autres langues (espagnol, allemand, italien, russe, etc.) dans les écoles publiques, proposée pendant toute la scolarisation, son enseignement dépendant du choix des apprenants et des élèves.

Le français, qui était langue obligatoire dans l'enseignement, a vu son statut changer dans le cadre d'une réforme qui a introduit d'autres langues étrangères. Une baisse du nombre d'apprenants est par conséquent observée dans les écoles de la côte au sud du Monténégro,

ainsi qu'à la faculté du tourisme; et aussi au nord du Monténégro, où il y a très peu d'apprenants de FLE dans les écoles publiques.

En 2020-2021, l'anglais est enseigné en tant que première langue étrangère obligatoire à 67 757 élèves du primaire et 25 987 élèves du secondaire; les autres langues sont en position de deuxième langue dans les écoles primaires, et de deuxième ou troisième langue au choix dans les écoles secondaires. Par ailleurs, 16 188 élèves apprenaient l'italien dans le primaire et le secondaire, 10 510 le russe, 9 795 l'allemand, 439 l'espagnol et 208 le turc (uniquement dans le secondaire).

Pour le FLE, on dénombre 5 993 apprenants (3 673 dans le primaire et 2 320 dans le secondaire); contre 8 322 en 2017: des chiffres qui sont donc à la baisse au fil des années.

L'école française européenne de Podgorica dispense par ailleurs un enseignement en français.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

À la faculté de philologie de l'université du Monténégro, les étudiants peuvent choisir une deuxième langue pour une durée de deux ans entre l'anglais, l'espagnol, le français, l'allemand et le russe.

En 2020, 74 étudiants étaient inscrits au département de français de la licence au master 2 et une trentaine d'autres suivaient un master professionnalisant.

Des cours de français professionnel ont par ailleurs été organisés par l'Institut des langues étrangères en français des affaires, de la diplomatie, du droit, de l'UE; et des cours de FOS sont plus particulièrement organisés en 2020 à la faculté du tourisme en licence, et à la faculté des sciences politiques en master 2.

Les étudiants étrangers poursuivant leurs études en français dans le pays dans les départements de français et les filières francophones (niveau LMD) étaient au nombre de 2 étudiants slovènes, 1 tchèque, et 7 français en 2020.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

Le français est enseigné à l'Institut français à 450 à 500 apprenants en 2020, dans les écoles et les clubs de langues privés (Club Ami de Berane; Café Europe de Podgorica avec 16 élèves et Club Avenir de Herceg Novi avec 40 élèves et 5 adultes).

Des programmes de coopération bilatérale et multilatérale viennent en appui de l'enseignement du et en français dans le cadre des programmes Erasmus de mobilité pour les étudiants, les professeurs et l'administration; WBI attribue des bourses d'été pour les étudiants; des contrats sont passés avec l'université François Rabelais de Tours et l'université de Nice Sophia Antipolis pour des programmes de mobilité pour les étudiants (ou encore les programmes DAAD et CEEPUS).



■ Norvège

Apprentissage du FLE

Il n'y a pas d'enseignement bilingue en Norvège, et tous les enseignements sont dispensés en langue maternelle.

L'anglais est enseigné en tant que LVE à titre obligatoire et tout au long de la scolarité (de 6 à 16 ans). Et on retrouve ensuite l'espagnol, l'allemand et le français parmi les LVE2.

Le système éducatif peut proposer 3 ans de formation en français au collège (13 à 15 ans) en tant que LVE2 obligatoire au collège; et 3 ans au lycée (16 à 18 ans) en tant que LVE2 optionnelle.

En 2020-2021 il y avait 26 599 apprenants de FLE dans le secondaire (4 811 élèves au lycée et 21 788 au collège) dans le public : des effectifs qui sont en régression en raison notamment de la difficulté prêté à la langue française, de sa concurrence avec l'espagnol, ou encore d'un manque de professeurs de français. Et 63 867 élèves ont choisi l'espagnol et 45 615 l'allemand.

Très peu de dispositifs de formation continue en français sont proposés. Il faut par ailleurs préciser qu'en Norvège un professeur enseigne plusieurs disciplines : un professeur de français peut ainsi enseigner jusqu'à trois disciplines en fonction des besoins de l'école.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

Les langues d'enseignement sont le norvégien et l'anglais (une grande majorité des établissements norvégiens proposant des programmes en anglais, notamment au niveau master).

Par ailleurs, on encourage les programmes de master et de doctorat à être dispensés en norvégien et en anglais afin de préparer au mieux les étudiants à leur entrée dans le monde professionnel ; certains cours étant dispensés en same du Nord à l'université de Tromsø (UiT) ainsi qu'au sein de l'université des sciences appliquées des Sámis.

Le français est utilisé comme langue d'enseignement uniquement dans les filières linguistiques et dans les formations des enseignants, au niveau licence et master.

Les langues étrangères enseignées dans le supérieur en 2020 sont l'anglais (907 apprenants), l'espagnol (355), le français (265), l'allemand (222) et le chinois (80). Il y a par ailleurs 265 apprenants de FLE/FOS à l'université de Bergen.

D'après le Conseil norvégien des langues, l'internationalisation des établissements supérieurs norvégiens entraîne une augmentation des formations en anglais. Selon les données recueillies par la Direction de l'internationalisation et du développement de la qualité dans l'enseignement supérieur norvégien (Diku) en 2019, l'augmentation des matières enseignées en anglais est plus forte au sein des établissements publics.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

En 2020, 669 élèves étaient scolarisés en français dans les établissements d'enseignement français homologués (lycée français d'Oslo avec deux tiers d'élèves de nationalité norvégienne) avec le concours de 17 enseignants en français (lycée français d'Oslo, élémentaire et secondaire).

À noter qu'il n'y a aucune AF enseignante, et qu'il n'y a plus de cours à l'Institut français.

Selon une récente étude de la direction norvégienne de l'éducation, le lycée français a d'excellents résultats pédagogiques, qui le classent second au regard des résultats aux examens nationaux norvégiens. La plupart des élèves étant au minimum trilingues, et la dimension interculturelle de l'établissement contribuant à la diversité scolaire de la ville d'Oslo.



■ Portugal Apprentissage du FLE

En 2005, l'enseignement obligatoire de l'anglais a été introduit dans le cadre des activités d'enrichissement du programme scolaire (AEC), sans que cela soit cependant effectif, bien que toutes les écoles publiques soient tenues de proposer des AEC. Il devient finalement obligatoire en 2014 et est intégré au programme scolaire dès la troisième année de scolarité parmi les « apprentissages essentiels ».

Cette mesure est entrée en vigueur à partir de l'année scolaire 2015-2016, et l'enseignement de l'anglais a suivi un plan de déploiement progressif pour les premier,

deuxième et troisième cycles, jusqu'à devenir obligatoire de la troisième à la onzième année.

Ce changement de statut de la langue anglaise a considérablement reconfiguré le statut de la langue française dans le secteur éducatif, puisque dès l'année scolaire 2015-2016 il n'était plus possible d'opter pour le français en tant que LVE1.

La langue française s'est, en revanche, forgé une place de première LVE2 choisie de la septième à la neuvième année avec 267 000 apprenants en 2018-2019 (72 % des apprenants de la LVE2 avec le concours d'un total de 2 885 enseignants) avant l'espagnol (92 000, soit 25 % des apprenants) et loin devant l'allemand (9 600, soit 3 % des apprenants).

Le dispositif des SELF (sections européennes de langue française), lancé en 2006 dans le cadre d'un accord bilatéral avec la France, comptait par ailleurs 28 SELF dans les établissements publics portugais en 2020-2021, avec 70 classes du secondaire (collège et lycée) et 1 524 élèves.

Ces sections offrent un enseignement renforcé de la langue française et au moins une discipline non linguistique en français de la cinquième à la terminale (à raison d'au moins 20 % de l'enseignement hebdomadaire, soit environ 5 heures 30 de FLE/DNL).

Par ailleurs, l'élargissement du choix de secondes langues étrangères proposées est une tendance qui s'est renforcée, notamment avec l'ajout du mandarin à la liste des langues proposées en primaire (avec le français, l'espagnol et l'allemand), dans le cadre du projet pilote d'« Enseignement du chinois dans les écoles primaires » (712 élèves en 2017) ; ainsi qu'avec celui qui vient d'être lancé en 2021 pour l'italien.

L'enseignement de la langue française est en progression ces cinq dernières années, et peut même être proposé en initiation dans certaines écoles primaires, même s'il est essentiellement proposé à partir de la septième année à raison de 2 à 3 heures par semaine. Dans une tribune parue en septembre 2019 dans le journal *Público*, des professeurs d'université de Lisbonne et de Porto, membres des deux associations portugaises d'études

françaises, et des professeurs de français ont d'ailleurs fait le constat que la langue française gagnait de nouveau du terrain sur le sol portugais, notamment dans le monde de l'entreprise¹³¹.

En 2021, le Portugal compte également 4 établissements publics labellisés LabelFrancÉducation, et 2 nouveaux établissements publics ont déposé leur candidature dans le cadre de la campagne 2021.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

La langue d'enseignement est le portugais, mais aussi l'anglais pour de nombreuses formations, notamment en ingénierie. Le français l'est également, notamment pour des filières dentaires et de kinésithérapie d'une université privée et pour quelques masters professionnalisants de la filière francophone intégrée franco-portugaise (FIFPO) à l'université de Coimbra avec l'IEP de Bordeaux (80 étudiants).

En 2019-2020, les tendances concernant le choix des LVE sont tout d'abord l'anglais, puis le français, l'espagnol et l'allemand, et entre 2 000 et 2 500 étudiants apprenaient le FLE/FOS avec le concours d'environ 70 enseignants.

Une analyse sur les représentations du français comme langue étrangère tirée d'une enquête menée en 2019 auprès des étudiants portugais¹³² indique qu'au-delà des clichés « les étudiants ont également des perspectives appliquées, professionnelles et pragmatiques de la langue. Outre la traduction et l'enseignement, il y a le tourisme, la diplomatie et l'employabilité en général ».

En 2018, 1 270 étudiants du pays poursuivant leurs études en français en France.



¹³¹ Article d'opinion « O Francês está de volta ! », paru dans le journal *Público* le 23 septembre 2019. Voir QR code.

¹³² José Domingues de Almeida, « Représentations du français langue additionnelle à la FLUP », étude de cas et mise à jour didactique, 2019. Voir QR code.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

En 2020, 4 581 apprenants de FLE étaient inscrits à l'AF, et 3 666 élèves étaient scolarisés en français dans les établissements d'enseignement français homologués, avec le concours de 186 professeurs en français et de FLE. Depuis 2012, l'Alliance française de Lisbonne bénéficie du Fonds d'intervention linguistique (FIL) du ministère des Affaires étrangères français, dotation annuelle qui permet d'assurer une formation continue au sein de l'institut diplomatique du Ministério dos Negócios estrangeiros (MNE), une cinquantaine de jeunes diplomates et de fonctionnaires du MNE suivant une formation en français des relations internationales chaque année.

De plus, le programme LFLO (Le français langue d'opportunités) – financé par un consortium d'entreprises françaises dont l'initiative est gérée par BNP Paribas – permet la mise en œuvre de cours de français assurés par les AF de niveaux A1 à C2 à destination d'étudiants de certaines écoles et universités : ces dernières (à Lisbonne, Porto, Coimbra et Setúbal) établissant également des liens privilégiés avec certaines entreprises en donnant des cours directement dans leurs locaux.

Le nombre croissant de demandes d'inscription dans les trois établissements homologués du réseau AEFÉ qui composent aujourd'hui le réseau éducatif français au Portugal indique que la qualité de l'enseignement français semble être de plus en plus reconnue et recherchée.

Le français est également fortement présent dans l'enseignement public à travers les certifications du DELF Scolaire avec 2 602 candidats au DELF-DALF (dont 2 252 candidats au DELF Scolaire) en 2019.

À noter que, dans un cadre informel, on enseigne également dans les associations FLAM et des centres de langues.

La coopération française est par ailleurs très investie dans le déploiement d'actions de promotion et d'accompagnement des SELF vers le LabelFrancÉducation ; dans la consolidation de la formation des enseignants de FLE et de DNL ; et dans le développement de l'offre

éducative française avec notamment le lancement d'un « plan École ».

En 2018, un accord a été signé entre l'AUF et le CRUP (Conseil des recteurs des universités portugaises), qui a permis à 3 universités portugaises de rejoindre l'AUF, ce qui porte leur nombre total à 4 (universités de Porto, Aveiro, Coimbra et Nova de Lisbonne).



■ Roumanie

Apprentissage du FLE

Les LVE enseignées sont l'anglais pour 791 637 élèves du primaire et 1 324 141 du secondaire ; le français pour 96 010 élèves du primaire et 1 095 857 du secondaire ; l'allemand pour 23 059 élèves du primaire et 166 417 du secondaire ; l'espagnol pour 2 223 élèves du primaire et 10 130 du secondaire ; et l'Italien pour 493 élèves du primaire et 8 203 du secondaire.

L'étude de la langue française est introduite dès le préscolaire, sur demande des parents et/ou parce qu'elle est proposée dans le curriculum de l'établissement scolaire. Le nombre d'apprenants de FLE est relativement stable depuis 2014-2015.

À partir du primaire et jusqu'au secondaire supérieur, la langue française est enseignée comme première ou deuxième langue étrangère, en fonction du dispositif enseignant et des options des élèves, et avec un nombre d'heures qui varie en fonction du statut du français.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

En 2020, 1 102 étudiants étaient inscrits dans les départements de français, et 5 225 étudiants des départements en langues étrangères avaient une spécialité en français.

« Il existe plus d'une centaine de filières francophones dans les universités roumaines (sciences économiques et de gestion, sciences de l'ingénieur, sciences humaines et sociales, droit et sciences politiques, médecine et vétérinaire, etc.). »

Il existe plus d'une centaine de filières francophones dans les universités roumaines (sciences économiques et de gestion, sciences de l'ingénieur, sciences humaines et sociales, droit et sciences politiques, médecine et vétérinaire, etc.).

Pour ce qui relève enfin des certifications officielles de français, il est à noter que l'une des épreuves du baccalauréat vise à certifier les compétences linguistiques des élèves en langues étrangères, y compris en français, selon les niveaux du CECRL : les candidats ayant réussi l'épreuve de français recevant le certificat de compétences linguistiques en français.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

La coopération bilatérale francophone (avec la République française et la Belgique) et multilatérale prévoit des actions communes dans le domaine de la formation des enseignants de FLE, de la consolidation de l'enseignement bilingue et des filières francophones, et du renforcement de la coopération interuniversitaire francophone.

Des actions de formation continue (pour le renforcement des compétences linguistiques et didactiques en français et la certification des compétences didactiques) sont également menées dans le cadre de la coopération avec la République française, avec la Belgique et avec le CREFECO de l'OIF.



■ **Pays-Bas**

Apprentissage du FLE

Les LVE enseignées sont l'anglais pour le primaire et le secondaire à titre obligatoire, et le français et l'allemand dans l'enseignement secondaire en tant que « langues voisines » (*buurtalen*) et donc obligatoires au début des études secondaires.

Le français est introduit la première année du secondaire, comme l'allemand, obligatoire pendant deux années ; puis facultatif ou obligatoire selon les sections ou les filières.

Il existe également quelques écoles primaires qui initient les élèves au français.

En 2020, il y a 480 000 apprenants de FLE dans le public ; le nombre d'élèves poursuivant l'apprentissage du français au niveau secondaire évoluant négativement quand il n'est plus obligatoire, et le français se trouvant en concurrence avec l'espagnol.

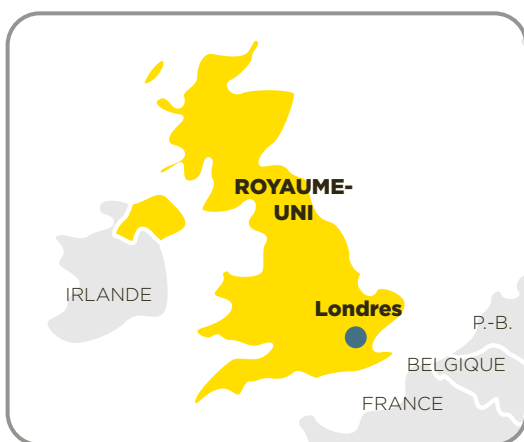
Il y a par ailleurs un vrai problème de recrutement des professeurs aux Pays-Bas.

La création d'un réseau d'établissements avec une section bilingue anglophone est à signaler, alors qu'il n'existe aucun moyen pour l'éducation bilingue en français : un enseignement international ayant été exclusivement proposé en anglais jusque-là.

Un réseau d'établissements néerlandais propose le DELF Scolaire, qui est reconnu par le ministère de l'Éducation néerlandais, avec environ 2 500 élèves candidats chaque année.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

En 2020, il y a 3 222 apprenants de FLE dans les AF et 162 à l'IF (avec 10 enseignants de FLE) ; et 1 204 élèves étaient scolarisés dans les établissements d'enseignement français homologués, avec le concours de 109 enseignants en français.



■ Royaume-Uni Apprentissage du FLE

Le français est aujourd'hui fortement concurrencé par l'espagnol. Depuis 2019, l'espagnol est en effet la première langue choisie au *A-Level* par les élèves britanniques. De même, si les tendances actuelles se poursuivent au *General Certificate of Secondary Education* (GCSE), l'espagnol pourrait devenir la langue la plus populaire à cet examen d'ici à 2026.

Selon les données d'Eurostat, en 2019, 302 181 élèves apprenaient le FLE dans le secondaire au Royaume-Uni.

De manière générale, l'enseignement des langues au Royaume-Uni¹³³ connaît des difficultés liées à d'importantes coupes budgétaires ayant affecté les départements de langue au sein des écoles d'État, à une pénurie d'enseignants de langue, à la nature des examens de langues étrangères, réputés plus difficiles, ou encore au manque de volontarisme politique pour la promotion de l'apprentissage des langues vivantes dans le système scolaire (facultatif après l'âge de 14 ans depuis 2004). Certaines écoles rapportent également l'impact négatif du Brexit sur l'apprentissage des langues, que ce soit à travers la motivation des élèves ou l'attitude des parents vis-à-vis des langues étrangères.

L'éducation est une compétence dévolue aux nations constitutives du Royaume-Uni ; chacune possédant par conséquent son propre programme scolaire, qu'il s'agisse de l'Angleterre, du pays de Galles, de l'Écosse, de l'Irlande du Nord, ou des États de Jersey et de Guernesey.

■ Angleterre

Le système éducatif comprend le préscolaire (*state-funded nurseries*), le primaire (*state-funded primary*) et le secondaire (*state-funded secondary*) dans le public, auquel s'ajoute le privé (*independent schools*).

L'apprentissage d'une langue étrangère est obligatoire pour les élèves entre 7 et 14 ans. Les écoles doivent par ailleurs proposer au moins une langue étrangère optionnelle pour les élèves âgés de 14 à 16 ans. Le temps moyen par semaine consacré à l'apprentissage des langues étrangères est de 45 minutes en primaire (7-11 ans). Dans le secondaire, le temps moyen consacré à cet apprentissage est très variable (pour la majorité : entre 1 et 3 heures par semaine).

La langue française est enseignée dans le primaire et le secondaire, mais le contexte est peu porteur pour l'apprentissage des langues étrangères : moins de la moitié des élèves de collège présentent en effet une langue vivante aux examens nationaux ; et l'apprentissage d'une langue étrangère n'est plus obligatoire après l'âge de 14 ans.



¹³³ Rapport annuel du British Council sur l'état de l'enseignement des langues dans les écoles primaires et secondaires en Angleterre, *Language Trends 2021*. Voir QR code.

Le français reste cependant la première langue étrangère apprise dans les écoles du pays, même si elle doit faire face à une concurrence croissante de l'espagnol et, depuis quelques années, du chinois.

En Angleterre, le français est toujours la langue la plus enseignée au primaire, dans 72 % des écoles; et également en *key stage 3* (11-14 ans), dans 91 % des écoles secondaires d'État et 92 % des écoles indépendantes.

Les inscriptions en langue française aux examens GCSE et *A-Levels* (équivalents respectifs du brevet et du baccalauréat) sont par ailleurs en diminution par rapport à 2015.

L'espagnol est la deuxième langue la plus enseignée au primaire, dans 29 % des écoles, et il continue sa progression dans les écoles secondaires. Il est enseigné dans 74 % des écoles secondaires d'État et 89 % des écoles indépendantes.

L'allemand est désormais enseigné uniquement dans 5 % des écoles primaires en Angleterre et il est en fort déclin dans le secondaire. Il est enseigné aujourd'hui dans 36 % des écoles secondaires d'État et 70 % des écoles indépendantes.

Une diminution très significative du nombre d'apprenants de langues vivantes à travers le pays est observée depuis une vingtaine d'années, comme en attestent les résultats aux examens nationaux de collège (GCSE), où le nombre de candidats en langues vivantes a diminué de 45 %, et de 63 % pour le français.

Les tendances de fond, tout comme les options envisagées par le gouvernement britannique pour encourager l'apprentissage des langues étrangères, convergent afin de tenter de diversifier l'horizon des étudiants au-delà du français, de l'allemand et de l'espagnol: une évolution qui pourrait faire diminuer la part de la langue française.

Un effort tout particulier est mis en œuvre par le Department for Education en faveur de l'enseignement du mandarin dans les écoles du pays par le biais du Mandarin Excellence Programme, géré par le British Council.

■ Pays de Galles et Irlande du Nord

L'apprentissage d'une langue étrangère est obligatoire pour les élèves entre 11 et 14 ans. Dans le cadre de la réforme de son programme d'enseignement national, le pays de Galles prévoit par ailleurs d'introduire l'enseignement obligatoire d'une langue étrangère en primaire à partir de septembre 2022.

■ Écosse

L'enseignement d'une langue étrangère n'est pas obligatoire.

Le français est désormais enseigné dès la première année de l'école primaire, et il n'y a pas de temps spécifique alloué à cet enseignement, estimé cependant à 1 heure par semaine pour le primaire.

Dans le secondaire, les langues sont obligatoires pendant les trois premières années à raison de trois séances hebdomadaires de 45 minutes, et optionnelles pour les trois dernières années du secondaire. Pour ceux, peu nombreux, qui choisissent cette option, l'enseignement est de quatre ou cinq séances hebdomadaires.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

En 2018-2019, les LVE enseignées sont le français pour 14 957 étudiants, dont 5 525 étudiants en enseignement de spécialité *French Studies* (contre 7 230 en 2014-2015) et 9 432 étudiants en enseignement de non-spécialité (contre 13 335 en 2014-2015); puis l'espagnol, l'allemand, l'italien et le chinois.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

Le réseau éducatif et linguistique français au Royaume-Uni est constitué de 15 écoles homologuées, 3 écoles labellisées, 55 associations FLAM (le plus grand réseau FLAM au monde avec 4 300 enfants en 2020-2021), 2 Instituts français et 11 Alliances françaises, et rassemble près de 30 000 élèves et étudiants par an à travers le territoire.

En 2020-2021, 7 198 apprenants de FLE étaient inscrits dans l'une des 11 AF du Royaume-Uni, 8 287 dans l'un des 2 IF; et 6 918 étaient scolarisés en français dans l'un des 15 établissements du réseau scolaire français homologué au Royaume-Uni.

Dans les autres écoles labellisées, 850 élèves sont répartis dans les filières bilingues des 3 écoles concernées pour le Royaume-Uni.

En milieu scolaire, 46 enseignants ont été formés en tant qu'examineurs-correcteurs en 2019 (26 issus du système scolaire britannique, 11 des associations FLAM et 9 des établissements labellisés ou en cours de labellisation), et 570 candidats étaient inscrits au DELF Junior en 2019 (510 élèves issus d'établissements scolaires britanniques, 50 d'établissements labellisés et 10 d'établissements scolaires français homologués).

La coopération française accompagne par ailleurs la mise en place d'une démarche qualité au sein du réseau des AF et IF, de formations pédagogiques destinées aux enseignants des AF et IF et du réseau scolaire homologué; des petites écoles FLAM et de la fédération parapluie FLAM; des actions de formation des enseignants du système éducatif britannique (plus de 1 500 enseignants formés en 2019-2020); ou encore l'organisation de salons et événements éducatifs.



■ Serbie

Apprentissage du FLE

Les langues d'enseignement sont le serbe pour 508 867 élèves du primaire et 257 728 du secondaire, puis le bosniaque avec respectivement 11 905 et 3 685 élèves, le hongrois (11 513 et 5 251) et l'albanais (4 078 et 2 341), puis le slovaque, le roumain, le russe, le croate et le bulgare.

Il y a par ailleurs plusieurs formats de classes bilingues : serbe-anglais ; serbe-français (95 élèves en primaire et 261 dans le secondaire) ; serbe-allemand ; serbe-russe ; serbe-italien ; serbe-bulgare ; et un projet de classes bilingues dans

l'École d'hôtellerie de Belgrade, qui n'a cependant pas abouti pour le moment faute d'élèves inscrits.

Les LVE enseignées sont l'anglais dans le primaire et le secondaire (511 484 et 201 551 apprenants) ; l'allemand (130 078 et 45 904) ; le français (68 496 et 27 433 pour un total de 841 enseignants de FLE) et le russe (49 939 et 16 123 apprenants).

Les effectifs de FLE sont en progression par rapport à 2018, même si les possibilités offertes par le marché du travail de la zone germanophone (Allemagne, Suisse et Autriche) encouragent l'apprentissage de l'allemand.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

Les LVE enseignées sont l'anglais, le français et l'allemand. Toutes les formations dans l'enseignement supérieur comprennent l'apprentissage d'une langue étrangère – l'anglais évinçant de plus en plus les autres langues – à raison de 30 à 60 heures par an pour un niveau B1-B2, selon les universités et facultés.

Le français est enseigné dans les départements de langue française dans 4 facultés en Serbie (739 étudiants en 2020) et c'est la langue d'enseignement de plusieurs masters professionnalisants. Au total, en 2020, 940 jeunes étudient le FLE/FOS dans les universités avec le concours de 41 enseignants.

L'intérêt pour le français est stimulé par la possibilité (élargie depuis 2019) pour les étudiants de bénéficier du programme Erasmus+. 622 étudiants du pays poursuivaient leurs études en français en France.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

La coopération française s'appuie notamment sur le FSPI **Renforcement de l'enseignement bilingue francophone dans la région des Balkans occidentaux** alloué en 2019-2020 afin d'accompagner des actions telles que l'université d'hiver et la formation continue de tous les professeurs des sections bilingues, en présentiel et/ou en ligne.

La création du Groupe des ambassadeurs francophones à Belgrade en 2018 a été suivie, en 2020, de celle d'un Groupe des fonctionnaires francophones de Serbie, qui contribue à l'attractivité du français, langue internationale.

La création d'un réseau d'une vingtaine d'établissements scolaires en 2020, *Volim francuski*, est aussi à signaler.



■ Slovaquie

Apprentissage du FLE

Le slovaque est la langue d'enseignement dans la majorité des établissements scolaires et est obligatoire dans les établissements où la langue d'enseignement est autre que le slovaque, comme dans les écoles situées sur le territoire habité par la minorité hongroise, où le hongrois est langue d'enseignement, ainsi que dans celles qui enseignent en allemand (*Deutscheschule*).

Jusqu'à l'année 2019, l'anglais était la langue étrangère obligatoire pour les élèves, la plupart des écoles enseignant l'anglais comme première langue étrangère.

Dans le cadre du programme éducatif de l'État pour les écoles primaires, l'amendement n° 3 entré en vigueur le 1^{er} septembre 2019 a ouvert le choix de la première langue étrangère à l'école primaire à six langues étrangères : l'anglais, le français, l'allemand, le russe, l'espagnol et l'italien.

Cette nouvelle disposition pourrait faire évoluer le paysage dans les prochaines années, mais, pour l'instant, à l'échelle nationale, le pourcentage d'élèves apprenant une langue étrangère autre que l'anglais est resté au même niveau : une légère augmentation n'étant observée que dans les régions de Bratislava et de Košice (les deux plus grandes villes du pays).

Il est toujours possible d'apprendre une deuxième langue étrangère à partir de la 7^e classe, parmi lesquelles figure le français : l'anglais et l'allemand conservant cependant une position dominante.

Les autorités slovaques ont pris quelques initiatives pour encourager le multilinguisme dans l'enseignement. Ainsi, entre 2017 et 2019, le Centre méthodo-pédagogique, qui dépend du ministère de l'Éducation et qui gère la formation professionnelle et les attestations du personnel de l'éducation régionale, a proposé 40 programmes éducatifs accrédités axés sur l'enseignement de quatre langues étrangères : anglais, allemand, français et russe.

De même, l'Institut pédagogique d'État, en coopération avec l'Institut français de Slovaquie, a ouvert une formation continue pour les enseignants de langue française intitulée « Nouvelles tendances dans l'enseignement/l'apprentissage du français dans les écoles primaires et secondaires slovaques » : 25 enseignants ont suivi 110 heures de formation continue axée sur les programmes de français dans l'enseignement régional en Slovaquie, la didactique du français langue étrangère et les manuels modernes de français langue étrangère. La formation continue a été complétée par un certificat délivré par les deux institutions. De plus, selon la loi n° 317-2009 Coll., les certificats des enseignants de langues étrangères obtenus lors de leurs séjours à l'étranger sont reconnus pour obtenir des crédits.

L'enseignement du français en Slovaquie est en déclin depuis dix ans, le nombre de diplômés de l'enseignement secondaire en langue française ayant par ailleurs considérablement diminué depuis 2011. Cette réduction peut être due aux réformes intervenues depuis 2011 dans les programmes des écoles primaires et secondaires, concrétisées par la publication de nouveaux programmes scolaires en 2015, et qui ont renforcé l'enseignement de l'anglais dans les écoles slovaques, tout en limitant à une seule langue étrangère les épreuves des examens de fin d'études.

Ainsi, l'évolution des élèves diplômés par langue entre 2011 et 2019 révèle que l'anglais est passé de 71 % à 90 % ; l'allemand de 25 % à 7 % ; le russe de 3 % à 2 % ; le français de 0,35 % à 0,06 %, l'espagnol de 0,12 % à 0,03 % et l'italien de 0,03 % à 0,002 %. Au total, 1 532 élèves apprennent le FLE en primaire et 8 411 au secondaire, ce qui situe la langue française en cinquième position derrière l'anglais, l'allemand, le russe et l'espagnol.

Ceci dans un contexte où la démographie est en baisse, tout comme le nombre d'étudiants (-35 %).

Dans quelques lycées à français renforcé, les matières telles que l'éducation civique, l'histoire-géographie ou même le sport sont enseignées en français, mais le volume des cours qui se déroulent en français reste faible.

Le DELF Scolaire est par ailleurs proposé aux élèves des écoles secondaires (la plupart dans les lycées bilingues) sur la base du volontariat.

En tout, 6 lycées avec une section bilingue franco-slovaque ont obtenu le LabelFrancÉducation, réunissant un total de 825 élèves et avec le concours de 62 enseignants. En l'absence de label national, les autorités (ministère de l'Éducation et régions) tiennent compte de la labellisation française pour apprécier la qualité de l'enseignement des langues. Dans un contexte de multiplication des sections bilingues en Slovaquie, les sections LabelFrancÉducation se démarquent ainsi des autres établissements.

Enseignement supérieur et apprentissage du FLE/FOS

Les langues d'enseignement en tant que spécialité sont l'anglais pour 19 036 étudiants; le hongrois pour 1 874 étudiants; le tchèque pour 1 397 étudiants; l'allemand pour 604 étudiants; le russe pour 384 étudiants; et le français pour 380 étudiants.

Parmi les cursus francophones, on peut relever ceux de management international, de droit, de langue anglaise et langue française pour les institutions européennes, de droit et économie, et de langue et culture françaises.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

En 2020, 349 apprenants de FLE étaient inscrits dans les AF et 919 à l'Institut français; et 337 élèves étaient scolarisés au sein d'établissements d'enseignement français homologués avec le concours de 35 enseignants en français, et de 25 enseignants de FLE.

Les certifications du DELF-DALF sont proposées à l'Institut français de Slovaquie, à l'Alliance française de Banska Bystrica et à l'Alliance française de Kosice; et le DELF Scolaire est proposé dans les lycées où le français est enseigné, l'inscription à l'examen n'étant cependant pas obligatoire.

Il y a 8 à 10 lieux supplémentaires de passation dans les lycées qui ont une section bilingue franco-slovaque et les lycées à français renforcé (certains lycées où l'enseignement de la LVE2 est obligatoire).



■ Slovaquie

Apprentissage du FLE

Les LVE enseignées sont l'anglais pour 166 849 élèves du primaire et 97 % des élèves du secondaire; l'allemand pour 28 625 élèves du primaire et 28 599 du secondaire; l'italien pour 2 389 élèves du primaire et 5 893 du secondaire; et le français pour 1 980 élèves du primaire et 4 146 du secondaire.

L'enseignement du FLE dans les lycées est en baisse continue depuis une quinzaine d'années (-2,6 % en un an).

En ce qui concerne les premiers cycles slovènes (primaire et collège), les chiffres sont plus encourageants pour les deux dernières années: l'érosion du nombre d'apprenants ayant pour l'instant a priori été stoppée, une remontée sur les deux dernières années scolaires de +6,22 % du nombre d'élèves apprenant le français est observée, surtout marquée, en 2020, pour le français langue obligatoire (+14,19 %).

« En Suède, ce sont les communes qui décident de la politique linguistique locale. »

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

La langue d'instruction du système supérieur est le suédois, cependant on note une augmentation de l'offre de formations en anglais.

Les autres langues d'enseignement dans les 4 universités sont l'anglais, l'allemand, le français et l'italien.

En 2020, 104 étudiants étaient inscrits dans les départements de français, et 60 étudiants dans les départements de langues étrangères ayant une spécialité de français; avec le concours de 10 enseignants de FLE.

Parmi les masters professionnalisants en français, on peut notamment signaler le master en traduction et le master en interprétation de l'université de Ljubljana, ainsi qu'un diplôme conjoint avec l'INALCO et l'ISIT à Paris.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

L'Institut français de Slovénie comptait 323 apprenants en 2020-2021.

La création d'un Groupe d'ambassadeurs francophones en 2021 et la création du comité de soutien Les Amis de la Francophonie de Slovénie sont par ailleurs à signaler: tous ces acteurs ont en effet mis en place un programme très riche en événements dans les domaines de la culture et de l'enseignement de façon concertée, à l'occasion de la Semaine de la Francophonie en 2021.

Dans un cadre informel, l'Université du troisième âge propose également des cours de français; ainsi que les associations FLAM, qui accueillent 31 apprenants de FLE (âgés de 5 à 13 ans) en 2020-2021.



■ Suède

Apprentissage du FLE

Les langues d'enseignement sont le suédois pour 1 080 000 élèves du primaire et 355 004 élèves du secondaire; et l'anglais pour 1 600 élèves du secondaire.

La langue anglaise est la seule langue enseignée de façon obligatoire tout au long de la scolarité. C'est également la seule langue étrangère à bénéficier de classes bilingues: les sections bilingues pour les autres langues étrangères (français, espagnol, allemand) étant en effet interdites car considérées comme « non démocratiques ».

À noter que ce sont les 290 communes qui décident de la politique linguistique locale et des différents budgets attribués dans l'éducation.

Dans le système scolaire suédois, 52 % des élèves apprennent l'espagnol, 21 % l'allemand et 17 % le français: des chiffres qui cachent cependant d'énormes différences. Les élèves abandonnent massivement la LVE2 étudiée depuis le collège à la fin de la seconde, pour choisir l'anglais renforcé ou commencer une autre langue qui est généralement l'espagnol.

Les LVE enseignées sont tout d'abord l'anglais, seule LVE1, avec 1,3 million d'élèves du primaire au secondaire, puis l'espagnol en LVE2 avec 190 700 élèves, et enfin l'allemand avec 86 700 élèves.

En 2019-2020, 78 000 élèves apprenaient le français (dont 70 114 dans le primaire), ce qui en fait la quatrième langue étrangère en Suède: des chiffres qui sont stables depuis plusieurs années, mais qui pourraient fortement baisser dans les années à venir. En effet, 40 % des enseignants de français de Suède approchent de l'âge de la retraite, un manque de ressources humaines se fera donc ressentir dans les dix années à venir et pourrait mettre à mal le maintien de ces cours de français, qui sont par ailleurs facultatifs.

L'espagnol est plus facilement choisi par les apprenants, car il a la réputation d'être une langue facile et permet d'aller vers des destinations de vacances attrayantes. Il existe par ailleurs des liens historiques et une proximité linguistique avec l'Allemagne qui favorisent le choix de l'allemand, malgré une forte chute ces dernières années, au profit également de l'espagnol.

L'enseignement du français en école bilingue est interdit, aucune discipline non linguistique ne pouvant donc être enseignée en français. Seuls les deux établissements labellisés LabelFrancÉducation, le Franska Skolan de Stockholm (primaire et collège, avec 950 élèves et 6 professeurs FLE) et le lycée de Hvitfeldtska de Göteborg (1 750 élèves avec 3 professeurs de FLE, niveau lycée uniquement), ont réussi à dégager des financements pour ouvrir des matières non obligatoires en français à raison de 2 heures par semaine (travaux pratiques et histoire-géographie); et un troisième établissement (école française à Göteborg avec 350 élèves et 4 professeurs FLE) est par ailleurs en voie d'être labellisé.

Apprentissage du FLE/FOS dans le supérieur

Les langues d'enseignement sont le suédois en première langue, puis l'anglais dans le cadre de 1 240 programmes (110 niveau bachelor et 1 130 niveau master). L'anglais est souvent maîtrisé avant d'arriver à l'université.

Dans l'enseignement supérieur, 2 792 étudiants suivent des cours de français, qui est également enseigné dans les fédérations d'éducation populaire (cours pour adultes dans le cadre de la formation tout au long de la vie) à 15 623 personnes.

En 2020, il y avait 51 enseignants dans les départements de français, et 760 étudiants du pays poursuivaient leurs études en français en France.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

Les 6 Alliances françaises et l'Institut français de Suède ne dispensent pas de cours et sont exclusivement consacrés à la coopération culturelle (à l'exception d'une offre toute récente de classes virtuelles), ce qui n'a pas empêché 262 candidats de se présenter au DELF Junior en 2016.

Le lycée Saint-Louis de Stockholm (conventionné AEFÉ) accueille 655 élèves (dont 432 Français) de la maternelle au lycée (maternelle non homologuée).

L'Institut français de Suède a mis cependant en place en 2021 un projet d'ampleur autour du français professionnel afin de créer un cours de français au sein des lycées professionnels et des universités.

Les diplômes de français professionnel (DFP) de la chambre de commerce et d'industrie de Paris Île-de-France devaient être déployés dès la rentrée de septembre 2021 avec tout d'abord le DFP affaires et le DFP relations internationales. Les DFP tourisme hôtellerie-restauration et santé seront déployés plus tard.

« En Ukraine, les dernières réformes en faveur de la décentralisation de l'enseignement secondaire général participent à fragiliser l'enseignement des langues étrangères. »



■ Ukraine

Apprentissage du FLE

Les établissements nationaux qui ont reçu le LabelFrancÉducation sont les sections bilingues de l'École n° 126 de Dnipro (537 élèves, 21 professeurs), de l'École n° 10 d'Odessa (452 élèves, 25 professeurs) ; ainsi que de l'école française internationale de Kiev (266 élèves).

L'enseignement de la langue française est en régression en 2018 avec 4,5 % des élèves qui apprennent le français (contre 11,5 % en 1991). Les dernières réformes en faveur de la décentralisation de l'enseignement secondaire général participent à fragiliser l'enseignement des langues étrangères, partagé entre les écoles de trois entités différentes : école primaire, gymnase (collège) et lycée. Seuls les établissements inscrits sur des listes

relevant d'accords internationaux (dans le cadre d'un arrangement administratif signé en février 2020 entre l'Ukraine et la France installant un réseau d'excellence) conservent l'intégralité des trois niveaux.

Coopération internationale pour l'apprentissage en français et du FLE

En 2020, 6 560 apprenants de FLE sont inscrits dans les AF, et 1 368 à l'Institut français.

Les établissements d'enseignement homologués scolarisant leurs élèves en français sont le lycée français Anne de Kiev (480 élèves), l'école française privée d'Odessa (105 élèves) et l'école française internationale (266 élèves).

Le DELF Junior est par ailleurs reconnu par le ministère de l'Éducation et de la Science, et proposé aux élèves des 11 classes des sections bilingues.

La coopération française accompagne le déploiement du programme PROFLE+ (modules 2, 3 et 4 proposés aux professeurs en formation continue avec un tutorat local et module 1 proposé aux étudiants en formation initiale) : une formation validée par le ministère ukrainien de l'Éducation et de la Science ; accompagnée d'un stage en présentiel et en ligne, en Ukraine et en France.

ACTIONS DE LA FRANCOPHONIE EN FAVEUR DU FRANÇAIS ET DE LA FORMATION DES ENSEIGNANTS DE/EN FRANÇAIS

Parmi les actions de coopération multilatérale qui ont été déployées dans les pays en faveur du français ou du renforcement des capacités des équipes pédagogiques enseignantes du et en français (présentées en introduction du chapitre « Le français langue étrangère »¹³⁴ pour ce qui concerne les actions plus particulièrement menées par les pays, ainsi que les dispositifs déployés dans le cadre de la coopération bilatérale française), il nous a également semblé nécessaire de mettre l'accent sur quelques dispositifs et initiatives qui ont été financés et accompagnés par les acteurs de la Charte de la Francophonie à l'échelle des pays ou des régions.

■ Les actions des centres régionaux francophones pour l'enseignement du français au plus près des besoins exprimés par les pays

Le CREF est un dispositif original de l'OIF qui fédère et facilite la coopération et les échanges entre les acteurs régionaux, nationaux et locaux agissant dans l'enseignement du et en français.

Cette initiative, qui a été expérimentée pour la première fois en 1993 en Asie-Pacifique (CREFAP), a été étendue en 2005 à l'Europe centrale et orientale (CREFECO) et, à partir de 2021, à l'Afrique et au Moyen-Orient (CREF à Djibouti).

Les CREF sont des dispositifs d'ingénierie de formation de haut niveau. À ce titre, ils sont de véritables centres d'excellence qui dispensent des formations et des séminaires à l'intention de l'ensemble des catégories professionnelles de l'enseignement du français dans les systèmes éducatifs. Ils œuvrent également à la réflexion pédagogique et à la production d'outils innovants adaptés au contexte en partenariat avec les associations d'enseignants de français.

Le réseau des CREF couvre dix-huit pays sur trois continents : en Asie du Sud-Est, le CREFAP est responsable de sept territoires (le Cambodge, le Laos, le Vanuatu, le Vietnam, la Corée du Sud, la Thaïlande et la Nouvelle-Calédonie) ; en

Europe centrale et orientale, le CREFECO agit sur six pays (l'Albanie, l'Arménie, la Bulgarie, la Macédoine du Nord, la république de Moldavie et la Roumanie) ; pour Afrique de l'Est et le Moyen-Orient, le CREF à Djibouti organise la coopération avec cinq pays (le Burundi, Djibouti, l'Égypte, les Émirats arabes unis et le Rwanda).

Le dispositif s'adresse à plus de 50 000 enseignants et à plus de 4 millions d'apprenants de français.

Les actions sont déployées au niveau national, régional et international.

Principaux axes d'intervention des CREF

→ Axe 1 : Pour une mobilisation de l'expertise francophone au service des États et des populations

Il s'agit de fédérer les savoirs et les ressources, et de mobiliser des groupes de travail francophones autour des besoins des pays en matière de renforcement du français dans les systèmes éducatifs.

Les livrables sont les suivants :

- soutien aux réformes curriculaires par une expertise en politique linguistique éducative ;
- référentiels contextualisés des compétences linguistiques et professionnelles ;
- outils d'accompagnement de formation (livrets, capsules, etc.) et soutien aux politiques de formation initiale et continue des enseignants de et en français ;
- plateforme numérique d'information, de formation et de réseautage (formations à distance, hybrides, webinaires, CLOM, projet JEDA¹³⁵).

→ Axe 2 : Pour une sensibilisation à l'entrepreneuriat et aux opportunités d'insertion professionnelle dans l'espace francophone

Il s'agit de promouvoir, notamment auprès des jeunes, la dimension citoyenne pour l'insertion sociale (genre, développement durable, alphabétisation, littératie numérique, diversité des cultures francophones, vivre-ensemble, etc.).

Cela se traduit notamment par l'organisation de formations et d'hackathons, par la mise en place d'incubateurs et d'ateliers d'entraînement pédagogiques, ou par le soutien à des projets collaboratifs et des jeux vidéo.

¹³⁴ Voir « Coopération bilatérale française en faveur de la langue française » p. 172.

¹³⁵ Voir « Jeunes enseignants débutants en action » page de droite.

→ **Axe 3: Pour un environnement francophone dans un contexte multilingue**

Ce volet est mis en œuvre à travers, entre autres, le soutien à des olympiades internationales de français, des camps d'été, des clubs de lecture, des classes virtuelles et des applications numériques.

Quelques réalisations transrégionales

→ **Les Olympiades internationales de la langue française (OILF)**

Organisées pour la première fois en 2015 à l'initiative du ministère de l'Éducation et de la Recherche scientifique de Roumanie et suite à cinq éditions déployées en Europe centrale et orientale avec l'appui du CREFECO, les OILF sont devenues mondiales en 2021 avec la participation de 100 jeunes de 20 pays de 3 continents (pour l'Afrique: Bénin, Burundi, Djibouti, Égypte, Madagascar, royaume du Maroc, Maurice, Rwanda, Sénégal, Tunisie; pour l'Asie-Pacifique: Cambodge, Laos, Vietnam; pour l'Europe centrale et orientale: Albanie, Arménie, Bulgarie, Macédoine du Nord, Moldavie, Roumanie, Slovaquie). Les Olympiades internationales de la langue française visent à renforcer l'usage du français chez les jeunes francophones en en valorisant la maîtrise ainsi que les opportunités d'échanges culturels et de mise en réseau qu'il permet.

→ **Jeunes enseignants débutants en action (JEDA)**

Cette formation, opérée par l'université de Rouen Normandie, s'adresse aux enseignants de français langue étrangère (FLE) de trois années d'expérience et aux futurs enseignants en formation initiale. De nombreux ateliers thématiques permettent d'échanger avec des enseignants experts de la didactique du FLE. Totalisant 106 heures de formation à distance, elle repose sur l'accès à des ressources en ligne, des rendez-vous en salle virtuelle et la pratique de l'autoscopie, une technique pédagogique qui consiste à filmer et à enregistrer un sujet pour pouvoir observer son comportement de l'extérieur.

Primé en 2016 aux Trophées francophones du numérique pour l'éducation, le dispositif JEDA dote depuis 2015 des centaines d'enseignants de français des compétences nécessaires pour l'exercice de leur métier. La sixième édition (2020-2021) accueille 120 enseignants issus des pays francophones d'Asie-Pacifique (Cambodge, Laos et Vietnam), d'Afrique du Nord (Égypte, Maroc et Tunisie) et

d'Europe centrale et orientale (Albanie, Arménie, Bulgarie, Grèce, Macédoine du Nord, république de Moldavie et Roumanie).

→ **Séminaire en ligne sur le multilinguisme dans l'enseignement dans l'espace francophone**

Initié par le dispositif CREF, ce séminaire en ligne s'est tenu le 23 mars 2021 et a été suivi par 573 participants de 48 pays sur les 5 continents. Consacré au multilinguisme dans l'enseignement dans l'espace francophone, le webinaire a permis de présenter au grand public l'apport de l'OIF pour atteindre les objectifs de l'ODD 4 et quelques initiatives de la Francophonie en matière de promotion de la diversité culturelle et linguistique, et la qualité de l'éducation à travers du dispositif des CREF, du programme École et langues nationales (ELAN) et de l'initiative Langues en dialogue.

Le centre régional pour l'enseignement du français en Asie-Pacifique: CREFAP

Les territoires de l'Asie-Pacifique engagés dans la Francophonie sont le Cambodge, le Laos, le Vanuatu, le Vietnam (tous membres de plein droit de l'OIF), mais aussi la Nouvelle-Calédonie (membre associé), ainsi que la Corée du Sud et la Thaïlande (membres observateurs). Quel que soit le niveau de francophonie réelle de ces territoires, ils partagent les priorités de la Francophonie: diversité culturelle et linguistique, promotion de la paix, développement éthique et solidaire de l'économie, égalité femmes-hommes, priorité à l'employabilité de la jeunesse, etc.

Dans cette région, il existe une volonté affirmée de développer des formations de qualité favorables à l'insertion professionnelle des jeunes grâce à des systèmes et des outils éducatifs numériques, de maîtriser la transition numérique due au développement rapide de technologies innovantes, et on constate aussi le souhait de renforcer les acquis des coopérations économiques avec les régions francophones, plus particulièrement avec l'Afrique.

La programmation des activités du CREFAP tient compte des résultats de la grande consultation de la jeunesse pour la #Francophoniedelavenir qui s'est déroulée en juillet-août 2020. Les grandes lignes du plan d'action à rayonnement régional sont également élaborées en étroite concertation avec le réseau des correspondants nationaux et des ministères de l'Éducation des pays membres de la région.

Les trois grands axes retenus sont complémentaires :

- le renforcement et la promotion de la place de la langue française dans les systèmes éducatifs et dans la société;
- le renforcement de la qualité et de l'attractivité des formations professionnelles et techniques à travers l'application de la pédagogie selon l'approche par compétences;
- la sensibilisation à l'entrepreneuriat et aux opportunités d'insertion professionnelle dans l'espace francophone.

En Asie du Sud-Est, pendant la période 2019-2021, quelques actions majeures sont à relever :

- 3 formations régionales pour 180 enseignants formateurs;
- 6 stages de formation par pays touchant environ 400 jeunes enseignants par an;
- le développement d'une plateforme de formation à distance pour le renforcement des compétences linguistiques¹³⁶;
- la conception et la mise en œuvre d'outils de formation grâce à la nouvelle plateforme¹³⁷;
- des formations et ateliers de travail pour transférer l'expertise en production et utilisation des ressources libres en ligne (REL) à 70 enseignants de mathématiques en français;
- un séminaire de recherche-action régional regroupant plus de 100 enseignants-chercheurs francophones de la région;
- pour le Vietnam, environ 600 ressources du niveau 6^e à 10^e année élaborées et recensées sur une plateforme¹³⁸.

Le centre régional pour l'enseignement du français en Europe centrale et orientale : CREFECO

Dans l'objectif d'étendre le périmètre de la coopération éducative et afin de garantir la présence du français dans l'offre linguistique et l'enseignement de qualité du et en français en accord avec les objectifs prioritaires de la « Politique intégrée de promotion de la langue française » telle qu'adoptée au Sommet de Kinshasa (2012), un mémorandum de partenariat sur la coopération éducative dans le cadre stratégique de la Francophonie 2015-2022 a été signé entre l'OIF et les ministères chargés de l'éducation de l'Albanie, de l'Arménie, de la Macédoine du Nord, de la république de Moldavie et de la Roumanie.

¹³⁶ Site de FAD-FLE. Voir QR code.



¹³⁷ Voir encadré « La plateforme d'autoformation de l'OIF » ci-contre.

¹³⁸ Site Vietmaths, mathématiques francophones au Vietnam. Voir QR code.

LA PLATEFORME D'AUTOFORMATION DE L'OIF¹³⁹

Ayant pour objectif de mieux accompagner des enseignants de FLE dans leur perfectionnement linguistique et professionnel, la plateforme sert de guide d'autoformation pour des enseignants de français et fait des suggestions pour une autoformation réussie, illustrées par de nombreuses ressources en langue française et en didactique, soigneusement recensées et commentées. Des espaces de discussion y sont également intégrés pour favoriser l'échange et le partage d'expériences entre pairs.

Le guide d'autoformation a été expérimenté auprès d'un groupe d'enseignants volontaires venant de cursus d'enseignement variés, avant d'être mis en ligne en juin 2021.

Résultant du travail méticuleux de pédagogues et d'enseignants volontaires, cette plateforme en libre accès sert d'outil fiable et évolutif à tous les enseignants de FLE souhaitant se renseigner sur des questions professionnelles. En outre, des institutions sont invitées à s'en servir comme référence pour développer des programmes de formation sur mesure, aussi bien dans la remise à niveau que pour des objectifs pédagogiques spécifiques en faveur du corps enseignant.

Le centre régional francophone pour l'enseignement du français en Asie-Pacifique : CREFAP.

Les parties se sont entendues pour coopérer dans le domaine du renforcement des compétences des enseignants de et en français, notamment par le recours à des outils innovants, afin de favoriser le développement d'un environnement scolaire francophone et de contribuer au rayonnement de la Francophonie et aux échanges francophones. Le mémorandum définit comme organe d'exécution – aux



¹³⁹ Guide d'autoformation de l'OIF. Voir QR code.

côtés des directions concernées des ministères chargés de l'éducation – le CREFECO, dispositif décentralisé de l'OIF, pour les domaines suivants de coopération :

- les programmes de l'OIF susceptibles de présenter un intérêt stratégique pour la région dans le domaine de l'éducation et de la jeunesse;
- les politiques linguistiques des États partenaires de l'Europe centrale et orientale et la place du français dans le système d'enseignement pré-universitaire;
- les projets spécifiques relatifs à la promotion du plurilinguisme;
- 422 enseignants, formateurs et cadres éducatifs ont bénéficié de formations spécialisées et contextualisées de 30 heures mises en place avec les ministères chargés de l'éducation et les associations de professeurs de français des États membres: des activités de formation à distance, ouvertes ou restreintes, ont rassemblé 3 288 participants uniques;
- 2 kits pédagogiques: « Sans frontière et en version originale. Parlons français! » et « F/francophonie: diversité des cultures et variétés du français pour un public adolescent »;
- le premier Forum régional des futurs et jeunes enseignants de français: 28 jeunes professeurs impliqués;
- les camps d'été: plus de 100 jeunes en 2019 en Roumanie, en 2020 en Serbie et en 2021 en Arménie autour des valeurs du vivre-ensemble à travers des activités créatives, solidaires, ludiques et éducatives en français. Deux hackathons #JeuParlefrançais (2020, 2021) ont aussi mobilisé des jeunes pour développer un jeu vidéo sérieux autour des valeurs de la Francophonie.

Dans le contexte de la crise sanitaire, à l'échelle de la région, le CREFECO a organisé une série de webinaires en partenariat avec l'Institut français de Roumanie au profit de 3 600 enseignants de français qui ont pu expérimenter en direct l'enseignement à distance et explorer toute la richesse des outils numériques à leur disposition. Les jeunes apprenants de français ont pu participer à des quiz géants sur la Francophonie, à des marathons de lecture et à l'initiative « Alors, on danse chez soi » en envoyant les vidéos de « rassemblements dansés » (*flashmob*) en temps de confinement. Toutes ces actions innovantes ont permis de garder le lien avec la communauté éducative et de nourrir un sentiment de solidarité.

Le centre régional francophone pour l'Afrique de l'Est et le Moyen-Orient : CREFA

Installé en décembre 2020 à Djibouti, le CREFA couvre 5 pays (Burundi, Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis et Rwanda) et s'adresse à un vivier de 40 000 enseignants et de 2 500 000 apprenants de et en français.

Plusieurs missions de diagnostic et d'évaluation des besoins ont été menées (Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, Rwanda). Des actions d'appui à la professionnalisation de conseillers pédagogiques pour le français à Djibouti et le renforcement des capacités des enseignants de français aux Émirats arabes unis sont d'ores et déjà déployées. Par ailleurs, le CREFA lance des cursus d'alphabétisation en français en y adossant une formation en littératie numérique d'une centaine de jeunes filles déscolarisées à Djibouti.

■ Programme Mobilité des enseignantes et enseignants de et en français dans les États membres

Nombre de pays d'Afrique subsaharienne où le français est langue d'apprentissage doivent faire face à une pénurie d'enseignants qualifiés de et en français: dans moins d'un pays sur cinq, ils ne sont en effet que quelque 50 % d'enseignants à avoir suivi une formation reconnue au niveau national.

Malgré un système éducatif global en crise, plusieurs pays relèvent cependant le défi d'une bonne maîtrise de la langue française en mettant en place d'ambitieuses politiques de formation.

C'est dans ce contexte que plusieurs États membres ont demandé à l'OIF la mise à disposition d'enseignants dans le cadre de son action en faveur de la langue française et de l'éducation. À cet effet, 4 pays cibles ont été identifiés pour bénéficier d'un projet pilote dont la phase opérationnelle a démarré en septembre 2020 au Rwanda et sera suivie par le Ghana en janvier 2022. La mise en place du projet en Guinée et à Madagascar est en cours de négociation pour un lancement en septembre 2022.

À l'issue de la mise en œuvre de ce projet, un dispositif national d'enseignement du et en français sera mis en place ou renforcé et permettra au pays d'assurer la formation de ses enseignants de façon autonome; une

cohorte d'enseignants de et en français verra ses capacités professionnelles atteindre un niveau défini préalablement; de même des classes d'élèves du primaire et du secondaire verront leurs compétences en langue française atteindre un niveau défini préalablement dans le cadre d'un Plan national pour l'enseignement du (en) français. Des liens pérennes seront tissés entre personnels pédagogiques « mobiles » et récepteurs, pouvant conduire à des jumelages de classes et à de futurs échanges bilatéraux de professeurs.

Le Rwanda est le premier pays ayant bénéficié du dispositif de mobilité à travers le recrutement de 23 enseignants et formateurs de français, ressortissants de 12 pays de l'espace francophone (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Congo (RD), France, Gabon, Guinée, Mali, Sénégal, Togo). Ils ont pris leurs fonctions en septembre 2020 dans des écoles primaires, secondaires, et secondaires spécialisées dans la formation de futurs professeurs, à Kigali et dans les 4 provinces du pays. 95 % des enseignants ont renouvelé leur engagement pour une année supplémentaire (2021-2022).

Des ateliers de sensibilisation et de formation des volontaires du Rwanda ont par ailleurs été organisés conjointement par le ministère de l'Éducation rwandais, l'ambassade de France au Rwanda et l'OIF.

Un plan national pour l'enseignement et l'apprentissage du français rattaché à la stratégie sectorielle pour l'éducation au Rwanda sera par ailleurs élaboré, afin de rendre le projet pérenne et de lui permettre de passer à une échelle supérieure : à la demande des autorités

« Malgré un système éducatif global en crise, plusieurs pays relèvent cependant le défi d'une bonne maîtrise de la langue française en mettant en place d'ambitieuses politiques de formation. »

rwandaises, une deuxième cohorte de 70 enseignants devrait en effet être déployée en 2022.

Le Ghana est le deuxième pays à rejoindre le dispositif de mobilité des enseignants. À l'issue d'un processus de sélection mené conjointement par l'OIF et le ministère de l'Éducation du Ghana, la première cohorte de 21 enseignants (dont 9 femmes et 12 hommes issus de 11 pays – Belgique, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo RD, France, Moldavie, Rwanda, Serbie, Tchad, Togo) sera déployée sur tout le territoire ghanéen à compter de janvier 2022. Le Ghana a misé, pour cette première cohorte, sur des profils de formateurs permettant d'assurer la formation méthodologique de leurs collègues ghanéens.



PARTIE 3

**LANGUE
FRANÇAISE,
CULTURE ET
NUMÉRIQUE**

LES LANGUES d'Internet¹

Dans l'édition 2018 de *La Langue française dans le monde*, il était établi² que la langue française occupait la **quatrième place sur Internet**, derrière l'anglais, le chinois et l'espagnol, avec une avance confortable sur les langues suivantes : allemand, portugais, japonais, russe, hindi et arabe.

En 2021, l'Observatoire de la langue française a demandé une actualisation des données du modèle³. Celle-ci a été réalisée tout en élargissant le nombre de langues traitées, passant de 130 langues avec plus de 5 millions de locuteurs en langue maternelle à 329 langues avec plus de 1 million de locuteurs.

Un des éléments majeurs des changements de ce modèle est l'utilisation de la dernière base de données démolinguistiques d'Ethnologue⁴, qui représente l'échantillon actualisé complet le plus précis existant et qui propose désormais la répartition des langues secondes par pays, ce qui a permis d'éliminer l'un des biais majeurs de la méthode. Toutes les élaborations statistiques qui suivent sont basées sur cette source, quoique dans plusieurs cas elle puisse proposer des valeurs différentes de la répartition de la langue française dans le monde telle qu'établie par l'OIF. Par souci de cohérence méthodologique, les données de cette source ont donc été utilisées pour l'ensemble des développements statistiques et, si les différences existent, leur impact sur les résultats produits est marginal ou faible⁵.



¹ Contribution rédigée par Daniel Pimienta, Observatoire de la diversité linguistique et culturelle dans l'Internet.

² Daniel Pimienta pour MAAYA. *Étude sur la présence de la langue française dans le cyberspace*. Voir QR code.

³ Il s'agit d'un modèle de production d'indicateurs de la place des langues dans l'Internet, mis au point en 2017 et amélioré en 2021, par l'Observatoire de la diversité linguistique et culturelle dans l'Internet et dont la méthodologie, l'ensemble des sources, l'analyse des biais et les produits sont documentés sur le site de la FUNREDES. Voir QR codes.



⁴ Global Dataset #24 de mars 2021. Voir QR code.

⁵ En tout état de cause, ce choix ne favorise pas les résultats du français car le nombre total de francophones L1+L2 comptabilisé par Ethnologue est inférieur au chiffre proposé par l'OIF.

D'autre part, les comparaisons entre les résultats de 2018 et ceux de 2022 sont à conduire avec prudence, notamment en raison des différences notables concernant les données sur le multilinguisme à l'échelle mondiale⁶.

SYNTHÈSE DES ÉVOLUTIONS

Bien que le français reste en quatrième position sur Internet :

- il est maintenant accompagné, et peut-être même déjà dépassé⁷, par l'**hindi**, qui montre une ascension spectaculaire ;
- son avance sur les langues suivantes (maintenant : portugais, russe, arabe, allemand, japonais et malais) s'est **considérablement réduite**, comme conséquence de la combinaison des deux faits suivants :

1. les taux de connexion à l'Internet des francophones des pays industrialisés sont proches de la saturation (85 % en moyenne), laissant une marge faible à l'augmentation,
2. la fracture numérique des pays francophones africains est bien plus lente à se résorber que la croissance moyenne de la connectivité dans le monde.

En ce qui concerne l'analyse thématique (qui a été affinée et élargie par rapport à l'édition précédente) les points forts du français dans l'Internet sont à trouver dans **les livres, les MOOC⁸ et la recherche** (élargie à l'ensemble des thèmes de la rubrique « Science et technologie »).

⁶ Voir encadré « Une population mondiale plurilingue » p. 314.

⁷ Les données officielles de connectivité à l'Internet de l'Inde semblent largement sous-estimées et la valeur retenue dans le modèle est restée conservatrice par rapport à d'autres sources (cette donnée est essentielle pour les calculs du modèle établi). De plus, si des langues qui sont des variantes de l'hindi (comme le rajasthani, le marwari, le magadhi, le chhattisgarhi, le bhojpuri et le awadhi) étaient comptabilisées avec l'hindi, alors il passerait devant le français. Si l'ourdou et l'hindi étaient comptabilisés comme une seule langue (l'ancien hindoustani), comme le proposent certaines sources, alors il serait largement au-dessus du français. De même, la population des locuteurs d'hindi étant supérieure à celle des locuteurs d'espagnol, et l'Inde connaissant une forte expansion de l'Internet, l'hindi est un possible candidat à moyen terme pour supplanter l'espagnol à la troisième place.

⁸ Cours en ligne ouvert et massif (également appelés CLOM).

« Une part significative de la population mondiale est composée de personnes qui maîtrisent et utilisent au moins une langue en plus de leur langue première. »

UNE POPULATION MONDIALE PLURILINGUE

Une part significative de la population mondiale est composée de personnes qui maîtrisent et utilisent au moins une langue en plus de leur langue première. En 2018, le modèle tablait sur un niveau de multilinguisme de l'ordre de 25 %, et les résultats pour langue première plus langue seconde (L1+L2) s'établissaient donc, en pourcentage, sur la base de 125 % pour prendre en compte le multilinguisme. Dans cette nouvelle édition de 2022, les données d'Ethnologue indiquent à l'échelle mondiale :

- Total (L1) = 7 231 699 136 individus (A)
- Total (L1+L2) = 10 361 716 756 individus (B)
- Donc le facteur de multilinguisme passe à 43 % (B/A = 1,4328), valeur qui est certainement plus proche de la réalité.

Compte tenu du fait que l'Internet est probablement le lieu où l'expression du multilinguisme est la plus naturelle et que pour les internautes le choix entre langue maternelle et langue(s) seconde(s) est un continuum lorsqu'ils font usage des ressources de l'Internet, la décision a été prise d'établir tous les résultats sur la base de L1+L2 et les pourcentages par rapport au total global L1+L2, qui est 43 % plus grand que la population mondiale, selon la source démolinguistique utilisée (au lieu de le faire par rapport à la population mondiale). Cela doit être pris en compte pour faire des comparaisons entre 2018 et 2022.

LA PLACE DE LA LANGUE FRANÇAISE SUR INTERNET

Le modèle utilisé dans l'édition précédente a été amélioré sur certains aspects (meilleure source de données démolinguistiques, annulation d'un des biais principaux de l'étude grâce à l'accès à des données des locuteurs seconde langue par pays, meilleure prise en compte du multilinguisme et poursuite de l'analyse systématique des biais, inévitables dans ce genre de travaux, et de la recherche de moyens pour les dépasser) et l'ensemble des données a été actualisé en mai 2021.

Les définitions des macro-indicateurs produits par le modèle restent les mêmes :

- **Puissance** (PUISS.) : moyenne de six indicateurs⁹ qui sont tous exprimés, pour chaque langue traitée, en termes de pourcentage par rapport au total mondial de locuteurs L1+L2. Cet indicateur intègre l'ensemble des paramètres qui marquent la **présence** de la langue dans l'Internet.
- **Capacité** (CAPAC.) : puissance divisée par pourcentage mondial de locuteurs (L1+L2) dans la langue. Permet de comparer la force des langues indépendamment du nombre de leurs locuteurs.
- **Gradient** (GRAD.) : puissance divisée par pourcentage mondial de locuteurs (L1+L2) connectés pour chaque langue. Permet de mesurer le dynamisme des locuteurs connectés (à créer des contenus, à faire usage de l'Internet, à générer du trafic dans leur langue, etc.).

L'ensemble des paramètres obtenus en sortie du modèle pour les quinze langues les plus puissantes de l'Internet en 2021 est présenté dans le tableau page de droite.

⁹ Voir encadré « Les indicateurs de puissance » page de droite.

LES INDICATEURS DE PUISSANCE

Pour chaque langue (sachant que le modèle transforme, par pondération, les données par pays en données par langue) :

- **Internaute (INTER.)** : pourcentage mondial des locuteurs connectés (obtenu en pondérant les données de connectivité par pays avec les données démographiques).
- **Trafic (TRAF.)** : pourcentage mondial du trafic vers les sites Web (obtenu à partir d'applications qui rapportent la répartition du trafic par pays).
- **Usages (USAG.)** : pourcentage de la présence de la langue dans les plateformes et applications (par exemple pourcentage d'abonnés aux divers réseaux sociaux).
- **Contenus (CONT.)** : pourcentage global de pages Web.
- **Index (INDEX)** : transformation des classements des pays dans une grande variété d'indicateurs de la société de l'information (par exemple qualité du gouvernement électronique) en pourcentages par langue.
- **Interfaces (INTERF.)** : mesure de sa présence comme langue d'interface aux applications ou comme langue de traduction en ligne.

LANGUES ¹⁰	POP. MOND.	TRAF.	INTER.	USAG.	CONT.	INTERF.	INDEX	POP. CONN.	PUISS.	CAPAC.	GRAD.
Anglais	13,0 %	37,9 %	15,2 %	27,9 %	38,7 %	21,6 %	17,6 %	64,2 %	26,5 %	2,04	1,74
Chinois	14,7 %	7,9 %	17,6 %	5,5 %	8,2 %	25,0 %	19,2 %	65,6 %	13,9 %	0,94	0,79
Espagnol	5,2 %	10,8 %	6,9 %	11,7 %	5,4 %	9,8 %	7,5 %	72,5 %	8,7 %	1,66	1,26
Français	2,6 %	2,7 %	3,0 %	3,8 %	5,4 %	4,3 %	3,2 %	64,9 %	3,7 %	1,45	1,23
Hindi	5,8 %	4,9 %	4,3 %	3,2 %	0,3 %	4,1 %	3,8 %	41,2 %	3,4 %	0,59	0,79
Portugais	2,5 %	1,5 %	3,1 %	5,5 %	3,3 %	3,9 %	3,0 %	68,3 %	3,4 %	1,36	1,09
Russe	2,5 %	1,8 %	3,6 %	2,3 %	3,4 %	3,9 %	3,8 %	78,3 %	3,1 %	1,26	0,88
Arabe	3,5 %	2,3 %	3,8 %	3,0 %	2,1 %	4,2 %	2,9 %	59,0 %	3,0 %	0,86	0,80
Allemand	1,3 %	1,3 %	2,1 %	2,0 %	5,9 %	2,8 %	3,0 %	87,7 %	2,8 %	2,17	1,36
Japonais	1,2 %	2,0 %	2,1 %	1,8 %	3,5 %	2,8 %	3,0 %	92,6 %	2,5 %	2,06	1,22
Malais	2,4 %	0,9 %	2,2 %	2,8 %	0,8 %	1,9 %	2,0 %	51,0 %	1,8 %	0,74	0,80
Italien	0,7 %	0,5 %	0,9 %	1,0 %	3,4 %	1,2 %	1,2 %	75,7 %	1,4 %	2,09	1,51
Turc	0,9 %	1,0 %	1,2 %	1,6 %	0,9 %	1,4 %	1,2 %	78,0 %	1,2 %	1,46	1,02
Coréen	0,8 %	0,9 %	0,9 %	1,0 %	0,8 %	1,1 %	0,9 %	64,7 %	1,0 %	1,22	1,03
Bengali	2,6 %	1,2 %	1,2 %	1,1 %	0,3 %	0,7 %	0,8 %	24,5 %	0,9 %	0,35	0,77
RESTE	40,4 %	22,3 %	31,9 %	25,9 %	17,6 %	11,3 %	26,9 %		22,7 %		
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100,0 %	100 %	100 %	100 %	54,9 %	100 %		

¹⁰ Dans tout le chapitre, les langues indiquées en *italique* sont des « macro-langues », c'est-à-dire le regroupement de plusieurs langues appartenant à la même famille (par exemple l'arabe égyptien et l'arabe marocain, la macro-langue *arabe* regroupant ainsi 24 langues).

Ce résultat brut doit être corrigé des biais existant dans les sources, lesquels ont été analysés ainsi :

INDICATEUR	ÉVALUATION	COMMENTAIRES
INTERNAUTES	17/20	L'indicateur est très fiable même s'il a perdu quelques points par rapport à la précédente édition, parce que l'Union internationale des télécommunications (UIT) ¹¹ n'offre plus d'estimation lorsque le pays ne fournit pas de données officielles. Cependant la Banque mondiale pallie souvent ces lacunes.
INDEX	18/20	Cet indicateur dérive d'un mélange de 25 micro-indicateurs fiables évaluant différents paramètres caractérisant la société de l'information dans un pays.
CONTENUS	8/20	80 % des sources proviennent des excellentes statistiques de Wikimedia, ce qui implique un fort biais en faveur des langues européennes et en particulier du français.
TRAFIC	11/20	Cet indicateur est issu de la mesure du trafic par pays à l'aide d'Alexa.com ¹² sur une sélection ¹³ de 338 sites du Web. Le biais au détriment des pays asiatiques présent en 2017 a été corrigé mais de nouveaux biais pénalisent maintenant les pays européens. Biais défavorable au français.
INTERFACES	19/20	Ce sont des données objectives (présence ou non d'une langue dans l'interface d'une application ou comme cible d'un service de traduction en ligne).
USAGES	12/20	Cet indicateur repose principalement sur des données d'abonnement aux réseaux sociaux par pays. Alors que les données collectées peuvent être considérées comme relativement fiables, la méthode implique un biais défavorisant les pays non occidentaux ayant des applications alternatives à Facebook, Twitter, LinkedIn, etc.

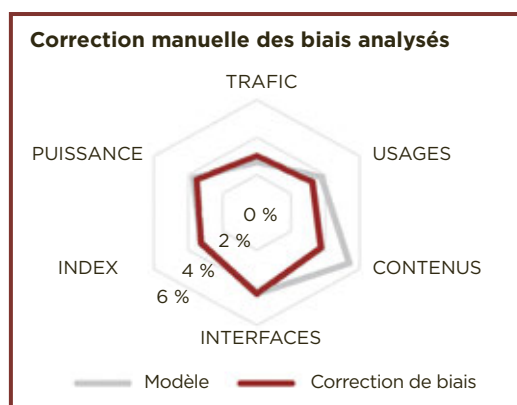
Une correction manuelle des biais analysés conduit à ce résultat pour le français :

Français	TRAFIC	USAGES	CONTENUS	INTERFACES	INDEX	PUISSANCE
MODÈLE	2,68 %	3,76 %	5,40 %	4,32 %	3,24 %	3,71 %
CORRECTION DE BIAIS	3,00 %	3,25 %	3,75 %	4,32 %	3,24 %	3,51 %

¹¹ L'institution spécialisée des Nations unies pour les technologies de l'information et de la communication.

¹² Alexa.com est un service appartenant à Amazon, qui offre des données de trafic sur les millions de sites Web les plus visités.

¹³ La sélection a été établie en essayant d'éviter les biais nationaux (trop de sites d'un même pays) et en recouvrant un éventail équilibré de thématiques. Sur les 10 millions de sites les plus visités, selon Alexa, nous en avons donc retenu 338, une première sélection dans les sites de tête à vocation la plus mondiale et une deuxième sélection s'éloignant des sites de tête pour une plus grande diversité géographique. L'ensemble des sites est détaillé sur le site de la FUNREDES. Voir QR code.



Et le classement général corrigé des biais serait le suivant :

RANG	LANGUE	PRÉSENCE
1	Anglais	25,00 %
2	Chinois	15,00 %
3	Espagnol	7,00 %
4	Français	3,50 %
4	Hindi	3,50 %
6	Portugais	3,00 %
6	Russe	3,00 %
8	Arabe	2,50 %
8	Allemand	2,50 %
8	Japonais	2,50 %
11	Malais	1,80 %
12	Italien	1,40 %
13	Turc	1,20 %
14	Coréen	1,20 %
15	Bengali	1,20 %
	RESTE	25,70 %

Le français conserve la quatrième position, où il est rejoint par l'hindi, mais son écart avec les suivants se rétrécit. Il apparaît que ce recul relatif du français, qui avait déjà été observé dans des mesures partielles réalisées en 2019 et 2020, est le résultat d'un différentiel trop important entre la croissance mondiale moyenne des taux de connectivité par pays et celle de plusieurs pays africains francophones¹⁴. Ce différentiel est de plus extrêmement fort avec les pays d'Asie et, dans une large mesure, les pays arabes, qui montrent des taux de connectivité qui tendent à s'approcher des taux occidentaux.

À long terme, la croissance démographique prévue pour l'Afrique va favoriser indirectement la présence du français dans l'Internet. Cependant, si la fracture numérique continue d'être aussi prononcée en Afrique francophone, la présence du français dans l'Internet pourrait s'en ressentir à court terme.

¹⁴ Voir « La fracture numérique en Francophonie » p. 327.

Concernant les francophones, un examen a été effectué sur des groupes de sites caractéristiques de thèmes particuliers, en comparant les pourcentages de trafic vers ces sites par rapport à la moyenne générale du trafic francophone et en notant les thèmes pour lesquels des écarts importants apparaissent. L'analyse de ces résultats doit tenir compte de trois facteurs :

1. la très grande dispersion du trafic francophone entre pays et régions ;
2. le fait que des écarts faibles ne sont pas significatifs ;
3. des biais de sélection possibles dans la liste des sites analysés.

Selon cette analyse, les thèmes qui suscitent le plus d'intérêt chez les francophones sont **les livres, les cours massifs en ligne et la recherche** (en général).

RÉPARTITION DES INTERNAUTES FRANCOPHONES

Les données démolinguistiques d'Ethnologue, pondérées avec les données de connectivité à l'Internet, permettent, avec les réserves exprimées précédemment quant aux possibles différences avec les données de l'OIF, de faire une analyse plus fine de la place du français dans le cyberspace et de montrer que son atout principal résulte du fait que c'est la langue ayant le deuxième plus haut **degré de cyber-mondialité**¹⁵ derrière l'anglais, les deux langues possédant une avance importante par rapport aux langues suivantes.

Le tableau suivant indique la répartition des francophones par pays en y associant les données de connectivité à l'Internet¹⁶.

¹⁵ Cet indicateur, qui intègre la surface mondiale d'utilisation de la langue, sa puissance en tant que langue seconde et sa population connectée, est détaillé plus loin.

¹⁶ Il est important de savoir que cette construction repose sur une hypothèse simplificatrice (la même que le modèle utilise pour ses calculs) qui n'est pas exempte de biais : le nombre de francophones connectés dans chaque pays est calculé en appliquant le pourcentage national de personnes connectées aux francophones dans le pays. Autrement dit, le taux de connectivité est présumé identique pour toutes les langues parlées dans chaque pays ; la réalité est probablement différente, avec des langues mieux connectées que d'autres, reflet d'inégalités socio-économiques ou de niveau d'éducation. Cette hypothèse ne favorise pas les résultats pour le français car la population francophone en Afrique, plus présente en ville, est probablement plus connectée dans chaque pays que ce qu'indique la moyenne nationale.

RÉPARTITION DES INTERNAUTES FRANCOPHONES¹⁷

PAYS / TERRITOIRES¹⁸ **RÉGION¹⁹** **L1+L2²⁰** **L1²¹** **L2²²** **%CONN.²³** **FRANCO-CONN.²⁴**

MEMBRES DE L'OIF						
■ Albanie	Europe	61 600		61 600	68,55 %	42 227
■ Andorre	Europe	58 200	4 200	54 000	95,00 %	55 290
■ Arménie	Asie	10 000		10 000	66,54 %	6 654
■ Belgique ²⁵	Europe	9 570 000	4 380 000	5 190 000	90,28 %	8 639 796
■ Bénin	Afrique	3 820 000		3 820 000	29,00 %	1 107 800
■ Bulgarie	Europe	164 000		164 000	67,95 %	111 433
■ Burkina Faso	Afrique	4 750 000	170 000	4 580 000	18,00 %	855 000
■ Burundi	Afrique	941 870	1 870	940 000	5,00 %	47 094
■ Cambodge	Asie	473 600	16 600	457 000	79,00 %	374 144
■ Cameroun	Afrique	10 000 000		10 000 000	34,00 %	3 400 000
■ Canada ²⁶	Amériques	10 980 000	7 170 000	3 810 000	97,00 %	10 650 600
■ Comores	Afrique	217 750	1 750	216 000	9,00 %	19 598
■ Congo	Afrique	3 181 100	11 100	3 170 000	13,00 %	413 543
■ Côte d'Ivoire	Afrique	8 235 000	45 000	8 190 000	36,29 %	2 988 395
■ Djibouti	Afrique	485 900	20 900	465 000	55,68 %	270 556
■ Dominique	Amériques	7 130		7 130	69,62 %	4 964
■ Égypte	Afrique	3 000 000		3 000 000	57,28 %	1 718 486
■ France	Europe	63 900 000	62 400 000	1 500 000	83,34 %	53 254 096
■ Gabon	Afrique	1 370 000	320 000	1 050 000	61,00 %	835 700
■ Grèce	Europe	809 200	6 200	803 000	75,67 %	612 331
■ Guinée	Afrique	3 320 000		3 320 000	23,00 %	763 600
■ Guinée-Bissau	Afrique	74 900	1 000	73 900	28,00 %	20 972
■ Guinée équatoriale	Afrique	380 000		380 000	28,00 %	106 400
■ Haïti	Amériques	4 673 200	3 200	4 670 000	33,00 %	1 542 156
■ Laos	Asie	190 000		190 000	30,00 %	57 000

¹⁷ Sources : Ethnologue, UIT, Banque mondiale et Observatoire de la diversité linguistique et culturelle dans l'Internet. En ce qui concerne Cabo Verde, Costa Rica, Kosovo, Gambie et République de Corée, Ethnologue ne comptabilise pas de présence francophone L1 ou L2 dans sa base de données. La Louisiane n'est pas traitée comme un territoire séparé par Ethnologue (comme c'est le cas de la Martinique par exemple) et en conséquence les francophones présents en Louisiane sont totalisés avec l'ensemble des francophones des États-Unis.

¹⁸ En italique dans ce tableau : territoires de la France.

¹⁹ La classification en régions est celle d'Ethnologue.

²⁰ Population francophone première et deuxième langue (selon Ethnologue).

²¹ Population francophone première langue (selon Ethnologue).

²² Population francophone deuxième langue (selon Ethnologue).

²³ Pourcentage de personnes connectées à l'Internet. La source principale est l'UIT. Cependant, l'UIT ne fournissant plus, depuis 2017, ses propres estimations, dans les situations où il n'y a pas de source nationale officielle, certains chiffres sont fournis par la Banque mondiale et le reste a fait l'objet d'une approximation par extrapolation simple dans le modèle.

²⁴ Nombre de locuteurs francophones L1 ou L2 connectés à l'Internet.

²⁵ La Fédération Wallonie-Bruxelles est également membre.

²⁶ Le Canada est membre, ainsi que le Nouveau-Brunswick et le Québec. L'Ontario est membre observateur.

PAYS / TERRITOIRES	RÉGION	L1+L2	L1	L2	%CONN.	FRANCO- CONN.
■ Liban	Asie	2 311 800	31 800	2 280 000	78,18 %	1 807 383
■ Luxembourg	Europe	543 600	57 600	486 000	97,06 %	527 625
■ Macédoine du Nord	Europe	42 700		42 700	81,00 %	34 587
■ Madagascar	Afrique	5 250 000	30 000	5 220 000	15,00 %	787 500
■ Mali	Afrique	3 238 000	18 000	3 220 000	26,00 %	841 880
■ Maroc	Afrique	12 705 400	5 400	12 700 000	74,38 %	9 449 808
■ Maurice	Afrique	921 000	51 000	870 000	64,00 %	589 439
■ Mauritanie	Afrique	610 210	6 210	604 000	25,00 %	152 553
■ Moldavie	Europe	55 000		55 000	80,00 %	44 000
■ Monaco	Europe	37 700	11 100	26 600	98,00 %	36 946
■ Niger	Afrique	2 835 000	5 000	2 830 000	5,25 %	148 851
■ Rép. centrafricaine	Afrique	1 349 000	9 000	1 340 000	5,00 %	67 450
■ Rép. dém. du Congo	Afrique	8 680 000		8 680 000	13,00 %	1 128 400
■ Roumanie	Europe	2 340 000		2 340 000	73,66 %	1 723 585
■ Rwanda	Afrique	727 030	3 030	724 000	26,00 %	189 028
■ Sainte-Lucie	Amériques	2 910		2 910	55,00 %	1 601
■ Sao Tomé-et-Principe	Afrique	42 200		42 200	32,00 %	13 504
■ Sénégal	Afrique	4 210 000	100 000	4 110 000	40,00 %	1 684 000
■ Seychelles	Afrique	51 190	690	50 500	79,00 %	40 440
■ Suisse	Europe	5 732 000	1 912 000	3 820 000	93,15 %	5 339 134
■ Tchad	Afrique	1 963 000	3 000	1 960 000	10,00 %	196 300
■ Togo	Afrique	5 686 200	6 200	5 680 000	19,00 %	1 080 378
■ Tunisie	Afrique	6 081 200	1 200	6 080 000	66,70 %	4 056 160
■ Vanuatu	Pacifique	88 800	1 800	87 000	28,00 %	24 864
■ Vietnam	Asie	659 700	5 700	654 000	68,70 %	453 214
MEMBRES ASSOCIÉS DE L'OIF ²⁷						
■ Chypre	Asie	79 140	1 140	78 000	86,06 %	68 111
■ Émirats arabes unis	Asie	250 000		250 000	99,15 %	247 875
■ Ghana	Afrique	244 000		244 000	53,00 %	129 320
■ Nouvelle Calédonie	Pacifique	276 300	68 300	208 000	85,00 %	234 855

²⁷ En l'absence de données démolinguistiques de la part d'Ethnologue, le Kosovo, membre associé de l'OIF, qui affichait 89,44 % de personnes connectées, selon Eurostat, donnée reprise par l'UIT, n'est pas mentionné dans ce tableau.

RÉPARTITION DES INTERNAUTES FRANCOPHONES

PAYS / TERRITOIRES	RÉGION	L1+L2	L1	L2	%CONN.	FRANCO-CONN.
■ Qatar	Asie	114 500	8 500	106 000	99,65 %	114 102
■ Serbie	Europe	276 000		276 000	77,42 %	213 670
OBSERVATEURS DE L'OIF						
■ Argentine	Amériques	16 000	16 000		85,50 %	13 680
■ Autriche	Europe	1 146 900	16 900	1 130 000	87,75 %	1 006 430
■ Bosnie-Herzégovine	Europe	28 000		28 000	69,95 %	19 585
■ Croatie	Europe	97 500		97 500	79,08 %	77 103
■ Estonie	Europe	18 900		18 900	89,06 %	16 832
■ Géorgie	Asie	16 400		16 400	68,85 %	11 291
■ Hongrie	Europe	114 000		114 000	80,37 %	91 624
■ Irlande	Europe	512 540	2 540	510 000	84,52 %	433 211
■ Lettonie	Europe	21 600		21 600	88,90 %	19 202
■ Lituanie	Europe	68 200		68 200	81,58 %	55 639
■ Malte	Europe	56 900	30 600	26 300	85,78 %	48 808
■ Mexique	Amériques	30 000		30 000	70,07 %	21 021
■ Monténégro	Europe	12 900		12 900	73,48 %	9 478
■ Mozambique	Afrique	93 900	2 300	91 600	15,00 %	14 085
■ Pologne	Europe	948 890	8 890	940 000	80,44 %	763 248
■ Rép. dominicaine	Amériques	159 100	2 100	157 000	74,82 %	119 045
■ République tchèque	Europe	235 060	2 060	233 000	80,87 %	190 086
■ Slovénie	Europe	50 000		50 000	83,11 %	41 554
■ Slovaquie	Europe	114 000		114 000	82,85 %	94 453
■ Thaïlande	Asie	580 900	13 900	567 000	66,65 %	387 184
■ Ukraine	Europe	52 800		52 800	70,00 %	36 960
■ Uruguay	Amériques	20 500	20 500		77,37 %	15 861
ÉTATS OU GOUVERNEMENTS HORS OIF						
■ Afrique du Sud	Afrique	11 000	11 000		68,00 %	7 480
■ Algérie	Afrique	13 814 300	14 300	13 800 000	58,00 %	8 012 294
■ Allemagne	Europe	12 540 000	140 000	12 400 000	88,13 %	11 052 068
■ Arabie saoudite	Asie	33 000	33 000		95,72 %	31 589
■ Australie	Pacifique	70 900	70 900		86,54 %	61 360

PAYS / TERRITOIRES	RÉGION	L1+L2	L1	L2	%CONN.	FRANCO- CONN.
■ Danemark	Europe	426 800	6 800	420 000	98,00 %	418 264
■ Espagne	Europe	2 108 000	108 000	2 000 000	90,72 %	1 912 349
■ États-Unis ²⁸	Amériques	2 123 000	1 250 000	873 000	88,50 %	1 878 832
■ Fédération de Russie	Europe	619 000		619 000	82,64 %	511 555
■ Finlande	Europe	440 400	4 400	436 000	89,61 %	394 631
■ Guadeloupe	Amériques	377 400	6 400	371 000	83,34 %	314 524
■ Guyane française	Amériques	291 000	111 000	180 000	83,34 %	242 519
■ Inde	Asie	10 000	10 000		41,00 %	4 100
■ Israël	Asie	500 000	37 000	463 000	86,79 %	433 939
■ Italie	Europe	9 756 000	116 000	9 640 000	74,39 %	7 257 214
■ Japon	Asie	6 300	6 300		92,73 %	5 842
■ Koweït	Asie	8 200	8 200		99,54 %	8 162
■ Libye	Afrique	8 220	8 220		25,00 %	2 055
■ Martinique	Amériques	312 000	15 000	297 000	83,34 %	260 020
■ Mayotte	Afrique	163 850	5 850	158 000	83,34 %	136 552
■ Norvège	Europe	162 500	16 500	146 000	98,00 %	159 250
■ Nouvelle-Zélande	Pacifique	49 100	49 100		93,00 %	45 663
■ Panama	Amériques	43 000	43 000		63,63 %	27 360
■ Pays-Bas	Europe	3 227 900	27 900	3 200 000	93,29 %	3 011 262
■ Polynésie française	Pacifique	278 600	55 600	223 000	75,00 %	208 950
■ Porto Rico	Amériques	2 100	2 100		77,74 %	1 632
■ Portugal	Europe	2 590 600	10 600	2 580 000	75,35 %	1 951 923
■ Réunion	Afrique	777 000	189 000	588 000	83,34 %	647 550
■ Royaume-Uni	Europe	12 767 000	167 000	12 600 000	94,82 %	12 105 669
■ Saint-Martin	Amériques	3 000	3 000		83,34 %	2 500
■ Saint-Barthélemy	Amériques	6 750	6 750		83,34 %	5 625
■ Saint-Pierre-et-Miquelon	Amériques	6 340	6 340		83,34 %	5 284
■ Suède	Europe	922 700	13 700	909 000	94,54 %	872 315
■ Syrie	Asie	10 100	10 100		34,25 %	3 460
■ Turquie	Asie	4 300	4 300		77,67 %	3 340
■ Wallis-et-Futuna	Pacifique	9 660	1 130	8 530	20,00 %	1 932
■ Zambie	Afrique	7 200	7 200		19,00 %	1 368
TOTAL	Monde	266 959 240	79 579 970	187 379 270	65,48 %	174 811 214

²⁸ La Louisiane est membre observateur.

Finalement, le tri, cette fois-ci par population connectée à l'Internet, limité aux pays ou territoires où le nombre de personnes connectées est supérieur à 200 000, révèle où sont les internautes francophones les plus nombreux, dans les deux tableaux page de droite et ci-dessous, pour les pays membres et pour les pays non membres de l'OIF²⁹.

Il est intéressant de noter qu'environ 70 % des francophones connectés sont présents dans des pays membres, avec un taux moyen de connectivité légèrement

supérieur à 60 % tandis que 30 % le sont dans des pays non membres avec un taux moyen légèrement supérieur à 80 %, le taux moyen mondial de connectivité des francophones étant légèrement supérieur à 65 %.

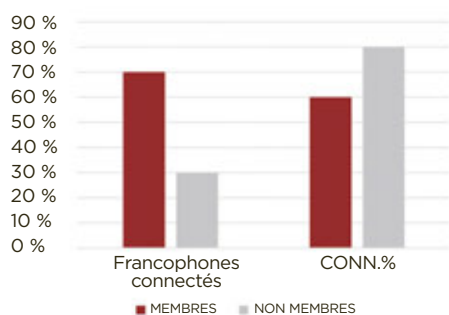
LES ATOUTS DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS LE MONDE NUMÉRIQUE

Quels sont les atouts du français dans la compétition linguistique au sein du cyberspace ?

Les deux indicateurs de la langue française les plus significatifs dans ce contexte sont :

1. le **rapport (L1+L2)/L1**, un marqueur de la fréquence relative d'utilisation d'une langue en tant que deuxième langue, pour lequel le français est la cinquième langue du monde ;
2. le **nombre de pays où il existe des locuteurs** d'une langue donnée, pour lesquels le français est en seconde position derrière l'anglais³⁰.

Pourcentage de francophones connectés et taux moyen mondial de connectivité



Pays/territoires non membres	% CONN.	FrancoCONN.	% TOTAL
Royaume-Uni	94,82 %	12 105 669	6,92 %
Allemagne	88,13 %	11 052 068	6,32 %
Algérie	58,00 %	8 012 294	4,58 %
Italie	74,39 %	7 257 214	4,15 %
Pays-Bas	93,29 %	3 011 262	1,72 %
Portugal	75,35 %	1 951 923	1,12 %
Espagne	90,72 %	1 912 349	1,09 %
États-Unis	88,50 %	1 878 832	1,07 %
Suède	94,54 %	872 315	0,50 %
Fédération de Russie	82,64 %	511 555	0,29 %
Israël	86,79 %	433 939	0,25 %
Irlande	84,52 %	433 211	0,25 %
Danemark	98,00 %	418 264	0,24 %
Finlande	89,61 %	394 631	0,23 %
Total	80,60 %	50 337 612	29,80 %

²⁹ La ligne Total prend en compte l'ensemble des pays et territoires, et pas seulement ceux mentionnés dans les tableaux respectifs, lesquels montrent seulement les cas où le nombre de personnes connectées est supérieur à 200 000.

³⁰ Calculs réalisés dans le cadre des 329 langues de plus de 1 million de locuteurs L1, avec les données de connectivité de septembre 2021 et sur la base des 215 pays (ou territoires) sélectionnés dans le modèle.

Pays/territoires membres	% CONN.	FrancoCONN.	% TOTAL
France	83,34 %	53 254 096	30,46 %
Canada	97,00 %	10 650 600	6,09 %
Maroc	74,38 %	9 449 808	5,41 %
Belgique	90,28 %	8 639 796	4,94 %
Suisse	93,15 %	5 339 134	3,05 %
Tunisie	66,70 %	4 056 160	2,32 %
Cameroun	34,00 %	3 400 000	1,94 %
Côte d'Ivoire	36,29 %	2 988 395	1,71 %
Liban	78,18 %	1 807 383	1,03 %
Roumanie	73,66 %	1 723 585	0,99 %
Égypte	57,28 %	1 718 486	0,98 %
Sénégal	40,00 %	1 684 000	0,96 %
Haïti	33,00 %	1 542 156	0,88 %
Rép. démo. du Congo	13,00 %	1 128 400	0,65 %
Bénin	29,00 %	1 107 800	0,63 %
Togo	19,00 %	1 080 378	0,62 %
Autriche	87,75 %	1 006 430	0,58 %
Burkina Faso	18,00 %	855 000	0,49 %
Mali	26,00 %	841 880	0,48 %
Gabon	61,00 %	835 700	0,48 %
Madagascar	15,00 %	787 500	0,45 %
Guinée	23,00 %	763 600	0,44 %
Pologne	80,44 %	763 248	0,44 %
Réunion	83,34 %	647 550	0,37 %
Grèce	75,67 %	612 331	0,35 %
Maurice	64,00 %	589 439	0,34 %
Luxembourg	97,06 %	527 625	0,30 %
Vietnam	68,70 %	453 214	0,26 %
Congo	13,00 %	413 543	0,24 %
Thaïlande	66,65 %	387 184	0,22 %
Cambodge	79,00 %	374 144	0,21 %
Guadeloupe	83,34 %	314 524	0,18 %
Djibouti	55,68 %	270 556	0,15 %
Martinique	83,34 %	260 020	0,15 %
Émirats arabes unis	99,15 %	247 875	0,14 %
Guyane française	83,34 %	242 519	0,14 %
Nouvelle-Calédonie	85,00 %	234 855	0,13 %
Serbie	77,42 %	213 670	0,12 %
Total	60,87 %	124 473 602	71,20 %

Cela permet de renseigner un nouvel indicateur : le **degré de mondialisation d'une langue** (DML). Il est défini de cette manière : $DML = (L1+L2)/L1 \times$ pourcentage de pays où la langue est pratiquée.

Ce nouvel indicateur permet de classer les pays en combinant les deux critères qui marquent la surface géographique et démographique de la langue : cette combinaison produit une valeur dont la traduction en

pourcentage exprime une hiérarchie et souligne des écarts. Le DML, par construction, est indépendant de la présence de la langue dans le cyberespace.

Les deux tableaux suivants présentent les classements respectifs selon ces deux critères : le premier tableau établit la liste des langues dont le rapport $(L1+L2)/L1$ est supérieur à 2,5 ; le second tableau montre les langues qui sont parlées dans plus de 35 pays.

LANGUE	L1+L2	% CONN ³¹	# CONN ³²	L1	L1+L2/L1
Dioula	12 504 000	30,68 %	2 226 000	3 836 321	5,62
Swahili	80 338 410	20,35 %	18 378 410	16 349 242	4,37
Anglais	1 348 145 040	64,21 %	369 935 120	865 663 602	3,64
Bamanankan	14 181 800	26,05 %	4 181 800	3 694 231	3,39
Français	266 959 240	64,88 %	79 579 970	173 196 639	3,35
Ourdou	230 052 270	24,37 %	69 006 470	56 060 710	3,33
Malais	244 761 296	51,00 %	81 592 296	124 833 138	3,00
Sotho du Nord	13 731 000	67,99 %	4 631 000	9 336 310	2,97
Thaïlandais	60 715 470	66,85 %	20 715 470	40 586 942	2,93

LANGUE	Nombre de pays avec locuteurs L1 ou L2
Anglais	148
Français	108
Espagnol	70
Arabe	61
Allemand	59
Russe	51
Chinois	47
Italien	46
Portugais	44
Grec	41
Turc	39
Romani	38
Ukrainien	37
Hindi	35

En multipliant la valeur du degré de mondialisation d'une langue (DML) par le pourcentage de locuteurs connectés, on obtient le **degré de cyber-mondialisation** (DCL) de la langue ($DCL = DML \times \%Conn.$), un indicateur qui synthétise les atouts des langues pour la mondialisation dans le monde numérique. En rajoutant la dimension de connectivité moyenne à l'Internet, le DCL corrige la valeur du DML en prenant en compte la présence dans l'Internet de chaque langue.

La vision en répartition par pourcentage permet de bien mesurer les écarts et de constater que l'anglais et le français possèdent une nette avance sur le reste des langues, selon ce critère qui indique dans quelle mesure la langue est bien insérée dans le mouvement de mondialisation en cours (DML) et dans la marche vers le multilinguisme qui est portée par l'Internet (DCL). Les valeurs indiquées en pourcentage montrent la répartition des deux indicateurs entre toutes les langues considérées : ainsi,

³¹ Pourcentage de locuteurs de cette langue connectés à l'Internet.

³² Nombre de locuteurs de cette langue connectés à l'Internet.

anglais et français, ensemble, couvrent près de 25 % de cette répartition, avec une marge de distance importante devant l'allemand, le russe et l'espagnol, suivis par l'arabe, le malais, l'italien et le chinois.

« L'anglais et le français possèdent une nette avance sur le reste des langues. »

LANGUE	DML	DML%	DCL	DCL%
Anglais	2,51	12,68 %	1,61	14,24 %
Français	1,69	8,52 %	1,09	9,66 %
Allemand	0,48	2,45 %	0,42	3,75 %
Russe	0,40	2,01 %	0,31	2,76 %
Espagnol	0,37	1,90 %	0,27	2,40 %
Arabe	0,30	1,51 %	0,18	1,56 %
Malais	0,33	1,69 %	0,17	1,51 %
Italien	0,22	1,13 %	0,17	1,50 %
Chinois	0,25	1,27 %	0,16	1,46 %
Portugais	0,23	1,15 %	0,15	1,37 %
Thailandais	0,23	1,17 %	0,15	1,37 %
Romani	0,20	1,01 %	0,15	1,35 %
Turc	0,19	0,98 %	0,15	1,34 %
Grec	0,19	0,97 %	0,15	1,31 %
Ukrainien	0,21	1,05 %	0,15	1,31 %
Polonais	0,16	0,81 %	0,13	1,15 %
Persan	0,20	0,99 %	0,12	1,10 %
Roumain	0,16	0,80 %	0,12	1,06 %
Hindi	0,29	1,44 %	0,12	1,04 %

Les évolutions dans le temps du degré de cyber-mondialisation (DCL) seront plus rapides que celle du degré de mondialisation d'une langue (DML) puisque le premier est affecté par les progrès dans la connectivité Internet tandis que le second est lié uniquement à des facteurs démolinguistiques dont les évolutions sont plus lentes. Une vision prospective à l'horizon 2050, tenant compte des deux facteurs, permet d'estimer que la très forte démographie africaine³³ (et une probable résolution de la fracture numérique à l'échelle planétaire) provoquera un accroissement de l'écart entre les deux premières

langues et les suivantes comme résultat indirect de la démographie africaine sur les langues européennes de forte présence sur le continent africain (français, anglais et portugais). À ce propos, il est intéressant de noter quelle est la présence relative de ces trois langues en Afrique.

NOMBRE DE LOCUTEURS EN AFRIQUE

Anglais ³⁴	33 236 808 000
Français	109 245 420
Portugais	32 531 250



³³ Selon les Nations unies, la population de l'Europe devrait diminuer en 2050 alors que celle de l'Afrique aura doublé. Voir QR code.

³⁴ Dont 111 millions au Nigeria (tous L2).

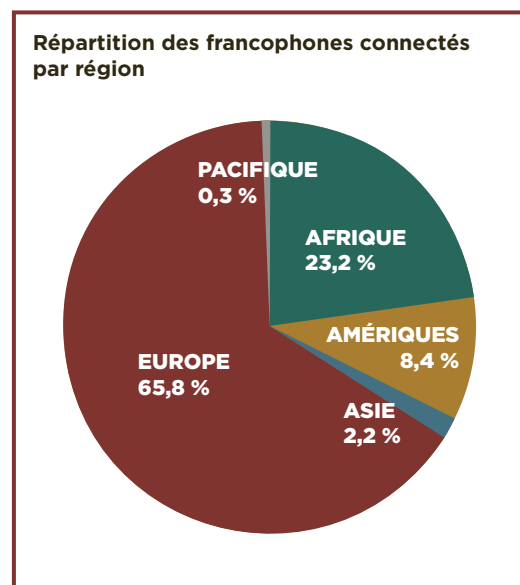
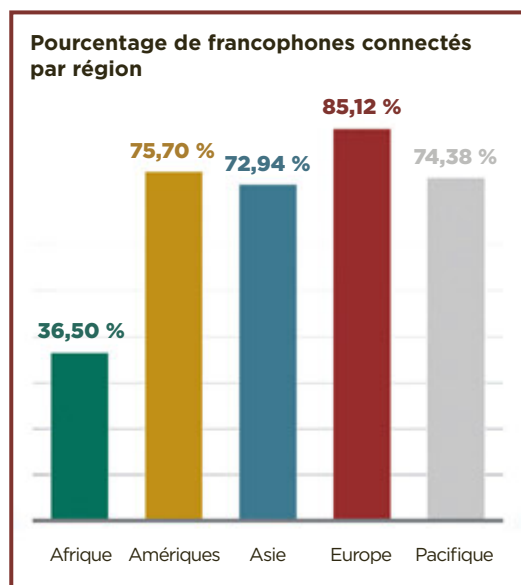
UNE VISION GÉO-LINGUISTIQUE

L'examen de la présence francophone dans l'Internet, déclinée par région, permet de mieux en cerner les forces et les faiblesses. Le tableau ci-dessous est organisé en regroupant les langues par région de présence et en obtenant ainsi les indicateurs correspondant à chaque groupe. Toutes les données sont calculées pour les populations L1+L2.

L'Afrique francophone représente 41 % des locuteurs du français mais seulement 23 % des francophones connectés, comme conséquence d'un taux de connexion à l'Internet très bas.

Les graphiques ci-dessous montrent en filigrane l'importance de la fracture numérique en Afrique et son impact sur la présence mondiale du français dans l'Internet.

	Répartition mondiale des francophones	Taux connexion Internet	Répartition mondiale des francophones connectés
Afrique	40,92 %	36,50 %	23,24 %
Amériques	7,14 %	75,70 %	8,41 %
Asie	1,97 %	72,94 %	2,24 %
Europe	49,68 %	85,12 %	65,79 %
Pacifique	0,29 %	74,38 %	0,34 %
TOTAL	100 %	54,89 %³⁵	100 %



³⁵ Il s'agit du pourcentage mondial de personnes connectées à l'Internet.

LA FRACTURE NUMÉRIQUE EN FRANCOPHONIE

Quels sont les pays membres de la Francophonie avec les taux de connexion à l'Internet les plus faibles? Le tableau suivant regroupe les pays où le taux de connexion est inférieur à 30 %. La colonne UIT2017 indique les valeurs inscrites par l'Union internationale des télécommunications (UIT) en 2017, et la colonne 2021 indique soit les valeurs inscrites par l'UIT en 2021 (valeurs fournies par un organisme officiel du pays), soit des valeurs proposées par la Banque mondiale en 2021³⁶ (indiquées en italique).

Certains pays montrent des augmentations très nettes depuis 2017 (marqués en bleu), tandis que d'autres ont des valeurs en 2021 inférieures aux estimations de 2017 (marqués en rouge). Le tableau est complété avec un autre indicateur important de la fracture numérique, celui des personnes connectées en bande large.

Il faut noter que tous les pays concernés sont africains. Une étude plus fine de la fracture numérique ne se préoccuperait pas uniquement de ce pourcentage de personnes connectées mais s'orienterait également sur des données d'accès à la bande large : la profondeur de la fracture numérique est encore plus flagrante avec ce critère pour lequel seul le Mali dépasse les 1 % alors que la moyenne mondiale est de 17 % et que la France atteint les 47 %.

PAYS/ TERRITOIRES ³⁷	UIT 2017	2021	LARGE BANDE 2021 ³⁸
Bénin	14,12 %	29,00 %	0,25 %
Burkina Faso	15,88 %	18,00 %	0,07 %
Burundi	5,59 %	5,00 %	0,04 %
Comores	8,48 %		0,10 %
Congo	8,65 %	13,00 %	0,01 %
Guinée	11,40 %	23,00 %	0,01 %
Guinée-Bissau	3,93 %	28,00 %	0,12 %
Madagascar	9,80 %	15,00 %	0,10 %
Mali	12,72 %	26,00 %	1,20 %
Mauritanie	20,80 %		0,41 %
Mozambique	20,77 %	15,00 %	0,23 %
Niger	10,22 %	5,25 %	0,04 %
Rép. centrafricaine	4,34 %		0,01 %
Rép. dém. du Congo	8,62 %	13,00 %	0,01 %
Rwanda	21,77 %	26,00 %	0,14 %
Tchad	6,50 %	10,00 %	0,00 %
Togo	12,36 %	19,00 %	0,64 %

³⁶ Données de la Banque mondiale. Voir QR code. Des mises à jour de cette source (par rapport à mai 2021) sont survenues pendant la rédaction de ce rapport ; les valeurs retenues dans ce rapport sont les dernières de septembre 2021. Pour les cas où ni l'UIT ni la Banque mondiale n'ont proposé de valeurs, le modèle a consigné une estimation à partir d'une extrapolation approximative plus ou moins forte, selon les résultats d'une recherche de valeurs dans d'autres sources.



³⁷ Le Cameroun est sorti du tableau avec la dernière estimation de la Banque mondiale, qui lui donne un chiffre de 34 % alors qu'en 2017 l'UIT estimait son taux de connectivité à 23,20 %.



³⁸ Pourcentage de personnes connectées en bande large. Données de la Banque mondiale. Voir QR code.

LA PLACE DES AUTRES LANGUES

En ce qui concerne les classements selon les critères de capacité et gradient, les langues qui dominent sont clairement les langues nationales des pays (ou territoires) qui sont considérés comme bien placés dans l'économie numérique. Parmi les dix premières places : hébreu, norvégien, estonien, finlandais, suédois, hollandais et danois, ainsi que l'italien et le catalan.

Les langues les plus connectées à l'Internet sont les suivantes (données pratiquement exemptes de biais), à comparer avec le pourcentage pour le français, qui est de 65,5 %.

Langues	Pourcentage de locuteurs connectés
Norvégien	97,87 %
Danois	97,83 %
Suédois	93,49 %
Japonais	92,62 %
Hollandais	92,02 %
Luxembourgeois	91,90 %
Suisse allemand	91,56 %
Catalan	90,50 %
Flamand occidental	90,43 %

■ Le cas de l'anglais

En ce qui concerne l'anglais, sa place relative continue de se restreindre et passe de 30 % en 2017 à 25 % en 2021, même si les médias, s'appuyant sur des résultats fortement biaisés, faute de considération sérieuse du multilinguisme, continuent à annoncer des chiffres supérieurs à 50 %.

L'Observatoire de la diversité linguistique et culturelle dans l'Internet a conduit des mesures sur la place de l'anglais et d'autres langues depuis 1998, avec une longue interruption entre 2007 et 2017, due à l'évolution des moteurs de recherche³⁹. À partir de 2011, une entre-

³⁹ La première méthode utilisée reposait sur le comptage des occurrences dans la Toile d'une collection de mots choisis pour garantir la meilleure équivalence sémantique et syntaxique entre différentes langues. Après 2007, les chiffres annoncés par les moteurs de recherche ont perdu toute crédibilité et la méthode a dû être abandonnée.

prise spécialisée dans des sondages d'utilisation des technologies dans le Web, W3Techs⁴⁰, inclut dans sa liste de sondages la langue des sites Web. Elle est devenue, en l'absence d'autre choix, la référence⁴¹ pour les données de présence des langues sur la Toile. Ses résultats au 1^{er} octobre 2021, pour les premières langues avec plus de 2 % des contenus, sont présentés dans le tableau suivant. Les valeurs produites par l'Observatoire de la diversité linguistique et culturelle dans l'Internet sont inscrites dans la dernière colonne, à des fins de comparaisons. Les différences entre les deux sources sont extrêmement importantes et posent question. La première et majeure différence est la mesure de la présence de l'anglais, et d'autres écarts considérables concernent le chinois et l'hindi, respectivement 10 et 30 fois plus bas chez W3Techs.

Langue	W3TECHS		OBSERV.	
	Rang	% du web	Rang	% du web
Anglais	1	62,8 %	1	26,50 %
Russe	2	7,3 %	7	3,13 %
Turc	3	3,8 %	13	1,24 %
Espagnol	4	3,7 %	3	8,69 %
Persan	5	3,5 %	19	0,69 %
Français	6	2,5 %	4	3,74 %
Allemand	7	2,1 %	9	2,83 %
Chinois	10	1,3 %	2	13,88 %
Arabe	11	1,2 %	8	3,04 %
Portugais	13	0,7 %	6	3,37 %
Hindi	32	0,1 %	5	3,42 %

De plus, W3Techs conserve l'historique de ses résultats depuis ses débuts en 2011 et indique une stabilité de l'anglais, voire une croissance, de 57,6 % en 2011 à 63,2 % en 2021⁴².



⁴⁰ W3Techs couvre plus de 20 différents types de « technologies » telles que système opérationnel des serveurs, hébergeurs ou outil d'analyse de trafic. Voir QR code.



⁴¹ Contenus dans l'Internet par langue selon W3Techs. Voir QR code.

⁴² Données historiques de contenus par langue selon W3Techs. Voir QR code.

Pourtant, l'Internet a changé considérablement dans les dix dernières années avec une entrée massive d'internautes locuteurs de langues asiatiques et de l'arabe ! Le pourcentage mondial de locuteurs anglophones connectés (L1+L2) était estimé par l'Observatoire de la diversité linguistique et culturelle dans l'Internet, en 2007, à 32 %, et il est passé maintenant à 15 %. Pourquoi la courbe des contenus serait-elle différente ? Comment est-il possible que les valeurs produites par W3Techs et celles de l'Observatoire de la diversité linguistique et culturelle dans l'Internet soient si différentes ? Est-il crédible, comme l'indique W3Techs, que les locuteurs de chinois et de l'hindi connectés à l'Internet, qui représentent ensemble environ 22 % du total des personnes connectées⁴³, ne réunissent que 1,4 % des contenus de la Toile ?

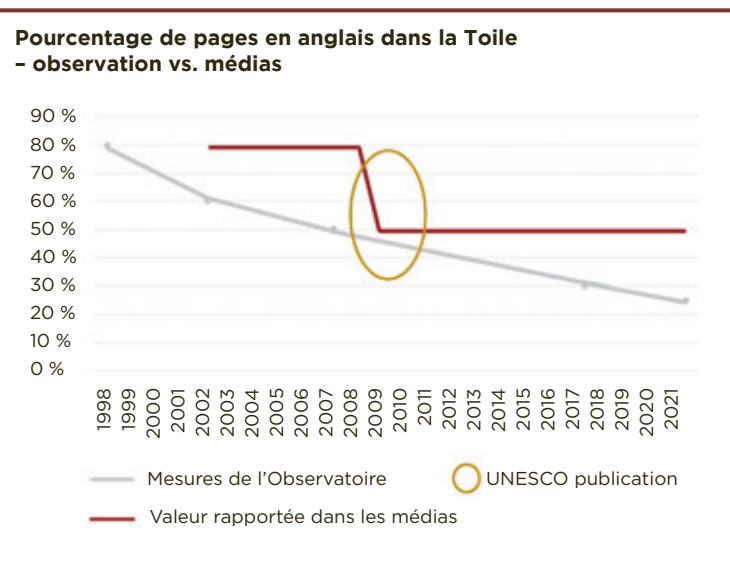
La réponse à ces questions se trouve dans l'**absence de gestion du multilinguisme** dans la méthode de W3Techs. W3Techs, sans aucun doute une entreprise experte en gestion de sondages d'utilisation des technologies, applique une méthode comparable pour les langues, qui sont cependant une « technologie »⁴⁴ assez différente de celles dont l'entreprise a la maîtrise.

La méthode de l'entreprise est d'appliquer un algorithme de reconnaissance de langue sur la page d'entrée des dix millions de sites Web les plus visités, sans explorer d'autres pages du site et sans se préoccuper du multilinguisme. Ainsi, des sites d'une seule page sont comptabilisés de manière identique à des sites de centaines ou de milliers de pages, et les nombreux sites qui offrent plusieurs options de langue pour leur interface ne sont comptabilisés que dans la langue implicite du robot programmé, qui est sans doute l'anglais. La présence de quelques mots en anglais dans la page d'entrée d'un site (par exemple de navigation ou de

copyright ou bien un résumé, comme dans le cas d'articles scientifiques) suffit probablement pour qu'il soit comptabilisé comme site anglophone, même si toutes les autres pages ne comprennent aucun mot en anglais. Dans ces conditions, la taille de l'erreur peut être très importante. De plus, les pourcentages sont calculés sur la population mondiale alors qu'ils devraient l'être sur la population de locuteurs L1+L2, ce qui gonfle artificiellement les pourcentages et cache l'erreur dans les valeurs pour le reste des langues qui ne sont pas exhibées.

La Toile se transforme chaque jour de plus en plus en l'un des endroits où l'expression du **multilinguisme** est la plus forte ; s'il y avait vraiment une *lingua franca* dans la Toile, ce serait sans aucun doute la traduction⁴⁵, la béquille indispensable du multilinguisme.

Le même phénomène de différence marquée entre l'observation et les mesures avait été observé entre 1998 et 2007 et avait cessé, pour un temps, quand l'UNESCO avait publié à ce sujet.



⁴³ Les locuteurs du chinois connectés étant aujourd'hui plus nombreux que les anglophones (17,6 % versus 15,2 %).

⁴⁴ "Is language a technology or a culture?" Imminent Question of the Year – 2021. Voir QR code.



⁴⁵ Umberto Eco déclarait déjà en 1993 que « la langue de l'Europe, c'est la traduction », lors des dixièmes Assises de la traduction littéraire, à Arles, comme le rappelle Barbara Cassin dans un texte inspiré par cette déclaration : « La langue de l'Europe? », Po&sic 2017/2-3 - N° 160-161. Voir QR code.

« Le centre de gravité de l'Internet est en train de se déplacer rapidement des langues européennes vers les langues asiatiques et l'arabe. »

Aujourd'hui, la réalité est que le centre de gravité de l'Internet est en train de se déplacer rapidement des langues européennes vers les langues asiatiques et l'arabe, tandis que les langues européennes approchent, pour certaines, des niveaux maximum de taux de connectivité, où une forte progression n'est donc plus possible, et que les langues africaines prennent un retard préoccupant dans cette évolution.

Un travail de regroupement des résultats du dernier modèle portant sur les 329 langues de plus de 1 million de locuteurs L1 montre les signes de cette évolution.

Le tableau se lit de cette manière : il y a 47 langues européennes de plus de 1 million de locuteurs (anglais, espagnol, français, etc.). 81 % des locuteurs de ces langues sont, en moyenne, connectés à l'Internet dans le monde. Ces locuteurs représentent ensemble près de 55 % de la présence linguistique dans l'Internet, avec des indicateurs de capacité et gradient moyens supérieurs à 1. Ensemble, les locuteurs (L1+L2) des langues d'origine européenne représentent 31 % de la population mondiale de locuteurs L1+L2 et 40 % des personnes connectées.

	Langues africaines	Langues américaines	Arabe	Langues asiatiques	Langues européennes	Reste des langues ⁴⁶
% moyen de locuteurs connectés	28,6 %	59,7 %	60,2 %	46,6 %	81,1 %	54,2 %
Puissance	2,55 %	0,19 %	3,11 %	35,71 %	54,93 %	3,47 %
Capacité	0,24	0,63	0,88	0,57	1,61	0,45
Gradient	0,45	0,59	0,80	0,65	1,07	0,55
Population L1+L2	9,15 %	0,31 %	3,53 %	48,21 %	30,91 %	7,81 %
% population mondiale connectée	5,18 %	0,32 %	3,89 %	44,60 %	39,51 %	6,45 %
Nombre de langues avec L1>1M	138	8	1	135	47	0

Ainsi, en termes de personnes connectées, les langues asiatiques ont dépassé les langues européennes de 5 %, avec un potentiel de croissance très fort (47 % de locuteurs de langues asiatiques connectés versus la quasi-saturation pour les langues européennes). En même temps, les langues africaines, malgré le fait que ce sont les plus nombreuses dans la catégorie de plus de 1 million de locuteurs, montrent une très faible capacité, conséquence de taux de connexion moyens qui n'arrivent pas à dépasser les 30 %.

Les perspectives démographiques pour l'Afrique devraient assurer à ces langues, ainsi qu'aux langues européennes des pays africains (anglais, français et portugais principalement) une présence grandissante dans l'Internet, à condition que la fracture numérique soit surmontée.

⁴⁶ Il n'y a pas de langues du Pacifique avec plus de 1 million de locuteurs. La colonne « Reste des langues » rassemble les données de toutes les langues non incluses dans le modèle.

LES CONTENUS CULTURELS FRANCOPHONES EN LIGNE :

enjeux et défis de la découvrabilité⁴⁷

La culture occupe une place stratégique dans la construction de la solidarité et de la coopération entre les pays francophones, qui défendent depuis toujours sa spécificité⁴⁸ ainsi que le principe de diversité culturelle et linguistique.

La pénétration des technologies numériques dans toutes les sphères de la vie en société a profondément bouleversé les secteurs culturels et créatifs en introduisant de nouveaux processus de création, de diffusion, d'accès et de consommation des produits culturels. Les acteurs et les agents de l'économie numérique mondiale dont la puissance technologique et économique fait la force se positionnent au cœur de ce nouvel ordre. Ils imposent des modèles d'affaires liés à la mise en relation de la demande et de l'offre globale en culture, et ce grâce à leurs plateformes et services de diffusion et de distribution de contenus culturels numériques devenus incontournables.

Nous savons que les pays de l'espace francophone disposent d'une très riche diversité de contenus et d'expressions culturelles et artistiques. Pourtant, malgré les multiples canaux de diffusion et de distribution numériques, ces derniers sont peu présents, visibles et accessibles sur la Toile⁴⁹.

⁴⁷ Cet article a été corédigé par D. Tchéhouali, membre du conseil scientifique de l'Observatoire de la langue française et professeur de communication internationale au département de communication sociale et publique de l'Université du Québec à Montréal (Canada-Québec).



⁴⁸ La culture, en tant que création et œuvre de l'esprit, ne saurait être réduite à une marchandise échangeable comme les autres.

⁴⁹ *État des lieux de la découvrabilité et de l'accès aux contenus culturels francophones sur Internet*, 2020. Voir QR code.

« La création et l'accès à des contenus culturels francophones diversifiés en ligne constituent plus que jamais la clé pour éviter que ne s'installe un modèle culturel hégémonique et standardisé. »

Différents types de contrôles et de prescriptions sur les choix de consommation culturelle exercés par les modèles d'affaires des grandes plateformes internationales conduisent à des écarts très significatifs dans l'accès à ces contenus et à des inégalités en termes de partage de revenus. Or la création et l'accès à des contenus culturels francophones diversifiés en ligne constituent plus que jamais la clé pour éviter que ne s'installe un modèle culturel hégémonique et standardisé, qui ne tiendrait pas compte de la mise en valeur des spécificités culturelles de la francophonie dans l'environnement numérique.

Le principe de diversité culturelle et linguistique cher à l'espace francophone est ainsi sérieusement questionné. L'accès équitable aux expressions culturelles francophones dans l'environnement numérique et la garantie de leur découvrabilité soulèvent en effet d'importants défis.

LES PRINCIPALES TENDANCES DES INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES⁵⁰

Les industries culturelles et créatives (ICC) représentent les secteurs d'activité ayant comme objet principal la création, le développement, la production, la reproduction, la promotion, la diffusion ou la commercialisation de biens, de services et activités qui ont un contenu culturel, artistique et/ou patrimonial. Autant de champs où la production et la diffusion de biens et services culturels, à travers l'utilisation de la langue française et le talent de ses créateurs, contribuent au rayonnement de l'espace francophone, tant dans le monde physique que numérique.

Les ICC contribuent aujourd'hui de façon significative à l'emploi et à l'économie mondiale, malgré des disparités régionales importantes entre Nord et Sud. Leur transformation numérique touche tous les pays et va de pair avec les avancées technologiques et la modification des usages. Les populations sont de plus en plus équipées et connectées et accèdent aux ICC de manière croissante par le canal du numérique. Il ne faut cependant pas ignorer que des écarts encore frappants persistent entre les régions et qu'une partie de la population mondiale demeure sans connexion.

Cette mutation se fait à des rythmes différents et sur des périmètres spécifiques pour chaque secteur. Ainsi, par exemple, le cinéma, la musique et l'audiovisuel ont pris le tournant du numérique depuis plusieurs années.

Les ICC, un secteur majeur de l'économie mondiale

2 250 Mrds \$

de contribution annuelle des industries créatives au PIB mondial, soit **2,6 %**.

30 millions d'emplois

à l'échelle de la planète y compris dans le secteur informel.

20 % de jeunes

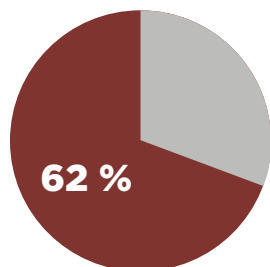
20 % des employés du secteur des ICC ont entre 15 et 29 ans.

45 % de femmes

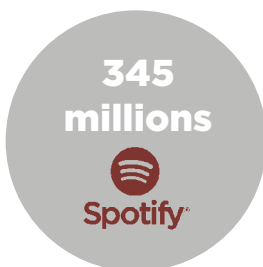
45 % des employés des ICC sont des femmes.

Source : *Les Industries culturelles et créatives dans le monde à l'heure du numérique*, étude Post Advisors, juin 2021

Les chiffres du streaming vidéo et musical



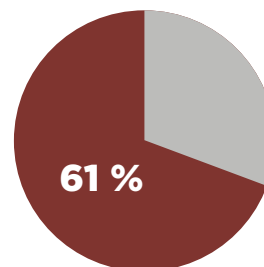
62 % de la consommation numérique mondiale des séries originales sur **Netflix**. (OIF, 2020)



345 millions d'utilisateurs actifs par mois sur **Spotify** en 2021. (*Les Échos*)



500 heures de vidéos téléversées chaque minute. (*Statista*)

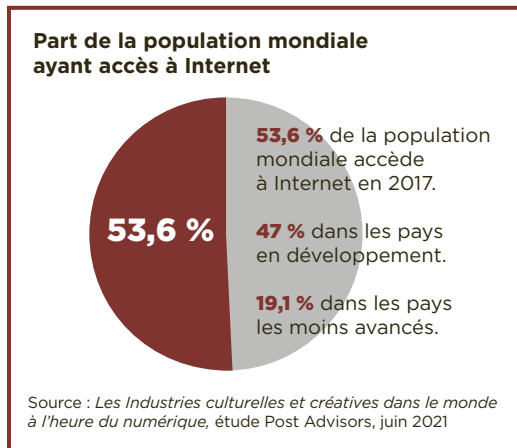


Le **streaming vidéo** représente **61 %** du trafic Internet mondial. (*Statista*)

Source : *Les Industries culturelles et créatives dans le monde à l'heure du numérique*, étude Post Advisors, juin 2021



⁵⁰ *Les Industries culturelles et créatives dans le monde à l'heure du numérique*, étude réalisée pour l'OIF par Post Advisors, juin 2021. Voir QR code.



L'édition, quoique le modèle du livre numérique ne se soit pas encore imposé, a vu toute sa chaîne de distribution bouleversée par la distribution en ligne. Enfin, le spectacle vivant a connu des évolutions récentes très rapides de son mode de fonctionnement, notamment avec le développement des captations numériques ainsi que de nouveaux modes d'interaction avec le public.

Des acteurs internationaux majeurs se sont positionnés. Ils occupent une place dominante sur le marché et captent une grande partie de l'audience.

Des initiatives locales et internationales en faveur de la diversité voient cependant le jour comme TV5MONDEplus⁵¹ ou Deedo, plateforme musicale panafricaine. Elles prennent des formes diverses telles que des coproductions, des acquisitions, des accords gouvernementaux en faveur du contenu local, des initiatives d'entrepreneurs, des actions engagées par les fondations, etc.

D'ici à 2030⁵², 70 % de la population mondiale accèdera à Internet. Cette croissance du nombre d'internautes est essentiellement portée par les pays hors Europe et Amérique du Nord, déjà largement connectés (87 % et 95 % d'internautes), et pourrait apporter une audience plus importante pour des contenus culturels diversifiés. Plusieurs sondages réalisés en 2020 ont révélé une appétence des francophones pour la consommation d'une

diversité de contenus en ligne, notamment chez les jeunes⁵³. Cependant, dans certaines régions comme l'Afrique, l'accès aux contenus, notamment francophones, est rendu plus difficile par des obstacles qui ralentissent encore la transition numérique des ICC. Les conditions techniques et infrastructurelles en matière de connectivité ne sont pas toujours réunies pour garantir la mise en ligne, la diffusion et la consultation des contenus de qualité. Les conditions économiques et sociales rendent par ailleurs difficile l'accès de la population aux contenus culturels (coûts élevés de la donnée, de l'accès à Internet et de l'acquisition d'équipements).

Les contenus de langue française, aux côtés des autres, doivent trouver toute leur place afin d'accroître et de rendre disponible une offre culturelle riche et diversifiée pour répondre aux attentes et aux besoins des usagers francophones des plateformes et services numériques, tant à l'échelle locale, nationale ou régionale qu'au niveau international. Cependant, les tendances actuelles à la standardisation de l'offre culturelle globale ainsi que les nouveaux modes de consommation numériques ne sont pas favorables à l'accessibilité et à la découvrabilité d'une diversité de contenus culturels francophones en ligne.

Ainsi, selon l'étude sur l'état des lieux de la découvrabilité et de l'accès aux contenus culturels francophones sur Internet⁵⁴, dans le secteur de l'audiovisuel et du cinéma, à peine 2 % des films francophones soutenus et financés par le Fonds Image de la Francophonie⁵⁵ de l'OIF entre 2014 et 2019 sont présents en ligne⁵⁶. De plus, la seule présence de ces contenus ne suffit pas à garantir systématiquement leur découvrabilité. Encore faudrait-il qu'ils jouissent d'une bonne exposition et qu'ils soient mis en valeur (en fonction par exemple de la façon dont ils sont affichés et positionnés sur les pages d'accueil et les points d'entrée stratégiques du catalogue) et qu'ils soient promus et recommandés (sans que leur accessibilité et leur repérabilité ne soient entravées par les biais systémiques des algorithmes de recommandation).

⁵³ Voir encadré « Les jeunes francophones plébiscitent leurs cultures » p. 337.

⁵⁴ Voir note 49 de cette partie.

⁵⁵ Voir encadré « Le Fonds Image de la Francophonie, un outil de financement au service de la diversité culturelle » p. 338.

⁵⁶ En effet, sur un échantillon de 54 films, seul le film *Félicité* du réalisateur franco-sénégalais Alain Gomis est disponible et accessible sur YouTube. Par ailleurs, sur les 15 fictions longs métrages figurant dans le palmarès des Étoiles d'or, d'argent et de bronze pour les éditions de 2009, 2011, 2015, 2017, 2019 du FESPACO, seuls 2 films francophones sont disponibles sur YouTube, notamment *Pégase* du réalisateur marocain Mohammed Mouftakir et *Félicité* d'Alain Gomis. Sur l'ensemble des listes de films lauréats du Fonds Image de la Francophonie, du FESPACO et du Festival international de cinéma Vues d'Afrique, aucun film ne figure dans les catalogues de Netflix (même pas dans les catalogues Netflix des pays d'origine de ces films).



⁵¹ Voir encadré « Vers une découvrabilité augmentée de la francophonie » p. 336.

⁵² *Digital 2020, We Are Social*, 2020. Voir QR code.

VERS UNE DÉCOUVRABILITÉ AUGMENTÉE DE LA FRANCOPHONIE

Suite à l'engagement du gouvernement canadien d'investir 14 millions de dollars dans une nouvelle plateforme francophone mondiale opérée par TV5MONDE, TV5MONDEplus a été lancée le 9 septembre 2020. Disponible en cinq langues de sous-titrage (allemand, anglais, arabe, espagnol, français), avec un catalogue riche de plus de 5 200 heures de programmes, la plateforme gratuite avec publicité (AVOD) propose une expérience unique de découvrabilité des contenus en français pour un auditoire mondial de francophones et de francophiles. À l'image de ses chaînes linéaires, TV5MONDEplus a pour mission de promouvoir la création francophone et de faire rayonner les programmes de ses chaînes partenaires (Radio-Canada, TV5 Québec Canada, Télé-Québec, la RTBF, la RTS, France Télévisions ainsi qu'Arte, RFI et Public Sénat), les productions propres de TV5MONDE, notamment les magazines, ainsi que les coproductions africaines et les nombreux programmes acquis partout dans le monde. Un an après son lancement, la plateforme comptait plus de 15 millions de visites dont 70 % vers des contenus cinéma et films TV. En outre, 750 000 heures de programmes et 5,6 millions de vidéos avaient été consommées depuis 214 pays et territoires.

Créé à l'initiative du gouvernement du Canada, de TV5MONDE, de l'Organisation internationale de la Francophonie et cofinancé par la France, le **Fonds francophonie TV5MONDEplus** a pour but de soutenir des œuvres audiovisuelles en langue française réalisées par des cinéastes des États francophones du Sud et destinées à être diffusées en exclusivité sur TV5MONDEplus. L'objectif du Fonds est de contribuer au renforcement de l'offre francophone sur Internet, en proposant des « inédits », à la façon des grandes plateformes américaines, mais de façon gratuite pour le public, tout en soutenant la création. Le Fonds, administré par

TV5MONDE

l'OIF, s'est activé pour la première fois en juillet 2021 pour accorder des aides à la production et à la finition à 19 films et séries de 12 pays⁵⁷, qui seront lancés sur TV5MONDEplus à partir de 2022, après leur carrière en festivals et en salles. En attendant, une vingtaine de programmes finis ont également été acquis grâce au Fonds et ont été mis en ligne dès la fin 2021. Parmi eux, *Wara*, réalisé par un Malien et un Sénégalais, avec des comédiens du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de Guinée et de la République centrafricaine, est la première série africaine coproduite par TV5MONDE, le Sénégal, le Niger et la France. C'est « le contenu le plus vu » au niveau mondial sur TV5MONDEplus, devant les productions canadiennes et européennes⁵⁸.

⁵⁷ Burkina, Cameroun, Côte d'Ivoire, Madagascar, Maroc, Niger, RCA, RDC, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie.

⁵⁸ Grâce à un partenariat conclu en octobre 2020 entre TV5MONDE, TV5 Québec Canada et l'Université du Québec à Montréal (UQAM, chaire Unesco en communication et technologie pour le développement) portant sur le partage des données d'usages de la plateforme TV5MONDEplus, une étude d'envergure sur les habitudes de consommation de contenus audiovisuels francophones à l'échelle mondiale est en cours.

LES JEUNES FRANCOPHONES PLÉBISCITENT LEURS CULTURES

En 2020, à l'occasion de son cinquantenaire, la Francophonie a organisé un dialogue inédit avec sa jeunesse par le biais d'une consultation⁵⁹ intitulée « Francophonie de l'avenir ».

Plus de 10 000 jeunes issus de 83 États et gouvernements membres se sont exprimés sur leur identité francophone, en affirmant que cette dernière s'incarne particulièrement à travers la langue française, socle indéniable de cette identité, le partage d'une culture et l'appartenance à un réseau.

Six domaines d'action prioritaires, choisis pour leur caractère structurant pour la jeunesse et son avenir, et leur lien avec les champs d'action de la Francophonie, ont été débattus sous diverses formes. Il s'agissait de :

- Culture et langues
- Démocratie, citoyenneté et égalité femmes-hommes
- Innovation et numérique
- Éducation et formation
- Économie, emploi et entrepreneuriat
- Environnement et climat

Parmi ces domaines et les préoccupations des jeunes, ainsi que leurs projections quant à la façon dont ils imaginent l'espace francophone à l'horizon 2050, la culture occupe une place considérable. Selon eux, elle revêt une dimension propre à la francophonie et ils la situent au cœur du développement. Assurer la promotion de la diversité culturelle fait partie de leurs priorités. Ils sont soucieux de promouvoir les cultures francophones, de protéger les cultures locales et de préserver les identités de l'espace francophone. Ils réfutent toute forme d'hégémonie culturelle et souhaitent que l'accès à la culture se démocratise. Lorsqu'on leur demande de citer une personnalité francophone qui les inspire, celles issues du monde de la culture (en particulier des écrivains, des musiciens et des humoristes) sont évoquées juste après les responsables ou les personnalités politiques.



⁵⁹ « Francophonie de l'avenir », consultation organisée auprès des jeunes francophones de 15 à 35 ans, du 13 mai au 27 juillet 2020. Voir QR code.

Cet élan en faveur de la promotion des cultures francophones trouve un écho avec la thématique du numérique. Les jeunes francophones ont bien compris que les nouvelles technologies de l'information représentent une des clés de l'accès à la culture, du partage et de l'appartenance à un réseau. C'est ainsi qu'ils proposent, entre autres, de créer des espaces d'échange autour de la culture, de numériser des sites culturels et touristiques, de créer une plateforme de lecture francophone, d'organiser des « cinémas virtuels » de la Francophonie pour offrir au public des œuvres cinématographiques francophones et d'instaurer un passe culturel francophone pour donner accès à des contenus culturels en ligne. Ils n'oublient pas de mentionner qu'il faut également renforcer la formation des jeunes à l'usage des outils numériques.

Il ne fait aucun doute que ce souhait de promouvoir toutes les cultures francophones et d'y accéder plus largement sur Internet entre en cohérence avec la problématique et les enjeux que pose la découvrabilité des contenus culturels francophones en ligne.

ÊTRE FRANCOPHONE, LES DIX SOCLES QUI CIMENTENT L'APPARTENANCE DES JEUNES À LA FRANCOPHONIE

■ La langue française	21,4 %
■ Le partage d'une culture	14,2 %
■ L'appartenance à un réseau	12,1 %
■ Le partage de valeurs	10 %
■ La défense de causes	7,9 %
■ Le reflet de l'histoire	7,7 %
■ Les opportunités, le partage d'innovations, de projets et de solutions	4,3 %
■ Les apprentissages : études, formation, savoir	3,8 %
■ Les institutions de la Francophonie	3,8 %
■ L'art de vivre et la manière de penser	2,7 %

LE FONDS IMAGE DE LA FRANCOPHONIE, UN OUTIL DE FINANCEMENT AU SERVICE DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE

Lancé en 1990, le fonds d'aide de l'OIF s'est longtemps appelé « Fonds francophone de production audiovisuelle du Sud » avant d'être rebaptisé « Fonds Image de la Francophonie ». Contrairement à beaucoup d'autres guichets, il a la particularité de soutenir à la fois des films de cinéma et des œuvres destinées à la télévision. Et, depuis son origine, il s'adresse aux réalisateurs des mêmes 37 pays, tous membres de l'OIF et répartis sur quatre continents. On en trouve 3 en Asie du Sud-Est (Cambodge, Laos, Vietnam), 1 dans le Pacifique (Vanuatu), 1 au Moyen-Orient (Liban), 3 dans les Caraïbes (Dominique, Haïti et Sainte-Lucie), 4 dans l'océan Indien (Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles), 3 en Afrique du Nord (Égypte, Maroc, Tunisie) et 22 en Afrique subsaharienne (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, RDC, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Tchad, Togo).

Depuis 2012, le dépôt des dossiers soumis au Fonds Image de la Francophonie⁶⁰ se fait en ligne (sur le site imagesfrancophones.org), ce qui a permis une multiplication des demandes reçues (111 en 2009, 418 en 2020). Pour autant, le nombre de projets aidés n'a pas évolué dans les mêmes proportions puisqu'il a varié, ces dernières années, entre 30 et 60 par an, avec une proportion de projets retenus qui, elle, est passée en dix ans de plus de 40 % à moins de 15 %. Le Fonds attirant plus de projets et devenant à la fois beaucoup plus sélectif et plus généreux avec chaque projet retenu, la qualité des productions aidées a connu une progression

« En 2021 on dénombrait neuf films soutenus par l'OIF dans les sélections des cinq plus grands festivals mondiaux. »

spectaculaire, si bien qu'en 2021 on dénombrait neuf films soutenus par l'OIF dans les sélections des cinq plus grands festivals mondiaux.

L'enveloppe du Fonds, qui avait diminué de moitié entre les années 2000 et le milieu des années 2010, a été « sanctuarisée » à 1 million d'euros à partir de 2017. Elle a ensuite fortement progressé sur les années 2020-2021 (+ 67 %) grâce à l'apport de fonds européens dans le cadre du projet Clap ACP, qui soutient des coproductions Sud-Sud dans les zones Afrique, Caraïbes et Pacifique. Ainsi, le montant maximum octroyé par le Fonds à un même projet a pu aller jusqu'à 180 000 € en 2020, alors qu'il n'avait pas dépassé 80 000 € depuis plus de dix ans.

Le Fonds Image de la Francophonie contribue ainsi à la vitalité de l'industrie du cinéma et de l'audiovisuel sur un continent, l'Afrique, où le potentiel est considérable, bien qu'encore sous-exploité comme l'a confirmé un rapport récent de l'UNESCO⁶¹ sur le sujet. À l'échelle du continent, elle « emploierait environ 5 millions de personnes et représenterait 5 milliards de dollars de PIB », mais ces chiffres pourraient s'élever à plus de 20 millions d'emplois créés et à 20 milliards de dollars.

⁶⁰ Les projets sont examinés par des commissions (« Cinéma-Fiction » et « Documentaires-Séries ») présidées par des professionnels.



⁶¹ *L'Industrie du film en Afrique : tendances, défis et opportunités de croissance*, UNESCO, oct. 2021. Voir QR code.

POURQUOI S'INTÉRESSER À LA DÉCOUVRABILITÉ ?

Les technologies numériques ont fortement contribué à l'émergence de nouveaux modèles économiques qui affectent tant les régimes de reproductibilité (de l'analogique au numérique) que les processus de production, de circulation et de réception des biens et services culturels.

La plateformesation de la diffusion et de la distribution de la culture bouleverse les schémas traditionnels dans la mise en relation de l'offre et de la demande au profit d'un nombre restreint d'acteurs mondiaux que sont, en particulier, les GAFAM⁶². Grâce à leur avance technologique dans l'appropriation et l'analyse quasi permanente des données d'usage des abonnés, notamment au moyen d'algorithmes innovants et de l'intelligence artificielle, les multinationales du numérique influencent l'accès, l'expérience de découverte et les choix de consommation culturelle en ligne des usagers, concentrant et contrôlant ainsi l'offre culturelle numérique. En effet, ces géants du Web rivalisent de stratégies pour capter l'attention des consommateurs francophones dans une multiplicité d'environnements (sites des éditeurs, plateformes de partage de vidéos, réseaux sociaux, etc.), en faisant des prescriptions qui les orientent vers les contenus les plus populaires, les « nouveautés » (tendances du moment) ou vers leurs propres contenus originaux ou exclusifs.

QU'EST-CE QUE LA DÉCOUVRABILITÉ ?

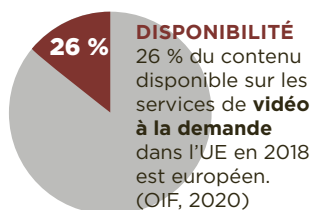
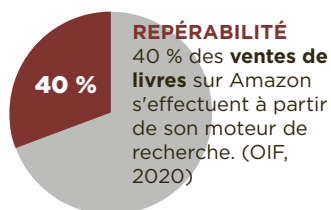
Ce concept relativement nouveau, créé et développé depuis 2016 à partir du Canada/Québec, décrit un processus de rencontre entre un contenu et le public dans l'environnement numérique. Il comprend :

- la caractéristique intrinsèque de tout contenu disponible en ligne à être facilement **repérable ou trouvable** par tout utilisateur qui effectuerait des requêtes sur des moteurs de recherche ;
- la dimension **fortuite** de découverte d'un contenu auquel on ne s'attendait pas et/ou dont on ne connaissait pas l'existence ;
- la **recommandation** d'un contenu culturel sans requête de l'utilisateur.

La découvrabilité englobe donc concernant les contenus culturels des besoins :

- de **repérabilité** (référencement et indexation) ;
- de **disponibilité** (développement et mise à disposition d'une offre adéquate) ;
- de **recommandation** (mise en valeur et promotion de la visibilité).

Les enjeux de découvrabilité en quelques chiffres



Source : *Les Industries culturelles et créatives dans le monde à l'heure du numérique*, étude Post Advisors, juin 2021

⁶² Acronyme souvent utilisé construit à partir des initiales des grands groupes : Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft, auxquels on peut ajouter Spotify, Deezer, etc.

LES PROCESSUS TECHNIQUES DE LA DÉCOUVRABILITÉ SYSTÉMIQUE

Les avancées technologiques ont donné lieu à une transformation fondamentale dans l'interprétation des données par la machine. L'avènement du Web 3.0, également appelé « Web sémantique » ou « Web intelligent », a facilité l'apparition de données structurées, standardisées et lisibles par ordinateur. Les machines ont maintenant la capacité de lier et structurer l'information, de l'exploiter et de la partager pour rendre sa réutilisation plus facile, mais aussi pour lui donner plus de visibilité.

Il existe deux mécanismes clés dans la découverte d'un contenu en ligne : les **données**, qui constituent le nerf de la guerre et dont chaque catégorie a ses spécifications, et les **algorithmes**, qui sont au cœur du système de recommandations.

À l'heure actuelle, la connaissance et le potentiel d'exploitation des **métadonnées** dans les différents domaines de la culture sont inégaux, parfois fragmentaires, voire inexistantes selon les secteurs. Il manque indiscutablement une vision globale autour de la production de métadonnées à partir de standards communs, et il importe que les acteurs concernés soient tous sensibilisés au potentiel des métadonnées pour le plein déploiement numérique des secteurs culturels et créatifs de l'espace francophone.

Les métadonnées de qualité⁶³ et interopérables (pouvant être transmises et échangées entre divers systèmes) représentent un enjeu fondamental pour la découvrabilité en ligne des contenus culturels.

D'une part, leur utilisation facilite un meilleur référencement sur Internet. D'autre part, en assurant une meilleure traçabilité de la circulation et de la distribution des produits culturels francophones dans l'environnement numérique, elles permettent :

- la mesure de leur consommation ;
- la garantie d'une rémunération plus équitable de tous

les intervenants de la chaîne de valeur liée à la création artistique et l'assurance d'une meilleure reconnaissance et valorisation du travail créatif ;

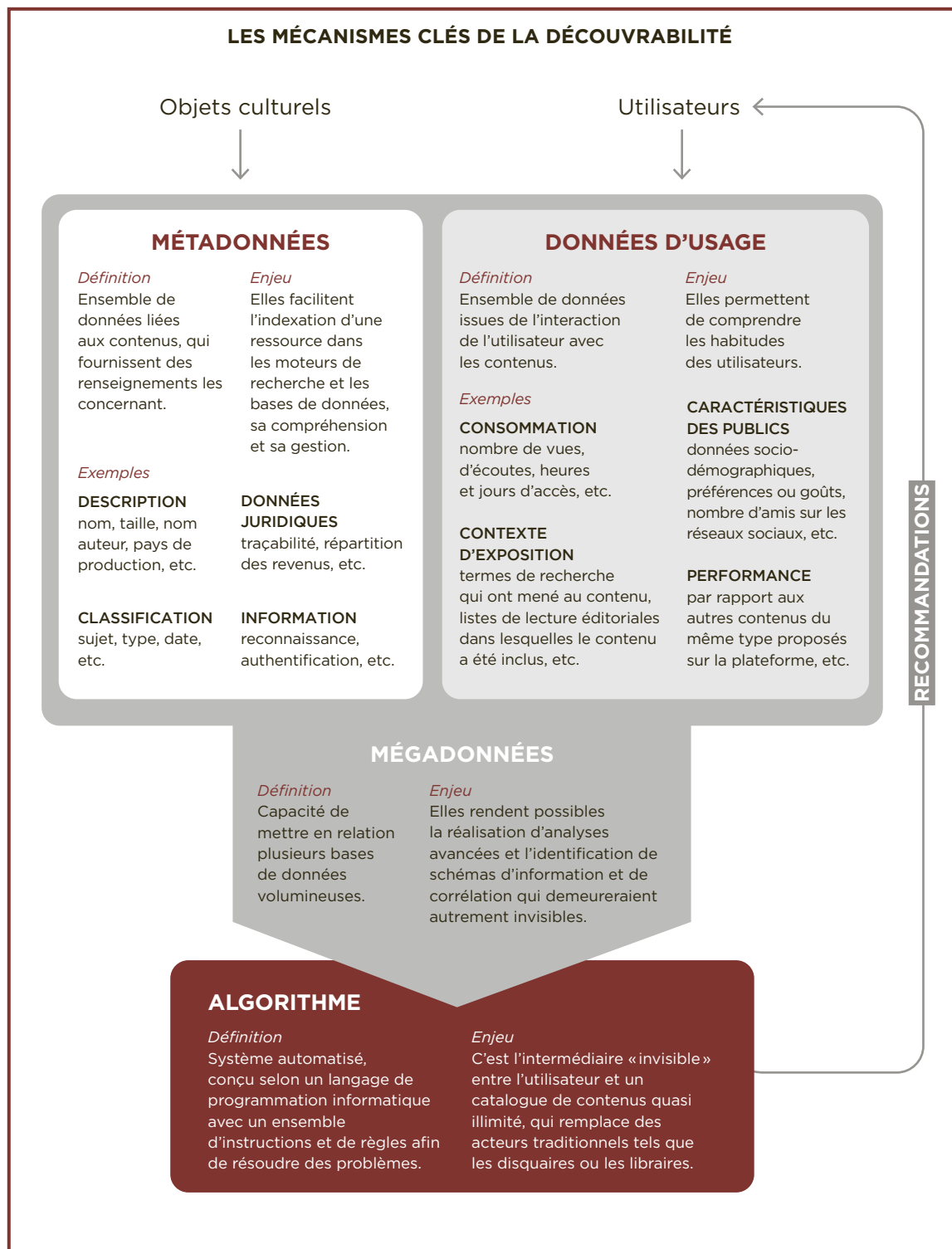
- une protection plus efficace de la propriété intellectuelle des artistes et créateurs francophones dans l'environnement numérique.

Le recours aux **mégadonnées** pour mesurer la consommation des produits ou des contenus culturels numériques nécessite des infrastructures techniques, des capacités informatiques et une expertise en science des données différentes de celles utilisées pour la production de statistiques traditionnelles. En conséquence, elles représentent un défi pour les agences gouvernementales et les instances nationales ou internationales qui doivent produire des statistiques publiques sur la consommation de la culture, utiles à une diversité d'utilisateurs et s'appuyant sur une lecture objective et neutre de l'activité sur la Toile.

Enfin, le rôle des **algorithmes** est particulièrement prégnant dans les processus de découvrabilité des contenus culturels puisqu'ils sont programmés avec minutie pour identifier et aussi exclure des contenus selon des critères de pertinence et de mise en visibilité qui demeurent opaques, généralement considérés comme des secrets industriels et des atouts commerciaux et concurrentiels. Il est certain que le processus de recommandation algorithmique n'est jamais neutre puisqu'il sert un double intérêt :

- assurer l'attraction et la rétention des consommateurs en satisfaisant leurs attentes par la suggestion de contenus et de résultats de recherche préalablement associés à leurs goûts et préférences sur la base de calculs statistiques et de probabilités ;
- organiser et structurer l'offre de catalogue de telle sorte que le consommateur puisse reproduire le comportement attendu par l'algorithme, correspondant aux attentes et objectifs de ses concepteurs ou programmeurs (en l'occurrence l'entreprise propriétaire de la plateforme), relativement au temps passé sur la plateforme, aux usages développés et aux contenus/produits consommés *in fine*.

⁶³ La production de métadonnées textuelles très riches, adaptées au traitement des machines, et de ce fait indispensables aujourd'hui à l'indexation des contenus et à leur découvrabilité a, notamment dans le domaine de la musique, pris le pas sur les « attributs esthétiques » des produits comme les couvertures des pochettes des CD.



« L’algorithmisation galopante de l’offre culturelle globale à laquelle nous assistons exacerbe les risques d’une standardisation de la consommation culturelle. »

Dans cette configuration, les recommandations visent en premier lieu à satisfaire l’intérêt des plateformes, qui tendent à favoriser leur contenu original ou à mettre en valeur leurs propres produits vedettes, qui bénéficient automatiquement d’une plus grande visibilité et accessibilité.

Ces sélections biaisées qui réduisent l’accès à une offre englobant tous les contenus culturels sans distinction ont un impact négatif indéniable sur la diversité culturelle et linguistique. Par conséquent, il devient urgent de mettre en place un mécanisme de régulation qui puisse garantir la transparence et la neutralité des systèmes algorithmiques de recommandations et de prescriptions culturelles.

Rappelons que les processus techniques liés à une découvrabilité systémique recouvrent également des enjeux très importants, relatifs aux transformations structurelles induites par les usages du numérique, notamment :

- la disponibilité et l’expansion des infrastructures technologiques et des réseaux de connectivité de qualité ;
- le coût de la connexion haut débit ainsi que le coût des abonnements aux plateformes de diffusion en continu ;
- les capacités informatiques et les compétences numériques qui font souvent défaut aux travailleurs de la culture ;
- les inégalités relatives à l’accès aux équipements et outils numériques de production et de consommation culturelle.

LA DÉCOUVRABILITÉ, UNE QUESTION DE SOUVERAINETÉ DES ÉTATS ET UNE PRISE EN CHARGE MULTIACTEURS

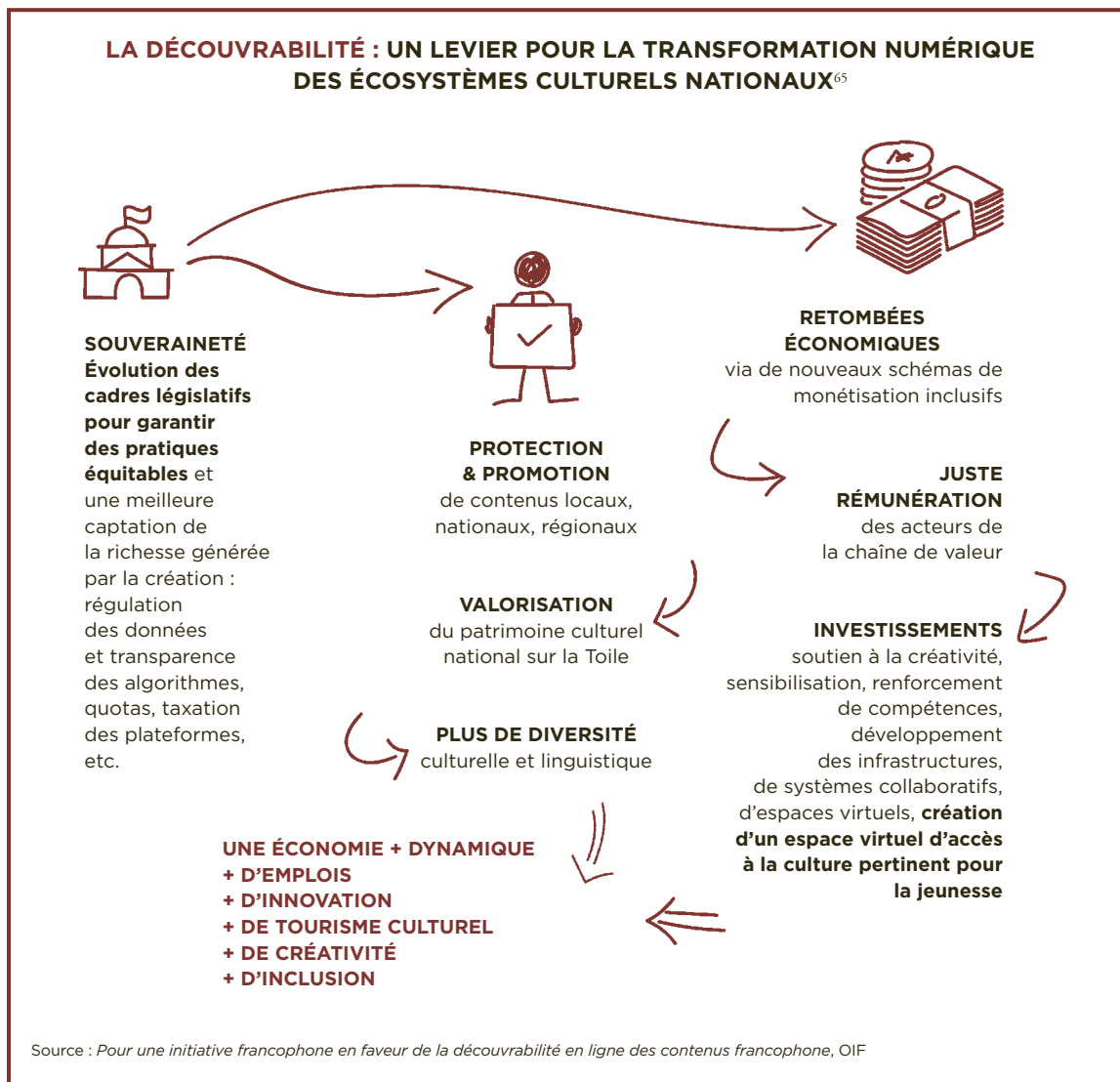
Les processus transformatifs décrits précédemment se sont épanouis en totale liberté dans un espace numérique ouvert à toutes les conquêtes. La privatisation massive de cet espace par les géants de l’Internet a fragilisé les écosystèmes nationaux de gouvernance de la culture et du numérique, généralement peu préparés à cette invasion.

L’algorithmisation galopante de l’offre culturelle globale à laquelle nous assistons exacerbe les risques d’une standardisation de la consommation culturelle et de la perte de retombées économiques essentielles au développement de chaque société. Elle exige de la part des pays de l’espace francophone d’exercer une vigilance accrue et de prendre des mesures adéquates pour traduire la problématique de la découvrabilité des contenus culturels francophones en ligne en objectifs de politiques publiques.

Les enjeux sont multiples et directement liés à l’affirmation de la souveraineté des nations. Il s’agit de préserver leurs identités culturelles, d’assurer la promotion et l’accès aux marchés internationaux de leurs productions culturelles numériques locales et nationales, et de renforcer la capacité d’intervention des acteurs étatiques par la mise en œuvre de stratégies politiques adéquates (adaptation des cadres réglementaires et instruments de régulation).

Le processus de découvrabilité recouvre un défi multidimensionnel et nécessite une importante mobilisation de tous les acteurs concernés pour que la singularité francophone constitue un atout dans la bataille de l'attention en ligne et dans la cause plus grande de l'accès à une diversité d'expressions culturelles et linguistiques dans l'espace numérique. C'est pourquoi ce sujet se retrouve

par exemple dans la Stratégie de la Francophonie numérique 2022-2026 adoptée lors de la Conférence ministérielle de la Francophonie en décembre 2021⁶⁴.



⁶⁴ Voir encadré « Pour un espace numérique plus inclusif au service de l'humain » p. 344.

⁶⁵ Pour une initiative francophone en faveur de la découvrabilité en ligne des contenus francophones, OIF, sept. 2021. Voir QR code.

POUR UN ESPACE NUMÉRIQUE PLUS INCLUSIF AU SERVICE DE L'HUMAIN

Adoptée fin 2021, la Stratégie de la Francophonie numérique 2022-2026⁶⁶ engage les pays membres, l'Organisation internationale de la Francophonie et les autres acteurs de la Charte de la Francophonie en identifiant des axes d'intervention orientant leurs actions dans le domaine du numérique au cours des cinq prochaines années.

Pour mémoire, dès le VI^e Sommet de la Francophonie (Cotonou, 1995), les chefs d'État et de gouvernement se sont engagés « à promouvoir un espace francophone dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication ». Faisant suite à la précédente Stratégie adoptée lors du XIV^e Sommet à Kinshasa (Congo RD) en octobre 2012, la Stratégie de la Francophonie numérique 2022-2026 réaffirme cette volonté en tenant compte de l'accélération de la transformation numérique, accentuée par le développement des technologies évoluées (telles que les mégadonnées et l'intelligence artificielle) et la crise causée par la pandémie de la Covid-19.

Cette stratégie promeut la vision qu'à l'horizon 2026, la Francophonie aura accéléré sa transformation numérique, en appui au développement de solutions innovantes et durables et d'une coopération inclusive et solidaire au profit de l'espace francophone et de ses populations. Au nombre des axes d'intervention en lien direct avec la promotion de la diversité culturelle et linguistique figure celui portant sur l'amélioration de la découvrabilité des contenus numériques francophones. Cet axe poursuit les objectifs suivants :

- en collaboration avec les propriétaires de plateformes numériques, améliorer les systèmes



⁶⁶ En savoir plus : voir QR code.

« Promouvoir un espace francophone dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication. »

algorithmiques de recommandations automatiques pour accroître la visibilité des contenus francophones en ligne, pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, et en soutenant la traduction et ses interfaces dans l'environnement numérique ;

- promouvoir de nouveaux modèles d'affaires, de nouveaux modes de fonctionnement et des plateformes alternatives favorisant la découvrabilité des contenus francophones, tout en évitant la dispersion de l'offre et la fragmentation des auditoires et en sensibilisant le grand public à ces enjeux ;

- renforcer les compétences et la littératie numériques pour les acteurs professionnels issus notamment des secteurs culturels, éducatifs et universitaires et développer les collaborations dans ce domaine avec les parties prenantes, notamment les organisations internationales, la société civile, ainsi que le secteur public et le secteur privé ;

- renforcer la capacité d'action et de régulation des États et gouvernements membres, des autorités locales et nationales, pour favoriser l'adaptation des cadres réglementaires et des politiques publiques sectorielles (notamment les secteurs de la culture et de l'éducation) à l'environnement numérique en vue d'assurer une meilleure promotion et une meilleure protection de la diversité des expressions francophones dans l'espace numérique, et en vue de permettre aux différents acteurs, y compris culturels, de bénéficier d'un meilleur accès aux données récoltées.

LES DÉFIS À RELEVER

■ Pour les États et gouvernements membres de la Francophonie

- Adopter des politiques de soutien au secteur culturel local et national et des mesures efficaces de promotion et de protection de la diversité des expressions culturelles francophones.
- Créer des réglementations pour que les plateformes internationales et les fournisseurs d'accès à Internet contribuent au financement des productions locales et nationales et favorisent la disponibilité, l'accessibilité, la visibilité et la recommandation de produits culturels locaux et nationaux dans leur catalogue.
- Soutenir la création d'infrastructures numériques et culturelles au niveau local, national et régional pour favoriser l'accès du plus grand nombre aux biens et services culturels sous toutes leurs formes.
- Légiférer pour que les fournisseurs/diffuseurs/distributeurs de contenus respectent la transparence dans l'exploitation et l'utilisation des données d'usage des utilisateurs et se conforment aux lois et règlements en matière de protection des données personnelles et de la vie privée.
- Assurer un développement responsable et éthique de l'intelligence artificielle au service de la diversité culturelle francophone en ligne et préserver le principe de neutralité de l'Internet.
- Soutenir la recherche dans le domaine de la découvrabilité des contenus francophones et la mobiliser dans la mise en œuvre des politiques publiques, en la dotant notamment d'outils de mesure et de dispositifs de collecte et d'analyse de données destinés à produire des statistiques fiables et cohérentes sur les industries culturelles à l'ère numérique.

■ Pour les industriels, opérateurs et acteurs privés

- Contribuer à un meilleur équilibre des flux d'échanges de biens et de services culturels dans l'environnement numérique, en favorisant davantage l'accessibilité, la visibilité et le rayonnement des produits et contenus francophones.
- Accroître le partage des données, la transparence et la prise en compte de la diversité dans les critères de sélection, de classement et de recommandation des contenus culturels.

« Contribuer à un meilleur équilibre des flux d'échanges de biens et de services culturels dans l'environnement numérique. »

- Garantir une rémunération juste et équitable des œuvres exploitées en ligne ainsi que le respect de leur propriété intellectuelle.

■ Pour les acteurs et organisations de la société civile

- Prendre conscience des enjeux de promotion et de protection de la diversité des expressions culturelles, en particulier dans l'environnement numérique.
- Se mobiliser et sensibiliser les publics sur les enjeux, les défis et les bonnes pratiques en matière de découvrabilité.
- Renforcer les capacités numériques de tous les acteurs culturels et la promotion de nouveaux talents à travers des outils et des plateformes numériques.
- Favoriser l'éducation aux médias et la littératie numérique des citoyens et susciter l'intérêt des jeunes publics pour les contenus nationaux et locaux.

■ Pour les organisations internationales

- Poursuivre et intensifier la coopération internationale entre les États et les gouvernements pour mener des actions communes dans l'esprit de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles adoptée en 2005 à l'UNESCO⁶⁷ et de sa directive opérationnelle n° 16 pour son application dans l'environnement numérique.
- Favoriser la collaboration entre les divers acteurs et parties prenantes pour réduire les risques liés à la standardisation algorithmique de l'offre culturelle globale.



⁶⁷ Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, UNESCO, 2005. Voir QR code.

« La Francophonie s’engage dans un plaidoyer [...] afin de mobiliser tous les acteurs en faveur de la découvrabilité des contenus culturels francophones dans l’environnement numérique. »

CONCLUSION

Les enjeux et défis en matière de découvrabilité et d’accès aux contenus culturels francophones sur Internet offrent à la Francophonie une belle occasion de se constituer en véritable laboratoire de promotion de la diversité culturelle et linguistique en ligne. C’est la raison pour laquelle il semble, maintenant plus que jamais, impératif de mener des actions concrètes afin de préserver la souveraineté culturelle des États et gouvernements francophones et de renforcer leur capacité d’intervention et de gouvernance culturelle. Par ailleurs, dans le contexte actuel de transition numérique, il importe que soient dégagés des moyens pour assurer la formation, l’outillage et l’accompagnement des artistes, créateurs et autres professionnels de la culture qui contribuent à la vitalité des différentes filières des industries culturelles et au rayonnement des écosystèmes culturels nationaux des pays francophones du Sud.

Une mobilisation internationale s’est déjà engagée, notamment sous l’impulsion d’un groupe de pays, dont le Canada et la France, afin de tracer les contours d’une approche collective favorable à la diversité des contenus en ligne. Ainsi, des **Principes directeurs sur la diversité des contenus en ligne**⁶⁸ ont été élaborés par un groupe de travail multipartite⁶⁹ en consultation avec des experts en la matière. Ils s’articulent autour de quatre thèmes jugés essentiels pour faire la promotion de la diversité des contenus en ligne :

- la création, l’accessibilité et la découvrabilité de contenus diversifiés en ligne ;
- la rémunération équitable et la viabilité économique des créateurs de contenus ;
- la promotion de la diversité des sources d’information fiables et le renforcement de la résilience face à la désinformation et à la mésinformation ;
- la transparence de l’impact des traitements algorithmiques des contenus en ligne.

Ils s’adressent à la fois aux États et aux gouvernements, aux entreprises privées et aux acteurs de la société civile.

Compte tenu de ses priorités et des activités déjà engagées, il est probable que la Francophonie s’engage dans un plaidoyer de même nature afin de mobiliser tous les acteurs en faveur de la découvrabilité des contenus culturels francophones dans l’environnement numérique.



⁶⁸ Principes directeurs sur la diversité des contenus en ligne, juin 2021. Voir QR code.

⁶⁹ Le groupe de travail rassemble des représentants des gouvernements, du secteur privé et de la société civile, notamment : Australie, Canada, Finlande, France, Allemagne, Deezer, Google, Netflix, Vubbe, Article 19, Coalition française pour la diversité culturelle, Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle, Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, Observatoire européen de l’audiovisuel.

LES GRANDS RENDEZ-VOUS DU LIVRE et des auteurs de langue française

L'un des terrains privilégiés sur lequel s'épanouissent les expressions de la diversité culturelle francophone est sans conteste occupé par la littérature. Au cœur des enjeux de création, d'inventivité et de vitalité de la langue française, le livre, sous toutes ses formes, y compris numérique, est aussi le produit de ce qu'il est convenu d'appeler une industrie culturelle. Sous ces deux aspects, culturel et économique, des constats ont été faits depuis longtemps et ils révèlent un paysage agité de contradictions, de tensions parfois, bien que très riche et plein de promesses.

Sur le plan littéraire, depuis 2007 au moins et le manifeste signé par plusieurs écrivains « pour une littérature-monde en français », la question de la dénomination même des écrivains s'exprimant en français fait débat. Agacés par l'étiquette « francophone », ressentie comme marginalisante et qui, de fait, conduisait souvent à un classement séparé dans les librairies et les bibliothèques par exemple, ces auteurs se faisaient l'écho d'une réalité économique marquée par la centralité d'un modèle où Paris (et un peu Montréal, Bruxelles ou Genève) était un point de passage obligé. L'émergence d'éditeurs de grande qualité, notamment au sud de la francophonie, n'a toujours pas permis de rééquilibrer un marché massivement dominé par quelques pays du Nord.

Les États généraux du livre en langue française dans le monde et le Congrès mondial des écrivains de langue française, organisés successivement à Tunis (Tunisie) en septembre 2021, ont permis de prendre à bras-le-corps les deux questions « faitières » relatives à ces sujets : « Quel avenir pour les acteurs de la chaîne du livre francophone ? » et « Que veut dire écrire en français ? ».

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU LIVRE EN LANGUE FRANÇAISE DANS LE MONDE

Les États généraux du livre en langue française dans le monde⁷⁰ se sont tenus les 23 et 24 septembre à Tunis à la Cité de la culture. Ils ont réuni (sur place ou à distance) plus de quatre cents participants – auteurs, acteurs de la chaîne du livre, responsables politiques ou institutionnels – de tout l'espace francophone. Évoqués dans le cadre du « plan pour la langue française et le plurilinguisme » présenté par le président de la République française en mars 2018, ces états généraux ont été mis en œuvre par l'Institut français sous l'impulsion de la commissaire générale, Sylvie Marcé, et coorganisés par six États ou gouvernements (la Côte d'Ivoire, la République de Guinée, le Québec, la Confédération suisse, la Tunisie, la Fédération Wallonie-Bruxelles), ainsi que l'Organisation internationale de la Francophonie. Après trois ans de préparation qui ont permis d'impliquer près de 1 000 acteurs du livre dans 45 pays différents et de recueillir les contributions de plus de 300 personnes d'horizons professionnels et géographiques variés lors d'ateliers professionnels ou de groupes de travail, les participants ont fait le choix d'une dizaine de propositions prioritaires à mettre en œuvre (sur les 50 identifiées préalablement⁷¹).



⁷⁰ Site Internet Le livre en langue française. Voir QR code.

⁷¹ Pour une nouvelle dynamique du livre en langue française dans le monde. *Cahier de propositions et 10 recommandations prioritaires*, 2021. Voir QR code.

DIX RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES

1. Au sein de la Francophonie, inciter et accompagner les États dans la mise en œuvre de politiques publiques du livre et de la lecture, et mettre en place des lieux d'échanges (physiques et numériques) en vue de stimuler et de fédérer les actions autour du livre et de la lecture.
2. Dans chaque État, aménager un cadre législatif et fiscal favorable à l'industrie du livre, et soutenir la structuration et la professionnalisation de la filière du livre (papier et numérique).
3. Faire de la jeunesse une cible prioritaire des politiques publiques du livre et de la lecture, à toutes les échelles, et renforcer le rôle de l'école pour développer une culture du livre.
4. Faciliter la mise en relation des acteurs du livre en langue française, via une plateforme numérique francophone, et multiplier les occasions de rencontres et de formations professionnelles (physiques ou numériques) pour développer la confiance entre les acteurs.
5. Encourager les partenariats éditoriaux, coéditions ou cessions de droits du français au français, entre les éditeurs francophones.
6. Développer et encourager les formations au numérique et le partage de l'innovation ; développer des outils professionnels partagés (normes, standards, référencement, catalogues...), des outils collaboratifs et des lieux numériques d'échanges professionnels au service d'une meilleure diffusion dans l'espace francophone.
7. Ouvrir les opportunités du marché français à tous les acteurs francophones.
8. Soutenir et développer les lieux de vente du livre en langue française dans le monde et adapter les prix de vente des livres en langue française aux réalités locales.
9. Rapprocher la fabrication des livres des lieux de vente, et réduire les délais et les coûts de livraison à l'export.
10. Améliorer la situation des auteurs et renforcer la promotion locale des auteurs sur leur propre territoire.

En écho à ces recommandations, et en reprenant déjà certaines, neuf ministres⁷² en charge de la culture et du livre représentant leur État ou gouvernement ont adopté une déclaration commune à l'issue des travaux. Ils ont invité leurs homologues des pays membres de l'OIF à les rejoindre dans leurs engagements à renforcer les « politiques publiques propices à la mise en œuvre des conclusions des États généraux » concernant notamment la promotion de l'accès au livre et à la lecture, le soutien à la création en veillant à la juste rémunération des créateurs, la traduction en langue française, l'amélioration de la circulation des œuvres et des auteurs et le renforcement des missions des bibliothèques.

Les recommandations des participants et les axes prioritaires retenus par les ministres viennent en réponse aux différents constats dressés à l'occasion de cette manifestation et encouragent le développement des projets qui ont été initiés dans son sillage.

■ Le marché du livre francophone

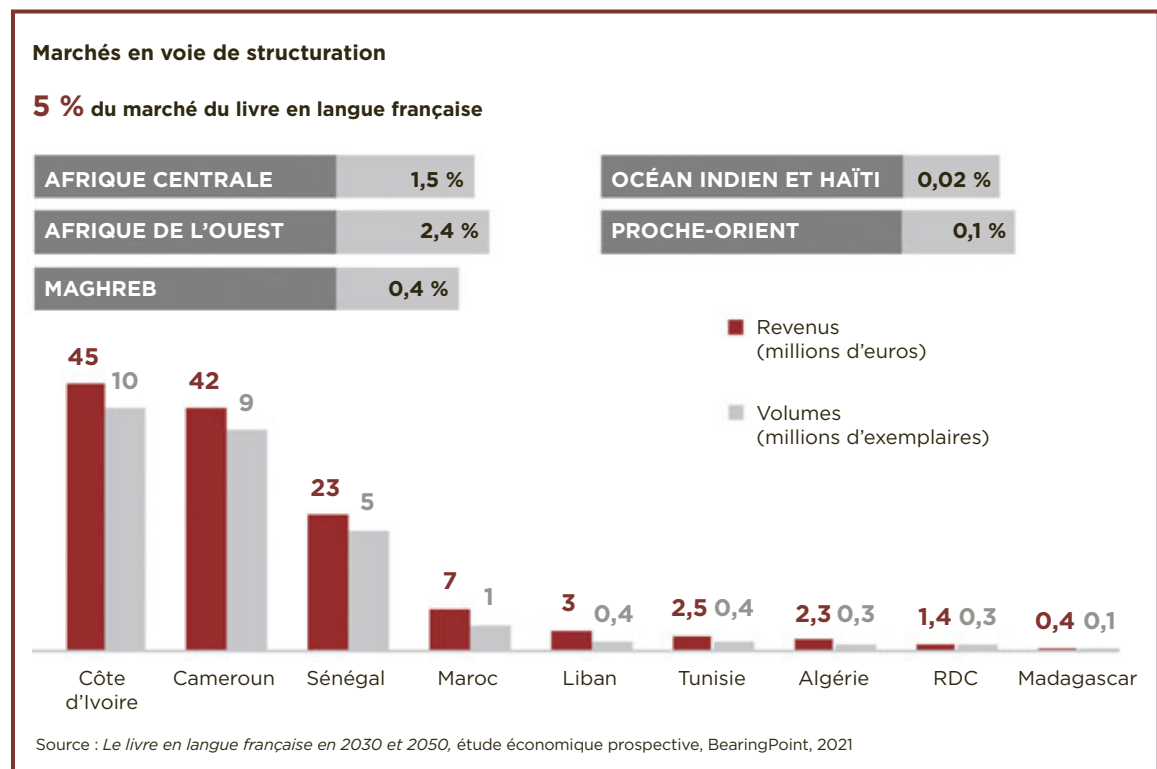
Afin de cerner au mieux les caractéristiques du marché éditorial francophone et d'anticiper les évolutions à venir, les organisateurs des États généraux ont initié des travaux inédits confiés respectivement au Bureau international de l'édition française (BIEF) et au cabinet BearingPoint, avec l'appui d'un comité d'orientation scientifique international constitué de sept universitaires.

⁷² Burkina Faso, Côte d'Ivoire, France, Madagascar, Québec, Suisse, Tunisie, Vietnam et Fédération Wallonie-Bruxelles

Les sept panoramas⁷³ régionaux du marché éditorial francophone réalisés par le BIEF concernent l'Afrique centrale, l'Afrique de l'Ouest, l'Asie du Sud-Est, les pays francophones du Nord, le Maghreb, l'océan Indien et Haïti et le Proche-Orient. Élaborés grâce à des enquêtes déployées en 2019 et 2020, et dans un contexte marqué par une pénurie de données disponibles pour les pays du Sud, ces livrets donnent de précieuses informations sur le nombre d'éditeurs et d'associations professionnelles, l'édition publique, la production éditoriale (nombre de titres, tirages, domaines éditoriaux, chiffres d'affaires, part du numérique, etc.), les échanges commerciaux et le réseau de distribution (y compris informel et numérique).

L'étude prospective du cabinet BearingPoint, intitulée *Le Livre en langue française en 2030 et 2050*⁷⁴, commence par dresser un état des lieux de la situation en 2020, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- le marché mondial du livre, qui pèse 122 milliards d'euros (2017), est accaparé presque pour moitié (55,6 milliards d'euros) par six pays : dans l'ordre, les États-Unis, la Chine, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France et l'Espagne;
- l'espace francophone, qui génère 5 milliards d'euros de revenus (soit 4 % du total) est largement dominé par la France, qui représente 86 % du marché, suivie, très loin derrière, par le Québec (310 millions d'euros), la Belgique (156 millions d'euros) et la Suisse (54 millions d'euros) ;
- au sein de l'espace francophone, quelques marchés sont dits « en voie de structuration », mais ne représentent que 5 % du marché du livre en langue française (voir graphique ci-dessous).



⁷³ Études du Bureau international de l'édition française. Voir QR code.



⁷⁴ *Le Livre en langue française en 2030 et 2050*, étude économique prospective, Bearing Point. Voir QR code.

« L'Organisation internationale de la Francophonie s'est engagée dès le début de la préparation des États généraux à soutenir la mise en place d'un Réseau numérique des acteurs du livre en langue française. »

■ Outils et politiques de développement

Ces quelques éléments montrent bien à quel point le marché du livre en langue française est déséquilibré, et justifient à eux seuls le volontarisme affiché par les professionnels et les responsables politiques lors des États généraux. Outre les questions liées à la structuration des filières professionnelles au Sud (formation, capitalisation, modernisation, etc.), à la sécurisation du cadre légal (prix du livre, rémunération équitable, droits d'auteur, etc.) et à la facilitation de la circulation des matières premières et des livres eux-mêmes (taxes, droits de douane, coût des transports, etc.), le manque de connaissance mutuelle et de possibilité de communication entre les professionnels est apparu comme un des obstacles majeurs au développement d'un marché plus équilibré. En effet, parmi les voies et moyens identifiés, et pour certains éprouvés, d'une meilleure circulation du livre en langue française et de son accessibilité accrue, le partenariat entre éditeurs s'avère particulièrement prometteur. Il permet notamment de faciliter les projets de coédition, les cessions de droits adaptées aux différents contextes économiques, les éventuels accords de sous-traitance susceptibles de réduire certains coûts, etc. D'une manière générale, la possibilité d'identifier un professionnel ou une institution publique et d'entrer en contact avec lui est un facteur de dynamisation du marché.

À cette fin, l'Organisation internationale de la Francophonie s'est engagée dès le début de la préparation des États généraux à soutenir la mise en place d'un Réseau numérique des acteurs du livre en langue française⁷⁵.

À travers ses programmes, l'OIF intervient depuis l'origine à plusieurs niveaux de la chaîne du livre : création, production, diffusion et promotion. Mais elle ne se substitue jamais ni aux États et gouvernements, ni au secteur privé.

Elle accompagne par exemple les politiques de lecture publique des pays à travers les réseaux des centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC) présents dans une vingtaine de pays du Sud⁷⁶. L'OIF est également engagée auprès des associations professionnelles qui contribuent au renforcement des capacités de leurs membres et développent des programmes de coopération, dont des coéditions, dans tout l'espace francophone : Association internationale des libraires francophones, Association internationale des éditeurs indépendants, Afrilivres (regroupement d'éditeurs du Sud), Réseau francophone numérique (bibliothèque publique), BIEF, etc.



⁷⁵ Réseau numérique des acteurs du livre en langue française. Voir QR code.

⁷⁶ Voir encadré « Les CLAC : faciliter l'accès aux contenus francophones » page de droite.

LES CLAC : FACILITER L'ACCÈS AUX CONTENUS FRANCOPHONES

Depuis 1986, l'OIF a mis en place 319 centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC) dans 23 pays membres au bénéfice de plus de 3,6 millions de visiteurs par an.

Voies d'accès au savoir et à la culture, les livres, et donc les bibliothèques, occupent une place déterminante dans la société. Or l'accès aux livres et à l'information est souvent problématique dans beaucoup de pays du Sud, notamment en zones rurales et périurbaines.

C'est pour répondre à ce constat que l'OIF a décidé d'accompagner⁷⁷ les États dans la mise en place ou le renforcement de leur politique nationale de lecture publique, dont l'un des moyens de mise en œuvre sont les centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC).

Un CLAC est un centre culturel, constitué d'une bibliothèque et d'une salle polyvalente, conçu pour répondre aux besoins d'une agglomération de 5 000 à 30 000 habitants. La bibliothèque offre au public près de 3 000 livres, journaux et revues, et est dotée d'un espace numérique en accès libre.

Le dispositif BOU@TIC est progressivement mis en place dans tous les centres ; il est composé de tablettes numériques, d'ordinateurs et d'un boîtier qui génère un réseau wifi local. Une fois connectés au réseau, et même sans accès à Internet, les utilisateurs peuvent consulter et télécharger plus de 240 Go de données (encyclopédies, plusieurs milliers de livres audio et numériques, plus de 200 émissions de TV5MONDE, des vidéos et des jeux d'apprentissage et de découverte du français et des pays francophones, etc.).

« Un CLAC est un centre culturel, constitué d'une bibliothèque et d'une salle polyvalente. »

La salle d'animation, équipée de matériel de sonorisation et de projection, accueille les activités du CLAC, mais est aussi mise à la disposition des enseignants, opérateurs de développement, associations et ONG.

LES CLAC EN CHIFFRES

- En Afrique, dans l'océan Indien et dans la Caraïbe, les CLAC accueillent chaque année plus de 3,6 millions de visiteurs.
- Parmi ces visiteurs, plus de 45 % sont des femmes.
- 1,5 million d'ouvrages sont empruntés annuellement.
- 80 % des visiteurs ont moins de 18 ans.
- 1 abonné emprunte en moyenne 1 livre par mois, livre qui sera lu par 3 personnes en moyenne.

⁷⁷ L'État bénéficiaire assume plus de 80 % des coûts de fonctionnement tandis que l'OIF assure la dotation et le renouvellement des contenus.

Enfin, il faut citer le Prix des cinq continents de la Francophonie, qui récompense chaque année un auteur d'expression française et lui permet de présenter son œuvre à des lecteurs du monde entier au travers de véritables « tournées littéraires »⁷⁸.

Les partenariats que l'OIF noue avec les professionnels et le soutien qu'elle apporte aux auteurs lui ont fait prendre conscience des difficultés rencontrées tout particulièrement dans l'accès au livre pour les francophones du Sud. Les raisons en sont multiples, comme nous l'avons vu, mais, parmi elles, et sans doute en amont des principales, se trouve l'insuffisante coopération entre les acteurs : du Nord et du Sud, mais aussi Sud-Sud. C'est pourquoi, après plusieurs études, initiées dès 2019, visant à circonscrire les besoins et à concevoir l'outil le plus adapté, l'OIF a piloté la mise en ligne d'une plateforme numérique.

Actif depuis le mois de mai 2021, le Réseau numérique des acteurs du livre en langue française, déjà évoqué plus haut, vise à recenser et à décrire tous les professionnels du livre, au sens large (incluant les autorités et organismes liés à la lecture publique), afin de favoriser l'échange d'informations et les relations partenariales. Au moyen d'une carte immersive et d'un puissant moteur de recherche, il est possible de retrouver plus de 16 000 références classées par catégories d'acteurs (agences littéraires, associations d'auteurs, associations de traducteurs, bibliothèques, diffuseurs-distributeurs, fonds d'aide-bailleurs, formations, imprimeurs, institutions publiques, librairies, maisons d'édition, manifestations-prix littéraires, plateformes numériques, etc.) dans tous les pays du monde. Les fiches proposées contiennent les informations communiquées par les acteurs qui ont décidé de se faire référencer⁷⁹ : année de création, nombre de salariés, genres éditoriaux, catalogue, répertoire, format d'édition, modalités de diffusion, personnes ressources, coordonnées, etc.

L'OIF continuera de s'engager pour maintenir cette plateforme, mais il est absolument nécessaire non seulement que ce réseau vive et s'enrichisse de nouvelles références, mais aussi qu'il puisse évoluer dans le temps



⁷⁸ Voir encadré « Le Prix des cinq continents de la Francophonie a 20 ans » page de droite.

⁷⁹ Se faire référencer, page du site Le livre en langue française. Voir QR code.

et, pourquoi pas, développer de nouvelles fonctionnalités. De même, pour que ce réseau devienne l'outil de confiance privilégié des professionnels, il faut qu'une structure souple de gouvernance émerge depuis ses rangs afin de bien articuler les différentes sources d'informations, de fiabiliser les données dans le temps et de répondre à ses besoins, sans créer de doublons et en respectant les règles de confidentialité et de transparence nécessaires aux relations partenariales de qualité. C'est tout l'enjeu de la gouvernance de cette plateforme, qui conditionnera sa pérennité.

LE CONGRÈS MONDIAL DES ÉCRIVAINS DE LANGUE FRANÇAISE

Initié en 2019 par Leïla Slimani et feu Michel Le Bris, le Congrès mondial des écrivains de langue française s'est finalement déroulé à Tunis les 25 et 26 septembre 2021 avec le soutien, entre autres, de l'Organisation internationale de la Francophonie. À l'invitation du comité littéraire composé de Leïla Slimani, Fawzia Zouari, Laurent Gaudé, Yanick Lahens, Felwine Sarr et – jusqu'en janvier 2021 – Michel Le Bris, une trentaine d'auteurs issus des cinq continents y ont participé, sur place ou en visioconférence, dont plusieurs lauréats du Prix des cinq continents de la Francophonie.

Sous la forme de cafés littéraires, de rencontres, de grands entretiens et de tables rondes, les échanges furent nombreux⁸⁰ pour tenter de répondre à la question « Que signifie écrire en français aujourd'hui ? » en abordant le sujet sous différents angles : Langues et identités ; Le francophone est-il un traître ? ; Entre les langues ; Le français, un butin de guerre ? ; Penser dans une langue, écrire dans une autre ; La langue française comme espace d'émancipation, etc.

Les participants ont parfois débattu âprement, mais l'essentiel des propos visait à célébrer la langue française tout en revendiquant la pleine liberté de ses usages variés, d'égalité de dignité, et sa puissance créatrice démultipliée par les apports des autres langues et des références culturelles de chaque autrice et de chaque auteur.



⁸⁰ Programme complet de l'édition 2021. Voir QR code.

LE PRIX DES CINQ CONTINENTS DE LA FRANCOPHONIE A 20 ANS

Depuis 2001, le Prix des cinq continents de la Francophonie, créé et porté par l'Organisation internationale de la Francophonie, a récompensé dix-neuf lauréats et distribué huit mentions spéciales reflétant la diversité des talents littéraires en langue française issus de quatorze pays. Alain Mabanckou, Mathias Enard, Ananda Devi, Wilfried N'Sondé, Kamel Daoud, Fawzia Zouari, Yamen Menai et, en 2020, Beata Umubyeyi Mairesse sont quelques-uns des noms de la littérature francophone qui furent honorés par cette distinction et qui illustrent l'expression de la diversité culturelle et éditoriale en langue française sur la scène littéraire internationale. Le processus de sélection des dix œuvres finalistes s'appuie sur le travail de six comités de lecture répartis dans toute la Francophonie (Belgique, Canada-Québec, Congo, France, Sénégal et Vietnam), qui garantissent la pluralité des regards nécessaire à l'émergence d'un vrai prix francophone.

Tout comme la composition du jury international qui réduit les risques liés à l'hypercentralité du paysage éditorial francophone évoquée plus haut. Ainsi, aux côtés des membres historiques du jury d'honneur, présidé par Paula Jacques (Égypte) et composé de Vénus Khoury-Ghata (Liban-France), Jean-Marie Gustave Le Clézio (France-Maurice), Prix Nobel de littérature, René de Obaldia (France), de l'Académie française, Lise Bissonnette (Canada-Québec) et Lyonel Trouillot (Haïti), siègent d'autres écrivains cooptés pour les cinq ans à venir, souvent anciens lauréats du prix, que sont Liliana Lazar (Roumanie), Wilfried N'Sondé (République du Congo-France), Abdourahman Waberi (Djibouti) et Jun Xu (Chine). De plus, pour l'attribution du prix qui célébrera les vingt ans de cette prestigieuse récompense, Beata Umubyeyi Mairesse (Rwanda), lauréate du prix 2020, Victor Comte (Suisse), lauréat du Prix du jeune écrivain 2020, Binta Tini, représentante de l'AILF, et Mohammed Aïssaoui (Algérie), écrivain et journaliste au *Figaro littéraire*, ont également accepté de partager cette responsabilité.

CONCLUSION

Les États généraux du livre en langue française et le Congrès mondial des écrivains de langue française ont clairement posé les enjeux économiques et culturels que charrie le livre en langue française. Il s'agit désormais d'actionner tous les leviers identifiés pour les affronter et permettre à la littérature francophone de continuer à illustrer la diversité des imaginaires dans un rapport fraternel et de la manière la plus accessible possible pour tous les lecteurs, particulièrement les plus jeunes. En effet, l'importance de la lecture dans les processus de formation et d'apprentissage n'est plus à démontrer et, outre la question du livre scolaire, qui représente en soi un sujet majeur de politique publique et de répartition des revenus, celle des pratiques pédagogiques basées sur le livre se trouve au croisement des composantes culturelles et économiques évoquées plus haut. À cet égard, il faut saluer l'initiative prise par les organisateurs des États généraux qui ont réuni une quinzaine d'universitaires et d'experts spécialistes en littératures francophones afin d'établir un corpus d'œuvres littéraires en langue française à destination des 15-25 ans⁸¹.



⁸¹ Corpus d'œuvres littéraires en langue française à destination des 15-25 ans. Voir QR code.

Seize pays sont déjà représentés dans ce corpus, qui réunit 750 œuvres, à raison de 50 œuvres par nationalité d'origine des auteurs. Ces pays sont l'Algérie, la Belgique, le Burkina Faso, le Cameroun, le Canada, la Côte d'Ivoire, la France, Haïti, le Luxembourg, Madagascar, le Mali, le Maroc, l'île Maurice, la Mauritanie, le Sénégal et la Tunisie.

Les critères qui ont présidé à la sélection ont été déterminés de manière consensuelle et visent à remédier aux travers dénoncés aussi bien par les États généraux que par le Congrès : centralisation excessive, distinction entre francophones et français, inaccessibilité des ouvrages (même si le choix ne s'est pas fondé exclusivement sur des éditions locales), inadéquation des contenus aux contextes nationaux, etc. Il est d'ailleurs significatif de relever dans la sélection « France » des auteurs comme Aimé Césaire, Andrée Chédid, Raphaël Confiant, Marie NDiaye ou Yasmina Reza, aux côtés de Marguerite Yourcenar, Virginie Despentes, Jean Giono et Marcel Proust. De plus, ce corpus étant conçu comme un processus, il est appelé à évoluer et à s'enrichir de nouvelles références au gré des contributions à venir que les concepteurs appellent de leurs vœux.

GLOSSAIRE

ACP (Groupe) : Groupe des États d'Afrique, de la Caraïbe et du Pacifique

AEFE : Agence pour l'enseignement français à l'étranger

AF : Alliance française

AFD : Agence française de développement

AUF : Agence universitaire de la Francophonie

BELC : Stage intensif de formation professionnelle pour les professeurs de français, les formateurs, les conseillers pédagogiques, etc.

BNEUF : Bibliothèque numérique de l'espace universitaire francophone

BRECO : Bureau régional de l'Europe centrale et orientale de l'OIF

CALF : Centre d'apprentissage de la langue française (réseau des CALF au Tchad)

CAVILAM : Centre d'approches vivantes des langues et des médias (ex-Centre audiovisuel de langues modernes)

CEA : Commission économique des Nations unies pour l'Afrique

CECRL : Cadre européen commun de référence des langues

CEDEAO : Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

CEEAC : Communauté économique des États d'Afrique centrale

CEPGL : Communauté économique des pays des Grands Lacs

CFB : Communauté française de Belgique

CLAC : Centre de lecture et d'animation culturelle (OIF)

CLOM/MOOC : Cours en ligne ouvert et massif/*Massive Open Online Course*

CMF : Conférence ministérielle de la Francophonie

CONFESJES : Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie

CONFEMEN : Conférence des ministres francophones de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie

CREF : Centre régional francophone pour l'enseignement du/en français de l'OIF (CREFA; CREFAP; CREFECO)

DAEFLE : Diplôme d'aptitude à l'enseignement du FLE

DAPG : Direction « Affaires politiques et gouvernance démocratique » de l'OIF

DELFDALF: Diplôme d'études en langue française/Diplôme approfondi de langue française

DFP: Diplôme de français professionnel (FDA-CCIP)

DFP-RI: Diplôme de français professionnel en relations internationales

DGLFLF: Délégation générale de la langue française et des langues de France

DLC: Direction « Langue française et diversité des cultures francophones » de l'OIF

DNL: Discipline non linguistique

EAC/CAE: East African Community / Communauté d'Afrique de l'Est

ELAN: École et langues nationales en Afrique (initiative de l'IFEF, OIF)

EMILE: Enseignement d'une matière intégrée à une langue étrangère

FDA-CCIP: Le Français des affaires chambre de commerce et d'industrie Paris Île-de-France

FEI: France Éducation International (ex-CIEP)

FIL: Fonds d'intervention linguistique

FIFP: Fédération internationale des professeurs de français

FLE: Français langue étrangère

FLAM: Français langue maternelle (associations)

FOS: Français sur objectifs spécifiques

FOU: Français sur objectifs universitaires

FSP/FSPI: Fonds de solidarité prioritaire/Fonds de solidarité pour les projets innovants, les sociétés civiles, la Francophonie et le développement humain

FWB: Fédération Wallonie-Bruxelles

GAF: Groupe des ambassadeurs francophones

IF: Institut français

IFADEM: Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (initiative de l'IFEF/OIF et de l'AUF)

IFE/IFN: Initiative francophone d'établissement/Initiative francophone nationale (OIF)

IFEF: Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (OIF)

KIX: Centre de partage de connaissances et d'innovations de l'IFEF

MAE: Ministère des Affaires étrangères

MEAE: Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (France)

MLF: Mission laïque française

OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques

ODD: Objectif de développement durable

PAF: Plan annuel de formation

PASEC: Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN

RELIEFH: Ressources éducatives libres pour l'égalité femmes-hommes

RP: Représentation ou représentant permanent de l'OIF (RPGV/RPNY/RPUA/RPUE)

SCAC: Service de coopération et d'action culturelle (d'une ambassade de France)

TCF/TCFQ : Test de connaissance du français/au Québec

TEF: Test d'évaluation de français

TEFaQ : Test d'évaluation de français pour l'accès au Québec

TICE: Technologie de l'information et de la communication pour l'enseignement

UA: Union africaine

UNHCR: Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés

WBI: Wallonie-Bruxelles International

REMERCIEMENTS

Les fonctionnaires et diplomates désignés par les États et gouvernements membres et observateurs de la Francophonie qui ont pris le temps de compléter nos questionnaires et d'échanger avec nous sur les contextes particuliers dans lesquels s'insère la langue française sur leur territoire.

Les institutions, réunies au sein du réseau OPALE¹ (organismes francophones d'aménagement et de politiques linguistiques), dont les différentes études nous ont permis d'alimenter plusieurs parties du rapport.

L'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF) de l'Université Laval (Québec), dont l'appui a été indispensable dans l'exercice d'actualisation de l'estimation du nombre de francophones.

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères de la France, et tout spécialement la Délégation aux affaires francophones, qui a mobilisé les réseaux de coopération, ainsi que la Mission langue française et éducation de la Direction générale de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international; France Éducation International; tous les agents des postes diplomatiques français présents à l'étranger, dont les informations et analyses nous furent précieuses. De même que Le français des affaires de la chambre de commerce et d'industrie de Paris Île-de-France, qui nous a fourni d'importantes données sur l'évolution des demandes de formation et de certification en français professionnel.

¹ La Direction de la langue française et le Conseil de la langue française, des langues régionales endogènes et des politiques linguistiques (Fédération Wallonie-Bruxelles); la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (France); le Conseil supérieur de la langue française, l'Office québécois de la langue française et le Secrétariat à la promotion et à la valorisation de la langue française (Québec); et la Délégation suisse à la langue française (Suisse).

Le cabinet de la Secrétaire générale de la Francophonie, les directions, représentations et organes de l'OIF, qui nous ont fait bénéficier de leur expertise et de leur réseau pour définir les périmètres de recherche, alimenter nos informations et valider la pertinence des données et analyses produites.

Nous remercions tout particulièrement la conseillère langue française de la Secrétaire générale, M^{me} Imma Tor-Faus; la directrice de l'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (IFEFF), M^{me} Mona Laroussi ainsi que son équipe; la déléguée à l'enseignement du français dans le monde, M^{me} Rennie Yotova, et les collègues des centres régionaux francophones (Afrique, Asie-Pacifique et Europe centrale et orientale); les représentations extérieures de l'OIF (New York, Bruxelles, Genève, Addis-Abeba, Afrique du Nord, Moyen-Orient, Afrique centrale, Afrique de l'Ouest, océan Indien, Europe centrale et orientale, Asie-Pacifique, Caraïbe et Amérique latine) et les Groupes d'ambassadeurs francophones (GAF), ainsi que les collègues des directions « Langue française et diversité des cultures francophones » (DLC), « Francophonie économique et numérique » (DFEN), « Affaires politiques et gouvernance démocratique » (DAPG) et l'unité « Jeunesse-Sport-Citoyenneté » (UJSC).

Les opérateurs directs des Sommets de la Francophonie, notamment l'AUUF, et TV5MONDE, nous ont également accompagnés dans la présentation des données les concernant.

La Langue française dans le monde 2022 - OIF

Direction : Nivine Khaled, directrice de la langue française et de la diversité des cultures francophones (DLC).

Coordination principale et rédaction : Alexandre Wolff, responsable de l'Observatoire de la langue française.

Coordination et rédaction : Francine Quémener, spécialiste de programme pour l'Observatoire de la langue française (enseignement du/en français) et les politiques linguistiques.

Rédaction (DLC) : Véronique Girard, spécialiste de programme (découvrabilité des contenus culturels); Aurélia Grosu, conseillère (langue française et multilinguisme dans les OI).

Contributeurs directs : Bernard Cerquiglini, Souleymane Bachir Diagne, Jean-Marie Klinkenberg, Richard Marcoux, Florence Mourlhon-Dallies, Daniel Pimienta, Laurent Richard, Destiny Tchehouali, Rada Tirvassen.

Collaboration : Mirana Andrianasy (stagiaire); Pauline Hardouin (assistante de programme pour l'Observatoire de la langue française).

ÉDITIONS GALLIMARD

Directeur du partenariat : Franck Fertille

Chef de projet : Chrystèle Delbos • **Éditrice déléguée** : Suzanne Labourie

Conception graphique et maquette : Oya Lydia Bierschwale • **Maquette** : Nina de Sagazan

Chef de fabrication : Amélie Airiau • **Suivi de fabrication** : Marie-Agnès Naturel

Crédits photographiques :

Couverture : ©CACTUS Creative Studio/Stocksy - stock.adobe.com ;

p. 18, 92, 310 ©Sonya illustration - stock.adobe.com ;

p. 9 ©Charlotte Force; p. 11 ©Cyril Bailleul;

p. 51 ©Claude Vittiglio/TV5MONDE;

p. 99 (gauche) D.R.; p. 99 (droite) ©Veny Tirvassen; p. 179 ©D.R.

Photogravure : IGS.
Achévé d'imprimer par GPS, Slovénie.
Dépôt légal : mars 2022
ISBN : 978-2-07-297686-5
N° d'édition : 433166

« Nos ancêtres les Malinkés, les Peuls, les Kongos... » C'est ainsi que commencent (ou devraient commencer!) les leçons d'histoire de la majorité des écoliers qui fréquentent, dans le monde, les écoles où l'enseignement est dispensé en français. En effet, comme le confirme la présente édition de *La Langue française dans le monde* – cinquième du genre – la majorité des locuteurs de français et de ceux qui acquièrent leurs premiers savoirs en français résident sur le continent africain. Si la langue française voyage depuis quelques siècles et que ses pérégrinations l'ont conduite des terres européennes aux Amériques, à la Caraïbe, au Maghreb, dans l'océan Indien, en Afrique subsaharienne, au Levant et même en Asie, c'est bien en Afrique qu'elle a été adoptée par le plus grand nombre d'individus.

C'est au cœur de ces différentes francophonies que nous plonge cette série d'enquêtes et d'analyses basées sur des recherches universitaires, des statistiques, des entretiens et des témoignages propres à rendre compte de la présence et de l'usage du français dans la grande diversité des contextes sociolinguistiques au sein desquels il s'épanouit. Cette cartographie ne manque pas de relever au passage les enjeux et les défis auxquels la langue française est confrontée, comme ceux que la Secrétaire générale de la Francophonie, madame Louise Mushikiwabo, a évoqués dans l'entretien qu'elle a accordé aux auteurs, en déclarant : « Cette langue commune doit se débarrasser de son caractère élitiste et devenir plus accessible. »